

*Bibliothèque numérique*

**medic @**

**Paris médical : la semaine du clinicien**

*1916, n° 22, partie paramédicale. - Paris : J.-B.*

*Baillière et fils, 1916.*

*Cote : 111502, 1916, n°22*



**(c) Bibliothèque interuniversitaire de santé (Paris)**  
Adresse permanente : <http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?111502x1916x22>

# PARIS MÉDICAL

XXII



# PARIS MÉDICAL

---

**PARIS MÉDICAL** paraît tous les **Samedis** (depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1910). Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois.

Prix de l'abonnement : **France, 12 francs.** — **Étranger, 16 francs.**

Adresser le **montant des abonnements à la Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Haute-foeuille, à Paris.** On peut s'abonner chez tous les libraires et à tous les bureaux de poste.

Le premier numéro de chaque mois, consacré à une branche de la médecine (Prix : 1 fr.).

Tous les autres numéros (Prix : 25 cent. le numéro. Franco : 35 cent.).

Le troisième numéro de chaque mois contient une *Revue générale* sur une question d'actualité.

## ORDRE DE PUBLICATION DES NUMÉROS SPÉCIAUX

<b>Janvier</b> .... — Physiothérapie; — physiodiagnostic.	<b>Juillet</b> ..... — Maladies du cœur, du sang, des vaisseaux.
<b>Février</b> .... — Maladies des voies respiratoires; — tuberculose.	<b>Août</b> ..... — Bactériologie; — hygiène; — maladies infectieuses.
<b>Mars</b> ..... — Dermatologie; — syphilis; — maladies vénériennes.	<b>Septembre</b> . — Maladies des oreilles, du nez, du larynx; des yeux; des dents.
<b>Avril</b> ..... — Maladies de la nutrition; — Eaux minérales, climatothérapie; — diététique.	<b>Octobre</b> ... — Maladies nerveuses et mentales; — médecine légale.
<b>Mai</b> ..... — Gynécologie; — obstétrique; — maladies des reins et des voies urinaires.	<b>Novembre</b> .. — Thérapeutique.
<b>Juin</b> ..... — Maladies de l'appareil digestif et du foie.	<b>Décembre</b> .. — Médecine et Chirurgie infantiles; — Périculture.

Il vous reste encore un nombre limité d'exemplaires complets des années 1911 à 1916, formant 22 volumes..... 90 fr.

# PARIS MÉDICAL

LA SEMAINE DU CLINICIEN

*DIRECTEUR :*

**Professeur A. GILBERT**

PROFESSEUR DE CLINIQUE A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,  
MÉDECIN DE L'HOTEL-DIEU, MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

*COMITÉ DE RÉDACTION :*

**Jean CAMUS**

Professeur agrégé à la  
Faculté de Médecine de Paris,  
Médecin des hôpitaux.

**Paul CARNOT**

Professeur agrégé à la  
Faculté de Médecine de Paris,  
Médecin des hôpitaux.

**DOPTER**

Professeur  
au Val-de-Grâce.

**R. GRÉGOIRE**

Professeur agrégé à la Faculté de  
Médecine de Paris. Chirurgien des Hôpitaux.

**P. LEREBoullet**

Professeur agrégé  
à la Faculté de Médecine de Paris,  
Médecin des hôpitaux.

**G. LINOSSIER**

Professeur agrégé à la Faculté  
de Médecine de Lyon.

**MILIAN**

Médecin des  
Hôpitaux de Paris.

**MOUCHET**

Chirurgien des Hôpitaux  
de Paris.

**A. SCHWARTZ**

Professeur agrégé à la Faculté  
de Médecine de Paris,  
Chirurgien des hôpitaux.

**ALBERT-WEIL**

Chef de Laboratoire  
à l'Hôpital Trousseau.

*Secrétaire G<sup>e</sup> de la Rédaction :*

**Paul CORNET**

Médecin, en chef de la Préfecture de la Seine.



XXII

11150.2

**Partie Paramédicale**

**J.-B. BAILLIÈRE & FILS, ÉDITEURS**

— 19, RUE HAUTEFEUILLE, PARIS —

1916



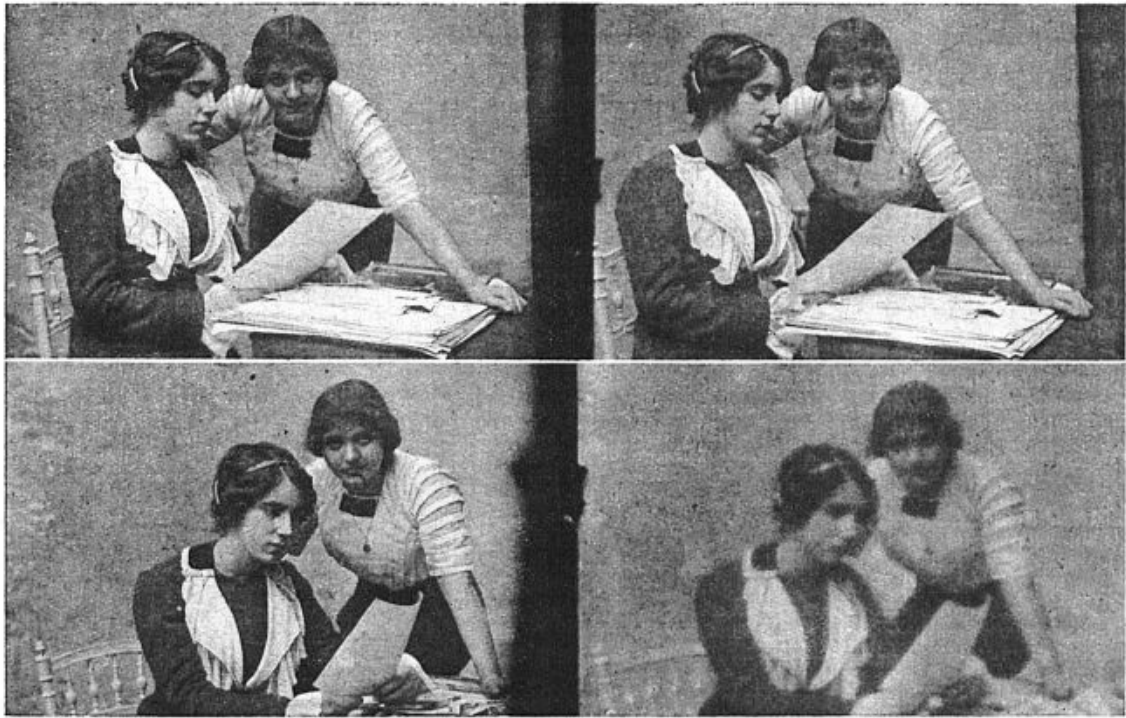
# TABLE ALPHABÉTIQUE

(Partie Paramédicale, tome XXII)

- Académie de médecine, 314.  
— des sciences (prix de l'), 242.  
ACTIARD, 339.  
Affaire du zouave Deschamps, 242, 247.  
Affectations des officiers du service de santé, 331.  
Aides d'anatomie et de médecine opératoire ne peuvent être nommés aides-majors, 260.  
ALBERT-WEILL, 347.  
Alcoolique (péril), 219.  
Allemands et la Science, 307.  
AMAR, 272.  
AMBARD, 395.  
Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, 323.  
Amputés (bras de travail et mains de travail pour), 272.  
Analgésique (action) du salène, 378.  
Anatomie pathologique (Précis d'), 339.  
Anus (maladies de l'), 210.  
Appartements (humidité des), 306.  
Application médicale de l'espéranto comme moyen de rééducation psychique, 195.  
— du tarif Dubief aux massages exécutés par un autre que le médecin traitant, 388.  
Asphyxies et gaz asphyxiants, 252.  
Assistance médicale de guerre (caisse d'), 206, 218, 250, 270, 288, 291, 303, 319, 343, 359, 371, 392.  
Association française de chirurgie, 202.  
— des médecins et chirurgiens des hôpitaux auxiliaires, 239.  
— des médecins du front, 239.  
Avancement des médecins aides-majors, 240.  
Bénéfices de guerre (syndicat des médecins de la Seine et impôt sur les), 305.  
BINET, 361.  
Biométrie, 379.  
BLECHMANN, 273.  
BOUCHARDAT, 258.  
BOUQUET, 266.  
Bourcy (nécrologie), 308.  
BOUREAU, 272.  
BOURRILLON, 363.  
BOVEN, 252.  
Bras de travail et mains de travail pour amputés, 272.  
BRÉCIOT, 210.  
BROCA (Aug.), 379.  
BRODIER, 307.  
Buste du Dr Émile Reymond, 305.  
Caisse d'assistance médicale de guerre, 206, 218, 250, 270, 288, 291, 303, 319, 343, 359, 371, 392.  
Calcium (facteur), dans l'hémophilie, 204.  
CALOT, 219.  
Camps de culture physique pour ajournés, 394.  
CARLE, 363.  
CEVIDALLI, 252.  
CHALMERS MITCHELL, 339.  
Chirurgie militaire, d'autrefois, 211.  
Chondrectomie, 219.  
Chronique des livres, 210, 219, 252, 258, 266, 307, 339, 347, 363, 379, 395.  
Citations à l'ordre de l'armée, 207, 215, 228, 235, 274, 295, 311, 327, 335, 344, 391.  
— du Dr Salignat, 267.  
Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Paris, 371, 377, 387.  
Coagulène en gynécologie, 306.  
Cœur (déplacement du) par attraction, 203.  
Collège de France (cours du), 362.  
Commentaires de la Faculté de médecine de Paris, 339.  
Commission consultative du service de santé militaire, 268.  
— d'hygiène de la Chambre et les délégués des groupements médicaux, 205.  
— parlementaire d'hygiène, 247.  
Compétences médicales (utilisation des), 246.  
Concours Lépine, 249.  
Conseil supérieur de l'instruction publique, 385.  
Constipation atonique, son traitement par la péristaltine, 245.  
CORNET, 361.  
Cours, 285.  
— du collège de France, 362.  
— de la Faculté de Paris, 328, 355, 362.  
Croix-Rouge canadienne en France, 239.  
Darwinisme et la guerre, 339.  
DEBAT, 203.  
Défense contre les poux en Chine, 261.  
DELBET (PIERRE), 210.  
DELEZENNE, 226.  
DELOBEL, 219.  
Démangeaisons, 378.  
Démence précoce (similarité et mendélisme dans l'hérédité de la), 252.  
Déplacement du cœur par attraction, 203.  
Dermites des ouvriers de pyrotechnie, 203.  
DI CHIARA, 273.  
Digifoline dans la pathologie post-opératoire, 271.  
— (posologie de la), 209.  
Disette en Allemagne d'après une estampe du XVIII<sup>e</sup> siècle, 340.  
DOUAV, 219.  
Doyen (nécrologie), 361.  
Drogues (manufacture de) au Japon, 306.  
Dubois (Jean), nécrologie, 253.  
Dystrophie hérédosyphilitique, 203.  
Eau oxygénée (remplacement de l'), par l'ozone naissant du néol, 200.  
École de campagne à San Giorgio Nogaro, 232.  
— d'infirmières, 338.  
— des infirmières de l'assistance publique de Paris, 268.  
— de médecine de Caen, 323.  
— de médecine de Marseille, 323.  
— professionnelles de blessés, 363.  
— de rééducation professionnelle, 356.  
Électrodiagnostic, 347.  
Électrothérapie, 347.  
Élèves de l'École de Bordeaux, 329.  
Emphysème (thorax et), 219.  
En suivant les guerriers, 292.  
Espéranto (application médicale de l'), comme moyen de rééducation psychique, 195.  
Étudiants en médecine, 387.  
Étudiants en médecine à 4 et à 8 inscriptions (indemnité d'entrée en campagne et), 299.  
— ayant des inscriptions périmées, 329.  
— morts au champ d'honneur, 385.  
Étudiants en médecine roumains, 315.  
Exercice illégal de la médecine, 247.  
Faculté de médecine de Lyon, 323.  
— de Paris, 239, 323, 387.  
— de Paris (commentaires de la), 339.  
— Paris (cours de la), 328, 355, 362, 371.  
— de Paris, examens, 330.  
— de Paris, laboratoire d'histologie, 285.  
— de Paris (thèses de la), 362.  
— des sciences, cours d'histologie, 338.  
FERRERI (Gherardo). — École de campagne de San Giorgio Nogaro, 232.  
Fièvres paratyphoïdes B à l'hôpital mixte de Zuydecoote, 395.  
Fièvre typhoïde, 347.  
Fondation de l'institut Lan-nelongue pour l'hygiène sociale, 377.  
— Michelham, 247.  
Formation sanitaire en Roumanie, 323.  
Formulaire, 378.  
— magistral Bouchardat, 258.  
— magistral de thérapeutique clinique, 266.  
— du médecin mobilisé, 307.  
— des médications nouvelles, 266.  
Fractures, 210.  
FROMENT, 373.  
GANDY, 307.  
Gaz asphyxiants (asphyxies et), 252.  
GILLET, 266.  
Glanes médicales, 324.  
GRANGÈRE, 325, 366, 382.  
GRANJUX, 205.  
GRENIER, 333.  
Guide du médecin aux tranchées, 395.  
GUILBERT, 210.  
GULLAIN, 253.  
Gymnastique rééducative pour blessés, 210.  
Gynécologie (coagulène en), 306.  
Heart-block congénital, 203.  
Hémophilie (facteur calcium dans l'), 204.  
Hérédité de la démence précoce (similarité et mendélisme dans l'), 252.

## TABLE ALPHABETIQUE

- Hérédosyphilitique (dystrophie), 203.  
 HESS, 204.  
 Homme de devoir, 241.  
 Hôpital-École Edith Cavell, 315.  
 Hôpitaux de Paris, 208.  
 Humidité des appartements, 306.  
 Hygiène sociale (fondation de l'Institut Lannelongue pour l'), 377.
- Impôt sur les bénéfices de guerre (syndicat des médecins de la Seine et), 305.  
 Impotences (mesure des) par la méthode ergographique, 252.  
 Indemnité d'entrée en campagne et étudiants à 4 et à 8 inscriptions, 299.  
 Infanticide (natalité), jurés, 278.  
 Infirmière (Pour être), 323.  
 Institut Lannelongue, 377.  
 Institut océanographique, 355.  
 Insuffisance cardiaque (causes de l'), 203.  
 Invalides de guerre (réduction des), 363.
- JOLTRAIN, 273.
- Kultur et poésie de guerre, 332.
- Laboula's (nécrologie), 334.  
 LAIGNEL-LAVASTINE, 308.  
 Lait condensé, 258.  
 LAURENS, 273.  
 LEFOUR (nécrologie), 385.  
 LEGANGNEUX, 258.  
 Légion d'honneur, 208, 220, 230, 242, 248, 255, 262, 263, 267, 274, 279, 286, 294, 300, 310, 316, 326, 344, 350, 361, 369, 374, 390.  
 LEREBOTILET, 203.  
 Lettres à mon futur médecin, 364, 380.  
 LEUDET (M.), 307.  
 Livres propos, 241.  
 Limite d'âge d'un médecin d'hôpital devant le conseil d'état, 230.  
 LEPER, 339.  
 Loi relative au recrutement des sages-femmes, 268.  
 — sur les substances vénéneuses, 348.  
 LOIR, 258.  
 LOISON, 271.  
 Lutte contre les maladies vénériennes, 239.
- Macker (nécrologie), 390.  
 Magnan (nécrologie), 309.  
 Mains de travail pour amputés, 272.  
 Maladies vénériennes (lutte contre les), 239.  
 — (prostitution et prophylaxie des), 377.  
 Manufacture de drogues au Japon, 306.  
 Mariages, 201, 212, 220, 247, 259, 267, 274, 294, 316, 344, 361, 374.  
 MARINI, 258.  
 MARTIN (O.), 266.  
 MARTINET, 370.  
 Massages (application du tarif Dubief aux) exécutés par un autre que le médecin traitant, 388.  
 MAUCURIER, 210.  
 Médailles des épidémies, 198, 222, 275, 281, 296, 304, 328, 336, 351, 360, 367, 375, 383.  
 Médaille militaire, 208, 220, 243, 248, 277, 298, 300, 314, 317, 350, 369, 373, 390.  
 Médecins aides-majors (avancement des), 240.  
 Médecin auxiliaire blessé, 278.  
 — auxiliaire (nomination au grade de), 329, 371.  
 — et chirurgiens des hôpitaux auxiliaires (association des), 239.  
 — classés inaptés, 299.  
 — de complément (nomination à titre définitif des), 394.  
 — du front (association des), 239.  
 — d'hôpital (limite d'âge d'un) devant le conseil d'état, 230.  
 — militaires détachés au service de la population civile, 323.  
 — mobilisés (formulaire du), 307.  
 — mobilisés (remplacement des), 259.  
 — R. A. T., 240.  
 — (relève des), 246, 331.  
 — septuagénaire qui s'engage, 278.  
 — aux tranchées (guide des), 394.  
 Médecine légale, 272.  
 — au Palais, 388.  
 — pratique, 200, 209, 245, 271, 306, 346, 378.  
 Médicaments toxiques (prescription des), d'après la nouvelle loi, 348.  
 Médication iodurée sans iode de K, est-elle possible, 346.  
 — nouvelles (formulaire des), 266.  
 Memento de thérapeutique clinique, 258.  
 Ménard (Dr), victime des rayons X, 279.  
 Mendélisme (similarité et), 252.  
 Mesure des impotences par la méthode ergographique, 252.  
 Metchnikoff (nécrologie de), 226.  
 Méthode ergographique (mesure des impotences par la), 252.  
 MEYER, 203.  
 MICHEL, 394.  
 MILIAN, 241.  
 Morts au champ d'honneur, 201, 205, 212, 220, 230, 239, 242, 247, 259, 274, 279, 286, 294, 300, 310, 316, 326, 333, 342, 350, 361, 369, 374, 390.  
 MURATET, 347.  
 Musée pédagogique, 371.  
 — du service de santé militaire, 218.  
 Mutilés en Autriche et en Allemagne, 254.  
 — (prothèse et travail des), 272.  
 Mycoses des blessures de guerre, 204.
- Natalité, infanticide, jurés, 872.  
 Nécrologie, 201, 205, 212, 220, 226, 230, 239, 242, 247, 253, 254, 259, 267, 274, 279, 286, 294, 300, 308, 310, 316, 326, 333, 342, 350, 361, 369, 373, 385, 390.  
 Nomination à titre définitif des officiers de complément, 394.  
 Nouvelles, 201, 205, 208, 212, 220, 230, 239, 242, 246, 247, 253, 259, 267, 274, 279, 286, 294, 300, 310, 316, 326, 333, 342, 350, 361, 369, 373, 385, 390.
- Oùdèmes (accidents de la résorption des), 204.  
 Œuvres de rééducation professionnelle, 356.
- Orthopédie de guerre, 219.  
 Ozone naissant du néol (remplacement de l'eau oxygénée par l'), 200.  
 Palpitations du cœur, 378.  
 Paralysie du voile du palais, 273.  
 Paratyphoïdes, 347.  
 — (pleurésies), 273.  
 Pathologie postopératoire (digifoline dans la), 271.  
 PECH (Dr), victime des rayons X, 385.  
 PELLISSIER, 204.  
 Péniches sanitaires, 329.  
 PERDRIZET, 272.  
 Péril alcoolique, 219.  
 Péristaltine (constipation atonique, son traitement par la), 245.  
 PETIT (G.), 307.  
 PETITJEAN, 273.  
 PEYTEL, 389.  
 Pharmaciens R. A. T., 240.  
 Pharmacologie (formulaire de), 266.  
 Picot (nécrologie), 308.  
 Placement des blessés, 356.  
 PLANTIER, 195.  
 Pleurésies paratyphoïdes, 273.  
 Poésie de guerre (Kultur et), 332.  
 Polygénie (un cas de), 372.  
 Posologie de la digifoline, 209.  
 Poux (défense contre les) en Chine, 261.  
 Prescription des médicaments toxiques d'après la nouvelle loi, 348.  
 Prix de l'Acad. des sciences, 242.  
 — Alvarenga de l'Académie de médecine de Philadelphie, 338.  
 — Lasserre, 371.  
 — Nobel, 326.  
 Prostitution et prophylaxie des maladies vénériennes, 377.  
 Prothèse et travail des mutilés, 272.
- Radium aux États-Unis, 315.  
 RATHERY, 258, 395.  
 RAYMONDAUD, 372.  
 Rectum (maladies du), 210.  
 Rééducation des invalides de guerre, 363.  
 — des mutilés agricoles, 362.  
 — physique (guide de), 210.  
 — professionnelle (services' œuvres et écoles de), 356.  
 — psychique (application médicale de l'espéranto comme moyen de), 195.  
 Réformes frauduleuses, 240.  
 Relève des médecins, 246.  
 — des officiers du service de santé, 331.  
 Remplacement des médecins mobilisés, 259.  
 — pendant la guerre, 246.  
 Résorption des œdèmes (accidents de la), 204.  
 Revue des Revues mensuelles, 203.  
 — des sociétés, 273.  
 Reymond (buste du Dr Émile), 305.  
 RIVIER, 211.  
 ROUYER, 204.
- Sages-femmes (loi relative au recrutement des), 268.  
 286, 294, 300, 310, 316, 326, 333, 342, 350, 361, 369, 374, 385, 390.
- Saignée thérapeutique, 273.  
 Salène (action analgésique du), 378.  
 Salignat (citation du Dr), 267.  
 Sanatorium au front, 315.  
 Sang (transfusion du), par un procédé nouveau, 273.  
 Science (Les Allemands et la), 307.  
 Séquelles ostéo-articulaires des plaies de guerre, 379.  
 Services de rééducation professionnelle et de placement des blessés, 356.  
 Service de santé militaire, 201, 208, 212, 221, 231, 243, 251, 257, 264, 277, 283, 291, 298, 300, 313, 317, 326, 337, 342, 350, 362, 370, 377, 386, 390.  
 Service de santé militaire (musée du), 218.  
 — de la marine, 217, 244, 257, 314, 354, 369, 393.  
 — maritime, 268.  
 — (pertes actuelles du), 345.  
 — des troupes coloniales, 217, 244, 251, 257, 264, 269, 314, 338, 345, 354, 370, 377, 387, 393.  
 Similarité et mendélisme, 252.  
 Société d'encouragement, 345.  
 — médicale des hôpitaux, 247.  
 — royale d'Edimbourg, 355.  
 Soins aux soldats, 268.  
 Stations climatiques et thermales (expansion des), 254.  
 Syndicat des médecins de la Seine et impôt sur les bénéfices de guerre, 305.  
 — (vau du), 394.  
 Syndrome d'Avellis, 273.
- Tanton, 210.  
 Tarif Dubief (application du) aux massages exécutés par un autre que le médecin traitant, 388.  
 Thérapeutique (aide-mémoire de), 272.  
 — clinique (formulaire de), 266.  
 Thérapeutique clinique (memento de), 258.  
 — de guerre, 266.  
 Thèses de la faculté de médecine de Bordeaux, 258.  
 — de la Faculté de médecine de Paris, 258, 362.  
 Thorax et emphyseme, 219.  
 Toxiques (prescription des médicaments), d'après la nouvelle loi, 348.  
 Traitements nouveaux (formulaire des), 266.  
 Transfusion du sang par un procédé nouveau, 273.  
 Travail des mutilés (prothèse et), 272.  
 Trépanation, 307.  
 Tripiet (nécrologie), 373.
- Universités de l'entente, 345.  
 Utilisation des compétences médicales, 246.
- VALLÉE, 252.  
 VANSTEENBERGHE, 395.  
 VAQUEZ, 203, 204.  
 Variétés, 195, 211, 232, 292, 306, 315, 332, 340, 348, 356, 364, 372, 380.  
 VIBERT, 272.  
 VINCENT, 347.
- WHIPHAM, 203.  
 WICKERSHEIMER, 339, 341.



*Ces figures doivent remplacer les 2 figures de la page 396 (article de M. le Dr Rémy, Influence des taches de la cornée sur la vision).*





## VARIÉTÉS

**UNE APPLICATION MÉDICALE  
DE L'ESPÉRANTO COMME MOYEN  
DE RÉÉDUCATION PSYCHIQUE**

Par le Dr PLANTIER (d'Annonay).

Voilà bien des années déjà, je fus frappé de l'abandon psychique dans lequel nous laissons, en général, nos malades atteints dans leur cérébralité à la suite d'une lésion de l'encéphale (1).

Si nous nous efforçons de rendre, à nos hémiplegiques, à nos ataxiques, etc., l'usage de leurs membres par des électrisations savamment réglées, par du massage, par de la mobilisation méthodique, par de la gymnastique de l'opposant; si, en un mot, nous avons édicté un code remarquable et complet de rééducation physique, il faut convenir que, tout au moins au temps lointain déjà où je suivais les leçons de Charcot, on négligeait la réfection de l'idéation et de ses modes d'expression. On en analysait admirablement les anomalies, les imperfections; on classait minutieusement, par exemple, les aphasies, les troubles de l'écriture, mais le chapitre thérapeutique était muet sur la possibilité et les moyens de restituer sa fonction au cerveau lésé. De même que, jadis, on laissait, faute de soins, survenir de l'atrophie musculaire, de l'impotence, des ankyloses dans les membres paralysés qu'on croyait, à tort, devoir fatalement rester tels et qu'on immobi-

(1) Communication qui devait être lue en espéranto à la section médicale du Congrès international espérantiste, dont la réunion, aux premiers jours d'août 1914 à Paris, fut empêchée par la guerre.

lisait, de même on abandonne trop souvent, à mon avis, un aphasique à son malheureux sort et on le laisse croupir et s'enfoncer dans sa déficience intellectuelle. Contrairement à l'opinion admise communément, il me semble qu'une direction intelligente pourrait, dans bien des cas, soit en faisant appel à une suppléance de l'autre hémisphère intact, soit en stimulant les cellules non encore atteintes du lobe lésé partiellement, recréer un état mental sinon brillant et semblable à celui perdu, tout au moins suffisant pour éviter l'isolement complet du malade et pour le mettre dans des conditions sociales pas trop défectueuses. Et j'avais entrevu toute une méthode à ériger pour rendre à la vie intellectuelle, dans une certaine mesure tout au moins, cette classe d'infortunés « muets », si on peut les appeler ainsi, méthode que le surmenage de la pratique médicale et sa diversité qui éparpille sans cesse notre attention et l'empêche de se fixer sur un sujet, m'ont détourné d'étudier avec le soin que son édification et sa mise au point eussent comporté.

Cependant, il y a une dizaine d'années déjà, je m'étais attelé à cette besogne et, ayant eu à soigner un aphasique fort intelligent, je lui avais donné un professeur primaire qui, sous ma direction et en évitant la fatigue, avait pour mission quotidienne de lui réapprendre peu à peu à parler et à traduire ses idées. Le résultat fut des plus satisfaisants et mes efforts avaient obtenu un succès qui me montrait combien était féconde la voie nouvelle où je m'étais engagé, lorsqu'une complication morbide entraîna la mort de mon client et vint clore désastreusement l'expérience si bien commencée et qui n'en


**Le Diurétique rénal**
**par excellence**

# SANTHÉOSE

**LE PLUS FIDÈLE, LE PLUS CONSTANT  
LE PLUS INOFFENSIF DES DIURÉTIQUES**
**L'Adjuvant le plus sûr des Cures de Déchloruration**

SOUS SES QUATRE FORMES

**PURE**

Le médicament régulateur par excellence, d'une efficacité sans égale dans l'artério-sclérose, la présclérose, l'albuminurie, l'hydropisie.

**PHOSPHATÉE**

L'adjuvant le plus sûr des cures de déchloruration, le remède le plus héroïque pour le brightique comme est la digitale pour le cardiaque

**CAFÉINÉE**

Le médicament de choix des cardiopathies, fait disparaître les œdèmes et la dyspnée, renforce la systole, régularise le cours du sang.

**LITHINÉE**

Le traitement rationnel de l'arthritisme et de ses manifestations; juggle les crises, enrayer la diathèse urique, solubilise les acides urinaires

DOSES : 2 à 4 cachets par jour. — Ces cachets sont en forme de cœur et se présentent en boîtes de 24. — Prix 5 fr.

**PRODUIT FRANÇAIS**

 4, rue du Roi-de-Sicile  
PARIS

**PRODUIT FRANÇAIS**

## VARIÉTÉS (Suite)

gardait pas moins toute sa valeur. Il y a quatre ans, en mai 1910, le même problème, mais bien autrement complexe, se pose à mon esprit à propos d'un homme d'une trentaine d'années que j'eus à soigner pour une paralysie générale à marche rapide. Pour ne pas abuser de vos instants, je négligerai nombre de côtés intéressants de cette observation que je développerai ailleurs et me placerais surtout au point de vue spécial de la rééducation intellectuelle qui constitue mon sujet.

Il ne s'agissait plus, dans ce cas, d'un aphasique n'ayant d'altération anatomique que dans un lobe restreint et incapable seulement de traduire par la parole, l'écriture ou la mimique, des idées qui continuaient à s'élaborer. Les lésions cérébrales, diffuses dans tout l'encéphale, avaient perturbé, ici, la genèse même de la pensée, l'intelligence, l'association des idées, le raisonnement, la mémoire, l'affectivité, toute la psyché en un mot, en même temps d'ailleurs qu'elles provoquaient l'apparition des symptômes pathognomoniques de la maladie (tremblements, achoppement syllabique, scansion de la parole, inégalité pupillaire avec mydriase gauche, exagération des réflexes patellaires, troubles de l'olfaction, de la démarche, de l'écriture, asthénie profonde).

Connaissant parfaitement les antécédents personnels et l'origine non douteuse du mal, origine constatée par moi en septembre 1902, je n'hésitais pas à instituer d'emblée un vigoureux traitement hypodermique à l'hermophényl de l'affection causale, à une époque où tous nos maîtres en neuropathologie n'iaient l'efficacité de ce traitement spécifique pour des raisons spéciales de non-identité absolue des lésions et parce que personne n'était encore arrivé, comme aujourd'hui, à y

décèler la présence du parasite. Je reconnais volontiers que je faillis, tout d'abord, me rallier à leur opinion en constatant, aussitôt après, une aggravation de tous les symptômes avec fièvre vive, qui m'eût fait suspendre la médication, coupable à coup sûr de cette aggravation, si la considération de la marche antérieure foudroyante et sûrement fatale à brève échéance de la maladie livrée à son évolution spontanée, ne m'eût engagé impérieusement, dans ce cas particulier, à persévérer malgré tout et à conserver à mon sujet cette seule chance de salut. Je n'eus bientôt qu'à me louer de cette décision en présence de l'amélioration remarquable qui ne tarda pas à succéder à ce violent orage.

Le 27 juin, je note un relèvement notable des forces ; le malade, qui a quitté le lit depuis plusieurs jours, circule dans l'appartement et marche d'un pas presque assuré ; la vision est tout à fait meilleure et la mydriase gauche moins accusée ; l'ouïe, si obtuse précédemment, a recouvré son acuité normale, le tremblement s'est atténué, l'écriture est possible et les caractères en sont mieux tracés (j'ai omis de signaler qu'à ce point de vue spécial les signes classiques de la paralysie générale existaient également), la parole est bien articulée quoique encore un peu lente ; la voix a perdu de la monotonie de son rythme, le visage n'a plus cette expression d'hébétéude et de fixité qui traduisait une absence à peu près complète de l'idéation.

Malheureusement l'état psychique ne bénéficia pas d'une amélioration parallèle ; il ne s'aggrave plus, certes, mais il ne réalise aucun progrès. On a l'impression d'être en présence d'un automate vivant d'une vie végétative, d'une vie réflexe satisfaisante, mais que n'anime pas la pensée vivifiante et créatrice. Cet homme jadis aimable,

# DIGITALINE cris<sup>te</sup>

Académie de Médecine de Paris.

Prix Orfila (6,000 fr.)  
Prix Desportes.

SOLUTION au millième  
GRANULES BLANCS  
ou 1/4 de milligr.  
GRANULES ROSES  
ou 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
AMPOULES au 1/4 de milligr.  
AMPOULES au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
49, Boul. Port-Royal, Paris.

# NATIVELLE

Traitement des Dyscrasies nerveuses

## Sérum Névrosthénique FRAISSE

au Cacodylate de Strychnine et au Glycérophosphate de Soude

1<sup>o</sup> En Ampoules

posées à 1/2 milligr. de Cacodylate de strychnine et 0 gr. 10 de Glycérophosphate de soude par centim. cube.

Envoi gratuit d'échantillons à MM. les Docteurs.  
Téléphone 682-16.

2<sup>o</sup> En Gouttes (pour la voie  
gastrique)

25 gouttes contiennent 1/2 milligr. de Cacodylate de strychnine et 0 gr. 10 de Glycérophosphate de soude.

Marius FRAISSE, pharmacien,  
85, rue Mozart, PARIS

**E S T O M A C**

**SEL**  
**DE**  
**HUNT**

GRANULÉ FRIABLE

**Alcalin-Type**  
**Spécialement adapté**  
**à la Thérapeutique**  
**Gastrique.**



**ACTION SURE**  
**ABSORPTION AGRÉABLE**  
**EMPLOI AISÉ**  
**INNOCUITÉ ABSOLUE**



**TOUTES PHARMACIES**

*Echantillons au Corps Médical pour Essais Thérapeutiques.*

Pendant la Guerre, ENVOI GRATUIT de SEL de HUNT (Flacons et petites boîtes de poche hors commerce) aux Hôpitaux, Formations Sanitaires Militaires et, individuellement, aux Soldats dont l'Adresse sera donnée par MM. les Docteurs.

**LABORATOIRE ALPH. BRUNOT = PARIS**  
16, Rue de Boulainvilliers, 16

## VARIÉTÉS (Suite)

soigné, recherché même dans sa mise, très affectueux pour les siens, très courtois avec les étrangers, ponctuel dans ses affaires qu'il suivait attentivement, est, aujourd'hui, détaché de tout, négligé dans son costume, indifférent à l'égard de ses parents et de ses intérêts, oublieux des plus élémentaires convenances. Atrophié dans son intelligence, il ne comprend que les idées les plus simples se rapportant aux besoins matériels les plus immédiats, est incapable de suivre un raisonnement et, à plus forte raison, de le tenir, parle sans moduler et ne traduit, par ses rares jeux de physionomie, que des sentiments ou plutôt des sensations rudimentaires.

En face de cette profonde déchéance intellectuelle persistante, n'y avait-il pas lieu de désespérer et valait-il la peine de faire un essai d'amélioration? Dans une communication à la Société médico-chirurgicale de la Drôme et de l'Ardèche et à la Société de psychothérapie (Bulletin de janvier 1913) reproduite dans *Paris médical* et d'autres revues, j'ai, à propos des rescapés de Courrières, insisté sur le devoir impérieux que nous avons, nous médecins, de n'abandonner la lutte contre la maladie que quand notre impuissance nous est formellement démontrée. Aussi, malgré les difficultés beaucoup plus grandes ici que chez l'aphasique dont je viens de vous parler tout à l'heure, je n'hésitais pas à appliquer, secondé par des parents intelligents et dévoués, la même méthode de rééducation psychique. Je m'efforçais de stimuler et de fixer l'attention, de réveiller les souvenirs, de faire renaître le jugement, en montrant des gravures très bien conçues sur l'histoire expliquée par l'image, en enseignant un peu de géographie, puis de calcul, et, surtout, en instituant des causeries, des dialogues ordonnés systématiquement, pratiquant ainsi la maïeutique de Socrate.

Je ne tardais pas, hélas ! à m'apercevoir que je n'agissais que sur la mémoire et que mon malade ne faisait que vivre sur son fonds ancien, évoquant les choses déjà apprises qu'il ramenait par tranches à la surface avec des apparences illusoire de lien logique. C'étaient des phonogrammes enregistrés jadis qu'il me déroulait sans que son raisonnement personnel intervînt.

Je cherchais alors à le mettre à l'étude d'une science inédite pour lui, d'un mécanisme simple et rationnel, d'une structure harmonieuse et bien ordonnée, ne com-

portant qu'un petit nombre de règles et aucune exception. Pour un initiateur du mouvement espérantiste dans sa petite ville, admirateur convaincu de la grande et belle œuvre de Zamenhof, le choix ne fut pas long à faire, et je me décidai pour notre « chère langue », qui me parut répondre parfaitement à tous les desiderata.

Je me fis moi-même professeur de mon malade, d'abord, mais aussi simultanément de ses parents à qui je confiai la mission de le diriger pour ses devoirs et qui ne tardèrent pas à prendre goût à leur besogne dont ils sentaient l'importance primordiale. Et j'eus la joie particulièrement douce à mon cœur de médecin et d'espérantiste de constater bientôt quel précieux moyen j'avais trouvé d'atteindre le but difficile que je m'étais proposé. Ce qu'aucune des matières scolaires, des procédés pédagogiques antérieurement expérimentés par moi, n'avait pu faire, l'Espéranto le réalisa avec une rapidité relative. Et en quelques mois, grâce à ces leçons de logique parfaite, mon élève put arriver à lier ses idées par une conclusion personnelle, à raisonner, à juger, au point de tenir, sans détoner, une conversation facile, de jouer aux dames, de lire le journal, et, plus tard, de s'occuper des parties les moins compliquées de sa profession. A un certain degré, l'affection, la politesse, l'altruisme revinrent simultanément. Il n'est pas, à coup sûr, devenu et ne deviendra jamais, faute de matière cérébrale suffisante et en raison de son âge, un esprit brillant ni un commerçant avisé ; mais il est entièrement sorti (et c'est plus qu'on ne pouvait espérer) de cette incapacité cérébrale absolue, voisine de l'idiotie où il se serait définitivement enlisé, et réalise aujourd'hui un type d'homme quelconque, légèrement au-dessous de la moyenne.

J'ai tenu à vous signaler cette observation qui, suivie depuis plus de quatre ans déjà, présente, je le crois, un réel intérêt pratique non seulement pour nous, médecins espérantistes, mais pour tous les médecins s'occupant de neuropathologie. Et j'éprouve une véritable émotion à la pensée de la joie que sa lecture causera, j'en suis sûr, à notre maître respecté le Dr Zamenhof, dont la belle œuvre, si précieuse à tant de titres, étend, comme il en acquerra ici la certitude, son action bienfaisante jusque dans un domaine particulièrement cher à son cœur de médecin.

# URASEPTINE ROGIER

Echant. et Littérature  
19, Avenue de Wilher, —

## Extraits OPOTHERAPIQUES INJECTABLES

OVARIQUE, THYROÏDIEN, HÉPATIQUE, PANCRÉATIQUE, TESTICULAIRE,  
NÉPHRÉTIQUE, SURRÉNAL, THYMIQUE, HYPOPHYSIAIRE

CHAIK & C<sup>ie</sup>, 40, Rue de l'Orne, PARIS. - (Téléph. Saxe 12-55).

# Bromothérapie Physiologique

Remplace la Médication bromurée

(Combat avec succès la Morphinomanie)

**SPÉCIFIQUE DES AFFECTIONS NERVEUSES**

Traitement de l'Insomnie nerveuse, Epilepsie, etc.

# BROMONE ROBIN

BROME ORGANIQUE, PHYSIOLOGIQUE, ASSIMILABLE

**Première Combinaison** directe et **absolument stable** de Brome et de Peptone

découverte en 1902 par M. Maurice ROBIN, l'auteur des Combinaisons Métallo-Peptoniques de Peptone et de Fer en 1881  
(Voir Communication à l'Académie des Sciences, par Berthelot en 1885.)

Le Bromone a été expérimenté pour la première fois à la Salpêtrière dans le Service du Professeur Raymond, de 1905 à 1906.

Une thèse intitulée "Les Préparations organiques de Brome" a été faite par un de ses élèves, M. le Docteur Mathieu F. M. P. en 1906.

Cette thèse et le Bromone ont eu un rapport favorable à l'Académie de Médecine par le Professeur Blache, séance du 26 mars 1907

**Il n'existe aucune autre véritable solution titrée de Brome et de Peptone trypsique que le BROMONE.**

Ne pas confondre cette préparation avec les nombreuses imitations créées depuis notre découverte, se donnant des noms plus ou moins similaires et dont la plupart ne sont que des solutions de Bromure de sodium ou de Bromhydrate d'ammoniaque, dans un liquide organique.

Le **BROMONE** est la préparation **BROMÉE ORGANIQUE** par excellence et la **PLUS ASSIMILABLE**. C'est **LA SEULE** qui s'emploie sous forme **INJECTABLE** et qui soit complètement **INDOLORE**.

**Remplace les Bromures alcalins sans aucun accident de Bromisme.**

Deux formes de préparation : **GOUTTES** concentrées et **AMPOULES** injectables.

**DOSE : ADULTES** } Gouttes..... XX gouttes avant chacun des principaux repas.  
                          } Injectables } 2 ou 3 cc. toutes les 24 heures. — Peut se continuer sans inconvénient plusieurs semaines.

40 Gouttes correspondent comme effet thérapeutique à 1 gramme de bromure de potassium.

Dépôt Général et Vente en Gros : **13 et 15, Rue de Poissy, PARIS**

DÉTAIL DANS TOUTES LES PHARMACIES

## MÉDAILLES DES ÉPIDÉMIES

**Médailles de vermeil.** — BELLET (E.-M.-Z.-E.-M.), médecin de 1<sup>re</sup> classe de la marine; YVER (E.-J.), médecin de 2<sup>e</sup> classe de la marine, du *Waldeck-Rousseau*; BARBE (Étienne-Joseph-Victor), médecin principal de la marine, médecin-chef de l'hôpital complémentaire n° 2, à Sidi-Abdalah; BÉRAUD (Arnaud-Louis-Joseph), médecin de 1<sup>re</sup> classe de la marine; M<sup>me</sup> PALYART, née PANOU DE FAYMOREAU, à l'hôpital auxiliaire 53, à Paris.

**Médailles d'argent.** — JOUIN (Albert-Georges-René), médecin de 2<sup>e</sup> classe de la marine, médecin-major de la *Lorraine-II*: a soigné avec un grand dévouement les troupes passagères atteintes de maladies contagieuses et a assuré le service de désinfection du navire avec un soin parfait jusqu'au moment où, atteint de typhus récurrent, il a dû être hospitalisé à Corfou.

TACHERON (André-Marie-Eugène), médecin de 3<sup>e</sup> classe auxiliaire de la marine, à bord de la *Lorraine-II*: appelé à remplacer le D<sup>r</sup> Jouin, a assuré un service pénible au moment où plusieurs maladies contagieuses sévissaient à bord. A procédé à la désinfection complète du navire, à la vaccination de tout l'équipage et aux soins des convalescents et blessés serbes transportés à Bizerte.

LE MAÎTRE (M.-A.), médecin de 1<sup>re</sup> classe de la marine; ARNOULD (J.-B.-M.), médecin de 2<sup>e</sup> classe auxiliaire de la marine; JEAN (Georges-Pierre-Joseph), médecin de 1<sup>re</sup> classe de la marine; COULOMB (Démophile-Louis-Marie), médecin de 1<sup>re</sup> classe de la marine; COLOMB (Roger-Félix), médecin de 1<sup>re</sup> classe de réserve de la marine;

JOYAU (Ferdinand-Joseph-Anselme), médecin de 1<sup>re</sup> classe de réserve de la marine; TABURET (Julien-Hippolyte-Joseph-Marie), médecin de 1<sup>re</sup> classe de réserve de la marine; SCOARNEC (Jean-Louis-Marie), médecin de 2<sup>e</sup> classe de la marine; M<sup>lle</sup> BRUY (Gabrielle), infirmière de l'Association des dames françaises, ambulance 14/20.

**Médailles de bronze.** — M. PRIEUR (André-Léon), médecin auxiliaire, hôpital complémentaire Valmy, à Sainte-Menehould; M. TERRASSE (Jean-Claude-André), médecin auxiliaire à la 12<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital complémentaire Valmy, à Sainte-Menehould; soldat CHAMEDAVOINE (Jules-Marie-Joseph), de la 5<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital temporaire C, à Chaumont; soldat SOVET (Charles-Jules), de la 6<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital complémentaire Valmy, à Sainte-Menehould; M<sup>lle</sup> CHAUSSON (Marguerite-Jeanne-Valentine), infirmière à l'hôpital complémentaire Valmy, à Sainte-Menehould; soldat ANDRÉ (Joseph-Jean), de la 12<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital complémentaire Valmy, à Sainte-Menehould; soldat KYFFER (Albert-Jules-Ferdinand), de la 6<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital complémentaire Valmy, à Sainte-Menehould; soldat PONCELET (Pierre-Jean-Frédéric-Charles-Vincent-Léon), de la 6<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital complémentaire Valmy, à Sainte-Menehould; soldat GERBELOT (Pierre-Bruno), de la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 3/74; soldat GUIGUET (Jean-Bernard), de la 14<sup>e</sup> section d'in-

• TUBERCULOSE • LYPHATISME • ANÉMIE • TUBERCULOSE •

# TRICALCINE

**TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE**

## RECONSTITUANT

LE PLUS PUISSANT — LE PLUS SCIENTIFIQUE — LE PLUS RATIONNEL

...



### LA RECALCIFICATION

ne peut être ASSURÉE d'une façon CERTAINE  
et PRATIQUE

QUE PAR LA **TRICALCINE**

A BASE DE SELS CALCIQUES RENDUS ASSIMILABLES

**EN POUVRE-COMPRIMÉS-GRANULÉS-CACHETS**

LA TRICALCINE EST VENDUE

TRICALCINE	PURE
TRICALCINE	MÉTHYLARSINÉE
TRICALCINE	ADRÉNALINÉE
TRICALCINE	FLUORÉE

POUVRE - COMPRIMÉS - GRANULÉS - CACHETS  
4 fr. 50 le flacon pour 50 jours de traitement  
ou la Boîte de 60 cachets.

25 CACHETS seulement dosés exactement à  
0 gr. 01 de MÉTHYLARSINATE DE SODIUM  
chaque cachet, 4 fr. la Boîte de 60 cachets.

25 CACHETS seulement dosés exactement à  
3 gouttes de solution d'ADRÉNALINE au  
millième par cachet, 6 fr. la Boîte de 60 cachets.

25 CACHETS seulement dosés exactement à  
1 gr. 02 de FLUORURE DE CALCIUM par cachet  
fr. 50 la Boîte de 60 cachets.

Échantillons et littérature sur demande. Laboratoire des Produits "Scientia", 10, rue Fromentin, Paris.

• CARIE DENTAIRE • TROUBLES DE DENTITION • DIABÈTE •

## MÉDAILLES DES ÉPIDÉMIES (Suite)

firmiers militaires à l'ambulance 3/74; soldat PETIT (Henri-Etienne), au 6<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale, hôpital Maisonnave à Marrakech; soldat BLANCART (Henry-René), de la 24<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital militaire V. R. 62, à Issy; soldat DUBUISSON (Eugène-Victor), de la 24<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital V. R. 62, à Issy; M<sup>me</sup> BATTISTI, infirmière, hôpital de la Chapelle-la-Reine, à Fontainebleau; M<sup>me</sup> FAIVRE, née Charlier, infirmière de l'U. F. F., hôpital mixte d'Épernay; M<sup>me</sup> HEURTEAUX, née Thiéry, infirmière de l'U. F. F., hôpital mixte d'Épernay; M<sup>lle</sup> SOURICE (Marie-Louise), infirmière de l'U. F. F., hôpital n° 113, à Cholet; M<sup>lle</sup> FELDMMANN (Jeanne-Charlotte-Marie), infirmière à l'hôpital auxiliaire n° 2, à la Bretèche, Tours; M<sup>me</sup> QUESTEL, en religion sœur Françoise, infirmière à l'hôpital complémentaire n° 40, à Rennes; M<sup>me</sup> BLIECO, en religion sœur Agnès, infirmière à l'hôpital complémentaire n° 40, à Rennes; soldat SIMON (Jean-Baptiste), de la 10<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital complémentaire n° 59, à Saint-Quay-Portrieux; M<sup>me</sup> DENOVAL, en religion sœur Suzanne, infirmière à l'hôpital n° 6, à Saint-Brieuc; M<sup>me</sup> SUAU, en religion sœur Marguerite, infirmière, formations sanitaires de Mont-de-Marsan; M<sup>lle</sup> BONNAIRE (Alice-Jeanne-Marie), infirmière de la S. S. B. M., hôpital n° 23 bis, à Arcachon; M<sup>lle</sup> LEREDU (Madeleine-Antoinette), infirmière de l'Union des femmes de France, hôpital n° 23 bis, à Arcachon; soldat BARET (Emmanuel-Marie-Joseph), au 54<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M<sup>me</sup> LARGE, infirmière à l'hôpital auxiliaire n° 28, à Arcachon; M<sup>me</sup> FOURCADE-BARBIER, infirmière à l'hôpital auxiliaire n° 28, à Arcachon; M<sup>lle</sup> PAPIN, infirmière à l'hôpital auxiliaire n° 28, à Arcachon; Miss CUNINGHAM, infirmière à l'hôpital auxiliaire n° 28, à Arcachon; M<sup>me</sup> LONG (née Plasson), infirmière à l'hôpital complémentaire n° 28, à Dinard; M. LÉUDET DE LA VALLÉE (Louis-Charles), pharmacien de 2<sup>e</sup> classe de la marine; M. DONADRY

(Mars), médecin de 3<sup>e</sup> classe auxiliaire de la marine; M. SÉNÈS (Armand), médecin de 3<sup>e</sup> classe auxiliaire de la marine; M. GERMAIN (Adrien), médecin auxiliaire de la marine; M. CHARRIER (André), médecin auxiliaire de la marine; M<sup>lle</sup> LONGAVESNE (Jeanne), infirmière de l'Association des dames françaises, ambulance 14/20; M<sup>lle</sup> JULLIEN (Marie), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, ambulance 14/20; M<sup>lle</sup> JULLIEN (Blanche), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, ambulance 14/20.

HAMON (Claude-Marie-Adrien), quartier-maître infirmier, Brest 5106: a fait preuve d'un grand dévouement et a été atteint de typhus récurrent dès le début de l'épidémie.

BELLEÇ (Raphaël), quartier-maître infirmier de l'Ernes Renan, Morlaix 22596: placé en subsistance à bord de la Lorraine-II, après le départ du quartier-maître Hamon, a fait preuve d'un grand dévouement au cours de l'épidémie.

**Témoignages officiels de satisfaction.** — M. le pharmacien de 1<sup>re</sup> classe LE HER (J.-M.-M.), embarqué sur le navire-hôpital Sphinx, qui a fait preuve de réelles aptitudes professionnelles dans l'organisation des services de la pharmacie et de la radiographie sur ce bâtiment.

M. le médecin en chef de 1<sup>re</sup> classe de la marine BARTHÉLEMY (M.-P.-P.-J.): a fait preuve dans ses fonctions de directeur du service de santé de l'arrondissement algéro-tunisien, de qualités professionnelles tout à fait remarquables, et a su, notamment au cours d'épidémies très graves, prendre toutes mesures utiles pour préserver de la contagion le personnel militaire et la population civile.

M. JAMAÏN (Raphaël), médecin de 3<sup>e</sup> classe auxiliaire de la marine; M. LAGARDE (Robert), médecin auxiliaire de la marine; M. ROUVIÈRE (Émile), médecin auxiliaire de la marine; M. LATASTE (Jean), médecin auxiliaire de la marine; M. PIERRAMOND (Pierre), médecin auxiliaire de la marine; M. GERVAIS (Albert), médecin de 3<sup>e</sup> classe auxiliaire de la marine.

**CURE DE DIURESE**

**EVIAN**  
SOURCE  
**CACHAT**

VOIES URINAIRES, FOIE

**GOUTTE GRAVELLE**  
**ARTÉRIO-SCLÉROSE**

**Coaltar saponiné**  
**Le Beuf**

Antiseptique, Détersif, Antidiphthérique  
Officiellement admis dans les Hôpitaux de Paris

**DÉPURATEUR, RECONSTITUANT, REMINÉRALISATEUR**

Goût agréable **MORRHUETINE JUNGKEN** Pas de troubles digestifs

**LIQUEUR NON ALCOOLIQUE**  
à base de Glycérine pure  
contenant par cuillerée à soupe:

Iode assimilable.....	0,015 mgr.
Hypophosphites C <sup>és</sup> .....	0,15 centigr.
Phosphate de Soude.....	0,45 —

DOSE: 2 à 3 cuillerées (à soupe ou à café selon l'âge) par jour à la fin du repas.

**RÉSULTATS CERTAINS**  
dans **LYMPHATISME, CONVALESCENCES, PRÉTUBERCULOSE**

PRIX: 3'60 le Flacon de 600 gr. (réglementé).

**J. DUHÈME, Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe, COURBEVOIE-PARIS.**



**RECALCIFICATION** **REMINÉRALISATION**

**CHAUX ORGANIQUE** **PHOSPHATES DES CÉRÉALES**

directement  
et entièrement  
assimilable

**OSTREINE**  
BUISSON

Puissants  
modificateurs  
du Terrain

**FLUOR ET SILICE**

*Agents fixateurs de la Chaux et des Phosphates*

POUDRE - CACHETS - GRANULE  
DOSES: Une mesure, un cachet, une cuillère à café  
de granule au milieu de chaque repas.

Laboratoires  
ALBERT BUISSON  
15, Avenue de Tourville, PARIS

Ci. Redier

**CURE RESPIRATOIRE**

**Histogénique, Hyperphagocytaire et Reminéralisatrice**  
PAR LE

**PULMOSÉRUM**

Combinaison Organo-Minérale  
**Phospho - Gaïacolée**  
| Codéine 0.005  
*Médication des affections*

**BRONCHO-PULMONAIRES**

(Toux, Gripes, Catarrhes, Laryngites et Bronchites. Suite de Coqueluche et Rougeole)  
Mode d'Emploi : Une cuillerée matin et soir  
*Échantillons sur demande*

**Laboratoire A. BAILLY, 15, rue de Rome, Paris**

## MÉDECINE PRATIQUE

### REMPLACEMENT DE L'EAU OXYGÉNÉE PAR L'OZONE NAISSANT DU NÉOL

L'an dernier, Roux (1) émettait l'opinion que l'ozone permettait d'obtenir le maximum d'action destructive sur les bactéries, en raison de l'oxydation intense que ce gaz produit à l'état naissant.

Tout récemment, Bordas (2) et Gosset ont essayé, avec d'excellents résultats, l'ozone, gazeux et dissous, dans le traitement des plaies de guerre.

Tout aussi efficace que les hypochlorites, le permanganate et autres médicaments dits oxydants, l'ozone, en effet, et l'ozone naissant surtout, a, sur ces produits toujours plus ou moins caustiques et, dès lors, destructeurs des cellules, une action particulière que Delbet a qualifiée de cytophylactique. Puissant bactéricide, tout en étant essentiellement leucopoïétique, l'ozone semblerait résoudre le problème, si controversé depuis le début des hostilités, du choix d'un antiseptique. Mais l'utilisation pratique, sous forme médicamenteuse, de l'ozone est un problème beaucoup plus compliqué, mais non insoluble.

C'est ainsi que, mettant à profit l'une des réactions électrochimiques formatrices des sulfates alcalins poly-oxygénés, un chimiste français a pu établir une solution aqueuse stabilisée de perdisulfates qui, tout en étant très oxydante, n'est ni toxique, ni caustique. C'est là le néol qui constitue une véritable solution génératrice d'ozone naissant et d'oxygène ozoné.

Le néol n'est donc pas une forme d'eau oxygénée plus ou moins déguisée ; toute l'originalité de ce produit repose sur sa parfaite stabilité. C'est parce que le néol est stable, que sa dilution au cinquième dans l'eau, ou « eau néolée », constitue une véritable eau génératrice d'ozone naissant dont la composition est constante et toujours semblable. C'est parce que le néol est stable que l'on ne peut apercevoir la moindre bulle gazeuse lors de l'application de l'eau néolée sur les tissus, contrairement à ce qui se produit avec l'eau oxygénée qui dégage des torrents d'oxygène au seul contact des muqueuses. C'est parce que le néol est stable qu'une forte partie de l'oxygène dégagé se trouve sous forme d'ozone et que ce

dégagement d'ozone naissant se prolonge d'une façon lente et continue.

L'emploi du néol a été étendu à tous les cas pour lesquels l'eau oxygénée est indiquée, son action n'étant pas seulement analogue, mais beaucoup plus puissante : ulcérations cutanées et muqueuses (Brocq) (3) ; ulcérations génitales et phagédéniques (Queyrat) (4) ; brûlures et plaies atones (Descomps) (5) ; chirurgie et gynécologie (Chevrier) (6). Pour les attouchements locaux, le néol peut être utilisé pur ; mais sa forme d'utilisation la plus fréquente est l'eau néolée.

Celle-ci s'obtient en étendant, au moment de l'emploi, une partie de néo avec quatre parties d'eau. L'eau néolée est supérieure à l'eau oxygénée, si souvent irritante, presque toujours caustique, variant de titre avec chaque fabricant et dont la conservation est presque impossible.

Le néol étant parfaitement stable et inaltérable, l'eau néolée est le produit français qui doit être utilisé, en toute circonstance et dans tous les cas, au lieu et place de l'eau oxygénée. Elle doit remplacer systématiquement les eaux oxygénées concentrées ou peroxydes d'hydrogène d'origine germanique, qui sont caustiques et traumatisants pour les tissus.

L'eau néolée pourra être utilisée avantageusement dans la *méthode économique de pansements* de Jayle (7) (1 litre de néol fait 5 litres d'eau néolée) ; le néol, pur ou dilué, constitue encore un excellent topique à utiliser en instillations discontinues selon le principe de Carrel.

Pour toutes ces raisons, son emploi s'est rapidement généralisé dans presque tous les hôpitaux de Paris, tant dans les services de chirurgie et de gynécologie, que de dermatologie ou de médecine, et notamment à Necker, Broca, Lariboisière, Hôtel-Dieu, Cochin, Bretonneau, Claude-Bernard.

C'est dire que le néol est le véritable topique épidermisant rationnel et non toxique de la pratique antiseptique moderne en exaltant la phagocytose, en neutralisant les toxines et en détruisant les microbes.

(3) D<sup>r</sup> BROCCQ, *Bulletin médical*, 1910, p. 150.

(4) D<sup>r</sup> QUEYRAT, *Rev. Int. de Méd. et de Chir.*, 1912, p. 292.

(5) D<sup>r</sup> DESCOMPS, *Revue des Sc. méd. et biol.*, 1914, p. 24.

(6) D<sup>r</sup> CHEVRIER, *Presse médicale*, 1915, p. 77.

(7) D<sup>r</sup> JAYLE, *Presse médicale*, 1916, p. 218.

(1) D<sup>r</sup> ROUX, *C. R. Ac. des Sciences*, 1912, p. 447.

(2) D<sup>r</sup> BORDAS, *C. R. Ac. des Sciences*.



## Tablettes de Catillon IODO-THYROIDINE

0,25 corps thyroïde, titré, stérilisé, bien toléré, actif et agréable.  
1 à 2 contre Myxœdème; 2 à 8 Obésité, Goitre, Herpétisme, Ostéogénèse, etc. — Fl. 3 1/2

## Granules de Catillon STROPHANTUS

A 0,001 EXTRAIT TITRÉ DS

C'est avec ces granules qu'ont été faites les observations discutées à l'Académie en 1889; elles prouvent que 2 à 4 par jour, donnent une diurèse rapide, relèvent vite le cœur affaibli, dissipent

ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES, Affections MITRALES, CARDIOPATHIES des ENFANTS et VIEILLARDS, etc.

Effet immédiat, — innocuité, — ni intolérance ni vasoconstriction, — on peut en faire un usage continu. En cas urgent, on peut donner 8, 12, 16 granules pour forcer la diurèse.

GRANULES DE CATILLON

0,0001

STROPHANTINE

CRIST.

TONIQUE DU CŒUR PAR EXCELLENCE

NON DIURÉTIQUE

Nombre de Strophantus sont inertes, d'autres toxiques; les teintures sont infidèles, exiger la Signature CATILLON

Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine", Médaille d'Or Expos. univ. 1900,

3, Boul'S-Martin, Paris 17<sup>e</sup>.

LITHIASE BILIAIRE  
COLIQUE HÉPATIQUE - ICTÈRES etc.

INSUFFISANCES

HÉPATIQUE & BILIAIRE :

HÉPATISME :: ARTHRITISME

CHOLÉMIE FAMILIALE

DIABÈTE PAR DYSHÉPATIE

TUBERCULOSE et SCROFULE

Justiciables de l'Huile de Foie de Morue

DYSPEPSIES

HYPERCHLORHYDRIE :: PITUITÉ

MIGRAINE :: ENTÉRITES

COLITE MUCO-MEMBRANEUSE

CONSTIPATION :: HÉMORROÏDES

ENTÉROPTOSE, GYNALGIES

Névroses et Psychoses Dyshépatiques

EPILEPSIE — NEURASTHÉNIE

MALADIES INFECTIEUSES

ANGIOCHOLÉCYSTITES

FIÈVRE TYPHOÏDE

INTOXICATIONS

TOXHÉMIE GRAVIDIQUE

DERMATOSES par DYSHÉPATIE :

(Chloasma, Ephélides, Xanthomes, etc.)

DERMATOSES AUTO ou HÉTÉROTOXIQUES

(Acné, Furonculose, Pyodermites, etc.)

Maladies des pays chauds

CONGESTIONS DU FOIE

HÉPATITES ET CIRRHOSIS

(Alcoolique, Palustre, Syphilitique, etc.)

EXPOSITION UNIVERSELLE et INTERNATIONALE

de GAND 1913 — MÉDAILLE D'OR

Exposition du 1<sup>er</sup> Congrès Espagnol de Pédiatrie,

Palma-de-Majorque 1914 — Médaille d'Or

OPOTHÉRAPIES HÉPATIQUE et BILIAIRE

associées à la médication CHOLAGOGUE



Prix en France : 6 francs

EN VENTE dans toutes LES PHARMACIES

Dépôt Général, Échantillons, Littérature  
LABORATOIRE de la PANBILINE  
ANNONAY (Ardèche) France

Cette médication essentiellement clinique, instituée par le Dr Plantier et sanctionnée par des milliers d'observations ou même d'auto-observations de confrères, est la seule qui, agissant à la fois sur la sécrétion et sur l'excrétion de la glande hépatique, combine l'opothérapie et les cholagogues, utilisant par surcroît les propriétés hydriques de la glycérine. Elle constitue une thérapeutique complète, en quelque sorte spécifique des maladies du FOIE et des VOIES BILIAIRES et des syndromes énumérés plus haut qui en dérivent. Un traitement d'épreuves par la PANBILINE permet d'affirmer le diagnostic causal dans les cas incertains où il amène la guérison, au même titre que son échec, après un temps d'application suffisant, autorise à recourir à l'intervention chirurgicale, l'obstacle à la perméabilité des voies biliaires étant alors démontré extérieur à celles-ci, non lithiasique ou au-dessus des ressources de la médecine.

Agissant sur le tractus digestif, avant tout par le rétablissement de la biligénèse normale, la médication exerce, en outre, bien que ne renfermant aucune drogue à dose purgative ou même laxative, une action directe sur la motricité et la sécrétion de l'intestin qu'elle ramène à l'état physiologique dans les expériences de perfusion intestinale.

Dépourvue d'effet toxique ou nocif, ne réunissant que des produits bien connus et n'exposant à aucun mécompte, elle combine harmonieusement la substance de plusieurs spécialités excellentes qu'elle complète et dont elle accroît l'efficacité par association synergique. Elle permet ainsi au médecin de trouver d'emblée, sans tâtonnement et sans essais successifs, le remède actif chez tel ou tel malade, quelle que soit son idiosyncrasie.

A la dose moyenne d'une cuillerée à dessert de dix grammes par jour, elle ne constitue une dépense quotidienne que de 0,25 environ.

La PANBILINE, traitement total des maladies du FOIE et des VOIES BILIAIRES, combine synergiquement en une association qui exalte leurs propriétés :

EXTRAIT HÉPATIQUE  
EXTRAIT BILIAIRE  
EXTRAIT de BOLDO  
PODOPHYLLIN  
GLYCÉRINE PURE NEUTRE

NI SUCRE NI ALCOOL

Solution d'absorption facile, inaltérable, non toxique, bien tolérée, légèrement amère mais sans arrière-goût.

POSOLOGIE

Une à quatre cuillerées à dessert de dix grammes le matin à jeun, ou au début du repas, soit pure, soit dans une boisson froide ou tiède. — Demi-dose pour les Enfants.

DÉPÔT chez les DROGUISTES et COMMISSIONNAIRES en FRANCE, ALGÈRE et COLONIES, BELGIQUE, SUISSE, ESPAGNE, ITALIE, PORTUGAL, RÉP. ARGENTINE, CUBA, etc.

## BAIN P.-L. CARRÉ ANTI-NERVEUX IODO-BROMO-CHLORURÉ

Séance Académie du 11-8-10 (PARIS IV<sup>e</sup>).

Bain de Mer chaud, chez soi, Bain Marin, Bain Saïn chaud pour Convalescents, Anémiques, Neurasthéniques, Arthritiques, Rhumatisants, Nerveux et la Tuberculose osseuse infantile. —

Artério-Sclérose  
Presclérose, Hypertension  
Dyspepsie, Entérite  
Néphro-Sclérose, Goutte  
Saturnisme

## MINÉRALOGÈNE BOSSON

Silicate de Soude titré et soluble

NOUVEL ET LE MEILLEUR DES HYPOTENSEURS

Littérature et Échantillons : VIAL, 4, Place de la Croix-Rousse, LYON

## NOUVELLES

**Morts au champ d'honneur.** — Le Dr Marcel Bergeaud, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, médecin-chef de l'équipe radiologique n° 50, décédé des suites de blessures reçues sous Verdun. Il était le fils de M. le Dr Jacques Bergeaud, consul général de la République d'Haïti à Paris. — M. Pierre Caron, interne provisoire des hôpitaux de Paris, tué sur le front de Verdun. Il était le fils de feu le Dr Adolphe Caron (du Havre) et le gendre de M. le Dr François Hue (de Rouen). — Le Dr Claude Martin, médecin aide-major, ancien interne des hôpitaux de Bordeaux. — M. Goizet, médecin auxiliaire, fils de M. le Dr Goizet (de Galgan). — M. Pontal, interne des hôpitaux de Bordeaux.

**Nécrologie.** — M<sup>me</sup> Thoumas, mère de M. le Dr Thoumas, médecin de la préfecture de la Seine. — Le Dr Nicolas-Henri Duhaut, médecin-major de 1<sup>re</sup> classe en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, décédé en son domicile à Versailles. — Mlle Marcelle Gigon, fille de notre ami le Dr Gigon, médecin-major de territoriale, à qui nous adressons l'expression de notre douloureuse sympathie. — M. Paul Dubois, chevalier de la Légion d'honneur, administrateur de la Compagnie fermière de Vichy-État.

**Mariages.** — M. le Dr Philippe Dunan-Wilson et Mlle Gabrielle Parfouru, fille de M. Porel, directeur du Vaudeville, et de M<sup>me</sup> Réjane.

**Service de santé.** — Sont nommés :

*Au grade de médecin-major de 2<sup>e</sup> classe (à titre temporaire), les médecins aides-majors de 1<sup>re</sup> classe :* M. MILLAS (Marc), médecin-chef de service au 91<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. CHEVÉ (Alexis), médecin-chef de service au 30<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. RENAUD

(Camille-Emmanuel), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, à l'ambulance 47.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe (à titre temporaire) :* M. PASQUET (Henri-Antoine), soldat à la 12<sup>e</sup> sect. d'infirmiers militaires ; M. RAIMBAULT (Auguste-Marie-Joseph-Julien), soldat à la 10<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. REIGNARD (Émile-Louis), médecin auxiliaire au 31<sup>e</sup> rég. d'infanterie (dépôt) ; M. SCEMAMA (Nathan-Donat), médecin auxiliaire à la section de marche d'infirmiers militaires de T. O. M. ; M. SCHMUTZ (Paul-Auguste), médecin auxiliaire à la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. DÉSORMEAUX (Raoul-Pierre-Charles-Marie), médecin auxiliaire au 6<sup>e</sup> rég. du génie (dépôt) ; M. FÉRAUD (Léon-Adrien), médecin auxiliaire à la 21<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. FRUTEAU (Raoul-Rosely), soldat à la 22<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. GUYOT (Jean-Joseph), soldat à la 18<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. LE GUERN (Georges-Jean-Marie), Paris, 66, rue Lamarek ; M. NAPIER (Antoine-Georges), à l'hôpital Larrey, à Alexandrie ; M. RICHEZ (Georges-Marie-Auguste-François), soldat à la 1<sup>re</sup> section d'infirmiers militaires ; M. FARGEOT (Antoine-Camille), médecin auxiliaire au 102<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. LARRIEU (Jean-Marie-Émile), médecin auxiliaire au groupe de brancardiers de la 10<sup>e</sup> division d'infanterie coloniale ; M. MARAIS (Joseph-Cyrille-Alphonse-Roland), médecin auxiliaire au 114<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. PHILARDEAU (Pierre-Maurice-Marie), médecin auxiliaire au 20<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; les médecins auxiliaires : M. LANNELONGUE (Maurice), au 283<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. BOUDELLE (Édouard-Marius), au train sanitaire n° 44 (P.-I.-M.) ; M. DESPREZ (Louis-Pierre-Augustin-Émond), au 55<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. FABRE (Charles), au 2<sup>e</sup> rég. de tirailleurs de marche ; M. JUVIN (Henri-Jules-Alphonse),



SAISON 1916, 25 MAI AU 25 SEPTEMBRE

**VITTEL GRANDE SOURCE**

Arthritisme, Goutte, Gravelle, Foie, Artério-Sclérose

Ch. LOREAU

**INSTRUMENTS ET APPAREILS  
MÉDICO-CHIRURGICAUX**

3 bis, RUE ABEL — PARIS

Tél. Roq. 41.85

O. JOSUÉ

**La Sémiologie Cardiaque  
ACTUELLE**

Les localisations cardiaques

1914, 1 vol. in-16 de 96 p. avec figures, cartonné. 1 fr. 50  
(Actualités Médicales)

**CHLOROFORME DUMOUTHIERS**

Préparé spécialement pour l'anesthésie  
Son flaconnage, en tubes jaunes scellés, le met à l'abri de toute altération.  
Pharmacie DUMOUTHIERS, 11, Rue de Bourgogne, PARIS.

## NOUVELLES (Suite)

au 299<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. RODRIGUE (Pierre-Armand), au 201<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. ROMIEU (André-Jean), au 46<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied ; M. ROMIEU (Marc-Louis), au 413<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. BARTHÉLEMY (Marie-Jean), au 61<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. MICHEL (Robert-Charles-Florentin), à l'hôpital mixte de Zuidcoote.

*Au grade de pharmacien aide-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale (à titre temporaire) :* M. le soldat GENEVOIS (Joseph-Ferréol-Casimir), à l'ambulance 5/68.

*Au grade de pharmacien aide-major de 2<sup>e</sup> classe à titre définitif :* M. DUFOUR (Ernest-Etienne), élève en pharmacie de l'École du service de santé, pharmacien auxiliaire, reçu pharmacien de 1<sup>re</sup> classe.

Ont été réintégrés :

*Avec le grade de médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale :* M. CAIRE (Aimé-Joseph-Victor), ex-médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale, actuellement soldat à la 15<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. MOURRE (André-Marius-Joseph-Emile), ex-médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale, actuellement soldat à la 15<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

Sont nommés :

*Au grade de pharmacien aide-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve, les pharmaciens aides-majors de 2<sup>e</sup> classe de réserve :* M. GUERITHAULT (Louis-Bertrand), G. D. B. de la 43<sup>e</sup> division ; M. PETIT (Jules-Jean-Baptiste-Joseph), région du Nord ; M. CHAUVIN (Louis-Georges), 4<sup>e</sup> région ; M. CROS (Pierre-Charles), H. O. E. n<sup>o</sup> 16 d'une armée ; M. ZEDET (Henri-Joseph-Élisée), hôpital temporaire n<sup>o</sup> 9, à Besançon ; M. RIETHÉ (Gaston-Guy-Adolphe), station magasin du Mans ; M. DESCAMPS (Georges-Gaston), train sanitaire C. T. n<sup>o</sup> 1 ; M. DURAND (Gabriel-Marie), ambulance de Remberlieu ; M. AUDRAS (Julien-Augustin), ambulance chirurgicale n<sup>o</sup> 1 d'une armée ; M. MALBEC (Marcel-Charles-Alexandre), train sanitaire S. P. I., Midi ; M. DUPONT (Octave-Henri), hôpital complémentaire n<sup>o</sup> 23, de la 12<sup>e</sup> région ; M. DUVERNE (Louis-Adrien), hôpital-dépôt de convalescents de Belley ;

M. ROLLAND (Pierre-Victor-Constant), hôpital complémentaire n<sup>o</sup> 31, à Deauville.

*Au grade de pharmacien aide-major de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale, les pharmaciens aides-majors de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale :* M. LÉFRANC (Gustave-Émile), 10<sup>e</sup> région ; M. BICHET (Victor-Charles-Joseph), 4<sup>e</sup> région.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe (à titre temporaire) :* M. LASSAVE (Théodore-Louis-Jean), élève de l'école du service de santé militaire, médecin auxiliaire à la 3<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. BOUDARD (Joseph-Honoré-Émile), médecin auxiliaire au 51<sup>e</sup> rég. d'infanterie (dépôt) ; M. BRILLÉ (Bernard-René-Henri), médecin auxiliaire au centre d'instruction de Condé-sur-Noireau ; M. CABOYAT (Paul-Eugène-François), médecin auxiliaire au dépôt de prisonniers de guerre, Le Mans ; M. CAPPELLE (Fernand-Firmin-Édouard-Antoine), médecin auxiliaire au 85<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde ; M. CHENU (Marie-Armand-Robert), médecin auxiliaire à la section de marche d'infirmiers militaires du Maroc occidental ; M. DELRIEU (Jean), médecin auxiliaire à l'hôpital des Vénitiens, à Limoges ; M. DUMAS (Eugène-Fulcrand-Marie-Joseph), médecin auxiliaire à la 15<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. FERRIOT (Jean-Augustin), médecin auxiliaire au 56<sup>e</sup> rég. d'infanterie (dépôt) ; M. GAUTHIER (Joseph-Jules), médecin auxiliaire au 297<sup>e</sup> rég. d'infanterie (dépôt) ; M. GILLOT-CARTET (André-Alphonse), médecin auxiliaire à la 23<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. GODARD (Philippe-Arsène-Claude-Henri-Jules), médecin auxiliaire à la 4<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

**Association française de chirurgie.** — Le Comité de l'Association française de chirurgie, dans sa réunion annuelle, a pris les décisions suivantes :

1<sup>o</sup> Le Congrès français de chirurgie ne se réunira pas avant la cessation des hostilités ;

2<sup>o</sup> Les membres austro-allemands, bulgares et ottomans sont rayés de l'Association.

**Avis.** — On demande un médecin réfugié, ou un étudiant ou étudiante à 12 inscriptions pour un dispensaire (emploi rémunéré). S'adresser : 6, rue d'Athènes.

AFFECTIONS  
DE L'ESTOMAC  
DYSPEPSIE  
GASTRALGIE

**VALS-SAINT-JEAN**

ENTÉRITE  
Chez l'Enfant ↔ Chez l'Adulte  
VALS PRÉCIEUSE  
l'Eau des Hépatiques

COLLOBIASES DAUSSE

**COLLOBIASE D'OR**

OR COLLOÏDAL DAUSSE

Agent anti-infectieux dans toutes les septicémies

**COLLOBIASE DE SOUFRE**

SOUFRE COLLOÏDAL DAUSSE

Traitement rapide du rhumatisme

LITTÉRATURE et ÉCHANTILLONS Laboratoires DAUSSE, 4, Rue Aubriot, PARIS

## REVUE DES REVUES MENSUELLES

**ARCHIVES DES MALADIES DU CŒUR.** — Les causes de l'insuffisance cardiaque (H. VAQUEZ, n° 10, octobre 1915).

On a fréquemment l'occasion de constater que des accidents graves de distension aiguë du cœur sont suivis de guérison par retour de l'organe à son volume primitif. En pareils cas, l'évolution des phénomènes montre bien que si le myocarde a perdu momentanément ses propriétés essentielles, il les a retrouvées presque aussi intégralement, ce qui exclut l'idée d'altérations structurelles irrémédiables. Il n'est pas étonnant alors que, quand la mort se produit dans de telles conditions, il soit impossible de retrouver, malgré des examens anatomiques et histologiques minutieux, les raisons de la perte soudaine de la tonicité du myocarde. Actuellement, toute conclusion au sujet de l'interprétation de faits semblables doit rester en suspens.

**ANNALES D'HYGIÈNE.** — Les dermites des ouvriers de pyrotechnie et leur traitement par la méthode bio-kinétique (FR. DEBAT, novembre 1915).

Dans la plupart des ateliers de pyrotechnie, les dermites sont relativement rares. Elles sont, à l'ordinaire, faciles à guérir et n'entravent pas le travail.

A la fulminerie, au contraire, les dermites sont extrêmement fréquentes. « Leur apparente gravité, leur ténacité, leurs récidives inquiètent le personnel féminin. » Elles peuvent apporter un sérieux obstacle à la production ; or, le fulminate est le seul explosif dont on ne puisse se passer. Mais ces dermites de la fulminerie sont rapidement guéries par la bio-kinétique et les pansements protecteurs. Pour les lésions de la face, difficiles à protéger, il est prudent de suspendre ou de changer, dès le début, le travail de l'ouvrière.

La prophylaxie est surtout réalisée par la protection des téguments, difficile à la face, facile aux mains et au cou et très facile aux avant-bras. Or, c'est aux avant-bras que les lésions sont de beaucoup les plus fréquentes.

**REVUE SUISSE DE MÉDECINE.** — Déplacement du cœur par attraction. Valeur pronostique (MEYER, de Ley-sin, n° 25, 18 novembre 1915).

Qu'il s'agisse de synéchies pleurales étendues et accompagnées de rétraction thoracique, de tuberculose fibreuse massive, d'une caverne ou d'une dilatation bronchique, le déplacement du cœur (à droite, ce qui frappe davantage, ou à gauche) ne peut se produire que par des modifications intra-thoraciques graves et importantes. Un cœur déplacé par attraction et tirailé est forcément diminué de résistance ; le jour où un effort plus grand lui sera demandé, « il risque de ne pas être à la hauteur de la situation ». D'ailleurs, les malades qui sont atteints d'ectopie cardiaque succombent généralement à l'évolution progressive de leur tuberculose.

**ANNALES DES MALADIES VÉNÉRIENNES.** — Écartement des incisives médianes supérieures. Dystrophie hérédo-syphilitique. Hérité de ce stigmate (P. LEREBoullet, n° 11, novembre 1915).

Il s'agit d'un malade qui, en dehors d'accidents névropathiques, de céphalées fréquentes nocturnes et de crises épileptiformes, ne présente pas de signes organiques importants. Mais on est frappé de l'écartement prononcé des incisives médianes supérieures. On sait que cette manifestation dystrophique a été considérée par le professeur Gaucher comme un stigmate d'hérédo-syphilis. Or la réaction de Wassermann pratiquée chez le malade de M. Lereboullet fut nettement positive.

**THE BRITISH JOURNAL OF CHILDREN DISEASES.** — Heart-block congénital (T. R. WHIPHAM, n° 143, novembre 1915).

Observation d'un nourrisson de dix-huit mois sans antécédents notables, entré à l'hôpital le 10 mars 1914 pour une coqueluche. Malgré une légère élévation thermique, le pouls plein et régulier ne battait pas à plus de 56 à 64 battements par minute ; il était extraordinairement



### Le Diurétique rénal

### par excellence

# SANTHÉOSE

LE PLUS FIDÈLE, LE PLUS CONSTANT  
LE PLUS INOFFENSIF DES DIURÉTIQUES  
L'Adjuvant le plus sûr des Cures de Déchloration

SOUS SES QUATRE FORMES

#### PÛRE

Le médicament régulateur par excellence, d'une efficacité sans égale dans l'artério-sclérose, la présclérose, l'albuminurie, l'hydropisie.

#### PHOSPHATÉE

L'adjuvant le plus sûr des cures de déchloration, le remède le plus héroïque pour le brightisme comme est la digitale pour le cardiaque

#### CAFÉINÉE

Le médicament de choix des cardiopathies, fait disparaître les œdèmes et la dyspnée, renforce la systole, régularise le cours du sang.

#### LITHINÉE

Le traitement rationnel de l'arthritisme et de ses manifestations ; juggle les crises, enrayer la diathèse urique, solubilise les acides urinaires

DOSES : 2 à 4 cachets par jour. — Ces cachets sont en forme de cœur et se présentent en boîtes de 24. — Prix 5 fr.

PRODUIT FRANÇAIS 4, rue du Roi-de-Sicile

— PARIS —

PRODUIT FRANÇAIS

## REVUE DES REVUES MENSUELLES (Suite)

uniforme pour un nourrisson, et les quintes de coqueluche ne causaient qu'une minime accélération cardiaque malgré la cyanose concomitante. A l'auscultation, souffle systolique s'étendant sur le bord gauche sternal vers le foyer pulmonaire et dû sans doute à une cardiopathie congénitale (8.400.000 hématies par millimètre cube et hémoglobine = 110 p. 100).

En novembre 1914, l'enfant entre de nouveau à l'hôpital pour une bronchite avec température 38°,4 et pouls 60. Or un électrocardiogramme (J. Parkinson) montre un *heart-block* au rythme parfaitement régulier de 2 : 1. Les sommets P étant deux fois plus nombreux que les soulèvements ventriculaires R et S, deux contractions auriculaires correspondaient à une contraction ventriculaire, chaque contraction auriculaire *alterne* étant bloquée, d'où absence de stimulation de la contraction ventriculaire correspondante.

**ARCHIVES DES MALADIES DU CŒUR.** — Nature et cause des accidents de la résorption des œdèmes (II. VAQUEZ, n° 11, novembre 1915).

Dans certains cas de résorption des œdèmes, notamment lorsque l'élimination des liquides est particulièrement rapide et abondante, il survient toute une série d'accidents d'intensité variable, les uns bénins, les autres très graves puisqu'ils peuvent aboutir à la mort. Ces accidents sont dus, sans doute, au conflit qui s'établit entre les substances albuminoïdes contenues dans la sérosité œdémateuse et les colloïdes du sang, véritables accidents auto-anaphylactiques. « S'ils ne se produisent pas au cas de l'élimination de l'œdème par voie cutanée, c'est qu'il n'y a aucune raison pour que le conflit s'effectue. S'ils sont plus fréquents chez les sujets âgés porteurs de lésion rénale, c'est parce que la barrière opposée par le rein à la diurèse prolonge le contact entre les substances incriminées. »

**BULLETIN OF THE JOHNS HOPKINS HOSPITAL.** — Le facteur calcium dans l'hémophilie. Un cas avec déficit calcique (*calciprivo*) (A.-F. HESS, novembre 1915).

L'hémophilie héréditaire typique n'est pas associée à un déficit en calcium. « Nos recherches montrent, comme d'autres l'ont auparavant montré, que l'addition de calcium au sang *in vitro* retarde la coagulation plutôt que de la hâter. » De plus, les recherches quantitatives n'ont pas pu montrer de déficit de calcium dans le sang, et le métabolisme des différentes substances organiques ou inorganiques est normal.

Au contraire, dans un cas d'hémophilie sporadique avec tous les autres signes classiques d'hémophilie, l'étude du sang montra au point de vue fonctionnel un déficit défini en Ca, l'addition d'une faible solution calcique hâtant d'une façon marquée la coagulation. De même l'étude du métabolisme général mit en évidence une rupture d'équilibre négatif par rapport aux sels sodiques, qui redevint positif par leur adjonction au régime. Il y a donc lieu de décrire un type distinct d'hémophilie par déficit calcique ou *hémophilie calciprivo*.

**ANNALES DE L'INSTITUT PASTEUR.** — Contribution à l'étude de certaines mycoses de blessures de guerre et leur traitement (E. ROUYER et J. PELLISSIER, n° 11, novembre 1915).

Des mycoses peuvent compliquer d'une manière très inattendue les plaies de guerre, au point d'apporter un retard prolongé à leur complète cicatrisation. « La bonne foi des blessés pourrait, à cette occasion, être parfois mise en doute et, volontiers, on serait porté à les soupçonner d'entretenir leurs plaies pour en éloigner volontairement la guérison. » L'eau oxygénée et la teinture d'iode sont tout à fait contre-indiquées et on doit leur substituer l'emploi du formol ou de SO. « Il est permis de se demander si ces cryptogames, fortement aérobies, ne favorisent pas l'évolution de certains microbes très virulents, parce que leur vie anaérobie est ainsi favorisée par cette symbiose », en particulier dans ces septicémies se développant quinze à vingt jours après l'entrée à l'hôpital, alors qu'une antiseptie très rigoureuse paraissait avoir tari toute cause de suppuration.

# DIGITALINE crist.<sup>ee</sup>

# NATIVELLE

Académie de Médecine de Paris.  
Prix Orfila (6,000 fr.)  
Prix Desportes.

**SOLUTION** au millième  
**GRANULES BLANCS** au 1/4 de milligr.  
**GRANULES ROSES** au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
**AMPOULES** au 1/4 de milligr.  
**AMPOULES** au 1/10<sup>e</sup> de milligr.

49, Cour. Port-Royal, Paris.

Régime des

*Arthritiques, Goutteux, Rhumatisants*

# VICHY CÉLESTINS

BOUTEILLES ET DEMI-BOUTEILLES

*Antiseptique — CICATRISANT.*

**NON TOXIQUE**

# NÉOL

*(Ozone naissant)*

**BRULURES**

**ULCÉRATIONS**

*Cutanées, Muqueuses et Chancrelleuses.*

**ANGINES**

*Utilisé journellement dans tous les Hôpitaux de Paris*

*LABORATOIRES, 9 rue Dupuytren. PARIS.*

*THÉRAPEUTIQUE DE GUERRE*

# NÉOL

*(Ozone naissant)*

Véritable topique épidermisant.

Vitalisant des plaies atones.

Cicatrisant rationnel, non toxique.

Le NÉOL dilué de 4 parties d'eau donne l'eau néolée,  
Le NÉOL étant stable, l'eau néolée a toujours même composition,  
L'EAU NÉOLÉE est utilisée au lieu et place d'eau oxygénée.

***Remplace avantageusement l'eau oxygénée***

*Échantillons et prix spéciaux aux formations sanitaires.*



## NOUVELLES

**Morts au champ d'honneur.** — Le D<sup>r</sup> V. Teroy, ancien interne des hôpitaux d'Angers, tombé sous Verdun. — Le D<sup>r</sup> Ravet, ancien interne des hôpitaux d'Angers, installé au Havre, tombé sous Verdun. — Le D<sup>r</sup> Julien Baillou, aide-major, tombé sous Verdun.

**Nécrologie.** — M. Paul Adam, inspecteur principal des établissements classés à la préfecture de police, docteur en sciences, lauréat de l'Institut, professeur à l'École vétérinaire d'Alfort, membre du conseil d'hygiène, chevalier de la Légion d'honneur. — Le D<sup>r</sup> de Saint-Maurice, condamné dans l'affaire des réformes frauduleuses.

**La Commission d'hygiène de la Chambre et les délégués des groupements médicaux.** — Le bureau de la Commission d'hygiène de la Chambre a pris l'initiative de réunir le bureau du groupe médical parlementaire et les délégués des groupements médicaux. La séance a eu lieu le samedi 20 juin 1916 au Palais-Bourbon, et a été présidée par le D<sup>r</sup> Peyrot que le groupe médical parlementaire a eu l'heureuse idée de prendre pour son président.

L'ordre du jour comprenait : la relève des médecins du front et les soins médicaux à la population civile. Les délégués ayant été invités par le président à faire connaître leurs desiderata relativement à ces deux sujets, le D<sup>r</sup> Granjux a exposé la première question.

« En ce moment, dit-il, les médecins du front — et par ce mot il faut entendre la zone des tranchées — présentent un état d'esprit très spécial et très justifié. Il se caractérise par la formation de deux groupements : l'Association des médecins du front, organisme de défense professionnelle dont M. Gilbert Laurent a fait connaître les statuts, et le Service de santé de la Croix de bois dont le titre est suffisamment suggestif.

« Ces confrères pour lesquels la relève n'existe pas, en réalité, bien que beaucoup soient des hommes âgés ayant charge de famille, se sentent abandonnés dans le présent et ont conscience que leur avenir, à l'après-guerre, est singulièrement compromis. Ils se plaignent à bon droit, non pas d'être toujours maintenus au danger, mais d'être constamment dans une situation dont le côté professionnel est réduit au minimum. Il se creuse ainsi dans le corps médical un fossé dangereux à tous égards.

« Pour mettre fin à cette fâcheuse et regrettable situation, il faudrait, comme l'a déjà demandé la Commission d'hygiène de la Chambre, organiser au front la relève exécutée avec justice au moyen d'un « tour de départ » établi d'après les mêmes règles que celles en vigueur pour le territoire et qui seraient communiquées à tous les intéressés. »

M. Giraud a rappelé que la direction du Service de santé au ministère de la Guerre objectait que le principal obstacle au roulement au front tenait à ce qu'on ne pouvait pas remplacer, dans les ambulances, les chirurgiens de carrière par des médecins de régiment non entraînés à la chirurgie.

Le D<sup>r</sup> Peyrot indiqua que le roulement des médecins des corps de troupe pouvait se faire avec le personnel des directions, des groupes de brancardiers, des trains sanitaires, etc.

M. Doisy a insisté sur ce que la Commission d'hygiène avait demandé la relève par catégorie, par compétence. Avec ce système, il n'y a pas de désorganisation des services à craindre, et l'objection du Service de santé

disparaît. Puis, notre confrère résuma la discussion et fit la proposition suivante :

*Demander au gouvernement de poser officiellement ce principe que la relève sur le front devra se faire régulièrement, et conformément à des règles très précises et respectant les compétences nécessaires.*

L'approbation fut unanime.

Pour la seconde question : les soins à donner à la population civile, le D<sup>r</sup> Le Fur communiqua les desiderata des groupements médicaux. Il spécifia qu'avant tout, ils réclamaient la présence de droit des délégués des syndicats médicaux dans la Commission chargée de reconnaître si les soins médicaux faisaient réellement défaut et dans quelles proportions.

Pour la réalisation, il a préconisé l'appel aux confrères du voisinage, aux médecins ayant cessé d'exercer, aux confrères évacués des régions envahies, à des remplaçants demandés aux Facultés ou à la presse médicale. Puis il a communiqué ce vœu de l'Union des syndicats médicaux de France :

« Si les confrères de la région ne peuvent assurer les soins à donner à la population civile, nous demandons que le ministre de la Guerre mette en sursis d'appel, pour une période déterminée (trois mois ou six mois), le médecin le plus âgé ou le plus chargé de famille qui exerçait dans le canton avant la mobilisation.

« Cette mise en sursis d'appel, pratiquée jusqu'à présent pour toutes les professions, ne saurait être refusée pour la profession médicale seule, d'autant plus que cette solution est la seule qui respecte les conditions habituelles de l'exercice de la médecine, permet d'assurer un bon exercice de cet art et satisfait les intérêts des populations civiles. »

Du reste, dès août 1915, la Commission d'hygiène de la Chambre a demandé cette mise en sursis d'appel temporaire, au besoin par roulement, en commençant par les confrères les plus âgés.

Le D<sup>r</sup> Le Fur a fait remarquer que l'utilisation des médecins mobilisés était repoussée par les groupements professionnels parce qu'elle équivalait à la fonctionnarisation de la médecine, c'est-à-dire à un état de choses contraire à l'intérêt des malades et des médecins.

Si cette mesure qui a fait l'objet d'une protestation énergique de l'Union des syndicats médicaux était, malgré tout, imposée, on ne saurait accepter que la population aisée ne rétribue pas le médecin qui lui donne ses soins ; ces honoraires devraient être remis à la « Caisse d'assistance médicale, et de secours de guerre réunis ».

Cette façon d'envisager l'organisation des soins médicaux à la population civile fut acceptée par les deux bureaux, et la Commission d'hygiène s'en inspirera quand elle entendra simultanément le sous-secrétaire d'État à la santé et le directeur de l'hygiène au ministère de l'Intérieur, et invitera à cette séance le groupe médical parlementaire.

Une fois de plus, la prise de contact entre les confrères du Parlement et les délégués médicaux aura été heureuse pour la défense professionnelle. On peut espérer que la Commission d'hygiène de la Chambre enlèvera une solution acceptable de l'organisation des soins médicaux à la population civile. En tout cas, on peut être sûr que son président et ses collègues s'y emploieront de leur mieux.

GRANJUX.

# GLYCÉROPHOSPHATE ROBIN

## GRANULÉ

(Produit physiologique semblable à celui de l'organisme)

*Le premier introduit en thérapeutique en 1887.*

L'acide *glycérophosphorique* découvert par Gobley en 1846 dans la lécithine du jaune d'œuf se trouve normalement dans tous les tissus nerveux de l'économie, dans la moelle, le cerveau, etc.

**C'est la forme chimique des phosphates adoptée par l'organisme. Semblable aux acides gras**, l'acide *glycérophosphorique* forme des sels avec les alcalins, chaux, soude, etc., *identiques aux savons (glycéro-stéarate de soude, etc.)*, c'est ce qui explique la **parfaite assimilation** et **l'innocuité** de ces sels, surtout quand ils sont bien préparés.

Les propriétés thérapeutiques des *glycéro-phosphates* ont été mises en lumière par la communication faite à l'*Académie de Médecine* par le *prof. A. Robin* en 1894.

*Notre préparation chimiquement pure, préparée à froid*, par des procédés spéciaux, conserve toute sa *solubilité dans les liquides aqueux*.

Le **GLYCÉROPHOSPHATE ROBIN** s'emploie sous forme de :

**Granulé** : à la dose de 2 cuillers-mesures dans un peu d'eau à chacun des deux principaux repas.

**Comprimés effervescents** : (sans sucre) se dissolvent en quelques minutes dans l'eau.  
Dose : 4 Comprimés par jour (spécialement pour Diabétiques, etc.)

**Injectable** : Une injection par jour (ampoule 2 c.c.).  
**Croissance, Recalcification, Grossesse, Allaitement**, et contre toutes formes de **Débilités** et d'**Epuisement**.

**LABORATOIRES ROBIN, 13, 15, 31, Rue de Poissy, PARIS**

DÉTAIL : TOUTES PHARMACIES

## CAISSE D'ASSISTANCE MÉDICALE DE GUERRE

Caisse d'assistance médicale de guerre et « Secours de guerre à la famille médicale » réunis, 5, rue de Surène, Paris (VIII<sup>e</sup>). — Le total de la souscription au 15 mai 1916 s'élève à 445 000 francs.

SOUSCRIPTIONS REÇUES DU 1<sup>er</sup> AU 15 MAI 1916.

Ont versé 500 fr. : M<sup>me</sup> L. Fulgence Raymond, Paris. — M. Vernade (Euphrate et Vin), Paris. — Anonyme, (par le Dr Bécélère, de Paris).

A versé 200 francs : P<sup>r</sup> Cruchet, Bordeaux.

A versé 130 fr. : Faculté mixte de médecine et de pharmacie d'Alger (2<sup>e</sup> versement).

A versé 120 fr. : Dr Welti (femme), Paris.

Ont versé 100 fr. : MM. les professeurs et bibliothécaires de l'Université de Toulouse, les secrétaires des Facultés et le personnel du secrétariat de l'Académie de Toulouse. — Société des médecins de l'État civil, Paris. — D<sup>rs</sup> Bézy, Toulouse. — Crépel, Paris. — Escat, Toulouse. — Polack, Paris. — Sargnon, Lyon. — Selle, Paris.

Ont versé 54 fr. : Les médecins de l'ambulance 1/4 S. P. 195.

Ont versé 50 fr. : M<sup>me</sup> Margain, Paris. — D<sup>rs</sup> Arréat, Marseille. — Belgodère, Paris. — Bouquet, Béja (Tunisie). — Chambrette, Paris. — Chenet (Louis), Paris. — Chenet (Henri), Paris. — Gillet (A.), Paris. — Houdart, Tunis (Tunisie). — Lévêque, Togny (Marne). — Mauriac (E.), Bordeaux. — Parent (R.), Paris. — Pinard (F.),

La Cluse (Ain). — Raoult (F.), Vernon (Eure). — Sanière, Figeac (Lot). — Weill (B.), Paris.

Ont versé 45 fr. : Les médecins de l'hôpital 22, à Villers-Cotterets (Aisne).

Ont versé 40 fr. : D<sup>rs</sup> Londe (P.), Paris. — Pradère, Aspet (Haute-Garonne). — Valat, Cahors.

Ont versé 30 fr. : D<sup>rs</sup> Jonesoff, New-York (États-Unis). — Leclercq, Rue (Somme). — Pascault, Cannes (A.-M.).

Ont versé 25 fr. : Dr Larivière, Angers. — Les médecins de l'ambulance 14/4 S. P. 171.

Ont versé 20 fr. : D<sup>rs</sup> Arbois de Jubainville (d'), Paris. — Carel, Lacoux par Chaley (Ain). — Chavoix (J.), Bordeaux. — Maurel, Saint-Chéron (S.-et-O.). — Les médecins de l'ambulance 5/44 S. P. 84. — D<sup>rs</sup> Palvadeau, Challans (Vendée). — Riff (Alf.), Strasbourg. — Sébillotte, Paris. — Simon, Orsennes (Indre). — Touillon (C.), Bourg (Ain).

Ont versé 10 fr. : Société médicale de Bagnères-de-Bigorre (H. P.). — D<sup>rs</sup> Armet (L.), Sallèles (Aude). — Aubry (H.), Nantes. — Bonnaud, Paris. — Borricaud, a.-m. Troupes extérieures du Sud Tunisien. — Boutin (M.), a.-m. d'artillerie, S. P. 113. — Breteau, Bouloire (Sarthe). — Chenouard, Limeray (Indre-et-Loire). — Dupont, Dakar (Sénégal). — Fayard, Niort. — Guillemin, Clermont-Ferrand. — Halsey, Toulouse. — Jeanin, Paris. — Lacrampe-Loustaut, Tournay (Hautes-Pyrénées). — Marquet, Thésée (L. et C.). — Monribot, Montauban (T.-et-G.). — Nauray, Paris. — Neveu (V.),

## LE PLUS PUISSANT MÉDICAMENT VALÉRIANIQUE

Préparation à base de Suc frais de Valériane combiné au Validol.

# Valéromenthol

Odeur et Saveur agréables, agit sûrement et rapidement dans toutes les *Affections nerveuses* :  
*Névrasthénie, Hystérie, Insomnie, Excitabilité nerveuse, Migraines, Palpitations, Toux nerveuse, Asthme nerveux, Vomissements spasmodiques, Gastralgies, etc.*

Dose : 3 à 5 cuillerées à café par jour.

PHARMACIE INTERNATIONALE, 71, Faubourg Saint-Honoré, Paris.

## MÉDICAMENTS MICROBIENS

### Bactériothérapie, Vaccination, Sérothérapie

Par les D<sup>rs</sup> METCHNIKOFF, SACQUÉPÉE, REMLINGER, Louis MARTIN, VAILLARD, DOPTER, BESREDKA, DUJARDIN-BEAUMETZ, SALIMBENI, CALMETTE.

2<sup>e</sup> édition, 1 vol. in-8 de 544 pages, avec 45 figures, cartonné..... 12 fr.

## CAISSE D'ASSISTANCE MÉDICALE DE GUERRE (Suite)

Aizenay (Vendée). — Pignat (A.), Nernier (Haute-Savoie). — Sachnne, Montreuil-sous-Bois (Seine).

Ont versé 5 fr. : M<sup>me</sup> Gobriault (Th.), Lusignan (Vienne). — D<sup>rs</sup> Hoven, médecin adjoint armée belge, H. P. C. de Châteaugiron (Ille-et-Vilaine). — Marchadier, Busnière-Poitevine (Haute-Vienne) (2<sup>e</sup> versement). — Médecin-chef hôpital C. 94, Paramé (Ille-et-Vilaine). — Moret (P.), Bord-Beni-Hindel (Alger). — Parenteau, Paris. — Pelletier, Coligny (Ain). — Sadre, Carmaux (Tarn).

ENGAGEMENTS DE VERSEMENTS MENSUELS REÇUS DU 1<sup>er</sup> AU 15 MAI 1916.

MM. les docteurs: Arbois de Jubainville (d'), Paris, 20.

— Ball, Paris, 10. — Berche (Aymé), (Pas-de-Calais), 5. — Bonnaud, Paris, 10. — Borricaud (mobilisé), 10. — Boutin (mobilisé), 10. — Breteau (Sarthe), 10. — Galvin (Loir-et-Cher), 15. — Gilson (Charente), 5. — Jonessoff, New-York (États-Unis), 10. — Lacharrière (Georges), (Gironde), 10. — Leclercq (Somme), 5. — Lesieur (Ch.) (Rhône), 20. — Marquet (Loir-et-Cher), 10. — Maurel (Seine-et-Oise), 20. — Monnier (Urbain), (Loire-Inférieure), 10. — Moret (Paul) (Alger), 5. — Neveu (V.), (Vendée), 10. — Nicolas (M.), (Guadeloupe), 10. — Rivière (M.), (Gironde), 5. — Sachnne (Seine), 10. — Welti (Paris), 10.

Prière d'adresser les souscriptions à M. le Trésorier (sans indication de nom) de l'Association générale des Médecins de France, 5, rue de Surène, Paris (VIII<sup>e</sup>).

## CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMÉE

REYT (Ferdinand), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 36<sup>e</sup> rég. d'artillerie de campagne : d'un courage à toute épreuve, s'est dépensé sans compter pendant plusieurs jours de bombardement pour donner ses soins aux blessés du groupe ; a été frappé mortellement par un éclat d'obus, dans l'exercice de ses fonctions.

LENOIR (Jean-Dominique-Antoine-François), médecin aide-major du G. B. D. de la ...<sup>e</sup> division d'infanterie : surpris par l'explosion d'un obus qui fit de nombreuses victimes à ses côtés dans le poste de secours, où il se trouvait à demi asphyxié par les gaz, a eu assez d'énergie, une fois revenu à lui, pour oublier son propre état et ne songer qu'à prodiguer ses soins aux blessés qui l'entouraient.

MARTIN (Louis-François-Albert), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe à l'ambulance 9/3 : chirurgien de très haute valeur qui, bien qu'appartenant à la réserve de l'armée territoriale, a demandé, dès le début, à venir sur le front et y est constamment demeuré ; a organisé et dirigé pendant quinze jours, sous un bombardement journalier, un service d'intransportables, et, grâce à son sang-froid et à son intelligence, a su maintenir le moral de tous et obtenir les plus brillants résultats.

PÉAN, médecin auxiliaire, élève à l'école de Lyon, du groupe de brancardiers de la ...<sup>e</sup> division : s'est fait remarquer depuis le commencement de la campagne par son

courage et son dévouement. S'est signalé notamment dans divers combats, où il n'a pas hésité à aller relever des blessés sous le feu de l'ennemi.

ARNAUD (Charles), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 109<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde (E. M. du 6<sup>e</sup> groupe) : médecin d'un dévouement et d'une conscience professionnelle hors de pair. Prévenu qu'une batterie était prise sous un bombardement violent, s'est rendu de suite aux pièces ; blessé en route, a poursuivi sa mission et relevé les blessés sous le feu ; n'a rendu compte de sa blessure que le lendemain, se trouvant dans l'impossibilité de marcher et d'assurer son service.

RALLEY (Bernard-Bénigne), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 60<sup>e</sup> rég. d'infanterie : a assuré, pendant trois jours et par des moyens de fortune, l'évacuation de tous les blessés du régiment, malgré un très violent bombardement, et dans un poste continuellement exposé. Blessé grièvement au moment où, après avoir donné des ordres pour l'évacuation des derniers blessés, il rentrait au poste de secours.

MOURET (Adolphe-Cyprien), médecin principal de 2<sup>e</sup> classe, chef de service de santé de la ...<sup>e</sup> division d'infanterie : chef de service de premier ordre, d'une activité inlassable et du plus beau courage. Pendant les combats de mai, juin et septembre 1915, s'est prodigué sur le champ de bataille sans le moindre souci du danger pour assurer la relève et les soins des blessés.

**DÉPURATEUR, RECONSTITUANT, REMINERALISATEUR**

Goût agréable **MORRHUÉTINE JUNGKEN** Pas de troubles digestifs

**LIQUEUR NON ALCOOLIQUE**  
à base de Glycérine pure  
contenant par cuillerée à soupe :

Iode assimilable.....	0,015 mgr.
Hypophosphites C <sup>és</sup> .....	0,15 centigr.
Phosphate de Soude.....	0,45 —

DOSE : 2 à 3 cuillerées (à soupe ou à café selon l'âge) par jour à la fin du repas.

**RESULTATS CERTAINS**  
dans **LYMPHATISME, CONVALESCENCES, PRÉTUBERCULOSE**

PRIX : 3'60 le Flacon de 600 gr. (réglementé).

**J. DUHÈME, Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe, COURBEVOIE-PARIS.**

## Maladies Microbiennes

Par P. CARNOT

Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris,  
Médecin des Hôpitaux.

7<sup>e</sup> tirage, 1913, 1 vol. in-8 de 268 p., avec 75 fig. noires et colorées, broché : 6 fr. ; cartonné..... 7 fr. 50  
(Nouveau Traité de Médecine et de Thérapeutique)

JACQUES CARLES

Professeur agrégé à la Faculté de Bordeaux  
Médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe aux armées

## Les Fièvres Paratyphoïdes

1916, 1 vol. in-16, cartonné..... 1 fr. 50

**E S T O M A C**

**SEL**  
**DE**  
**HUNT**

GRANULÉ FRIABLE

**Alcalin-Type**  
**Spécialement adapté**  
**à la Thérapeutique**  
**Gastrique.**



**ACTION SURE**  
**ABSORPTION AGRÉABLE**  
**EMPLOI AISÉ**  
**INNOCUITÉ ABSOLUE**



**TOUTES PHARMACIES**

*Echantillons au Corps Médical pour Essais Thérapeutiques.*

Pendant la Guerre, ENVOI GRATUIT de SEL de HUNT (Flacons et  
petites boîtes de poche hors commerce) aux Hôpitaux, Formations Sani-  
taires Militaires et, individuellement, aux Soldats dont l'Adresse  
sera donnée par MM. les Docteurs.

**LABORATOIRE ALPH. BRUNOT = PARIS**  
16, Rue de Boulainvilliers, 16

## NOUVELLES (Suite)

**Hôpitaux de Paris.** — MM. Villejean, pharmacien de l'Hôtel-Dieu, et Léger, pharmacien de l'hôpital Saint-Louis, sont nommés pharmaciens honoraires des hôpitaux.

**Légion d'honneur.** — Sont inscrits au tableau spécial pour *Officier* : M. VIGUIER (Émile-Justin-Jean-Marie), médecin principal de la marine, médecin-chef de l'hôpital maritime de Sidi-Abdallah ; M. AUCHÉ (Auguste), pharmacien en chef de 2<sup>e</sup> classe de la marine, chef du service pharmaceutique à Bizerte ; M. BRUNET (Félix-Louis-Émile), médecin principal de la marine, médecin-chef de l'hôpital complémentaire de Sion.

Pour *Chevalier* :

BIGOT (Edmond-Charles), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie : *médecin d'un dévouement inlassable et d'une rare bravoure. A prodigé des soins aux blessés pendant la nuit du 5 au 6 mai 1916 sous un violent bombardement, et a été lui-même atteint d'une très grave blessure dans les tranchées de première ligne.*

FIGLIER (Henri-François-Charles-Joseph), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 29<sup>e</sup> rég. d'artillerie de campagne, 2<sup>e</sup> groupe : *s'est fait remarquer, en toutes circonstances, par son activité, son zèle et son dévouement. Blessé très grièvement par éclat d'obus, le 11 mai 1916, a fait preuve du plus grand courage.*

LAELERC (Albert-Arsène), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> cl. de territoriale, médecin-chef d'un groupe de brancardiers d'une division : *excellent médecin, montrant beaucoup de zèle, de dévouement et d'activité. Venu aux armées comme médecin d'ambulance et brusquement détaché comme médecin de bataillon en pleine bataille, a eu une excellente attitude. A rempli ensuite les fonctions de chef de service d'un régiment, puis celles de médecin-chef d'un groupe de brancardiers divisionnaires, a rempli ces fonctions avec beaucoup de zèle.*

VIOLLE, médecin de 1<sup>re</sup> classe de réserve de la marine pour services exceptionnels rendus au cours d'une mission à Corfou et en Algérie-Tunisie.

M. LA FOLIE (Alfred-Joseph-Ernest), médecin de 1<sup>re</sup> classe de réserve de la marine ; M. POTEI (René-Adolphe), médecin de 1<sup>re</sup> classe de la marine ; M. MIRGUEY (Charles-François-Marie), médecin de 1<sup>re</sup> classe de la marine ; M. PRIMILAS-LALLEMANT (Jules-Jean-Baptiste-Émile), médecin de 1<sup>re</sup> classe de réserve de la marine ; M. SALADIN (Joseph-Marie), premier maître infirmier, 712, Lorient.

ZELLER (Édouard-François-Xavier), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve, médecin-chef de l'ambulance 10/6 d'une division d'infanterie : *excellent chef de service d'un dévouement admirable. Sur le front depuis le début de la guerre, a toujours fait preuve d'un savoir, d'une activité et d'une endurance remarquables. A rendu les plus grands services, pendant les récents combats, en assurant, en quelques jours, et d'une façon parfaite, le fonctionnement d'une ambulance chirurgicale de première ligne.*

**Médaille militaire.** — MARTÈNE (André-Eugène), aspirant médecin auxiliaire à un groupe de brancardiers d'une division. Élève de l'école de Lyon, 2<sup>e</sup> section d'infirmiers : *a fait preuve, depuis le début de la campagne, d'un dévouement et d'un courage au-dessus de tous les*

*éloges, au cours des différentes relèves en septembre 1914, mars et octobre 1915. S'est particulièrement distingué dans la période du 18 au 27 avril 1916. Dans la nuit du 19 au 20, alors qu'il venait d'être privé d'une partie de son personnel, au début de l'action, a, néanmoins, assuré l'évacuation, sans la moindre perturbation. Le 22 avril, a été fortement commotionné par éclatement d'obus, et a cependant continué son service qu'il a assuré sans fléchir jusqu'au dernier moment. Déjà cité à l'ordre.*

BARTHÉLEMY (Louis), médecin auxiliaire à un groupe de brancardiers : *médecin auxiliaire sérieux et très dévoué qui a toujours rempli ses fonctions avec beaucoup de zèle. A été grièvement blessé le 21 février 1916. Amputé de la jambe gauche.*

MOZER (Marius-Paul-Émile), médecin auxiliaire à la 1<sup>re</sup> compagnie du 161<sup>e</sup> rég. d'infanterie : *médecin auxiliaire qui a fait preuve de courage et d'abnégation en partant avec le régiment, quoique souffrant d'une fracture du pied. Au combat du 22 août 1914, est resté toute la journée avec beaucoup de courage, dans un village violemment bombardé, à panser des blessés dans le poste de secours de son bataillon qu'il n'a pas voulu abandonner. A été très grièvement blessé à la tête.*

**Service de santé militaire.** — Sont nommés :

Au grade de médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve : M. le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe CATTAN (Albert-Daniel), 11<sup>e</sup> compagnie de sapeurs télégraphistes, désigné comme médecin-chef d'une ambulance.

Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve (à titre temporaire), les médecins auxiliaires : M. CAMBOURNAC (Clément-Laurent), G. B. de la 37<sup>e</sup> division d'infanterie ; M. FRESNEY (Henri-Louis-Pierre), 35<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale ; M. LÉDUC (Maurice), 327<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale (à titre définitif) : M. le médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe, à titre temporaire, ROUSSEAU (Louis-Victor), gouvernement militaire de Paris.

Au grade de médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale, les médecins aides-majors de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale dont les noms suivent (pour prendre rang du 17 août 1915) : M. GRAILLOT (Pierre-Paul), 13<sup>e</sup> région ; (pour prendre rang du 2 octobre 1915) : M. RIVIÈRE (Edmond-Charles-Émile), 10<sup>e</sup> région ; M. ALPHAND (Charles-Victor), 9<sup>e</sup> cuirassiers ; M. BARBAUX (Théodule-Georges-Joseph-Émile), 4<sup>e</sup> région.

Au grade de pharmacien aide-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve, les pharmaciens aides-majors de 2<sup>e</sup> classe de réserve dont les noms suivent (pour prendre rang du 29 décembre 1914) : M. L'AVOCAT (Léon-Pierre), train sanitaire I. II. 14 ; (pour prendre rang du 7 août 1915) M. MERLIN (Félix-Félix), 21<sup>e</sup> région ; (pour prendre rang du 2 octobre 1915) : M. CHRÉTIEN (Émile-Eugène), ambulance 4/5 ; M. DUJARDIN (Francis-Louis), 14<sup>e</sup> région ; M. DE GENISSIAZ (Camille-Jean-Marie), ambulance 2/64 ; M. GUÉLY (Petrus-Philippe-Joseph), ambulance 2/14 ; M. ROCHEREAU (Pierre-Maurice), ambulance 5/60 ; M. MURAT (Marcel), G. B. D. de la 131<sup>e</sup> division ; M. DABADIE (Jean-Hippolyte-Georges), ambulance 10/18 ; M. FIDELIS (Edmond-Charles-Arthur), ambulance 6/15.

# NOUVEAU TRAITÉ de MÉDECINE et de Thérapeutique

Publié en fascicules sous la direction de MM.

A. GILBERT

ET

P. CARNOT

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS  
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

PROFESSEUR AGRÉGÉ A LA FACULTÉ DE MÉDECINE  
DE PARIS

Avec la collaboration de MM.

Achard, Aubertin, Auché, Aviragnet, Babonneix, Ballet, Balzer, Barbier, Barth, L. Bernard, Bezançon, Boinet, Bouilloche, P. Carnot, Cartaz, Castex, Chauffard, P. Claisse, Claude, Courmont, Cruchet, Dejerine, Deschamps, Dupré, L. Fournier, Gaillard, Gallois, M. Garnier, Gaucher, Gilbert, Gouget, Grasset, Guiart, Hallopeau, Hayem, Herscher, Hudelo, Hutinel, Jacquet, Jeanselme, Kilppel, M. Labbé, Laederich, Laignel-Levastine, Lancereaux, L. Landouzy, Lannois, Laveran, Le Fur, Le Noir, Lereboullet, Lévi, Letulle, L. Levi, Lion, Marfan, Marie, Marinesco, Menetrier, Méry, Milian, Mosny, Netter, Parmentier, Pitres, Raugier, Raymond, Richardière, Roger, Roque, Sainton, Sérleux, Sicard, A. Siredey, Surmont, J. Teissier, Thoinot, A. Thomas, Triboulet, Vaillard, Vaquez, Villaret, E. Well, Widal, R. Wurtz.

1. Maladies microbiennes en général, 8 <sup>e</sup> tirage (272 pages, 75 figures noires et coloriées).....	6 »		
2. Fièvres éruptives, 7 <sup>e</sup> tirage (258 pages, 8 figures).....	5 »		
3. Fièvre typhoïde, 7 <sup>e</sup> tirage (312 pages, 32 figures).....	6 »		
4. Maladies parasitaires communes à l'Homme et aux Animaux (Tuberculose, morve, charbon, rage, etc.). 4 <sup>e</sup> tirage (566 pages, 81 figures).....	10 »		
5. Paludisme et Trypanosomiase, 7 <sup>e</sup> tirage (150 pages, 20 figures).....	3 »		
6. Maladies exotiques, 5 <sup>e</sup> tirage (440 pages, 29 figures).....	8 »		
7. Maladies vénériennes, 9 <sup>e</sup> tirage (330 pages, 20 figures).....	7 »		
8. Rhumatismes et Pseudo-Rhumatismes, 7 <sup>e</sup> tirage (164 pages, 18 figures).....	3 50		
9. Grippe, Coqueluche, Oreillons, Diphthérie, 6 <sup>e</sup> tirage (172 pages, 6 figures).....	3 50		
10. Streptococcie, Staphylococcie, Pneumococcie, Colibacillose, etc., 5 <sup>e</sup> tirage (149 p., 18 fig.).....	3 50		
11. Intoxications, 3 <sup>e</sup> tirage (352 pages, 6 figures).....	6 »		
12. Maladies de la nutrition (diabète, goutte, obésité), 3 <sup>e</sup> tirage (378 pages, 15 figures).....	7 »		
13. Cancer (662 pages, 114 figures).....	12 »		
14. Maladies de la Peau, 2 <sup>e</sup> tir. (560 p., 200 fig.).....	12 »		
15. Maladies de la Bouche, du Pharynx, etc., 3 <sup>e</sup> tirage (284 pages, avec figures).....	5 »		
16. Maladies de l'Estomac (688 p. avec 91 fig.).....	12 »		
17. Maladies de l'Intestin, 4 <sup>e</sup> tirage (525 pages, 96 figures).....	9 »		
18. Maladies du Péritoine (324 pages, fig.).....	5 »		
19. Maladies du Foie et de la Rate.....			
20. Maladies des Glandes salivaires et du Pancréas (352 pages, avec 60 figures).....	7 »		
21. Maladies des Reins (462 pages, 76 fig.).....	9 »		
22. Maladies des Organes génito-urinaires, 6 <sup>e</sup> tirage (464 pages, 67 figures).....	8 »		
23. Maladies du Cœur.....			
24. Maladies des Artères et de l'Aorte, 3 <sup>e</sup> tirage (480 pages, 63 figures).....	8 »		
25. Maladies des Veines et des Lymphatiques (169 p., 32 fig.).....	4 »		
		26. Maladies du Sang.....	
		27. Maladies du Nez et du Larynx, 2 <sup>e</sup> tirage (277 pages, 65 figures).....	5 »
		28. Sémiologie de l'Appareil respiratoire, 2 <sup>e</sup> tirage (180 pages, 109 figures).....	5 »
		29. Maladies des Poumons et des Bronches (860 pages, 50 figures).....	16 »
		30. Maladies des Plèvres et du Médiastin.....	
		31. Sémiologie nerveuse (629 pages, 129 fig.).....	12 »
		32. Maladies de l'Encéphale.....	
		33. Maladies mentales.....	
		34. Maladies de la Moelle épinière (839 pages, 420 figures).....	16 »
		35. Maladies des Mèninges. (382 pag., 49 fig.).....	8 »
		36. Maladies des Nerfs périphériques.....	
		37. Névroses.....	
		38. Maladies des Muscles (170 pages, 76 fig.).....	5 »
		39. Maladies des Os. (755 pages, 164 fig.).....	15 »
		40. Mal. du Corps thyroïde et des Capsules surrénales.....	

Le *Nouveau Traité de Médecine et de Thérapeutique* est le premier ouvrage français qui paraisse en fascicules séparés, formant chacun un tout complet, et constituant ainsi en même temps que le *livre de médecine complet du savant, le guide journalier du praticien*. Le succès considérable qui a accueilli cette innovation a obligé les éditeurs à faire mieux encore; aussi chaque nouveau fascicule est-il en progrès sur les précédents par ses qualités pratiques, sa mise au point exacte de la science actuelle et aussi, par sa forme, notamment par son illustration toujours plus développée.

MM. GILBERT et CARNOT ont voulu que le *Nouveau Traité de Médecine et de Thérapeutique* soit le *Traité de Médecine perpétuel du XX<sup>e</sup> siècle*; aussi grâce à la haute compétence des collaborateurs, suivant l'énorme mouvement scientifique actuel, le *Nouveau Traité de médecine* est *perpétuellement mis au courant*. A chaque tirage les fascicules sont revus en tenant compte des derniers progrès scientifiques.

**CHAQUE FASCICULE SE VEND SÉPARÉMENT**

Chaque fascicule se vend également *cartonné* avec une augmentation de 2 francs par fascicule.

31 fascicules sont en vente au 1<sup>er</sup> juillet 1916.

## MÉDECINE PRATIQUE

### LA POSOLOGIE DE LA DIGIFOLINE

On sait que la digifoline, qui contient l'ensemble des principes cardio-actifs de la feuille de digitale (digitoline + digitaléine), mais est privée des substances nuisibles ou inutiles qui les y accompagnent, présente sur la feuille de digitale certains avantages, et sur la digitoline cristallisée une modalité d'action un peu différente, qui font que nombre de praticiens la préfèrent à la première parce que mieux tolérée et d'un dosage plus rigoureux, à la seconde dans certains cas donnés, en particulier lorsqu'il s'agit de régulariser le rythme cardiaque et d'activer, par une diurèse abondante, la résorption des œdèmes.

A quelles doses convient-il alors de prescrire la digifoline? La posologie de cette préparation est très simple, puisqu'elle correspond poids pour poids à la feuille de digitale titrée, mais la feuille de digitale, autrefois si usitée, étant maintenant quelque peu délaissée, nous allons mentionner rapidement les effets qu'il est permis d'attendre des différentes doses thérapeutiques de la digifoline.

Dans les palpitations, quand une origine cardiaque les produit, la digifoline administrée à titre de médicament, à la dose de 0<sup>gr</sup>,10 par jour (un comprimé), calme l'agitation cardiaque et fait disparaître tous les accidents.

Dans l'hyposystolie, on prescrira 10 centigrammes (un comprimé) pendant dix jours, interrompre trois à cinq jours, et reprendre dix jours; l'oppression ne se

montre plus, le pouls se relève, les œdèmes disparaissent et le malade se croit guéri.

Dans l'asystolie, mêmes précautions si le foie est gros. Le remède peut alors être employé sous forme d'injections par voie sous-cutanée, ou même intraveineuse si l'état est grave. Ch. Piessinger a montré les avantages des injections sous-cutanées de digitale dans les gros foies. On injectera une, deux ou même trois ampoules de digifoline à 1 centimètre cube le premier jour, autant le lendemain, puis une à deux les jours suivants.

Dans le rétrécissement mitral, même en dehors de tout fléchissement du myocarde, la digifoline sera donnée à la dose quotidienne de 0<sup>gr</sup>,10 (un comprimé), pendant trois ou quatre jours par semaine.

Au cours des myocardites infectieuses, la digifoline pourra rendre de grands services chez les malades intoxiqués. Elle sera donnée par voie stomacale ou en injection sous-cutanée; jamais plus de 10 centigrammes (un comprimé), ou une ampoule de 1 centimètre cube. En même temps, dans tous les cas, repos au lit, et régime de réduction lacto-hydrique suivant les règles prescrites par les cardiologues.

Telles sont les doses maniables de ce nouveau dérivé de la digitale, qui permettra d'obtenir avec une grande constance les effets de la médication digitalique sans les inconvénients d'ordre digestif ou de variabilité que présente parfois l'infusion ou la macération de feuilles.

La digifoline est fabriquée par les laboratoires Ciba, à Saint-Pons (Rhône), qui en tiennent gracieusement des échantillons à la disposition du corps médical.

### Réabonnements aux journaux suivants dont la publication est régulièrement continuée en 1916

<b>Annales d'Hygiène publique et de Médecine légale,</b>	Abonnem. annuel, Paris, 22 fr. Départements, 24 fr.; Union postale .....	25 fr. »
<b>Archives des Maladies du Cœur, des Vaisseaux et du Sang,</b>	publiées sous la direction de D <sup>r</sup> H. VAQUEZ. Abonnement annuel : France, 20 fr.; Etranger .....	22 fr. »
<b>Nourrisson (Le).</b>	Revue publiée sous la direction du professeur A.-B. MARFAN. Abonnement annuel : France, 12 fr.; Etranger .....	14 fr. »
<b>Vie Agricole et Rurale (La),</b>	revue hebdomadaire. Abonnement annuel : France .....	12 fr. »
	Etranger .....	15 fr. »

### ÉTABLISSEMENTS THERMAUX OUVERTS EN 1916

**DAX (Landes)**  
ÉTABLISSEMENT THERMAL ET GRAND HOTEL  
DES BAINOTS  
OUVERT TOUTE L'ANNÉE  
TRAITEMENT DU RHUMATISME ET DE SES DIVERSES MANIFESTATIONS  
Par les **BOUES VÉGÉTO-MINÉRALES**  
Docteur Ch. LAVIELLE, Médecin-Directeur.  
Docteur Louis LAVIELLE, Médecin-Adjoint.

---

PRIX DE LA PENSION : à partir de 9 fr. par jour et par personne.  
Envoi franco de Prospectus. S'adresser au Gérant.  
DAX : D<sup>r</sup> Ch. Lavielle, D<sup>r</sup> Louis Lavielle.

L'ÉTABLISSEMENT THERMAL  
**de ROYAT**  
*est ouvert en 1916*

**VICHY**  
Hôtel du Parc. (Aletti, directeur.)  
Hôtel Majestic. (Aletti, directeur.)

**VITTEL.** Voir annonce spéciale.



## CHRONIQUE DES LIVRES

*Guide de rééducation physique en groupe, méthode de gymnastique rééducative pour les blessés militaires*, par les D<sup>rs</sup> GUILBERT et MAUCURIER. 1916, 1 vol. in-8 avec 59 figures, 2 fr. 50. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs, à Paris.)

Le traitement des séquelles de blessures de guerre est un des problèmes les plus palpitants de l'heure présente ; nul doute que toutes les méthodes physiothérapeutiques doivent concourir pour réduire au minimum ou faire disparaître les raideurs, les paralysies, les atrophies consécutives aux traumatismes. Pour toute une catégorie de blessés, la rééducation est la méthode thérapeutique la plus rapide comme la plus susceptible d'émulation, si elle est bien appliquée. Le livre de MM. Guilbert et Maurier a pour but de faire connaître ses règles et ses lois et de servir de guide à tous ceux qui voudront l'appliquer aux blessés réunis par groupes. Il se divise en trois parties : la première est un véritable manuel d'éducation physique général ; la deuxième s'occupe de la répartition des blessés ; dans la troisième sont exposés les plans des diverses leçons rééducatives. La grande compétence des deux auteurs, dont l'un est chargé du service de kinésithérapie à l'hôpital militaire du Grand-Palais et dont l'autre est professeur d'éducation physique au collège Chaptal, est un sûr garant de la valeur très réelle de cet ouvrage.

E. A.-W.

*Nouveau Traité de chirurgie* de LE DENTU et PIERRE DELBET, t. XXVIII. *Maladies de l'anus et du rectum*, par PIERRE DELBET et BRÉCHOT. 1916, 1 vol. gr. in-8 de 290 pages avec 66 fig. dans le texte, 8 fr. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs, à Paris.)

Les noms du professeur de clinique chirurgicale de Necker et de son distingué collaborateur nous sont un sûr garant de la valeur de cet ouvrage.

Depuis le livre de Quénu et Hartmann, il n'avait point paru en France de monographie complète sur les *Maladies de l'anus et du rectum*. Bien qu'il n'y ait point eu dans la symptomatologie ou le traitement de ces affec-

tions de changements très notables, une mise au point nouvelle s'imposait, tant par suite du perfectionnement de l'observation clinique grâce à la rectoscopie que par suite des progrès de la chirurgie rectale.

Tout serait à louer dans ce livre où l'élégance de la forme ne le cède en rien à la solidité du fond, où le sens chirurgical le plus affiné s'allie à l'érudition la plus sûre. L'ouvrage débute par un excellent chapitre de sémiologie.

La description des rectites mérite une mention spéciale ; les études antérieures si originales du P<sup>r</sup> Pierre Delbet lui ont permis d'attribuer à ce chapitre de la pathologie rectale une ampleur et un intérêt tout particuliers.

Le livre se termine par une description très complète du cancer du rectum et de son traitement chirurgical ; près de 50 pages avec de nombreuses figures sont consacrées à ce traitement dont l'importance est si grande et l'exposé est fait avec cette précision qui est le « vernis des maîtres ».

ALBERT MOUCHET.

*Nouveau Traité de chirurgie* de LE DENTU et PIERRE DELBET, tome IV. *Fractures. Fractures du membre inférieur*, par J. TANTON. 1916, 1 vol. gr. in-8 de 620 pages avec 371 fig. dans le texte, 20 fr. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs, à Paris.)

Ce volume des fractures du membre inférieur fait suite à celui des *Fractures en général et Fractures du membre supérieur* qui fut rédigé l'an passé si magistralement par M. Tanton. Les mêmes éloges doivent être adressés à ce nouveau volume : même clarté d'exposition, même richesse de figures, même mise au point parfaite.

On y verra le souci constant de l'auteur de répondre aux désirs de l'érudit et de praticien et de recouvrir ce sujet un peu ingrat d'un vernis d'élégance qui rend attrayante la lecture de l'ouvrage.

M. Tanton vient de combler une lacune de notre littérature médicale française à laquelle il manquait depuis la radiographie un Traité des fractures.

ALBERT MOUCHET.

1913. GAND 1 MÉD. D'OR — Produit exc<sup>l</sup> français — DIPLOME D'HONNEUR : LYON. 1914

### NÉVROSTHÉNINE FREYSSINGE

Gouttes de glycérophosphates alcalins (éléments principaux des tissus nerveux)

Convalescences, Surmenage, Dépressions nerveuses

xv à xx gout. à ch. repas. — 6, Rue ABEL, PARIS — Le Fl. 3 fr. — Ni sucre, ni chaux, ni alcool.

Ch. LOREAU

**INSTRUMENTS ET APPAREILS  
MÉDICO-CHIRURGICAUX**

3 bis, RUE ABEL — PARIS

Tél. Roq. 41.85

INCONTINENCE

### D'URINE

Guérie par les Globules NÉRA

1 à 3 globules par jour

Rapports élogieux de chefs de Cliniques

Dépot : Pharmacie centrale de France à Paris

Préparateur : BUROT, spécialiste à Nantes

*Artério-Sclérose  
Presclérose, Hypertension  
Dyspepsie, Entérite  
Néphro-Sclérose, Goutte  
Saturnisme*

## MINÉRALOGÈNE BOSSON

Silicate de Soude titré et soluble

**NOUVEL ET LE MEILLEUR DES HYPOTENSEURS**

Littérature et Échantillons : VIAL, 4, Place de la Croix-Rousse, LYON

## VARIÉTÉS

## CHIRURGIE MILITAIRE D'AUTREFOIS

Par le Dr GUSTAVE RIVIER  
Aide-major de réserve

Ces jours-ci, parcourant d'un doigt distrait le rayon des vieux auteurs — c'est le seul travail encore permis à un convalescent, — j'évoquais ces temps où nos aïeux dans l'art de guérir, malgré la courte vue de leurs connaissances et l'insuffisance de leur outillage, luttèrent contre les accidents de la machine humaine. C'est ainsi que j'appris comment, par un moyen tout primitif, on s'efforçait jadis de drainer les plaies et d'en tarir les épanchements : je veux dire la succion.

Il est vrai qu'aucun geste n'est plus naturel que d'appliquer la bouche, appareil d'aspiration toujours à la portée et d'une certaine propreté, sur une érosion, une plaie superficielle, surtout si elle siège aux mains. Il faut n'avoir jamais vu de couturières — honni soit qui mal y pense ! — pour ne pas connaître le réflexe qui suit aussitôt les coups d'aiguille.

C'est bien un réflexe, car il s'agit là d'un instinct dont les animaux nous fournissent la preuve : c'est en léchant leurs plaies qu'ils en préparent la guérison. Et, que ce soit l'excellence du procédé ou la résistance naturelle du sujet à l'infection, on doit reconnaître que les résultats sont remarquables. Je ne sais par quels pansements capitonnés les vétérinaires parviennent à défendre les sutures de leurs opérés contre l'instinct plus fort que tout. Il me souvient qu'ayant opéré une chienne de chasse d'une tumeur de la mamelle, ce fut en vain que par deux fois je suturai la plaie opératoire. Les agrafes métalliques ne résistèrent pas mieux aux dents de la bête qu'un surjet de crins de Florence. Elle ne fut satisfaite que lorsqu'elle put largement lécher la plaie, et je dois dire que la cicatrisation fut rapide.

C'est d'ailleurs une croyance universellement répandue que traduit ce proverbe répandu en Bourgogne : « La langue d'un chien vaut visite de médecin. » Rien d'étonnant donc à ce que l'homme ait de tout temps suivi l'instinct animal.

Sans vouloir remonter trop loin, nous savons qu'au moyen âge et jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, c'était le plus clair du savoir de ces malheureux chirurgiens-barbiers qui, sous

le sobriquet dérisoire de *sangsues de chiens*, couraient à la suite des bandes de routiers. Ils l'accompagnaient, pour plus d'effet, de paroles magiques et de gestes rituels. Ces pratiques s'étaient perpétuées intactes même après l'institution des chirurgiens-majors de régiment par Louis XIV.

En 1779, en effet, un des plus grands dignitaires de la chirurgie militaire, Helvetius, médecin inspecteur général des hôpitaux de Flandre, ne dédaigne pas d'étudier cette méthode dans son *Traité des maladies*. Au chapitre *Pour traiter les playes et les contusions*, après avoir initié le lecteur à la préparation et aux propriétés de la *boule médicamenteuse, des emplâtres agglutinatifs, du baume de la Mecque* et autres topiques, il en arrive à la *curation des playes par le succement*.

Il se hâte d'abord de faire justice des « superstitions qu'on y pratique inutilement ». S'étant ainsi lavé de toute complicité avec ces basses cérémonies, il examine les indications de la méthode. Elle ne convient point, dit-il, dans les plaies qui tendent de haut en bas, dans celles où les capacités contiennent du sang épanché, dans les ouvertures de vaisseaux considérables et dans les plaies où les intestins sont percés. Si l'on a quelque secours à en attendre, ce sera par contre dans les plaies récentes, tendant de bas en haut, à condition toutefois d'appliquer aussitôt après l'opération un emplâtre agglutinant.

Il serait enfin à souhaiter que cette pratique « ne se fit jamais que par le conseil et en présence d'un chirurgien habile ; instruit par son art, il prévendrait facilement les inconvénients dont cette pratique peut être suivie et ne ferait pas sucer indifféremment toutes sortes de playes, ainsi que font les successeurs de profession, qui n'ont aucune teinture de chirurgie ».

Nous voilà fixés. C'étaient des rebouteux, probablement des barbiers à la suite des régiments, peut-être des soldats eux-mêmes qui opéraient. Le service de santé, bien insuffisant, tolérait ces auxiliaires, qui devaient d'ailleurs gagner la confiance des hommes par les pratiques de sorcellerie dont ils savaient s'entourer.

Ne nous hâtons pas de hausser les épaules. Il est bien certain que cela ne valait pas un large débridement et une désinfection précoce, mais était-ce beaucoup plus funeste que le dogme de l'abstention systématique qu'on enseignait, il n'y a pas encore bien longtemps ?



## Le Diurétique rénal

par excellence

## SANTHÉOSE

LE PLUS FIDÈLE, LE PLUS CONSTANT  
LE PLUS INOFFENSIF DES DIURÉTIQUES  
L'Adjuvant le plus sûr des Cures de Déchloration

SOUS SES QUATRE FORMES

## PURE

Le médicament régulateur par excellence, d'une efficacité sans égale dans l'artério-sclérose, la présclérose, l'albuminurie, l'hydropisie.

## PHOSPHATÉE

L'adjuvant le plus sûr des cures de déchloration, le remède le plus héroïque pour le brightique comme est la digitale pour le cardiaque

## CAFÉINÉE

Le médicament de choix des cardiopathies, fait disparaître les œdèmes et la dyspnée, renforce la systole, régularise le cours du sang.

## LITHINÉE

Le traitement rationnel de l'arthritisme et de ses manifestations ; juggle les crises, enraye la diathèse urique, solubilise les acides urinaires

DOSES : 2 à 4 cachets par jour. — Ces cachets sont en forme de cœur et se présentent en boîtes de 24. — Prix 5 fr.

PRODUIT FRANÇAIS

4, rue du Roi-de-Sicile  
PARIS

PRODUIT FRANÇAIS

## NOUVELLES

**Morts au champ d'honneur.** — M. Robert, pharmacien à Limoges, lieutenant d'infanterie, tué par un éclat d'obus. — M. Amilcare Mazzini, étudiant en médecine de la Faculté de Paris, tué dans les combats du Trentin.

**Nécrologie.** — Le Dr André-Émile Bozonet, ancien interne des hôpitaux de Paris, médecin honoraire de l'hôpital de Belley; il était le beau-père de M. le Dr Auguste Pasquier, ex-chef de clinique otologique à l'Institution nationale des sourds-muets. — Le Dr Desaiivre, ancien conseiller général du Poitou. — Le Dr Paul Latteux, chef du laboratoire de la clinique gynécologique de l'hôpital Broca, décédé à l'âge de 76 ans. — Le Dr Léon-Louis-Charles DELARUE, chirurgien en chef honoraire de l'hôpital de Dieppe, décédé à l'âge de 72 ans.

**Mariages.** — M. le Dr René-Vincent Carol, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, et M<sup>lle</sup> Marie Pétrocoquine. — M. le Dr Stiévenard (de Bruxelles), médecin-major attaché à la base navale de Calais, et M<sup>lle</sup> Feyler (de Genève), fille du colonel Feyler, le critique militaire bien connu. — M. Jean Blanchon, médecin auxiliaire au 4<sup>e</sup> régiment de génie, et M<sup>lle</sup> Louise Popélin, docteur en médecine. — M. le Dr Jean Pignot, ancien interne des hôpitaux de Paris, aide-major aux armées, et M<sup>lle</sup> Germaine Meillère, fille du Dr Meillère, membre de l'Académie de médecine.

**Service de santé.** — Sont nommés :

*Au grade de médecin-major de 1<sup>re</sup> classe* (à titre temporaire), les médecins-majors de 2<sup>e</sup> classe : M. GAY-BONNET (Charles-Yrieix-Jean-Bernard), chef de service à l'hôpital temporaire n° 1 A. O.; M. AUBERT (Louis-Edmond-Jean), chef de service à l'hôpital temporaire n° 3 A. O.

*Au grade de médecin-major de 2<sup>e</sup> classe* (à titre temporaire), les médecins aides-majors de 1<sup>re</sup> classe : M. GUILLÉMOT (Yves-Marie), médecin-chef de service au 286<sup>e</sup> rég.

territorial d'infanterie; M. MEYSSAN (Pierre-André), médecin-chef de service au 80<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie; M. NÉL (Raoul-Gaston), médecin-chef de service au 76<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe* (à titre temporaire), les médecins auxiliaires : M. PÉGAZ-TOUQUET (Jules-Albert), 29<sup>e</sup> division d'infanterie; M. CRIVELLI (Louis-Pierre-Arthur), 142<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. DELBOS (Louis-Claude-Gaston), compagnie 28/4 du génie; M. GRAS (Marcel), 11<sup>e</sup> bataillon de chasseurs; M. JULIEN (Félix), 27<sup>e</sup> bataillon de chasseurs; M. LAVILLE (Paul-Louis-Pierre), 64<sup>e</sup> bataillon de chasseurs; M. SCHWARZ-FELD (Albert), 64<sup>e</sup> bataillon de chasseurs; M. FONTAINE (Maurice), 71<sup>e</sup> division d'infanterie; M. GAND (Pierre-Marie-Joseph), 147<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. LHOMME (Jean-Baptiste-Joseph), 351<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. GUILLAUD (Louis), ambulance 14/5; M. DUPONT (Pierre-Jean), groupe de brancardiers de la 29<sup>e</sup> division d'infanterie; M. DULOUT (Maurice-Raphaël), 165<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. PINATEL (Marie-Joseph-Jean-Fernand), 165<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. WITAS (Paul-Louis), 29<sup>e</sup> division d'infanterie; M. DUFOURG (Jean), 33<sup>e</sup> corps d'armée; M. BIBARD (Jean), 33<sup>e</sup> corps d'armée; M. ROBINEAU (Gaston-Charles-André-Marcel), 33<sup>e</sup> corps d'armée; M. LÉCHAUX (Jules), 33<sup>e</sup> corps d'armée; M. PARCHEMINÉY (Georges), 33<sup>e</sup> corps d'armée; M. LEMPERIÈRE (Jean), 33<sup>e</sup> corps d'armée; M. BARÉ (Jean-Jules), 91<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. ARCHIMBAUD (Michel-Parfait), médecin auxiliaire à la 16<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. BAC (Auguste-Adolphe), médecin auxiliaire au 5<sup>e</sup> bataillon de chasseurs (camp de Baldahon); M. BANCIS (Emmanuel), médecin auxiliaire à la 25<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. CANDAU (Valère-Henry), médecin auxiliaire à la 18<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. BARDY

# DIGITALINE crist.<sup>ee</sup>

Académie de Médecine de Paris.

Prix Orfila (6,000 fr.)  
Prix Desportes.

SOLUTION au millième  
GRANULES BLANCS  
au 1/4 de milligr.  
GRANULES ROSES  
au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
AMPOULES au 1/4 de milligr.  
AMPOULES au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
49, Boul. Port-Royal, Paris.

# NATIVELLE



**VAL-MONT-LA COLLINE** SUR MONTREUX-TERRITET

600-660 M. d'altitude avec très belle vue sur le lac Léman.

ÉTABLISSEMENTS MÉDICAUX ET MAISONS DE RÉGIMES

Traitement diététique et physiothérapique des maladies de la nutrition (arthritisme, goutte, diabète, obésité, amaigrissement, anémie, etc.), des affections des organes digestifs (estomac, intestins, foie); des maladies des reins et des troubles de la circulation.

HYDROTHERAPIE, ÉLECTROTHERAPIE, MASSAGE, RADIOTHÉRAPIE

5 Médecins et un chimiste attachés aux établissements. Docteur Widmer, Médecin-Directeur.

Ch. LOREAU

**INSTRUMENTS ET APPAREILS  
MÉDICO-CHIRURGICAUX**

3 bis, RUE ABEL — PARIS

Tél. Rog. 41.85

O. JOSUÉ

**La Sémiologie Cardiaque  
ACTUELLE**

**Les localisations cardiaques**

1914, 1 vol. in-16 de 96 p. avec figures, cartonné. 1 fr. 50  
(Actualités Médicales)

## NOUVELLES (Suite)

(Ulysse-Albert), médecin auxiliaire à la section de marche des T. O. M. ; M. BAZIN (André-Paul), médecin auxiliaire à la 3<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. BERTHELOT (Désiré-Armand-Noël), médecin auxiliaire au 131<sup>e</sup> rég. d'infanterie (dépôt) ; M. FRILLEY (Louis-Charles-François), médecin auxiliaire à la 10<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. JOLY (Marcel-Louis), médecin auxiliaire au 86<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde ; M. LAMARE (Jean-Paul-Emmanuel), médecin auxiliaire à la 22<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. LAPLANCHE, médecin auxiliaire au 11<sup>e</sup> rég. colonial (Indo-Chine) ; M. LONG (Georges-Jules-Emmanuel), médecin auxiliaire à la 18<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. LE MARCHAND (Émile-Charles), médecin auxiliaire au 1<sup>er</sup> rég. du génie ; M. MALGAT (Jean-Antoine-Louis-Joseph), médecin auxiliaire à l'hôpital mixte de Nevers ; M. MONPROFIT (Louis-Adrien-Henri), médecin auxiliaire au 122<sup>e</sup> rég. d'infanterie (dépôt) ; M. PAULHIAC (Pierre-Antoine-Martial), médecin auxiliaire à la 12<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. PERCEROT (Marie-Constant-Virgile), soldat à la 7<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. RAYMOND (François), médecin auxiliaire à la 15<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. ROSNOBLET (Joseph-Angel-François), médecin auxiliaire à la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. ROQUETTE (Joseph-Antoine-Philippe-Jean), soldat à la 16<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. THOMAS (Frédéric-Marie-Maxime), médecin auxiliaire à la 5<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. VIGNAL (Adrien-Léon), médecin auxiliaire au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie (dépôt) ; M. VILLON (Pierre-Claude-Hyacinthe), médecin auxiliaire au 7<sup>e</sup> bataillon de chasseurs (dépôt) ; M. BABOU (Alexandre-François), soldat à la 16<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. BOMPART (Auguste-Antoine), soldat à la 16<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. DELCROS (Jacques-Marie-Honoré), soldat à la 16<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. DUPOUY (Franc-René-Marie), soldat à la 17<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. EYRAUD (Jules-Marius), soldat à la 7<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. LONG (Henri-Marie-Pie), soldat à la 15<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. POUSSIN (Raoul-Pascal-Henri), soldat à la 4<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. REYGASSE (Joseph-Auguste), soldat à la 17<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. RINN (Paul), médecin auxiliaire à la 13<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. ROUË (Louis-Marie), soldat à la 4<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. SARAZIN (Pierre-Paul), soldat à la 3<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. INFERNET (Paul-Auguste-Louis), médecin auxiliaire au 163<sup>e</sup> rég. d'infanterie (dépôt) ; M. JOUVENET (Nicolas-Henri), médecin auxiliaire au 1<sup>er</sup> escadron du train des équipages à Ribérac ; M. JULIA (Louis-François-Joseph), médecin auxiliaire au 63<sup>e</sup> rég. d'infanterie (dépôt) ; M. LÉSCEL-LIER (Marius-Maurice-Claude), médecin auxiliaire au 35<sup>e</sup> rég. d'infanterie (dépôt) ; M. DE LYLLÉ (Pierre-Jacques-Henri), médecin auxiliaire à l'hôpital complémentaire n° 20, à Quimper ; M. PITRE (Charles-Marie-Joseph-Alexis), médecin auxiliaire à la compagnie 7/13 du génie, en convalescence à Bourg, 1, rue Bourmayer ; M. SOURDOIS (Joseph-Pierre-Henri), médecin auxiliaire à la section de marche d'infirmiers militaires des T. O. M. O. ; M. VINCENT (Émile-Auguste), médecin auxiliaire au 58<sup>e</sup> rég. d'infanterie (dépôt) ; M. DURAND-VIEL (Paul-Amédée-Georges), médecin auxiliaire à la 3<sup>e</sup> section

d'infirmiers militaires ; M. FLAMAND (Claude), soldat à la 24<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. JOUGLARD (Jean-Jules), médecin auxiliaire au 4<sup>e</sup> rég. d'artillerie (dépôt) ; M. DE LACOMBE (Gabriel-Frédéric), soldat à la 4<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. LHOMME (Joseph-Henri), soldat à la 7<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. MOULU (Maurice-André), médecin auxiliaire à l'hôpital temporaire n° 10, à Gray ; M. PIERRON (Louis-Marie-François-André), élève de l'école du service de santé militaire, R. P. S. d'une armée ; M. VERNIÉ (François-Louis-Joseph), 287<sup>e</sup> régiment d'infanterie ; M. SALLES (Pierre-Henri-Eugène), R. P. S. 36<sup>e</sup> corps d'armée ; M. FOREST (Marie-Léon-Michel-Adolphe), R. P. S. d'une armée ; M. RENAULT (André-Hippolyte-Eugène-Marie-Moïse), R. P. S. d'une armée ; M. GUYOT (Louis-Albert), R. P. S. d'une armée ; M. GIROD (Fernand), R. P. S. d'une armée ; M. HYVERNAUD (Jacques), R. P. S. d'une armée ; M. DEFAUX (Jules), R. P. S. d'une armée ; M. LÉCLERCQ (Georges), R. P. S. d'une armée ; M. TOUPET (Jean-Marie-Lucien), R. P. S. d'une armée ; M. CAVIA (Paul-Jean), R. P. S. d'une armée ; M. GAUTHIER (Adrien-Louis-Gustave), R. P. S. d'une armée ; M. DE NABIAS (Simon), R. P. S. d'une armée ; M. DAUTET (Jean-Jacques), 226<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. GUEGUEN (Charles), élève de l'école principale du service de santé de la marine, R. P. S. d'une armée ; M. BERNARD (Yves-Joseph-Alexandre), élève de l'école principale du service de santé de la marine, R. P. S. d'une armée ; M. CHATELLIER (Aristide-Marie-Louis), R. P. S. d'une armée ; M. BAZERT (Léon), R. P. S. d'une armée ; M. COCHEZ (Paul), R. P. S. d'une armée ; M. GODART (Henri-Louis), R. P. S. d'une armée ; M. LE JEUNE (René-Noël-Joseph), R. P. S. d'une armée ; M. RAVOUX (Pierre-Louis-Léon), R. P. S. d'une armée ; M. AUBER (Édmond), R. P. S. d'une armée ; M. GUESNÉ (Marcel-Émile-Augustin), R. P. S. d'une armée ; M. ANSOLA (Martin), R. P. S. d'une armée ; M. BERNARBEIG (Jean-Charles-Amédée), R. P. S. d'une armée ; M. BIZOT (Denis), R. P. S. d'une armée ; M. JACOB (Jules-Charles), R. P. S. d'une armée ; M. BOUCHARD (René-Camille), R. P. S. d'une armée ; M. DUCHAMP DE LAGENESTE (Roger), R. P. S. d'une armée ; M. BOISRAMÉ (Jean-Georges), R. P. S. d'une armée ; M. ICHON (Henri-Jean-Charles), R. P. S. d'une armée ; M. PLAYOUST (Yves), R. P. S. d'une armée ; M. BAHIER (Henri-Jean-Marie-Anne-Joseph), R. P. S. d'une armée ; M. TASSIN (Paul), R. P. S. d'une armée ; M. CEBRON (Joseph), R. P. S. d'une armée ; M. ENOT (Paul), R. P. S. d'une armée ; M. PIERROCHAND (Georges), R. P. S. d'une armée ; M. FRANQUET (René-Gaston-Émilien), R. P. S. d'une armée ; M. OMONT (Pierre-Marie-Léon), R. P. S. d'une armée ; M. DEFRANCE (Louis-Léon), R. P. S. d'une armée ; M. ROUDEAU (Jacques), R. P. S. d'une armée ; M. DESJACQUES (Georges-Aimé-Pierre), R. P. S. d'une armée ; M. CHARIER (Léonce-Paul-Gaston-Raymond), R. P. S. d'une armée ; M. DERRUPPÉ (Laurent-Henri), R. P. S. d'une armée ; M. ROGÉ (Stanislas-Pierre-Marie), R. P. S. d'une armée ; M. PRADIGNAC (Henri-Aristide-Eugène), R. P. S. d'une armée ; M. FOUASSIER (Robert-Jean-Marie), R. P. S. d'une armée ; M. LAURENT (Pierre-Marie-Théodore), R. P. S. d'une armée ; M. GAUDRAT (Fernand-Auguste), R. P. S. d'une armée ; M. DUBOIS (Georges-Joseph-Jean-Bap-

## NOUVELLES (Suite)

tiste), R. P. S. d'une armée; M. BRUAS (Marcel), élève de l'école du service de santé militaire, 14<sup>e</sup> rég. de hussards; M. DRÉAN (Joseph-Marie-Mathurin), élève de l'école principale du service de santé de la marine, 46<sup>e</sup> rég. d'artillerie; M. BUGEAU (Ferdinand), élève de l'école du service de santé militaire, G. B. D. de la 12<sup>e</sup> D. I.; M. SABRIÉ (Lucien-Émile-François), élève de l'école du service de santé militaire, G. B. D. du 11<sup>e</sup> C. A.; M. NIVAUULT (Paul), 49<sup>e</sup> rég. d'artillerie; M. KURZENNE (Marie-Joseph-Édouard), G. B. D., 18<sup>e</sup> D. I.; M. FOMBEURE (Georges-Louis-Marcel), 68<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. MARIOT (Paul), 62<sup>e</sup> rég. d'artillerie; M. BRAU (Jean-Louis), 290<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. LARROY (Paul-Louis), 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. BLORDIER (André), compagnie 9/1 du 6<sup>e</sup> rég. du génie; M. PERRION (Gustave-François), 22<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie; M. PICARD (René-Pierre-Henri), 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. PALJARD (Frédéric-Pierre-Marie-Joseph), 21<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. RÉVILLARD (Marie-Jean-Joseph), 17<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. SUPERVIBILLE (Daniel), 247<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. BERNHEIM (Marcel), 114<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. GARNIER (Charles), compagnie 26/55 du 10<sup>e</sup> génie; M. JOURDAIN (Georges-Achille-René), G. B. C. 11<sup>e</sup> corps d'armée; M. LARGÈT (Paul-Marie-Maurice), H. O. F. n<sup>o</sup> 20; M. MATHÉLIN (Georges), 76<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. WALTON (Émile-Georges-Paul-Henri), R. P. S. d'une armée; M. BRACHAT (Paul-Henri), R. P. S. d'une armée; M. LAULAIGNE (Joseph-Louis), R. P. S. d'une armée; M. BÉZIER (Marie-Victor-Albert), R. P. S. d'une armée; M. LÉNORMAND (Robert-Lucien-Henri), R. P. S. d'une armée; M. TAQUET (André-Léandre), R. P. S. d'une armée; M. LE POITTEVIN (Marcel-Marie-Joseph), R. P. S. d'une armée; M. GABILLON (Albert-Gaspard-Eugène), médecin auxiliaire à la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, élève de l'école du service de santé militaire; M. TRAMINI (Pierre-François-Marius), médecin auxiliaire au 1<sup>er</sup> rég. du génie (dépôt), élève de l'école du service de santé de la marine; M. ASTIER (André-Émile), médecin auxiliaire au 173<sup>e</sup> rég. d'infanterie (dépôt); M. BURUOIA (Henri-Paul-Marie-Bernard), médecin auxiliaire à la 18<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. CRUCHET (Lucien-Xavier), médecin auxiliaire à la 18<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. DA PASSANO (Jean), médecin auxiliaire au 28<sup>e</sup> bataillon de tirailleurs sénégalais, camp de Fréjus; M. GAUDEFROY (Émile), médecin auxiliaire à la 10<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. GUILLOUET (Robert-Georges-Alexandre), médecin auxiliaire au 35<sup>e</sup> rég. d'infanterie (dépôt); M. LAMY (Marie-Pierre-André), médecin auxiliaire, Port de France; M. LÉCLER (Jean), médecin auxiliaire à la 18<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. MARTIN (Maurice-Antoine-Joseph), médecin auxiliaire à la 15<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. PONS (Jean-Auguste), médecin auxiliaire au 74<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie (dépôt); M. PARRIL (Jean-Maurice), soldat à la 15<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. BLANCHOT (Jean-Marie-Émile), médecin auxiliaire à l'infirmier de gare de Saint-Amour; M. COUPPÉ DE LAHONGRAIS (Georges-Émile), médecin auxiliaire à la 22<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. ÉSTAY (Léopold-François-Marius), médecin auxiliaire au 5<sup>e</sup> rég. du génie (dépôt); M. FOATA (Clément-Jacques-François), soldat à la 15<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. LANDAIS (Louis-Marie-Maurice), caporal à la 3<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires,

Les élèves de l'école du service de santé militaire, dont les noms suivent, médecins aides-majors de 2<sup>e</sup> classe, à titre temporaire, reçus docteurs en médecine, sont nommés, à titre définitif, au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe: M. L'AVEINE (Marie-Jean-Joseph-Georges), 160<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. GULLIANI (Paul-Antoine-Marius-Louis), 12<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

Est annulé le décret du 9 mars 1916 en ce qui concerne la promotion de M. le médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve Faure (Charles), de l'ambulance 2/15, au grade de médecin-major de 2<sup>e</sup> classe.

*Au grade de pharmacien aide-major de 2<sup>e</sup> classe* (à titre temporaire): M. l'officier d'administration de 3<sup>e</sup> classe, à titre temporaire, BARBARIN (Joseph-Marie), ambulance 1/21, dont la démission de son grade est acceptée; M. DUBREUIL (Jean-Louis), sergent au groupe de brancardiers de corps du 35<sup>e</sup> corps d'armée; M. FILLEUL (Louis-Paul), caporal à la 22<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, au train sanitaire C. 7 n<sup>o</sup> 7; M. HAZARD (René-Jules-Paul), soldat au laboratoire de bactériologie du 36<sup>e</sup> corps d'armée.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de territoriale*: M. KATER (Norman-William), sujet britannique, actuellement chirurgien traitant à l'hôpital complémentaire n<sup>o</sup> 64, à Saint-Rome.

*Au grade de médecin-major de 2<sup>e</sup> classe* (à titre temporaire): M. le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe ROUMAGOUX (Eugène), chef de service au 173<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe SAUSSOL (Léon-Paul), chef de service à l'ambulance 1/59.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe* (à titre temporaire), les médecins auxiliaires: M. CARRAYROU (Alphonse-Auguste), élève de l'école du service de santé militaire, 7<sup>e</sup> rég. d'artillerie; M. ARRAUD (Camille-Alfred), élève de l'école principale du service de santé de la marine, 52<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins; M. TROCHÉ (Robert-Léon-Marie), élève de l'école du service de santé militaire, G. B. D. de la 130<sup>e</sup> division; M. LE GOFF (Lucien-Marie), 81<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie; M. DOUZAIN (Émile-Charles), 167<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. ARCHAMBAULT (Pierre), 167<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. DUCRUET (Louis), 233<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. PAYSANT (Jean-Charles-Maurice), 168<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. CLARTÉ (Charles), 168<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. CAVAILLES (Roger-René), compagnie 27/21 du génie; M. CONVERT (Alphonse-Louis-Joseph), 358<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. DELBUIL (Robert-Jean), 9<sup>e</sup> groupe cycliste; M. TOSTAIN (Jean-André), 43<sup>e</sup> rég. d'artillerie; M. TOITOT (Georges-Antoine-Stéphane), 44<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied; M. BONNET DES TUYES (Jean-Marie-Raoul-Christian), compagnie 7/2 T du génie; M. COUZINET (Iréné), 62<sup>e</sup> groupe A. D., 70<sup>e</sup> D. I.; M. KELLER (Jacques), 279<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. FAIVRE (Cyrille), 123<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie; M. MANFRANT (Adrien), 279<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie; M. BAROUX (Borromée-Saintange), 1<sup>er</sup> rég. territorial d'infanterie; M. AVALON (Jean), 7<sup>e</sup> rég. de tirailleurs algériens; M. GIBOUT (Prosper-Jean-Émile), 350<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. VERNE (Marie-Jules-Blaise), 1<sup>er</sup> échelon du parc d'artillerie du 31<sup>e</sup> corps d'armée; M. SAINT-AUDE (Henri), 275<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. CASSAN (Félix), 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. DELVERMOZ (François-Joseph), 74<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie; M. ROVOLÉ (Victor-Pierre-Honoré),

## Médication phagocytaire

NUCLÉO-PHOSPHATÉE

# NUCLÉATOL

(Acide nucléinique combiné aux phosphates d'origine végétale).

Le **NUCLÉATOL** possède les propriétés de l'acide nucléinique, c'est-à-dire qu'il produit la **phagocytose**, il est **injectable** et contrairement aux nucléinates, il est **indolore**, de plus son action reconstituante est doublée par l'action des phosphates. S'emploie sous forme de :

### NUCLÉATOL INJECTABLE

(Nucléophosphate de Soude chimiquement pur)

A la dose de 2 c.c. à 5 c.c. par jour, il abaisse la température en 24 heures et jugule les fièvres pernicieuses, puerpérales, typhoïde,

scarlatine, etc. — Injecté l'avant-veille d'une opération chirurgicale, le **NUCLÉATOL** produit une épuration salubre du sang et diminue consécutivement la purulence des plaies, tout en favorisant la cicatrisation et en augmentant les forces de l'opéré.

### NUCLÉATOL GRANULÉ et COMPRIMÉS

(Nucléophosphates de Chaux et de Soude)

DOSE : 4 cuillers-mesures ou 4 Comprimés par jour.

Reconstituant de premier ordre, dépuratif du sang. — S'emploie dans tous les cas de **Lymphatisme, Débilité, Neurasthénie, Croissance, Recalcification**, etc.

NUCLÉO-ARSÉNIO-PHOSPHATÉE

# NUCLÉARSITOL

(Acide nucléinique combiné aux phosphates et au méthylarsinate disodique)

Le **NUCLÉARSITOL** possède les propriétés de l'acide nucléinique, c'est-à-dire qu'il produit la phagocytose, il est **injectable** et **indolore** et joint à l'action reconstituante des phosphates celle de l'arsenic organique (méthylarsinate disodique).

S'emploie sous forme de :

### NUCLÉARSITOL INJECTABLE

(Nucléophosphate de Soude méthylarsiné chimiquement pur)

S'emploie à la dose de une ampoule de 2 c.c. par jour chez les **prétuberculeux, les affaiblis, les convalescents**, dans les

fièvres paludéennes des pays chauds, etc. En cas de fièvre dans la Phtisie, le remplacer par le **Nucléatol Injectable**.

### NUCLÉARSITOL GRANULÉ et COMPRIMÉS

(à base de Nucléophosphates de Chaux et de Soude méthylarsinés)

DOSE : 4 cuillers-mesures par jour ou 4 Comprimés, soit 4 centigrammes de Méthylarsinate disodique.

**Prétuberculose, Débilité, Neurasthénie, Lymphatisme, Scrofules, Diabète, Affections cutanées, Bronchites, Convalescences difficiles**, etc.

Reconstituant de premier ordre.

NUCLÉO-ARSÉNIO-STRYCHNO-PHOSPHATÉE

# STRYCHNARSITOL

INJECTABLE = *Complètement indolore*

(Nucléophosphate de Soude, Méthylarsinate disodique et Méthylarsinate de Strychnine)

Donne le coup de fouet à l'organisme, dans les **Affaiblissements nerveux, Paralyse**, etc.

(0gr. 02c1g. de Méthylarsinate de Soude et 0gr. 001 mgr. Méthylarsinate de Strychnine par ampoule de 2 c.c.)

**LABORATOIRES ROBIN, 13, 15, 31, Rue de Poissy, PARIS**

## CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMÉE

**CORNUDET** (Bernard-Marie-Edouard), médecin auxiliaire au 74<sup>e</sup> rég. d'infanterie : sert au régiment depuis le début de la campagne. Brave, zélé, énergique, a déjà été cité à l'ordre de la division, s'est particulièrement distingué du 3 au 6 avril 1916, en pansant de très nombreux blessés et en assurant leur évacuation dans les circonstances les plus difficiles.

**CUISINIER** (Louis-Hugène), R. M., médecin auxiliaire, du 6<sup>e</sup> groupe du 120<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde : fait preuve, depuis le début de la campagne, du plus entier dévouement et d'un courage remarquable. Le 1<sup>er</sup> mars, pendant une marche d'approche, la colonne du groupe ayant été bombardée et deux hommes ayant été blessés, est resté, après les avoir soignés, à la place où le coup venait de tomber jusqu'au passage de la dernière voiture, donnant ainsi un bel exemple de calme et contribuant par son attitude à maintenir dans la colonne un ordre parfait.

**BARRAUD** (Henri-Jean), R. M., médecin auxiliaire, 5<sup>e</sup> groupe du 120<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde : jeune médecin auxiliaire d'un zèle, d'un courage et d'un sang-froid exceptionnels, pendant les combats du 3 au 14 mars 1916 a organisé les secours dans le groupe, a prodigué ses soins aux blessés avec un mépris du danger qui a fait l'admiration de tous.

**KROUCH** (Maurice), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 75<sup>e</sup> rég. d'infanterie : d'un dévouement absolu au-dessus de tout éloge, n'a cessé depuis un an et pour tous les engagements, de diriger le service médical du bataillon avec un zèle remarquable ; enfoui le 18 mars 1916 avec son personnel et ses blessés sous un poste de secours effondré par

les obus, a montré une énergie peu commune pour opérer le sauvetage des victimes et continuer d'assurer le service sous un bombardement effroyable.

**LUGI** (Jean), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 157<sup>e</sup> rég. d'infanterie : malgré un bombardement violent, a procédé à la reconnaissance et à l'installation de son poste de secours où, pendant trois jours, il a assuré son service avec un zèle, un dévouement absolu et un mépris complet du danger (combats du 29 mars du bois de X...).

**GUILLON** (Félix-Victor-André), médecin auxiliaire à la 8<sup>e</sup> batterie du 102<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde : a fait preuve d'une bravoure et d'une abnégation exceptionnelles dans les combats près de X..., les 24 et 25 février 1916, prodiguant ses soins aux blessés de quatre batteries soumises au bombardement le plus violent d'obus de gros calibres ; s'est signalé encore à Y... et à Z... le 13 mars 1916.

**ÉPAULARD** (Alexis), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 140<sup>e</sup> rég. d'infanterie : s'est dépensé sans compter pendant la période du 11 au 21 mars 1916, assurant dans les circonstances les plus difficiles le transport et l'évacuation de ses blessés.

**GUIRAUD** (Paul-Louis-Émile), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 409<sup>e</sup> rég. d'infanterie : s'est montré d'un dévouement absolu dans les soins à donner aux blessés dans les derniers combats. Quoique très souffrant est resté jusqu'au 12 au soir, à son poste de secours situé tout près des lignes ennemies, soignant et évacuant non seulement les blessés du régiment, mais encore ceux des autres unités. Épuisé, à son retour au corps, a dû être évacué ; n'est resté à l'arrière qu'une nuit et a rejoint le régiment à nouveau.

TUBERCULOSE • LYMPHATISME • ANÉMIE • TUBERCULOSE

# TRICALCINE

**TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE**

## RECONSTITUANT

LE PLUS PUISSANT — LE PLUS SCIENTIFIQUE — LE PLUS RATIONNEL

...

### LA RECALCIFICATION

ne peut être ASSURÉE d'une façon CERTAINE  
et PRATIQUE

QUE PAR LA **TRICALCINE**

A BASE DE SELS CALCIQUES RENDUS ASSIMILABLES



**EN POUVRE - COMPRIMÉS - GRANULÉS - CACHETS**  
LA TRICALCINE EST VENDUE

TRICALCINE	PURE
TRICALCINE	MÉTHYLARSINÉE
TRICALCINE	ADRÉNALINÉE
TRICALCINE	FLUORÉE

Échantillons et littérature sur demande. Laboratoire des Produits "Scientia", 10, rue Fromentin, Paris.

**POUVRE - COMPRIMÉS - GRANULÉS - CACHETS**  
4 fr. 50 le flacon pour 30 jours de traitement ou la boîte de 60 cachets.

**25 CACHETS** seulement doses exactement à 2 gr. 25 de MÉTHYLARSINATE DE SOUDE chimiquement pur. 1 fr. la boîte de 60 cachets.

**25 CACHETS** seulement doses exactement à 2 grammes de solution d'ADRÉNALINE au millième par cachet. 1 fr. la boîte de 60 cachets.

**25 CACHETS** seulement doses exactement à 2 gr. 25 de FLUORURE DE CALCIUM par cachet. 1 fr. 50 la boîte de 60 cachets.

CROISSANCE • RACHITISME • SCROFULOSE • DYSPÉPSIE NERVEUSE • TUBERCULOSE

CARIE DENTAIRE • TROUBLES DE DENTITION • DIABÈTE

## CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMÉE (Suite)

**LAYDRCKER** (Maurice), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie : par un bombardement des plus violents, a persisté à soigner les blessés hors de tout abri, sans les abandonner, donnant le plus bel exemple de dévouement, d'abnégation et de mépris du danger. A été tué à son poste.

**CASTERA** (Louis), médecin auxiliaire au 418<sup>e</sup> rég. d'infanterie : grièvement atteint à son poste de secours, de cinq blessures mettant sa vie en danger.

**SOMEN**, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe : affecté récemment au 75<sup>e</sup> rég. d'infanterie, s'est fait remarquer au cours des combats du 10 au 20 mars 1916 par son calme, son dévouement, son zèle, assurant dans des conditions difficiles une parfaite exécution de son service.

**DUCHAMP DE LAGENESTE** (Roger), médecin auxiliaire au 4<sup>e</sup> rég. de marche de zouaves : au coup de main exécuté le 5 avril 1916, et bien que son service ne l'appelât pas en première ligne, s'est offert pour soigner les blessés dans un poste de secours de fortune, et sous un violent bombardement ; voyant rapporter le corps de son propre frère tué, l'a embrassé, et montrant une force d'âme peu commune, a continué à prodiguer ses soins aux autres blessés ; s'était déjà distingué au début de la campagne par sa belle conduite.

**AUGIER** (Adrien), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve au 68<sup>e</sup> rég. d'infanterie : a, depuis le début de la campagne, fait preuve du plus beau sang-froid et du plus grand courage en établissant ses postes de secours aussi près que possible de la ligne de feu ; tué le 14 novembre, par un obus, à son poste de secours.

**FRANCHI** (François), médecin auxiliaire au 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie : a fait preuve d'un grand courage, d'un dévouement remarquable en assurant l'évacuation de nombreux blessés et en leur donnant les premiers soins sous un violent bombardement. Resté seul médecin du bataillon, a pansé quatre jours et quatre nuits consécutifs dans une zone particulièrement périlleuse où, sans prendre le moindre

repos, il a donné à tout le monde le plus bel exemple d'énergie et de volonté.

**AUDOUARD** (Gabriel), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 16<sup>e</sup> rég. d'infanterie : à la suite des attaques des 12 et 15 mars 1916, a assuré le relèvement et l'évacuation des blessés d'une façon remarquable, malgré un bombardement violent. A fait preuve du plus grand dévouement. A été atteint par un éclat d'obus pendant qu'il soignait des blessés.

**GASTON** (Élie-Raoul), médecin auxiliaire du groupe des brancardiers de la ...<sup>e</sup> division d'infanterie : dans la période du 18 au 27 avril 1916, a dirigé, nuit et jour, l'évacuation des blessés avec la plus grande activité et le plus grand dévouement, dans un poste de secours constamment exposé au tir de l'artillerie ennemie ; dans la nuit du 25, à la suite de l'éclatement d'un obus dans le poste, s'est fait remarquer par son sang-froid.

**LAMONNIER** (Désiré), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 2<sup>e</sup> bataillon du 36<sup>e</sup> rég. d'infanterie : n'a pas quitté le front depuis le début de la campagne ; a été blessé deux fois et vient encore de donner des preuves de son inlassable dévouement en continuant à assurer son service bien que gravement malade et ne se laissant évacuer que complètement à bout de forces.

**LORV** (Joseph), médecin auxiliaire au 107<sup>e</sup> rég. d'infanterie : jeune médecin d'un zèle inlassable et d'un dévouement absolu. A été mortellement frappé, le 22 avril 1916, sur la première ligne, en assurant l'évacuation des blessés. A donné, jusqu'au dernier moment, malgré d'atroces souffrances, l'exemple d'une résistance admirable et d'une héroïque abnégation, refusant de se laisser relever avant que le dernier blessé eût été évacué.

**Témoignage officiel de satisfaction du ministre de la Marine.** — **NAVARRE**, médecin-major de 2<sup>e</sup> classe : chef d'un radeau lourdement chargé, n'a cessé d'exhorter ses hommes au courage, leur donnant lui-même le plus bel exemple ; malgré sa fatigue extrême, s'est employé, dès l'arrivée à bord du Canada, à soulager et panser les hommes exténués.

# ALIMENTS DE RÉGIMES

**BIGNON-PARIANI** 5, rue de l'Araode, 5 PARIS  CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE

**DÉPURATEUR, RECONSTITUANT, REMINERALISATEUR**

Goût agréable **MORRHUÉTINE JUNGKEN** Pas de troubles digestifs

**LIQUEUR NON ALCOOLIQUE**  
à base de Glycérine pure  
contenant par cuillerée à soupe :

Iode assimilable.....	0,015 mgr.
Hypophosphites C <sup>és</sup> .....	0,15 centigr.
Phosphate de Soude.....	0,15 —

DOSE : 2 à 3 cuillerées (à soupe ou à café selon l'âge) par jour à la fin du repas.

**RÉSULTATS CERTAINS**  
dans **LYMPHATISME, CONVALESCENCES, PRÉTUBERCULOSE**

PRIX : 3'60 le Flacon de 600 gr. (réglementé).

**J. DUHÈME, Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe, COURBEVOIS-PARIS.**

### PRÉCIS D'OBSTÉTRIQUE

par le Dr FABRE  
Professeur à la Faculté de médecine de Lyon.  
2<sup>e</sup> édition, 1 vol. in-8 de 832 pages  
avec 510 figures.  
Cartonné. ... .. 18 fr.

### La Vaccination ANTITYPHOÏDIQUE

Vaccination préventive et  
Vaccinothérapie  
par le Dr H. MÉRY  
Professeur agrégé à la Faculté de médecine  
de Paris. Médecin des hôpitaux.  
1 vol. in-8 de 96 pages. Cartonné. 1f. 50



*Sédatif de l'Hyperexcitabilité nerveuse*

# Véronidia

## Buisson

**DOSES:**  
ANTISPASMODIQUE : 2 cuillerées à café  
HYPNOTIQUE : 1 à 2 cuillerées à potage

Laboratoires  
ALBERT BUISSON  
15, Avenue de Tourville, PARIS

Reconstituant général sans contre-indications

Contre toutes  
les formes  
de la  
la Faiblesse  
et de  
l'Épuisement

# Phosphate vital

de Jacquemaire

Glycérophosphate  
identique  
à celui de  
l'organisme

ÉCHANTILLONS : Établissements JACQUEMAIRE • Villefranche (Rhône)

administration prolongée

de  
**GAÏACOL INODORE**

à hautes doses, sans aucun inconvénient

par le

# THIOL "ROCHE"

uniquement sous forme de  
**SIROP "ROCHE"**  
**COMPRIMÉS "ROCHE"**  
**CACHETS "ROCHE"**



Echantillon et littérature  
Produits : F. HOFFMANN - LA ROCHE & C<sup>e</sup>  
21 Place des Vosges, Paris

## NOUVELLES (Suite)

74<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. TABURET (Hippolyte-Michel-Ernest-Marie), 123<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. GADEL (André-Charles-Constant), G. B., 29<sup>e</sup> division ; M. LAPLANE (Louis-Marie-Joseph-Eugène), 111<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. IUSINCHI (César-Louis), 55<sup>e</sup> rég. d'artillerie, 3<sup>e</sup> groupe ; M. BOSVIEL (Joseph-Grellety-Pierre-Joscop), G. B. 29<sup>e</sup> division ; M. CROQUEFER (Henri-Jean), 86<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. BESSON (Jean-Victor-Henri), 408<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. LOZINGUEZ (Clément-Alfred), 4<sup>e</sup> rég. du génie, compagnie 8/22 ; M. KORB (Adolphe-Isaac), 6<sup>e</sup> rég. du génie, compagnie 10/4 T. ; M. MORNARD (Jean-Théodore-Armand), 77<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. CARREAU (Robert), 77<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. BAUDOT (Auguste-René), 2<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied ; M. VERNET (Paul-Louis-Constant), 69<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. MOURIÈS (Marcel-Victor), 26<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. GUILLEMETT (Paul-Marie), 282<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. BRUMENT (Alexis-Charles), train sanitaire 1/34 ; M. VICAT (Louis-Marie), compagnie B. 3 du 5<sup>e</sup> rég. du génie ; M. RIGNAULT (Joseph-Guillaume-Désiré), 92<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. BENQUET (Georges-Jean-François), 315<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. ODINET (Ary-Just), compagnie 6/5 du 9<sup>e</sup> rég. du génie ; M. PIERMONT (André-Georges-Armand), 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. JOULIA (Pierre-Charles), train sanitaire S. P. 8 bis, Midi ; M. RICHARD (Georges-Auguste-Lucien), ambulance auto-chirurgicale n° 5 ; M. BOURGOING (François), compagnie du génie M/3 T. ; M. BALAYÉ (Louis-Auguste-Pierre), G. B. D. 100<sup>e</sup> D. T. ; M. CŒURDACHIER (Marie-François-Émile), 1<sup>er</sup> rég. d'artillerie à pied ; M. DUPUY (Henri-Marie), 37<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. BECUWE (Florentin-Arthur), 67<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. HUSSON (Jacques), 25<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. CABADÉ (Amédée), 171<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. PSAUMÉ (Marcel), 171<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. JOLY (Marcel-Louis), 86<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde ; M. MENDOUË (Eugène-Fernand-Barthélemy-Georges), 2<sup>e</sup> rég. de zouaves ; M. DESARNAUTS (Aimé-Paul-Joseph), 50<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. CUISNIER (Louis-Eugène-Henri-Georges), 120<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde ; M. POURÉ (Georges-Philippe-Eugène), 28<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. NOTTON (Georges-Paul), 2<sup>e</sup> rég. de tirailleurs ; M. LOIR (Auguste-Louis-Albert), 44<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. CHAMPON (Joseph-André-Eugène-Charles), 54<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. SAUVAGE (Guillaume-Alain-Joseph), compagnie 5/63 du génie ; M. GÉRIN (Georges-Gabriel), 283<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. MAUREL (Jules-Benoît-Jean), 9<sup>e</sup> rég. d'artillerie de campagne ; M. LORENTZ (Maurice-Jean), 201<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. DUBUS (Cyrille-Albert), 78<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. AMPOULANGÉ (Abel-Jean-Frédéric), 23<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. RENAULT (Armand-Joseph), 21<sup>e</sup> rég. territorial ; M. CHAMBERTIN, 112<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. GALLAVARDIN (Charles-Émmanuel), 64<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

Sont réintégré :

Avec le grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve : M. STROHILIN (Gustave-Alexandre-Léonard), ex-médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve. — Affecté à la 15<sup>e</sup> région.

Avec le grade de médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale : M. MONGIN (Léon-Gaston-Philibert), ex-médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale. — Affecté à l'Afrique du Nord.

M. l'élève de l'école du service de santé militaire MYMARD (Joseph-Siméon-Claude), du 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie, médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe, à titre temporaire, reçu docteur en médecine, est nommé, à titre définitif, au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe. M. l'élève de l'école du service de santé militaire VERT (Paul), du 69<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale, médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe, à titre temporaire, reçu docteur en médecine, est nommé, à titre définitif, au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe.

**Service de santé de la marine.** — Sont nommés :

Au grade de médecin principal, les médecins de 1<sup>re</sup> classe de réserve : M. LE MARCHADOUR (Henri-René) ; M. GUILLET (Paul-Émile).

Sont proposés :

Pour le grade de médecin principal, les médecins de 1<sup>re</sup> classe : MM. LE CONIAC (H.-C.-J.), CAZAMIAN (J.-J.-M.-P.), en service à l'hôpital maritime de Brest.

Pour le grade de médecin de 1<sup>re</sup> classe : M. FONTAINE (E.-L.), médecin de 2<sup>e</sup> classe à bord de l'*Ernest-Renan*.

**Service de santé des troupes coloniales.** — Sont nommés :

Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe, de l'armée active (à titre temporaire) : M. BOURDILA (Auguste-Joseph-Marie), élève de l'école principale du service de santé de la marine, médecin auxiliaire au 2<sup>e</sup> rég. d'artillerie coloniale.

Au grade de médecin-major de 2<sup>e</sup> classe : M. SARRAMON (Armand-Théodore-Joseph), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au groupe de brancardiers d'un corps d'armée. — Affecté comme médecin-chef d'une ambulance.

Est réintégré :

Avec le grade de pharmacien aide-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve : M. GUIGNIER (Alphonse-Anatole-Louis), ex-pharmacien aide-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve, actuellement soldat à la 8<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires. — Affecté à la 8<sup>e</sup> région.

Est nommé au grade de médecin principal de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale, des troupes métropolitaines, M. le médecin principal de 2<sup>e</sup> classe des troupes coloniales, retraité, TOUIN (Jean-Baptiste-Louis-Joseph-Napoléon-François) à Cannes (Alpes-Maritimes). — Affecté à la 15<sup>e</sup> région.

Sont affectés :

En Indochine : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe HAELEWYN, du 27<sup>e</sup> bataillon sénégalais.

En Afrique occidentale : M. le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe LE BRIS, du dépôt du 2<sup>e</sup> rég. d'artillerie coloniale.

APPROBATION DE MUTATIONS PRONONCÉES PAR L'AUTORITÉ MILITAIRE en Afrique équatoriale : Directeur du service de santé de l'Afrique équatoriale et médecin-chef de l'hôpital de Brazzaville, M. le médecin principal de 1<sup>re</sup> classe REBOUL-LACHAUX.

Par décret du 10 février 1916, M. BOURVY (Paul-Jean-Marie-Eugène), médecin de 1<sup>re</sup> classe des colonies, démissionnaire, actuellement en résidence à Bordeaux, 23, rue Sainte-Cécile, est nommé au grade de médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve pour la durée de la guerre et a été affecté au dépôt du 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

En Afrique équatoriale : au rég. du Gabon, MM. les médecins aides-majors de 1<sup>re</sup> classe CARTRON et MAIGNOU.

En Afrique occidentale : les médecins-majors de 1<sup>re</sup> classe : à l'ambulance de Kayes, M. HOTCHKISS ; au dépôt de recrues de Tiaroye, M. DAGORN.

**OPOTHÉRAPIE**

**LES EXTRAITS TOTAUX CHOAY**

**ÉQUIVALENT AUX ORGANES FRAIS**

DESSICCATION RAPIDE ★ ..... ★ NI AUTOLYSE  
**VERS 0°** ★ ..... ★ NI CHALEUR  
 DANS LE VIDE ★ ..... ★ NI AIR

FORMULER

**PILULES**  
**CACHETS**  
**PAQUETS**  
**COMPRIMÉS**

**CHOAY**

2 à 8 par jour

A L'EXTRAIT

GASTRIQUE, ENTÉRIQUE,  
 HÉPATIQUE, PANCRÉATIQUE,  
 ORCHITIQUE, OVARIEN,  
 HYPOPHYSAIRE, THYROÏDIEN,  
 RÉNAL, SURRÉNAL, etc.

DÉPOT: Pharmacie DÉBRUÈRES, 26, Rue du Four, 26, PARIS

**MÉDICAMENTS MICROBIENS**

**Bactériothérapie, Vaccination, Sérothérapie**

Par les D<sup>rs</sup> **METCHNIKOFF, SACQUÉPÉE, REMLINGER, Louis MARTIN, VAILLARD, DOPTER, BESREDKA, DUJARDIN-BEAUMETZ, SALIMBENI, CALMETTE.**

2<sup>e</sup> édition, 1 vol. in-8 de 544 pages, avec 45 figures, cartonné..... 12 fr.



**SAISON 1916, 25 MAI AU 25 SEPTEMBRE**

**VITTEL GRANDE SOURCE**

**Arthritisme, Goutte, Gravelle, Foie, Artério-Sclérose**

**L'ERMITAGE d'ÉVIAN - les - BAINS** Lac de Genève  
(Haute - Savoie)

*PREMIER ÉTABLISSEMENT DE CE GENRE EN FRANCE*

Ouvert à tous les Médecins consultants — Spécialement aménagé pour les convalescences

Cures d'Air ★ de Soleil ★ de Régimes

Rellé à l'Établissement Thermal par un Funiculaire ↔ Saison 15 Mai — 15 Novembre

Pour tous renseignements s'adresser à la Direction à ÉVIAN - LES - BAINS

**FORMULE DES HOPITAUX DE PARIS :**

**EAU NÉOLÉE** {

NÉOL.....	1 partie.
EAU.....	4 parties.

(soit le petit flacon de Néol pour un demi-litre d'eau)

L'eau néolée étant ainsi préparée extemporanément constitue une véritable eau ozonée récente, parfaitement stabilisée, toujours semblable. Elle doit donc, dans tous les cas, remplacer l'eau oxygénée (composition variable et très altérable, souvent caustique, toujours irritante). L'eau néolée étant du néol dilué d'eau est d'un usage très économique.

## NOUVELLES (Sutte)

Les médecins-majors de 2<sup>e</sup> classe : à la colonne du Cameroun (réintégré dans les cadres), M. LACROIX ; au Haut-Sénégal-Niger (Kayes) (hors cadres), M. LESCURE ; à l'ambulance de Saint-Louis, M. PELTIER ; en Guinée (hors cadres), M. VIDAL ; au dépôt de recrues de Bouaké (Côte d'Ivoire), M. GOULLON ; au dépôt de recrues de Kouroussa (Guinée), M. JUBIN ; au dépôt des isolés de Kayes, M. DUBALEN ; au dépôt des isolés de Bamayokati, M. GAUFFER ; au recrutement du Haut-Sénégal-Niger, M. SÉBILLAU ; au bataillon de l'Afrique occidentale française, M. POULIQUEN ; au recrutement du Sénégal, M. GRAVELLAT ; à l'hôpital colonial de Dakar, M. GOURIOU.

**Le demi-million de la Caisse d'assistance médicale de guerre.** — Le 1<sup>er</sup> juillet, au huitième mois de son existence, la souscription dépasse le demi-million.

Ce résultat, honorable mais encore bien insuffisant, est dû à la généreuse collaboration de 4 500 donateurs et à l'appoint important fourni récemment par la mise en loterie et la vente des aquarelles offertes à la Caisse de guerre par leur auteur, M<sup>me</sup> Paul Brouardel, veuve du regretté et éminent doyen de la Faculté de Paris, ancien président de l'Association générale.

L'exposition de la galerie Berheim fut un grand succès ; elle formait un bel ensemble d'œuvres révélant de rares qualités d'exécution, de couleur et d'émotion.

La tombola, tirée le 25 juin, et la vente ont produit 22'000 francs, immédiatement versés à la Caisse de guerre.

Les numéros gagnants de la tombola sont les suivants : 22 ; 48 ; 57 ; 88 ; 119 ; 127 ; 172 ; 208 ; 231 ; 273 ; 309 ; 405 ; 412 ; 416 ; 421 ; 425 ; 438 ; 485 ; 498 ; 516 ; 534 ; 549 ; 590 ; 651 ; 660 ; 690 ; 699 ; 701 ; 722 ; 746 ; 749 ; 754 ; 766 ; 857 ; 891 ; 894 ; 906 ; 907 ; 925 ; 947.

Prière d'adresser les souscriptions à M. le trésorier de la Caisse d'assistance médicale de guerre, 5, rue de Surène, Paris (VIII<sup>e</sup>).

**Le musée du service de santé militaire.** — Nous aurons l'occasion de revenir avec plus de détails sur cette heureuse institution, inaugurée dernièrement, comme on le sait, par M. Justin Godard, sous-secrétaire d'État du service de santé.

Ce musée, installé au Val-de-Grâce, est placé sous la direction du P<sup>r</sup> Jacob, médecin principal, lequel l'a orga-

nisé avec la collaboration des médecins-majors Latarget, H. Martin, Pascal, Perret et le médecin aide-major de Rothshild.

On pénètre au rez-de-chaussée dans une série de salles, dont chacune a une affectation propre (bibliothèque, archives, etc.), dont deux, très spacieuses, sont remplies de pièces et de moulages ; de nombreuses reproductions de *prothèse de la face*, dues à M. Morestin, chirurgien des hôpitaux, professeur agrégé ; d'appareils ingénieux dus au D<sup>r</sup> Pierre Robin, stomatologiste des hôpitaux et de la Préfecture de la Seine.

Au premier étage s'ouvre une grande galerie où l'on voit une collection assez complète des divers *engins destructeurs* employés par les Boches : balles et obus incendiaires, à shrapnells, à gaz asphyxiants ou explosifs, torpilles aériennes, bombes de zeppelins et d'aéroplanes.

À côté, s'aligne une collection d'*appareils protecteurs* : casques, masques.

Puis c'est une exposition en miniature des moyens matériels dont dispose *l'hygiène sur le front* : cantonnements salubres, lits (lit démontable du D<sup>r</sup> Perrét), tables, tonneau à douche ; bref, tout un choix de moyens rudimentaires, simples et pratiques, dus à l'ingéniosité des médecins.

C'est le *laboratoire de vaccination antityphique* de l'armée, exposant ses appareils, ses produits, ses graphiques.

C'est le fonctionnement même du service de santé aux armées, que nous montrent les *sculptures peintes* de Jean Iarrivé. On admire, notamment, quatre petites scènes en relief, représentant : les premiers soins dans la tranchée, le transport d'un grand blessé, l'arrivée au poste de secours de première ligne, l'intérieur du poste de secours.

Enfin une dernière salle est consacrée aux *appareils de chirurgie et de stérilisation*, avec des moulages et des modelages représentant la désinfection des plaies par la méthode de Carrel-Dakin.

Mais, comme il est vraisemblable que le musée qu'on vient d'inaugurer n'a pas encore sa mise au point définitive par la simple raison qu'il acquerra de nouvelles « richesses », nous nous réservons de reprendre nos descriptions à temps voulu.

## ÉTABLISSEMENTS THERMAUX OUVERTS EN 1916

**DAX (Landes)**  
ÉTABLISSEMENT THERMAL ET GRAND HOTEL  
DES BAINOTS  
OUVERT TOUTE L'ANNÉE  
TRAITEMENT DU RHUMATISME ET DE SES DIVERSES MANIFESTATIONS  
Par les **BOUES VÉGÉTO-MINÉRALES**  
Docteur Ch. LAVIELLE, Médecin-Directeur.  
Docteur Louis LAVIELLE, Médecin-Adjoint.  
PRIX DE LA PENSION : à partir de 9 fr. par jour et par personne.  
Envoi franco de Prospectus. S'adresser au Gérant.  
DAX : D<sup>r</sup> Ch. Lavielle, D<sup>r</sup> Louis Lavielle.

L'ÉTABLISSEMENT THERMAL  
**de ROYAT**  
*est ouvert en 1916*

**VICHY**  
Hôtel du Parc. (Aletti, directeur.)  
Hôtel Majestic. (Aletti, directeur.)

**VITTEL.** Voir annonce spéciale.

## CHRONIQUE DES LIVRES

**Orthopédie de guerre (et Physiothérapie)**, par F. CALOT, 1916, 1 vol. in-8, avec 263 fig. et 2 planches (Maloine, à Paris).

Le chirurgien de Berck, appelé à soigner nos blessés de guerre, ne pouvait manquer de rédiger à l'usage de ses nombreux lecteurs un ouvrage clair, précis, abondamment orné de figures où ils puissent trouver « dans les situations cliniques les plus communes » les indications thérapeutiques les mieux appropriées.

M. Calot recommande dans le traitement de toutes nos fractures de guerre l'emploi de l'appareil plâtré; il condamne l'usage des appareils à anses dont on a si étrangement abusé, et les détails minutieux qu'il fournit pour la construction des appareils des différents membres montrent bien tout l'excellent parti qu'un praticien soigneux pourra tirer de l'emploi du plâtre.

Le but, que s'est proposé M. Calot en écrivant ce livre, est trop louable et il est en même temps trop parfaitement rempli pour qu'on ne conseille pas la lecture de l'orthopédie de guerre à tous ceux qui sont appelés à soigner les blessés.

ALBERT MOUCHET.

**Le thorax et l'emphysème, la chondrectomie**, par EUGÈNE DOUAY, aide d'anatomie à la Faculté de médecine de Paris, ancien interne des hôpitaux. 1916, un fort volume grand in-8° avec 111 figures dans le texte et hors texte : 20 francs (tome IV des Annales de la Clinique chirurgicale du professeur PIERRE DELBET) (Félix Alcan et R. Lisbonne, éditeurs à Paris).

Dans ce travail qui fait honneur tout à la fois à la science française et à la clinique chirurgicale du professeur Pierre Delbet, M. Douay s'est efforcé, par des observations personnelles ainsi que par des recherches expérimentales, de reconnaître quel est l'effet mécanique de la chondrectomie (opération de Freund), quelle est son action sur la dilatation du thorax, sur sa mobilité, sur le poumon et sur le cœur. Cette dernière question est capitale, car, résolue avec justesse, elle permet de poser les indications opératoires.

Près de 100 opérations faites à la Clinique de M. le professeur Delbet, et des observations pré et post-opératoires recueillies à l'aide des dispositifs de M. le professeur

Weiss, ont permis d'enregistrer par la méthode graphique les mouvements respiratoires du thorax et de l'abdomen et de contrôler les résultats de Freund. Ces recherches vérifient en outre, conformément aux vues de M. le professeur Delbet, l'importance de la dilatation du cœur droit, et spécialement de l'oreillette droite, comme cause de dyspnée chez les emphysémateux.

ALBERT MOUCHET

**Le Péril alcoolique**, par le Dr DELOBEL, lauréat de l'Académie de médecine et de l'Académie des sciences, médecin-major de 2<sup>e</sup> classe. 1916, in-8, 1 fr. 50 (J.-B. Baillière et fils, éditeurs à Paris).

*Le Péril alcoolique* est une revue rapide des méfaits dus à l'alcoolisme sous tous ses rapports. Après avoir indiqué brièvement l'origine des différents alcools, la composition des liqueurs spiritueuses et essences diverses, avec leur toxicité, l'auteur rappelle les phénomènes de l'alcoolisme aigu. Il dépeint le tableau de l'ivresse, le portrait de l'ivrogne et donne une description saisissante de l'accès de delirium tremens. Il montre ensuite comment l'on s'alcoolise, et prouve que l'alcoolisme est un fléau pour l'individu, la famille, l'espèce et la société.

L'intoxication par l'alcool retentit sur tout l'organisme et conduit rapidement à la décrépitude physique et à la déchéance intellectuelle. Elle mène à la folie, au crime, à la mort. La famille, la descendance ne sont pas épargnées. L'enfant en subit les atteintes, parfois même avant sa naissance. La dégénérescence de la race, le bilan des dépenses occasionnées par l'alcoolisme attestent les lourdes charges qui retombent sur la société.

Un court aperçu de l'hygiène de la boisson montre la possibilité d'avoir d'excellentes boissons, et d'un bas prix, sans qu'il soit besoin de faire usage d'alcool.

*Le Péril alcoolique* se termine par l'indication des mesures que l'État a le devoir de prendre pour endiguer le fléau, et des moyens qu'il faut laisser à l'initiative privée.

Dans cet opuscule, écrit sans aucune prétention, d'une lecture facile, l'auteur a simplement voulu montrer les dangers de l'alcoolisme pour mieux les combattre, et prouver que la suppression de l'alcoolisme c'est l'extinction du paupérisme.

1913. GAND : MÉD. D'OR — Produit excl<sup>t</sup> français — DIPLOME D'HONNEUR : LYON. 1914

### NÉVROSTHÉNINE FREYSSINGE

Gouttes de glycérophosphates alcalins (éléments principaux des tissus nerveux)

Convalescences, Surmenage, Dépressions nerveuses

xv à xx gout. à ch. repas. — 6, Rue ABEL, PARIS — Le Fl. 3 fr. — Ni sucre, ni chaux, ni alcool.

\* OPOTHÉRAPIES HÉPATIQUE ET BILIAIRE associées aux CHOLAGOGUES \*

Extraits Hépatique et Biliaire - Glycérine - Boldo - Podophyllin

#### LITHIASÉ BILIAIRE

Coliques hépatiques, ++ Ictères

ANGIOCHOLÉCYSTITES, HYPOHÉPATIE

HÉPATISME et ARTHRITISME

DIABÈTE DYSHÉPATIQUE

CHOLÉMIE FAMILIALE

SCROFULE et TUBERCULOSE

justiciable de l'Huile de FOIE de Morue

DYSPEPSIES et ENTERITES ++ HYPERCHLORHYDRIE

COLITE MUCOMEMBRANEUSE

CONSTIPATION ++ HÉMORROIDES ++ PITUITÉ

MIGRAINE -- GYNALGIES -- ENTEROPTOSE

NÉVROSES ET PSYCHOSES DYSHÉPATIQUES

DERMATOSES AUTO ET HÉTÉROTOXIQUES

INTOXICATIONS et INFECTIONS

TOXÉMIE GRAVIDIQUE

FIÈVRE TYPHOÏDE et HÉPATITES et CIRRHOSSES ++ 0 fr. 25 pro die à la dose habituelle d'une cuillerée à dessert quotidiennement.



Prix du FLACON : 6 fr.  
dans toutes les Pharmacies

MÉD. D'OR  
GAND

1913

et

PALMA

1914

et

0 fr. 25 pro die à la dose habituelle d'une cuillerée à dessert quotidiennement.

Cette médication essentiellement clinique, instituée par le Dr Plantier, est la seule qui, agissant à la fois sur la sécrétion et sur l'excrétion, combine l'opothérapie et les cholagogues, utilisant par surcroît les propriétés hydtragogues de la glycérine. Elle constitue une thérapie complète, en quelque sorte

spécifique, des maladies du FOIE et des

VOIES BILIAIRES et des syndromes qui

en dérivent. Solution d'absorption facile, inaltérable,

non toxique, bien tolérée, légèrement amère mais sans

arrière-goût, ne contenant ni sucre, ni alcool. Une à quatre

cuillerées à dessert par jour au début des repas. En-

fant : demi-dose. Le traitement, qui combine la substance de

plusieurs spécialités excellentes, constitue une dépense de

plusieurs spécialités excellentes, constitue une dépense de

plusieurs spécialités excellentes, constitue une dépense de

Littérature et Échantillon : LABORATOIRE de la PANBILINE, ANNONAY (Ardèche)

## NOUVELLES

**Morts au champ d'honneur.** — Le Dr LEGAGNEUR, médecin de l'hôpital mobile franco-serbe, à Corfou, mort des suites d'une maladie contractée en service. — Georges ULMANN, externe des hôpitaux de Paris, aide-major au 107<sup>e</sup> régiment d'infanterie, tombé à Verdun, à l'âge de vingt-sept ans. — Le Dr Steeg, de Dieppe, décédé à Salonique où il était mobilisé comme major de 1<sup>re</sup> classe.

**Nécrologie.** — Le Dr Paul Thaon, de Nice, ancien interne des hôpitaux de Paris, ancien chef de clinique à la Faculté, qui vient de succomber prématurément à quarante ans, sera vivement regretté de ses collègues et de ses amis. Près de ses maîtres Landouzy, Roger, Marcel Garnier, il avait poursuivi de nombreuses recherches de pathologie expérimentale et de clinique et ses travaux sur l'hypophyse sont justement classiques. — Le Dr Henri Laussedat, de Royat, ancien interne des hôpitaux de Paris, vient de mourir à soixante-quatre ans, dans la station où il exerçait depuis de nombreuses années et dont il avait montré l'action sur les troubles circulatoires en précisant l'influence des bains carbogazeux. Président de la Société d'hydrologie de Paris, il avait conquis l'estime et la sympathie de tous ses confrères. — Le professeur Metchnikoff, de l'Institut Pasteur.

**Mariage.** — Le Dr Émile-Auguste TOURNAY, ancien interne des hôpitaux de Paris, actuellement aide-major de 1<sup>re</sup> classe, avec M<sup>lle</sup> Jeanne TOUZET.

**Légion d'honneur.** — Sont inscrits au tableau spécial pour chevalier :

ODINOT (Henri-Victor-Félix-Raoul), médecin-major

de 2<sup>e</sup> classe au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie : chef de service d'une conscience et d'un dévouement dignes d'éloges. Affecté à un régiment sur le front depuis le début de la guerre, a donné de nombreuses preuves de courage et de sang-froid. A été très grièvement blessé par un éclat d'obus le 5 mai 1916. Amputation de la jambe droite.

MOYRE (Jean-Antoine-Hamon), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 19<sup>e</sup> rég. d'infanterie : a montré, depuis le début de la campagne, un courage et un dévouement qui ont fait l'admiration de tous. Déjà deux fois cité à l'ordre, s'est de nouveau distingué pendant les combats du 17 avril 1916, au cours desquels il a soigné sans arrêt, nuit et jour, sous un bombardement intense d'obus de tous calibres, les blessés nombreux qui arrivaient à son poste de secours ; a été très grièvement blessé à la fin de l'action.

**Médaille militaire.** — JEAN (Raoul), médecin auxiliaire au ...<sup>e</sup> bataillon du 76<sup>e</sup> rég. d'infanterie : a fait preuve, en toutes circonstances, du plus grand dévouement et du plus absolu mépris du danger. A été atteint d'une grave blessure le 11 décembre 1914, alors qu'avec un calme admirable il prodiguait ses soins aux blessés sur un terrain soumis à un feu violent d'infanterie. Perte de l'usage du bras gauche.

MONNET (Fernand), médecin auxiliaire au 30<sup>e</sup> rég. d'infanterie : sur le front depuis le début de la campagne, s'est dépensé sans compter et s'est toujours fait remarquer par son grand dévouement et son mépris du danger, notamment au cours des opérations de Champagne et le 23 avril 1916, jour où il a été grièvement blessé. Déjà blessé deux fois au cours de la campagne, et cité deux fois à l'ordre.

BORTMANN (David-Davidotet), médecin auxiliaire au



## Le Diurétique rénal

par excellence

SANTHÉOSE

LE PLUS FIDÈLE, LE PLUS CONSTANT  
LE PLUS INOFFENSIF DES DIURÉTIQUES

L'Adjuvant le plus sûr des Cures de Déchloruration

SOUS SES QUATRE FORMES

## PURE

Le médicament régulateur par excellence, d'une efficacité sans égale dans l'artério-sclérose, la présclérose, l'albuminurie, l'hydropisie.

## PHOSPHATÉE

L'adjuvant le plus sûr des cures de déchloruration, le remède le plus héroïque pour le brightique comme est la digitale pour le cardiaque

## CAFÉINÉE

Le médicament de choix des cardiopathies, fait disparaître les œdèmes et la dyspnée, renforce la systole, régularise le cours du sang.

## LITHINÉE

Le traitement rationnel de l'arthritisme et de ses manifestations; juggle les crises, enraye la diathèse urique, solubilise les acides urinaires

DOSES : 2 à 4 cachets par jour. — Ces cachets sont en forme de cœur et se présentent en boîtes de 24. — Prix 5 fr.

PRODUIT FRANÇAIS 4, rue du Roi-de-Sicile

PRODUIT FRANÇAIS

## NOUVELLES (Suite)

2<sup>e</sup> groupe du 61<sup>e</sup> rég. d'artillerie : *médecin auxiliaire d'un absolu dévouement. S'est particulièrement distingué par son zèle, pendant la période du 2 au 30 avril 1916 en se rendant auprès des blessés de son groupe et en leur prodiguant ses soins sous les bombardements les plus violents. A été très grièvement contusionné à son poste le 30 avril 1916. Déjà cité à l'ordre.*

**Service de santé.** — Sont nommés :

*Au grade de médecin-major de 2<sup>e</sup> classe (à titre temporaire), les médecins aides-majors de 1<sup>re</sup> classe :* M. BOTTE (Bernard-Joseph-Georges), médecin-chef du G. B. D. 3 ; M. ROBERT (Alfred-Jules-Antoine), médecin-chef de l'ambulance 4/3 ; M. RAUX (Georges-Louis-Frédéric), médecin-chef de l'ambulance 9/8 ; M. SAVER (André-Charles), chef de service au 290<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. GOURDON (Édouard), chef de service au 174<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. HEYRAUD (Jean-Marcel), chef de service au 30<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. MICHALON (Albert-Xavier), chef de service au 67<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. VALENTIN (Pierre-Paul-Henri), chef de service au 145<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe (à titre temporaire), les médecins auxiliaires :* M. CALENDREAU (Paul-Louis), élève de l'école principale du service de santé de la marine, 3<sup>e</sup> rég. d'artillerie coloniale ; M. ALLÈGRE (Roger), élève de l'école principale du service de santé de la marine, G. B., 2<sup>e</sup> division coloniale ; M. CASSAIGNE (Roger), élève de l'école principale du service de santé de la marine, G. B., 2<sup>e</sup> division coloniale ; M. PASCAL (Laurent), élève de l'école principale du service de santé de la marine, compagnie 4/53 T du génie ; M. MALAUSSÈNE (François), élève de l'école principale du service de santé de la marine, 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale ; M. JAOUEN (Alexandre), élève de l'école principale du service de santé de la marine, 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale ; M. CUMIN (Albert), élève de l'école principale du service de santé de la marine, 4<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale ; M. BIZIEN (Gaston-Georges), élève de l'école principale du service de santé de la marine, 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale ; M. KÉRUSORÉ (Édouard-Hyacinthe), élève de l'école principale du service de santé

de la marine, 22<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale ; M. PHÉLÉBON (Roger-Marcel), compagnie 21/52 du génie ; M. JEANNET (Marie-Henri-Pierre), 4<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale ; M. BROSSIER (Henri-Louis), 102<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. LACLAU (René-Jean-Gaston-Albert), 9<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. SANS (Roger-Emmanuel), 6<sup>e</sup> rég. de dragons ; M. CHOLLET (Charles), G. B. 61<sup>e</sup> D. I. ; M. PRUNIER (Alfred), C. V. A. D. 58 ; M. PEI-GNEAUX (Jean-Omer), 263<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. BORDA (Fernand-Iéandre-Jules), 322<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. DROUET (Paul-Henri-Louis), G. B. 81<sup>e</sup> D. T. ; M. ROGER (Joseph-Jules-Marie), 3<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. LAFONT (Hippolyte-Henri-Arthur), 121<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde ; M. JOURDRAN (Maurice-Louis-Marie), 22<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale ; M. AUSSÉNAC (Henri-Marie-Joseph), 16<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. PAULIN (André-Raymond), 120<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde ; M. GOULVEN (Pierre), 88<sup>e</sup> rég. territorial de marche ; M. LACOURBAS (Marius-Gilbert), 118<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. SORET (Louis-Georges), G. B. 16<sup>e</sup> D. I. C. ; M. BRIAND (Henri), G. B. 16<sup>e</sup> D. I. C. ; M. DESCHAMPS (Paul), G. B. 16<sup>e</sup> D. I. C. ; M. NAFRECHOUX (Maurice-Édouard), 256<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. SIDAINE (Jean-Claude-Maxime), train sanitaire semi-permanent 40 P.-I.-M. ; M. CONNESSON (Henri), 26<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. MAIRET (André-Marie), 146<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. MARCHAL (Pierre-Claude-Charles-Philippe-Robert), 1<sup>er</sup> échelon du parc d'artillerie du 20<sup>e</sup> C. A. ; M. KEMMEL (Jean), G. B. 153<sup>e</sup> D. I. ; M. HUTINEL (Jean-Noël-Joseph), 21<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. MOUVEROUX (Antoine), 417<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. LÉMOINE (Émile-Marie-Célestin), chef de service au 2<sup>e</sup> groupe du 84<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. MORRAU (Pierre-Anatole), 47<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. JAMBÉ (Lucien-Eugène-Paul-Gabriel), élève de l'école du service de santé militaire, R. P. S. d'une armée ; M. CERNÉ (Pierre), 239<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. LE TAILLANDIER DE GABORY (Édme), G. B. 123<sup>e</sup> D. I. ; M. FRÉGIER (Paul-Jules-Eugène), 4<sup>e</sup> rég. du génie, compagnie 8/14 ; M. HORION (Lucien-Martial-Joseph), 39<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. MAILHERBE (Jean-Albert-Eugène), 6<sup>e</sup> rég. d'artillerie à pied, état-major, 3<sup>e</sup> groupe.

# DIGITALINE cris<sup>te</sup>

Académie de Médecine de Paris.

Prix Orfila (6,000 fr.)  
Prix Desportes.

SOLUTION au millième  
GRANULES BLANCS  
au 1/4 de milligr.  
GRANULES ROSES  
au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
AMPOULES au 1/4 de milligr.  
AMPOULES au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
49, Boul. Port-Royal, Paris.

# NATIVELLE

**Artério-Sclérose**  
**Presclérose, Hypertension**  
**Dyspepsie, Entérite**  
**Néphro-Sclérose, Goutte**  
**Saturnisme**

## MINÉRALOGÈNE BOSSON

*Silicate de Soude titré et soluble*  
**NOUVEL ET LE MEILLEUR DES HYPOTENSEURS**  
Littérature et Échantillons : VIAL, 4, Place de la Croix-Rousse, LYON

MÉDICATION NOUVELLE  
des  
**Troubles trophiques sulfurés**

# SULFOÏDOL

## GRANULÉ

**Soufre colloïdal chimiquement pur**  
*Très agréable, sans goût, ni odeur.*  
Contient 0,10 centigr. de *Soufre colloïdal* par cuiller-mesure.

Le **SOUFRE COLLOÏDAL** est une des formes du soufre *la plus soluble, la plus assimilable, c'est un soufre non oxydé, c'est sa forme VIVANTE.*

Ce qui fait la supériorité du **SULFOÏDOL** sur tous ses congénères, c'est son mode de préparation.

En effet, il ne contient pas, comme dans les solutions, des *acides thioniques*, ni autres dérivés *oxygénés* du soufre, c'est ce qui explique son *goût agréable* et sa *parfaite conservation.*

Il se dissout dans l'eau pour former un liquide blanc comme du lait, *sans dégager aucune odeur* et sans qu'il soit besoin comme dans les solutions de l'additionner d'essences fortes (eucalyptus).

Par le procédé spécial M<sup>co</sup> ROBIN, le Soufre colloïdal (*Sulfoïdol*) reste un colloïde, qu'il soit desséché ou non, parce *qu'il peut toujours être remis en suspension dans l'eau, qu'il ne varie pas de composition* et qu'il présente *tous les caractères* des mouvements

browniens comme on peut le constater à l'ultramicroscope.

**INDICATIONS :** S'emploie dans l'**ARTHRITISME CHRONIQUE**, dans l'**ANÉMIE REBELLE**, la **DÉBILITÉ**, en **DERMATOLOGIE**, dans la **FURONCULOSE**, l'**ACNÉ** du **TRONC** et du **VISAGE**, les **PHARYNGITES**, **BRONCHITES, VAGINITES, URÉTRO-VAGINITES**, dans les **INTOXICATIONS MÉTALLIQUES, SATURNISME, HYDRARGYRISME**

Le **SULFOÏDOL** se prépare également sous forme :

- 1° **Injectable** (ampoules de 2 c. cubes);
- 2° **Capsules** glutinisées (dosées à 0,10 de soufre colloïdal par capsule);
- 3° **Pommade** { 1° dosée à 1/15<sup>c</sup> pour frictions;  
2° dosée à 2/15<sup>c</sup> pour soins du visage (acné, rhinites);
- 4° **Ovules** à base de Soufre colloïdal (vaginites, uréthro-vaginites);

**LABORATOIRES ROBIN, 13, 15, 31, Rue de Poissy, PARIS**



## MÉDAILLES DES ÉPIDÉMIES

*Médailles de vermeil.* — M<sup>lle</sup> CHABANNE (Antoinette), infirmière de la mission médicale militaire en Serbie ; M<sup>me</sup> QUIQUET (Louise), infirmière à l'hôpital temporaire n° 3 de l'armée d'Orient ; M<sup>lle</sup> GUILLELMON (Edmée), infirmière de l'Association des dames françaises à l'hôpital auxiliaire n° 506, décédée ; M<sup>lle</sup> DUCHÈNE (Anna), infirmière-major de l'Union des femmes de France à l'hôpital militaire n° 111, Orléans, décédée ; M<sup>lle</sup> GROSBOIS (Geneviève), infirmière de l'Association des dames françaises à l'hôpital auxiliaire n° 206, à Pithiviers, décédée ; M. DESCOS (André), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe à l'hôpital militaire Desgenettes, à Lyon.

*Médailles d'argent.* — M<sup>me</sup> GHOFFRIN (en religion sœur Louise), supérieure de l'hospice civil de Vaucouleurs ; M<sup>me</sup> SIATTE (en religion sœur Marthe), infirmière à l'hospice civil de Vaucouleurs ; M. GAGNEUX (Émile-Joseph), soldat à la 8<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires à l'ambulance 5/8 ; M. LÉMOINE (Jean-Marie), soldat à la 11<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires à l'ambulance 13/17 ; M. VAREQUERX (Alphonse-Jules), soldat à la 2<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires à l'ambulance 13/17 ; M<sup>me</sup> de BARRAU DE MURATHL (Suzanne), infirmière-major à l'hôpital d'évacuation 2/31 ; M. GUILLON (Achille), sergent à l'hôpital temporaire du Thillot ; M. FACUIN dit BOVET (Charles-Victor-Félicien), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve à l'ambulance 5/7 ; M. CARJOT (Auguste), soldat à la 7<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires à l'ambulance 5/7 ; M. DESAVIE (Eugène-Charles-Raphaël), soldat à la 4<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires à l'hôpital d'évacuation n° 8 du D. A. I. ; M. DUCLOUX (Louis-Gustave), soldat à la 7<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires à l'ambulance 5/7 ; M. LADEUX (Edmond-Louis), soldat à la 7<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires à l'ambulance 5/7 ; M. RÉGENT (Hilaire), soldat à la 7<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires à l'ambulance 5/7 ; M. PARIS (Gaston), soldat à la 2<sup>e</sup> sec-

tion d'infirmiers militaires à l'hôpital temporaire n° 36 à Breuil-le-Sec ; M. SARAZIN (Louis), soldat à la 2<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires à l'hôpital temporaire n° 36, à Breuil-le-Sec ; M. VANDERHAEGHE (Albert), soldat à la 1<sup>re</sup> section d'infirmiers militaires à l'hôpital temporaire n° 36, à Breuil-le-Sec ; M<sup>lle</sup> GLASSIER (Marthe-Marie-Lucile), infirmière de l'Association des dames françaises à l'hôpital de campagne de l'Oned Zem (Maroc) ; M<sup>lle</sup> CORNUDET (Jeanne-Marie-Élisabeth), infirmière à l'hôpital annexe V. G. 3, École polytechnique ; M<sup>lle</sup> LANGLOIS (Nathalie-Claire-Marie-Eugénie), infirmière-major de l'Union des femmes de France à l'hôpital auxiliaire n° 117, lycée Janson-de-Sailly ; M<sup>lle</sup> MARRONNEAU (Marie-Eugénie-Georgette), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce ; M<sup>lle</sup> ROD (Marie-Hélène), infirmière-major de l'Union des femmes de France à l'hôpital auxiliaire n° 117, lycée Janson de Sailly ; M<sup>me</sup> TESSIER (Marie-Eugénie), infirmière-major à l'hôpital auxiliaire n° 121 ; M. DUCHE (Georges-Paul-Eugène), soldat à la 13<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce ; M. MOULIS (Jean), soldat à la 24<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires à l'hôpital militaire annexe Saint-Nicolas à Issy-les-Moulineaux ; M. GAUTHIER (Pierre-Adrien-Marie-André), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale au camp d'instruction de Potigny ; M. JAMBON (Albert-Jacques), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale au 140<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. PATAPY (Marcel), soldat infirmier au 11<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. VATINET (Césaire-Raoul), soldat à la 3<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires à l'hôpital temporaire n° 45, à Hérouville (Calvados) ; M<sup>me</sup> BIGOT (née Bourbonne), infirmière à l'hôpital auxiliaire n° 29, à Flérs ; M. LUGNIER (James-Émile-Joseph), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve à l'hôpital auxiliaire n° 41, à Châlons-sur-Marne ; M<sup>lle</sup> GUYOT (Julie-

### LE PLUS PUISSANT MÉDICAMENT VALÉRIANIQUE

Préparation à base de Suc frais de Valériane combiné au Validoï.

# Valéromenthol

Odeur et Saveur agréables, agit sûrement et rapidement dans toutes les *Affections nerveuses* :  
*Néurasthénie, Hystérie, Insomnie, Excitabilité nerveuse, Migraines, Palpitations, Toux nerveuse, Asthme nerveux, Vomissements spasmodiques, Gastralgies, etc.*

Dose : 3 à 5 cuillerées à café par jour.

PHARMACIE INTERNATIONALE, 71, Faubourg Saint-Honoré, Paris.

Ch. LOREAU

### INSTRUMENTS ET APPAREILS MÉDICO-CHIRURGICAUX

3 bis, RUE ABEL — PARIS

Tél. Roq. 41.85

INCONTINENCE

### D'URINE

Guérie par les Globules NÉRA

1 à 5 globules par jour

Rapports élogieux de chefs de Cliniques

Dépôt : Pharmacie centrale de France à Paris

Préparateur : BUROT, spécialiste à Nantes

## MÉDAILLES DES ÉPIDÉMIES (Suite)

Philippine), infirmière à l'hôpital temporaire n° 4 de La Butte, à Besançon; M. CORNU (René), soldat à la 7<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires à l'hôpital temporaire n° 4 de La Butte, à Besançon; M. BICHET (Jean), soldat à la 7<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires à l'hôpital temporaire n° 4 de La Butte, à Besançon; M. FRANÇOIS-DAINVILLE (Ernest-Auguste), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe à l'hôpital complémentaire n° 16, à Bourges; M<sup>lle</sup> BRUNET (Marie-Alphonsine), infirmière à l'hôpital complémentaire n° 16, à Bourges; M<sup>me</sup> ZIEGLER (Eugénie), infirmière à l'hôpital n° 4, à Limoges; M. DE LA BRUNYE (Paul-Emilien), soldat à la 12<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires à l'hospice mixte de Limoges; M<sup>lle</sup> MAFFEI (Laure-Henriette-Marguerite), infirmière-major de l'Union des femmes de France à l'hôpital auxiliaire n° 112, à Lyon; M<sup>lle</sup> ROUVIÈRE (France-Élise), infirmière à l'hôpital militaire Desgenettes à Lyon; M. GEORGES (Claude), soldat à la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires à l'infirmier-hôpital de Nyons; M<sup>me</sup> JOUAN (Emma), infirmière à l'hôpital complémentaire n° 16, à Nice; M. CORNU (Louis), soldat à la 15<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires à l'hôpital auxiliaire 223, à Marseille; M. DUCHANGE (Roger), soldat infirmier au service de stomatologie à Bordeaux; M. VILLAUME (Paul-Célestin), soldat à la 24<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires à l'hôpital militaire Golbey, à Épinal; Docteur CALZOLARI, médecin à Alexandrie (Égypte); M<sup>lle</sup> BONCHÉ (Mathilde), infirmière à l'hôpital n° 45, à Vichy; M<sup>lle</sup> DUBOIS (Denise), infirmière à l'hôpital civil de Vichy; M<sup>me</sup> DELL (France-Florence), infirmière anglaise à l'hôpital n° 75, à Vichy.

*Médailles de bronze.* — M<sup>me</sup> WILT (en religion sœur Claire), infirmière à l'hospice civil de Vaucouleurs; M<sup>me</sup> LEMOINE (en religion sœur Félicité), infirmière à l'hospice civil de Vaucouleurs; M<sup>me</sup> CREMER (en religion sœur Rose), infirmière à l'hospice civil de Vaucouleurs; M<sup>me</sup> CHEVALLIER (Marie-Adolphe-Julie), infirmière de la Société des secours aux blessés militaires à l'hôpital

auxiliaire Saint-Charles, à Sainte-Menehould; M. COLLOMBY (Joseph), soldat infirmier à l'hôpital temporaire du Thillot; M. MONTABROUD (Louis), soldat infirmier à l'hôpital temporaire du Thillot; M. PONCE (Joseph), soldat infirmier à l'hôpital temporaire du Thillot; M<sup>lle</sup> ARDENET (Jeanne), infirmière à l'hôpital temporaire n° 2 de l'armée d'Orient; M<sup>lle</sup> OGÉREAU (Anna), infirmière à l'hôpital n° 2 de l'armée d'Orient; M<sup>lle</sup> REBOULLET (Élisabeth), infirmière à l'hôpital temporaire n° 4 de l'armée d'Orient; M<sup>lle</sup> DE MAZIÈRES (Augusta-Marie-Marguerite), infirmière à l'hôpital temporaire n° 4 de l'armée d'Orient; M<sup>lle</sup> BOULLIAT (Mireille-Salomé), infirmière-major à l'hôpital annexe V. G. 3, École polytechnique; M<sup>me</sup> DOUCHEMENT (née Lesourd), infirmière de l'Union des femmes de France à l'hôpital auxiliaire n° 117, lycée Janson de Sully; M<sup>me</sup> EVETTE (née Trouvain), infirmière-major à l'hôpital auxiliaire 96, à Paris; M<sup>lle</sup> FILLEUR (Henriette-Caroline-Charlotte), infirmière à l'hôpital annexe V. G. 3, École polytechnique; M<sup>lle</sup> GISCLARD (Célestine-Élina), infirmière-major à l'hôpital annexe V. G. 3, École polytechnique; M<sup>me</sup> GOMBAUD (née Chrétien), infirmière-major à l'hôpital annexe V. G. 3, École polytechnique; M<sup>lle</sup> GUTHI (Simone), infirmière-major à l'hôpital annexe V. G. 3, École polytechnique; M<sup>me</sup> KOTV (Marie), infirmière à l'hôpital annexe V. G. 3, École polytechnique; M<sup>me</sup> la vicomtesse LAVAURS (née Quatre Solz de Marolles), infirmière à l'hôpital annexe V. G. 3, École polytechnique; M<sup>lle</sup> MALHER (Yvonne-Louise-Marie), infirmière-major à l'hôpital annexe V. G. 3, École polytechnique; M<sup>me</sup> RICHAUD (née Lengaigne), infirmière-major à l'hôpital annexe V. G. 3, École polytechnique; M. DEVRED (Émile-Alexandre), soldat à la 6<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, à l'hôpital temporaire n° 18 Corbineau, à Châlons-sur-Marne; M<sup>me</sup> DE LA JUGIE DE LA CHAPELLE (Marie-Amélie-Josépha), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires à l'hôpital temporaire n° 4, à Châlons-sur-Marne; M<sup>lle</sup> MARBOUX (Éva-Christine), infirmière à l'hôpital auxiliaire 106, à Villers-Cotterets.

1913. GAND 1 MÉD. D'OR — Produit exotique français — DIPLOME D'HONNEUR à LYON 1914

### NÉVROSTHÉNINE FREYSSINGE

Gouttes de glycérophosphates alcalins (éléments principaux des tissus nerveux)  
Convalescences, Surmenage, Dépressions nerveuses  
xv à xx gout. à ch. repas. — 6, Rue ABEL, PARIS — 1,6 Fl. 3 fr. — Ni sucre, ni chaux, ni alcool.

DÉPURATEUR, RECONSTITUANT, REMINÉRALISATEUR

Goût agréable

**MORRHUÉTINE JUNGKEN**

Pas de troubles digestifs

**LIQUEUR NON ALCOOLIQUE**

à base de Glycérine pure

contenant par cuillerée à soupe :

Iode assimilable.....	0,015 mgr.
Hypophosphites C <sup>6</sup> és.....	0,15 centigr.
Phosphate de Soude.....	0,15 —

DOSE : 2 à 3 cuillerées (à soupe ou à café selon l'âge) par jour à la fin du repas.

RESULTATS CERTAINS

des **LYMPHATISME, CONVALESCENCES, PRÉTUBERCULOSE**

PRIX : 3<sup>fr</sup>60 le Flacon de 600 gr. (réglementé).

**J. DUNÈME, Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe, COURBEVOIE-PARIS.**

**PRÉCIS D'OBSTÉTRIQUE**

par le D<sup>r</sup> FABRE

Professeur à la Faculté de médecine de Lyon.

2<sup>e</sup> édition, 1 vol. in-8 de 832 pages avec 510 figures.

Cartonné. ... .. 18 fr.

**SOULIÉ**

**PRÉCIS**

**d'Anatomie topographique**

1911. 1 vol. in-8, 720 pages avec 300 fig. noires et coloriées, cart. 16 fr.

**BIBLIOTHÈQUE GILBERT ET FOURNIER**

**E S T O M A C**

**SEL**  
**DE**  
**HUNT**

GRANULÉ FRIABLE

**Alcalin-Type**  
**Spécialement adapté**  
**à la Thérapeutique**  
**Gastrique.**



**ACTION SURE**  
**ABSORPTION AGRÉABLE**  
**EMPLOI AISÉ**  
**INNOCUITÉ ABSOLUE**



**TOUTES PHARMACIES**

*Echantillons au Corps Médical pour Essais Thérapeutiques.*

Pendant la Guerre, ENVOI GRATUIT de SEL de HUNT (Flacons et petites boîtes de poche hors commerce) aux Hôpitaux, Formations Sanitaires Militaires et, individuellement, aux Soldats dont l'Adresse sera donnée par MM. les Docteurs.

**LABORATOIRE ALPH. BRUNOT = PARIS**  
**16, Rue de Boulainvilliers, 16**

## NOUVELLES (Suite)

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe (à titre temporaire) :* M. LACAZE (Marcel-Eugène), élève de l'école principale du service de santé de la marine, médecin auxiliaire à la compagnie 5/6 T. du génie; M. ARSAC (Albert-Marie-Joseph-Auguste), médecin auxiliaire à la 13<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. BACH (Jean-Gabriel François-Marie), médecin auxiliaire à la 17<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires (détaché au camp de Préjus); M. BERTAUX (René-Marie), médecin auxiliaire au 130<sup>e</sup> rég. d'infanterie (dépôt); M. BOURGEOIS (André-Auguste-Marie), médecin auxiliaire au 411<sup>e</sup> rég. d'infanterie (dépôt); M. BRICET (Paul-Armand), médecin auxiliaire à la 11<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. COMTE (Robert-Louis-Auguste), médecin auxiliaire à l'hôpital de la Croix-Rousse à Lyon; M. DESBOS (Jacques-Clément), médecin auxiliaire au 173<sup>e</sup> rég. d'infanterie (dépôt); M. DE L'ÉCLUSE (Georges-Paul-Louis-Jacques), médecin auxiliaire à la station magasin de Salbris; M. DIEHL (Louis-René), médecin auxiliaire au 51<sup>e</sup> rég. d'infanterie (dépôt); M. DUPRET (Louis-Clotaire-Joseph), médecin auxiliaire au 3<sup>e</sup> rég. du génie; M. GIBERT (Paul), médecin auxiliaire au 112<sup>e</sup> rég. d'infanterie (dépôt); M. JEUVIN (Gaston-Paul-Alain-Isidore-Joseph), médecin auxiliaire au 7<sup>e</sup> rég. d'artillerie (dépôt); M. LESNÉVY (Henri-Adolphe-Auguste), médecin auxiliaire à la 10<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. LONGY (Antoine-Cirille), médecin auxiliaire au 5<sup>e</sup> rég. d'artillerie; M. LOUVARD (Camille-Georges-René), médecin auxiliaire à la 6<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. LUCCIONI (François-Félix-Joseph), médecin auxiliaire au 173<sup>e</sup> rég. d'infanterie (dépôt); M. MAUBERT (François-Marius-Victor), médecin auxiliaire au camp de Préjus; M. OLLIVIER (Louis-Pierre), médecin auxiliaire au 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. RASSETTI (Georges), caporal au groupe des B. T. S. de la Côte d'Ivoire; M. ROSSIGNOT (Louis-Marie-Jean), médecin auxiliaire au 4<sup>e</sup> rég. d'artillerie (dépôt); M. ALXANDROWICZ (Louis-Alexandre), soldat à la 15<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. CHEVALIER (Paul), médecin auxiliaire à la 18<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. DUNÈME (Léon-Arsène), médecin auxiliaire à la 22<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. HOULLIER (Xavier-François-Marie), médecin auxiliaire à la 11<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. LARAN (François-Jean-Marie), médecin auxiliaire à la 18<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. LÉ-

CLÉZIO (Gustave-Ernest-Marie), soldat à la 22<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. LÉGER (Paul-Ernest), médecin auxiliaire à la 3<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. MERCIER (Paul-Marie), soldat à la 15<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. MEVNET (Anne-Paul-Philibert-Gabriel), soldat à la 15<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

*Au grade de pharmacien aide-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve,* les pharmaciens aides-majors de 2<sup>e</sup> classe: M. BURNOUF (Émile-Eugène), ambulance 3/67; M. RENAULT (Ferdinand-Louis-Marie), G. B. D. 89<sup>e</sup> D. I.; M. MOUCHEL LA FOSSE (Charles-Marc-Adolphe), ambulance 4/38; M. REV (Fernand-Marie-Joseph-Henri), 21<sup>e</sup> région; M. RIVAL (Édouard-Jules-Hippolyte), H. O. E. n<sup>o</sup> 7; M. CHAMPION (Jules-Alphonse-Fulgence), ambulance 14/10; M. NIQUET (Louis-François-Armand), G. B. D. de la 21<sup>e</sup> division; M. BEAUFOUR (Henri-Albert), 4<sup>e</sup> région.

*Au grade de pharmacien aide-major de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale,* les pharmaciens aides-majors de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale dont les noms suivent: (pour prendre rang du 29 décembre 1914): M. ROGER (Jules-François-Joseph), aux armées; (pour prendre rang du 3 août 1915): M. MARTIN (Léon-Achille), 14<sup>e</sup> région.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve (à titre temporaire),* les médecins auxiliaires: (à dater du 28 octobre 1915): M. BOCHIN (François-Charles-Marie-Joseph), au 31<sup>e</sup> rég. d'artillerie; (à dater du 31 octobre 1915): M. CHARPENTIER (Gabriel-Lucien-René), au 410<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. CHEVANNE (Georges-Charles-Édouard-Marie), au 65<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. FILLION-ROUX (François-Alfred-Paul-Émile), au 201<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie; M. PAVILLARD (Roger), au 3<sup>e</sup> bis rég. de zouaves; M. LUCAS-CHAMPIONNIÈRE (Just), à l'ambulance chirurgicale du Clon; M. TRUFFERT (Paul-Léon), à l'hôpital central de Bar-le-Duc; M. BERTAUX (Marie-André), au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. COMBES (André-Pierre), au 303<sup>e</sup> rég. d'infanterie; (à dater du 4 novembre 1915): M. VERDUN (Marie-Maurice), à l'hôpital central de Bar-le-Duc; M. GIRARD (Étienne), au 28<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie; M. GAVARD (Octave), au groupe de braucardiens divisionnaires de la 135<sup>e</sup> division.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée*

**IODE COLLOÏDAL** ELECTRO-CHIMIQUE **L'IODEOL** possède le pouvoir **BACTÉRICIDE, ANTITOXIQUE** de  
**FUR & STABLE** (Suspension huileuse) **L'IODE MÉTALLOÏDIQUE** exalte par l'ÉTAT COLLOÏDAL. Absence  
 Admis dans les Hôpitaux depuis 1905 de TOXICITÉ et CAUSTICITÉ. (Congrès Int. PATHOLOGIE, PARIS).

**IODÉOL VIEL** **TUBERCULOSE Pulmonaire, Ganglionnaire, Osseuse**  
**PNEUMONIES, Broncho-Pneumonies, MALADIES INFECTIEUSES**

**COMMUNICATIONS**  
 Congrès Int. Tuberculose (Rome)  
 Pathologie (Paris); S. Khédiviale (Le Caire)

**POSOLOGIE**  
 \* USAGE INTERNE: Injections intramusculaires (INDOLORES).  
 1 cent<sup>e</sup>, tous les jours, dans les infections aiguës.  
 1 cent<sup>e</sup>, tous les deux jours, dans la Tuberculose et les affections chroniques.  
 1 cent<sup>e</sup>, en injection intraganglionnaire, dans les Adénopathies.  
 \* USAGE EXTERNE: (CONTIENT 50 % IODE).  
 Dix fois plus actif que la teinture d'iode, s'emploie de la même façon. N'irrite  
 ni ne colore la peau.

**E. VIEL & C<sup>e</sup>** 9 Rue Saint-Paul PARIS

## NOUVELLES (Suite)

territoriale (à titre temporaire) (à dater du 28 octobre 1915): M. CAMBIÈS (Jean-Irénée-Barthélemy), au 322<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

*Au grade de pharmacien aide-major de 2<sup>e</sup> classe (à titre temporaire):* M. BOULAY (André-Charles-Marie), pharmacien auxiliaire à la 16<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. ARNAUD (Benjamin-Auguste-Flavien), soldat à la 22<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. CAMBE (Jean-Marie-Joseph-Louis), pharmacien auxiliaire à la 25<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. CUNIN (Anatole), pharmacien auxiliaire à la 2<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. DESFOURNIAUX (Paul-Joseph), soldat à la 13<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. GINESTET (Charles-Louis), pharmacien auxiliaire à la 16<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. POULIQUEN (Jean-Marie), pharmacien auxiliaire à la 11<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. SARCOUS (Joseph-Pierre-Édouard-Osmien), pharmacien auxiliaire à la 16<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

*Au grade de pharmacien aide-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve, les pharmaciens aides-majors de 2<sup>e</sup> classe de réserve:* M. AVGALEND (Camille-Charles-Victor), région du Nord; M. PICOT (Léon-Marc-Michel), 6<sup>e</sup> région; M. GOURÉ (Auguste-Victor-Albert), ambulance 1/66; M. GOUBET (Henri-Pierre-Lucien), Afrique du Nord; M. DEGUSSEAN (Luc-André-Albert-Marie-Justin-Alexis), 9<sup>e</sup> région; M. SIMON (Pierre-Marie-François-Paul), hôpital n° 6, à Limoges; M. LEBRETON (Pierre-Léon-Louis-Roger), hôpital n° 34, à Courseulles-sur-mer.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe (à titre temporaire):* M. BERTHIER (Paul-Gaston), médecin auxiliaire au 4<sup>e</sup> rég. d'infanterie (dépôt); M. BESSEYRE (Jean-Antonin), soldat à la 13<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. BOUNIOL (Jean-Paul-Marie), médecin auxiliaire au 80<sup>e</sup> rég. d'infanterie (dépôt); M. BRANCHARD (Edmond-Charles-Albert), soldat à la 4<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. CAINE (Paul-Louis), médecin auxiliaire à la 12<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. CARLÉ (Pierre-Marie-Joseph), soldat à la 18<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. CATHELIN (Oscar-Henri), médecin auxiliaire au 51<sup>e</sup> rég. d'infanterie (dépôt); M. CAUHAPE (Jean-

Anselme), soldat à la 18<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. CHEVROU-LAGRÈZE (Pierre-Adrien-Marie-Philippe), soldat à la 12<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. DELON (Louis-Edmond), médecin auxiliaire au 176<sup>e</sup> rég. d'infanterie (dépôt); M. de GAUVAIN (Robert-Charles-Antoine-Marie), médecin auxiliaire au 133<sup>e</sup> rég. d'infanterie (dépôt); M. GOUGEON (André-Ambroise-Marie), médecin auxiliaire à la 10<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. JULLIEN (Vitold-Marie-Antoine), médecin auxiliaire au 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie (dépôt); M. KUDELSKI (Charles-François-Florentin), médecin auxiliaire au 19<sup>e</sup> rég. d'infanterie (dépôt); M. LÉCOUTOUR (Raoul-Pierre-Alfred), médecin auxiliaire à la 15<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. LEVOT (Paul), médecin auxiliaire à l'hôpital principal de Saïgon; M. LOGÉAIS (Pierre-Désiré-Émile), médecin auxiliaire à la 22<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. MARCADE (Roger-Pierre), médecin auxiliaire à la 18<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. MASSON (Georges-Louis), soldat à la 8<sup>e</sup> section d'infirmiers; M. MAZAUIC (Georges-Louis-Marie), médecin auxiliaire au 4<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale (dépôt); M. MONNIER (Sévère-Michel-Marie), médecin auxiliaire à la 11<sup>e</sup> section d'infirmiers; M. PATOU (Paul-Léon-Fernand), soldat à la 12<sup>e</sup> section d'infirmiers; M. PIERRE (Jean-Marie), médecin auxiliaire au 17<sup>e</sup> rég. d'artillerie (dépôt); M. POEY (Sylvain-Pierre), médecin auxiliaire à la 2<sup>e</sup> section d'infirmiers; M. POUGAULT (Frédéric-Marie-Eugène-François), soldat à la 18<sup>e</sup> section d'infirmiers; M. PROUX (Charles-René), médecin auxiliaire à la 18<sup>e</sup> section d'infirmiers; M. ROUX (Marie-Joseph-Louis), médecin auxiliaire au 81<sup>e</sup> rég. d'infanterie (dépôt); M. SEVESTRE (Louis-Pierre), soldat à la 13<sup>e</sup> section d'infirmiers; M. VANNIEUWENHUYSE (Jean-Bernard-Joseph), médecin auxiliaire à l'hôpital V. R. 61, Issy-les-Moulineaux; M. VERGNET (Charles-Joseph-Henri), médecin auxiliaire au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale (dépôt); M. ARTIN, soldat à la 5<sup>e</sup> section d'infirmiers; M. CHARPENTIER (Anatole-Louis-Jules), soldat à la 13<sup>e</sup> section d'infirmiers; M. CODRON (Gilbert-Eugène-Jean-Baptiste), médecin auxiliaire à la 13<sup>e</sup> section d'infirmiers; M. DUSOUCHET (Joseph), soldat au 138<sup>e</sup> territorial d'infanterie.

### DIAGNOSTIC des Maladies simulées

dans les accidents  
du travail et devant les  
conseils de revision

Par le D<sup>r</sup> P. CHAVIGNY  
Professeur agrégé  
à l'École du service de santé militaire  
du Val-de-Grâce.

Préface de M. le Professeur  
A. PIERRET

1906, 1 vol. in-8 de 512 pages,  
avec 28 figures... 10 fr.

### GUIDE de Rééducation Physique en groupe

MÉTHODE DE  
Gymnastique rééducative  
pour les blessés  
militaires

Par le D<sup>r</sup> CH. GUILBERT  
Chargé du service de kinésithérapie  
à l'hôpital militaire du Grand-Palais.

et G. MAUCURIER  
Professeur d'éducation physique.

1 vol. in-16 de 128 pages, avec  
59 figures : 2 fr. 50

## SAINT-GALMIER Source BADOIT

Ne pas confondre  
avec les Eaux  
artificiellement gazéifiées  
qui n'offrent  
pas les mêmes garanties.

## EAU MINÉRALE Naturellement Gazeuse

## NÉCROLOGIE

## ÉLIE METCHNIKOFF

Après une longue et pénible maladie, Elie Metchnikoff vient de succomber, à l'Institut Pasteur, à l'âge de soixante et onze ans. Il s'est éteint dans la maison qu'il illustrait depuis bientôt trente ans, à quelques pas du laboratoire où il avait passé la meilleure partie de sa vie et d'où sont sorties des découvertes qui ont exercé une influence considérable sur la biologie et la médecine contemporaines.

Quand il entra à l'Institut Pasteur, en 1887, Elie Metchnikoff venait de quitter l'Université d'Odessa où, depuis 1870, il occupait la chaire de zoologie.

Des recherches de tout premier ordre, dans le domaine de l'embryogénie, avaient déjà établi sa notoriété, mais celle-ci avait à peine franchi

blancs, dans la lutte contre les microorganismes, chez les animaux supérieurs et chez l'homme.

Cette partie de l'œuvre de Metchnikoff, dont il fit la synthèse dans son livre sur *l'Immunité* (1901), a eu un tel retentissement, elle a suscité tant de travaux et donné lieu à de si nombreuses applications, elle est aujourd'hui si familière au médecin, qu'il suffit de l'évoquer pour en mesurer la grandeur et en évaluer toute l'importance.

Mais ce n'est pas seulement dans le domaine de l'immunité que la doctrine phagocytaire a répandu des clartés nouvelles : comme on l'a dit très justement, « elle a illuminé l'anatomie pathologique tout entière, en interprétant les phénomènes d'inflammation et de dégénérescence ». Elle a permis, dans l'ordre des faits purement physiologiques, d'expli-



(Phot. Henri Manuel.)

M. le Dr METCHNIKOFF.

le cercle restreint des spécialistes auxquels s'adressaient tout particulièrement ses travaux. Cependant, ces derniers renfermaient déjà, nettement exprimée, l'ébauche de la conception qu'il devait si brillamment développer plus tard et qui faisait de la *phagocytose* le facteur essentiel de l'immunité et de la défense de l'organisme contre les maladies infectieuses. Exclusivement zoologique, dans son origine et ses premiers développements, la doctrine phagocytaire est partie, en effet, de l'étude biologique des animaux inférieurs pour arriver par étapes à la médecine.

La place me manque pour exposer, dans cette courte notice, comment Metchnikoff, qui avait fait des observations minutieuses sur la digestion intracellulaire chez quelques invertébrés, fut amené à la découverte du rôle digestif des cellules du mésoderme chez tous les animaux ; comment aussi, après avoir précisé le rôle de ces éléments dans certains phénomènes d'atrophie, de dégénérescence et d'inflammation, chez les êtres inférieurs, il sut pressentir, puis démontrer le rôle des globules

quer certains phénomènes de l'évolution normale des organismes, tels que le renouvellement lent et continu des cellules et des tissus, la régression des follicules ovariens, la fixation de l'œuf sur la muqueuse utérine, etc., et c'est à elle que l'on doit encore d'avoir pu interpréter exactement le mécanisme si curieux des métamorphoses chez les insectes et les amphibiens.

Une doctrine aussi féconde devait nécessairement apporter à son auteur une grande renommée. Aussi, de tous les coins du monde, affluèrent à son laboratoire une pléiade de travailleurs qui ont vérifié et complété son œuvre et dont quelques-uns ont pu, à leur tour, sous l'égide du maître, faire d'importantes découvertes. Qu'il me suffise de rappeler que c'est dans le laboratoire de Metchnikoff que Bordet découvrit les sensibilisatrices et posa les principes de la méthode, dite de fixation du complément, qui a doté la médecine de moyens de diagnostic d'une précision si remarquable.

L'activité scientifique de Metchnikoff, pendant

## NÉCROLOGIE (Suite)

la seconde partie de sa carrière, ne s'est pas exclusivement bornée à l'étude des processus phagocytaires et du mécanisme de l'immunité. Esprit toujours en éveil, observateur sagace, critique pénétrant et généralisateur hardi, Metelnikoff a abordé une foule de problèmes ressortissant à la bactériologie, à l'hygiène, à la pathologie générale. Qu'il leur ait donné des solutions définitives ou provisoires, il a encore, dans ces divers domaines, envisagé les questions qu'il étudiait avec la largeur de vues qui caractérise tous ses premiers travaux. Ses études sur la vieillesse et sur la flore intestinale, études qui l'ont particulièrement occupé dans ces quinze dernières années, en sont un exemple frappant. On se rappelle, en effet, qu'elles l'ont conduit à une conception des plus originales de la mort naturelle et du vieillissement prématuré, chez l'homme et chez les animaux. Dans un tout autre ordre de faits, c'est encore à Metelnikoff que l'on doit d'avoir établi le rôle des

microbes associés dans l'étiologie du choléra, d'avoir démontré (en collaboration avec Roux) l'inoculabilité de la syphilis aux singes anthropomorphes et déterminé l'agent de la diarrhée infantile.

Aimant passionnément la science, à laquelle il avait voué toute sa vie, Elie Metelnikoff est certainement, parmi les hommes de son époque, un de ceux qui l'auront le mieux servie. Par ses découvertes, il a puissamment contribué aux progrès de la biologie et de la médecine, et ses doctrines sont d'une telle fécondité qu'elles susciteront, sans aucun doute, longtemps encore après lui, l'activité des chercheurs. Il disparaît, laissant une œuvre que le temps n'effacera pas, car elle renferme un énorme faisceau de faits parfaitement enchaînés et solidement établis et des germes nombreux de découvertes futures.

C. DELZENNE,  
Professeur à l'Institut Pasteur.

# DIGITALINE crist.<sup>ee</sup>

# NATIVE

*Académie de Médecine de Paris.*  
Prix Orfila (6,000 fr.)  
Prix Desportes.

**SOLUTION au millième**  
**GRANULES BLANCS**  
 au 1/4 de milligr.  
**GRANULES ROSES**  
 au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
**AMPOULES au 1/4 de milligr.**  
**AMPOULES au 1/10<sup>e</sup> de milligr.**

43, Boul. Port-Royal, Paris.

*Artério-Sclérose*  
*Presclérose, Hypertension*  
*Dyspepsie, Entérite*  
*Néphro-Sclérose, Goutte*  
*Saturnisme*

## MINÉRALOGÈNE BOSSON

*Silicate de Soude tiré et soluble*

### NOUVEL ET LE MEILLEUR DES HYPOTENSEURS

Littérature et Échantillons : VIAL, 4, Place de la Croix-Rousse, LYON

Médication totale des maladies du foie et des voies biliaires

**OPOTHÉRAPIES**  
**HÉPATIQUE ET BILIAIRE**  
 ASSOCIÉES AUX CHOLAGOGUES

## PANBILINE

*une à 4 cuillerées à entremets par jour*

Prix du flacon 6 frs. toutes pharmacies

**LITHIASE BILIAIRE**  
**CHOLÉMIE FAMILIALE**  
**INSUFFISANCE HÉPATIQUE**

ÉCHANTILLON GRATUIT ET LITTÉRATURE LABORATOIRE de la PANBILINE Annonay (Ardèche)



## VAL-MONT-LA COLLINE

600-660 M. d'altitude avec très belle vue sur le lac Léman.

### ÉTABLISSEMENTS MÉDICAUX ET MAISONS DE RÉGIMES

Traitement diététique et physiothérapique des maladies de la nutrition (arthritisme, goutte, diabète, obésité, amaigrissement, anémie, etc.), des affections des organes digestifs (estomac, intestins, foie); des maladies des reins et des troubles de la circulation.

HYDROTHERAPIE, ÉLECTROTHERAPIE, MASSAGE, RADIOTHERAPIE

5 Médecins et un chimiste attachés aux établissements. Docteur Widmer, Médecin-Directeur.

SUR  
MONTREUX-TERRITET

## Conditions d'Abonnement

Sur la demande de nombreux abonnés et lecteurs, nous avons décidé qu'à l'avenir l'année du « Paris médical » ira du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre.

**Abonnement d'un an : 12 fr. (France); 16 fr. (Étranger).**

Nous informons en outre nos Abonnés que depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 1916, *Paris médical* paraît de nouveau toutes les semaines le samedi comme en temps de paix.

**Abonnements de guerre.** — Pendant la durée de la guerre nous recevons aussi des renouvellements ou des abonnements nouveaux à 12 numéros moyennant 3 fr. 50 pour la France.



*Asthme, Emphysème  
Maladies du cœur  
Angins de Poitrine  
Affections rénales  
Hydropisies*

### EUPNINE VERNADE

à l'IODURE de CAFÉINE  
LE PLUS SUR DES DIURÉTIQUES CONNUS  
*Pas d'Intolérance ni d'Accidents d'Iodisme*



## BAIN P.-L. CARRÉ ANTI-NERVEUX IODO-BROMO-CHLORURÉ

*Séance Académis du 11-8-10 (PARIS IV<sup>e</sup>).*

Bain de Mer chaud, chez soi, Bain Marin, Bain Salin chaud pour Convalescents, Anémiques, Neurasthéniques, Arthritiques, Rhumatisants, Nerveux et la Tuberculose osseuse infantile. —

### PRODUITS ORGANIQUES DE F. VIGIER

Capsules Ovariques, Orchitiques, Prostatiques, Hépatiques, Surrénales, Pancréatiques, de Thymus, de Corps thyroïde, etc.

*DOSE : Ces diverses capsules s'administrent à la dose de 2 à 6 par jour.*

Pharmacie VIGIER, 42, boul. Bonne-Nouvelle, PARIS

### BLESSÉS

## BAIN DE LUMIÈRE

s'appliquant à toutes les régions du corps

A. HELMREICH, Nancy

### RÉGIMES LACTÉS

**LAIT LINAS** NORMAL & VIVANT & ASEPTIQUE  
des vaches laitières sélectionnées et alimentées rationnellement  
du LACTARIUM LINAS, de VERSAILLES — Fournisseur des Hôpitaux de Paris.

**KEFIR LINAS** AU LAIT NORMAL & & & &

**LAIT MAIGRE LINAS** Préparés au Laboratoire de Galactologie appliquée du Lactarium.  
Notice et échantillons sur demande Téléphone : 749-37

Livraisons et Bureaux à PARIS, 46, Avenue de Ségur

## TANNURGYL

du docteur LE TANNEUR (de Paris)  
Sel de Vanadium non toxique

*Anorexie, Troubles digestifs,  
Adynamie, Neurasthénie.*

Toutes les propriétés de l'arsenic sans ses inconvénients ; tolérance parfaite (enfants et nourrissons.) 15 gouttes à chacun des 2 repas.

## CONSTIPATION-COLITES

TRAITEMENT par la

**Paraffine** LIQUIDE CONFITURE

## MINEROLAXINE

du docteur LE TANNEUR (de Paris)

MODE D'EMPLOI { Liquide : 1 ou 2 cuillerées à soupe.  
Confiture : Enfants 1 à 2 cuillerées à café.

RENSEIGNEMENTS & ÉCHANTILLONS, 6, RUE DE LABORDE — PARIS



**OPOTHÉRAPIE**

**LES EXTRAITS TOTAUX CHOAY**  
ÉQUIVALENT AUX ORGANES FRAIS

DESSICCATION RAPIDE ★ ..... ★ NI AUTOLYSE  
**VERS 0°** ★ ..... ★ NI CHALEUR  
DANS LE VIDE ★ ..... ★ NI AIR

FORMULER

**PILULES**  
**CACHETS**  
**PAQUETS**  
**COMPRIMÉS**

**CHOAY**

**2 à 8 par jour**

A L'EXTRAIT

GASTRIQUE, ENTÉRIQUE,  
HÉPATIQUE, PANCRÉATIQUE,  
ORCHITIQUE, OVARIEN,  
HYPOPHYSAIRE, THYROÏDIEN,  
RÉNAL, SURRÉNAL, etc.

DÉPOT: Pharmacie DÉBRUÈRES, 26, Rue du Four, 26, PARIS

**ANTALGOL Granulé DALLOZ**  
*Quino-Salicylate de Pyramidon*

Névralgies \* Migraines \* Grippe \* Lombago \* Goutte \* Rhumatisme aigu ou chronique, etc.

Echantillons: DALLOZ & Co, 13, Boul' de la Chapelle, PARIS

**PRODUITS PHYSIOLOGIQUES**

**A. DE MONTCOUR**  
49, Avenue Victor-Hugo, BOULOGNE-PARIS

TÉLÉPHONE 114

TÉLÉPHONE 114

Extrait de bile <b>MONCOUR</b>	Extrait rénal <b>MONCOUR</b>	Corps thyroïde <b>MONCOUR</b>	Poudre ovarienne <b>MONCOUR</b>	Autres préparations <b>MONCOUR</b>
<p>Coliques hépatiques Lithiase Ictère par rétention</p> <p><i>En sphérulines dosées à 10 c/gr.</i></p> <p>De 2 à 6 sphérulines par jour.</p>	<p>Insuffisance rénale Albuminurie Néphrites, Urémie</p> <p><i>En sphérulines dosées à 15 c/gr.</i></p> <p>De 4 à 16 sphérulines par jour.</p>	<p>Myxœdème, Obésité Arrêt de Croissance Fibromes</p> <p><i>En bonbons dosés à 5 c/gr.</i> <i>En sphérulines dosées à 35 c/gr.</i></p> <p>De 1 à 4 bonbons par jour. De 1 à 6 sphérulines —</p>	<p>Aménorrhée Dysménorrhée Ménopause Neurasthénie féminine</p> <p><i>En sphérulines dosées à 20 c/gr.</i></p> <p>De 1 à 3 sphérulines par jour.</p>	<p>Extrait de Muscle lisse Extrait de Muscle strié Moelle osseuse Myocardine Poudre surrénale Thymus, etc., etc.</p>

Toutes ces préparations ont été expérimentées dans les Hôpitaux de Paris. Elles ne se délient que sur prescription médicale.

**IODALOSE GALBRUN**

**IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE**

Monsieur GALBRUN met gracieusement à la disposition des médecins-chefs des formations sanitaires les flacons d'IODALOSE qui leur seraient nécessaires pour le traitement des malades ou blessés

LITTÉRATURE ET ECHANTILLONS: Laboratoire GALBRUN, 8 et 10, Rue du Petit-Musc, PARIS

Ne pas confondre l'iodalose, produit original, avec les nombreux similaires parus depuis notre communication au Congrès International de Médecine de Paris 1909.

*Préparations à base de Kola fraîche (Procédé spécial)*

# PEPTO-KOLA ROBIN

Médicament aliment

à base de Pepto-Glycérophosphatés et Kola fraîche

Le suc de Noix de Kola fraîche est extrait par expression et conservé dans l'alcool, qui sert de véhicule à une liqueur exquise que l'on appelle le **Pepto-Kola** et qui se prend à la dose d'un verre à liqueur après chaque repas.

L'action stimulante de la **Noix de Kola** sur l'organisme est renforcée par l'action des **glycérophosphates**, éléments nutritifs du système nerveux. Touristes, Alpinistes, Chasseurs, surmenés par le travail physique ou intellectuel; Diabétiques, Convalescents, Blessés, retrempe leurs forces par l'usage de ce bienfaisant élixir, qui peut se prendre aussi bien en état de santé que de maladie.

# GLYKOLAÏNE

(Kola Glycérophosphatée Granulée)

à base d'**Extraits de Noix de Kola fraîche**

Il a été démontré que l'action de la Kola sèche était surtout due à la présence de la Caféine et de la Théobromine. Or, nous savons que la Kola fraîche est préférée par les indigènes dans son pays d'origine, qui en la mastiquant absorbent les *glucosides* qu'elle contient avec le *rouge de kola en partie détruits* par la *dessiccation*, c'est pourquoi nous avons adopté les *Extraits de Kola fraîche stabilisée*, comme base de notre préparation.

Nous savons également que la *Kola* étant exclusivement *stimulante* du *Système nerveux*, ne tarderait pas à épuiser celui-ci, si l'on n'avait soin d'y adjoindre un *élément réparateur*, nutritif par excellence, les *glycérophosphates*.

Telle est la composition de la *Glykolaïne granulée*.

Se prend à la dose de 2 cuillères-mesures par repas dans un peu d'eau.

GROS : **LABORATOIRES ROBIN**, 13, 15, 31, Rue de Poissy, PARIS

DÉTAIL : TOUTES PHARMACIES

## CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMÉE

**DUPONT** (Maurice-Hédouard), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe du 141<sup>e</sup> rég. d'infanterie : du 21 février au 11 mars 1916, comme chef d'un poste de secours où affluaient les blessés de toute une division, s'est dépensé sans compter pour assurer son service, de nuit comme de jour. N'a quitté son poste que terrassé par la maladie.

**GOBRECHT** (Louis), médecin auxiliaire au 1<sup>er</sup> groupe de 105 du 111<sup>e</sup> rég. d'artillerie : sur le front depuis le début des hostilités ; a toujours montré beaucoup d'entrain et de courage en se portant au secours des blessés dans les conditions les plus dangereuses. S'est particulièrement fait remarquer le 23 mars 1916, s'étant rendu, sous un bombardement des plus violents, auprès d'une pièce pour porter secours à plusieurs servants blessés.

**GORBATCHEF**, médecin auxiliaire de la 5<sup>e</sup> compagnie du 97<sup>e</sup> rég. d'infanterie : de nationalité russe, engagé volontaire pour la durée de la guerre, a fait preuve au cours des journées des 17 et 18 mars 1916 du plus grand dévouement en allant, sous un bombardement intense, prodiguer ses soins aux blessés. A été tué au cours de ce bombardement.

**VICHET** (Henri-Léon-Désiré), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 149<sup>e</sup> rég. d'infanterie : au front depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1914, a pris part, d'abord comme médecin auxiliaire, puis comme médecin aide-major, à tous les combats livrés par le régiment et s'est, en toutes circon-

stances, fait remarquer par le zèle et le dévouement les plus absolus dans les soins qu'il a prodigués aux blessés jusqu'en première ligne. A notamment assuré d'une façon remarquable, pendant la période du 8 au 17 mars 1916, l'évacuation de tous les blessés malgré les rafales d'un bombardement des plus violents. Avait été blessé une première fois en juin 1915 ; a été tué le 30 mars 1916 par une bombe d'avion ennemi.

**DUPUY** (Albert), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 16<sup>e</sup> rég. d'artillerie : au cours des combats de X..., malgré les feux violents auxquels les batteries étaient soumises, a porté immédiatement secours aux blessés, leur prodiguant ses soins sans aucun souci du danger. Déjà cité à l'ordre du régiment pour sa bravoure et son dévouement.

**BABY** (Auguste), médecin auxiliaire au 4<sup>e</sup> bataillon du ...<sup>e</sup> rég. d'infanterie : a fait preuve dans tous les combats du plus grand courage et du plus grand dévouement dans l'exercice de ses fonctions. Est tombé mortellement frappé le 15 mars 1916, au moment où il regagnait sa place de combat à la tête de ses brancardiers.

**ALLARD** (Émile), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 121<sup>e</sup> rég. d'infanterie : a circulé à découvert toute la matinée du 21 mars à proximité immédiate de la ligne de feu pour assurer la relève des blessés. A fait preuve ainsi d'une entière bravoure et d'un absolu dévouement.

**RAVÉ** (Jules-Alexandre), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe

### LE PLUS PUISSANT MÉDICAMENT VALÉRIANIQUE

Préparation à base de **Suc frais de Valériane** combiné au **Validol**.

# Valéromenthol

Odeur et Saveur agréables, agit sûrement et rapidement dans toutes les *Affections nerveuses* :  
*Néurasthénie, Hystérie, Insomnie, Excitabilité nerveuse, Migraines,*  
*Palpitations, Toux nerveuse, Asthme nerveux, Vomissements spasmodiques, Gastralgies, etc.*

Dose : 3 à 5 cuillerées à café par jour.

**PHARMACIE INTERNATIONALE, 71, Faubourg Saint-Honoré, Paris.**

### ÉTABLISSEMENTS THERMAUX OUVERTS EN 1916

**DAX (Landes)**  
ÉTABLISSEMENT THERMAL ET GRAND HOTEL  
DES BAINOTS  
OUVERT TOUTE L'ANNÉE  
TRAITEMENT DU RHUMATISME ET DE SES DIVERSES MANIFESTATIONS  
Par les **BOUES VÉGÉTO-MINÉRALES**  
Docteur **Ch. LAVIELLE**, Médecin-Directeur.  
Docteur **Louis LAVIELLE**, Médecin-Adjoint.

---

PRIX DE LA PENSION : à partir de 9 fr. par jour et par personne.  
Envoi franco de Prospectus. S'adresser au Gérant.  
DAX : D<sup>r</sup> Ch. Lavielle, D<sup>r</sup> Louis Lavielle.

L'ÉTABLISSEMENT THERMAL  
**de ROYAT**  
*est ouvert en 1916*

**VICHY**  
Hôtel du Parc. (Aletti, directeur.)  
Hôtel Majestic. (Aletti, directeur.)

**VITTEL.** Voir annonce spéciale.

## CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMÉE (Suite)

au 105<sup>e</sup> rég. d'infanterie : médecin d'un grand mérite, sur le front depuis le début de la campagne ; a, dans tous les combats, organisé son service d'une façon remarquable. S'est particulièrement distingué du 21 au 25 mars 1916, en assurant, malgré les bombardements violents, les soins aux blessés et leur évacuation.

POISY (René-Fédouard), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe à la 12<sup>e</sup> batterie du 3<sup>e</sup> rég. d'artillerie coloniale : fait preuve quotidiennement de la plus grande bravoure. S'est particulièrement distingué en mars et avril 1916 en se rendant spontanément pour y soigner des blessés dans des batteries qui étaient soumises à de violents bombardements. Déjà cité à l'ordre du corps d'armée.

ROBERT (André), médecin auxiliaire de la 13<sup>e</sup> compagnie du 163<sup>e</sup> rég. d'infanterie : médecin auxiliaire très dévoué et d'une réelle bravoure. A su, par son exemple, donner à ses subordonnés un esprit de dévouement admirable, sous les plus violents bombardements. A été blessé dans une tranchée de première ligne.

ALCAY (André), médecin auxiliaire au 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied : son chef de service ayant été blessé au début du combat du 9 avril 1916, a assuré seul, pendant une lutte extrêmement violente, le service médical du bataillon, prodiguant ses soins aux nombreux blessés avec un dévouement digne des plus grands éloges.

FRIBOURG-BLANC (André-Joseph), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, adjoint au directeur du service de santé du ...<sup>e</sup> corps d'armée : d'une activité et d'un dévouement inlassables, toujours prêt pour les missions périlleuses ; a

été blessé le 28 avril 1916, d'un éclat d'obus, en traversant, pour le service, une zone violemment battue par l'artillerie ennemie.

JUVIN (Lucien-Rémy-Joseph), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 161<sup>e</sup> rég. d'infanterie : le 20 avril 1915, en se rendant spontanément, malgré un tir de barrage d'une violence extrême, de son poste de bataillon au poste de secours régimentaire pour y coopérer au pansement et à l'évacuation de nombreux blessés, a été atteint de plusieurs éclats d'obus ; a fait lui-même, avec un grand calme et le plus beau sang-froid, l'extraction d'un des projectiles et a demandé instamment à ne pas être évacué.

HUMBERT (Jean-Charles), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 161<sup>e</sup> rég. d'infanterie : médecin aide-major d'une grande bravoure, admiré de tous par son calme, son dévouement inlassable et son mépris absolu du danger : au cours de l'attaque du 21 avril 1916, n'a pas cessé de diriger le service de secours en première ligne, malgré la violence du tir de barrage ; atteint grièvement de deux éclats d'obus, a, malgré ses souffrances, continué à diriger le pansement des nombreux blessés qu'il ne cessait de reconforter par son calme souriant.

GODARD (Henri), médecin auxiliaire au 2<sup>e</sup> bataillon du 161<sup>e</sup> rég. d'infanterie : les 29 et 30 avril 1916, a organisé et dirigé, avec un soin et une rapidité remarquables, sous un bombardement d'une extrême violence, la relève et l'évacuation de plus de 200 blessés dans des conditions particulièrement dangereuses. Médecin auxiliaire d'un courage, d'un calme et d'un dévouement inlassables.

### L'ERMITAGE d'ÉVIAN = les = BAINS

Lac de Genève  
(Haute - Savoie)

PREMIER ÉTABLISSEMENT DE CE GENRE EN FRANCE

Ouvert à tous les Médecins consultants — Spécialement aménagé pour les convalescences

Cures d'Air \* de Soleil \* de Régimes

Relié à l'Établissement Thermal par un Funiculaire

Saison 15 Mai — 15 Novembre

Pour tous renseignements s'adresser à la Direction à ÉVIAN - LES - BAINS

#### NOUVEAU FORMULAIRE MAGISTRAL

*de Thérapeutique clinique et de Pharmacologie*

Par le D<sup>r</sup> O. MARTIN

Préface du Professeur GRASSET

7<sup>e</sup> édition. 1916, 1 vol. in-18 de 950 pages, sur papier mince. Relié en maroquin souple..... 10 fr.

Ch. LOREAU

#### INSTRUMENTS ET APPAREILS MÉDICO-CHIRURGICAUX

3 bis, RUE ABEL — PARIS

Tél. Roq. 41.85

#### Formulaire

des

#### Médications Nouvelles

Par le D<sup>r</sup> H. GILLET

*Nouvelle édition*

1916, 1 vol. in-18 de 300 pages, cart. 3 fr.

#### Formulaire

des

#### Médicaments nouveaux

Par H. BOCQUILLON-LIMOUSIN

*Préface du P<sup>r</sup> ROBIN*

28<sup>e</sup> édit. 1916, 1 v. in-18 de 350 p., cart. 3 fr.

DÉPURATEUR, RECONSTITUANT, REMINERALISATEUR

Goût  
agréable

### MORRHUETINE JUNGKEN

Pas de troubles  
digestifs

#### LIQUEUR NON ALCOOLIQUE

à base de Glycérine pure

contenant par cuillerée à soupe :

Iode assimilable.....	0,015 mgr.
Hypophosphites Césés.....	0,15 centigr.
Phosphate de Soude.....	0,15 —

DOSE : 2 à 3 cuillerées (à soupe ou à café selon l'âge) par jour à la fin du repas.

RÉSULTATS CERTAINS

dans **LYMPHATISME, CONVALESCENCES, PRÉTUBERCULOSE**

PRIX : 3'60 le Flacon de 600 gr. (réglementé).

**J. DUHÈRE, Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe, COURBEVOIE-PARIS.**

## CURE RESPIRATOIRE

Histogénique, Hyperphagocytaire et Reminéralisatrice  
PAR LE

# PULMOSÉRUM

Combinaison Organo-Minérale  
**Phospho - Galacolée**  
Codéine 0.005  
Médication des affections

## BRONCHO-PULMONAIRES

(Toux, Gripes, Catarrhes, Laryngites et Bronchites. Suite de Coqueluche et Rougeole)

Mode d'Emploi : Une cuillerée matin et soir

*Échantillons sur demande*

Laboratoire A. BAILLY, 15, rue de Rome, Paris

RECALCIFICATION

CHAUX ORGANIQUE

directement  
et entièrement  
assimilable



REMINÉRALISATION

PHOSPHATES DES CÉRÉALES

Puissants  
modificateurs  
du Terrain

## FLUOR ET SILICE

*Agents fixateurs de la Chaux et des Phosphates*

POUDRE - CACHETS - GRANULÉ

DOSES : Une mesure, un cachet, une cuillère à café  
de granulé au milieu de chaque repas

Laboratoires  
ALBERT BUISSON  
15, Avenue de Tourville, PARIS

Cl. Redier

**E S T O M A C**

**SEL**  
**DE**  
**HUNT**

GRANULÉ FRIABLE

**Alcalin-Type**  
**Spécialement adapté**  
**à la Thérapeutique**  
**Gastrique.**



**ACTION SURE**  
**ABSORPTION AGRÉABLE**  
**EMPLOI AISÉ**  
**INNOCUITÉ ABSOLUE**



**TOUTES PHARMACIES**

*Echantillons au Corps Médical pour Essais Thérapeutiques.*

Pendant la Guerre, ENVOI GRATUIT de SEL de HUNT (Flacons et  
petites boîtes de poche hors commerce) aux Hôpitaux, Formations Sani-  
taires Militaires et, individuellement, aux Soldats dont l'Adresse  
sera donnée par MM. les Docteurs.

**LABORATOIRE ALPH. BRUNOT = PARIS**  
**16, Rue de Boulainvilliers, 16**

Adoptée dans les Hôpitaux de Paris et de la Marine.

**POUDRE DE PEPTONE CATILLON**  
Aliment des malades digérant mal ou qu'on veut sustenter.

**VIN DE PEPTONE CATILLON**  
Viande assimilable et Glycérophosphates.  
Rétablit les Forces, Appétit, Digestions.

**GLYCÉRINE CRÉOSOTÉE PHOSPHATÉE DE CATILLON**  
0 gr. 20 par cuill. créosote purifiée par procédé spécial  
Riche en Gaïacol  
Agent d'épargne, antiseptique, minéralisateur  
Succédané de l'Huile de Morue, bien toléré même l'été.  
Fait cesser l'Expectoration, la Toux, les Sueurs.

administration prolongée  
de  
**GAÏACOL INODORE**  
à hautes doses, sans aucun inconvénient

par le **THIOL "ROCHE"**  
uniquement sous forme de  
**SIROP "ROCHE"**  
**COMPRIMÉS "ROCHE"**  
**CACHETS "ROCHE"**



Echantillon et littérature  
Produits : F. HOFFMANN-LA ROCHE & Co  
21 Place des Vosges, Paris

**FORMULE DES HOPITAUX DE PARIS :**

**EAU NÉOLÉE** ) **NÉOL. . . . . 1 partie.**  
**EAU . . . . . 4 parties.**  
*(soit le petit flacon de Néol pour un demi-litre d'eau)*

L'eau néolée étant ainsi préparée extemporanément constitue une véritable eau ozonée récente, parfaitement stabilisée, toujours semblable. Elle doit donc, dans tous les cas, remplacer l'eau oxygénée (composition variable et très altérable, souvent caustique, toujours irritante). L'eau néolée étant du néol dilué d'eau est d'un usage très économique.

**DIGIFOLINE CIBA**

contient la totalité des glucosides cardio-actifs de la feuille de digitale, sans les éléments inutiles ou nocifs.

**RÉGULARISE ET TONIFIE LE CŒUR**  
*Action constante, posologie commode*  
*Absence de troubles digestifs et d'effets cumulatifs*

<b>COMPRIMÉS</b>		<b>AMPOULES DE 1 C/M<sup>3</sup></b>
Un comprimé (à 0 g. 10) équivaut à 0 g. 10 de feuille de digitale titrée.	+	pour l'usage hypodermique et intraveineux
Tubes de 12 et 25 comprimés.	+	Une ampoule équivaut à 0 g. 10 de feuille de digitale titrée.
	+	Boîtes de 2, 5 et 20 ampoules.

**SACCHARURE DE DIGIFOLINE**  
Se prescrit aux mêmes doses que la feuille de Digitale titrée.

**ECHANTILLONS et LITTÉRATURE :**  
**LABORATOIRES CIBA STONS (Rhône)**



## NOUVELLES

**Morts au champ d'honneur.** — M. DUBOIS, Jean, aide-major, interne des hôpitaux de Paris, tué devant Verdun le 11 juillet 1916. Il était fiancé à M<sup>lle</sup> Yvonne Dejerine, fille du professeur et de Madame née Klumpke. — Le docteur H. d'AIGUILLON, aide-major de 1<sup>re</sup> classe, tué d'un éclat d'obus à Thiaumont. — M. G. BARDY, médecin auxiliaire, tué à Verdun le 4 juin. — Le docteur LAURENT, de Montpellier, médecin-major de 1<sup>re</sup> classe tué en service en essayant de calmer et de ramener au campement un soldat canonnier qui depuis quelque temps donnait des signes d'aliénation mentale.

**Nécrologie.** — M<sup>lle</sup> Suzanne MIOT, infirmière de l'Union des Femmes de France, décédée à l'hôpital militaire de Bar-le-Duc. Elle était la fille du docteur Aristide Miot, de Paris. — Le docteur LAYET, professeur honoraire à la Faculté de médecine de Bordeaux. — Sir Victor HORSLBY, l'éminent confrère anglais, décédé en Mésopotamie, des suites d'une insolation. Il avait servi comme médecin en France, l'année dernière. — M<sup>me</sup> VIREY, épouse du docteur de Paris.

**La question de limite d'âge d'un médecin d'hôpital devant le Conseil d'État.** — *Le Temps* du 13 juillet contient le renseignement suivant :

« Les hospices de Sens étaient régis depuis 1901 par un règlement aux termes duquel la limite d'âge était fixée à soixante-dix ans pour les médecins.

« Mais, à la fin de l'année 1912, la commission administrative elabora un nouveau règlement, qui fut approuvé par le préfet, et qui abaissa la limite d'âge. Cette disposition, fondée sur le grand nombre des malades et la somme d'activité qu'un service pénible exigeait des médecins, fixa cette limite à soixante ans. Toutefois, on se réservait le droit de l'élever à soixante-cinq ans si l'on reconnaissait qu'un médecin pouvait encore satisfaire aux besoins du service.

« Cette nouvelle réglementation touchait le médecin-chef de l'hospice, le D<sup>r</sup> M..., qui allait atteindre soixante-cinq ans. Il protesta en invoquant ce qu'il estimait être

pour lui un droit acquis au bénéfice de l'ancien règlement.

« Mais devant le Conseil d'État, à qui le D<sup>r</sup> M... a exposé sa requête, M. Chardenet, commissaire du gouvernement, a fait remarquer qu'il appartient toujours à une administration de modifier les règlements dans l'intérêt du service. Un fonctionnaire, a-t-il ajouté, n'a jamais un droit acquis au maintien des dispositions réglementaires qui existaient au moment où il a débuté dans la carrière.

« Il a également proposé de rejeter, comme dénué de justifications, un argument tiré par le D<sup>r</sup> M... de ce que, disait-il, la modification du règlement aurait été élaborée précisément contre lui : en le visant directement, elle aurait constitué une révocation déguisée.

« Conformément à ces conclusions, le Conseil d'État a rejeté le pourvoi du D<sup>r</sup> M... »

**Légion d'honneur.** — Sont inscrits au tableau spécial pour chevalier :

DEZ (Paul-Gustave), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 253<sup>e</sup> rég. d'infanterie : *médecin actif et consciencieux qui n'a cessé de faire preuve, depuis le début de la campagne, d'un dévouement et d'un courage remarquables. A été blessé très grièvement, le 11 août 1915, en se rendant, sous un violent bombardement, à un poste de secours placé à proximité de la ligne de feu. Plaies multiples.*

COLO (Auguste-Alphonse-Marie), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 203<sup>e</sup> rég. d'infanterie : *chef de service du plus grand mérite et d'une grande bravoure qui, depuis le début de la campagne, a montré le plus complet dévouement. A été blessé très grièvement en assurant son service sous un violent bombardement pendant le combat du 2 juin 1916.*

DE SÈZE (Paul-Joseph-Marie-Jules), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 140<sup>e</sup> rég. d'infanterie : *médecin d'une haute valeur morale servant, sur sa demande, dans un corps de troupe, n'a cessé de se signaler par son activité et son dévouement inlassables. Au cours des récents combats, s'est prodigué nuit et jour dans les circonstances les plus difficiles, pour assurer d'une façon parfaite l'évacuation*

1913. GAND : MED. D'OR — Produit exc<sup>l</sup> français — DIPLOME D'HONNEUR : LYON 1914

**NÉVROSTHÉNINE FREYSSINGE**

Gouttes de glycérophosphates alcalins (éléments principaux des tissus nerveux)

Convalescences, Surmenage, Dépressions nerveuses

xv à xx gout. à ch. repas. — 6, Rue ABEL, PARIS — Lc Fl. 3 fr. — Ni sucre, ni chaux, ni alcool.

Régime des  
*Arthritiques, Goutteux, Rhumatisants*  
**VICHY CÉLESTINS**  
BOUTEILLES ET DEMI-BOUTEILLES



## NOUVELLES (Suite)

de tous ses blessés, et a fait l'admiration de tous par son énergie et son calme courage.

**Service de santé.** — Sont nommés :

Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe (à titre temporaire), les médecins auxiliaires : M. PÉTIN (Édouard), 48<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. LÉONET (Michel-Marie-Marcel), 132<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. DESCHAMPS (Jean-Louis), 4<sup>e</sup> rég. du génie ; M. PINGAT (Georges), 50<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. DELOTTE (Raymond-Marie-Joseph), 34<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. BETTREMIEUX (Pierre-Paul-Augustin), compagnie 7/12 du génie ; M. BRAUDEQUIN (Maurice), 30<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. SEDAN-MIÈGEMOLLE (Henry-Jules-Jean-Marie), 38<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. DUBRULLE (Théophile-Charles), 3<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. PINART (André), 94<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. SOLANET (Jean-Augustin), 56<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. MARCANTONI (Adrien-Michel), 214<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. NIEL (Léopold-Joseph), 3<sup>e</sup> rég. du génie ; M. MINVIELLE (Martin), 131<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. VITTOÏ (Marie-Jean-Auguste-Roger), G. B. 12<sup>e</sup> division d'infanterie ; M. ROLAND (Henri-François-Régis), 1<sup>er</sup> rég. du génie ; M. DUTARD (Marie-Jean), 7<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. BARTHÉ (Jean-Paul-Henri), 6<sup>e</sup> rég. du génie ; M. MAIGRE (Étienne), 6<sup>e</sup> rég. du génie ; M. CHOQUENEY (Jean-Cécilien-Charles), 106<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde ; M. LORRAIN (Lucien), G. B. 12<sup>e</sup> division d'infanterie ; M. POUILLARD (André-Stanislas), 10<sup>e</sup> rég. du génie ; M. ROBIC (Jean), 9<sup>e</sup> rég. du génie ; M. LARUE (Gaston-Paul), 25<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. LEPELLETIER (André-Louis-Georges), 21<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. FAVORY (Albert), 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. LÉGAY (Georges-Pierre), 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. VAZBUX (Lucien-Ernest), groupe cycliste de la 5<sup>e</sup> division de cavalerie ; M. LABAT (Georges-Paul), 271<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. MORDRET (Xavier-Louis-Ambroise), 1<sup>er</sup> rég. du génie ; M. TOUCHARD (Pierre), 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. LAVAUD (Pierre-Raoul), 46<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. MICHELEAU (Clément-Marie-Joseph), 6<sup>e</sup> rég. du génie ; M. WURTZ (Pierre), G. B. 127<sup>e</sup> division d'infanterie ; M. WURTZ (Jacques), G. B. 127<sup>e</sup> division d'infanterie ; M. LEFAY (André-Charles), 225<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. GUIOLLOT (André-Clément-Edme), 225<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. LANVAL (Hippolyte-Marie-Louis-Alexandre-Juvénal), 248<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. LAMOTHE (Paul-Ambroise), 248<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. WALTER

(Henry), 172<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. LAFFIN (Ernest-Amédée), 106<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. LACOUR (Justin), 54<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. ROUSSEAU (Pierre-Édouard), 115<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. DAMEUVE (Maurice-Marie-Louis-Gustave), 317<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. ESTAGER (Eugène-Simon), 115<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. MOREL (Alexandre-Marie-André), 202<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. BELLON (Edmond), 115<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. ALIX (Georges), 172<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. POWILEWICZ (André-Jean), G. B. C., 6<sup>e</sup> corps d'armée ; M. MARTIN (Louis), 32<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. MICHELET (Gaston), 108<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. LEOTY (Édouard-Léon-Guillaume), 111<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. BARGAIN (Ignace-François), 111<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. BATHIAT (Léon-Jules-Joseph), 5<sup>e</sup> rég. du génie ; M. DAVID (Marcel-Henri-Édouard), 325<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. MUSSO (François-Jules-Pierre-Robert), G. B. D. 50 ; M. GUITTARD (Octave-Émile-Marien), 100<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. PARRY (Gabriel-Marie), 100<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. CAU (Paul-Jean-François), 349<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. ARBEIT (Edmond-Émile), 358<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. PELLOUX (Auguste-Louis-Joseph), 230<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. ANDRÉ (Joseph-Marie-Vincent-Amédée), 24<sup>e</sup> rég. de dragons ; M. LANGLE (Jacques-Jules-Eugène-Emmanuel), 85<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde ; M. BIGOT (William-Joseph-Xavier), R. P. S. d'une armée ; M. LAHAYE (Paul-Maurice-Edmond), 1<sup>er</sup> groupe A. D. 72 ; M. FAGÈ (Joseph-François), 103<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. JACOB (Jules), 17<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. VERGNORY (Marcel-Antoine), 53<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale ; M. SALVAT-VENÉJAN (Jacques), 4<sup>e</sup> rég. de tirailleurs ; M. FOUIN (Raoul-Marie-Joseph), compagnie du génie 10/15 T ; M. PIEDHEUVRE (René-Valentin-Paul), compagnie du génie 26/6 M. ; M. LETOUBLON (Joseph-Gustave-Maurice), G. B. 1<sup>re</sup> division du Maroc ; M. GIRARD (Jean-Alfred), 9<sup>e</sup> rég. de marche de tirailleurs algériens.

M. l'élève de l'école du service de santé militaire DRIVFUSS (André-Isaac), du groupe de brancardiers divisionnaires de la 7<sup>e</sup> division, médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe, à titre temporaire, reçu docteur en médecine, est nommé, à titre définitif, au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe.



SAISON 1916, 25 MAI AU 25 SEPTEMBRE

VITTEL GRANDE SOURCE

Arthritisme, Goutte, Gravelle, Foie, Artério-Sclérose

URASEPTINE ROGIER

Echant. et Littérature

19, Avenue de l'Éclair

**VARIÉTÉS**

**L'ÉCOLE DE CAMPAGNE A SAN GIORGIO NOGARO**

Par le Professeur **GHERARDO FERRERI**  
de l'Université Royale de Rome.

De retour du front, où j'ai inspecté, en qualité de délégué de la Croix-Rouge, le fonctionnement du



Ecole de campagne de San Giorgio Nogaro.  
Dortoir des élèves.

aux blessés et aux malades, l'Italie est à la hauteur des autres belligérants, mieux préparés qu'elle au début des hostilités.

La mentalité italienne s'est rapidement adaptée à l'expérience d'autrui, et fondant en un creuset unique toutes les ressources militaires et civiles du pays, elle a procédé sans hésitation, non seulement à la prophylaxie des maladies, mais aux prompts secours des blessés simultanément aux préparatifs



Pavillon de la Direction et Clinique chirurgicale.

service sanitaire auquel il convient de rendre hommage pour la manière dont il réussit à parer aux désastres de la guerre, je crois devoir faire connaître en partie cette organisation. Lorsque l'heure sonnera de publier l'historique de cette conflagration, il conviendra de signaler qu'au point de vue des secours

de la défense nationale, maintenant ainsi sur tous les points de solides éléments de victoire.

Ayant atteint la perfection au point de vue pratique, les Italiens ont tenu à montrer quelque chose de nouveau prouvant la vigueur du vieux génie latin qui se renouve perpétuellement et qui, au milieu du



## Le Diurétique rénal

### par excellence

# SANTHEOSE

LE PLUS FIDÈLE, LE PLUS CONSTANT  
LE PLUS INOFFENSIF DES DIURÉTIQUES  
L'Adjuvant le plus sûr des Cures de Déchloruration  
SOUS SES QUATRE FORMES

<p><b>PURE</b></p> <p>Le médicament régulateur par excellence, d'une efficacité sans égale dans l'artério-sclérose, la présclérose, l'albuminurie, l'hydropisie.</p>	<p><b>PHOSPHATÉE</b></p> <p>L'adjuvant le plus sûr des cures de déchloruration, le remède le plus héroïque pour le brightique comme est la digitale pour le cardiaque</p>	<p><b>CAFÉINÉE</b></p> <p>Le médicament de choix des cardiopathies, fait disparaître les œdèmes et la dyspnée, renforce la systole, régularise le cours du sang.</p>	<p><b>LITHINÉE</b></p> <p>Le traitement rationnel de l'arthritisme et de ses manifestations; juggle les crises, enrayer la diathèse urique, solubilise les acides urinaires</p>
--	---	--	---

DOSES : 2 à 4 cachets par jour. — Ces cachets sont en forme de cœur et se présentent en boîtes de 24. — Prix 5 fr.

PRODUIT FRANÇAIS
4, rue du Roi-de-Sicile
PRODUIT FRANÇAIS

PARIS

## VARIÉTÉS (Suite)

fracas des armes, cherche un idéal scientifique.

C'est sur les champs de bataille de notre guerre de 1859, où l'Italie et la France unirent leurs efforts contre l'Autriche, que furent jetées les bases de l'assistance volontaire aux blessés de guerre. Un Suisse, Henri Dunand, angoissé à la vue des milliers de bles-

vaient être passés par les armes, il obtint de l'Empereur des Français la neutralisation des médecins et des infirmiers : ce premier pas vers la neutralité des blessés de guerre et du personnel sanitaire fut consacré par un ordre du jour de Napoléon III. Dès 1848, notre compatriote Palasciano avait abordé la



9 8 7 6 5 4 3 2 1  
Corps enseignant réuni autour du Pr Marchiafava.  
1, Pr Dominici. 2, Dionisi. 3, Général Bonomo. 4, Pr Tusini.  
5, Marchiafava. 6, De Carli. 7, Samperi. 8, Pulioli. 9, Rossi.

sés non secourus, gisant sur les champs de bataille, organisa des équipes de volontaires parmi lesquels figuraient beaucoup de femmes qui s'avançaient jusqu'aux premières lignes pour relever et panser les blessés. Préoccupé de ce qu'aucune loi ne protégeât ces infirmiers volontaires qui demeuraient à la merci des combattants et qui, n'étant pas militants, pou-



Leçon sur l'alcoolisme, du Pr Marchiafava.

question de la neutralisation des blessés de guerre avec le général Carlo Filangieri, prince de Satriano, et il prononça un discours sur ce sujet à Naples, en septembre 1861, avant la signature de la Convention de guerre qui date du 22 août 1864.

La guerre cruelle de 1915 a fait germer l'idée d'instruire dans l'atmosphère de la bataille les étudiants en médecine appelés sous les drapeaux. C'est ainsi que fut créée l'École de campagne qui a

# DIGITALINE cris<sup>te</sup>

Académie de Médecine de Paris.

Prix Orfila (6,000 fr.)  
Prix Desportes.

SOLUTION au millième  
GRANULES BLANCS  
au 1/4 de milligr.  
GRANULES ROSES  
au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
AMPOULES au 1/4 de milligr.  
AMPOULES au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
49, Boul. Port-Royal, Paris.

# NATIVELLE

Régime des  
*Arthritiques, Goutteux, Rhumatisants*

# VICHY CÉLESTINS

**BOUTEILLES ET DEMI-BOUTEILLES**

# IODALOSE GALBRUN

**IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE**

L'IODALOSE EST LA SEULE SOLUTION TITRÉE DU PEPTONIODE  
Première Combinaison directe et onctuellement stable de l'Iode avec la Peptone  
DÉCOUVERTE EN 1896 PAR E. GALBRUN, DOCTEUR EN PHARMACIE.  
*(Communication au XIII<sup>e</sup> Congrès International de Médecine, Paris 1900).*

**Remplace Iode et Iodures**  
*dans toutes leurs applications*  
**SANS IODISME**

Arthritisme - Goutte - Rhumatisme - Artério-Sclérose  
Maladies du Cœur et des Vaisseaux - Asthme - Emphysème  
Lymphatisme - Scrofule - Affections glandulaires  
Rachitisme - Goître - Fibrome - Syphilis - Obésité.

*Vingt gouttes d'IODALOSE agissent comme un gramme d'Iodure alcalin.*  
DOSES MOYENNES : Cinq à vingt gouttes pour les Enfants, dix à cinquante gouttes pour les Adultes.

*Ne pas confondre L'IODALOSE, produit original, avec les nombreux similaires parus depuis notre communication au Congrès international de Médecine de Paris 1900.*

*Aucune combinaison directe de l'Iode avec la Peptone n'existait avant 1896.*

**ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE :**  
**LABORATOIRE GALBRUN, 8 & 10, Rue du Petit Musc, PARIS**

## VARIÉTÉS (Suite)

pu faire ses preuves au double point de vue moral et pratique.

Sitôt qu'ils ont suivi les cours théoriques, les étudiants s'adonnent à un enseignement clinique et



Une salle de l'hôpital.

pratique les mettant à même de se rendre utiles sur le front et qui n'a pu leur être donné dans les Universités.

L'enseignement didactique devait être unifié et confié à ceux qui avaient acquis une certaine expérience en temps de guerre.

Le problème fut solutionné grâce à l'initiative d'un confrère, le professeur G. Tusini, directeur de la clinique chirurgicale de Modène, qui, dès le début des hostilités, se rendit sur le front.

Bien entendu, les étudiants en médecine des cours supérieurs, appelés sous les drapeaux ou volontaires, étaient versés de préférence dans les services sanitaires, mais la plupart péchaient par l'absence de connaissances spéciales à leurs nouvelles fonctions.

D'autre part, l'arrêt de l'enseignement, nécessité par les besoins de la défense, aurait nui à des centaines de jeunes hommes que le pays réclamait pour le service de santé.

C'est de cette idée qu'a surgi le projet d'organisation d'une *Ecole de campagne*, institution déjà ébauchée sous Napoléon I<sup>er</sup>. En effet, c'est au même but que répondait l'*Université de campagne* créée à

Padoue par l'Empereur au cours de la guerre qui prit fin par le traité de Campo-Formio.

L'École actuelle est installée en pleine zone de guerre où affluent malades et blessés. Elle occupe un ensemble de baraquements correspondant à une Polyclinique, dans lequel les étudiants sont initiés à la technique de la médecine militaire, comme leurs camarades qui en temps normal suivent les cours de l'École de Florence.

L'idée s'imposa, et de plus, comme elle était fondée sur un but pratique et que l'homme qui l'avait émise se portait garant du succès, les autorités supérieures accordèrent leur patronage à la nouvelle École qui fut inaugurée quinze jours après la publication du décret autorisant son ouverture, sous les auspices de Leurs Altesses Royales le duc et la duchesse d'Aoste et des autorités militaires.

Environ 400 étudiants de cinquième année ont fréquenté les cours sous la direction de professeurs et de docents qui servaient dans la zone de guerre.

Tout l'enseignement universitaire y est représenté,



Laboratoire de bactériologie.

plus la médecine d'armée, de sorte que les élèves qui se sont préparés à la médecine civile sont initiés à la pratique de guerre qui ne figure pas au programme des Universités. Si l'on réfléchit que la

**Artério-Sclérose**  
**Presclérose, Hypertension**  
**Dyspepsie, Entérite**  
**Néphro-Sclérose, Goutte**  
**Saturnisme**

**MINÉRALOGÈNE BOSSON**

*Silicate de Soude titré et soluble*  
**NOUVEL ET LE MEILLEUR DES HYPOTENSEURS**  
*Littérature et Échantillons : VIAL, 4, Place de la Croix-Rousse, LYON*

**Extraits OPOTHÉRAPIQUES INJECTABLES**

**OVARIQUE, THYROÏDIEN, HÉPATIQUE, PANCRÉATIQUE, TESTICULAIRE,**  
**NÉPHRÉTIQUE, SURRÉNAL, THYMIQUE, HYPOPHYSAIRE**

**CHAIK & C<sup>ie</sup>, 10, Rue de l'Orne, PARIS. - (Téléph. : Saxe 12-55).**

# PEPTONATE DE FER ROBIN

est le Véritable Sel ferrugineux assimilable

Ce sel a été découvert en 1881 par **M. Maurice ROBIN** alors qu'il était Interne et Chef de Laboratoire des Hôpitaux de Paris. Il constitue l'agent thérapeutique le plus rationnel de la médication martiale.

Comme l'a démontré M. Robin dans son Étude sur les ferrugineux, aucun sel ferrugineux, ou ferreux, n'est absorbé directement par la muqueuse stomacale, mais seulement par l'intestin.

Le fer ingéré sous quelque forme que ce soit (sels ferrugineux, hémoglobine etc.), est attaqué par les acides de l'estomac et forme avec la peptone des aliments un sel qui, tout d'abord insoluble, redevient soluble dans l'intestin, en présence de la glycérine. Ce sel est le **PEPTONATE DE FER**.

Sous la forme de *Peptonate de Fer*, le fer représente donc la forme chimique ultime assimilable du sel ferrugineux constitué normalement dans l'intestin.

Préconisé par les professeurs : HAYEM, HUCHARD, DUJARDIN-BEAUMETZ, RAYMOND, DUMONT-PALLIER, etc... les expériences faites avec ce ferrugineux dans les hôpitaux de Paris ont confirmé les conclusions de M. M<sup>co</sup> ROBIN dans ses travaux et en particulier le rôle physiologique jusqu'alors inconnu de la Glycérine dans l'assimilation des métaux. L'éminent savant et grand Chimiste Berthelot a fait à ces conclusions l'honneur d'un rapport à l'Académie des Sciences. (Berthelot V. Comptes rendus, Ac. des Sciences 1885.)

En 1890, une attestation, qui a eu un grand retentissement fut donnée par le Docteur Jaillet, rendant hommage à son ancien collègue d'Internat, M<sup>co</sup> ROBIN, l'Inventeur du *Peptonate de fer* reconnaissant la supériorité de son produit sur tous ses congénères. Cette attestation à la suite d'un procès fut reconnue sincère et véritable par la cour d'Appel de Bourges en 1892.

(EXTRAIT) *Tamatace*, 27 Septembre 1890.

"Le **PEPTONATE DE FER ROBIN** a vraiment une action curative puissante bien supérieure à celle des autres préparations similaires" Docteur JAILLET. Ancien Chef de Laboratoire de Thérapeutique à la Faculté de Médecine de Paris.

A cette occasion le **PEPTONATE DE FER ROBIN** fut soumis à la Faculté de Médecine de Paris pour qu'il en soit fait l'examen et l'analyse. Les résultats en furent

exprimés de la manière suivante par le Professeur G. POUCHET :

"Le **PEPTONATE DE FER ROBIN** est un sel organique défini constitué par deux combinaisons : 1° de Peptone et 2° de Glycérine et de Fer, formant un sel ferrugineux double, à l'état de combinaison particulière, et telle que le fer ne peut être précipité ni précipité par les réactifs ordinaires de la chimie minérale. Cet état particulier le rend éminemment propre à l'assimilation"  
(Analyse du Docteur G. POUCHET, Professeur de pharmacologie à la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie de Médecine, etc.)

D'après ce qui précède, nous croyons donc pouvoir affirmer qu'aucune Spécialité Pharmaceutique n'a jamais eu une pareille consécration officielle sur sa composition chimique et sa valeur thérapeutique.

Voici en résumé les propriétés thérapeutiques de ce produit :

1° **Le Fer ROBIN augmente le nombre des globules rouges et leur richesse en hémoglobine**, il est donc précieux dans l'Anémie et la Chlorose.

2° **Le Fer ROBIN favorise l'hypertrophie des hématoblastes et augmente la fibrine du sang**. Il sera donc utilement employé pour augmenter la plasticité du sang et combattre l'Hémophilie ou les hémorragies de toute nature.

3° **Le Fer ROBIN augmente la capacité respiratoire du sang**. On pourra donc utilement l'employer pour activer les combustions organiques dans les vaisseaux (diabète, glycosurie) ou au niveau des tissus (dégénérescence graisseuse, etc.)

4° **Enfin le Fer ROBIN active la nutrition**. Il pourra donc servir simultanément dans le traitement du lymphatisme, des manifestations scrofuleuses et syphilitiques, etc...)

Très économique, car chaque flacon représente une durée de trois semaines à un mois de traitement, ce médicament dépourvu de toute action styptique, se prend à la dose de 10 à 30 gouttes par repas dans un peu d'eau ou de vin et dans n'importe quel liquide ou aliment, étant soluble dans tous les liquides organiques, lait, etc...

On prescrira avec avantage chez les Personnes délicates, les Convalescents et les Vieillards, etc. :

le **VIN ROBIN** au Peptonate de Fer ou le **PEPTO-ELIXIR ROBIN**. (Liquours très agréables). — Dose : Un verre à liqueur par repas.

Pour ne pas confondre et éviter les Imitations et Contrefaçons de ce produit, exiger la Signature et la Marque "**FER ROBIN** avec un **LION COUCHÉ**".

VENTE EN GROS : PARIS, 13, Rue de Poissy. — DÉTAIL : Toutes Pharmacies.

## CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMÉE

**AUGUIN** (Gabriel-Paul-Louis-Gaston), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe, chef de service au 150<sup>e</sup> rég. d'infanterie : médecin chef de service d'un dévouement extrême qui s'est dépensé sans compter depuis le début de la campagne. Après s'être particulièrement distingué en X..., vient de donner à nouveau toute la mesure de son courage et de son abnégation, au cours des opérations du 31 mars, du 14 et du 20 avril 1916, en dirigeant lui-même, malgré un feu violent, la relève des blessés sur la première ligne.

**JUDE** (Léon-Victor-René), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe, médecin-chef du G. B. D. : au début de la campagne, médecin-chef d'une ambulance qui a fonctionné pendant quatre mois dans un cantonnement souvent bombardé, est passé sur sa demande au G. B. D. pour rester sur le front quand sa formation a été mise au repos. A montré les plus belles qualités de courage et d'énergie, tant pour la relève des blessés des tranchées que pour l'inhumation des cadavres abandonnés dans celles-ci. Dans les récents combats du 28 au 30 mars et du 9 au 11 avril 1916, s'est souvent exposé pour stimuler son personnel.

**TRILHAUD** (Jean), médecin auxiliaire à la 1<sup>re</sup> compagnie du 1<sup>er</sup> bataillon du 416<sup>e</sup> rég. d'infanterie : arrivé au régiment lors des combats de X..., a secondé ses chefs avec un courage admirable et un dévouement de tous les instants. Le 25 avril 1916, s'est spontanément porté en terrain découvert et à travers une zone spécialement bombardée, au secours de soldats qui venaient d'être ensevelis par l'explosion d'un obus ; a été tué après avoir accompli sa mission.

**MARTINETTI** (Charles), médecin auxiliaire au 143<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie : le 17 mai 1916, au cours d'un

violent bombardement dirigé sur une batterie voisine, s'est porté sous les rafales au secours des artilleurs atteints, leur prodiguant ses soins sans être abrité. A fourni à plusieurs reprises des preuves de courage et de dévouement.

**HEUGAS** (Pierre-Justin-Henri), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 249<sup>e</sup> rég. d'infanterie : modèle de dévouement et de bravoure ; depuis le début des hostilités, s'est exposé maintes fois pour porter secours à des blessés, conservant au milieu du danger le sang-froid le plus remarquable et la possession de tous ses moyens. S'est particulièrement distingué les 11 et 12 mai 1916, donnant, dans un poste de secours installé à quelques pas de la première ligne, sous des bombardements intenses et au milieu des plus grands dangers, des soins à de nombreux blessés avec autant de calme et de sûreté que s'il avait été dans un hôpital à 100 kilomètres du front.

**LEROY** (Victor), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 66<sup>e</sup> rég. d'infanterie : a fait l'admiration de tous par son entrain, son esprit de sacrifice, son mépris du danger. A été frappé mortellement le 5 mai 1916 en 1<sup>re</sup> ligne en pansant ses blessés.

**DUFFAU** (Édouard), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe du 68<sup>e</sup> rég. d'infanterie : sur le front depuis le début de la guerre, remarquable de sang-froid et de dévouement. Le 5 mai 1916, a eu son poste de secours écrasé par les obus, ses infirmiers tués à ses côtés ; quoique sérieusement contusionné, n'a quitté son poste qu'à la dernière minute, malgré l'imminence du péril, après avoir assuré l'évacuation de ses blessés, sous un bombardement des plus violents. Déjà cité au corps d'armée.

TUBERCULOSE • LYMPHATISME • ANÉMIE • TUBERCULOSE

# TRICALCINE

**TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE**

## RECONSTITUANT

LE PLUS PUISSANT — LE PLUS SCIENTIFIQUE — LE PLUS RATIONNEL

...



### LA RECALCIFICATION

ne peut être ASSURÉE d'une façon CERTAINE  
et PRATIQUE

QUE PAR LA **TRICALCINE**

A BASE DE SELS CALCIQUES RENDUS ASSIMILABLES

**EN POUDRE-COMPRIMÉS-GRANULÉS-CACHETS**

LA TRICALCINE EST VENDUE

TRICALCINE	PURE
TRICALCINE	MÉTHYLARSINÉE
TRICALCINE	ADRÉNALINÉE
TRICALCINE	FLUORÉE

POUDRE - COMPRIMÉS - GRANULÉS - CACHETS  
4 fr. 50 le flacon pour 30 jours de traitement ou la Boîte de 60 cachets.

25 CACHETS seulement doses exactement à 0 gr. 25 de MÉTHYLARSINATE DE SODIUM chimiquement pur. 5 fr. la Boîte de 60 cachets.

25 CACHETS seulement doses exactement à 3 gouttes de solution d'ADRÉNALINE au millième par cachet. 6 fr. la Boîte de 60 cachets.

25 CACHETS seulement doses exactement à 0 gr. 25 de FLOURE DE CALCIUM par cachet. 5 fr. la Boîte de 60 cachets.

Échantillons et littérature sur demande. Laboratoire des Produits "Scientia", 10, rue Fromentin, Paris.

CROISSANCE • RACHITISME • SCROFULOSE • DYSPEPSIE NERVEUSE • TUBERCULOSE

CARIE DENTAIRE • TROUBLES DE DENTITION • DIABÈTE

## CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMÉE (Suite)

**FARRET** (Augustin-Jean), médecin auxiliaire au 90<sup>e</sup> rég. d'infanterie : *jeune médecin auxiliaire actif et courageux. La nuit où son bataillon a été relevé, n'a, dans des circonstances périlleuses, quitté les lignes qu'au jour, ne laissant aucun blessé derrière lui, portant le dernier sur son dos sur un terrain battu par l'artillerie (mai 1916).*

**VIATEAU** (Maurice), médecin auxiliaire, sur le front depuis le 29 août 1914 : *a toujours fait preuve, dans les*

*circonstances les plus difficiles, du plus grand courage et du mépris du danger, continuant à donner ses soins aux blessés avec un dévouement absolu.*

**Témoignage officiel de satisfaction.** — **LESTAGE** (Ch.) médecin de 1<sup>re</sup> classe ; **ROBIN**, médecin de 1<sup>re</sup> classe ; **LE GOAER** (C.), médecin de 3<sup>e</sup> classe auxiliaire ; **BONDET DE LA BERNARDIE** (C.), médecin de 3<sup>e</sup> classe auxiliaire ; **SALLE** (P.), pharmacien de 2<sup>e</sup> classe.

# NOUVEAU TRAITÉ DE CHIRURGIE

Publié en fascicules sous la direction de M M.

**A. LE DENTU**  
Professeur honoraire à la Faculté de médecine de Paris,  
Membre de l'Académie de médecine.

**PIERRE DELBET**  
Professeur à la Faculté de médecine de Paris,  
Chirurgien de l'hôpital Necker.

Quatre nouveaux fascicules parus en 1916 :

## Traité des Fractures

PAR **J. TANTON**, Médecin-major de l'armée, professeur agrégé au Val-de-Grâce.

**I. Fractures en général et Fractures du membre supérieur**  
1915, 1 volume gr. in-8 de 860 pages illustré de 470 figures. Broché, 20 fr. — Cartonné..... 22 fr.

**II. Fractures du membre inférieur**  
1916, 1 volume gr. in-8 de 620 pages illustré de 371 figures. Broché, 20 fr. — Cartonné..... 22 fr.

## Maladies de l'Anus et du Rectum

PAR **PIERRE DELBET**, Professeur à la Faculté de médecine. ET **BRÉCHOT**, Chef de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine.  
1 volume gr. in-8 de 290 pages avec 66 figures. Broché, 8 fr. Cartonné ..... 10 fr.

## MALADIES des Organes génitaux de l'Homme

PAR **P. SEBILEAU** et **P. DESCOMPS**  
Professeurs agrégés à la Faculté de médecine de Paris, chirurgiens des hôpitaux.  
1 volume gr. in-8 de 675 pages, avec 150 figures. Broché, 15 fr. Cartonné..... 17 fr.

## Gynécologie

PAR **E. FORGUE**, Professeur à la Faculté de médecine de Montpellier. ET **G. MASSABUAU**, Professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.  
1 volume gr. in-8 de 928 pages avec 283 figures. Broché, 25 fr. Cartonné..... 27 fr.

## CURE DE DIURÈSE



GOUTTE GRAVELLE  
ARTERIO-SCLÉROSE

## Coaltar saponiné Le Beuf

Antiseptique, Détersif, Antidiphthérique  
Officiellement admis dans les Hôpitaux de Paris

DEPURATEUR, RECONSTITUANT, REMINERALISATEUR

Goût agréable

### MORRHUETINE JUNGKEN

Pas de troubles digestifs



#### LIQUEUR NON ALCOOLIQUE

à base de Glycérine pure

contenant par cuillerée à soupe :

Iode assimilable..... 0,015 mgr.  
Hypophosphites C<sup>és</sup>..... 0,15 centigr.  
Phosphate de Soude..... 0,15 —

DOSE : 2 à 3 cuillerées (à soupe ou à café selon l'âge) par jour à la fin du repas.

RESULTATS CERTAINS

dans LYMPHATISME, CONVALESCENCES, PRÉTUBERCULOSE

PRIX : 3'60 le Flacon de 600 gr. (réglementé).

**J. DUHÈME**, Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe, COURBEVOIE-PARIS.



**Tablettes de Catillon IODO-THYROIDINE**  
 0<sup>gr</sup>.25 corps thyroïde, titré, stérilisé, bien toléré, actif et agréable.  
 1 à 2 contre **Myxœdème**; 2 à 8 **Obésité, Goitre, Hypertisme, Ostéogénèse**, etc. — Fl. 3 fr.

---

**Granules de Catillon STROPHANTUS**  
 A 0,001 EXTRAIT TITRÉ DE

C'est avec ces granules qu'ont été faites les observations discutées à l'Académie en 1880; elles prouvent que 2 à 4 par jour donnent une **diurèse rapide**, relèvent vite le **cœur affaibli**, dissipent **ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES**, Affections **MITRALES, CARDIOPATHIES des ENFANTS et VIEILLARDS**, etc.

Effet immédiat. — innocuité. — ni intolérance ni vasoconstriction. — on peut en faire un usage continu.  
 En cas urgent, on peut donner 8, 12, 16 granules pour forcer la diurèse.

**GRANULES DE CATILLON 0,0001 STROPHANTINE CRIST. TONIQUE DU CŒUR PAR EXCELLENCE NON DIURÉTIQUE**

Nombre de Strophantus sont inertes, d'autres toxiques; les teintures sont infidèles, exiger la Signature **CATILLON**  
 Prix de l'Académie de Médecine pour "**Strophantus et Strophantine**", Médaille d'Or Expos. univ. 1900,  
 3, Boul's-Martin, Paris et Pn<sup>ts</sup>.

**LE VALERIANATE DE PIERLOT**  
 Liquide ou en Capsules  
 reste **toujours et malgré tout** l'unique préparation efficace et inoffensive,  
 résumant tous les principes sédatifs et névrossthéniques de  
**LA VALERIANE OFFICINALE**

---

**Maladies du Cœur et des Vaisseaux**  
**PANDIGITALE HOUDAS**  
 48 gouttes de Pandigitale correspondent environ à 0 gr. 40 Poudre de feuille sèche de Digitale.  
 50 gouttes contiennent 1 milligramme de glucosides totaux.  
**LANCELOT & C<sup>ie</sup>, 26 et 28, Rue Saint-Claude, Paris.**

LITHIASE BILIAIRE  
 COLIQUE HÉPATIQUE - ICTÈRES etc.

**INSUFFISANCES HÉPATIQUE & BILIAIRE :**  
 HÉPATISME :: ARTHRISME  
 CHOLÉMIE FAMILIALE  
 DIABÈTE PAR DYSHÉPATIE

**TUBERCULOSE et SCAFOULE**  
 justiciables de l'Huile de Foie de Morue  
**DYSPEPSIÉS**  
 HYPERCHLORHYDRIE :: PITUIE  
 MIGRAINE :: ENTÉRITES  
 COLITE MUCO-MEMBRANEUSE  
 CONSTIPATION :: HÉMORROÏDES  
 ENTÉROPTOSE, GYNALGIES  
 Névroses et Psychoses Dyshépatiques  
 EPILEPSIE — NEURASTHÉNIE  
 MALADIES INFECTIEUSES  
 ANGIOCHOLÉCYSTITES  
 FIEVRE TYPHOÏDE  
**INTOXICATIONS TOXHÉMIE GRAVIDIQUE**

**DERMATOSES par DYSHÉPATIE :**  
 (Chloasma, Ephélides, Xanthomes, etc.)  
**DERMATOSES AUTO ou HÉTÉROTOXIQUES**  
 (Acné, Furonculose, Pyodermites, etc.)  
**Maladies des pays chauds**

**CONGESTIONS DU FOIE**  
 HÉPATITES ET CIRRHOSIS  
 (Alcoolique, Palustre, Syphilitique, etc.)

EXPOSITION UNIVERSELLE et INTERNATIONALE  
 de GAND 1913 — MÉDAILLE D'OR  
 Exposition du 1<sup>er</sup> Congrès Espagnol de Pédiatrie,  
 Palma-de-Majorque 1914 — Médaille d'Or  
 OPOTHÉRAPIES HÉPATIQUE et BILIAIRE  
 associées à la médication CHOLAGOGUE



Prix en France : 6 francs  
 EN VENTE dans toutes LES PHARMACIES

Dépôt Général, Échantillons, Littérature  
**LABORATOIRE de la PANBILINE**  
 ANNONAY (Ardèche) France

Cette médication essentiellement clinique, instituée par le Dr Plantier et sanctionnée par des milliers d'observations ou même d'auto-observations de confrères, est la seule qui, agissant à la fois sur la sécrétion et sur l'excrétion de la glande hépatique, combine l'opothérapie et les cholagogues, utilisant par surcroît les propriétés hydragogues de la glycérine. Elle constitue une thérapeutique complète, en quelque sorte spécifique des maladies du FOIE et des VOIES BILIAIRES et des syndromes énumérés plus haut qui en dérivent. Un traitement d'épreuves par la PANBILINE permet d'affirmer le diagnostic causal dans les cas incertains où il amène la guérison, au même titre que son échec, après un temps d'application suffisant, autorise à recourir à l'intervention chirurgicale.

La PANBILINE, traitement total des maladies du FOIE et des VOIES BILIAIRES, combine synergiquement en une association qui exalte leurs propriétés :

EXTRAIT HÉPATIQUE  
 EXTRAIT BILIAIRE  
 EXTRAIT de BOLDO  
 PODOPHYLLIN  
 GLYCÉRINE PURE NEUTRE  
 NI SUCRE NI ALCOOL

Solution d'absorption facile, inaltérable, non toxique, bien tolérée, légèrement amère mais sans arrière-goût.

**POSOLOGIE**

Une à quatre cuillerées à dessert de dix grammes le matin à jeun, ou au début du repas, soit pure, soit dans une boisson froide ou tiède. — Demi-dose pour les Enfants.

**DÉPOT** chez les DROGUISTES et COMMISSIONNAIRES en FRANCE, ALGÉRIE et COLONIES, BELGIQUE, SUISSE, ESPAGNE, ITALIE, PORTUGAL, RÉP. ARGENTINE, CUBA, etc.

Agissant sur le tractus digestif, avant tout par le rétablissement de la biligénèse normale, la médication exerce, en outre, bien que ne renfermant aucune drogue à dose purgative ou même laxative, une action directe sur la motricité et la sécrétion de l'intestin qu'elle ramène à l'état physiologique dans les expériences de perfusion intestinale.

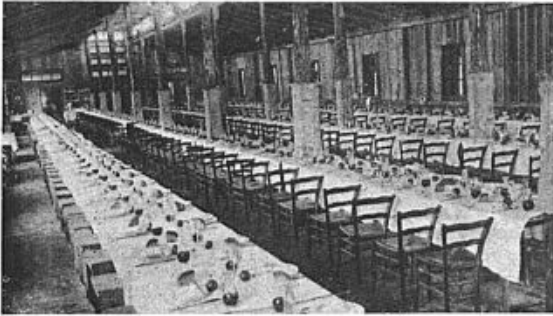
Dépourvue d'effet toxique ou nocif, ne réunissant que des produits bien connus et n'exposant à aucun mécompte, elle combine harmonieusement la substance de plusieurs spécialités excellentes qu'elle complète et dont elle accroît l'efficacité par association synergique. Elle permet ainsi au médecin de trouver d'emblée, sans tâtonnement et sans essais successifs, le remède actif chez tel ou tel malade, quelle que soit son idiosyncrasie.

A la dose moyenne d'une cuillerée à dessert de dix grammes par jour, elle ne constitue une dépense quotidienne que de 0,25 environ.

## VARIÉTÉS (Suite)

discipline militaire fonctionne à l'École de campagne, on conçoit aisément que son rendement soit bien supérieur à celui des Universités où souvent les étudiants ne se signalent que par leur assiduité aux cours.

En considérant l'ensemble des matières enseignées à San Giorgio Nogaro, on est frappé d'admiration par les méthodes didactiques qui, tout en ne négligeant nullement le côté scientifique, font défiler sous



Réfectoire des étudiants.

les yeux des élèves une importante portion de la pathologie humaine au lit du malade. Un des facteurs du succès de l'École consiste en l'organisation par sections, en sorte que les étudiants fréquentent les hôpitaux par groupes et ont l'occasion de mettre en pratique sur-le-champ les notions recueillies à l'amphithéâtre. Le corps enseignant a été puissamment aidé dans ce travail de préparation par les confrères du service de santé militaire et de la Croix-Rouge qui n'ont rien épargné pour compléter l'œuvre historique.

Le corps enseignant comprenait les personnalités énoncées ci-après : clinique chirurgicale générale et médecine opératoire : professeur G. Tusini ; prothèse et chirurgie des membres : professeur B. Nigrisoli ; oto-rhino-laryngologie : professeur D. de Carli ; stomatologie : professeur A. Perna ; clinique médicale générale : professeur M. Ascoli ; clinique pédiatrique : professeur G. Berghinz ; clinique obstétricale et gynécologie : professeur M. Savaré ; clinique oculistique : professeur G. Samperi ; clinique dermo-syphilopathique : professeur F. de Napoli ; clinique des maladies nerveuses et mentales : professeur R. Rossi ; hygiène : professeur G. Grisconi ; prophylaxie et épidémiologie : professeur A. Lustig ; anatomie pathologique : professeur A. Dionisi ; médecine légale : professeur F. Leoncini ; réglementation sanitaire : professeur Vito Puglioli.

Sitôt que l'on eut commencé à parler de l'École de campagne, je ressentis l'impression qu'elle donnerait d'excellents résultats. Je suis heureux d'avoir été bon prophète ; lorsque j'en ai contrôlé personnellement le fonctionnement, j'ai acquis la conviction

qu'aucune école ne réalisait une coordination didactique plus parfaite, permettant de grouper toutes les énergies et rendant le jeune corps médical digne de la mission que lui confie la patrie en étroite solidarité avec ses maîtres.

J'ai été frappé de l'heureux choix des programmes qui combine l'enseignement de façon à former un ensemble, tout en ne négligeant aucun sujet en particulier.

En temps de guerre, l'École a renoncé aux marais de la rhétorique, pour faire un retour vers la simplicité de la Renaissance, alors qu'elle ne tirait de l'amphithéâtre que le désir de s'instruire et que les maîtres ne montaient en chaire qu'en qualité d'apôtres afin d'entraîner leurs auditeurs à leur suite au lit du malade et dans la salle de dissection.

Ceci ne veut pas dire qu'à San Giorgio Nogaro le côté scientifique soit négligé : on lui a réservé une place modeste dans la forme, mais complexe substantiellement parlant. Chaque clinique et tous les services hospitaliers sont dotés d'un laboratoire pour les recherches urgentes. De plus, on a installé un laboratoire central pour les expériences plus minutieuses et justiciables de connaissances spéciales.

Le côté scientifique n'a jamais été négligé et, si la continuité de l'enseignement n'a pas permis jusqu'ici d'entreprendre des travaux d'ensemble, on a déjà amassé un important matériel, et l'activité scientifique de cette École se révélera bientôt dans nos périodiques médicaux.

On a commencé à former un musée anatomique



Les étudiants à leur sortie du grand amphithéâtre.

enrichi de pièces exceptionnelles dans lequel les étudiants trouveront la matière de recherches intéressantes. Les problèmes épidémiologiques, prophylactiques et hygiéniques en général, ont été élaborés théoriquement et pratiquement, et nulle génération médicale n'aura trouvé meilleure application des préceptes recueillis à l'École ou dans les livres.

Lorsque l'on songe que dans les pays latins, les matières dites complémentaires n'ont pu élire droit

**VARIÉTÉS (Suite)**

de cité en dehors des grandes universités qui les maintiennent au rang de Cendrillons, on demeure confondu de voir qu'elles figurent obligatoirement sur la liste des cours de San Giorgio Nogarò et que les élèves rendus à la vie civile propageront des connaissances ignorées de leurs aînés, et qu'en appelant l'attention sur la pathologie de certains organes, ils en feront bénéficier notablement la collectivité.

Personne ne peut préjuger quant à la durée de la guerre, mais si ce cataclysme se prolonge, nous souhaitons que les jeunes gens qui succéderont à ceux qui suivent maintenant les cours de San Giorgio Nogarò y retrouvent le même enseignement scienti-

fique et pratique et que l'humanité puisse retirer quelque bénéfice de ces leçons professées au milieu des horreurs de la guerre.

Au moment où nous écrivons, nous apprenons que, par suite des besoins de la défense, l'École de San Giorgio Nogarò a dû fermer ses portes le 1<sup>er</sup> juin et que les 400 élèves qui suivaient ses cours ont été répartis dans les régiments et hôpitaux du front sur lequel nos soldats luttent pour conquérir les frontières naturelles de la patrie. Le peuple italien est fier de ses jeunes hommes qui, disposés à mourir pour leur pays, disputent à la maladie beaucoup de ses défenseurs.

Lipiodine

Ether Ethylique de  
l'Acide  
Diiodobrassidique

**41 % d'IODE**

**GRANDE  
ACTIVITÉ**

Ciba

**TOLÉRANCE  
PARFAITE**



Sous cette forme, l'iode est absorbé lentement, disséminé dans tous les tissus, éliminé progressivement, d'où

**ACTION SURE, RAPIDE, SANS IODISME**

ÉCHANTILLONS & LITTÉRATURE :

LABORATOIRES CIBA — SAINT-FONS (RHONE)



**SAISON 1916, 25 MAI AU 25 SEPTEMBRE**

VITTEL

GRANDE SOURCE

Arthritisme, Goutte, Gravelle, Foie, Artério-Sclérose

**ÉTABLISSEMENTS THERMAUX OUVERTS EN 1916**

**DAX (Landes)**

ÉTABLISSEMENT THERMAL ET GRAND HOTEL  
DES BAINOTS  
OUVERT TOUTE L'ANNÉE

TRAITEMENT DU RHUMATISME ET DE SES DIVERSES MANIFESTATIONS  
Par les **BOUES VÉGÉTO-MINÉRALES**

Docteur Ch. LAVIELLE, Médecin-Directeur.  
Docteur Louis LAVIELLE, Médecin-Adjoint.

---

PRIX DE LA PENSION : à partir de 9 fr. par jour et par personne.  
Envoi franco de Prospectus. S'adresser au Gérant.  
DAX : D<sup>r</sup> Ch. Lavielle, D<sup>r</sup> Louis Lavielle.

L'ÉTABLISSEMENT THERMAL

de ROYAT

est ouvert en 1916

VICHY

Hôtel du Parc. (Aletti, directeur.)  
Hôtel Majestic. (Aletti, directeur.)

VITTEL. Voir annonce spéciale.

## NOUVELLES

**Morts au champ d'honneur.** — M. Maurice HIARD, lieutenant mitrailleur, fils du docteur Georges HIARD, médecin-major de 1<sup>re</sup> classe, médecin-chef de l'hôpital des Belles-Feuilles.

**Nécrologie.** — La Grande-Bretagne vient d'être privée en peu de jours de deux de ses gloires par la mort successive de sir VICTOR HORSLEY et de sir WILLIAM RAMSAY.

Le premier est décédé, ainsi qu'on le sait, des suites d'une insolation en Mésopotamie, à Amara. Ce grand chirurgien anglais s'était surtout fait connaître par ses travaux sur la chirurgie crânienne. Il était membre d'un grand nombre de Sociétés savantes d'Angleterre et correspondant associé de notre Académie de médecine.

Quant à l'illustre savant, sir William Ramsay, il s'était montré tout entier au grand public français par la grande amitié qu'il témoigna à la France pendant cette guerre, lui qui fut longtemps admirateur de l'Allemagne. On se rappelle aussi quelle lutte ardente il soutint pour décider son propre pays à comprendre le coton dans la contrebande de guerre. Comme chimiste, sir Ramsay était connu par ses travaux de chimie supérieure, sur l'énergie chimique, sur la constitution de la matière, etc. ; on lui doit la découverte, dans la composition de l'air, de l'argon, du néon, du krypton et du xénon, ainsi que celle de l'hélium. Il avait obtenu le prix Nobel en 1904. Il était membre associé étranger de notre Académie des sciences.

**Faculté de médecine de Paris.** — M. Auguste BROCA, professeur d'opérations et appareils, est nommé professeur d'anatomie topographique (chaire nouvelle).

**Association des médecins du front.** — Nous insérons très volontiers les premiers renseignements sur cette nouvelle association qui est destinée à faire beaucoup de bien. Le siège actuel de cette société est à l'*Athénée de Bordeaux*. Elle a pour but :

1<sup>o</sup> De multiplier et de resserrer les liens d'amitié et de camaraderie entre les médecins qui ont servi ou qui servent encore dans la zone des armées, et de donner à ces sentiments l'occasion de s'affirmer et de se développer encore après la guerre ;

2<sup>o</sup> De dresser la liste des camarades morts pour la Patrie, d'honorer leur mémoire et d'offrir à leur famille les condoléances et l'appui de l'Association ;

3<sup>o</sup> De défendre les intérêts communs à tous les membres du groupement.

a. Aussi, pendant les hostilités, l'Association s'intéressera-t-elle aux questions suivantes : impôts, loyers et assurances des médecins, remplacements, etc.

b. Après la guerre, elle s'efforcera de faciliter la reconstitution des clientèles médicales en intervenant auprès des confrères qui ont continué, à l'intérieur, l'exercice de la médecine ; elle aidera les jeunes camarades à trouver un poste ; elle interviendra auprès des pouvoirs publics, pour que les fonctions officielles (vaccination, inspection d'enfants assistés, etc.) soient accordées de préférence aux médecins ayant fait campagne, etc.

**Association des médecins et chirurgiens des hôpitaux auxiliaires.** — Quelques médecins, parmi lesquels notre très distingué confrère et ami, le Dr Charles LEVAS-SORT, de Paris, ont décidé de créer une société d'études pour toutes les questions intéressant les médecins et chirurgiens des hôpitaux de la Croix-Rouge française.

Cette idée est excellente et nous lui souhaitons la plus parfaite application.

**La Croix-Rouge canadienne en France.** — Le président de la Croix-Rouge canadienne, récemment venu en France, a fait distribuer les subventions suivantes : 50 000 francs à la *Société de secours aux blessés militaires* ; 50 000 francs à l'*Association des Dames françaises* ; 50 000 francs à l'*Union des femmes de France* ; 50 000 francs à la *Fédération nationale des mutilés* ; 50 000 francs à l'*Œuvre de secours aux réformés n° 2* ; 50 000 francs aux différentes œuvres d'aveugles.

Ajoutons à cela les 5 000 caisses de pansements et vêtements répartis entre les hôpitaux français, les 15 automobiles d'ambulance déjà expédiées, et enfin l'établissement de l'*Hôpital Laval* à Saint-Cloud.

Cet *Hôpital Laval* s'est ajouté à la formation sanitaire canadienne-française de l'hippodrome de Saint-Cloud. Il représente un don du gouvernement canadien, lequel a choisi le personnel de l'hôpital parmi les membres de l'université fondée en 1852 par Mgr de Laval, à Montréal, et comprenant des facultés de médecine, de pharmacie, d'art dentaire et de droit. On compte 200 volontaires et 70 infirmières militarisées. Le lieutenant-colonel Le Bel, médecin-chef, administre l'hôpital canadien-français.

**La lutte contre les maladies vénériennes.** — Voici le texte des conclusions adoptées par l'Académie de médecine dans sa séance du 27 juin dernier :

« L'Académie adresse, aux pouvoirs compétents, les vœux suivants, qu'elle estime propres à assurer, dans la mesure du possible, la prophylaxie des maladies vénériennes :

1<sup>o</sup> Surveillance et visite quotidiennes des femmes des maisons de tolérance ; visite bihebdomadaire des autres prostituées inscrites ;

2<sup>o</sup> Visite sanitaire des militaires tous les quinze jours ; Visite des permissionnaires avant de partir en permission et à leur retour ;

3<sup>o</sup> Visite des indigènes, appelés pour travailler dans les usines, à leur embarquement dans les pays d'origine et à leur débarquement en France ;

4<sup>o</sup> Interdiction absolue du racolage sur la voie publique ;

5<sup>o</sup> Application rigoureuse de l'ordonnance de police, relative à la surveillance des garnis, des débits de boissons et de toute maison ouverte au public ;

6<sup>o</sup> Interdiction du séjour, dans la zone des armées, des femmes n'appartenant pas au pays, sauf permission spéciale de l'autorité militaire, en attirant particulièrement l'attention de celle-ci sur les dangers de la prostitution clandestine ;

7<sup>o</sup> Création d'hôpitaux spéciaux pour vénériens, militaires et civils, hommes et femmes, avec consultation et traitement externe ;

Création immédiate d'un enseignement dans les cliniques spéciales des Facultés de médecine et dans les services spéciaux des hôpitaux, pour l'instruction des médecins militaires appelés à soigner les malades vénériens ;

8<sup>o</sup> Multiplication des conférences déjà instituées à l'usage des militaires, dans les formations sanitaires et dans les corps de troupe, sur le danger des maladies vénériennes et sur les moyens de les éviter.

**NOUVELLES (Suite)**

**Réformes frauduleuses.** — Le 2<sup>e</sup> conseil de guerre de Paris a condamné à dix ans de prison un nommé R..., en fuite, qui, moyennant finances, faisait des injections sous-cutanées de pétrole à des jeunes gens désireux d'éviter le service militaire.

Il traita ainsi, notamment, le fils d'une femme F..., sur la demande de celle-ci, qui paya ce service 200 fr. La femme F... a été condamnée à quatre ans de prison. Un an avec sursis a été attribué à un certain C..., qui prêtait son local et avait reçu les 200 francs de Mme F... pour les remettre à R.

Ces injections étaient excellentes pour préserver du service militaire, mais elles ont causé de graves accidents.

**Médecins ou pharmaciens R. A. T.** — M. ROUGER (Hubert), député, a demandé à M. le ministre de la Guerre si les médecins ou pharmaciens R. A. T., primitivement « auxiliaires » et attachés comme tels aux services des hôpitaux de la Croix-Rouge, doivent, lorsqu'ils sont par la suite versés dans le service armé, être nécessairement maintenus « en sursis d'appel » pour continuer leur service ou s'ils peuvent être normalement affectés, par application du paragraphe 2 de l'article 4 du décret du 2 mai 1913 sur le fonctionnement des sociétés d'ambulance aux blessés.

Voici la réponse qui lui a été faite :

Les médecins et pharmaciens versés dans le service armé ne peuvent plus être affectés dans les hôpitaux auxiliaires. En exécution de l'article 38 de l'instruction du 21 mai 1913, seuls peuvent être mis à la disposition des sociétés d'assistance les médecins et pharmaciens classés dans le service auxiliaire, sous la réserve qu'ils soient en surnombre des besoins des établissements du service de santé.

**Avancement des médecins aides-majors de 2<sup>e</sup> classe.** — M. COSNIER (Henri), député, a demandé à M. le ministre de la Guerre à quelle date un médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale, ayant deux ans et demi de grade, dix-huit mois de front, blessé légèrement, ayant été l'objet d'une citation devant Verdun, demandant à retourner au front, pourra être nommé médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe.

Voici la réponse qui lui a été faite :

Les médecins aides-majors de 2<sup>e</sup> classe de complément sont promus, de droit, au grade supérieur, après quatre ans de grade et deux périodes d'instruction, périodes qui peuvent être remplacées, à l'heure actuelle, par deux mois de mobilisation. Ils peuvent, en outre, être promus au choix après un an de grade et à la suite d'une proposition régulière.

**L'ERMITAGE d'ÉVIAN - les - BAINS**Lac de Genève  
(Haute - Savoie)

PREMIER ÉTABLISSEMENT DE CE GENRE EN FRANCE

Ouvert à tous les Médecins consultants — Spécialement aménagé pour les convalescences

Cures d'Air \* de Soleil \* de Régimes

Relié à l'Établissement Thermal par un Funiculaire

Saison 15 Mai — 15 Novembre

Pour tous renseignements s'adresser à la Direction à ÉVIAN - LES - BAINS

AFFECTIIONS  
DE L'ESTOMAC  
DYSPEPSIE  
GASTRALGIE**VALS-SAINT-JEAN****ENTÉRITE**  
Chez l'Enfant ++ Chez l'Adulte  
**VALS PRÉCIEUSE**  
l'Eau des Hépatiques

EXTRAITS DAUSSE

OPIUM INJECTABLE

**PAVÉRON**Alcaloïdes totaux de l'Opium  
Ampoules — Comprimés

IPÉCA INJECTABLE

**IPÉCA total Dausse**Ampoules pour injections  
Aussi actif que l'Éméline à doses beaucoup moindres

Laboratoire Pharmaceutique DAUSSE, 4, Rue Aubriot, PARIS.

**CHLOROFORME DUMOUTHIERS**PRÉPARÉ SPÉCIALEMENT POUR L'ANESTHÉSIE  
Son flaconnage, en tubes jaunes scellés, le met à l'abri de toute altération.  
Pharmacie DUMOUTHIERS, 11, Rue de Bourgogne, PARIS.

**LIBRES PROPOS**

**UN HOMME DE DEVOIR**

Un orage formidable vient d'éclater sur la ville. Ce ne sont pas des gouttes, c'est une nappe d'eau mêlée de grêle qui tombe du ciel. Le tonnerre tombe avec fracas. Un clocher foudroyé flambe.

Sous le porche d'un hôtel renommé dans la région pour sa bonne chère et ses vins fins, je suis réfugié. Un médecin-major à quatre galons seulement malgré ses cheveux blancs, décoré de la Légion d'honneur et de la croix de guerre, y attend comme moi la fin de la tempête. Il m'aborde et me tend la main.

« J'arrive de Verdun, dit-il, dans un élan d'épan-

**CENSURÉ**



**CENSURÉ**

Moi, vous comprenez : mon père a été tué en 70. Un de mes frères a été tué en cette guerre. Un autre est capitaine. Ma maison a été incendiée par les Boches à Lunéville. Je n'ai plus rien. Je suis ruiné. Ignoré, la guerre ne me rapportera rien. Mais je veux faire mon devoir jusqu'au bout ! »

La pluie cessa, ouvrant le chemin. Je le laissai à sa tristesse et regrettai de ne pouvoir plus longtemps recevoir ses confidences, ni lui fournir la société que recherchait sa solitude...

G. MILIAN.

*Memento des indications essentielles de*  
**THÉRAPEUTIQUE CLINIQUE**  
Par le Dr N. MARINI  
1916. Un petit volume de poche de 290 pages..... 3 fr. 50  
*Vient de paraître à la librairie J.-B. Baillière & Fils.*



## Le Diurétique rénal

### par excellence

# SANTHÉOSE

**LE PLUS FIDÈLE, LE PLUS CONSTANT**  
**LE PLUS INOFFENSIF DES DIURÉTIQUES**  
**L'Adjuvant le plus sûr des Cures de Déchloration**  
**SOUS SES QUATRE FORMES**

<p><b>PURE</b></p> <p>Le médicament régulateur par excellence, d'une efficacité sans égale dans l'artério-sclérose, la présclérose, l'albuminurie, l'hydropisie.</p>	<p><b>PHOSPHATÉE</b></p> <p>L'adjuvant le plus sûr des cures de déchloration, le remède le plus héroïque pour le brightique comme est la digitale pour le cardiaque</p>	<p><b>CAFÉINÉE</b></p> <p>Le médicament de choix des cardiopathies, fait disparaître les œdèmes et la dyspnée, renforce la systole, régularise le cours du sang.</p>	<p><b>LITHINÉE</b></p> <p>Le traitement rationnel de l'arthritisme et de ses manifestations; juggle les crises, enrayer la diathèse urique, solubilise les acides urinaires</p>
--	---	--	---

**DOSES : 2 à 4 cachets par jour. — Ces cachets sont en forme de cœur et se présentent en boîtes de 24. — Prix 5 fr.**

**PRODUIT FRANÇAIS**

*4, rue du Roi-de-Sicile*  
**PARIS**

**PRODUIT FRANÇAIS**

## NOUVELLES

**Morts au champ d'honneur.** — Le D<sup>r</sup> SALIGNAT (de Vichy), médecin-chef d'une batterie d'artillerie lourde, tué dans la Somme, au moment où il se portait au secours de blessés de sa formation. Nous exprimons à M<sup>me</sup> SALIGNAT et famille notre douloureuse sympathie. — Le D<sup>r</sup> H. DROUARD, de Paris, tué glorieusement le 15 juillet. Il avait été, pour sa bravoure exemplaire, nommé chevalier de la Légion d'honneur et cité sept fois à l'ordre du jour de l'armée. Au civil, il consacrait ses rares loisirs à la pratique des sports, notamment à l'épée de combat. — Le sous-lieutenant NICOLÉTIS, tué le 25 juin à l'âge de dix-neuf ans; il était le fils du D<sup>r</sup> NICOLÉTIS, aide-major à l'hôpital militaire du Grand-Palais.

**Nécrologie.** — Le D<sup>r</sup> Ernest BURT, de Neuilly-sur-Seine. — M. François VOUILLOU, médecin auxiliaire, décédé à Paris des suites d'une maladie contractée au front. — Le D<sup>r</sup> Gaëtan FOURNIER, père du D<sup>r</sup> André FOURNIER, médecin aide-major.

**Prix de l'Académie des sciences.** — Dans sa séance du 24 juillet l'Académie a décerné entre autres les prix suivants :

*Anatomie et zoologie : Prix Savigny* (1 500 francs) : M. Ed. LAMY, assistant au Muséum, pour ses études malacologiques. *Prix Cuvier* (1 500 francs) :

M. Ed. CHEVREUX, pour ses explorations biologiques.

*Médecine et chirurgie : Prix du baron Larrey* (750 francs) : Le D<sup>r</sup> LASNET, médecin principal de 1<sup>re</sup> classe des troupes coloniales, pour son mémoire intitulé *Organisation et fonctionnement du service médical dans les expéditions coloniales*. Mention très honorable au D<sup>r</sup> A. TOURNADE, pour son travail *Organisation et fonctionnement de l'hôpital temporaire n° 13 à Verdun*. — *Prix Gegner* (200 francs) : M<sup>lle</sup> IOTKYKO, docteur en médecine, de l'Université de Bruxelles.

**L'affaire du zouave Deschamps.** — En attendant que soit légalement résolue la question de savoir si un soldat malade ou blessé peut refuser le traitement prescrit par le médecin militaire, le zouave DESCHAMPS a comparu devant le conseil de guerre de la 9<sup>e</sup> région sous l'inculpation de voies de fait sur la personne du D<sup>r</sup> Clovis VINCENT.

Plusieurs blessés ont attesté les bons effets de la méthode de ce médecin militaire, auquel M. Justin GODART, sous-secrétaire d'État au service de santé, écrivait quelque temps auparavant : « Instruit par l'expérience, vous n'avez pas à tenir compte de l'émotion d'un public mal éclairé. »

Finalement, le zouave DESCHAMPS a été condamné à l'unanimité à six mois de prison avec sursis.

# DIGITALINE crist.<sup>ée</sup>

Académie de Médecine de Paris.

Prix Orfila (6,000 fr.)  
Prix Desportes.

SOLUTION au millième  
GRANULES BLANCS  
au 1/4 de milligr.  
GRANULES ROSES  
au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
AMPOULES au 1/4 de milligr.  
AMPOULES au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
49, Boul. Fort-Royal, Paris.

# NATIVELLE

Régime des  
*Arthritiques, Goutteux, Rhumatisants*

# VICHY CÉLESTINS

**BOUTEILLES ET DEMI-BOUTEILLES**

**L'ERMITAGE d'ÉVIAN = les = BAINS**

Lac de Genève  
(Haute-Savoie)

PREMIER ÉTABLISSEMENT DE CE GENRE EN FRANCE

Ouvert à tous les Médecins consultants — Spécialement aménagé pour les convalescences

Cures d'Air \* de Soleil \* de Régimes

Rellé à l'Établissement Thermal par un Funiculaire

Saison 15 Mai — 15 Novembre

Pour tous renseignements s'adresser à la Direction à ÉVIAN - LES - BAINS

MÉDICATION NOUVELLE  
des  
*Troubles trophiques sulfurés*  
**SULFOÏDOL**  
**GRANULÉ**

**Soufre colloïdal chimiquement pur**  
*Très agréable, sans goût, ni odeur.*  
Contient 0,10 centigr. de *Soufre colloïdal* par cuiller-mesure.

Le **SOUFRE COLLOÏDAL** est une des formes du soufre *la plus soluble, la plus assimilable, c'est un soufre non oxydé, c'est sa forme VIVANTE.*

Ce qui fait la supériorité du **SULFOÏDOL** sur tous ses congénères, c'est son mode de préparation.

En effet, il ne contient pas, comme dans les solutions, des *acides thioniques*, ni autres dérivés *oxygénés* du soufre, c'est ce qui explique son *goût agréable* et sa *parfaite conservation.*

Il se dissout dans l'eau pour former un liquide blanc comme du lait, *sans dégager aucune odeur* et sans qu'il soit besoin comme dans les solutions de l'additionner d'essences fortes (eucalyptus).

Par le procédé spécial M<sup>co</sup> ROBIN, le Soufre colloïdal (*Sulfoïdol*) reste un colloïde, qu'il soit desséché ou non, *parce qu'il peut toujours être remis en suspension dans l'eau, qu'il ne varie pas de composition* et qu'il présente *tous les caractères* des mouvements

browniens comme on peut le constater à l'ultramicroscope.

**INDICATIONS :** S'emploie dans l'**ARTHRITISME CHRONIQUE**, dans l'**ANÉMIE REBELLE**, la **DÉBILITÉ**, en **DERMATOLOGIE**, dans la **FURONCULOSE**, l'**ACNÉ** du **TRONC** et du **VISAGE**, les **PHARYNGITES**, **BRONCHITES**, **VAGINITES**, **URÉTRO-VAGINITES**, dans les **INTOXICATIONS MÉTALLIQUES**, **SATURNISME**, **HYDRARGYRISME**

Le **SULFOÏDOL** se prépare également sous forme :

- 1° **Injectable** (ampoules de 2 c. cubes);
- 2° **Capsules** glutinisées (dosées à 0,10 de soufre colloïdal par capsule);
- 3° **Pommade** { 1° dosée à 1/15<sup>e</sup> pour frictions; 2° dosée à 2/15<sup>e</sup> pour soins du visage (acné, rhinites);
- 4° **Ovules** à base de Soufre colloïdal (vaginites, uréthro-vaginites).

**LABORATOIRES ROBIN, 13, 15, 31, Rue de Poissy, PARIS**



## NOUVELLES (Suite)

**Légion d'honneur.** — Sont inscrits au tableau spécial pour chevalier :

**BOUCHART** (Armand-Joseph-Auguste), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe au 135<sup>e</sup> rég. d'infanterie : *médecin-major de très grande valeur. A montré, depuis le début de la campagne, une activité remarquable et un dévouement au-dessus de tout éloge, comme organisateur et médecin-chef d'une ambulance. S'est particulièrement fait remarquer dans la direction d'un poste de secours commun à plusieurs corps où, malgré un bombardement violent et continu, il a su panser et faire évacuer les nombreux blessés recueillis.*

**ROSENTHAL** (Pierre), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 114<sup>e</sup> rég. d'infanterie : *médecin-major d'une énergie, d'une activité et d'un dévouement remarquables. Du 6 au 11 mai 1916, sur une position particulièrement bombardée, a organisé d'une façon parfaite le relève et le pansement des blessés de tout un secteur, obtenant de tout son personnel, infirmiers et brancardiers, le maximum de rendement. Déjà deux fois cité à l'ordre.*

**BOUISSOU** (JEAN-JOSEPH), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 99<sup>e</sup> rég. d'infanterie : *a fait preuve, pendant toute la campagne, d'un zèle et d'un dévouement inlassables. Blessé une première fois le 1<sup>er</sup> septembre 1914, a rejoint son poste à peine guéri. Atteint à nouveau d'une très grave blessure, le 29 avril 1916, a continué à diriger son service avec un sang-froid et un courage remarquables, en donnant à son personnel des instructions précises pour panser ceux qui venaient d'être blessés en même temps que lui.*

**Médaille militaire.** — **DUBREUIL** (Pierre-Marie), médecin auxiliaire à la compagnie 18/13 du 2<sup>e</sup> rég. du génie : *médecin de grand dévouement. A été blessé très grièvement au cours d'une mission exécutée sous un violent bombardement.*

**Service de santé militaire.** — Sont nommés :

*Au grade de pharmacien aide-major de 2<sup>e</sup> classe (à titre temporaire) :* M. CRUT (Georges-Louis-Auguste), soldat à la 8<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. LEB BRAZIDEC (Émilien-Louis), pharmacien auxiliaire à la 11<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. LEDENTU (Henri-Auguste-Clément), pharmacien auxiliaire au 46<sup>e</sup> rég. d'infanterie (dépôt) ; M. BRIAND (Joseph-Gabriel-Auguste), pharmacien auxiliaire à la 11<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. CHANTELOU (Louis-Paul-Marie-Joseph), soldat à la 5<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. CHASPOUL (Mathieu-Marius), pharmacien auxiliaire à la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. FOURNIER (Jean-Baptiste), soldat à la 13<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. GALLOT (Gustave-Alfred-Henri), soldat à la 3<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. SALVETAT (Pierre-Louis-Jules), soldat à la 17<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

*Au grade de pharmacien aide-major de 2<sup>e</sup> classe (à titre temporaire), les pharmaciens auxiliaires :* M. MINOUX (Albert-Maurice), R. P. S. d'une armée ; M. CLOGNE (François-Louis-René), ambulance 14/20.

*Au grade de médecin-major de 1<sup>re</sup> classe (à titre temporaire) :* M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe JULIA (Édouard-Hippolyte), adjoint au chef du service de santé de l'armée serbe.

*Au grade de médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale (à titre temporaire) :* M. le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe ARIES (Joseph-Auguste-Charles), médecin chef de service à l'ambulance n<sup>o</sup> 4/8.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve (à titre temporaire), les médecins auxiliaires :* M. FRONTÉAU (Maurice-René-Michel), au 107<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. CORDIER (Pierre), au 5<sup>e</sup> rég. de cuirassiers ; M. PECH (Jacques-Louis), à l'hôpital d'évacuation n<sup>o</sup> 16.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe (à titre temporaire) :* M. FARCY (Fernand-Louis-Honoré-Edmond), sol-

## LE PLUS PUISSANT MÉDICAMENT VALÉRIANIQUE

Préparation à base de Suc frais de Valériane combiné au Validol.

# Valéromenthol

Odeur et Saveur agréables, agit sûrement et rapidement dans toutes les *Affections nerveuses* :  
*Néurasthénie, Hystérie, Insomnie, Excitabilité nerveuse, Migraines, Palpitations, Toux nerveuse, Asthme nerveux, Vomissements spasmodiques, Gastralgies, etc.*

Dose : 3 à 5 cuillerées à café par jour.

PHARMACIE INTERNATIONALE, 71, Faubourg Saint-Honoré, Paris.

Ch. LOREAU

### INSTRUMENTS ET APPAREILS MÉDICO-CHIRURGICAUX

3 bis, RUE ABEL — PARIS

Tél. Roq. 41.85

LE DENTU & DELBET

### NOUVEAU TRAITÉ DE CHIRURGIE

Fasc. XXII

#### Maladies de la Poitrine

Par le Dr SOULIGOUX

Chirurgien des Hôpitaux de Paris

1911. 1 volume grand in-8 de 282 pages, avec 48 figures.  
Broché. 6 fr. — Cartonné. 7 fr. 50

**NOUVELLES (Suite)**

dat à la 13<sup>e</sup> section d'infirmiers ; M. GUY (Isidore-Joseph-Georges), soldat à la 16<sup>e</sup> section d'infirmiers ; M. LANGLOIS (Marcel-Marie-Louis), soldat à la 4<sup>e</sup> section d'infirmiers ; M. LAPOUBLE (Jean-Marie-Maurice), médecin auxiliaire à la 18<sup>e</sup> section d'infirmiers ; M. LAURIAT (Paul-Victor-Louis-Henri), soldat à la 1<sup>e</sup> section d'infirmiers ; M. LÉPORTIER (Georges-Joseph-Eugène), soldat à la 4<sup>e</sup> section d'infirmiers ; M. MAUROY (Georges-Henri), médecin auxiliaire à la 23<sup>e</sup> section d'infirmiers ; M. MEKDJIAN (Pascal), soldat au 38<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie (dépôt) ; M. SAHUC (Baptiste-Clément), médecin auxiliaire à la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers.

**Service de santé de la marine.** — Sont nommés :

*Au grade de médecin en chef de 1<sup>re</sup> classe :* M. SANTELLI (Pierre-François-Antoine-Martin), médecin en chef de 2<sup>e</sup> classe.

*Au grade de médecin en chef de 2<sup>e</sup> classe :* M. CONNEFOY (Alphonse-Marie), médecin principal.

*Au grade de médecin principal :* M. BESSIÈRE (Joseph-Pépin), médecin de 1<sup>re</sup> classe.

*Au grade de médecin de 1<sup>re</sup> classe :* M. YVER (Édouard-Joseph), médecin de 2<sup>e</sup> classe.

**Service de santé des troupes coloniales.** — Sont affectés :

*En Indo-Chine :* MM. le médecin principal de 2<sup>e</sup> classe GUERCHET, les médecins-majors de 2<sup>e</sup> classe PONCIN et RIQUIER.

*A Madagascar :* MM. les médecins-majors de

2<sup>e</sup> classe SARRAMON et CHAGNOLLEAU (F.-J.-M.).

*En Afrique occidentale :* MM. le pharmacien-major de 1<sup>re</sup> classe GARNAUD, et le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe HERMANN.

*En France :* Au dépôt du 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe PELTIER (E.-P.), rentré d'Afrique occidentale française (hors cadres) ; au dépôt du 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe GRAVELLAT, rentré d'Afrique occidentale française ; au dépôt du 4<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe FRANCESCHETTI, rentré d'Afrique occidentale française ; au camp de Courneau, M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe POULIQUEN, du dépôt du 4<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

**APPROBATION DE MUTATIONS PRONONCÉES PAR L'AUTORITÉ MILITAIRE** — *En Afrique occidentale :* médecins-majors de 2<sup>e</sup> classe : au 2<sup>e</sup> sénégalais, M. DUBALEN ; à l'hôpital colonial de Dakar, M. JOUSSET ; à l'hôpital indigène de Dakar (hors cadres), M. GOURIOU ; à l'ambulance de Saint-Louis, M. BASQUE ; au Dahomey (hors cadres), M. GRISCELLI ; à l'hôpital civil de Saint-Louis (hors cadres), M. LAIHEUGUE ; au 1<sup>er</sup> sénégalais, M. COMBAUDON.

Médecins aides-majors de 1<sup>re</sup> classe : au 3<sup>e</sup> sénégalais à Daloa, M. COLIBGEUF ; au 41<sup>e</sup> bataillon sénégalais à Rufisque, M. FÉBRIER ; au 48<sup>e</sup> bataillon sénégalais à Tiaroye, M. BIJON (réintégré dans les cadres).

**SEULES EAUX  
ALCALINES RECONSTITUANTES**

**POUGUES**

\*\* SAINT-LÉGER \*\*\* ALICE \*\*

Établissement thermal ouvert du 15 Juin au 30 Septembre

Eau de Régime par Excellence des  
**DYSPEPTIQUES RECONSTITUANTES**  
DES  
**FAIBLES et des CONVALESCENTS**

*Échantillons GRATUITS aux Docteurs*  
C<sup>ie</sup> de POUQUES, 15 & 17, Rue Auber, PARIS

**CARABAÑA**

PURGATIVE, DÉPURATIVE, ANTISEPTIQUE

**ÉTABLISSEMENTS  
THERMAUX OUVERTS EN 1916**

**DAX (Landes)**  
ÉTABLISSEMENT THERMAL ET GRAND HOTEL  
DES BAINOTS  
OUVERT TOUTE L'ANNÉE  
TRAITEMENT DU RHUMATISME ET DE SES DIVERSES MANIFESTATIONS  
Par les **BOUES VÉGÉTO-MINÉRALES**  
Docteur Ch. LAVIELLE, Médecin-Directeur.  
Docteur Louis LAVIELLE, Médecin-Adjoint.

PRIX DE LA PENSION : à partir de 9 fr. par jour et par personne.  
Envoi franco de Prospectus. S'adresser au Gérant.  
DAX : D<sup>r</sup> Ch. Lavielle, D<sup>r</sup> Louis Lavielle.

**VICHY**

Hôtel du Parc. (Aletti, directeur.)  
Hôtel Majestic. (Aletti, directeur.)

**L'ÉTABLISSEMENT THERMAL  
de ROYAT**  
*est ouvert en 1916*

**VITTEL.** Voir annonce spéciale.

**URASEPTINE ROGIER**

Echant. et Littérature  
19, Avenue de Villiers...

administration prolongée  
de  
**GAÏACOL INODORE**  
à hautes doses, sans aucun inconvénient

parle **THIOL"ROCHE"**  
uniquement sous forme de  
**SIRÔP "ROCHE"**  
**COMPRIMÉS "ROCHE"**  
**CACHETS "ROCHE"**



Echantillon et Littérature  
Produits : F. HOFFMANN-LA ROCHE & C<sup>e</sup>  
21 Place des Vosges, PARIS

*Sédatif de l'Hyperexcitabilité nerveuse*

# Véronidia

## Buisson

**DOSES:**  
ANTISPASMODIQUE : 2 cuillerées à café  
HYPNOTIQUE : 1 à 2 cuillerées à potage

Laboratoires  
ALBERT BUISSON  
15, Avenue de Tourville, PARIS

**DÉPURATEUR, RECONSTITUANT, REMINERALISATEUR**

Goût agréable **MORRHUETINE JUNGKEN** Pas de troubles digestifs

**LIQUEUR NON ALCOOLIQUE**  
à base de Glycerine pure  
contenant par cuillerée à soupe:

Iode assimilable.....	0,015 mgr.
Hypophosphites Césés.....	0,15 centigr.
Phosphate de Soude.....	0,15 —

DOSE : 2 à 3 cuillerées (à soupe ou à café selon l'âge) par jour à la fin du repas.

**RESULTATS CERTAINS**  
dans **LYMPHATISME, CONVALESCENCES, PRÉTUBERCULOSE**

PRIX : 3'60 le Flacon de 600 gr. (réglementé).

**J. DUHÈME, Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe, COURBEVOIE-PARIS.**

**PRÉCIS D'OBSTÉTRIQUE**  
par le D<sup>r</sup> FABRE  
Professeur à la Faculté de médecine de Lyon.  
2<sup>e</sup> édition, 1 vol. in-8 de 832 pages  
avec 510 figures.  
Cartonné. ... .. 18 fr.

**SOULIÉ**  
**PRÉCIS**  
**d'Anatomie topographique**  
1911. 1 vol. in-8, 720 pages avec  
300 fig. noires et coloriées, cart.. 16 fr.  
**BIBLIOTHÈQUE GILBERT ET FOURNIER**

## MÉDECINE PRATIQUE

### LA CONSTIPATION ATONIQUE SON TRAITEMENT PAR LA PÉRISTALTINE

La péristaltine, qui est un des glucosides de l'écorce de cascara sagrada, possède à un haut degré la propriété d'exciter la contraction des fibres musculaires de l'intestin.

Son action sur la musculature intestinale, au rebours de beaucoup d'autres substances, comme la noix vomique, qui provoquent aussi sa contraction, est élective, elle agit sur elle spécifiquement.

C'est donc dans toute la justesse du terme un *ecceproptique*, c'est-à-dire un médicament qui facilite l'exonération de l'intestin par stimulation de ses mouvements péristaltiques, et sans entraîner, comme toutes les substances spécialement purgatives, une exagération de ses sécrétions glandulaires.

Alors que ces dernières trouvent leur indication toutes les fois qu'il y a lieu d'obtenir une exonération rapide et complète, ou bien de dériver vers l'intestin une notable quantité de sang, de manière à soustraire à l'organisme une appréciable quantité de liquide, la péristaltine est le médicament par excellence des constipés habituels et plus particulièrement des constipés atoniques.

La péristaltine, à l'état de pureté, se présente sous l'aspect de paillettes jaune brun, hygroscopiques, très solubles dans l'eau.

Sa solution est stable jusqu'à 35 ou 40°; au-dessus, elle s'hydrolyse plus ou moins rapidement, suivant l'élévation de la température, et c'est l'hydrolysate ainsi formé qui semble surtout posséder l'action spécifique sur le péristaltisme intestinal.

En effet, l'injection d'une quantité donnée de solution de péristaltine ne détermine point, immédiatement, la stimulation de l'intestin, ce n'est qu'au bout de sept à huit heures que les premiers signes de cette stimulation commencent à se manifester et au bout de quinze ou dix-huit heures que les selles apparaissent.

Celles-ci sont moulées, normales, et non diar-

rhéiques, sauf si des doses très fortes ont été administrées.

Ingérée, la péristaltine agit sensiblement de la même façon; il semble donc bien que ce glucoside, peu actif par lui-même, se transforme peu à peu dans l'intimité des tissus en hydrolysate actif, imprégnant les centres nerveux et les muqueuses du tractus digestif.

Cette hypothèse explique son action douce, modérée, mais qui ne va pas sans puissance puisqu'elle augmente peu à peu, d'une façon continue, jusqu'à obtention du résultat.

Aussi, chez les constipés atoniques, de même que chez les malades atteints de parésie intestinale avec météorisme (syndrome qui s'observe fréquemment après les interventions chirurgicales, et plus particulièrement après celles intéressant l'estomac ou l'intestin), la péristaltine rend-elle de signalés services.

On l'administrera quotidiennement à la dose de 0<sup>gr</sup>,05 à 0<sup>gr</sup>,25 chez les constipés habituels, on continuera pendant quelques jours la dose nécessaire à l'obtention d'une selle, puis on la diminuera peu à peu.

Par voie sous-cutanée on injectera une ou deux ampoules de 1 centimètre cube (deux sont le plus souvent nécessaires chez les opérés), et si le lendemain une selle ne s'est pas encore produite, un lavement évacuateur suffira presque toujours à débarrasser le rectum des matières que la stimulation de l'activité intestinale y aura fait s'accumuler.

N. B. — La péristaltine injectable (ampoules) et ingérable (comprimés) est fabriquée par les laboratoires Ciba, à Saint-Pons (Rhône), qui en tiennent gracieusement des échantillons à la disposition du corps médical.



## NOUVELLES (Suite)

**La relève des médecins.** — M. Merlin, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre quelles sont les règles prescrites pour l'application des circulaires ministérielles des 13 novembre 1914 et 10 juin 1915, concernant la relève des médecins de complément âgés ou fatigués ; si, notamment, ces officiers doivent, comme les malades évacués ordinaires, passer par les divers échelons des formations sanitaires, ou s'ils doivent être échangés avec leurs confrères de l'intérieur directement ou par le seul intermédiaire de la gare régulatrice (réserve sanitaire), en a reçu la réponse suivante :

« Les médecins servant au front et désignés pour être relevés comme âgés ou fatigués, sans être malades, n'ont pas à passer par des formations sanitaires. Ils sont échangés avec ceux de l'intérieur par le seul intermédiaire des réserves sanitaires d'armée. »

M. Pierre Rameil, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre : 1<sup>o</sup> pour quelles raisons la circulaire ministérielle visant la relève des médecins-majors de la zone des armées par des médecins-majors de l'intérieur n'est pas appliquée aux majors fatigués qui ont demandé à être relevés ; 2<sup>o</sup> si les médecins-majors sont appelés à bénéficier des permissions accordées aux militaires en campagne depuis le début des hostilités, en a reçu la réponse suivante :

« 1<sup>o</sup> Les officiers du Service de santé fatigués et demandant à être affectés à des formations sanitaires de l'intérieur sont relevés au fur et à mesure qu'ils sont signalés par le général en chef ;

« 2<sup>o</sup> Le général en chef est seul juge des conditions dans lesquelles les permissions peuvent être accordées. »

**L'utilisation des compétences médicales.** — M. Piat, député, ayant appelé l'attention de M. le ministre de la Guerre sur le défaut d'utilisation des compétences médicales dans le Service sanitaire et lui ayant demandé pour quelles raisons il n'accorde pas aux agrégés et professeurs des Facultés de médecine un grade équivalent à leurs titres et à leurs mérites, en a reçu la réponse suivante :

« Les officiers du corps de santé sont soumis, comme les autres officiers, aux dispositions de la loi du 14 avril 1832 sur l'avancement dans l'armée et de l'ordonnance du 16 mars 1838, qui ne permettent pas au ministre d'attribuer des grades dans les conditions indiquées. D'ailleurs, les médecins de complément devant posséder des connaissances militaires et administratives qui ne s'acquièrent que par des stages dans les divers échelons de la hiérarchie, la valeur technique ne suffirait pas à permettre de donner d'emblée, aux professeurs et professeurs agrégés des Facultés de médecine, un grade équivalent à leurs titres et à leurs mérites.

« Toutefois, la période de quatre ans, au bout de laquelle les médecins aides-majors de 2<sup>e</sup> classe sont promus au grade de médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, a été réduite de deux ans pour ceux qui justifient de certains titres, parmi lesquels ceux de professeurs et professeurs agrégés dans les Facultés de médecine. Enfin, il a toujours été tenu un grand compte des titres universitaires dans l'établissement des tableaux d'avancement et de concours. »

**Les remplacements pendant la guerre.** — Le Dr J..., de Boulogne-sur-Seine, assignait le Dr R... devant la 3<sup>e</sup> chambre du tribunal de la Seine en paiement de 10 000 francs de dommages-intérêts et demandait en outre la fermeture du cabinet médical de son confrère.

Lorsque j'ai été mobilisé, exposait le Dr J..., ma femme, avec mon assentiment, a passé avec le Dr R... un contrat aux termes duquel celui-ci s'engageait à me remplacer pendant la durée de la guerre, à certaines conditions, et notamment en s'interdisant formellement d'exercer la médecine générale à Boulogne. Or il a enfreint cette interdiction en installant une clinique à 120 mètres de chez moi.

De son côté le Dr R... se plaignait de l'inexécution de certaines clauses du contrat.

Néanmoins le tribunal l'a condamné à verser 2 000 francs à son confrère, et en outre a prescrit la fermeture de la clinique médicale installée par le Dr R...

1913. GAND : MED. D'OR — Produit exc<sup>l</sup> français — DIPLOME D'HONNEUR : LYON. 1914

**NÉVROSTHÉNINE FREYSSINGE**

Gouttes de glycérophosphates alcalins (éléments principaux des tissus nerveux)

**Convalescences, Surmenage, Dépressions nerveuses**

xv à xx gout. à ch. repas. — 6, Rue ABEL, PARIS — Le Fl. 3 fr. — Ni sucre, ni chaux, ni alcool.

Reconstituant général sans contre-indications

Contre toutes  
les formes  
de la  
**la Faiblesse**  
et de  
**l'Épuisement**

**Phosphate**  
**vital**  
de **Jacquemaire**

Glycérophosphate  
identique  
à celui de  
l'organisme

ÉCHANTILLONS : Établissements JACQUEMAIRE - Villefranche (Rhône)

## NOUVELLES

**Morts au champ d'honneur.** — M. Eugène CARRATIN, médecin auxiliaire, tué le 21 juin. — Le capitaine Jean BOURGUIGNON, du 217<sup>e</sup> d'inf., étudiant en médecine à Lyon, tué le 11 juillet. — M. Joseph BERTHONDEU, médecin aide-major au 28<sup>e</sup> d'art., tué le 23 juin.

**Nécrologie.** — Le Dr Alexandre DUC, médecin-major de 1<sup>re</sup> classe, dédédé aux armées. Il était le père du Dr Louis DUC, aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 23<sup>e</sup> chasseurs, décoré de la Croix de guerre. — Le Dr TRESCHI, médecin principal de l'armée coloniale, affecté à la place de Boulogne-sur-Mer.

**Mariages.** — M. Jean MADIER, ancien interne des hôpitaux de Paris, médecin aide-major actuellement au front, avec M<sup>lle</sup> Paula ROMANET.

**L'aviateur Chaput.** — Nous apprenons avec grande satisfaction que le fils de notre distingué collaborateur, le Dr H. CHAPUT, chirurgien de Lariboisière, est en bonne voie de guérison, grâce aux bons soins prodigués par son père. On se rappelle que le lieutenant CHAPUT a été grièvement blessé dans un combat aérien.

**A la commission parlementaire d'hygiène.** — Dans sa réunion du 4 août, cette commission s'est occupée du cas récent du zouave D... qui a comparu devant un conseil de guerre après s'être refusé à suivre un traitement électrique. Elle a adopté l'ordre du jour suivant :

« La commission, après avoir entendu le rapport de sa délégation chargée d'étudier l'emploi de certains traite-

ments, est convaincue, après avoir rempli sa mission, que les soldats n'ont pas le droit de refuser l'examen et les traitements électriques qui ne présentent aucun danger, sans s'exposer aux peines disciplinaires. »

**A la Société médicale des hôpitaux.** — Rappelons la déclaration qu'elle a votée dans sa séance du 5 août :  
« Les membres de la Société médicale des hôpitaux de Paris, qui ont entendu la communication faite par M. le Dr Clovis Vincent, à la séance du 21 juillet 1910, regardent comme très remarquables les résultats qu'il a obtenus.  
« Ils considèrent comme inoffensive la méthode employée et ils déclarent qu'ils n'hésiteront pas à la mettre en œuvre, dans des cas de ce genre, pour des membres de leur famille. »

**Fondation Michelham.** — L'hôpital japonais qui, ainsi qu'on le sait, a quitté définitivement l'hôtel Astoria, est remplacé au même lieu par une organisation anglaise, composée de 30 infirmières professionnelles anglaises, et patronnée par la Croix-Rouge britannique et l'Ordre de Saint-Jean réunis. Les dames de la Croix-Rouge française ainsi que des infirmiers militaires assistent le personnel anglais.

**Exercice illégal de la médecine.** — Un pseudo-médecin, Emmanuel G..., exerçant à Lyon, rue de la Charité, vient d'être arrêté pour exercice illégal de la médecine. Sans posséder aucun diplôme, il avait réussi à se créer une clientèle au moyen de rabatteurs qui vantaient ses mérites. G... a déjà subi six condamnations ; il avait dû, à la suite de plusieurs plaintes, quitter Paris où il avait installé son officine cité Lemercier.



## Le Diurétique rénal

par excellence

SANTHÉOSE

LE PLUS FIDÈLE, LE PLUS CONSTANT  
LE PLUS INOFFENSIF DES DIURÉTIQUES  
L'Adjuvant le plus sûr des Cures de Déchloration

SOUS SES QUATRE FORMES

## PURE

Le médicament régulateur par excellence, d'une efficacité sans égale dans l'artério-sclérose, la présclérose, l'albuminurie, l'hydropisie.

## PHOSPHATÉE

L'adjuvant le plus sûr des cures de déchloration, le remède le plus héroïque pour le brightisme comme est la digitale pour le cardiaque

## CAFÉINÉE

Le médicament de choix des cardiopathies, fait disparaître les œdèmes et la dyspnée, renforce la systole, régularise le cours du sang.

## LITHINÉE

Le traitement rationnel de l'arthritisme et de ses manifestations; jugule les crises, enraye la diathèse urique, solubilise les acides urinaires.

DOSES : 2 à 4 cachets par jour. — Ces cachets sont en forme de cœur et se présentent en boîtes de 24. — Prix 5 fr.

PRODUIT FRANÇAIS

4, rue du Roi-de-Sicile  
PARIS

PRODUIT FRANÇAIS

## NOUVELLES (Suite)

**Légion d'honneur.** — Sont inscrits au tableau spécial pour commandeur :

M. CHEVALIER (Henri-Gabriel), médecin général de 2<sup>e</sup> classe de la marine.

Pour officier :

M. BESSIÈRE (Joseph-Pépin), médecin principal de la marine : *médecin-major du bataillon de fusiliers marins. Au front depuis novembre 1914, a toujours fait preuve de brillantes qualités professionnelles jointes à un dévouement et à un courage dignes des plus grands éloges. S'est particulièrement distingué à Stenstracte en décembre 1914 et à Nieuport les 9 et 10 mai 1915.*

M. KERGOIHEN (Joseph-Louis-Marie-Anne), médecin en chef de 1<sup>re</sup> classe de la marine.

Pour chevalier :

M. LA FOLIE (Alfred-Joseph-Ernest-Arthur), médecin

de 1<sup>re</sup> classe de réserve : *services exceptionnels rendus lors de l'évacuation de l'armée serbe.*

M. RATELIER (Gilbert), médecin de 1<sup>re</sup> classe ; M. BUSQUET (Jean-Auguste-Léo), médecin de 1<sup>re</sup> classe ; M. FATOME (Lucien-Louis-Jean-Baptiste), médecin de 1<sup>re</sup> classe ; M. BERNAL (Abraham-Frédéric-Ernest-Henri-Paul), médecin de 1<sup>re</sup> classe.

**Médaille militaire.** — GANDIE (Martial-Henri), m<sup>le</sup> 329, médecin auxiliaire à un groupe divisionnaire de brancardiers, 2<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires : *médecin auxiliaire aussi courageux que modeste ; n'a cessé d'assurer, avec le plus absolu dévouement, le service périlleux de la relève des blessés, conservant sous les plus violents bombardements un calme et un sang-froid remarquables. A été blessé très grièvement à son poste le 1<sup>er</sup> mai 1916. Amputé de la jambe gauche.*

### CURE RESPIRATOIRE

Histogénique, Hyperphagocytaire et Reminéralisatrice

# PULMOSÉRUM

Combinaison Organo-Minérale  
Phospho - Gaïacolée

Médication des Affections

## BRONCHO-PULMONAIRES

(Toux, Gripes, Catarrhes, Laryngites et Bronchites. Suite de Coqueluche et Rougeole)

Mode d'Emploi : Une cuillerée matin et soir.

Echantillons sur demande

Laboratoire A. BAILLY, 15, Rue de Rome, PARIS

## DIGITALINE crist.<sup>ée</sup>

Académie de Médecine de Paris.

Prix Orfila (6,000 fr.)  
Prix Desportes.

SOLUTION au millième  
GRANULES BLANCS  
au 1/4 de milligr.  
GRANULES ROSES  
au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
AMPOULES au 1/4 de milligr.  
AMPOULES au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
49, Boul. Port-Royal, Paris.

# NATIVELLE

# PEPTONATE DE FER ROBIN

est le Véritable Sel ferrugineux assimilable

Ce sel a été découvert en 1881 par **M. Maurice ROBIN** alors qu'il était Interne et Chef de Laboratoire des Hôpitaux de Paris. Il constitue l'agent thérapeutique le plus rationnel de la médication martiale.

Comme l'a démontré M. Robin dans son Étude sur les ferrugineux, aucun sel ferrugineux, ou ferreux, n'est absorbé directement par la muqueuse stomacale, mais seulement par l'intestin.

Le fer ingéré sous quelque forme que ce soit (sels ferrugineux, hémoglobine etc.), est attaqué par les acides de l'estomac et forme avec la peptone des aliments un sel qui, tout d'abord insoluble, redevient soluble dans l'intestin, en présence de la glycérine. Ce sel est le **PEPTONATE DE FER**.

Sous la forme de *Peptonate de Fer*, le fer représente donc la forme chimique ultime assimilable du sel ferrugineux constitué normalement dans l'intestin.

Préconisé par les professeurs : HAYEM, HUCHARD, DUJARDIN-BEAUMETZ, RAYMOND, DUMONT-PALLIER, etc... les expériences faites avec ce ferrugineux dans les hôpitaux de Paris ont confirmé les conclusions de M. M<sup>co</sup> ROBIN dans ses travaux et en particulier le rôle physiologique jusqu'alors inconnu de la Glycérine dans l'assimilation des métaux. L'éminent savant et grand Chimiste Berthelot a fait à ces conclusions l'honneur d'un rapport à l'Académie des Sciences. (Berthelot V. Comptes rendus, Ac. des Sciences 1885.)

En 1890, une attestation, qui a eu un grand retentissement fut donnée par le Docteur JAILLET, rendant hommage à son ancien collègue d'Internat, M<sup>co</sup> ROBIN, l'Inventeur du Peptonate de fer reconnaissant la supériorité de son produit sur tous ses congénères. Cette attestation à la suite d'un procès fut reconnue sincère et véritable par la cour d'Appel de Bourges en 1892.

(EXTRAIT) *Tamatace*, 27 Septembre 1890.

"Le PEPTONATE DE FER ROBIN a vraiment une action curative puissante bien supérieure à celle des autres préparations similaires" Docteur JAILLET. Ancien Chef de Laboratoire de Thérapeutique à la Faculté de Médecine de Paris.

A cette occasion le PEPTONATE DE FER ROBIN fut soumis à la Faculté de Médecine de Paris pour qu'il en soit fait l'examen et l'analyse. Les résultats en furent

exprimés de la manière suivante par le Professeur G. POUCHET :

"Le PEPTONATE DE FER ROBIN est un sel organique défini constitué par deux combinaisons : 1° de Peptone et 2° de Glycérine et de Fer, formant un sel ferrugineux double, à l'état de combinaison particulière, et telle que le fer ne peut être décelé ni précipité par les réactifs ordinaires de la chimie minérale. Cet état particulier le rend éminemment propre à l'assimilation".

(Analyse du Docteur G. POUCHET, Professeur de pharmacologie à la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie de Médecine, etc.)

D'après ce qui précède, nous croyons donc pouvoir affirmer qu'aucune Spécialité Pharmaceutique n'a jamais eu une pareille consécration officielle sur sa composition chimique et sa valeur thérapeutique.

Voici en résumé les propriétés thérapeutiques de ce produit :

1° **Le Fer ROBIN augmente le nombre des globules rouges et leur richesse en hémoglobine**, il est donc précieux dans l'Anémie et la Chlorose.

2° **Le Fer ROBIN favorise l'hypertrophie des hémato blasts et augmente la fibrine du sang**. Il sera donc utilement employé pour augmenter la plasticité du sang et combattre l'Hémophilie ou les hémorragies de toute nature.

3° **Le Fer ROBIN augmente la capacité respiratoire du sang**. On pourra donc utilement l'employer pour activer les combustions organiques dans les vaisseaux (diabète, glycosurie) ou au niveau des tissus (dégénérescence graisseuse, etc.)

4° **Enfin le Fer ROBIN active la nutrition**. Il pourra donc servir simultanément dans le traitement du lymphatisme, des manifestations scrofuleuses et syphilitiques, etc...)

Très économique, car chaque flacon représente une durée de trois semaines à un mois de traitement, ce médicament dépourvu de toute saveur styptique, se prend à la dose de 10 à 30 gouttes par repas dans un peu d'eau ou de vin et dans n'importe quel liquide ou aliment, étant soluble dans tous les liquides organiques, lait, etc....

On prescrira avec avantage chez les Personnes délicates, les Convalescents et les Vieillards, etc. :

le **VIN ROBIN** au Peptonate de Fer ou le **PEPTO-ELIXIR ROBIN**. (Liquours très agréables). — Dose : Un verre à liqueur par repas.

Pour ne pas confondre et éviter les Imitations et Contrefaçons de ce produit, exiger la Signature et la Marque "FER ROBIN avec un LION COUCHÉ".

VENTE EN GROS : PARIS, 13, Rue de Poissy. — DÉTAIL : Toutes Pharmacies.



## NOUVELLES (Suite)

**14<sup>e</sup> Concours Lépine, jeux, jouets, inventions nouvelles; travaux d'habileté, industries diverses.** — Le 14<sup>e</sup> Concours Lépine, organisé par l'Association des Petits fabricants et Inventeurs français, reconnu d'utilité, publique aura lieu cette année du 25 août au 4 octobre aux Salles du Jeu de Paume et leurs dépendances, dans le Jardin des Tuileries.

Cette manifestation, tous les ans plus considérable, fournit aux inventeurs et fabricants l'occasion de faire connaître le produit de leur imagination, et, par le certificat de garantie remis à ceux qui en font la demande, protège en France les inventions sans aucun frais pendant douze mois, avant la prise facultative du brevet définitif.

Fondé par M. Lépine en 1901, le Concours s'adresse à toutes les branches de l'industrie. Il est ouvert aux artisans de toutes les professions : métaux, bois, cuir, papier, céramique, tissus, etc., à l'exclusion des produits d'entretien et d'alimentation.

Le Comité d'organisation adresse un pressant appel à tous les Français, qui, ayant créé une nouveauté, cherchent à en tirer profit, soit en vendant le modèle, soit en le lançant dans le commerce.

Le droit d'admission est à la portée des bourses les plus modestes, 5 francs jusqu'à concurrence de 1 mètre, pour les sociétaires, et 15 francs pour les non-sociétaires, agencement et assurance compris.

Les objets présentés par les membres de l'Association mobilisés seront reçus au Concours à titre gracieux. — Les objets intéressant la défense nationale et réclamés par M. le ministre de l'Instruction publique et des Inventions lui seront remis, après inscription certifiant leur remise au Comité, afin que ces modèles ne perdent

pas le bénéfice de la loi du 13 avril 1908, relative à la protection temporaire.

Le Comité engage les artisans français à porter leur ingéniosité dans la création d'articles pouvant contribuer au bien-être de nos valeureux soldats. Nous avons l'autorisation de faire espérer des commandes, si les nouveaux modèles exposés présentent de réels progrès auprès de ceux qui existent déjà. — Des prix en espèces, objets d'art, objets divers, médailles seront attribués aux lauréats avec diplôme.

Comme toujours, la 14<sup>e</sup> manifestation du Concours Lépine comprendra trois parties :

1<sup>o</sup> Le Concours des nouveautés avec récompenses ;  
2<sup>o</sup> L'Exposition à côté du Concours pour la vente en gros. L'emplacement sera de 10 francs le mètre pour les membres de l'Association et 20 francs pour les non-sociétaires, agencement compris. Des emplacements nus pourront être loués par les maisons désirant agencer leurs stands ; celles-ci s'entendront avec le Comité ;

3<sup>o</sup> Les Comptoirs de vente des échantillons au détail seront autorisés pour les participants au Concours et pour les exposants pour la vente en gros.

Le règlement du Concours est adressé franco à toute personne qui en fait la demande au Siège social de l'Association des Petits fabricants et inventeurs français, 151, rue du Temple, à Paris. Téléph. : Archives 20-82.

Les adhésions sont reçues aux Salles du Jeu de Paume, dans le Jardin des Tuileries.

L'ouverture officielle du Concours aura lieu le 16 août, premier jour de la réception des objets, et la fermeture, le mercredi 4 octobre 1916.

Le public sera admis à visiter les locaux du Concours à partir du vendredi 25 août, jour de l'inauguration.

## LE PLUS PUISSANT MÉDICAMENT VALÉRIANIQUE

Préparation à base de Suc frais de Valériane combiné au Validol.

# Valéromenthol

Odeur et Saveur agréables, agit sûrement et rapidement dans toutes les *Affections nerveuses* :  
*Neurasthénie, Hystérie, Insomnie, Excitabilité nerveuse, Migraines, Palpitations, Toux nerveuse, Asthme nerveux, Vomissements spasmodiques, Gastralgies, etc.*

Dose : 3 à 5 cuillerées à café par jour.

PHARMACIE INTERNATIONALE, 71, Faubourg Saint-Honoré, Paris.

## ÉTABLISSEMENTS THERMAUX OUVERTS EN 1916

### DAX (Landes)

ÉTABLISSEMENT THERMAL ET GRAND HOTEL  
DES BAINOTS

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

TRAITEMENT DU RHUMATISME ET DE SES DIVERSES MANIFESTATIONS

Par les **BOUES VÉGÉTO-MINÉRALES**

Docteur Ch. LAVIELLE, Médecin-Directeur.  
Docteur Louis LAVIELLE, Médecin-Adjoint.

PRIX DE LA PENSION : à partir de 9 fr. par jour et par personne.

Envoi franco de Prospectus. S'adresser au Gérant.

DAX : D<sup>r</sup> Ch. Lavielle, D<sup>r</sup> Louis Lavielle.

### L'ÉTABLISSEMENT THERMAL

## de ROYAT

est ouvert en 1916

### VICHY

Hôtel du Parc. (Aletti, directeur.)

Hôtel Majestic. (Aletti, directeur.)

VITTEL. Voir annonce spéciale.

## NOUVELLES (Suite)

**Association générale des médecins de France, Caisse d'assistance médicale de guerre et « Secours de guerre à la famille médicale » réunis, 5, rue de Surène, Paris (8<sup>e</sup>).**

### SOUSCRIPTIONS NOUVELLES.

*(Cette liste ne comprend pas les souscriptions provenant des engagements de versements mensuels.)*

M<sup>me</sup> Paul BROUARDEL, Produit net de la vente et de la loterie de ses aquarelles : 23 000 francs.

*A versé 500 fr.* : D<sup>r</sup> Gagey, Pouilly-en-Auxois (Côte-d'Or).

*A versé 300 fr.* : Société Nationale de chirurgie (3<sup>e</sup> versement).

*Ont versé 200 fr.* : M<sup>me</sup> Albarran, Paris. — D<sup>r</sup> Barrié (Jean), Luchon (Haute-Garonne).

*Ont versé 150 fr.* : M. F. de Croisset, Paris. — D<sup>r</sup> Vincent, Alger.

*A versé 120 fr.* : D<sup>r</sup> Renault, Cherbourg (Manche).

*Ont versé 100 fr.* : Établissement thermal de Royat (P.-de-D.). — D<sup>rs</sup> Boutin, Paris. — Desprez (Émile), Bonneval (E.-et-O.). — Du Pasquier, Le Havre (Seine-Inférieure). — Flaud, Chatelaudren (C.-du-N.). — Joffrion, Benet (Vendée). — Long, Genève (Suisse). — Lyot, Paris. — Poirier (G.), Paris. — Rohmer, Nancy (M.-et-M.). — Weil-Hallé, Paris. — Weiss, médecin principal 1<sup>re</sup> classe, S. P. 42. — Wickersheimer, Paris (2<sup>e</sup> versement).

*A versé 75 fr.* : Laboratoire d'électricité de l'École de Médecine de Tananarive (Madagascar).

*A versé 60 fr.* : D<sup>r</sup> Bigeard, Cussy-en-Morvan (S.-et-L.) (2<sup>e</sup> versement).

*Ont versé 50 fr.* : Syndicat des Médecins de la Loire-Inférieure. — M<sup>me</sup> Darolles, Provins (S.-et-M.). — Maugeret (M<sup>me</sup> le D<sup>r</sup> R.). — D<sup>rs</sup> Bagoud, Puybrun (Lot). — Barau, Saint-Len-la-Forêt (S.-et-O.). — Barrault, Mortagne (Vendée) (2<sup>e</sup> versement). — Bérard, Paris. — Boulay, Paris. — Chaigneau, Montournais (Vendée). — Creutz, Aïn-Temouchent (Oran). — Dansan, Auch (Gers) (2<sup>e</sup> versement). — Dardel, Gisors (Eure) (2<sup>e</sup> versement). — Delmas, Antibes (A.-M.). — Duby, Gray (Haute-Saône) (2<sup>e</sup> versement). — Falen, Aubagne (B.-du-R.). — Farines, Beuzeville (Eure) (3<sup>e</sup> versement). — Fleury, Chaillé-les-Marais (Vendée), (3<sup>e</sup> versement). — Galicier, Versailles (S.-et-O.). — Gauducheau, Nantes (Loire-Inférieure) (2<sup>e</sup> versement). — Guibal, Montpellier (Hérault). — Hallopeau (Paul), Paris. — Hermantier, Castillon (Gard). — Lefèvre (E.), Paris (2<sup>e</sup> versement).

— Lemièrre, Cherbourg (Manche). — Le Sourd (François), Paris. — Ludger, Lorient (Morbihan). — Mazeroux, Conflans-Sainte-Honorine (S.-et-O.) (2<sup>e</sup> versement). — Narjoux, Nolay (Côte-d'Or). — Neveu-Dérottrie, Challans (Vendée). — Pennel, Paris (2<sup>e</sup> versement). — Protain, Athis (Marne). — Prouff, Morlaix (Finistère) (2<sup>e</sup> versement). — Ruais, Doué-la-Fontaine (Vendée).

*Ont versé 40 fr.* : Les médecins et officiers de l'ambulance 15/5 — M<sup>me</sup> Houdré, Paris. — D<sup>rs</sup> Cullerre, La Roche-sur-Yon (Vendée). — Verbizier (de), Toulouse (Haute-Garonne).

*Ont versé 30 fr.* : D<sup>rs</sup> Alençon (R. d') Fécamp (Seine-Inférieure). — Canuyt, Bordeaux (Gironde). — Dardel, Aix-les-Bains (Savoie). — Degez, Paris. — Estrabaut, Paris. — Praenkel, Paris. — Joubert, Gué de Veuilleure (Vendée). — Prieur (A.), Château-Thierry (Aisne). — Sanson, Paris (3<sup>e</sup> versement). — Vaillant, S. P. 24.

*Ont versé 25 fr.* : D<sup>rs</sup> Alibert (fils), Saint-Lô (Manche). — Bertrand, Beny-Bocage (Calvados). — Blaufus, Montpellier (Hérault). — Conseil (E.), Tunis. — Faure, La Plage-d'Hyères (Var). — Letinois, Corvol-l'Orgueilleux (Nièvre). — Mahé-Desportes, Brionne (Eure) (3<sup>e</sup> versement).

### ENGAGEMENTS DE VERSEMENTS MENSUELS reçus du 1<sup>er</sup> au 15 juin 1916.

MM. les D<sup>rs</sup> : Aumont (Charente-Inférieure), 5. — Bard (Paul) (Isère), 1. — Bayle (Ardèche), 10. — Branzeau (I. R.) (Landes), 5. — Bringuet (P.), mobilisé (T.-et-G.), 5. — Cames (Jacques) (Gironde), 2. — Chabanet (Puy-de-Dôme), 5. — Chailloux (Émm.) (M.-et-L.), 10. — Creutz (Oran), 10. — Dardel (Paul), Paris, 10. — Darier (Armand), Paris, 10. — Diamant-Berger, Paris, 10. — Pége (Albert), Paris, 10. — Fernand (Yonne), 10. — Grand (Charente-Inférieure), 5. — Hervouët, Paris, 10. — Houdré (M<sup>me</sup>), Paris, 10. — Jalaguier (Gard), 10. — La Jarrige (de), Paris, 10. — Lakat (C.), Paris, 5. — Maincent (Manche), 5. — Marcus (Moise-David), Paris, 10. — Moricand, Paris, 10. — Oettinger, Paris, 10. — Pallud (Isère), 10. — Pech (Jules) (Gard), 10. — Piédallu, (S.-et-O.), 5. — Prouff (Finistère), 10. — Ricaud, mobilisé (Htes-Pyr.), 5. — Ropert (Finistère), 10. — Saint-Martin (Htes-Pyr.), 5. — Vernet (G.) (A.-M.), 10. — Voyer (Aug.) (Loire-Inférieure), 5.

*Prière d'adresser les souscriptions à M. le Trésorier (sans indication de nom) de l'Association générale des Médecins de France, 5, rue de Surène, Paris (8<sup>e</sup>).*

# ALIMENTS DE RÉGIMES

**BIGNON-PARIANI** 5, rue de l'Arcade, 5 PARIS CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE

**DÉPURATEUR, RECONSTITUANT, REMINERALISATEUR**

Goût agréable

MORRHUETINE JUNGKEN

Pas de troubles digestifs

**LIQUEUR NON ALCOOLIQUE**  
à base de Glycérine pure

contenant par cuillerée à soupe :

Iode assimilable.....	0,015 mgr.
Hypophosphites C <sup>6</sup> és.....	0,15 centigr.
Phosphate de Soude.....	0,45 —

DOSE : 2 à 3 cuillerées (à soupe ou à café selon l'âge) par jour à la fin du repas.

**RÉSULTATS CERTAINS**

**LYMPHATISME, CONVALESCENCES, PRÉTUBERCULOSE**

PRIX : 3<sup>fr</sup>60 le Flacon de 600 gr. (réglementé).

**J. DUHÈME, Pharmacten de 1<sup>re</sup> Classe, COURBEVOIE-PARIS.**

**PRÉCIS D'OBSTÉTRIQUE**

par le D<sup>r</sup> FABRE

Professeur à la Faculté de médecine de Lyon.

2<sup>e</sup> édition, 1 vol. in-8 de 832 pages  
avec 510 figures.

Cartonné. ... .. 18 fr.

**La Vaccination  
ANTITYPHOÏDIQUE**

Vaccination préventive et  
Vaccinothérapie

par le D<sup>r</sup> H. MÉRY

Professeur agrégé à la Faculté de médecine  
de Paris. Médecin des hôpitaux.

1 vol. in-8 de 96 pages. Cartonné. 11.50

# URASEPTINE ROGIER

Echant. et Littérature  
19, Avenue de Villiers

**LES OPTHÉRAPIE**

## EXTRAITS INJECTABLES CHOAY:

SONT ADOPTÉS DANS LES HÔPITAUX DE PARIS

### HYPOPHYSAIRE

*DOSAGE: 1<sup>re</sup> Correspond à 1/2 lobe postérieur d'hypophyse de bœuf*  
 SUR DEMANDE SPÉCIALE: *Lobe antérieur ou Glande totale*

### SURRÉNAL

*DOSAGE: 1<sup>re</sup> Correspond à 0,10 d'extrait de glande totale*  
 SUR DEMANDE SPÉCIALE: *Substance corticale ou médullaire*

ET TOUS AUTRES EXTRAITS

**FORMULER: AMPOULES CHOAY À L'EXTRAIT** (DÉSIGNER LA SORTE)

LABORATOIRE CHOAY, 44 AVENUE DU MAINE, PARIS

administration prolongée  
de  
**GAÏACOL INODORE**  
à hautes doses, sans aucun inconvénient

par le **THIOL" ROCHE"**  
uniquement sous forme de  
**SIROP " ROCHE "**  
**COMPRIMÉS " ROCHE "**  
**CACHETS " ROCHE "**



Echantillon et littérature  
Produits: F. HOFFMANN - LA ROCHE & C<sup>e</sup>  
21 Place des Vosges, Paris

## TANNURGYL

du docteur LE TANNEUR (de Paris)  
**Sel de Vanadium non toxique**  
*Anorexie, Troubles digestifs,  
Adynamie, Neurasthénie.*

Toutes les propriétés de l'arsenic sans ses inconvénients ; tolérance parfaite (enfants et nourrissons.) 15 gouttes à chacun des 2 repas.

## CONSTIPATION-COLITES

TRAITEMENT par la

**Paraffine**

}

**LIQUIDE CONFITURE**

## MINEROLAXINE

du docteur LE TANNEUR (de Paris)

MODE D'EMPLOI { Liquide : 1 ou 2 cuillerées à soupe.  
Confiture : Enfants 1 à 2 cuillerées à café.

RENSEIGNEMENTS & ÉCHANTILLONS, 6, RUE DE LABORDE - PARIS

**NOUVELLES (Suite)**

**Corps de santé militaire.** — Sont nommés :

*Au grade de médecin-major de 2<sup>e</sup> classe :* M. le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe GIACARDY (Pierre-Alexandre), médecin-chef de service au 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe LUSSAC (Maurice), médecin-chef de service au 51<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe (à titre temporaire), les médecins auxiliaires :* M. THIRION (Pierre), élève de l'école du service de santé militaire, R. P. S. d'une armée ; M. SONDAG (André-Marie-Alexandre), R. P. S. d'une armée ; M. BESNARD (Marie-Louis-Charles), R. P. S. d'une armée ; M. TEMPLIER (Henri-Étienne), R. P. S. d'une armée ; M. BOUCHAUD (Jean-Baptiste-Victor), R. P. S. d'une armée ; M. WANNEBROUQ (Maurice-Edmond-Louis), R. P. S. d'une armée ; M. VIDY (Louis-Armand), R. P. S. d'une armée ; M. LIGNAC (Pierre-Raymond-Gabriel), R. P. S. d'une armée ; M. AUBIN (André-Léon), R. P. S. d'une armée ; M. DAVID (Jean-Henri-Élie), R. P. S. d'une armée ; M. CECCALDI (Charles-Paul), R. P. S. d'une armée ; M. SOURICE (Maurice-Joseph-Félix-Jean), R. P. S. d'une armée ; M. RIO (Eugène), R. P. S. d'une armée ; M. CONROZIER (Maurice-Sylvain), R. P. S. d'une armée ; M. FRAISSE (Georges-Auguste), R. P. S. d'une armée ; M. LE BARAZER (Étienne), R. P. S. d'une armée ; M. AUBAC (Pierre-André), R. P. S. d'une armée ; M. DERVIN (Henri), R. P. S. d'une armée ; M. SÉRY (Jean), R. P. S. d'une armée ; M. BERTRAND (John-Philippe), R. P. S. d'une armée ; M. CHATT (Isaak), R. P. S. d'une armée ; M. FOUBERT (Francis-André-Victor), R. P. S. d'une armée ; M. AUDOLI (Louis-François-Marcel), R. P. S. d'une armée ; M. GALVIN (Charles-Edmond), R. P. S. d'une armée ; M. CHEMIN (Adrien), R. P. S. d'une armée ; M. COTY (Auguste), R. P. S. d'une armée ; M. CHAUMET (Paul-Joseph), R. P. S. d'une armée ; M. LE GAC (Pierre), R. P. S. d'une armée ; M. FRENAY (René-Jean-François), R. P. S. d'une armée ;

M. BARBIER (Paul-Henri-Gaston), R. P. S. d'une armée ; JOSEPH-LAFOSSE (Pierre-Spérotor-Ernest), R. P. S. d'une armée ; M. RIALLAND (Alexis-Joseph), R. P. S. d'une armée ; M. GARDÈS (Marie-Jean-François), R. P. S. d'une armée ; M. LACROIX (Étienne-Pierre-Philippe), R. P. S. d'une armée ; M. COLTELLONI (Pierre), R. P. S. d'une armée ; M. RODET (Alexandre-Clément), 33<sup>e</sup> corps d'armée ; M. BABILLIOT (Pierre), 287<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. CALLOT (Pierre), 105<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. COUETTE (Jean-Marie-Eugène), 78<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. SAUGUES (Gabriel-Lucien-Charles), 85<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. RANNOU (Laurent), 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. DESSAGNE (René), 63<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. BÉON (Hippolyte-Henri-Alexandre), 107<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. SAXE (Maurice-Louis-Robert), 32<sup>e</sup> corps d'armée.

M. l'élève de l'école du service de santé militaire MOREAU (Gustave-Aristide), du 327<sup>e</sup> rég. d'infanterie, médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe à titre temporaire, reçu docteur en médecine, est nommé, à titre définitif, au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe.

**Corps de santé des troupes coloniales.** — Ont été nommés :

*Au grade de médecin-major de 1<sup>re</sup> classe (à titre temporaire) :* M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe DAVID (Marie-Joseph-Gustave-Albert), 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

*Au grade de médecin-major de 2<sup>e</sup> classe :* M. SICÉ (Marie-Eugène-Adolphe), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, médecin-chef d'une ambulance aux armées ; maintenu.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe (à titre temporaire) :* M. MOREAU (Noël), élève de l'école du service de santé de la marine, médecin auxiliaire au 5<sup>e</sup> rég. de tirailleurs de marche.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve (à titre temporaire) :* M. le médecin auxiliaire ESTÈVE, des troupes d'Indo-Chine ; maintenu à la disposition des troupes coloniales.

**L'ERMITAGE d'ÉVIAN = les = BAINS**Lac de Genève  
(Haute - Savoie)

PREMIER ÉTABLISSEMENT DE CE GENRE EN FRANCE

Ouvert à tous les Médecins consultants — Spécialement aménagé pour les convalescences

Cures d'Air \* de Soleil \* de Régimes

Rellé à l'Établissement Thermal par un Funiculaire

Saison 15 Mai — 15 Novembre

Pour tous renseignements s'adresser à la Direction à ÉVIAN - LES - BAINS

Artério-Sclérose  
Presclérose, Hypertension  
Dyspepsie, Entérite  
Néphro-Sclérose, Goutte  
Saturnisme

**MINÉRALOGÈNE BOSSON**

Silicate de Soude titré et soluble

NOUVEL ET LE MEILLEUR DES HYPOTENSEURS

Littérature et Échantillons : VIAL, 4, Place de la Croix-Rousse, LYON

Ch. LOREAU

**INSTRUMENTS ET APPAREILS  
MÉDICO-CHIRURGICAUX**

3 bis, RUE ABEL — PARIS

TéL. Roq. 41.85

INCONTINENCE

**D'URINE**

Guérie par les Globules NÉRA

1 à 3 globules par jour

Rapports élogieux de chefs de Cliniques

Dépôt : Pharmacie centrale de France à Paris

Préparateur : BUROT, spécialiste à Nantes

## CHRONIQUE DES LIVRES

**La mesure des impotences, par la méthode ergographique**, par le Dr VALLÉE, médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe. 1 vol. gr. in-8 de 140 pages avec figures. (Librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, Paris. Prix : 3 francs.)

La difficulté d'évaluer avec exactitude, dans nombre de cas, les impotences fonctionnelles, suite de blessures de guerre, a conduit à chercher à ajouter aux éléments d'appréciation fournis par l'examen clinique des notions plus précises dues aux laboratoires. La méthode graphique appliquée par M. le professeur agrégé Jean Camus, chef du service central de physiothérapie du gouvernement militaire de Paris, a permis de substituer à des appréciations subjectives des documents précis. On en trouvera ici la description, les résultats. Après avoir examiné les appareils et leur technique, M. Vallée a consacré un chapitre à la mesure des impotences et au contrôle de la sincérité ; un autre aux recherches sur les impotences fonctionnelles dues aux lésions osseuses et articulaires du membre supérieur et à des tableaux synoptiques ; un quatrième à l'examen des résultats des appareils prothétiques à l'aide de la méthode nouvelle. Après de nombreuses observations scrupuleusement vérifiées et relatées, l'auteur conclut à la supériorité de la méthode qu'il vient d'exposer et qui permet de déduire le degré de l'incapacité de travail qui sert à l'établissement des pensions et gratifications, de suivre exactement les modifications apportées dans une impotence par un traitement physiothérapique, et de dépister la simulation et l'exagération, d'apprécier les résultats éloignés de certaines interventions chirurgicales, d'apprécier l'amélioration apportée à une impotence par un appareil prothétique.

**Similarité et mendélisme**, dans l'hérédité de la démence précoce et de la folie maniaque dépressive, par WILLIAM BOVEN, troisième médecin à l'asile de Cery. 1 vol. gr. in-8 de 248 pages. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs à Paris. Prix : 6 francs.)

Dans le domaine de la démence précoce et de la folie maniaque dépressive :

1<sup>o</sup> Y a-t-il hérédité ?

2<sup>o</sup> Y a-t-il hérédité similaire ?

3<sup>o</sup> Y a-t-il hérédité mendélienne ?

Telles sont les questions auxquelles l'auteur a apporté une réponse dans cet ouvrage des plus documentés. N'ayant opéré, à Cery, d'autre sélection sur les cas examinés que l'élimination des cas à diagnostic suspect ou incertain, l'auteur s'est soustrait au reproche de n'avoir choisi que des cas favorables à sa thèse. Les malades examinés sont tous connus de l'auteur qui les a vus longuement et au sujet desquels il a établi de minutieuses enquêtes. Consignant ces notes et les ordonnant en tableaux synoptiques, il a dressé pour chaque cas une façon de table généalogique avec une caractéristique succincte de chaque individu. Ces 60 tables, qui contiennent des renseignements sur plus de 1 000 personnes, sont les données sur lesquelles M. Boven a assis les réponses aux questions énoncées qui se résument ainsi :

1<sup>o</sup> La F. M. D. et la D. P. sont héréditaires.

2<sup>o</sup> Cette hérédité est directe et similaire pour la F. M. D., polymorphe et discontinue, pour la D. P.

3<sup>o</sup> L'hérédité de la D. P. et de la F. M. D. n'est pas mendélienne.

**Asphyxies et gaz asphyxiants, moyens d'y remédier**, par le Dr A. CEVIDALLI, professeur de médecine légale à l'Université de Parme, traduit de l'Italien. In-8<sup>o</sup>, 71 pages (H. Dunod et E. Pinat, éditeurs. Prix : 2 fr. 50.)

Les gaz asphyxiants ont fait trop tristement parler d'eux dans la guerre actuelle. Le Dr Cevidalli, qui les a minutieusement étudiés, expose, tout d'abord, comment la fonction respiratoire est essentielle, comment elle s'accomplit et indique les conditions d'une respiration libre et utile. Il décrit ensuite les divers cas d'asphyxies et les propriétés des gaz et vapeurs toxiques et des gaz lacrymogènes employés par nos ennemis. Le professeur italien traite, en terminant, de la prophylaxie et de la thérapeutique de l'asphyxie, démontrant que, par des masques appropriés, on peut en éviter les effets et que, par des soins intelligents, la science est à même aujourd'hui de remédier aux funestes conséquences de ces odieux procédés de guerre.

1913. GAND : MED. D'OR — Produit excl<sup>o</sup> français — DIPLOME D'HONNEUR : LYON. 1914

**NÉVROSTHÉLINE FREYSSINGE**

Gouttes de glycérophosphates alcalins (éléments principaux des tissus nerveux)  
Convalescences, Surmenage, Dépressions nerveuses

xv à xx gout. à ch. repas. — 6, Rue ABEL, PARIS — Le Fl. 3 fr. — Ni sucre, ni chaux, ni alcool.



SAISON 1916, 25 MAI AU 25 SEPTEMBRE

**VITTEL GRANDE SOURCE**

Arthritisme, Goutte, Gravelle, Foie, Artério-Sclérose

## NÉCROLOGIE

JEAN DUBOIS (1886-1916)

Avec une infinie tristesse, j'apprends que mon jeune interne Jean Dubois vient d'être tué à l'ennemi devant Verdun ; les mots qui conviendraient me manquent pour exprimer mon émotion de cette mort si particulièrement douloureuse. Durant la nuit du 10 au 11 juillet, Jean Dubois est aux premières lignes, il subit un bombardement violent avec obus asphyxiants, l'un d'eux vient éclater près de lui, arrache son masque protecteur, il respire le poison et de suite est gravement intoxiqué ; avec son énergie habituelle il ne veut pas avouer ses souffrances, il se prodigue auprès de ses hommes, il tient lui-même à s'assurer que tous ont leurs masques, il faut l'ordre formel de son capitaine pour qu'il consente à quitter sa batterie ; quelques heures plus tard, à l'ambulance, il succombe d'œdème aigu du poumon. Quels sentiments de profonde révolte ne sent-on pas devant de telles morts provoquées par de telles méthodes ; à quelle barbarie a abouti cette civilisation si orgueilleuse ? nous restons muets sans pouvoir comprendre.

Jean Dubois était parti au front, à notre frontière de l'Est, les premiers jours de la mobilisation ; depuis lors, aide-major dans un régiment d'artillerie, il n'avait jamais voulu quitter sa batterie et la ligne de feu. Cité à l'ordre du jour de son régiment, il portait, avec la modestie que nous lui connaissions, cette Croix de guerre qu'il avait si justement méritée par son courage et son abnégation dans des circonstances souvent tragiques. Il a fallu le poison sournois pour détruire cette belle intelligence et ce corps plein de santé.

Jean Dubois appartenait à l'élite de l'Internat des

hôpitaux de Paris. Reçu le premier à l'un des derniers concours, il avait toutes les qualités : une intelligence profonde et curieuse, l'érudition, l'esprit clair et très français, s'intéressant non seulement à la médecine, mais à l'histoire, à la littérature, à l'art. Doué d'une sensibilité très vive, on rencontrait chez lui toutes les délicatesses du cœur en même temps que l'enthousiasme pour les idées justes. Dès les premiers abords, il donnait l'impression du charme, de la droiture, de la franchise, de la confiance ; j'ai eu le rare bonheur de l'avoir successivement comme externe et comme interne et de pouvoir passer des heures dans l'intimité de son intelligence et de son cœur. Paraissant tout jeune, malgré ses trente années, Jean Dubois était toujours gai, aimable, heureux de vivre, ayant foi dans l'avenir. D'une grande bonté, il était affectionné de tous ceux qui l'approchaient, ses camarades applaudissaient à ses succès, il n'a jamais connu ni l'envie ni la jalousie. Pour moi, il fut non pas tant l'élève, mais l'ami très sûr et très dévoué, je l'aimais comme un grand frère.

De quels deuils il faut acheter la victoire ! Ce sont les meilleurs d'entre les jeunes qui tombent. Devant la douleur et l'accablement d'une mère, d'une fiancée et des êtres qui l'ont tendrement aimé, je m'incline respectueusement.

Nous conserverons tous le souvenir ému de ce jeune homme blond, toujours souriant, qui réunissait toutes les qualités de notre race, qui était l'orgueil de notre Internat ; sur sa tombe lointaine, après la victoire et les châtiments des autres, nous irons pleurer et faire le pèlerinage sacré avec le désespoir des irréparables séparations.

Georges GUILLAIN.



## Le Diurétique rénal

par excellence

# SANTHÉOSE

LE PLUS FIDÈLE, LE PLUS CONSTANT  
LE PLUS INOFFENSIF DES DIURÉTIQUES

L'Adjuvant le plus sûr des Cures de Déchloruration

SOUS SES QUATRE FORMES

## PURE

Le médicament régulateur par excellence, d'une efficacité sans égale dans l'artério-sclérose, la présclérose, l'albuminurie, l'hydropisie.

## PHOSPHATÉE

L'adjuvant le plus sûr des cures de déchloruration, le remède le plus héroïque pour le brightique comme est la digitale pour le cardiaque

## CAFÉINÉE

Le médicament de choix des cardiopathies, fait disparaître les œdèmes et la dyspnée, renforce la systole, régularise le cours du sang.

## LITHINÉE

Le traitement rationnel de l'arthritisme et de ses manifestations ; juggle les crises, enraye la diathèse urique, solubilise les acides urinaires

DOSES : 2 à 4 cachets par jour. — Ces cachets sont en forme de cœur et se présentent en boîtes de 24. — Prix 5 fr.

PRODUIT FRANÇAIS

4, rue du Roi-de-Sicile  
PARIS

PRODUIT FRANÇAIS

## NOUVELLES

**Nécrologie.** — Le Dr CHARPENTIER, professeur à la Faculté de médecine de Nancy, membre correspondant de l'Académie de médecine, décédé subitement, dans sa soixante-cinquième année, à Argenton-sur-Creuse (Indre). — M<sup>me</sup> DARDEAU, femme du docteur, de Versailles, actuellement aide-major aux armées. — M<sup>me</sup> CARRÉ, belle-mère du Dr Louis PAMART, de Paris, actuellement aide-major de 1<sup>re</sup> classe aux armées.

**Le problème des mutilés en Autriche et en Allemagne.**

Le correspondant de *l'Information*, à Lausanne, a fourni certains renseignements puisés dans le livre du Dr Spitzky, intitulé : *Unsere Kriegsinvaliden*. Dès l'automne 1914 il y avait en Autriche un ensemble d'hôpitaux pouvant recevoir 3 500 lits et qui, un an plus tard, fournissaient aux mutilés 2 000 appareils provisoires et 1 500 définitifs. Les blessés y sont répartis en quatre sections principales : contractures, paralysies, amputations, déformations osseuses et autres. La filiale s'occupant des amputés des membres inférieurs veille à ce que la marche s'accomplisse, avec des appareils provisoires, sans cannes, et surtout *sans béquilles*. Une école des Invalides complète l'hôpital auquel elle est reliée par un tramway.

Le traitement recommandé par le docteur Spitzky, pour les contractures, les paralysies, les raideurs articulaires et musculaires, est basé sur la reprise du travail (*Arbeitstherapie*).

En Allemagne, il y avait à Friedrichsfeld, dans un camp de prisonniers, une école de rééducation des mutilés qui comprend trois sections : l'une s'adresse aux blessés capables d'un travail manuel léger, horlogerie (4 professeurs, 25 élèves), reliure (2 professeurs, 10 élèves), cordonnerie (6 professeurs, 40 élèves), coiffure (9 élèves), coupe et couture (10 élèves), serrurerie (2 élèves), menuiserie (3 élèves), typographie, vannerie, maroqui-

nerie. L'autre s'adresse aux intellectuels et prépare à la comptabilité, dactylographie, surveillance de travaux, etc. La troisième comprend les incapables, intellectuels et manuels, et leur donne les éléments d'information pour devenir facteurs, concierges, commissionnaires, magasiniers, etc... On a trouvé des fonds par une souscription, par le Comité de bienfaisance du camp, par l'apport français. Les Allemands ont fourni eux-mêmes des machines et du matériel. Actuellement, l'école comprendrait une dizaine d'ateliers, autant de cours, 25 professeurs et plus de 200 élèves.

Dans *l'Information* du 23 juillet dernier, le Dr Kouindjy, de Paris, chef de service de physiothérapie au Val-de-Grâce, rappelle fort à propos que *l'Arbeitstherapie* du Dr Spitzky provient d'une idée toute française mais qui, malheureusement et comme trop souvent, ne peut encore bénéficier, chez nous, de l'application entière qu'elle reçoit à l'étranger.

« Au XVIII<sup>e</sup> siècle, dit le Dr Kouindjy, le médecin-major G. Tissot, du 4<sup>e</sup> régiment des Chevaux-légers, attira l'attention du corps médical sur la nécessité d'introduire le travail comme moyen thérapeutique pour terminer le traitement des membres malades des ouvriers blessés.

« Mais, pour que le travail puisse rendre le service que nous lui demandons, au point de vue de la rééducation fonctionnelle, il ne faut pas qu'il soit trop compliqué et il faut qu'il devienne un complément au traitement physiothérapique suivi par le malade. »

**L'expansion des stations climatiques et thermales.**

Un congrès des nations alliées et amies pour l'expansion des stations climatiques et thermales aura lieu à Monaco, sous la présidence d'honneur de S. A. S. le prince Albert. Il sera suivi d'une série de congrès, et comprendra une exposition, surtout documentaire.

DIGITALINE crist.<sup>ée</sup>

Académie de Médecine de Paris.

Prix Orfila (6,000 fr.)  
Prix Desportes.

SOLUTION au millième  
GRANULES BLANCS  
au 1/4 de milligr.  
GRANULES ROSES  
au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
AMPOULES au 1/4 de milligr.  
AMPOULES au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
49, Boul. Port-Royal, Paris.

NATIVELLE

Médication totale des maladies du foie et des voies biliaires —  
OPOTHÉRAPIES HÉPATIQUE ET BILIAIRE ASSOCIÉES AUX CHOLAGOGUES  
**PANBILINE**  
une à 4 cuillerées à entremets par jour.  
Prix du flacon 6 frs toutes pharmacies  
LITHIASE BILIAIRE  
CHOLÉMIE FAMILIALE  
INSUFFISANCE HÉPATIQUE  
ÉCHANTILLON GRATUIT ET LITTÉRATURE LABORATOIRE de la PANBILINE Annonay (Ardèche)

URASEPTINE ROGIER

Echant. et Littérature  
19, Avenue de Valenciennes

# Bromothérapie Physiologique

Remplace la Médication bromurée

(Combat avec succès la Morphinomanie)

**SPÉCIFIQUE DES AFFECTIONS NERVEUSES**

**Traitement de l'Insomnie nerveuse, Epilepsie, etc.**

# BROMONE ROBIN

BROME ORGANIQUE, PHYSIOLOGIQUE, ASSIMILABLE

**Première Combinaison** directe et **absolument stable** de Brome et de Peptone  
découverte en 1902 par M. Maurice ROBIN, l'auteur des Combinaisons Métallo-Peptoniques de Peptone et de Fer en 1881  
(Voir Communication à l'Académie des Sciences, par Berthelot en 1885.)

Le Bromone a été expérimenté pour la première fois à la Salpêtrière dans le Service du Professeur Raymond, de 1905 à 1906.

Une thèse intitulée "Les Préparations organiques de Brome" a été faite par un de ses élèves, M. le Docteur Mathieu F. M. P. en 1906.

*Cette thèse et le Bromone ont eu un rapport favorable à l'Académie de Médecine par le Professeur Blache, séance du 26 mars 1907*

**Il n'existe aucune autre véritable solution titrée de Brome et de Peptone trypsique que le BROMONE.**

Ne pas confondre cette préparation avec les nombreuses imitations créées depuis notre découverte, se donnant des noms plus ou moins similaires et dont la plupart ne sont que des solutions de Bromure de sodium ou de Bromhydrate d'ammoniaque, dans un liquide organique.

Le **BROMONE** est la préparation **BROMÉE ORGANIQUE** par excellence et la **PLUS ASSIMILABLE**. C'est **LA SEULE** qui s'emploie sous forme **INJECTABLE** et qui soit complètement **INDOLORE**.

**Remplace les Bromures alcalins sans aucun accident de Bromisme.**

Deux formes de préparation : **GOUTTES** concentrées et **AMPOULES** injectables.

**DOSE : ADULTES** { Gouttes..... XX gouttes avant chacun des principaux repas.  
Injectables } 2 ou 3 cc. toutes les 24 heures. — Peut se continuer sans inconvénient plusieurs semaines. .

*40 Gouttes correspondent comme effet thérapeutique à 1 gramme de bromure de potassium.*

Dépôt Général et Vente en Gros : **13 et 15, Rue de Poissy, PARIS**

DÉTAIL DANS TOUTES LES PHARMACIES



## LÉGION D'HONNEUR

Sont inscrits au tableau spécial pour la dignité de *grand officier* : **GRAILL** (Charles-Théodore-François-Marie), médecin inspecteur général des troupes coloniales, membre de la mission de contrôle.

Pour *commandeur* : **PAUZAT** (Jean-Eugène), médecin inspecteur, directeur du service de santé d'une armée : *services distingués rendus comme chef supérieur du service de santé d'une armée.*

**VINCENT** (Jean), médecin inspecteur, chef du laboratoire antityphique du Val-de-Grâce.

**FERRY** (Oscar-Joseph), médecin principal de 1<sup>re</sup> classe, directeur du service de santé de la 13<sup>e</sup> région.

**COLLOMB** (Jean-Marie), médecin inspecteur des troupes coloniales.

Pour *officier* : **BERGASSE** (Gaston-Louis-Ernest-Étienne), médecin principal de 2<sup>e</sup> classe, service de santé d'une division d'infanterie : *excellent médecin divisionnaire qui a montré au cours de la campagne de réelles qualités militaires (a déjà reçu la Croix de guerre).*

**FARGANEL** (Félix), médecin principal de 2<sup>e</sup> classe, chef du service de santé d'une division d'infanterie : *médecin militaire accompli s'occupant de l'hygiène de sa division avec zèle et dévouement (a déjà reçu la Croix de guerre).*

**VIEILLE** (Auguste), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe, médecin-chef d'une ambulance : *a rendu au cours de la campagne des services appréciés, en tant que médecin-chef d'une ambulance.*

**DELPORTE** (Pierre-Eugène), médecin principal de 2<sup>e</sup> classe, chef du service de santé d'une division d'infanterie : *médecin très dévoué. D'une haute compétence technique, assure dans les meilleures conditions le service de santé dans la division (a déjà reçu la Croix de guerre).*

**GARY** (Prosper-Antoine-Achille), médecin principal de 2<sup>e</sup> classe, chef du service de santé d'une division d'infanterie : *médecin distingué au point de vue technique ; s'est fait remarquer, au cours de la campagne, par son activité, son esprit d'organisation et son mépris du danger (a déjà reçu la Croix de guerre).*

**RAVOUX** (Louis-Cyrille), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe, médecin-chef d'un groupe de brancardiers de corps : *médecin-chef du groupe de brancardiers de corps, a rendu les meilleurs services depuis le début de la campagne.*

**COSTE** (Napoléon-François-Thomas), médecin principal de 2<sup>e</sup> classe, chef du service de santé d'une division d'infanterie : *médecin militaire des plus distingués qui, après avoir organisé et dirigé un hôpital d'évacuation, vient d'affirmer, comme médecin divisionnaire, son dévouement et son sang-froid (a déjà reçu la Croix de guerre).*

**CHERPITEL** (Charles-Joseph-Victor), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe, médecin-chef d'une ambulance : *assure avec zèle et dévouement le fonctionnement d'une importante formation sanitaire des étapes.*

**DELRIEU** (Georges-Louis-Joseph), médecin principal de 2<sup>e</sup> classe, médecin d'une division d'infanterie : *méritant par ses services avant et pendant la guerre.*

## LE PLUS PUISSANT MÉDICAMENT VALÉRIANIQUE

Préparation à base de **Suc frais de Valériane combiné au Validol.**

# Valéromenthol

Odeur et Saveur agréables, agit sûrement et rapidement dans toutes les *Affections nerveuses* :  
*Néurasthénie, Hystérie, Insomnie, Excitabilité nerveuse, Migraines, Palpitations, Toux nerveuse, Asthme nerveux, Vomissements spasmodiques, Gastralgies, etc.*

Dose : 3 à 5 cuillerées à café par jour.

**PHARMACIE INTERNATIONALE, 71, Faubourg Saint-Honoré, Paris.**

Librairie J.-B. BAILLIÈRE & FILS, 19, rue Hautefeuille, PARIS

## TECHNIQUE THÉRAPEUTIQUE CHIRURGICALE

Technique opératoire, Appareils et Bandages

Par les Docteurs

**PAUCHET**

Professeur à l'École de  
médecine d'Amiens.

**DUCROQUET**

Chargé du service d'orthopédie  
à la Policlinique Rothschild.

1 volume in-8 de 543 pages, avec 552 figures,  
Cartonné ..... 15 fr.

Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS  
19, rue Hautefeuille, 19, PARIS

## PRÉCIS DE THÉRAPEUTIQUE

Par le Dr H. VAQUEZ

Professeur agrégé  
à la Faculté de médecine de Paris.

1 volume in-8 de 492 pages,  
Cartonné ..... 10 fr.

## LÉGION D'HONNEUR

**LOUSTALOT** (Jean-Baptiste), médecin principal de 2<sup>e</sup> classe, chef du service de santé d'une division d'infanterie : *pendant les batailles de Champagne et de Verdun, a fait pousser les postes de secours jusqu'à 300 mètres des lignes ennemies ; s'est assuré personnellement, sous le feu, de la relève des blessés et a pris de très heureuses dispositions pour qu'elle s'opère avec la plus grande rapidité (a déjà reçu la Croix de guerre).*

**DELABORDE** (Charles-Henri-Zacharie), médecin principal de 2<sup>e</sup> classe, service de santé des étapes d'une armée : *médecin militaire des plus dévoués et chef de service dont la compétence et le dévouement ont été hautement appréciés depuis le début de la campagne (a déjà reçu la Croix de guerre).*

**MILLIÈRE** (Denis-Eugène), médecin principal de 2<sup>e</sup> classe, chef du service de santé d'une division d'infanterie : *excellent chef de service d'une grande valeur professionnelle et d'un dévouement absolu.*

**VITROUX** (Charles-Albert-Eugène), médecin principal de 2<sup>e</sup> classe du service de santé d'une division d'infanterie : *médecin divisionnaire particulièrement méritant. Donne, en toutes circonstances, l'exemple de l'activité et du dévouement (a déjà reçu la Croix de guerre).*

**STURRE** (Pierre), médecin principal de 2<sup>e</sup> classe, directeur adjoint du service de santé de la 13<sup>e</sup> région.

**NABONA** (Eusèbe-Edmond-Marie-André-Paul), médecin principal de 2<sup>e</sup> classe, médecin-chef de la place d'Albi.

**GALLEY** (Alexis-Pierre-Léon), médecin principal de 2<sup>e</sup> classe, hôpital militaire Dominique-Larrey, à Versailles : *cité à l'ordre de la division aux Dardanelles. Signalé pour son dévouement inlassable. Services antérieurs des plus distingués, surtout en Perse (a déjà reçu la Croix de guerre).*

**OLIVIER** (Paul-Lucien), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe, médecin-chef de l'hôpital complémentaire n° 9, à Lyon.

**APARD** (François-Hippolyte-Clair-Lucien), médecin principal de 2<sup>e</sup> classe, médecin-chef de la place d'Épinal.

**ALLAIN** (Jean-Marie), médecin principal de 1<sup>re</sup> classe, chef du service médical d'une division d'infanterie coloniale : *chef du service médical d'une division d'infanterie, s'acquitte de ses fonctions avec compétence et un dévouement absolu.*

**LAFABRIE** (Marie), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe à Madagascar.

**PLUCHON** (Pierre), pharmacien principal de 1<sup>re</sup> classe à la pharmacie centrale de Paris.

**BOUTINEAU** (Émile-Auguste), pharmacien-major de 1<sup>re</sup> classe à la station-magasin de Brétigny-sur-Orge.

*Pour chevalier :* **FOUQUET** (Charles-Lucien), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe à titre temporaire au 101<sup>er</sup> rég. d'infanterie : *médecin d'une grande valeur professionnelle. Bien que faisant partie de l'armée territoriale et désigné pour repartir à l'intérieur après un séjour de dix-huit mois sur le front, a demandé à être affecté comme chef de service dans un régiment d'infanterie actif. A fait preuve, depuis son arrivée au corps, d'un zèle et d'un dévouement inlassables et s'est prodigué sans compter pendant les combats de mai et juin 1916 au cours desquels il a été grièvement blessé à son poste de secours.*

**CAENENS** (Honoré-Noël-Hilaire), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe au 54<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie : *médecin expérimenté et consciencieux, dirigeant son service avec méthode et activité.*

**ALIX** (Victor-Albin-Pierre), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe, chef d'une ambulance divisionnaire : *médecin d'une haute valeur scientifique et du meilleur esprit militaire. S'est imposé à l'estime de tous par son dévouement et son courage (a déjà reçu la Croix de guerre).*

**GRUIÉ** (Marie-Marcel-Henri), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe à un groupe de brancardiers divisionnaires : *médecin dévoué et actif, ayant obtenu de ses chefs les notes les plus élogieuses au point de vue professionnel et militaire (a déjà reçu la Croix de guerre).*

**IODE COLLOÏDAL ÉLECTRO-CHIMIQUE** L'IODÉOL possède le pouvoir **BACTÉRICIDE & ANTITOXIQUE** de  
**PUR & STABLE** (Suspension huileuse) L'IODÉOL MÉTALLOÏDIQUE exalté par l'ÉTAT COLLOÏDAL. Absence  
 Admis dans les Hôpitaux de TOXICITÉ et CAUSTICITÉ. (Congrès Int. PATHOLOGIE, PARIS).

depuis 1905

# IODÉOL

COMMUNICATIONS  
 Congrès Int. Tuberculose (Rome)  
 Pathologie, (Paris) et St. Khédive (Le Caire)

# VIEL

**TUBERCULOSE Pulmonaire, Ganglionnaire, Osseuse**  
**PNEUMONIES, Broncho-Pneumonies, MALADIES INFECTIEUSES**

**POSOLOGIE**

**1<sup>er</sup> USAGE INTERNE :** Injections intramusculaires (INDOLORES).  
 1 cent<sup>e</sup>, tous les jours, dans les infections aiguës.  
 1 cent<sup>e</sup>, tous les deux jours, dans la Tuberculose et les affections chroniques.  
 1 cent<sup>e</sup>, en injection intraganglionnaire, dans les Adénopathies.

**2<sup>e</sup> USAGE EXTERNE :** (CONTIENT 50 % IODE).  
 Dix fois plus actif que la teinture d'iode, s'emploie de la même façon. Effrité  
 et ne colore la peau.

**E. VIEL & C<sup>ie</sup>, 9 Rue Saint-Paul PARIS**

**Ch. LOREAU**

**INSTRUMENTS ET APPAREILS**  
**MÉDICO-CHIRURGICAUX**

**3 bis, RUE ABEL — PARIS**

**Tél. Roq. 41.85**

**O. JOSUÉ**

**La Sémiologie Cardiaque**  
**ACTUELLE**

**Les localisations cardiaques**

1914, 1 vol. in-16 de 96 p. avec figures, cartonné. 1 fr. 80  
*(Actualités Médicales)*

**E S T O M A C**

**SEL**  
**DE**  
**HUNT**

GRANULÉ FRIABLE

**Alcalin-Type**  
**Spécialement adapté**  
**à la Thérapeutique**  
**Gastrique.**



**ACTION SURE**  
**ABSORPTION AGRÉABLE**  
**EMPLOI AISÉ**  
**INNOCUITÉ ABSOLUE**



**TOUTES PHARMACIES**

*Echantillons au Corps Médical pour Essais Thérapeutiques.*

Pendant la Guerre, ENVOI GRATUIT de SEL de HUNT (Flacons et petites boîtes de poche hors commerce) aux Hôpitaux, Formations Sanitaires Militaires et, individuellement, aux Soldats dont l'Adresse sera donnée par MM. les Docteurs.

**LABORATOIRE ALPH. BRUNOT = PARIS**  
**16, Rue de Boulainvilliers, 16**

## NOUVELLES (Suite)

### Service de santé des troupes coloniales. — Sont affectés :

*En France.* — Au dépôt du 1<sup>er</sup> rég. d'infanterie coloniale : M. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe WAGON, rentré d'Afrique occidentale française ; au dépôt du 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : M. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe MARQUE (J.-M.), rentré d'Afrique équatoriale française ; au dépôt du 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : M. le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe VINCENTS, rentré d'Afrique équatoriale française et affecté au dépôt du 1<sup>er</sup> rég. d'infanterie coloniale ; au dépôt du 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe LÉ COUSSÉ, dont la désignation pour l'Afrique occidentale française est annulée ; au dépôt du 1<sup>er</sup> rég. d'artillerie coloniale : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe PICHON (E.-J.-F.), du dépôt du 4<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale ; au camp de Courneau : MM. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe POUX, du dépôt du 22<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale, et le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe THIÉRON, du dépôt du 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale ; à l'hôpital sénégalais d'Arcachon : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe ESPINASSE, du dépôt du 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

**APPROBATION DE MUTATIONS PRONONCÉES PAR L'AUTORITÉ MILITAIRE.** — *En Indo-Chine.* — Au 9<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale à Hanoï : M. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe GUILLEMET ; à l'hôpital de Saïgon : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe SAUJEON.

Les médecins aides-majors de 1<sup>re</sup> classe : à l'hôpital du point G. à Bamako, M. DECOMIS ; au dépôt de recrues de Kindia (Guinée), M. TRÉGAN ; au recrutement du Haut-Sénégal-Niger, M. COLIBŒUF ; au recrutement en Mauritanie, M. KERVRANN ; au bataillon sénégalais n° 3, M. GAFFIÉRO ; au recrutement du Haut-Sénégal-Niger, M. DÉJEAN.

Le pharmacien-major de 2<sup>e</sup> classe : à la pharmacie principale de Kayes, M. LAURENT.

Ont été affectés : au dépôt du 8<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale, M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe COLLOMB, en congé ; au dépôt du 22<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale, M. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe LOWITZ, en congé.

M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe CHATENAV, en service en Guinée, a été mis à la disposition de M. le ministre des Affaires étrangères pour remplir l'emploi d'inspecteur général de l'hygiène de la République de Libéria.

En Afrique équatoriale : au régiment du Tchad, M. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe AUNAC.

À l'infirmerie d'Ouessou, M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe VINCENT.

Au Gabon (hors cadres), M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe GEORGELIN.

Sont nommés médecins aides-majors de 1<sup>re</sup> classe les médecins aides-majors de 2<sup>e</sup> classe : M. LÉ COZ (Charles-Eugène-Marie), au 6<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale ; M. TURGIS (Henri-Gabriel-Félicite), au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale ; M. MARSY (René-Marie-Fernand-Édouard), aux armées ; M. LABESSANT (Jean-Guillaume-Pierre), à Agen.

M. TASSY (Raphaël-Jacques-Justin), élève de l'école principale du service de santé de la marine, reçu docteur en médecine, médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe à titre temporaire au dépôt du 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale, a été nommé, à titre définitif, au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe.

### Service de santé de la marine. — Sont nommés :

*Au grade de médecin général de 2<sup>e</sup> classe :* M. GAZEAU (Henri-Benjamin-Paul-Émmanuel), médecin en chef de 1<sup>re</sup> classe, en remplacement de M. le médecin général de 2<sup>e</sup> classe JAN, placé, à cette date, dans la 2<sup>e</sup> section (réserve) ; M. le médecin général de 2<sup>e</sup> classe GAZEAU est appelé aux fonctions de directeur du service de santé du 4<sup>e</sup> arrondissement maritime.

*Inscription d'office au tableau d'avancement pour le grade de médecin-chef de 2<sup>e</sup> classe :* M. AUDIAT (E.-E.-M.), médecin principal : officier supérieur d'une très grande valeur, aussi bien professionnelle que morale, d'une superbe et impassible vaillance.

*Proposition extraordinaire pour le grade de médecin principal :* M. BALCAM (E.-E.), médecin de 1<sup>re</sup> classe, excellent serviteur, extrêmement dévoué et actif, qui son service conduit fréquemment dans des endroits périlleux et qui a toujours eu une très belle attitude sous le feu.

**Service de santé.** — Les élèves de l'école du service de santé militaire dont les noms suivent, médecins aides-majors de 2<sup>e</sup> classe, à titre temporaire, reçus docteurs en médecine, sont nommés, à titre définitif, au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe : M. HEURAUX (Pierre-Frédéric), groupe de brancardiers de la 123<sup>e</sup> division ; M. CROS (Bernard-Auguste-Joseph), 38<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. VILLAGEUR (Antoine-Joseph-Thomas), du groupe de brancardiers de la 47<sup>e</sup> division.

M. l'élève de l'école du service de santé militaire NADAUD (Pierre-Jean), du 127<sup>e</sup> rég. d'infanterie, médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe, à titre temporaire, reçu docteur en médecine, est nommé à titre définitif au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe.

Sont nommés :

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe :* M. le médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe à titre temporaire GUYOT (Jean-Joseph), R. P. S. d'une armée.

Les médecins auxiliaires au titre étranger : M. CUDZINSKI (Casimir-Mariau), sujet russe, actuellement au dépôt du 47<sup>e</sup> rég. d'artillerie, 7<sup>e</sup> région ; M. KOGAN (Alexandre), sujet russe, actuellement à la compagnie 8/57 du 4<sup>e</sup> rég. du génie, maintenu à la disposition du général commandant en chef ; M. MOSTINSKY (Salomon), sujet russe, actuellement au dépôt du 50<sup>e</sup> rég. d'artillerie, 10<sup>e</sup> région ; M. IAUTMAN (Samî), actuellement en congé de convalescence à Paris, 11, rue Blanche, jusqu'au 29 juin, 15<sup>e</sup> région ; M. GARBOWSKI (Jean), sujet russe, au rég. de marche de la légion étrangère, maintenu à la disposition du général commandant en chef ; M. GAMALÉIA (Nicolas), sujet russe, au 60<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie, maintenu à la disposition du général commandant en chef.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe (à titre temporaire), les médecins auxiliaires :* M. FOURNIER (Henri-Jean-Baptiste-Olivier), G. B., 10<sup>e</sup> division infanterie coloniale ; M. ROULLAUD (André-Antoine-Marie-Joseph), 29<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. JULIEN (Robert-Jules-André), 311<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. FRANÇOIS (Julien-Ruphrase-Calixte-Georges), 41<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. JEAN (Maurice), 4<sup>e</sup> rég. du génie ; M. MÉROT (Pierre-Charles), 4<sup>e</sup> rég. du génie ; M. GELAS (Louis-Joseph-Jean-Marie), compagnie du génie 26/56 M.

## CHRONIQUE DES LIVRES

**Memento des indications essentielles de thérapeutique clinique**, par le Dr Napoléon MARINI, membre honoraire et lauréat de l'Académie italienne. 1 vol. in-18 de 290 pages, 3 fr. 50. (Librairie J.-B. Baillière et fils.)

Sous une forme commode, pouvant facilement être mis en poche et consulté au moment désiré, le memento apparaît comme le Vade-mecum nécessaire à tout médecin. Permettant de diagnostiquer aisément un état maladif par la clarté de son exposition, il donne, aussitôt le diagnostic porté, la possibilité de formuler rapidement les indications essentielles du traitement. Il contient un formulaire d'indications thérapeutiques rédigées d'après les derniers progrès scientifiques, et s'offre ainsi comme le recueil des ordonnances que le docteur sera appelé à prescrire ou la conduite qu'il aura à tenir dans tous les cas qui peuvent se présenter. Indispensable au médecin, lui permettant d'avoir toujours à point voulu les renseignements désirables, il est aussi utile à toute personne s'approchant des malades ou des blessés. Sa publication à l'heure actuelle est donc appelée au plus grand succès.

**Formulaire magistral Bouchardat**, 35<sup>e</sup> édition revue et augmentée, par G. BOUCHARDAT, membre de l'Académie de médecine, et F. RATHERY, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1 vol. in-18 de 708 pages, cart. 4 fr. (Librairie Félix Alcan, Paris.)

Les auteurs ont mentionné les nouvelles acquisitions médicamenteuses, et donné une large place aux questions de thérapeutique courante.

Ils n'ont d'ailleurs retenu que les remèdes bien étudiés, dont la valeur semble démontrée et la posologie à peu près fixée. La thérapeutique des empoisonnements a été revue et complétée, ainsi que toutes les médications opothérapiques, sérothérapiques et les vaccins; on y trouve également la désignation des principales stations minérales françaises groupées par maladies, avec leurs indications spéciales et leurs contre-indications, une énumération des principaux procédés de désinfection, le tableau d'isolement des contagieux, un court précis d'hygiène infantile, représenté par le tableau des poids

des enfants et par l'étude de la ration alimentaire des nourrissons. Enfin, des chapitres spéciaux sont réservés aux régimes déchlorurés et hypoazotés dans les néphrites, ainsi qu'au traitement du diabète et aux indications culinaires concernant le régime des diabétiques.

**Le lait condensé**, par le Dr A. LOIR et le pharmacien LEGANGNEUX, du bureau d'hygiène du Havre. Gr. in-8 de 20 pages. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs à Paris. Prix : 1 franc.)

Le lait condensé sucré entre de plus en plus dans l'alimentation des enfants du premier âge, en France. C'est peut-être le lait qui se rapproche le plus du lait ordinaire.

Il ne peut être obtenu qu'au moyen d'un lait absolument pur et non acide.

Comme pour l'obtenir on peut se servir de lait écrémé, il est absolument nécessaire de soumettre sa vente à un contrôle efficace.

Il est donc indispensable d'en connaître la préparation, les caractéristiques, les propriétés, les prescriptions auxquelles sa fabrication et sa vente sont soumises en pays étranger et notamment aux États-Unis et en Angleterre, sa valeur pour la nutrition des enfants et pour l'alimentation en général, sa valeur alibile.

Tous ces points sont très clairement examinés dans cette brochure de lecture aussi attrayante qu'instructive.

**Thèses de la Faculté de médecine de Paris.** —

M. BODINEAU: Quelques observations de blessures de guerre recueillies à l'hôpital auxiliaire n° 8 de Vesoul.

**Thèses de la Faculté de médecine de Bordeaux.** —

M. SUSBIELLE-BÉNÉDIN: Essai sur l'organisation du service de santé régimentaire d'infanterie pendant le combat.

— M. LE COTY: Contribution à l'étude des hémiplegies homolatérales dans les plaies du crâne par blessures de guerre.

— M. CAINE: De la valeur et de l'emploi des antiseptiques dans le traitement des plaies de guerre.

— M. CHIKHANI: La désinfection à Bordeaux. — M. LACHAUME: Sur les gaz asphyxiants.



SAISON 1916, 25 MAI AU 25 SEPTEMBRE

**VITTE L GRANDE SOURCE**

Arthritisme, Goutte, Gravelle, Foie, Artério-Sclérose

**CHLOROFORME DUMOUTHIERS**

PRÉPARÉ SPÉCIALEMENT POUR L'ANESTHÉSIE  
Son flaconnage, en tubes jaunes scellés, le met à l'abri de toute altération.  
Pharmacie DUMOUTHIERS, 11, Rue de Bourgogne, PARIS.

## NOUVELLES

**Morts au champ d'honneur.** — Joseph RANAIVO, caporal, fils aîné de M. Charles RANAIVO, de Tananarive, docteur en médecine de la Faculté de Paris. — M. René GRASSET, élève à l'École nationale d'agriculture, de Montpellier, tué à Cumières, le 18 mars. Il était le fils aîné du D<sup>r</sup> GRASSET, de Rouen. — M. GOIZET, médecin auxiliaire, tué autour de Verdun. Il était le fils aîné du D<sup>r</sup> GOIZET, de Galgan. — M. LÉ MOALIGOU, capitaine d'artillerie, tué sur les Hauts-de-Meuse. Il était le fils du D<sup>r</sup> LÉ MOALIGOU, de Quimperlé. — Le D<sup>r</sup> DELOM, aide-major de 2<sup>e</sup> classe. Mobilisé en août 1914, sur le front depuis février 1915 au 220<sup>e</sup> d'infanterie, cité à l'ordre du jour en avril 1915, a été blessé devant Verdun, le 4 mars 1916, a reçu la Légion d'honneur le 6 mars 1916, est décédé le 8 mars 1916.

**Nécrologie.** — Le D<sup>r</sup> LABARRIÈRE, médecin en chef de l'hôpital civil de Poissy. — Le D<sup>r</sup> LEGAGNEUR, aide-major de 2<sup>e</sup> classe, décédé à l'hôpital militaire de Corfou, d'une fièvre typhoïde contractée au chevet des malades. Le prince héritier de Serbie lui a remis, en personne, la décoration de l'Ordre de Saint-Sava. — M<sup>me</sup> LAIGNEL-LAVASTINE, fille du D<sup>r</sup> Reynier, membre de l'Académie de médecine, femme du professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, dont nous publions un article dans ce numéro même. Nous adressons nos bien sympathiques condoléances aux deux confrères si cruellement éprouvés. — M<sup>me</sup> Étienne BOYER, femme du docteur, décédée à l'âge de trente-neuf ans.

**Mariage.** — Le D<sup>r</sup> PLOUFFE (Hippolyte), avec M<sup>me</sup> de RUGANA, née LUZ de OJEDA.

**Le remplacement des médecins mobilisés.** — La Commission d'hygiène de la Chambre avait convoqué le 27 juillet dernier M. Godart, sous-secrétaire d'État à la Santé, M. Brisac, directeur de l'hygiène au ministère de l'Intérieur, et le bureau du groupe médical parlementaire, en vue de s'entendre sur l'organisation des soins médicaux à la population civile en l'absence des médecins mobilisés, les mesures prises prêtant à de fortes et justes critiques. Après entente avec les groupements médicaux, la Commission a présenté les propositions suivantes :

1<sup>o</sup> Renvoyer dans leurs foyers les médecins âgés, R. A. T., dont la présence n'est pas indispensable dans le service des troupes.

2<sup>o</sup> Le médecin inspecteur régional et le préfet du département s'entendent avec un représentant des syndicats médicaux, ou des associations médicales, pour désigner les localités où la résidence d'un médecin est indispensable.

3<sup>o</sup> Les services municipaux d'hygiène, l'inspection médicale scolaire, le service des épidémies, etc., seront faits gratuitement par les médecins mobilisés, s'ils ne sont pas déjà assurés par des médecins civils. Les médecins mobilisés devront donner des soins gratuits aux indigents, aux membres des familles de mobilisés qui touchent l'allocation.

4<sup>o</sup> Les personnes n'ayant pas droit à la gratuité des soins médicaux devront payer des honoraires fixés, d'accord commun, par M. le médecin inspecteur régional, le préfet et le délégué des syndicats médicaux, ou des associations professionnelles. Ces honoraires seront versés soit directement au médecin, soit aux maires.



## Le Diurétique rénal par excellence

# SANTHÉOSE

LE PLUS FIDÈLE, LE PLUS CONSTANT  
LE PLUS INOFFENSIF DES DIURÉTIQUES

L'Adjuvant le plus sûr des Cures de Déchloruration

SOUS SES QUATRE FORMES

#### PURE

Le médicament régulateur par excellence, d'une efficacité sans égale dans l'artério-sclérose, la présclérose, l'albuminurie, l'hydropisie.

#### PHOSPHATÉE

L'adjuvant le plus sûr des cures de déchloruration, le remède le plus héroïque pour le brightique comme est la digitale pour le cardiaque

#### CAFÉINÉE

Le médicament de choix des cardiopathies, fait disparaître les œdèmes et la dyspnée, renforce la systole, régularise le cours du sang.

#### LITHINÉE

Le traitement rationnel de l'arthritisme et de ses manifestations; juggle les crises, enraye la diathèse urique, solubilise les acides urinaires

DOSES : 2 à 4 cachets par jour. — Ces cachets sont en forme de cœur et se présentent en boîtes de 24. — Prix 5 fr.

PRODUIT FRANÇAIS

4, rue du Roi-de-Sicile  
PARIS

PRODUIT FRANÇAIS

**NOUVELLES (Suite)**

Après déduction des frais de voitures, etc., le surplus des honoraires touchés sera versé à des œuvres d'assistance médicale.

5° Le médecin mobilisé devra s'engager à ne pas s'installer, à la fin des hostilités, dans les localités qu'il a été appelé à desservir pendant la guerre. (Au besoin, on pourrait ne le laisser que trois mois environ dans chaque localité.)

Les ministres de la Guerre et de l'Intérieur, d'une part, ont refusé de laisser officiellement percevoir des honoraires médicaux par les médecins de complément soignant la population civile. D'autre part, M. Brisac s'est opposé à la perception, par les maires, du recouvrement des honoraires et de leur versement à des œuvres, après déduction des frais de voitures, etc. Il a donné comme raison que ces recettes et dépenses ne pouvaient être légitimées par des pièces comptables, et que ce serait autoriser les maires à faire de la comptabilité occulte.

M. Golart ne veut pas mettre « hors cadre » nos vieux confrères R. A. T. parce que : 1° il y a manque de médecins militaires ; 2° les confrères mobilisés et maintenus tels seraient très découragés et protesteraient certainement contre cette concurrence qui leur serait faite par les médecins ainsi libérés qui sont des concurrents directs.

Ce que la Commission d'hygiène a obtenu, c'est qu'après avis ou consultation des syndicats, associations ou représentants du corps médical, les préfets reviseront les secteurs ou localités, où doivent être envoyés des médecins mobilisés. Ceux-ci pourront toucher directement et conserver personnellement des frais de déplacement, voitures, etc., qui seront fixés par les préfets, après avis des représentants, associations, syndicats médicaux.

En somme, *verba et voces*.

Nos confrères du Parlement s'en contenteront-ils ? L'avenir le dira. G.

**Les aides d'anatomie et de médecine opératoire ne peuvent pas être nommés aides-majors s'ils n'ont pas seize inscriptions.** — M. Cazeneuve, sénateur du Rhône, a exposé ainsi la situation des aides d'anatomie et de médecine opératoire :

Monsieur le directeur,

Une circulaire ministérielle du 28 octobre 1915 a prévu la promotion au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe, à titre temporaire pour la durée de la guerre, dans la mesure des vacances, sur leur demande, à condition d'être reconnus aptes au service armé et aptes à faire campagne, de plusieurs catégories d'élèves sortis des facultés de médecine, diplômés ou non.

Dans la liste énumérative de ces catégories figurent les étudiants à seize inscriptions ayant toute leur scolarité. J'ai interrogé M. le sous-secrétaire d'État du service de santé sur la portée de cette désignation.

Je lui ai demandé également si les aides d'anatomie ou de médecine opératoire qui ne sont pas compris dans la liste peuvent prétendre aux mêmes avantages.

Voici la réponse de M. le sous-secrétaire d'État à ces questions qui intéressent d'assez nombreux étudiants :

« Monsieur le sénateur,

« Vous avez bien voulu me demander ce qu'il fallait entendre par les termes « étudiants en médecine possédant leur scolarité complète ».

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que par les termes « d'étudiants en médecine à seize inscriptions, ayant toute leur scolarité », employés dans l'instruction du 28 octobre 1915, il faut entendre les étudiants ayant subi avec succès les quatre premiers examens de doctorat.

# DIGITALINE crist.<sup>ée</sup>

# NATIVELLE

*Académie de Médecine de Paris.*  
**Prix Orfila (6,000 fr.)**  
**Prix Desportes.**

**SOLUTION au millième**  
**GRANULES BLANCS**  
 au 1/4 de milligr.  
**GRANULES ROSES**  
 au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
**AMPOULES au 1/4 de milligr.**  
**AMPOULES au 1/10<sup>e</sup> de milligr.**  
 49, Boul. Port-Royal, Paris.

Régime des

*Arthritiques, Goutteux, Rhumatisants*

# VICHY CÉLESTINS

**BOUTEILLES ET DEMI-BOUTEILLES**

**E S T O M A C**

**SEL**  
**DE**  
**HUNT**

GRANULÉ FRIABLE

**Alcalin-Type**  
**Spécialement adapté**  
**à la Thérapeutique**  
**Gastrique.**



**ACTION SURE**  
**ABSORPTION AGRÉABLE**  
**EMPLOI AISÉ**  
**INNOCUITÉ ABSOLUE**



**TOUTES PHARMACIES**

*Echantillons au Corps Médical pour Essais Thérapeutiques.*

Pendant la Guerre, ENVOI GRATUIT de SEL de HUNT (Flacons et  
petites boîtes de poche hors commerce) aux Hôpitaux, Formations Sani-  
taires Militaires et, individuellement, aux Soldats dont l'Adresse  
sera donnée par MM. les Docteurs.

**LABORATOIRE ALPH. BRUNOT = PARIS**  
**16, Rue de Boulainvilliers, 16**



## NOUVELLES (Suite)

« D'autre part, vous avez bien voulu appeler mon attention sur les aides d'anatomie ou de médecine opératoire, nommés au concours dans les villes de faculté, en ce qui concerne leur nomination éventuelle au grade de médecin aide-major.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'un certain nombre d'aides d'anatomie ou de médecine opératoire, possédant en même temps le titre d'interne des hôpitaux, ont pu bénéficier des dispositions prises en faveur de ces derniers.

« D'autre part, ceux qui possèdent seize inscriptions et qui ont subi avec succès quatre examens de doctorat réunissent les conditions prévues par l'instruction du 28 octobre 1915 pour les nominations au grade de médecin aide-major.

« Après un nouvel examen de la question, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il ne m'a pas paru opportun de prévoir de nouvelles dispositions en faveur des aides d'anatomie ou de médecine opératoire qui ne rentreraient pas dans les catégories susvisées.

**La défense contre les poux en Chine.** — Voici une recette contre la vermine que donne Hue dans la relation de son voyage dans la Tartarie et le Thibet.

Après avoir décrit l'intolérable tourment provoqué par les insectes parasites, « tourment plus affreux, dit-il, que toutes les souffrances endurées dans son voyage », il donne la recette suivante :

« Avant de partir de Thagau Kouren, nous avions acheté dans une boutique de droguiste, pour quelques sapèques de mercure. Nous en composâmes un spécifique prompt et infaillible contre les poux. La recette nous avait été autrefois enseignée, pendant que nous résidions parmi les Chinois ; et au cas qu'elle puisse avoir quelque utilité, nous nous faisons un devoir de la signaler ici.

« On prend une demi-once de mercure, qu'on brasse avec de vieilles feuilles de thé, par avance réduites en pâte par la mastication. Afin de rendre la matière plus molle, on ajoute ordinairement de la salive. L'eau n'aurait pas le même effet. Il faut brasser et remuer au point que le mercure se divise par petits globules, aussi fins que de la poussière. On imbibe avec cette préparation une petite corde lâchement tressée avec des fils de coton. Quand cette espèce de cordon sanitaire est desséché, on n'a qu'à le suspendre à son cou. Les poux se gonflent, prennent une teinte rougeâtre et meurent à l'instant. En Chine comme en Tartarie, il est nécessaire de renouveler ce cordon à peu près tous les mois. »

Ce serait donc, en somme, une préparation de mercure métallique hydraté, pouvant se porter sèche autour du cou, et susceptible de conserver son efficacité longtemps en évitant les inconvénients de l'onguent mercuriel.

Il semble que des feuilles de thé infusé pourraient servir. La dépense serait donc minime, puisque ces feuilles ne servent plus à rien.

# NOUVEAU TRAITÉ DE CHIRURGIE

Publié en fascicules sous la direction de M M.

A. LE DENTU

Professeur honoraire à la Faculté de médecine de Paris,  
Membre de l'Académie de médecine.

PIERRE DELBET

Professeur à la Faculté de médecine de Paris,  
Chirurgien de l'hôpital Necker.

Cinq nouveaux fascicules parus en 1916 :

## Traité des Fractures

PAR J. TANTON, Médecin-major de l'armée, professeur agrégé au Val-de-Grâce.

*I. Fractures en général et Fractures du membre supérieur*

1915, 1 volume gr. in-8 de 860 pages illustré de 470 figures. Broché, 20 fr. — Cartonné..... 22 fr.

*II. Fractures du membre inférieur*

1916, 1 volume gr. in-8 de 620 pages illustré de 371 figures. Broché, 20 fr. — Cartonné..... 22 fr.

## Maladies de l'Anus et du Rectum

PIERRE DELBET

Professeur à la Faculté de médecine.

PAR  
ET

BRÉCHOT

Chef de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine.

1 volume gr. in-8 de 290 pages avec 66 figures. Broché, 8 fr. Cartonné ..... 10 fr.

## MALADIES

## des Organes génitaux de l'Homme

PAR P. SEBILÉAU et P. DESCOMPS

Professeurs agrégés à la Faculté de médecine de Paris, chirurgiens des hôpitaux.

1 volume gr. in-8 de 675 pages, avec 150 figures. Broché, 15 fr. Cartonné..... 17 fr.

## Gynécologie

E. FORGUE

Professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.

PAR

G. MASSABUAU

Professeur à la Faculté de médecine de Montpellier

1 volume gr. in-8 de 928 pages, avec 283 figures. Broché, 25 fr. Cartonné..... 27 fr.

# GLYCÉROPHOSPHATE ROBIN

## GRANULÉ

(Produit physiologique semblable à celui de l'organisme)

*Le premier introduit en thérapeutique en 1887.*

L'acide *glycérophosphorique* découvert par Gobley en 1846 dans la lécithine du jaune d'œuf se trouve normalement dans tous les tissus nerveux de l'économie, dans la moelle, le cerveau, etc.

**C'est la forme chimique des phosphates adoptée par l'organisme. Semblable aux acides gras, l'acide *glycérophosphorique* forme des sels avec les alcalins, chaux, soude, etc., identiques aux savons (*glycéro-stéarate de soude*, etc.), c'est ce qui explique la parfaite assimilation et l'innocuité de ces sels, surtout quand ils sont bien préparés.**

Les propriétés thérapeutiques des *glycéro-phosphates* ont été mises en lumière par la communication faite à l'*Académie de Médecine* par le prof. *A. Robin* en 1894.

*Notre préparation chimiquement pure, préparée à froid, par des procédés spéciaux, conserve toute sa solubilité dans les liquides aqueux.*

Le **GLYCÉROPHOSPHATE ROBIN** s'emploie sous forme de :

**Granulé :** à la dose de 2 cuillers-mesures dans un peu d'eau à chacun des deux principaux repas.

**Comprimés effervescents :** (sans sucre) se dissolvent en quelques minutes dans l'eau.

Dose : 4 Comprimés par jour (spécialement pour Diabétiques, etc.)

**Injectable :** Une injection par jour (ampoule 2 c.c.).

Croissance, Recalcification, Grossesse, Allaitement, et contre toutes formes de Débilité et d'Épuisement.

**LABORATOIRES ROBIN, 13, 15, 31, Rue de Poissy, PARIS**

DÉTAIL : TOUTES PHARMACIES

## LÉGION D'HONNEUR

Sont inscrits au tableau spécial pour la dignité de *grand-officier* : BARTHÉLEMY (René-Nicolas), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe, médecin-chef d'une ambulance divisionnaire : *médecin actif, zélé, très consciencieux. Pendant la guerre actuelle, s'est constamment fait remarquer par son entrain et son dévouement, notamment en septembre 1914 (a déjà reçu la Croix de guerre).*

NATALELLI (Ange-François-Quiliou), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe, médecin-chef d'un hôpital temporaire : *médecin dévoué et énergique ayant servi au Maroc et en Algérie. Exerce ses fonctions avec autorité et compétence.*

STRELET (Charles-Jules-Virgile), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe au 2<sup>e</sup> rég. mixte de zouaves et tirailleurs : *médecin joignant à des connaissances professionnelles très étendues des qualités de dévouement et de bravoure qui l'ont toujours fait hautement apprécier.*

SER (Antoine-Marie-Louis), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe, médecin-chef d'une ambulance divisionnaire : *excellent chef d'ambulance qui a, dès le début, fait preuve de zèle et d'activité, organisant son service d'une façon parfaite et faisant face aux difficultés les plus imprévues (a déjà reçu la Croix de guerre).*

POTIER (Maurice-Alphonse-Joseph), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe à la D. B. S. d'une armée : *excellent médecin plein de zèle et d'activité, remplit ses fonctions avec sagacité et dévouement (a déjà reçu la Croix de guerre).*

COURVOISIER (Albert-Léon), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe, médecin-chef d'une ambulance : *chirurgien de valeur, consciencieux et dévoué.*

BLOT (Pierre-Edme-Gustave), médecin-major de

1<sup>re</sup> classe, médecin-chef d'un hôpital temporaire : *médecin militaire accompli, chirurgien habile dans sa spécialité (a déjà reçu la Croix de guerre).*

TRIVIDIC (Charles-Henri), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 146<sup>e</sup> rég. d'infanterie : *nombreuses campagnes. S'est distingué bravement dans toutes circonstances, notamment en février, mars et avril 1916 (a déjà reçu la Croix de guerre).*

PICQUÉ (Robert-Léon), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe, médecin-chef d'une ambulance divisionnaire : *chirurgien de valeur qui s'est signalé en toutes circonstances par l'élevation de son moral, son énergie, son dévouement absolu (a déjà reçu la Croix de guerre).*

MIORCIC (Armand-Marie-Joseph), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe à la direction du service de santé d'un corps d'armée : *a fait preuve en maintes reprises depuis le début de la campagne, d'activité, d'initiative et de sang-froid (a déjà reçu la Croix de guerre).*

DUPUCH (André-Alphonse-Gustave), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe à la direction du service de santé d'une armée : *chirurgien distingué d'une haute valeur professionnelle. A montré de brillantes qualités d'intelligence, de conscience et de dévouement qui, associées à une grande activité, font de lui un collaborateur précieux (a déjà reçu la Croix de guerre).*

MOREL (Paul-Edmond), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 291<sup>e</sup> rég. d'infanterie : *s'est maintes fois distingué par son courage et son dévouement, soit au cours des affaires auxquelles a pris part le régiment, soit en organisant personnellement les secours sous de violents bombardements (a déjà reçu la Croix de guerre).*

TUBERCULOSE • LYMPHATISME • ANÉMIE • TUBERCULOSE

# TRICALCINE

**TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE**

## RECONSTITUANT

LE PLUS PUISSANT — LE PLUS SCIENTIFIQUE — LE PLUS RATIONNEL

... ..



### LA RECALCIFICATION

ne peut être ASSURÉE d'une façon CERTAINE  
et PRATIQUE

QUE PAR LA **TRICALCINE**

A BASE DE SELS CALCIQUES RENDUS ASSIMILABLES

**EN POUDRE - COMPRIMÉS - GRANULÉS - CACHETS**

LA TRICALCINE EST VENDUE

TRICALCINE PURE

TRICALCINE MÉTHYLARSINÉE

TRICALCINE ADRENALINÉE

TRICALCINE FLUORÉE

POUDRE - COMPRIMÉS - GRANULÉS - CACHETS  
4 fr. 50 le flacon pour 30 jours de traitement  
ou la Boîte de 60 cachets.

25 CACHETS seulement dans exactement 4  
5 gr. 25 de MÉTHYLARSINATE DE SOUDE  
chimiquement pur. 3 fr. la Boîte de 60 cachets.

25 CACHETS seulement dans exactement 4  
3 grammes de solution d'ADRENALINE ou  
milligramme par cachet. 6 fr. la Boîte de 60 cachets.

25 CACHETS seulement dans exactement 4  
5 gr. 25 de FLUORURE DE CALCIUM par cachet  
3 fr. 50 la Boîte de 60 cachets.

Echantillons et littérature sur demande. Laboratoire des Produits "Scientia", 10, rue Fromentin. Paris.

CROISSANCE • RACHITISME • SCROFULOSE • DYSPEPSIE • NERVEUSE • TUBERCULOSE

CARIE DENTAIRE • TROUBLES DE DENTITION • DIABÈTE

## LÉGION D'HONNEUR (Suite)

**PAUL** (René-Marius-Guillaume), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe à la place de Paris.

**LAPFONT** (Théodore-Marius-Baptiste), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, direction du service de santé de la 17<sup>e</sup> région.

**DESSÉ** (Julien-Henri), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe, médecin-chef au dépôt du 53<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**ROUYER** (Henri-Georges-Émile), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe, sous-directeur du service de santé de la 14<sup>e</sup> région.

**DUPUY** (Jean-Baptiste), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe, hôpital militaire de Constantine.

**MILLANT** (Alfred-Théodore-Edmond), pharmacien-major de 2<sup>e</sup> classe, Maroc.

**BEYRAUD** (Marius-Auguste-Henri), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 81<sup>e</sup> rég. d'infanterie : nombreuses campagnes. Dirige son service avec activité, dévouement et compétence.

**CHANAL** (Jules-Charles), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 3<sup>e</sup> rég. de dragons : a donné, depuis le début de la campagne, maintes preuves de son dévouement et de son courage. S'est distingué, notamment en novembre 1914, en se portant fréquemment aux points les plus exposés de la première ligne pour prodiguer ses soins aux blessés (Croix de guerre).

**BOIGEV** (Maurice-Auguste-Joseph), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe, médecin-chef d'une ambulance divisionnaire : médecin militaire très méritant à tous égards, ayant toujours fait preuve de la plus grande compétence et de la plus heureuse initiative (a déjà reçu la Croix de guerre).

**FIRMANN** (Gaston-Camille), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe à une ambulance divisionnaire : médecin de valeur très énergique, d'une grande activité et d'un dévouement inlassable. N'a cessé, depuis le début des hostilités, de se distinguer par sa manière de servir dans les circonstances les plus délicates (a déjà reçu la Croix de guerre).

**MATHIS** (Jules-Louis-Marie), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 3<sup>e</sup> rég. d'artillerie coloniale : s'est fait remarquer en toutes circonstances, par un dévouement inlassable

et par un mépris du danger qui a eu l'occasion de se manifester dans des situations critiques (a déjà reçu la Croix de guerre).

**BOURRET** (Henri-Désiré-Gaston), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe, médecin-chef d'une ambulance divisionnaire : médecin dévoué, consciencieux, qui s'est signalé au cours de la campagne par son zèle et la façon brillante dont il a dirigé son service (a déjà reçu la Croix de guerre).

**LÉGER** (Louis-Marie-Marcel), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe à la D. I. S. d'une armée : médecin très distingué, qui déploie une activité, un dévouement et une compétence dignes d'éloges (a déjà reçu la Croix de guerre).

**JARLAND** (Sébastien-Joseph-Léonce-Méry), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 53<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : nombreuses annuités ; s'est acquis de nouveaux titres, au cours de la campagne, par son activité et son dévouement (a déjà reçu la Croix de guerre).

**CASABIANCA** (Louis-Antoine-Nicolas), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 416<sup>e</sup> rég. d'infanterie : médecin expérimenté, ayant de nombreuses campagnes coloniales, très apprécié dans ses fonctions de chef de service (a déjà reçu la Croix de guerre).

**LE PAPE** (Jean-Pierre-Marie), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe, médecin-chef d'une ambulance : praticien de valeur, médecin de nombreuses campagnes coloniales, fait preuve de caractère et de réelles qualités d'organisation.

**SARRAILHÉ** (Pierre-Albert-Joseph), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au service de santé d'une armée : a, dans toutes les circonstances, assuré son service avec zèle, dévouement et compétence (a déjà reçu la Croix de guerre).

**CAMUS** (Jean-Marie), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe au 1<sup>er</sup> rég. d'artillerie coloniale.

**ALLARD** (Marcel), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe des troupes coloniales au camp de Préjuss.

**CHOUQUET** (Lucien), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe des troupes coloniales au Tonkin.

**MEUNIER** (Émile), pharmacien-major de 2<sup>e</sup> classe hors cadres (Guyane).

CURE DE  
**DIURÈSE**



GOUTTE GRAVELLE  
ARTERIO-SCLÉROSE

**Coaltar saponiné  
Le Beuf**

Antiseptique, Détersif, Antidiphthérique  
Officiellement admis dans les Hôpitaux de Paris

DÉPURATEUR, RECONSTITUANT, REMINÉRALISATEUR

Goût agréable

**MORRHUÉTINE JUNGKEN**

Pas de troubles digestifs

LIQUEUR NON ALCOOLIQUE

à base de Glycérine pure

contenant par cuillerée à soupe :

Iode assimilable.....	0,015 mgr.
Hypophosphites Cs <sup>65</sup> .....	0,15 centigr.
Phosphate de Soude.....	0,15 —

DOSE : 2 à 3 cuillerées (à soupe ou à café selon l'âge) par jour à la fin du repas.

RESULTATS CERTAINS

dans LYMPHATISME, CONVALESCENCES, PRÉTUBERCULOSE

PRIX : 3'60 le Flacon de 600 gr. (réglementé).

J. DUHÈME, Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe, COURBEVOIE-PARIS.

# TANNURGYL

du docteur LE TANNEUR (de Paris)  
**Sel de Vanadium non toxique**

*Anorexie, Troubles digestifs,  
Adynamie, Neurasthénie.*

Toutes les propriétés de l'arsenic sans ses  
inconvenients ; tolérance parfaite (enfants  
et nourrissons.) 15 gouttes à chacun des 2 repas.

# CONSTIPATION-COLITES

TRAITEMENT par la

**Paraffine** { LIQUIDE  
CONFITURE

# MINEROLAXINE

du docteur LE TANNEUR (de Paris)

MODE D'EMPLOI { Liquide : 1 ou 2 cuillerées à soupe.  
Confiture : Enfants 1 à 2 cuillerées à café.

RENSEIGNEMENTS & ÉCHANTILLONS, 6, RUE DE LABORDE - PARIS

# LE VALERIANATE DE PIERLOT

Liquide ou en Capsules  
reste toujours et malgré tout l'unique préparation efficace et inoffensive,  
résumant tous les principes sédatifs et névroséthéniques de

**LA VALERIANE OFFICINALE**

**Maladies du Cœur et des Vaisseaux**

# PANDIGITALE HOUDAS

15 gouttes de Pandigitale correspondent environ à 0 gr. 40 Poudre de feuille sèche de Digitale.  
50 gouttes contiennent 1 milligramme de glucosides totaux.

LANCELOT & C<sup>ie</sup>, 26 et 28, Rue Saint-Claude, Paris.

## PRODUITS Spéciaux des Laboratoires LUMIÈRE

Échantillons et Vente en gros : Marius SESTIER, Pharmacien, 9, Cours de la Liberté, LYON

### Contre la FIÈVRE TYPHOÏDE

IMMUNISATION ET TRAITEMENT

PAR

# L'ENTÉROVACCIN LUMIÈRE

ANTITYPHO-COLIQUE POLYVALENT

*Sans contre-indication, sans danger, sans réaction*

## CRYOGÉNINE LUMIÈRE

ANTIPYRÉTIQUE et ANALGÉSIQUE  
1 à 2 grammes par jour. — PAS DE CONTRE-INDICATION

Spécialement indiquée dans la FIÈVRE TYPHOÏDE

## PERSODINE LUMIÈRE

Dans tous les cas d'anorexie et d'inappétence

## HÉMOPLASE LUMIÈRE

Médication énergique des déchéances organiques  
(AMPOULES, CACHETS, DRAGÉES)

## OPOZONES LUMIÈRE

Préparations organothérapeutiques à tous organes  
Contenant la totalité des principes actifs des organes frais

## NOUVELLES (Suite)

**Service de santé.** — Sont nommés :

*Au grade de médecin-major de 2<sup>e</sup> classe (à titre temporaire), les médecins aides-majors de 1<sup>re</sup> classe :* M. BACHELET (Paul-François-Théodule), chef de service au 330<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. VUILLÈME (Jean-Baptiste-Georges), chef de service au 34<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie; M. PAYEN (Georges-Marie-Joseph), chef de service au 135<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

*Au grade de médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe (à titre temporaire) :* M. le médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe DUMAS (Dominique), armée d'Orient.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve (à titre temporaire), les médecins auxiliaires :* M. SARGUËH (Charles-Léopold), 63<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. LA TOUR DE BRIE (Charles-Maurice-Antoine) ambulance 8/2; M. COURBIN (Pierre-Joseph), 135<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie; M. REYNAUD (Jules-Louis-Eugène), 158<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. PATURET (Georges), 105<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. LAUTMAN (André-Joseph), 9<sup>e</sup> rég. de marche de tirailleurs; M. FORESTIER (Jacques-Ernest), 1<sup>er</sup> rég. de marche de zouaves; M. DUNET (Charles-Joseph-Albert), 16<sup>e</sup> rég. d'artillerie; M. RAFFY (Gabriel-Alain-Valérie-Valentin), 135<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie; M. COCHAUD (Alexis), 114<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied; M. RACADOT (René), 50<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie; M. ECOT (Fernand-Charles), 164<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. KESSELER (Jean), 43<sup>e</sup> bataillon de chasseurs; M. NALIN (Charles-Joseph-Bernard), ambulance 2/7; M. PATRIARCHE (Pierre), 213<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. ANDRADE (Maurice-Gustave), 57<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie; M. DAOULAS (Joseph-André-Corentin-Marie), ambulance 16/2; M. GRNSOLLEN (Adolphe-Léon-Gabriel), 362<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. LOUBRIEU (Georges-Paul-Henri), ambulance 4/14; M. FAURE (Marie-Joseph-Louis-Guillaume), ambulance 223; M. MONNIER (Jean), 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. MICHEL-BECHET (Jacques-Henri), groupe 9/10 du 11<sup>e</sup> rég. de hussards; M. BATTAGLINI (Xavier), 50<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie; M. MERCIER (Jacques-Marie-Louis), 4<sup>e</sup> rég. de chasseurs à cheval; M. ERNST (Henri-Hyacinthe), G. B. D. 47; M. BORNAUD (Octave), ambulance 5/58;

M. HAY (Marcel-Gaston-Théodore-Eugène), 310<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. CHIROI (Paul), ambulance 2/51; M. LAMY (Marie-Jean-Marc), ambulance 9/7; M. ROLLET (Georges-Pierre-Gustave), 51<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie; M. BÉDU (François-Henri-Joseph), 47<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied; M. MOREL (Marius), 164<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. BABALIAN (Léon), 15<sup>e</sup> rég. d'artillerie; M. GOGLOWSKI (Stéfan), ambulance 12/7; M. MAFFET (Hippolyte), ambulance 5/10; M. DARBORD (Gaëtan-Eugène-Marie-Joseph), 43<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie; M. CALAC (Joseph-Donatien-Guillaume), 340<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie (étapes); M. LEFEBVRE (Antonin-Ferdinand-Gédéon), ambulance 4/58; M. BLUM (Samuel-Paul), 10<sup>e</sup> rég. du génie (dépôt); M. BONNEAU (Pierre-Charles-Marie-Albert), 12<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. BOZOLLEC (Yves-Jean), 15<sup>e</sup> bataillon de chasseurs (dépôt); M. BREITMANN (Lucien-Benjamin), 45<sup>e</sup> rég. d'artillerie (dépôt); M. CAMINO (Romuald-Fernand), 18<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. CHATENAUD (Pierre), 269<sup>e</sup> rég. d'infanterie (dépôt); M. GIRAUD (Henri-Albert), 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. GRENET (Jean-Oscar), 6<sup>e</sup> rég. du génie (dépôt); M. LE CONTELLIC (Louis-Guillaume), 10<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. PRENTOUT (Richard-Auguste), 3<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. SANGUINETTI (Augustin), 15<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. DU SUAU DE LA CROIX (Marie-Frédéric-Paul), 17<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. MOLINIÉ, 17<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. REYNAUD (Clovis-Jules-Daniel), 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale (dépôt); M. BELLIN DU COTEAU (Marc-Léon), soldat à la 4<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. DIJON (Arsène-Joseph), caporal à la 3<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. GROUJET (Maurice-Armand), soldat à la 15<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

**Service de santé des troupes coloniales.** — Ont été affectés :

*En Afrique occidentale.* — MM. les médecins-majors de 2<sup>e</sup> classe : MILLET, CARMOUZE et PEZET, rentrés des armées.

*A Madagascar.* — Les médecins-majors de 2<sup>e</sup> classe : M. LE BOUCHER, M. LE DENTU, MM. les médecins aides-majors de 1<sup>re</sup> classe VRIGNAUD et FABRI, rentrés des armées.

## ÉTABLISSEMENTS THERMAUX OUVERTS EN 1916

**DAX (Landes)**  
ÉTABLISSEMENT THERMAL ET GRAND HOTEL  
DES BAINOTS  
OUVERT TOUTE L'ANNÉE  
TRAITEMENT DU RHUMATISME ET DE SES DIVERSES MANIFESTATIONS  
Par les **BOUES VÉGÉTO-MINÉRALES**  
Docteur **Ch. LAVIELLE**, Médecin-Directeur.  
Docteur **Louis LAVIELLE**, Médecin-Adjoint.  
PRIX DE LA PENSION : à partir de 9 fr. par jour et par personne.  
Envoi franco de Prospectus. S'adresser au Gérant.  
DAX : D<sup>r</sup> Ch. Lavielle, D<sup>r</sup> Louis Lavielle.

L'ÉTABLISSEMENT THERMAL  
**de ROYAT**  
*est ouvert en 1916*

**VICHY**  
Hôtel du Parc. (Aletti, directeur.)  
Hôtel Majestic. (Aletti, directeur.)

FARINES SPÉCIAUX PRODUITS DIÉTÉTIQUES PATES ALIMENTAIRES  
& DE RÉGIME  
**Ch. HEUDEBERT**  
EN VENTE PARTOUT  
LITTÉRATURE & ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE  
à MM. les Docteurs  
FARINES CÉRÉALES Usines à NANTERRE (Seine) FARINES LÉGUMINEUSES

**VITTEL.** Voir annonce spéciale.

## Tablettes de Catillon IODO-THYROIDINE

0gr.25 corps thyroïde, titré, stérilisé, bien toléré, actif et agréable.  
1 à 2 contre Myxœdème; 2 à 8 Obésité, Goître, Herpétisme, Ostéogénèse, etc. — Fl. 3 A.

## Granules de Catillon STROPHANTUS

A 0,001 EXTRAIT TITRÉ DE

C'est avec ces granules qu'ont été faites les observations discutées à l'Académie en 1889; elles prouvent que 2 à 4 par jour, donnent une diurèse rapide, relèvent vite le cœur affaibli, dissipent

ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES, Affections MITRALES, CARDIOPATHIES des ENFANTS et VIEILLARDS, etc.

Effet immédiat, — innocuité, — ni intolérance ni vasoconstriction, — on peut en faire un usage continu. En cas urgent, on peut donner 8, 12, 16 granules pour forcer la diurèse.

**GRANULES DE CATILLON** 0,0001 **STROPHANTINE** CRIST. **TONIQUE DU CŒUR PAR EXCELLENCE** NON DIURÉTIQUE

Nombre de Strophantus sont inertes, d'autres toxiques; les teintures sont infidèles, exiger la Signature CATILLON

Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine", Médaille d'Or Expos. univ. 1900,

3, Boule's-Martin, Paris et Po<sup>tes</sup>.

LITHIASE BILIAIRE  
COLIQUE HÉPATIQUE - ICTÈRES etc.

INSUFFISANCES  
HÉPATIQUE & BILIAIRE :  
HÉPATISME :: ARTHRITISME  
CHOLÉMIE FAMILIALE  
DIABÈTE PAR DYSHÉPATIE

TUBERCULOSE et SCROFULE  
justiciables de l'Huile de Foie de Morue  
DYSPEPSIÉS

HYPERCHLORHYDRIE :: PITUITÉ  
MIGRAINE :: ENTÉRITES  
COLITE MUCO-MEMBRANEUSE

CONSTIPATION :: HÉMORROIDES  
ENTÉROPTOSE, GYNALGIES

Névroses et Psychoses Dyshépatiques  
EPILEPSIE — NEURASTHÉNIE

MALADIES INFECTIEUSES  
ANGIOCHOLÉCYSTITES  
FIÈVRE TYPHOÏDE

INTOXICATIONS  
TOXHÉMIE GRAVIDIQUE

DERMATOSES par DYSHÉPATIE :  
(Chloasma, Éphélides, Xanthomes, etc.)

DERMATOSES AUTO ou HÉTÉROTOXIQUES  
(Acné, Furonculose, Pyodermites, etc.)

Maladies des pays chauds

CONGESTIONS DU FOIE  
HÉPATITES ET CIRRHOSSES  
(Alcoolique, Palustre, Syphilitique, etc.)

EXPOSITION UNIVERSELLE et INTERNATIONALE  
de GAND 1913 — MÉDAILLE D'OR

Exposition du 1<sup>er</sup> Congrès Espagnol de Pédiatrie,  
Palma-de-Majorque 1914 — Médaille d'Or

OPOTHÉRAPIES HÉPATIQUE et BILIAIRE

Associées à la médication CHOLAGOGUE



Prix en France : 6 francs

EN VENTE dans toutes LES PHARMACIES

Dépôt Général, Échantillons, Littérature  
**LABORATOIRE de la PANBILINE**  
ANNONAY (Ardèche) France

Cette médication essentiellement clinique, instituée par le Dr Plantier et sanctionnée par des milliers d'observations ou même d'auto-observations de confrères, est la seule qui, agissant à la fois sur la sécrétion et sur l'excrétion de la glande hépatique, combine l'opothérapie et les cholagogues, utilisant par surcroît les propriétés hydragogues de la glycérine. Elle constitue une thérapeutique complète, en quelque sorte spécifique des maladies du FOIE et des VOIES BILIAIRES et des syndromes énumérés plus haut qui en dérivent. Un traitement d'épreuves par la PANBILINE permet d'affirmer le diagnostic causal dans les cas incertains où il amène la guérison, au même titre que son échec, après un temps d'application suffisant, autorise à recourir à l'intervention chirurgicale, l'obstacle à la perméabilité des voies biliaires étant alors démontré extérieur à celles-ci, non lithiasique ou au-dessus des ressources de la médecine.

Agissant sur le tractus digestif, avant tout par le rétablissement de la biligénèse normale, la médication exerce, en outre, bien que non renfermant aucune drogue à dose purgative ou même laxative, une action directe sur la motricité et la sécrétion de l'intestin qu'elle ramène à l'état physiologique dans les expériences de perfusion intestinale.

Dépourvue d'effet toxique ou nocif, ne réunissant que des produits bien connus et n'exposant à aucun mécompte, elle combine harmonieusement la substance de plusieurs spécialités excellentes qu'elle complète et dont elle accroît l'efficacité par association synergique. Elle permet ainsi au médecin de trouver d'emblée, sans tâtonnement et sans essais successifs, le remède actif chez tel ou tel malade, quelle que soit son idiosyncrasie.

A la dose moyenne d'une cuillerée à dessert de dix grammes par jour, elle ne constitue une dépense quotidienne que de 0,25 environ.

La PANBILINE, traitement total des maladies du FOIE et des VOIES BILIAIRES, combine synergiquement en une association qui exalte leurs propriétés :

EXTRAIT HÉPATIQUE  
EXTRAIT BILIAIRE  
EXTRAIT de BOLDO  
PODOPHYLLIN  
GLYCÉRINE PURE NEUTRE

NI SUCRE NI ALCOOL

Solution d'absorption facile, inaltérable, non toxique, bien tolérée, légèrement amère mais sans arrière-goût.

POSOLOGIE

Une à quatre cuillerées à dessert de dix grammes le matin à jeun, ou au début du repas, soit pure, soit dans une boisson froide ou tiède. — Demi-dose pour les Enfants.

DÉPÔT chez les DROGUISTES et COMMISSIONNAIRES en FRANCE, ALGÉRIE et COLONIES, BELGIQUE, SUISSE, ESPAGNE, ITALIE, PORTUGAL, RÉP. ARGENTINE, CUBA, etc.

## BAIN P.-L. CARRÉ ANTI-NERVEUX IODO-BROMO-CHLORURÉ

Séance Académie du 11-8-10 (PARIS IV<sup>e</sup>).

Bain de Mer chaud, chez soi, Bain Marin, Bain Salin chaud pour Convalescents, Anémiques, Neurasthéniques, Arthritiques, Rhumatisants, Nerveux et la Tuberculose osseuse infantile. —

Artério-Sclérose  
Presclérose, Hypertension  
Dyspepsie, Entérite  
Néphro-Sclérose, Goutte  
Saturnisme

## MINÉRALOGÈNE BOSSON

Silicate de Soude titré et soluble

NOUVEL ET LE MEILLEUR DES HYPOTENSEURS

Littérature et Échantillons : VIAL, 4, Place de la Croix-Rousse, LYON

## NOUVELLES (Suite)

*En France.* — Au dépôt du 6<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : M. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe JACQUIN, du 31<sup>e</sup> bataillon sénégalais ; au 31<sup>e</sup> bataillon sénégalais : M. le médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe à titre temporaire JEANDEAU, du dépôt du 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

*En France.* — Au camp de Préjuss : MM. les médecins-majors de 2<sup>e</sup> classe CAZANET, rentré des armées et BUSSIÈRE, en service dans la 18<sup>e</sup> région ; au dépôt des isolés coloniaux, à Marseille : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe VINCENT, du dépôt du 4<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

*En Indo-Chine.* — MM. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe JAVELLY, et le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe GUILLEMET ; M. le médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe GASCOGNOLLE, du dépôt du 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

*En Afrique occidentale.* — M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe LÉ COUSSE, rentré des armées ; M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe CHALLIER, rentré des armées.

*A la Martinique.* — M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe STÉVENEL, rentré des armées.

*A la côte des Somalis.* — M. le médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe à titre temporaire TASSY, du dépôt du 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

*En Indo-Chine.* — MM. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe POUTHOU-LAVIBLLE et le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe ÉSSERTEAU, rentrés des armées.

*En Afrique occidentale.* — M. le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe COMMES, du dépôt des isolés à Marseille.

*En Indo-Chine.* — MM. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe CHAGNOLLEAU, le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe CUNAUD et le pharmacien aide-major de 1<sup>re</sup> classe CORTICCHIATO.

*En Afrique occidentale.* — MM. le médecin principal de 2<sup>e</sup> classe GUERCHET, précédemment désigné pour servir en Indo-Chine ; le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe MARSY et le pharmacien principal de 2<sup>e</sup> classe RÉLAND.

*En Afrique équatoriale.* — M. le médecin principal de 2<sup>e</sup> classe HOULLON.

*A la Nouvelle-Calédonie.* — M. le pharmacien-major de 2<sup>e</sup> classe LAMBERT (J.-G.).

*En France.* — Au dépôt du 1<sup>er</sup> rég. d'infanterie coloniale : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe THÉZÉ, rentré de la Guyane ; au dépôt du 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : M. le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe LOUARN, rentré d'Afrique équatoriale française ; au dépôt du 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe OUZILLEAU, rentré d'Afrique équatoriale française ; au dépôt du 5<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : M. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe JOJOT, rentré du Cameroun ; au dépôt du 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : M. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe SAUTAREL, rentré d'Afrique occidentale française ; MM. les médecins-majors de 2<sup>e</sup> classe VAILLANT (A.-L.-G.), rentré d'Afrique équatoriale française ; LASSERRE, rentré d'Afrique occidentale française ; BAUJEAN, rentré d'Indo-Chine ; PASSA, rentré du Cameroun ; DELMAS, rentré de la Guadeloupe ; au dépôt du 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : M. le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe TOURNIER, rentré d'Afrique équatoriale française ; au camp de Courneau : MM. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe COLLIN, du dépôt du 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale, et le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe NOEL, du dépôt du 22<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

## SOMMAIRE DES REVUES

*Annales d'hygiène publique et de médecine légale.* — (64 p. in-8). Numéro de septembre. — L. BARGERON, inspecteur du travail à Lille, inspecteur de la main d'œuvre militaire : *L'Hygiène dans la reconstruction des usines après la guerre* (31 p. avec fig.). — P. MOUSSU : *Installation et fonctionnement d'une boucherie municipale de viande congelée.* — *L'importation, le commerce, la détention et l'usage des substances vénéneuses.* Prix de ce numéro : 2 fr. 50.

Abonnement : France, 24 fr. Étranger, 25 fr.

*Le Nourrison.* — Revue d'hygiène et de pathologie de la première enfance, publiée sous la direction du professeur MARFAN. — Numéro de Septembre. —

A.-B. MARFAN : Formes cloisonnées et ventriculaires de la méningite cérébro-spinale. Épendymite méningococcique évoluant en cavité close. — R. RAIMONDI : Contribution à l'étude chimique du lait de femme (déductions cliniques). — L. JEANNERET : Tuberculose infantile et intradermo-tuberculisation. — A.-B. MARFAN : Spasme de la glotte et convulsions généralisées avec signe du facial chez un enfant atteint de rachitisme syphilitique, intégrité microscopique des glandes parathyroïdes. — LAVERGNE : Pneumonie lobaire aiguë du sommet droit à forme méningée, chez un enfant de dix-huit mois. — Prix de ce numéro : 2 fr. 50.

Abonnement annuel : France, 12 francs. Étranger, 14 fr.

**Ch. LOREAU**  
**INSTRUMENTS ET APPAREILS**  
**MÉDICO-CHIRURGICAUX**  
3 bis, RUE ABEL — PARIS  
Tél. Roq. 41.85

**INCONTINENCE**  
**D'URINE**  
Guérie par les Globules NÉRA  
1 à 3 globules par jour  
Rapports élogieux de chefs de Cliniques  
Dépôt : Pharmacie centrale de France à Paris  
Préparateur : BURROT, spécialiste à Nantes

**CHLOROFORME DUMOUTHIERS**  
PRÉPARÉ SPÉCIALEMENT POUR L'ANESTHÉSIE  
Son flaconnage, en tubes jaunes scellés, le met à l'abri de toute altération.  
Pharmacie DUMOUTHIERS, 11, Rue de Bourgogne, PARIS.



## CHRONIQUE DES LIVRES

**Formulaire des médications nouvelles et des traitements nouveaux** par H. GILLET, ancien interne des hôpitaux de Paris. 1916, 10<sup>e</sup> édition entièrement refondue. Un vol. in-16, de 322 pages, 3 fr. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs, Paris.)

Publication annuelle qui rend des services en présentant, dans l'ordre alphabétique et sous un format commode, les médications et les traitements nouveaux : médications *antiamibiasique, antianémique, antiméningitique, analgésique, antiasystolique, calcaïque, colloïdales, fibrolysique, diurétique, intrabronchique, ionique, rachidiennes, radioactive, recalciifiante*, etc.

L'*opothérapie, la sérothérapie, les divers sérums et vaccins*, sont présentés d'une façon précise et claire.

Ce formulaire, tel qu'il a été conçu et exécuté, ne cesse d'être un memento précieux pour le praticien.

H.

**Nouveau Formulaire magistral de thérapeutique clinique et de pharmacologie**, par le D<sup>r</sup> O. MARTIN ; préface du P<sup>r</sup> GRASSET. 6<sup>e</sup> édition, 1916, 1 vol. in-18 de 1,016 pages, relié en maroquin souple : 12 fr.

Le *Nouveau Formulaire magistral* du D<sup>r</sup> O. Martin vaut plus et mieux qu'un *Formulaire*.

Le D<sup>r</sup> Odilon Martin ne se borne pas à une sèche énumération en deux colonnes, contenant : l'une, les formules, et l'autre, les maladies. Il expose d'abord la *pharmacologie* du médicament, puis ses actions *physiologiques*, son histoire à travers l'économie (*absorption, transformations, élimination*) ; les premiers signes de

l'intolérance (*toxicité*) ; de là, il déduit les *applications thérapeutiques (indications et contre-indications)* ; expose les *modes d'administration* et les *doses, les incompatibilités* (en précisant les conditions particulières dans lesquelles certains médicaments sont incompatibles), et enfin les diverses *formules* avec leurs indications particulières et respectives.

Pour chaque médicament on trouvera, suivant les cas, les divers *vs* formules de cachets, pilules, potions, sirops, poudres, pâtes, solutions, collutoires, collyres, lotions, pommades, liniments, injections, etc.

C'est le formulaire le plus complet.

**La thérapeutique médicale et chirurgicale de guerre en 1916**, par le D<sup>r</sup> Henri BOUQUET, avec préface du professeur H. VINCENT. 1 vol. in-12 de 240 pages. (*Octave Doïn et fils, éditeurs, Paris.*)

M. H. Bouquet a été bien inspiré en groupant sous une forme simple, avec les détails suffisants, les méthodes nouvelles de thérapeutique médico-chirurgicale ainsi que les adaptations des méthodes anciennes, auxquelles a donné lieu jusqu'ici cette immense guerre, créatrice insatiable de blessures et d'états morbides. On trouve dans ce petit livre d'utiles renseignements sur les blessures de guerre en général et leur désinfection précoce ; sur le *tétanos, la gangrène gazeuse, les gelures, les blessures des nerfs, les fractures, la fièvre typhoïde, la scarlatine, les maladies simulées*, etc.

Les questions sont raisonnées et rendues, par cela même, d'autant plus intéressantes. K.

### Memento des indications essentielles de THÉRAPEUTIQUE CLINIQUE

Par le D<sup>r</sup> N. MARINI

1916. Un petit volume de poche de 290 pages..... 3 fr. 50

Vient de paraître à la librairie J.-B. Baillière & Fils.

AFFECTIONS  
DE L'ESTOMAC  
DYSPEPSIE  
GASTRALGIE

**VALS-SAIN-T-JEAN**

ENTÉRITE  
Chez l'Enfant ++ Chez l'Adulte  
**VALS PRÉCIEUSE**  
L'Eau des Hépatiques

COLLOBIASES DAUSSE

**COLLOBIASE D'OR**

OR COLLOÏDAL DAUSSE

Agent anti-infectieux dans toutes les septicémies

**COLLOBIASE DE SOUFRE**

SOUFRE COLLOÏDAL DAUSSE

Traitement rapide du rhumatisme

LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS Laboratoires DAUSSE, 4, Rue Aubriot PARIS

## NOUVELLES

**Nécrologie.** — Le Dr Pierre MAUBRAC, médecin-chef de l'hôpital auxiliaire du lycée Michelet, à Vanves, promu officier de la Légion d'honneur, tué dans l'exercice de ses fonctions par un sergent infirmier. — M<sup>me</sup> SIMONIN, mère du docteur, médecin-inspecteur de l'armée, auquel nous adressons notre douloureuse sympathie. — Le Dr DIEL, de Genève, chevalier de la Légion d'honneur, décédé des suites de fatigue contractée au chevet de nos soldats blessés. — M<sup>me</sup> SASSIER, femme du Dr Kené SASSIER. — Le Dr Antoine CONTAMIN, de l'Institut Pasteur, médecin aide-major aux armées, tué en Alsace à l'âge de trente-trois ans.

**La citation du Dr Salignat.** — Le Dr Léon Salignat, médecin de l'hôpital thermal de Vichy, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 113<sup>e</sup> régiment d'artillerie lourde, dont nous avons annoncé la mort au champ d'honneur, a été l'objet de la citation suivante :

*Médecin extrêmement dévoué, consciencieux et très brave. Le 17 juillet 1916, au cours d'un bombardement violent de la position de batterie, n'a pas hésité à se porter au secours des blessés ; a été tué dans l'accomplissement de son devoir.*

Cette belle citation fait le plus grand plaisir à ceux qui ont connu notre glorieux confrère ; elle ne les surprend pas. Léon Salignat était en effet très brave et très dévoué, ne cherchant qu'à obliger tous ceux qui s'adressaient à lui. C'était de plus un travailleur, qui passait ses livrés à Paris, dans les cliniques et les laboratoires. Rappelons sa collaboration au *Traité des maladies de l'estomac* (de Maurice SOUPAULT), ses petits volumes sur le *Massage thérapeutique de l'abdomen, sur les cures de Vichy*, etc.

**Mariages.** — Le Dr Eugène PLAISANT, ancien interne des hôpitaux de Paris, décoré de la Croix de guerre, et M<sup>lle</sup> Henriette LABILLE.

**Légion d'honneur.** — Sont inscrits au tableau spécial pour chevalier :

DERRIER (Francis), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de territoriale, au 415<sup>e</sup> rég. d'infanterie : *s'est dépensé sans compter du 22 au 19 mai 1916. Ayant eu son seul aide-major grièvement blessé à ses côtés, a assuré seul, sous un vigoureux bombardement, le service de pansement et d'évacuation des blessés du régiment dont les trois bataillons étaient en ligne. S'est distingué à nouveau pendant les violents combats du 24 au 30 mai, au cours desquels il a su donner confiance à tous en réussissant, dans des circonstances critiques, à réorganiser d'une façon remarquable son service médical.*

CAZENEUVE (François-Joseph), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 34<sup>e</sup> rég. d'infanterie : *n'a cessé de faire preuve d'une activité inlassable et d'un dévouement absolu. S'est particulièrement distingué pendant les combats du 22 au 26 mai 1916, où, de jour et de nuit, sous les bombardements les plus violents, il a prodigué ses soins à un grand nombre de blessés et assuré leur évacuation d'une façon parfaite, en dépit des plus grandes difficultés.*

DEMANNEVILLE (Julien-Joseph-Henri), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 149<sup>e</sup> rég. d'infanterie : *chef de service très compétent et très dévoué, ayant de nombreuses annuités dont plusieurs campagnes de guerre au Maroc.*

PIRSCHÉ (François-Émile), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 3<sup>e</sup> rég. de hussards : *médecin-major d'un grand dévouement et d'une grande valeur professionnelle, a fait preuve*



## Le Diurétique rénal

par excellence

# SANTHÉOSE

LE PLUS FIDÈLE, LE PLUS CONSTANT  
LE PLUS INOFFENSIF DES DIURÉTIQUES  
L'Adjuvant le plus sûr des Cures de Déchloration

SOUS SES QUATRE FORMES

## PURE

Le médicament régulateur par excellence, d'une efficacité sans égale dans l'artério-sclérose, la pré-sclérose, l'albuminurie, l'hydropisie.

## PHOSPHATÉE

L'adjuvant le plus sûr des cures de déchloration, le remède le plus héroïque pour le brightique comme est la digitale pour le cardiaque

## CAFÉINÉE

Le médicament de choix des cardiopathies, fait disparaître les œdèmes et la dyspnée, renforce la systole, régularise le cours du sang.

## LITHINÉE

Le traitement rationnel de l'arthritisme et de ses manifestations; jugule les crises, enrayer la diathèse urique, solubilise les acides urinaires.

DOSES : 2 à 4 cachets par jour. — Ces cachets sont en forme de cœur et se présentent en boîtes de 24. — Prix 5 fr.

PRODUIT FRANÇAIS

4, rue du Roi-de-Sicile  
PARIS

PRODUIT FRANÇAIS

## NOUVELLES (Suite)

au cours de la campagne d'un calme et d'un sang-froid remarquables (a déjà reçu la Croix de guerre).

**Commission consultative du service de santé militaire.** — Sont nommés membres de la commission supérieure consultative du service de santé militaire :

MM. ASTIER, sénateur; PETITJEAN, sénateur; André HESSE, député; GAUCHER, professeur à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine, président de l'Association générale des médecins de France; DESGREZ, professeur à la Faculté de médecine de Paris; BARON vice-président du Syndicat des médecins de la Seine.

**Loi tendant à assurer le recrutement des sages-femmes et à supprimer la 2<sup>e</sup> classe pour les herboristes et les sages-femmes (loi du 5 août 1916).**

*Article unique.* — Désormais, il ne sera plus délivré qu'un seul diplôme de sage-femme et qu'un seul diplôme d'herboriste, correspondant l'un et l'autre pour chacune de ces deux professions au diplôme de 1<sup>re</sup> classe existant lors de la promulgation de la présente loi.

**La question des soins aux soldats.** — La commission consultative du service de santé s'est réunie dernièrement, sous la présidence de M. Louis Barthou, à l'effet de poursuivre la discussion du rapport confié sur ce sujet au Dr Hartmann, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Paris, membre de l'Académie de médecine. Cette commission est composée de vingt membres parlementaires, médecins civils, médecins militaires. Elle a adopté à l'unanimité la décision suivante :

*Tout traitement ne comportant pas une intervention opératoire (bains, douches, électrisation, etc.) peut être imposé.*

*Pour le traitement électrique, on se conformera aux indications générales posées par les techniciens.*

**Service de santé maritime.** — Le Dr DUPUY, directeur du service de santé maritime à Pauillac-Bordeaux, est

nommé, pour la durée de la guerre, directeur de la 6<sup>e</sup> circonscription à Marseille, en remplacement du Dr BOREL, décédé.

**École des Infirmières de l'Assistance publique de Paris.** — Au début d'octobre prochain aura lieu un examen d'entrée à l'École des infirmières de la Salpêtrière. Les candidates doivent être âgées de dix-neuf ans au moins et de vingt-six ans au plus, et peuvent même bénéficier de dispense d'âge. Elles peuvent adresser dès maintenant leurs demandes à l'administration de l'Assistance publique, 3, avenue Victoria, ou à la surveillante générale de l'École, à la Salpêtrière, 45, boulevard de l'Hôpital, et se renseigner sur les conditions d'admission, le régime de l'École et les avantages qu'elle procure.

## SOMMAIRE DES REVUES

**Archives des maladies du cœur, des vaisseaux et du sang,** publiées sous la direction du Dr VAGUEZ (48 pages gr. in-8). — Numéro de septembre. — Critique de l'emploi des épreuves de l'atropine et du nitrite d'amyle dans le diagnostic des bradycardies, par le Dr HENRI FREDERICQ. — Du niveau de la pression diastolique mesurée au Pachon dans les différentes artères des membres chez les sujets normaux, par JEAN HEITZ. — Grossesse et tension artérielle (note préliminaire), par CONSTANTIN DOJAN. — *Revue analytique.* — Prix de ce numéro : 2 fr.

Abonnement : France, 20 fr. Étranger, 22 fr.

**Remplacements.** — Un étudiant possédant 16 inscriptions de la Faculté de médecine de Montpellier, interne depuis seize mois dans un hôpital d'une ville importante de province, demande à faire remplacement dans les hôpitaux de Paris.

S'adresser aux bureaux de *Paris médical.*

DIGITALINE crist<sup>ee</sup>

Académie de Médecine de Paris.

Prix Orfila (6,000 fr.)  
Prix Desportes.

SOLUTION au millième  
GRANULES BLANCS  
au 1/4 de milligr.  
GRANULES ROSES  
au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
AMPOULES au 1/4 de milligr.  
AMPOULES au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
49, Boul. Port-Royal, Paris.

NATIVELLE

ALIMENTS DE RÉGIMES

BIGNON-PARIANI 5, rue de l'Arcade, 5 PARIS CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE

Artério-Sclérose  
Presclérose, Hypertension  
Dyspepsie, Entérite  
Néphro-Sclérose, Goutte  
Saturnisme

MINÉRALOGÈNE BOSSON

Silicate de Soude titré et soluble

NOUVEL ET LE MEILLEUR DES HYPOTENSEURS  
Littérature et Échantillons : VIAL, 4, Place de la Croix-Rousse, LYON

## Médication phagocytaire

NUCLÉO-PHOSPHATÉE

# NUCLÉATOL

(Acide nucléinique combiné aux phosphates d'origine végétale).

Le **NUCLÉATOL** possède les propriétés de l'acide nucléinique, c'est-à-dire qu'il produit la **phagocytose**, il est **injectable** et contrairement aux nucléinates, il est **indolore**, de plus son action reconstituante est doublée par l'action des phosphates. S'emploie sous forme de :

### NUCLÉATOL INJECTABLE

(Nucléophosphate de Soude chimiquement pur)

A la dose de 2 c.c. à 5 c.c. par jour, il abaisse la température en 24 heures et jugule les fièvres pernicieuses, puerpérales, typhoïde,

scarlatine, etc. — Injecté l'avant-veille d'une opération chirurgicale, le **NUCLÉATOL** produit une épuration salubre du sang et diminue consécutivement la purulence des plaies, tout en favorisant la cicatrisation et en augmentant les forces de l'opéré.

### NUCLÉATOL GRANULÉ et COMPRIMÉS

(Nucléophosphates de Chaux et de Soude)

DOSE : 4 cuillers-mesures ou 4 Comprimés par jour.

Reconstituant de premier ordre, dépuratif du sang. — S'emploie dans tous les cas de **Lymphatisme, Débilité, Neurasthénie, Croissance, Recalcification**, etc.

NUCLÉO-ARSÉNIO-PHOSPHATÉE

# NUCLÉARSITOL

(Acide nucléinique combiné aux phosphates et au méthylarsinate disodique)

Le **NUCLÉARSITOL** possède les propriétés de l'acide nucléinique, c'est-à-dire qu'il produit la phagocytose, il est **injectable** et **indolore** et joint à l'action reconstituante des phosphates celle de l'arsenic organique (méthylarsinate disodique).

S'emploie sous forme de :

### NUCLÉARSITOL INJECTABLE

(Nucléophosphate de Soude méthylarsiné chimiquement pur)

S'emploie à la dose de une ampoule de 2 c.c. par jour chez les **prétuberculeux**, les **affaiblis**, les **convalescents**, dans les

fièvres paludéennes des pays chauds, etc. En cas de fièvre dans la **Phtisie**, le remplacer par le **Nucléatol Injectable**.

### NUCLÉARSITOL GRANULÉ et COMPRIMÉS

(à base de Nucléophosphates de Chaux et de Soude méthylarsinés)

DOSE : 4 cuillers-mesures par jour ou 4 Comprimés, soit 4 centigrammes de Méthylarsinate disodique.

**Prétuberculose, Débilité, Neurasthénie, Lymphatisme, Scrofules, Diabète, Affections cutanées, Bronchites, Convalescences difficiles**, etc.  
Reconstituant de premier ordre.

NUCLÉO-ARSÉNIO-STRYCHNO-PHOSPHATÉE

# STRYCHNARSITOL

INJECTABLE = *Complètement indolore*

(Nucléophosphate de Soude, Méthylarsinate disodique et Méthylarsinate de Strychnine)

Donne le coup de fouet à l'organisme, dans les **Affaiblissements nerveux, Paralyse**, etc.

(0gr. 02ctg. de Méthylarsinate de Soude et 0gr. 001 mgr. Méthylarsinate de Strychnine par ampoule de 2 c.c.)

**LABORATOIRES ROBIN, 13, 15, 31, Rue de Poissy, PARIS**

## NOUVELLES (Suite)

**Corps de santé des troupes coloniales.** — Sont nommés :

*Au grade de médecin principal de 1<sup>re</sup> classe :* M. HÉBRARD (Gabriel-Victor-Jean-Pierre), médecin principal de 2<sup>e</sup> classe en Afrique occidentale française.

*Au grade de médecin principal de 2<sup>e</sup> classe,* les médecins-majors de 1<sup>re</sup> classe : M. DURAND (Alcidor-Ferdinand), en Afrique occidentale ; M. BROSSIER (Henri-Maurice), à l'ambulance 11/5.

*Au grade de médecin-major de 1<sup>re</sup> classe :* M. MORIN (Eugène-Léon), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe à l'hôpital de Vadelaincourt.

*Au grade de médecin-major de 2<sup>e</sup> classe,* les médecins aides-majors de 1<sup>re</sup> classe : M. DURAND (Pierre-Fidèle), à l'ambulance 14/22 ; M. DODIER (René-Urbain-Auguste), du 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale ; M. LAUTIER (Joseph-Marie-Charles), à l'ambulance 6/22.

Les médecins aides-majors de 2<sup>e</sup> classe, à titre temporaire, dont les noms suivent, sortis en 1914 de l'école principale du service de santé de la marine et reçus docteurs en médecine, ont été nommés, à titre définitif, *au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe :*

M. LE COTY (Yves-Joseph-Colomban), du 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale ; M. FABRY (Antoine-Célestin-Étienne), du 21<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale ; M. CAPÉLAN (Gabriel-Jude-Onésime), du 6<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale ; M. LACHAUME (Bertrand-Émile-Marius), en service à l'ambulance 9/11 ; M. AUGÉ (Pierre-Marie-Joseph), du 152<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

Ont été affectés :

*En Indo-Chine :* MM. le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe SAPORTE, du dépôt du 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale, et le pharmacien-major de 2<sup>e</sup> classe CHEYSSIAL.

*Au Cameroun :* M. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe MARTIN (G.-M.-E.), rentré des armées.

*En Afrique occidentale (Guinée, hors cadres) :* M. le pharmacien-major de 2<sup>e</sup> classe BALLOT, rentré des armées et précédemment affecté au camp de Fréjus.

*En France.* — Au dépôt du 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe BENJAMIN, rentré d'Indo-Chine.

Au camp de Fréjus : MM. les médecins-majors de 2<sup>e</sup> classe DELMAS, rentré des Antilles ; CHOUQUET, rentré d'Indo-Chine ; KERNEIS, rentré d'Afrique occidentale, et GRAVELLAT, du dépôt du 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

*En Indo-Chine :* MM. les médecins-majors de

2<sup>e</sup> classe CELLIER, ARATHOON, rentrés des armées, et affectés, pour ordre, au dépôt du 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale, et SALLET, du dépôt du 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale ; M. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe POU'MAYRAC.

*En Afrique occidentale :* M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe RICHARD, rentré des armées et affecté, pour ordre, au dépôt du 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

*A Madagascar :* M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe FOLL, affecté au dépôt du 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

*En France.* — Au dépôt du 22<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : M. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe MAURRAS, rentré de Chine (réintégré dans les cadres à compter du 4 mai).

Au 72<sup>e</sup> bataillon sénégalais (camp de Courneau) : M. le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe BABLET, rentré des armées et affecté, pour ordre, au dépôt du 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

*En Afrique occidentale française :* Les médecins-majors de 2<sup>e</sup> classe : M. COMBAUDON, du dépôt du 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale ; M. CERTAIN, du dépôt du 22<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale ; M. GRISCELLI, du 20<sup>e</sup> bataillon de tirailleurs sénégalais ; M. le médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe PEYRONNET DE LAFONVIELLE, du dépôt du 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

*A Madagascar :* MM. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe BOUSSIÈRE du dépôt du 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale, et le médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe MONNIER, du dépôt du 6<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

*Aux Indes (hors cadres) :* M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe GUÉRIN, du 42<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

*En France :* Au dépôt du 22<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : M. le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe NOEL, rentré d'Afrique occidentale française.

APPROBATIONS DE MUTATIONS PRONONCÉES PAR L'AUTORITÉ MILITAIRE. — *En Afrique occidentale :* Au bataillon de l'Afrique occidentale française à Dakar, M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe GRAVELLAT ; au 41<sup>e</sup> bataillon sénégalais à Rufisque, M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe POULIQUEN ; au 1<sup>er</sup> bataillon d'infanterie du Sénégal, M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe FOURNIER ; à l'hôpital colonial de Dakar, M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe SIBÉNALER ; au bataillon de l'Afrique occidentale à Thiès, M. le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe PÉTEL ; au 36<sup>e</sup> bataillon sénégalais à Thiary, M. le médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe BEUFFEUIL.

**LE PLUS PUISSANT MÉDICAMENT VALÉRIANIQUE**  
Préparation à base de Suc frais de Valériane combiné au Validol.

# Valéromenthol

Odeur et Saveur agréables, agit sûrement et rapidement dans toutes les *Affections nerveuses :*  
*Névrasthénie, Hystérie, Insomnie, Excitabilité nerveuse, Migraines, Palpitations, Toux nerveuse, Asthme nerveux, Vomissements spasmodiques, Gastralgies, etc.*

Dose : 3 à 5 cuillerées à café par jour.

PHARMACIE INTERNATIONALE, 71, Faubourg Saint-Honoré, Paris.

## NOUVELLES (Suite)

**Association générale des médecins de France, Caisse d'assistance médicale de guerre et « Secours de guerre à la famille médicale » réunis, 5, rue de Surène, Paris (8<sup>e</sup>).**

*Le total de la souscription au 15 juillet 1916 s'élève à 526 000 francs.*

**Souscriptions reçues du 1<sup>er</sup> au 15 juillet 1916.**

1 150 fr. : En souvenir du D<sup>r</sup> L. Mangini (de Lyon), tué devant Verdun.

1 000 fr. : M<sup>me</sup> Vve Marc Sée, Paris.

500 fr. : Société des médecins de Maine-et-Loire (2<sup>e</sup> versement).

300 fr. : D<sup>r</sup> Sée (Marcel), Paris.

200 fr. : M. Freyssinge (pharmacien), Paris (2<sup>e</sup> versement). — D<sup>rs</sup> Dominici, Paris (2<sup>e</sup> versement). — Page, Bellevue (S.-et-O.).

100 fr. : Rozet, Paris. — D<sup>rs</sup> Alibert, Paris (2<sup>e</sup> versement). — Bernard (G.), Paris (3<sup>e</sup> versement). — Chapt, Épernay (Marne). — Faitout, Troyes (Aube). — Martin, Chapelle-Basse-Mer (L.-I.) (2<sup>e</sup> versement). — Rozet, Orléans (Loiret). — Sabourin, Durtol (Puy-de-Dôme).

60 fr. : D<sup>rs</sup> Bachmann, Zuydcoote (Nord). — Vitry (G.), Paris.

50 fr. : Syndicat des médecins de la Loire-Inférieure (2<sup>e</sup> versement). — L'ambulance 214. — D<sup>rs</sup> Bourretière, Dax (Landes). — Caux, 5<sup>e</sup> génie. — Dautzats, Paris. — Guillon, Saint-Loup (Deux-Sèvres). — Larcena, Sens (2<sup>e</sup> versement). — Laumet, Troyes (2<sup>e</sup> versement). — Lhuillier, Cannes. — Vallot, Brest.

45 fr. : L'hôpital temporaire n<sup>o</sup> 22, Villers-Cotterets (4<sup>e</sup> versement).

40 fr. : Les internes de l'hôpital Saint-Joseph, Paris. — D<sup>r</sup> Millit, Paris (3<sup>e</sup> versement).

30 fr. : D<sup>r</sup> Virme, Paris.

25 fr. : D<sup>rs</sup> Icard, Marseille. — Solari, Marseille.

20 fr. : M<sup>me</sup> Fontanié, Castelsarrasin. — Le D<sup>r</sup> Laborde, Paris. — D<sup>rs</sup> Besse, Marseille. — Bloch, Paris. — Burgard, Champs (Yonne). — Camuzet, Rennes (4<sup>e</sup> versement). — Caze, Plélan-le-Grand.

10 fr. : M<sup>me</sup> Margain, Paris. — M<sup>me</sup> A. Mithouard, Paris. — D<sup>rs</sup> Abadie, Cannes. — Broc (R.), Tunis (7<sup>e</sup> versement). — Charpentier. — Cochois, Marseille. — Cotilleau, Thouars. — Dufils, Brest. — Dupont, Dakar (3<sup>e</sup> versement). — Fège (A.), Paris (2<sup>e</sup> versement).

5 fr. : D<sup>rs</sup> Barbier, La Réole (2<sup>e</sup> versement). — Berche, Béthune. — Bouquet, Dinan. — Gache, Villefranche-sur-Phal (Yonne) (6<sup>e</sup> versement). — Laferrière (J.), Rochefort (7<sup>e</sup> versement).

**ENGAGEMENTS DE VERSEMENTS MENSUELS**  
reçus du 1<sup>er</sup> au 15 juillet 1916.

MM. les D<sup>rs</sup> : Barbier (Gironde), 5. — Chappuis (Paul) (Ile de Jersey), 5. — Cullerre (René), mobilisé, 10. — Grenier (Henri), Paris, 5. — M<sup>me</sup> Vve Lucien Mangini (Rhône), 50. — Nevzadd Réfik, Paris, 10. — Pluyaud (Seine-et-Oise), 5. — Pris (Seine-Inférieure), 10. — Roux (Eugène), (Ardèche), 5. — Viple (Allier), 5. — Walsdorff (Nièvre), 10.

*Prière d'adresser les souscriptions à M. le Trésorier (sans indication de nom) de l'Association générale des Médecins de France, 5, rue de Surène, Paris (8<sup>e</sup>).*

<p><i>Adoptée dans les Hôpitaux de Paris et de la Marine.</i></p> <p><b>POUDRE DE PEPTONE CATILLON</b></p> <p>Aliment des malades digérant mal ou qu'on veut sustenter.</p> <p><b>VIN DE PEPTONE CATILLON</b></p> <p>Viande assimilable et Glycérophosphates. <b>Rétablit les Forces, Appétit, Digestions.</b></p>	<p><b>GLYCÉRINE CRÉOSOTÉE</b> <b>PHOSPHATÉE DE CATILLON</b></p> <p>0 gr. 20 par cuill. créosote purifiée par procédé spécial <b>Riche en Galaccol</b></p> <p><b>Agent d'épargne, antiseptique, minéralisateur</b> Succédané de l'Huile de Morue, bien toléré même l'été. <b>Fait cesser l'Expectoration, la Toux, les Sueurs.</b></p>
--	---

**DÉPURATEUR, RECONSTITUANT, REMINERALISATEUR**

**MORRHUËTINE JUNGKEN** Pas de troubles digestifs

**LIQUEUR NON ALCOOLIQUE**  
à base de *Glycérine pure*

contenant par cuillerée à soupe :

Iode assimilable.....	0,015 mgr.
Hypophosphites C <sup>6</sup> és.....	0,15 centigr.
Phosphate de Soude.....	0,15 —

DOSE : 2 à 3 cuillerées (à soupe ou à café selon l'âge) par jour à la fin du repas.

**RESULTATS CERTAINS**  
dans **LYMPHATISME, CONVALESCENCES, PRÉTUBERCULOSE**

PRIX : 3<sup>fr</sup>60 le Flacon de 600 gr. (réglementé).

**J. DUHÈME, Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe, COURBEVOIE-PARIS.**

Ch. LOREAU

**INSTRUMENTS ET APPAREIL**  
**MÉDICO-CHIRURGICAUX**

3<sup>bis</sup>, RUE ABEL — PARIS

Tél. Roq. 41.85

**TRAITEMENT DE LA SYPHILIS**

par le **606**

Par le D<sup>r</sup> MILIAN  
Médecin des hôpitaux de Paris.

2<sup>e</sup> édition, 1914, 1 vol. in-16 cartonné ..... 1 fr.

**MÉDICAMENTS MICROBIENS**

**Bactériothérapie, Vaccination, Sérothérapie**

Par les D<sup>rs</sup> **METCHNIKOFF, SACQUÉPÉE, REMLINGER, Louis MARTIN, VAILLARD, DOPTER, BESREDKA, DUJARDIN-BEAUMETZ, SALIMBENI, CALMETTE.**

2<sup>e</sup> édition, 1 vol. in-8 de 544 pages, avec 45 figures, cartonné..... 12 fr.

*Sédatif de l'Hyperexcitabilité nerveuse*

# Véronidia

## Buisson

**DOSES:**

ANTISPASMODIQUE : 2 cuillerées à café  
HYPNOTIQUE : 1 à 2 cuillerées à potage

Laboratoires  
ALBERT BUISSON  
15, Avenue de Tourville, PARIS

Reconstituant général sans contre-indications

Contre toutes  
les formes  
de la  
la Faiblesse  
et de  
l'Épuisement

# Phosphate vital

de Jacquemaire

Glycérophosphate  
identique  
à celui de  
l'organisme

ÉCHANTILLONS : Établissements JACQUEMAIRE • Villefranche (Rhône)

# VITTEL

**GRANDE SOURCE**

GOUTTE — GRAVELLE — DIABÈTE

Régime des ARTHRIQUES

**SOURCE SALÉE**

CONSTIPATION — CONGESTION DU FOIE

Régime des HÉPATIQUES

## MÉDECINE PRATIQUE

### LA DIGIFOLINE DANS LA PATHOLOGIE POST-OPÉRATOIRE

Par M. LOISON

Sous ce titre l'auteur rend compte dans le numéro de juin 1916 de la *Revue internationale de médecine et de chirurgie*, des résultats obtenus par lui en thérapeutique post-opératoire avec une préparation de digitale de création assez récente, la digifoline. Il faut soutenir le cœur chez beaucoup d'opérés, dont le fléchissement du myocarde, avec tachycardie, ou même préasystolie, est accompagné ou non de troubles pulmonaires, et la médication digitalique trouve chez eux une indication très nette. Comment l'employer et sous quelle forme? L'auteur fait un rapide historique des progrès réalisés avec les préparations de digitale depuis le siècle dernier. La découverte de la digitaline cristallisée a marqué un grand pas en substituant aux anciennes préparations galéniques, d'une activité variable, partant, d'un dosage difficile, un produit toujours identique à lui-même, par conséquent doué de propriétés thérapeutiques constantes permettant un dosage strict. Mais si la digitaline cristallisée possède sur les anciennes préparations de digitale d'incontestables avantages, elle a cependant quelques points faibles, elle ne représente qu'un des glucosides de la plante, le principal, il est vrai, mais son action, néanmoins, ne peut être entièrement identifiée à celle de l'infusion ou de la macération de feuilles, et ces dernières, malgré leurs inconvénients, lui sont encore quelquefois préférées. Aussi les recherches des pharmaciens se sont-elles orientées vers la création d'extraits totaux d'une composition invariable et d'une activité toujours égale, permettant un dosage strict et maniable, dans les limites duquel le clinicien agit suivant les besoins de son malade. Il importait aussi de pouvoir substituer aux voies gastrique et anale, les voies hypodermique, intramusculaire et intraveineuse, de manière à pouvoir agir de façon plus rapide lorsqu'il en est besoin, ce qui est presque le cas général en chirurgie. A tous ces points de vue, qui représentent autant de desiderata du thérapeute, la digifoline a répondu d'une manière pleinement satisfaisante. L'auteur l'a administrée dans divers cas où le myocarde avait tendance à fléchir avec des résultats extrêmement heureux. Quel que

soit, dit-il, le mode d'administration, l'absorption de ce médicament est rapide et presque toujours suivie d'une grande amélioration du cœur. Par la voie gastrique, sous forme de comprimés solubles à 0<sup>gr</sup>,10 ou de potion avec rhum et antipyrine, la tolérance est parfaite, même dans tous les cas de pylorectomies ou d'exérèse gastrique large. Par voie intramusculaire ou sous-cutanée, elle a une action très rapide, l'injection est complètement indolore et jamais suivie de réactions douloureuses. L'examen de nombreuses observations concernant les interventions les plus diverses amène l'auteur aux conclusions suivantes :

1<sup>o</sup> *Pouls et cœur.* — L'arythmie est le plus souvent jugulée dès le deuxième jour; quand il s'agit de tachycardie le pouls se ralentit, est mieux frappé, plus comptable, les bruits du cœur se distinguent plus nettement et les cœurs affolés se régularisent.

2<sup>o</sup> *Sécrétion urinaire.* — La digifoline est aussi diurétique que l'infusion ou la macération de feuilles, mais mieux tolérée que ces préparations, auxquelles on peut reprocher aussi d'être variables dans leur action. La courbe urinaire monte progressivement, la diurèse se manifestant quelques jours encore après la suppression du médicament.

3<sup>o</sup> *Système respiratoire.* — Dans les cas de dyspnée l'amélioration est très nette, les mouvements respiratoires deviennent plus faciles, notamment chez les opérés de péritonite immobilisant leur diaphragme; le type haletant, angoissé, est souvent amélioré par cette thérapeutique.

Quant à l'accumulation, elle n'a jamais été remarquée et, vraisemblablement, est moins à craindre avec la digifoline qu'avec toute autre préparation digitalique.

La digifoline est fabriquée par les laboratoires Ciba, à Saint-Fons (Rhône), qui en tiennent gracieusement des échantillons à la disposition du corps médical.



## CHRONIQUE DES LIVRES

**Précis de Médecine légale**, par le Dr Ch. VIBERT, chef des travaux du laboratoire de médecine légale à la Faculté de médecine de Paris. 9<sup>e</sup> édition, 1916, 1 vol. in-8 de 960 pages, avec 120 figures et 4 planches coloriées : 12 fr. (J.-B. Baillière et fils, éditeurs).

Le médecin trouvera, dans le livre de M. Vibert, tous les renseignements nécessaires pour résoudre les questions de médecine légale courante, celles auxquelles il peut être appelé à répondre chaque jour de sa pratique.

La 9<sup>e</sup> édition a été soigneusement mise au courant des travaux parus pendant ces dernières années. Un certain nombre de questions nouvelles ont fait l'objet de chapitres entièrement nouveaux : telles sont les questions se rattachant à la loi sur les accidents du travail, les procédés récemment découverts de diagnostic du sang, etc.

L'ouvrage a été également mis au courant des lois nouvelles.

**Bras de travail et mains de travail pour amputés**, par le Dr BOUREAU, chirurgien-chef de l'hôpital auxiliaire n° 1 de Tours. In-8 de 42 pages avec 20 fig. : 1 fr. 50.

L'utilisation ouvrière des manchots est un problème social dont la solution devient urgente. Si l'on admet une proportion qui semble se vérifier tous les jours, sur 100 amputés, 36 l'étant d'un membre supérieur, sur 100 000 amputés, chiffre qui malheureusement peut être facilement atteint à la fin de la guerre, on comptera près de 36 000 hommes auxquels il conviendra de donner des moyens de travail, en leur procurant des mains ou des bras artificiels. Comment outiller ces bras, c'est la question qu'a envisagée M. le Dr Bourreau dans sa brochure.

Après avoir examiné les fonctions que doit remplir le bras de travail, les diverses positions qu'il occupe pendant le travail du mécanicien, les conditions que doit remplir un moignon pour utiliser un bras de travail, les différentes conditions physiologiques auxquelles doit plus particulièrement répondre une main de travail (suppléance de travail du poignet, des fonctions de rotation sur l'axe, des fonctions de préhension), le Dr Bourreau propose quelques types particulièrement étudiés de bras, d'avant-bras, de mains (mains de terrassiers, de vigneron, de facteurs, de canneurs de chaise, de coupeurs de cuir, de soudeurs, d'ouvriers d'usine,

de plombiers, de mécaniciens, d'emballeurs) et les différents appareillages nécessaires aux diverses professions.

Dans ses conclusions, le Dr Bourreau fait apparaître comment il conçoit, après la guerre, l'organisation de l'outillage des blessés par la participation commune de l'État, des établissements publics et des particuliers.

**Aide-mémoire de Thérapeutique**, par le Dr PERDRIZET. Nouvelle édition entièrement refondue, 1917, 1 vol. in-18, 320 pages, cartonné : 3 fr. (Collection Lejert).

L'accueil favorable qu'a rencontré parmi les étudiants et les praticiens la collection des *Aide-mémoire de Lejert*, imposait aux éditeurs de tenir ces manuels au courant de tous les progrès de la science. Loïn de se reposer sur les succès obtenus et de réimprimer sans changements ces manuels, ils ont tenu, pour cette nouvelle édition de l'*Aide-mémoire de thérapeutique*, à faire remanier complètement le volume.

Les descriptions en style télégraphique sont réduites au strict nécessaire ; elles sont pourtant très exactes, très au courant et très complètes.

Ces manuels, destinés spécialement aux étudiants, ne profiteront pas à eux seuls. Comme ils mettent en relief les points importants de la science qui s'est tant modifiée depuis quelques années, comme ils sont mis au courant des théories les plus nouvelles, comme ils mettent en regard de chaque théorie ou fait nouveau le nom de leurs parrains, il aidera beaucoup aux recherches des praticiens et leur permettra d'étudier rapidement une question quelconque. Ils seront particulièrement appréciés en ce moment par les médecins mobilisés.

**La prothèse et le travail des mutilés**, par Jules AMAR, directeur du laboratoire de prothèse militaire et du travail professionnel au Conservatoire des arts et métiers. In-8°, 28 pages. (H. Dunod et E. Pinat, éditeurs. Prix : 1 franc.)

C'est une petite brochure où, en quelques pages claires, sont exposées les étapes de la rééducation, savoir : rééducation fonctionnelle ; prothèse ; rééducation professionnelle ; placement. Le nom de l'auteur, connu par ses travaux personnels, suffit à fixer le lecteur sur l'intérêt de cette brochure d'actualité.

1913. GAND : MED. D'OR — Produit exc<sup>l</sup> français — DIPLOME D'HONNEUR : LYON 1914

**NÉVROSTHÉLINE FREYSSINGE**

Gouttes de glycérophosphates alcalins (éléments principaux des tissus nerveux)  
**Convalescences, Surmenage, Dépressions nerveuses**  
 xv à xx gout. à ch. repas. — 6, Rue ABEL, PARIS — Lu Fl. 3 fr. — Ni sucre, ni chaux, ni alcool.

**URASEPTINE ROGIER**  
 Echant. et Littérature  
 19, Avenue de Villiers...

## REVUE DES SOCIÉTÉS

**E. JOLTRAIN et G. PETITJEAN.** — Pleurésies paratyphoïdes (*Réunion médicale de la 1<sup>re</sup> armée, mercredi 2 août 1916*).

Au cours de l'épidémie de paratyphoïde qui a sévi en 1915-1916 sur nos troupes en campagne, les complications pleurales, rares dans la fièvre typhoïde (2 à 4 p. 100), ont été notées dans 19 cas sur 310 paratyphoïdes (6 p. 100). Il s'agissait deux fois de pleurésie purulente et deux fois de pleurésie sèche. Dans tous les autres cas il y avait un épanchement séro-fibrineux. C'est au cours des formes latentes ou frustes de paratyphoïde qu'est le plus souvent apparue la pleurésie, celle-ci étant parfois le premier symptôme (pleuro-paratyphoïde).

Elle était due au bacille paratyphoïde B (un seul cas para A). L'évolution de ces pleurésies fut habituellement très lente. La formule cytologique à lymphocytose prédominante avec quelques placards endothéliaux ne peut permettre de distinguer la pleurésie paratyphoïde de a pleuro-bacillose.

L'examen bactériologique peut seul fournir la preuve absolue de la nature paratyphoïdique.

**LAURENS (Paul).** — Paralyse du voile du palais, paralysie récurrentielle homonyme (syndrome d'Avellis). (*Réunion médicale de la 1<sup>re</sup> armée, 2 août 1916*).

Cette paralysie a été déterminée par une blessure par éclat d'obus, que la radiographie localise en arrière de l'apophyse styloïde, au niveau du trou déchiré postérieur. Il s'agit d'une lésion traumatique du vago-spinal. C'est une confirmation de plus de la conception de Vulpian, Rethi, Lermoyez, qui considèrent le vago-spinal comme étant le nerf moteur du voile du palais.

**G. BLECHMANN.** — Transfusion du sang et saignée thérapeutique par un procédé nouveau (*Réunion médicale de la 1<sup>re</sup> armée, 2 août 1916*).

M. G. Blechmann décrit un procédé nouveau de transfusion du sang applicable à la saignée thérapeutique. Différent des méthodes artério-veineuse de Carrel, Tuffier, veino-veineuse de Kimpton, etc., le procédé imaginé par Blechmann repose sur les principes suivants :

1<sup>o</sup> Dérivation du sang veineux du donneur vers la circulation du récepteur par application du phénomène physique du siphon (à signaler le mode d'amorçage latéral) ;

2<sup>o</sup> Dilution de ce sang dans l'appareil de transfusion par une solution chlorurée ou glucosée ;

3<sup>o</sup> Emploi dans la majeure partie de l'appareil d'un tube en caoutchouc, corps qui, avec la paraffine, possède la propriété de retarder la coagulation du sang (Carrel, Delbet).

Cet appareil est aisément stérilisable, peu fragile et d'un maniement simple.

**G. BLECHMANN et DI CHIARA.** — Un cas de transfusion du sang par un procédé nouveau (*Réunion médicale de la 1<sup>re</sup> armée, 2 août 1916*).

MM. Blechmann et Di Chiara rapportent l'observation d'un blessé par éclats de grenade chez lequel ils ont pratiqué la transfusion sanguine par le procédé de l'un d'eux, M. Di Chiara ayant servi de donneur : la quantité de sang veineux transfusé atteignit de 550 à 600 grammes. Le blessé, exsangue et sans pouls au moment de la dénudation de la veine réceptrice, fut véritablement ressuscité par la transfusion ; dès l'intervention, des hémorragies jusqu'alors subintrantes ne se sont pas reproduites. Quant au donneur, cette saignée importante l'éprouva assez vivement durant une quinzaine de jours. Ce procédé, qui n'exige pas de dénudation artérielle, paraît simplifier la technique de la transfusion et permettra d'en étendre les indications.



## Le Diurétique rénal

### par excellence

# SANTHÉOSE

LE PLUS FIDÈLE, LE PLUS CONSTANT  
LE PLUS INOFFENSIF DES DIURÉTIQUES  
L'Adjuvant le plus sûr des Cures de Déchloruration

SOUS SES QUATRE FORMES

#### PURE

Le médicament régulateur par excellence, d'une efficacité sans égale dans l'artério-sclérose, la pré-sclérose, l'albuminurie, l'hydropisie.

#### PHOSPHATÉE

L'adjuvant le plus sûr des cures de déchloruration, le remède le plus héroïque pour le brightique comme est la digitale pour le cardiaque

#### CAFÉINÉE

Le médicament de choix des cardiopathies, fait disparaître les œdèmes et la dyspnée, renforce la systole, régularise le cours du sang.

#### LITHINÉE

Le traitement rationnel de l'arthritisme et de ses manifestations ; jugule les crises, enraye la diathèse urique, solubilise les acides urinaires.

DOSES : 2 à 4 cachets par jour. — Ces cachets sont en forme de cœur et se présentent en boîtes de 24. — Prix 5 fr.

PRODUIT FRANÇAIS 4, rue du Roi-de-Sicile PARIS PRODUIT FRANÇAIS

## NOUVELLES

**Morts au champ d'honneur.** — Le Dr André ROSHEM, chevalier de la Légion d'honneur, tué le 23 août. Le glorieux confrère avait été cité deux fois à l'ordre du jour de l'armée, pour sa bravoure remarquable (en août 1914 et à Verdun). Il était le frère du Dr Julien ROSHEM, notre distingué collaborateur, auquel nous exprimons nos condoléances bien sympathiques. — Le soldat Aymar de MARTIN, fils du docteur qui lui-même fut grièvement blessé dans une ambulance de première ligne, et auquel nous exprimons notre douloureuse sympathie. — Le Dr Paul FIOLE, ancien chef de clinique urologique à l'école de médecine de Marseille, aide-major aux armées depuis le début de la guerre. Plusieurs citations avaient récompensé sa brillante conduite et la croix de la Légion d'honneur allait lui être décernée lorsqu'il fut mortellement frappé à la fin d'un assaut. Ses publications littéraires, ses travaux scientifiques, sa collaboration constante avec son frère, toutes ses qualités laissaient deviner l'épanouissement prochain d'un talent aux faces multiples et séduisantes. Nous adressons à son frère le Dr Jean Fiolle l'assurance de nos sentiments de douloureuse sympathie.

**Nécrologie.** — Le Dr Bontemps (de Saumur). — Le Dr Jusson (de la Pommeraye).

**Mariage.** — M. le Dr André Rigal, médecin-chef d'une ambulance aux armées, décoré de la croix de guerre, et M<sup>lle</sup> Germaine Desfossés.

**Citation.** — Dr SARR (Antoine-Paul), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, 3<sup>e</sup> bataillon du n<sup>o</sup> territorial : *blessé une première fois le 29 mars 1915, à la Harazée, et déjà cité à l'ordre du n<sup>o</sup> corps d'armée, vient de donner de nouveau, dans la nuit du 21 juillet 1916, un bel exemple de courage et de force morale : quoique blessé lui-même, a procédé avec sang-froid, sous le bombardement qui continuait, au pansage des blessés, à leur évacuation et au transport des morts, ne se faisant panser lui-même qu'après avoir soigné ceux plus atteints que lui.*

**Légion d'honneur.** — Sont inscrits au tableau spécial : Pour officier :

SILVESTRE (Théodore-Marie-Émile), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe, chef de service au 14<sup>e</sup> rég. d'infanterie : *au front depuis le début de la campagne, n'a cessé de donner les plus beaux exemples de courage, de dévouement et d'abnégation. A été blessé très grièvement à son poste le 1<sup>er</sup> juillet 1916. Déjà cité à l'ordre de l'armée.*

Pour chevalier :

ARNAL (Henri-Jacques-François-Émile), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe à titre temporaire au 12<sup>e</sup> rég. d'infanterie : *médecin distingué qui s'est toujours signalé par son dévouement et son courage. Blessé très grièvement le 19 juin 1916.*

ÉRMEUGE (Émile-Ferdinand), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe : *au cours des attaques du 28 mai au 12 juin 1916, a fait preuve d'un courage imperturbable, se prodiguant, sous un bombardement violent, pour surveiller l'enlèvement des blessés. A été un exemple remarquable pour tous ses subordonnés.*

MORAND (Octave-Émile), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 41<sup>o</sup> rég. d'infanterie : *animé d'un magnifique courage, a fait l'admiration de tous par son audace et son dévouement, en se rendant, sous un bombardement intense, du 29 mai au 16 juin 1916, dans les tranchées de première ligne, afin d'y donner ses soins aux blessés qui ne pouvaient être évacués. Déjà deux fois cité à l'ordre.*

CALAS (Georges-Eugène-Alexandre), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 3<sup>e</sup> bataillon du 174<sup>o</sup> rég. d'infanterie : *médecin dévoué et consciencieux, se dépensant sans compter ; a toujours eu une belle attitude au feu et ne s'est jamais laissé distraire un seul instant de son service malgré les bombardements les plus violents. A été blessé grièvement, pour la deuxième fois, le 7 mars 1916. Déjà trois fois cité à l'ordre.*

MESTRAL (Paul), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 332<sup>o</sup> rég. d'infanterie : *engagé volontaire ; au front depuis le début de la guerre, n'a cessé de rendre les plus grands services par sa science et son dévouement et de faire l'admiration de tous par son courage et son abnégation. S'est particulièrement distingué en soignant avec sang-froid de nombreux*

Académie de Médecine de Paris.

Prix Orfila (6,000 fr.)  
Prix Desportes.

**DIGITALINE** crist.<sup>ee</sup>

SOLUTION au millième  
GRANULES BLANCS  
au 1/4 de milligr.  
GRANULES ROSES  
au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
AMPOULES au 1/4 de milligr.  
AMPOULES au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
40, Boul. Port-Royal, Paris.

**NATIVELLE**

**TIODINE**

Pilules

Thiosinnaminéthyl iodide C<sup>6</sup> S Az<sup>2</sup> H<sup>13</sup> I

Ampoules

TOUTES INDICATIONS DE L'IODE ET DE LA THIOSINNAMINE  
TABÈS, ARTÉRIO-SCLÉROSE, Affections GANGLIONNAIRES, SCROFULE, etc.  
Littérature et Échantillons : A. COGNET & C<sup>o</sup>, 43, Rue de Saintonge, PARIS

MÉDICATION NOUVELLE  
des  
**Troubles trophiques sulfurés**

# SULFOÏDOL

## GRANULÉ

**Soufre colloïdal chimiquement pur**  
*Très agréable, sans goût, ni odeur.*  
Contient 0,10 centigr. de *Soufre colloïdal* par cuiller-mesure.

Le **SOUFRE COLLOÏDAL** est une des formes du soufre *la plus soluble, la plus assimilable, c'est un soufre non oxydé, c'est sa forme VIVANTE.*

Ce qui fait la supériorité du **SULFOÏDOL** sur tous ses congénères, c'est son mode de préparation.

En effet, il ne contient pas, comme dans les solutions, des *acides thioniques*, ni autres dérivés *oxygénés* du soufre, c'est ce qui explique son *goût agréable* et sa *parfaite conservation.*

Il se dissout dans l'eau pour former un liquide blanc comme du lait, *sans dégager aucune odeur* et sans qu'il soit besoin comme dans les solutions de l'additionner d'essences fortes (eucalyptus).

Par le procédé spécial M<sup>ce</sup> ROBIN, le Soufre colloïdal (*Sulfoïdol*) reste un colloïde, qu'il soit desséché ou non, parce *qu'il peut toujours être remis en suspension dans l'eau, qu'il ne varie pas de composition* et qu'il *présente tous les caractères* des mouvements

browniens comme on peut le constater à l'ultramicroscope.

**INDICATIONS :** S'emploie dans l'**ARTHRITISME CHRONIQUE**, dans l'**ANÉMIE REBELLE**, la **DÉBILITÉ**, en **DERMATOLOGIE**, dans la **FURONCULOSE**, l'**ACNÉ** du **TRONC** et du **VISAGE**, les **PHARYNGITES**, **BRONCHITES**, **VAGINITES**, **URÉTRO-VAGINITES**, dans les **INTOXICATIONS MÉTALLIQUES**, **SATURNISME**, **HYDRARGYRISME**

Le **SULFOÏDOL** se prépare également sous forme :

- 1° **Injectable** (ampoules de 2 c. cubes);
- 2° **Capsules** glutinisées (dosées à 0,10 de soufre colloïdal par capsule);
- 3° **Pommade** { 1° dosée à 1/15<sup>e</sup> pour frictions;  
2° dosée à 2/15<sup>e</sup> pour soins du visage (acné, rhinites);
- 4° **Ovules** à base de Soufre colloïdal (vaginites, uréthro-vaginites);

**LABORATOIRES ROBIN, 13, 15, 31, Rue de Poissy, PARIS**

## MÉDAILLES DES ÉPIDÉMIES

*Médaille d'or.* — M<sup>me</sup> Malgat (Madeleine), infirmière-major de l'Union des femmes de France, à l'hôpital du Grand-Hôtel, à Nice.

*Médailles de vermeil.* — M. le D<sup>r</sup> COURTOIS-SUFFIT (Maurice-Edme-Alphonse), médecin des hôpitaux de Paris, officier de la Légion d'honneur, médecin bénévole à l'hôpital complémentaire Buffon, à Paris; M. le D<sup>r</sup> HOGG (Walter-Douglas), officier de la Légion d'honneur, médecin bénévole à l'hôpital complémentaire Buffon, à Paris; M. le D<sup>r</sup> FROTTIER (Lucien-Alfred-Léopold), médecin en chef des épidémies de l'arrondissement du Havre, chef du service des contagieux à l'hôpital Pasteur, au Havre; M. SIROT (Octave-Eugène), médecin bénévole à l'hôpital temporaire n° 12, à Beaune; M. BENOIST (François-Marie-Olivier), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, à l'hôpital civil de Redon.

*Médailles d'argent.* — M<sup>lle</sup> PICTET (Élisabeth), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital de Savonnières-devant-Bar; soldat LAFOSSE (Pierre-Ernest), de la 10<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, à l'hôpital Rébéal, à Neufchâteau; M<sup>lle</sup> L'HUILLIER (Marie-Marcelle), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital annexe Margaine, à Sainte-Menehould; soldat RAUTUREAU (Henri-Auguste-Pierre), de la 12<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, à l'hôpital Valmy, à Sainte-Menehould; M<sup>lle</sup> ALLEMAND (Églantine), infirmière à l'hôpital complémentaire Valmy, à Sainte-Menehould; caporal VOVARD (Pierre-Paul-Henri-Marie), de la 18<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, à l'hôpital militaire C à Chaumont; M. TOLOT (Gaspard), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale, au dépôt

d'écloués de Bar-sur-Aube; M. LAESHELLE (Joseph-Auguste), pharmacien aide-major de 2<sup>e</sup> classe, à l'ambulance 11/3; M. CARON (Marcel-Auguste), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve, à l'ambulance 11/3; caporal BANCE (Paul-Alphonse-Louis), de la 3<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 11/3; M. BÉZOS (Robert), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe, à l'hôpital temporaire n° 56, à Dunkerque; M<sup>me</sup> DE LA HORIE, née de CHABALEVRET, infirmière à l'hôpital temporaire de Saint-Riquier; M<sup>lle</sup> DE CHABALEVRET (Renée), infirmière à l'hôpital temporaire de Saint-Riquier; soldat OISRT (Désiré), de la 6<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, à l'hôpital complémentaire n° 13, à Verdun; M<sup>me</sup> SIMON (Antoinette), infirmière à l'hôpital complémentaire n° 13, à Verdun; soldat de 1<sup>re</sup> classe GIPPON (Louis), de la 6<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, à l'hôpital complémentaire n° 13, à Verdun; soldat HOUZIER (Gaston), de la 6<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, à l'hôpital complémentaire n° 13, à Verdun; soldat JANNOU (Yves-Marie), de la 22<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, à l'hôpital Bégin, à Saint-Mandé; M<sup>lle</sup> CERF (Gabrielle-Henriette-Juliette), infirmière à l'hôpital complémentaire Chaptal, à Paris; M<sup>lle</sup> GELZYNSKA (Jeanne-Marie), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, à Paris; M<sup>lle</sup> GRIMPREL (Élisabeth), infirmière à l'hôpital de la Salpêtrière, à Paris; sergent PIQUOIS (Roger-Ernest), de la 24<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, à l'hôpital-dépôt du lycée Michelet; soldat MATHIOT (Henri-Alexandre), de la 24<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, à l'hôpital militaire V. R. 62, à Issy; soldat MIGEON (Auguste-Louis), de la 4<sup>e</sup> section d'infir-

### LE PLUS PUISSANT MÉDICAMENT VALÉRIANIQUE

Préparation à base de Suc frais de Valériane combiné au Validol.

# Valéromenthol

Odeur et Saveur agréables, agit sûrement et rapidement dans toutes les *Affections nerveuses*:  
*Néurasthénie, Hystérie, Insomnie, Excitabilité nerveuse, Migraines, Palpitations, Toux nerveuse, Asthme nerveux, Vomissements spasmodiques, Gastralgies, etc.*

Dose : 3 à 5 cuillerées à café par jour.

PHARMACIE INTERNATIONALE, 71, Faubourg Saint-Honoré, Paris.

Ch. LOREAU

**INSTRUMENTS ET APPAREILS  
MÉDICO-CHIRURGICAUX**

3<sup>bis</sup>, RUE ABEL — PARIS

Tél. Roq. 41.85

INCONTINENCE

**D'URINE**

Guérie par les Globules NÉRA

1 à 3-globules par jour

Rapports élogieux de chefs de Cliniques

Dépôt: Pharmacie centrale de France à Paris

Préparateur : BUROT, spécialiste à Nantes

**URASEPTINE ROGIER**

Echant. et Littérature  
19, Avenue de Villiers

## MÉDAILLES DES ÉPIDÉMIES (Suite)

miers militaires, à l'hôpital auxiliaire n° 17, à Dreux ; M<sup>me</sup> BLANCHET, infirmière à l'hôpital de la Chapelle-la-Reine, à Fontainebleau ; soldat PROISSARD (Auguste-Armand), de la 7<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires du camp, à l'infirmerie-hôpital de Valdahon ; M<sup>lle</sup> BRICOURT (Clémence-Joséphine), infirmière à l'hospice civil de Chinon ; M<sup>me</sup> TIXIER, née MASSOTEAU, infirmière à l'hôpital complémentaire n° 2, à Tours ; soldat MISANDEAU Séraphin-Alexandre-François, de la 9<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, à l'hôpital mixte de Cholet ; M<sup>me</sup> DALOUX, née MISSKNT, infirmière à l'Union des femmes de France, à l'hôpital temporaire du casino, à Cherbourg ; M<sup>me</sup> BAIZE, née GARCELLE, infirmière à l'hôpital complémentaire n° 49, à Coutances ; M<sup>me</sup> HADREV, née DESHOUX, infirmière à la Société de secours aux blessés militaires, à l'hôpital complémentaire n° 40 à Rennes ; soldat LE SERGENT (Joseph-Sébastien-Julien-Marie), de la 10<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, à l'hôpital complémentaire n° 40, à Rennes ; soldat DUTOIT (Henri-Édouard-Jean-Baptiste), de la 12<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, au dépôt de convalescents de Limoges ; caporal GALITRE (Symphorien), de la 12<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, à l'infirmerie du camp de la Courtine, Laval ; soldat SEJBEAU (Joseph-Victor), du 63<sup>e</sup> rég. d'infanterie, à l'infirmerie de Beaupuy, Limoges ; soldat SOURDOIRE (Élie), du 95<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie, à l'hospice civil d'Excideuil ; sol-

dat CHAMBRON (André), de la 12<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, à l'hospice civil d'Excideuil ; M<sup>me</sup> HUGON, en religion sœur Henriette, infirmière, à l'hospice mixte de Clermont-Ferrand ; sergent MATHIVON (Jean-Charles), de la 13<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, à l'hôpital temporaire n° 68, à Châtel-Guyon ; M<sup>me</sup> FONTANEL (Clémence), infirmière à l'hôpital des contagieux de Villeurbanne ; M<sup>me</sup> GARNIER (Antoinette), infirmière à l'hôpital de contagieux de Villeurbanne ; M. CORNU (Paul), infirmier à l'hôpital régional de contagieux de Villeurbanne ; M<sup>me</sup> CHALANCON, née MASSIMY, infirmière à l'hôpital complémentaire n° 19, à Lyon ; M. DURAND (Paul), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve, à Lyon ; soldat GRAVE (Gaston), du 17<sup>e</sup> rég. d'infanterie, infirmier à l'infirmerie-hôpital de Nyons ; M. MARCHELAIN (François-Joseph-Thomas-Augustin), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve, à l'hôpital militaire de Marseille ; M<sup>lle</sup> BRISSAC (Élisa), infirmière-major, à l'hôpital complémentaire n° 14, à Nice ; M<sup>lle</sup> MANALT (Marie-Thérèse-Françoise), infirmière à l'hôpital mixte de Castelnaudary ; M<sup>lle</sup> DUTOURNIER (Marie), infirmière de la Croix-Rouge, à l'hôpital militaire de Bayonne ; M<sup>me</sup> BOULHET (née LABURTIE), infirmière de l'Association des dames françaises, hôpital auxiliaire n° 201, à Bordeaux ; M<sup>me</sup> TERRIER (née CASTANET), infirmière de l'Association des dames françaises, hôpital auxiliaire 201, à Bordeaux.

<b>DÉPURATEUR, RECONSTITUANT, REMINERALISATEUR</b>		<b>Pas de troubles digestifs</b>
Goût agréable	<b>MORRHUETINE JUNGKEN</b>	
<b>LIQUEUR NON ALCOOLIQUE</b> à base de Glycérine pure		
contenant par cuillerée à soupe :		
Iode assimilable..... 0,015 mgr.		
Hypophosphites C <sup>sés</sup> ..... 0,15 centigr.		
Phosphate de Soude..... 0,15 —		
DOSE : 2 à 3 cuillerées (à soupe ou à café selon l'âge) par jour à la fin du repas.		
<b>RÉSULTATS CERTAINS</b>		
dans <b>LYMPHATISME, CONVALESCENCES, PRÉTUBERCULOSE</b>		
PRIX : 3'60 le Flacon de 600 gr. (réglementé).		
<b>J. DUHÈME, Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe, COURBEVOIE-PARIS.</b>		

**PRÉCIS D'OBSTÉTRIQUE**  
par le D<sup>r</sup> FABRE  
Professeur à la Faculté de médecine de Lyon.  
2<sup>e</sup> édition, 1 vol. in-8 de 832 pages  
avec 510 figures.  
Cartonné. ... .. 18 fr.

**La Vaccination ANTITYPHOÏDIQUE**  
Vaccination préventive et Vaccinothérapie  
par le D<sup>r</sup> H. MÉRY  
Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. Médecin des hôpitaux.  
1 vol. in-8 de 96 pages. Cartonné, 11,50

## ÉTABLISSEMENTS THERMAUX OUVERTS EN 1916

**DAX (Landes)**  
ÉTABLISSEMENT THERMAL ET GRAND HOTEL  
DES BAINOTS  
OUVERT TOUTE L'ANNÉE  
TRAITEMENT DU RHUMATISME ET DE SES DIVERSES MANIFESTATIONS  
Par les **BOUES VÉGÉTO-MINÉRALES**  
Docteur Ch. LAVIELLE, Médecin-Directeur.  
Docteur Louis LAVIELLE, Médecin-Adjoint.

---

PRIX DE LA PENSION : à partir de 9 fr. par jour et par personne.  
Envoi franco de Prospectus. S'adresser au Gérant.  
DAX : D<sup>r</sup> Ch. Lavielle, D<sup>r</sup> Louis Lavielle.

. L'ÉTABLISSEMENT THERMAL  
**de ROYAT**  
est ouvert en 1916

**VICHY**  
Hôtel du Parc. (Aletti, directeur.)  
Hôtel Majestic. (Aletti, directeur.)

**VITTEL.** Voir annonce spéciale.

**E S T O M A C**

**SEL**  
**DE**  
**HUNT**

GRANULÉ FRIABLE

**Alcalin-Type**  
**Spécialement adapté**  
**à la Thérapeutique**  
**Gastrique.**



**ACTION SURE**  
**ABSORPTION AGRÉABLE**  
**EMPLOI AISÉ**  
**INNOCUITÉ ABSOLUE**



**TOUTES PHARMACIES**

*Echantillons au Corps Médical pour Essais Thérapeutiques.*

Pendant la Guerre, ENVOI GRATUIT de SEL de HUNT (Flacons et petites boîtes de poche hors commerce) aux Hôpitaux, Formations Sanitaires Militaires et, individuellement, aux Soldats dont l'Adresse sera donnée par MM. les Docteurs.

**LABORATOIRE ALPH. BRUNOT = PARIS**  
**16, Rue de Boulainvilliers, 16**

**NOUVELLES (Suite)**

blessés, du 22 au 24 mai 1916, sous un bombardement extrêmement violent.

VIGNARD (René-Charles-Edmond), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve à titre temporaire au 3<sup>e</sup> bataillon du 5<sup>e</sup> rég. de tirailleurs (2<sup>e</sup> rég. mixte de zouaves et tirailleurs) : a fait preuve en mai 1916 d'un dévouement admirable en soignant les blessés sur le champ de bataille, jour et nuit et sans prendre une seconde de repos. Très grièvement blessé en accomplissant sa mission. Perte d'un œil.

ARNOUX (Paul-Joseph), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe à titre temporaire au 200<sup>e</sup> rég. d'infanterie : sur le front depuis le début de la guerre ; a, en toutes circonstances, fait preuve du plus entier dévouement et de réelle bravoure. Blessé très grièvement le 20 juin 1916. Plaies multiples.

BOUGRAS (Pierre-Marie-Paul), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 40<sup>e</sup> rég. d'infanterie : a fait preuve, en toutes circonstances, d'entrain, de sang-froid et de dévouement. Blessé quatre fois au cours de la campagne, a été atteint, le 25 juin 1916, d'une cinquième blessure en allant donner des soins à un officier blessé.

**Médaille militaire.** — DOYEN (Roger-Octave-Félix), médecin auxiliaire à la 37<sup>e</sup> batterie du 40<sup>e</sup> rég. d'artillerie n'a cessé de donner, depuis le début de la campagne, le plus bel exemple de courage et de zèle. S'est prodigué, du 18 au 24 juin 1916, sous les plus violents bombardements pour donner ses soins aux blessés. Contusionné par l'explosion d'un obus et malade des suites du surmenage et de l'intoxication par les gaz, a refusé de se laisser évacuer et a continué à assurer son service avec le même dévouement.

BONHSCUELLER DE LESPINOIS (René-Marie-Claude-Gérard), médecin auxiliaire au 106<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent médecin auxiliaire, qui fait preuve, en toutes circonstances, de calme, de sang-froid et de dévouement. A, pendant dix jours, et sous un bombardement extrêmement violent, assuré l'évacuation des blessés dans des circonstances difficiles. Déjà blessé et cité à l'ordre au cours de la campagne.

LACOSTE (Adrien), médecin auxiliaire au 8<sup>e</sup> groupe du 24<sup>e</sup> rég. d'artillerie : médecin consciencieux et dévoué. A été atteint d'une très grave blessure, le 17 juin 1916, alors que, sous un violent bombardement, il se portait au secours de soldats blessés.

MADELAINE (Jacques-Marie-Joseph), médecin auxi-

liaire au 53<sup>e</sup> rég. d'infanterie : faisant fonctions de médecin aide-major, est allé lui-même, malgré des bombardements d'une violence extrême, soigner les blessés jusque dans les tranchées les plus bouleversées. A deux reprises différentes, a transporté des blessés sur ses épaules. Admirable d'entrain, d'énergie infatigable et de dévouement.

BONAPÉ (Léon-Henri), médecin auxiliaire au 142<sup>e</sup> rég. d'infanterie : médecin auxiliaire d'une conscience et d'un sang-froid remarquables. Se trouvant dans un poste de secours des lignes avancées, a, les 2, 3 et 4 juin 1916, donné à tous le plus bel exemple de dévouement et de bravoure en soignant sur place et en évacuant, sous un très violent bombardement, de nombreux blessés.

**Service de santé militaire.** — Les élèves de l'école du service de santé militaire dont les noms suivent, médecins aides-majors de 2<sup>e</sup> classe, à titre temporaire, reçus docteurs en médecine, sont nommés, à titre définitif, au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe : M. BARDON (Hubert-Auguste-Henri), groupe de brancardiers de la 120<sup>e</sup> division d'infanterie ; M. LAFONT (François-Annet), parc d'artillerie du 5<sup>e</sup> corps d'armée ; M. TOURNIER-LASSERVE (Jean-Joseph-Robert), 361<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. GRANDCLAUDE (Charles-Jules-Jean-Baptiste-Joseph), 2<sup>e</sup> rég. de chasseurs à cheval.

Ont été réintégrés dans les cadres du service de santé : Avec le grade de médecin principal de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale : M. FLAMENT (Pierre-Victor), ex-médecin principal de 1<sup>re</sup> classe, actuellement médecin-chef de l'hôpital complémentaire n° 17, à Talence (Bordeaux).

Avec le grade de médecin-major de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale : M. DE VILLEGENTÉ (Antoine), ex-médecin-major de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale, actuellement affecté à l'hôpital complémentaire n° 21, à Bordeaux.

Avec le grade de médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale : M. SAUTIRUX (Paul-Alexandre-Clovis), ex-médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale, actuellement médecin traitant à l'hôpital complémentaire n° 43, à Berck-Plage.

Sont nommés :

Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe, les médecins auxiliaires, au titre étranger : M. SZMALZMAN (Isidore), sujet russe, actuellement à la 18<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. LAPIDUS (Aron), sujet

**TANNURGYL**

du docteur LE TANNEUR (de Paris)  
Sel de Vanadium non toxique

*Anorexie, Troubles digestifs,  
Adynamie, Neurasthénie.*

Toutes les propriétés de l'arsenic sans ses  
inconvenients ; tolérance parfaite (enfants  
et nourrissons.) 15 gouttes à chacun des 2 repas.

RENSEIGNEMENTS & ÉCHANTILLONS, 6, RUE DE LABORDE — PARIS

**CONSTIPATION-COLITES**

TRAITEMENT par la

**Paraffine** LIQUIDE  
CONFITURE

**MINEROLAXINE**

du docteur LE TANNEUR (de Paris)

MODE D'EMPLOI { Liquide : 1 ou 2 cuillerées à soupe.  
Confiture : Enfants 1 à 2 cuillerées à café.



**NOUVELLES (Suite)**

russe, actuellement au 405<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. ROBINSON (Lionel), sujet britannique, actuellement au 104<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde; M. VORONOFF (Georges), sujet russe, actuellement à Paris, 15, rue Cardinet; gouvernement militaire de Paris.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe* (à titre temporaire), les médecins auxiliaires: M. COUSYN (André), élève de l'école principale du service de santé de la marine G. B., 10<sup>e</sup> D. I. C.; M. GAILLARD (Pierre-Jacques-René), élève de l'école du service de santé militaire, G. B., 99<sup>e</sup> D. I.; M. SÉGALA (Jean-Louis-Joseph), élève de l'école du service de santé militaire, 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. VUILLAME (Maurice), élève de l'école du service de santé militaire, 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. CHAUVIN (André), 159<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. MARCUS (Auguste), 159<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. NICOT (Lucien-Marie-Joseph), ambulance 3/20; M. PHILIPPON (André-François), 151<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. FOURTIER (Marcel-Charles-Louis), 20<sup>e</sup> escadron du train C. V. A. D. 2/20; M. VÉRAIN (Marcel-Jules), 8<sup>e</sup> rég. d'artillerie; M. CASTEL (Augustin-François-Marie), G. B., 99<sup>e</sup> D. I. M. BRUCEILLE (Henri-Émile-Jean), ambulance 3/59; M. PRÉVOST (Georges-Paul), 1<sup>er</sup> groupe du 103<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde; M. THÉVENOT (André-Lucien-Eugène), 107<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. LÉFÈVRE (Bernard-Georges-Henri), 6<sup>e</sup> génie, compagnie 12/51; M. VALLET (François-Paul-Émile), 331<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. POIRIER (André-Pierre), 13<sup>e</sup> rég. de hussards; M. MARPAUX (Marius-Paul), 35<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

**Un médecin septuagénaire qui s'engage.** — Le Dr DUQUESNAY, ancien député de la Martinique, ancien combattant de 1870, âgé de soixante-dix ans, a contracté

un engagement volontaire comme médecin aide-major. Il doit servir à Salonique.

**Médecin auxiliaire blessé.** — M. Jean DESCAVES, médecin auxiliaire, fils de l'écrivain, a été blessé assez grièvement d'un éclat d'obus qui a tué, à côté de lui, le soldat qu'il soignait.

**La natalité, l'infanticide et les jurés d'assises.** — On a lu dans la chronique judiciaire des journaux cette affaire récente :

« M<sup>lle</sup> M. B..., âgée de vingt et un ans, accouchait clandestinement, dans sa chambre, d'un enfant du sexe masculin qu'elle jetait, au bout de quelques heures, dans un seau d'eau.

À l'audience, la jeune fille — qui ne sait ni lire ni écrire et sur laquelle d'excellents renseignements sont produits — prétend qu'elle était convaincue que son enfant était mort lorsqu'elle l'a jeté dans le seau.

Au moment où il donne la parole à M. l'avocat général pour le prononcé de son réquisitoire, le président annonce qu'il posera au jury la question subsidiaire d'homicide par imprudence.

M. l'avocat général suggère, dans son réquisitoire, aux jurés qu'ils pourraient demander à la cour de faire application de la loi de sursis.

Les jurés ont rendu un verdict négatif sur toutes les questions et M<sup>lle</sup> M. B... a été acquittée purement et simplement.

Il semble que, comme épilogue de cette affaire, s'affirme de nouveau la nécessité, si l'on veut lutter contre la dépopulation par tous les moyens possibles, de placer les questions d'avortement et d'infanticide sous la juridiction correctionnelle.

**VITTEL****GRANDE SOURCE**

GOUTTE — GRAVELLE — DIABÈTE

**Régime des ARTHRIQUES****SOURCE SALÉE**

CONSTIPATION — CONGESTION DU FOIE

**Régime des HÉPATIQUES****L'ERMITAGE d'ÉVIAN - les - BAINS**Lac de Genève  
(Haute - Savoie)

PREMIER ÉTABLISSEMENT DE CE GENRE EN FRANCE

Ouvert à tous les Médecins consultants — Spécialement aménagé pour les convalescences

Cures d'Air \* de Soleil \* de Régimes

Relié à l'Établissement Thermal par un Funiculaire

Saison 15 Mai — 15 Novembre

Pour tous renseignements s'adresser à la Direction à ÉVIAN - LES - BAINS

*Artério-Sclérose  
Presclérose, Hypertension  
Dyspepsie, Entérite  
Néphro-Sclérose, Goutte  
Saturnisme*

**MINÉRALOGÈNE BOSSON**

Silicate de Soude titré et soluble

**NOUVEL ET LE MEILLEUR DES HYPOTENSEURS**

Littérature et Échantillons : VIAL, 4, Place de la Croix-Rousse, LYON

## NOUVELLES

**Morts au champ d'honneur.** — M. Marcel Rocheblave, médecin auxiliaire, à l'âge de 25 ans. — M. Pierre Richard, médecin auxiliaire, élève de l'École du service de santé militaire, décoré de la croix de guerre. — Le Dr Hosteing (de Neuilly-le-Réal), médecin aide-major, tué à l'âge de 30 ans. — M. Henri Deslandres, médecin auxiliaire.

**Nécrologie.** — Le Dr Samuel Sôulter (d'Aigle) décédé à l'âge de cinquante-six ans, médecin dirigeant de région d'Aigle pour les internés Belges et Français. Le Dr Wartmann (de Genève). — Le Dr Loustau, ancien interne des hôpitaux de Bordeaux, médecin résidant à Pellegrin.

**Le Dr Maxime Ménard, victime, une deuxième fois, des rayons X.** — Nous avons appris avec chagrin que le très distingué directeur du service électro-radiologique de l'hôpital Cochin, venait d'être amputé de l'index gauche, victime encore une fois de ses savantes recherches au profit de la radiologie et des blessés.

On se rappelle que déjà peu de temps avant la guerre on avait dû enlever au Dr Ménard l'index de la main droite.

Nous formons des vœux pour la prompte guérison de notre vaillant confrère.

**Légion d'honneur.** — Sont inscrits au tableau spécial pour officier :

PETIT (Paul-Constant), médecin principal de 2<sup>e</sup> classe de réserve, médecin-chef d'un hôpital d'évacuation : méritant par ses services avant la guerre et les titres qu'il s'est acquis au cours de la campagne.

FRANCOU (Pierre-Marcelin-Charles), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe de territoriale à un centre hospitalier, D. E. S. d'une armée : *dégage de toute obligation militaire, a repris du service pour la durée de la guerre et s'est fait apprécier dans les différents emplois qu'il a occupés au cours de la campagne.*

FRIBOURG (Salvador), médecin principal de 2<sup>e</sup> classe territoriale à l'hôpital-dépôt de Clignancourt, à Paris ; GAUCHER (Philippe-Charles-Ernest), médecin principal de 2<sup>e</sup> classe territoriale, médecin-chef de l'hôpital Villemin, à Paris ; BRIAND (Marie-Pierre-Marcel), médecin principal de 2<sup>e</sup> classe territoriale à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, à Paris ; RIEFFEL (Henri), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe territoriale à l'hôpital temporaire de Saint-Maurice (Seine) ; FAMECHON (Henri-Émile), médecin principal de 2<sup>e</sup> classe territoriale à la 4<sup>e</sup> région ; PELLETIER (Stéphane-Louis-Émile), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe territoriale à la 11<sup>e</sup> région ; HUGOUNENQ (Louis-Joseph), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe territoriale à la place de Lyon, 14<sup>e</sup> région ; BOUCHEREAU (Auguste-Bravy), médecin principal de 1<sup>re</sup> classe territoriale, directeur du service de santé de la division de Constantine ; CHAPUIS (Gustave), médecin principal de 2<sup>e</sup> classe territoriale à la 20<sup>e</sup> région ; SENDRAL (Émile-Prosper-Louis-Alphonse), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve à la direction du service de santé du gouvernement militaire de Paris ; ROLLER (Jean-Baptiste-Étienne), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe territoriale au service de la place de Lyon, 14<sup>e</sup> région ; BRÉANT (Jean-Edmond), pharmacien-major de 1<sup>re</sup> classe territoriale aux établissements nationaux des Invalides, Paris ; SIMON (Antoine-Marie-Alexandre),



## Le Diurétique rénal

par excellence

# SANTHÉOSE

LE PLUS FIDÈLE, LE PLUS CONSTANT  
LE PLUS INOFFENSIF DES DIURÉTIQUES

L'Adjuvant le plus sûr des Cures de Déchloruration  
SOUS SES QUATRE FORMES

## PURE

Le médicament régulateur par excellence, d'une efficacité sans égale dans l'artério-sclérose, la présclérose, l'albuminurie, l'hydropisie.

## PHOSPHATÉE

L'adjuvant le plus sûr des cures de déchloruration, le remède le plus héroïque pour le brightique comme est la digitale pour le cardiaque

## CAFÉINÉE

Le médicament de choix des cardiopathies, fait disparaître les œdèmes et la dyspnée, renforce la systole, régularise le cours du sang.

## LITHINÉE

Le traitement rationnel de l'arthritisme et de ses manifestations; jule les crises, enraye la diathèse urique, solubilise les acides urinaires.

DOSES : 2 à 4 cachets par jour. — Ces cachets sont en forme de cœur et se présentent en boîtes de 24. — Prix 5 fr.

PRODUIT FRANÇAIS 4, rue du Roi-de-Sicile

PARIS

PRODUIT FRANÇAIS

## NOUVELLES (Suite)

pharmacien-major de 1<sup>re</sup> classe territoriale, au service de santé de la place de Lyon.

**BROSSIER** (Henri-Maurice), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve, médecin-chef d'une ambulance : a fait preuve, en tant que médecin-chef d'une ambulance, de réelles qualités d'organisateur et n'a cessé de rendre les meilleurs services (a déjà reçu la Croix de guerre).

**DALLIOT** (Jacques), médecin principal de 2<sup>e</sup> classe de réserve des troupes coloniales à la 11<sup>e</sup> région.

Pour chevalier :

**VIDAUD DE POMERAIT** (Joseph-Ernest), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe : médecin du plus grand mérite ; engagé volontaire pour la durée de la guerre. Constamment aux postes les plus périlleux, n'a cessé de donner l'exemple d'une remarquable bravoure et d'un dévouement exceptionnel. A été grièvement blessé le 15 mars 1916.

**MENU** (Adolphe), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de territoriale au 347<sup>e</sup> rég. d'infanterie : sur le front depuis le début de la guerre, ne cesse de faire preuve d'un courage, d'une conscience et d'un dévouement dignes des plus grands éloges. Vient de se faire remarquer en assurant d'une manière parfaite le fonctionnement d'un poste de secours situé en pleine zone de feu. A été blessé le 1<sup>er</sup> mai 1916.

**BRISSON** (Antoine-Claude), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe de territoriale, médecin-chef d'une ambulance divisionnaire : médecin-chef d'une ambulance depuis le début de la guerre, a toujours fait preuve d'initiative, d'activité et de dévouement. Nombreuses annuités.

**POLGUÈRE** (Daniel-Alphonse-Marie), médecin-major de territoriale à une section de chemins de fer de campagne : bien que libéré, par son âge, de toute obligation militaire, sert avec distinction et dévouement, depuis le début de la campagne.

**SCHMITT** (Arthur-Nabor), médecin aide-major de

1<sup>re</sup> classe de territoriale au 78<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie : très méritant par ses services antérieurs, s'est acquis en outre les titres les plus sérieux au cours de vingt-deux mois de campagne.

**ROCHE** (Léonard-Alphonse), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe de territoriale à une division territoriale d'infanterie : sert au delà de la durée légale et rend les meilleurs services.

**LOCHÉ** (Charles), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de territoriale, médecin-chef d'une ambulance : âgé de cinquante et un ans, a demandé à être maintenu à l'armée, et y a rendu de précieux services, ajoutant de nouveaux titres à ceux qu'il s'était acquis par ses nombreuses annuités.

**TERSON** (Pierre-Eugène), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de territoriale au service de santé d'une division d'infanterie : très méritant, ayant dépassé l'âge de servir (51 ans), a demandé à revenir sur le front. Y a toujours fait preuve du plus grand dévouement (a déjà reçu la Croix de guerre).

**ROUSSEAU** (Paul-René-Charles), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de territoriale, médecin-chef d'une ambulance : chef de service des plus méritants, d'un dévouement à toute épreuve. S'est particulièrement distingué au cours d'opérations récentes en dirigeant, sans arrêt, pendant près de trois mois, dans une période très active, le fonctionnement de son ambulance.

**DAURIAK** (Jules-Stanislas), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de territoriale, médecin-chef d'une ambulance : âgé de cinquante ans, a rempli, dès le début de la guerre, les fonctions de médecin-chef d'une ambulance à la tête de laquelle il s'est distingué à plusieurs reprises.

**COCHRÉ** (Henri), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve, médecin-chef d'une ambulance : services distingués rendus au cours de la campagne comme chef d'une ambulance.

# DIGITALINE crist.<sup>ée</sup>

SOLUTION au millième  
 GRANULES BLANCS  
 au 1/4 de milligr.  
 GRANULES ROSES  
 au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
 AMPOULES au 1/4 de milligr.  
 AMPOULES au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
 49, Bôpé, Port-Royal, Paris.

# NATIVELLE

Académie de Médecine de Paris.

Prix Orfila (6,000 fr.)  
 Prix Desportes.

## L'ERMITAGE d'ÉVIAN-les-BAINS

Lac de Genève  
 (Haute-Savoie)

PREMIER ÉTABLISSEMENT DE CE GENRE EN FRANCE

Ouvert à tous les Médecins consultants — Spécialement aménagé pour les convalescences

Cures d'Air \* de Soleil \* de Régimes

Relié à l'Établissement Thermal par un Funiculaire

Saison 15 Mai — 15 Novembre

Pour tous renseignements s'adresser à la Direction à ÉVIAN-LES-BAINS

Artério-Sclérose  
 Presclérose, Hypertension  
 Dyspepsie, Entérite  
 Néphro-Sclérose, Goutte  
 Saturnisme

## MINÉRALOGÈNE BOSSON

Silicate de Soude titré et soluble

NOUVEL ET LE MEILLEUR DES HYPOTENSEURS

Littérature et Échantillons : VIAL, 4, Place de la Croix-Rousse, LYON

*Préparations à base de Kola fraîche (Procédé spécial)*

# PEPTO-KOLA ROBIN

Médicament aliment

à base de Pepto-Glycérophosphatés et Kola fraîche

Le suc de Noix de Kola fraîche est extrait par expression et conservé dans l'alcool, qui sert de véhicule à une liqueur exquise que l'on appelle le **Pepto-Kola** et qui se prend à la dose d'un verre à liqueur après chaque repas.

L'action stimulante de la **Noix de Kola** sur l'organisme est renforcée par l'action des **glycérophosphates**, éléments nutritifs du système nerveux. Touristes, Alpinistes, Chasseurs, surmenés par le travail physique ou intellectuel; Diabétiques, Convalescents, Blessés, retrempe leurs forces par l'usage de ce bienfaisant élixir, qui peut se prendre aussi bien en état de santé que de maladie.

# GLYKOLAÏNE

(Kola Glycérophosphatée Granulée)

à base d'**Extraits de Noix de Kola fraîche**

Il a été démontré que l'action de la Kola sèche était surtout due à la présence de la Caféine et de la Théobromine. Or, nous savons que la Kola fraîche est préférée par les indigènes dans son pays d'origine, qui en la mastiquant absorbent les *glucosides* qu'elle contient avec le *rouge de kola en partie détruits* par la *dessiccation*, c'est pourquoi nous avons adopté les *Extraits de Kola fraîche stabilisée*, comme base de notre préparation.

Nous savons également que la *Kola* étant exclusivement *stimulante* du *Système nerveux*, ne tarderait pas à épuiser celui-ci, si l'on n'avait soin d'y adjoindre un *élément réparateur*, nutritif par excellence, les *glycérophosphates*.

Telle est la composition de la *Glykolaïne granulée*.

Se prend à la dose de 2 cuillères-mesures par repas dans un peu d'eau.

GROS : **LABORATOIRES ROBIN, 13, 15, 31, Rue de Poissy, PARIS**

DÉTAIL : TOUTES PHARMACIES

## MÉDAILLES DES ÉPIDÉMIES

*Médaille en argent.* — M<sup>lle</sup> BORDAISCO (Germaine-Honorine), infirmière de l'Association des dames françaises, hôpital auxiliaire n° 216, à Larressore; M<sup>lle</sup> THÈZE-LAPLÈNE (Marie-Ernestine), infirmière de l'Association des dames françaises, hôpital auxiliaire n° 216, à Larressore; M<sup>lle</sup> DUCLOS (Joséphine), infirmière à l'hôpital auxiliaire n° 216, à Larressore; M<sup>lle</sup> SAINSON (Marie-Céline), infirmière de l'Association des dames françaises à l'hôpital auxiliaire n° 216, à Larressore; M<sup>me</sup> BOUNEAU (Marguerite), infirmière, formations sanitaires de Mont-de-Marsan; M<sup>lle</sup> PHILPIN DE PIÉPAPÉ (Béatrix-Louise-Marie-Ernestine), infirmière de la Société française de secours aux blessés militaires, hôpital temporaire n° 1, à Chaumont; M<sup>lle</sup> MACAIRE (Hortense-Eugénie-Berthe), infirmière-major de l'U. F. F., hôpital auxiliaire n° 101, à Paris; M<sup>me</sup> MONTAZEL (Suzanne), infirmière, œuvre des trains de blessés, fourgon-cantine de Verdun; M. BÉNARD (Edmond-Jean-Marie), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve au 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M<sup>me</sup> MONTRELAV (Louise), infirmière bénévole à l'hôpital de l'école de gymnastique de Lorient. — M. HERVÉ (Émile), premier maître infirmier, réserviste à l'hôpital de l'école de gymnastique de Lorient; M. JOUIN (Albert-Georges-René), médecin de 2<sup>e</sup> classe de la marine, médecin-major de la Lorraine-II : a soigné avec un grand dévouement les troupes passagères atteintes de

maladies contagieuses et a assuré le service de désinfection du navire avec un soin parfait jusqu'au moment où, atteint de typhus récurrent, il a dû être hospitalisé à Corjou; M. TACHERON (André-Marie-Eugène), médecin de 3<sup>e</sup> classe auxiliaire de la marine à bord de la Lorraine-II : appelé à remplacer le L<sup>r</sup> Jouin, a assuré le service pénible au moment où plusieurs maladies contagieuses sévissaient à bord. A procédé à la désinfection complète du navire, à la vaccination de tout l'équipage et aux soins des convalescents et blessés serbes transportés à Bizerte; M<sup>me</sup> JACQUEMONT (Andrée), infirmière à l'hôpital complémentaire n° 39, à Rennes, actuellement aux armées; M. GOBERT (Maurice), médecin auxiliaire au 45<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. JARRAUD (Pierre), médecin auxiliaire au 1<sup>er</sup> rég. territorial d'infanterie.

*Médaille en bronze.* — M. BARDOUL (Pierre), soldat infirmier de la 11<sup>e</sup> section en service à l'hôpital de l'école de gymnastique de Lorient; M. PRIEUR (André-Léon), médecin auxiliaire, hôpital complémentaire Valmy, à Sainte-Menehould; M. TERRASSE (Jean-Claude-André), médecin auxiliaire à la 12<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital complémentaire Valmy, à Sainte-Menehould; soldat CHAMEDAVOINE (Jules-Marie-Joseph), de la 5<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital temporaire C, à Chaumont; soldat SOYER (Charles-Jules), de la

## LE PLUS PUISSANT MÉDICAMENT VALÉRIANIQUE

Préparation à base de Suc frais de Valériane combiné au Validol.

# Valéromenthol

Odeur et Saveur agréables, agit sûrement et rapidement dans toutes les Affections nerveuses :  
*Néurasthénie, Hystérie, Insomnie, Excitabilité nerveuse, Migraines, Palpitations, Toux nerveuse, Asthme nerveux, Vomissements spasmodiques, Gastralgies, etc.*

Dose : 3 à 5 cuillerées à café par jour.

PHARMACIE INTERNATIONALE, 71, Faubourg Saint-Honoré, Paris.

## ÉTABLISSEMENTS THERMAUX OUVERTS EN 1916

### DAX (Landes)

ÉTABLISSEMENT THERMAL ET GRAND HOTEL  
DES BAINOTS

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

TRAITEMENT DU RHUMATISME ET DE SES DIVERSES MANIFESTATIONS

Par les **BOUES VÉGÉTO-MINÉRALES**

Docteur Ch. LAVIELLE, Médecin-Directeur.

Docteur Louis LAVIELLE, Médecin-Adjoint.

PRIX DE LA PENSION : à partir de 9 fr. par jour et par personne.

Envoi franco de Prospectus. S'adresser au Gérant.

DAX : D<sup>r</sup> Ch. Lavielle, D<sup>r</sup> Louis Lavielle.

### L'ÉTABLISSEMENT THERMAL

## de ROYAT

est ouvert en 1916

### VICHY

Hôtel du Parc. (Aletti, directeur.)

Hôtel Majestic. (Aletti, directeur.)

VITTEL. Voir annonce spéciale.

## Conditions d'Abonnement

Abonnement d'un an : 12 fr. (France); 16 fr. (Étranger).

**Abonnements de guerre.** — Pendant la durée de la guerre nous recevons aussi des renouvellements ou des abonnements nouveaux à 12 numéros moyennant 3 fr. 50 pour la France.



*Asthme, Emphysème  
Maladies du cœur  
Angine de Poitrine  
Affections rénales  
Hydropisies*

### EUPNINE VERNADE

à l'IODURE de CAFÉINE  
LE PLUS SUR DES DIURÉTIQUES CONNUS  
*Pas d'Intolérance ni d'Accidents d'Iodisme*



### PRODUITS ORGANIQUES DE F. VIGIER

Capsules Ovariennes, Orchitiques, Prostatiques,  
Hépatiques, Surrénales, Pancréatiques, de Thymus,  
de Corps thyroïde, etc.

*DOSE : Ces diverses capsules s'administrent à la dose  
de 2 à 6 par jour.*

Pharmacie VIGIER, 12, boul. Bonne-Nouvelle, PARIS

### BLESSÉS

### BAIN DE LUMIÈRE

s'appliquant à toutes les régions du corps

A. HELMREICH, Nancy

### RÉGIMES LACTÉS

### LAIT LINAS

NORMAL \* VIVANT \* ASEPTIQUE  
des vaches laitières sélectionnées et alimentées rationnellement

du LACTARIUM LINAS, de VERSAILLES — Fournisseur des Hôpitaux de Paris.

### KEFIR LINAS

AU LAIT NORMAL \* \* \*

### LAIT MAIGRE LINAS

Préparés au Laboratoire de Galactologie appliquée du Lactarium.

Notice et échantillons sur demande

Téléphone : 749-37

Livraisons et Bureaux à PARIS, 46, Avenue de Ségur

### BAIN P.-L. CARRÉ ANTI-NERVEUX

### iodo-bromo-chloruré

Séance Académie du 11-8-10 (PARIS IV<sup>e</sup>).

Bain de Mer chaud, chez soi, Bain Marin. Bain  
Sélin chaud pour Convalescents, Anémiques,  
Neurasthéniques, Arthritiques, Rhumatisants, Ner-  
veux et la Tuberculose osseuse infantile. —

### MÉDICAMENTS MICROBIENS

### Bactériothérapie, Vaccination, Sérothérapie

Par les D<sup>rs</sup> METCHNIKOFF, SACQUÉPÉE, REMLINGER, Louis MARTIN, VAILLARD,  
DOPTER, BESREDKA, DUJARDIN-BEAUMETZ, SALIMBENI, CALMETTE.

2<sup>e</sup> édition, 1 vol. in-8 de 544 pages, avec 45 figures, cartonné ..... 12 fr.

Médication totale des maladies du foie et des voies biliaires —

**OPOTHÉRAPIES**  
HÉPATIQUE ET BILIAIRE  
ASSOCIÉES AUX CHOLAGOGUES

### PANBILINE

une à 4 cuillerées à entremets par jour

Prix du flacon 6 frs. toutes pharmacies

LITHIASE BILIAIRE  
CHOLÉMIE FAMILIALE  
INSUFFISANCE HÉPATIQUE

ÉCHANTILLON GRATUIT ET

LITTÉRATURE LABORATOIRE de la PANBILINE Annonay (Ar. deche)

**OPOTHÉRAPIE**

LES **EXTRAITS TOTAUX CHOAY**  
ÉQUIVALENT AUX ORGANES FRAIS

DESSICCATION RAPIDE ★ ..... ★ NI AUTOLYSE  
**VERS 0°** ★ ..... ★ NI CHALEUR  
DANS LE VIDE ★ ..... ★ NI AIR

<b>FORMULER</b>	PILULES CACHETS PAQUETS COMPRIMÉS <b>2 à 8 par jour</b>	<b>CHOAY</b>	<b>A L'EXTRAIT</b>	GASTRIQUE, ENTÉRIQUE, HÉPATIQUE, PANCRÉATIQUE, ORCHITIQUE, OVARIEN, HYPOPHYSAIRE, THYROÏDIEN, RÉNAL, SURRÉNAL, etc.
-----------------	---	--------------	--------------------	---

DÉPOT: Pharmacie DÉBRUÈRES, 26, Rue du Four, 26, PARIS

**ANTALGOL Granulé DALLOZ**

*Quino-Salicylate de Pyramidon*

Névrologies \* Migraines \* Grippe \* Lombago \* Goutte \* Rhumatisme aigu ou chronique, etc.

Echantillons: DALLOZ & Co, 13, Boulevard de la Chapelle, PARIS

**Blédine**

**JACQUEMAIRE**

Aliment rationnel des Enfants

ECHANTILLONS ET FEUILLES DE PÉSEES

Établissements JACQUEMAIRE  
VILLEFRANCHE (RHONE)

La Blédine  
a pour base la partie  
du froment  
la plus riche  
en phosphates  
organiques

La Blédine  
facilite  
la digestion  
du lait,  
augmente sa valeur  
nutritive

La Blédine  
ne contient  
pas de cacao,  
pas d'excès de sucre,  
aucun élément  
constipant

La Blédine  
est  
entièrement  
digestible et assimilable  
dès le premier  
âge

**IODALOSE GALBRUN**

**IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE**

Monsieur GALBRUN met gracieusement à la disposition des médecins-chefs des formations sanitaires les flacons d'IODALOSE qui leur seraient nécessaires pour le traitement des malades ou blessés

LITTÉRATURE ET ECHANTILLONS: Laboratoire GALBRUN, 8 et 10, Rue du Petit-Musc, PARIS

Ne pas confondre l'iodalose, produit original, avec les nombreux similaires parus depuis notre communication au Congrès International de Médecine de Paris 1909.

**RECALCIFICATION** **REMINÉRALISATION**

**CHAUX ORGANIQUE** **PHOSPHATES DES CÉRÉALES**

directement  
et entièrement  
assimilable

**OSTREÏNE**  
BUISSON

Puissants  
modificateurs  
du Terrain

**FLUOR ET SILICE**

*Agents fixateurs de la Chaux et des Phosphates*

POUDRE - CACHETS - GRANULÉ  
DOSES: Une mesure, un cachet, une cuillère à café  
de granulé au milieu de chaque repas

Laboratoires  
ALBERT BUISSON  
15, Avenue de Tourville, PARIS

Cl. Reder

**CURE RESPIRATOIRE**

Histogénique, Hyperphagocytaire et Reminéralisatrice

**PULMOSÉRUM**

Combinaison Organo-Minérale  
Phospho - Gaïacolée

*Médication des Affections*

**BRONCHO-PULMONAIRES**

(Toux, Gripes, Catarrhes, Laryngites et Bronchites. Suite de Coqueluche et Rougeole)

Mode d'Emploi: Une cuillerée matin et soir.  
*Echantillons sur demande*

**Laboratoire A. BAILLY, 15, Rue de Rome, PARIS**



**NOUVELLES (Suite)**

**VENTUEJOL** (Henri-Valentin-Marie), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de territoriale au 102<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie : *très méritant par ses services antérieurs et par ceux qu'il rend depuis le début de la campagne.*

**CLAIR** (François), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de territoriale au 20<sup>e</sup> rég. d'artillerie : *malgré son âge, s'est engagé pour la durée de la guerre et a demandé à servir en première ligne. S'y est constamment fait remarquer par un dévouement absolu et une activité exceptionnelle (a déjà reçu la Croix de guerre).*

**DECOURT** (Fernand), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de territoriale, médecin-chef d'une ambulance : *médecin de valeur, au front depuis quinze mois comme médecin-chef d'une ambulance ; a fait preuve d'esprit d'initiative et d'organisation dans les périodes les plus actives. A toujours donné à son personnel l'exemple d'un zèle et d'un dévouement inlassables.*

**Service de santé.** — Sont nommés :

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe (à titre temporaire), les médecins auxiliaires :* M. BAILLY (Louis-Augustin), 25<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. CARON (Jean-Auguste), 82<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. DE GENNES (Robert-Joachim-Pierre), 109<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde ; M. LAURENT (Casimir-Henri), 1<sup>er</sup> rég. du génie ; M. PERRETTI DELLA ROCCA (Marcel), 26<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. SEGUIN (Louis-Paul), 109<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde ; M. SIVIEUDE (Julien-Pierre-Marcel), 24<sup>e</sup> rég.

d'artillerie ; M. PICON (Pierre-Charles-Emmanuel), 13<sup>e</sup> rég. de chasseurs ; M. COUTAUD (Marie-Joseph-Pierre), 33<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. DELATRE (Joseph-Constant-Alexis), 209<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. WEISSELPISCH (Moise-David), 6<sup>e</sup> rég. du génie ; M. GUÉRIN (Julien-Jean-Baptiste), R. P. S. 4<sup>e</sup> armée ; M. MADELAINE (Jacques-Marie-Joseph), 53<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. DUCUING (Édouard-Jean-François), G. B. 43<sup>e</sup> division d'infanterie ; M. HERTZOG (Albert-Jacob), 78<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. BARBIER (Léon-Marie-Eugène), 113<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde ; M. GUR (Édmund-Ignace-Albert), 73<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie. M. DEHOVE (François-Louis-Aimable), 104<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. LACOMBE (Joseph-Paul), 37<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. DIGEON (Pierre-Armand), 2<sup>e</sup> rég. du génie ; M. LAGRAVE (Ernest-Jean), 12<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. GAUTIER (Pierre-Charles-René-Jean), 12<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. FISCHER (Jacques-Antoine-Marie-Claude), train sanitaire semi-permanent Est C 1 ; M. GIGON (Julien-François), train sanitaire improvisé n<sup>o</sup> 2/9 ; M. BERGÉ (Jean-Jacques-Blaize), 143<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. FOURNIER (Henri-Jean-Baptiste), élève de l'école principale du service de santé de la marine, médecin auxiliaire à la 18<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. ALLOT (Paul-Gilbert-Joseph), médecin auxiliaire à la 4<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. BEAUPOIL (Gabriel-Eugène-Roger), médecin auxiliaire au 112<sup>e</sup> rég. d'ar-

administration prolongée  
de  
**GAÏACOL INODORE**  
à hautes doses, sans aucun inconvénient

par le **THIOLCOL "ROCHE"**  
uniquement sous forme de  
**SIROP "ROCHE"**  
**COMPRIMÉS "ROCHE"**  
**CACHETS "ROCHE"**



Echantillon et littérature  
Produits : F. HOFFMANN - LA ROCHE & C<sup>e</sup>  
21 Place des Vosges, Paris

**PRODUITS PHYSIOLOGIQUES**

**A. DE MONTCOURT**

49, Avenue Victor-Hugo, BOULOGNE-PARIS

<p><b>Extrait de bile MONCOUR</b></p> <p>Coliques hépatiques Lithiase Ictère par rétention</p> <p><i>En sphérulines dosées à 10 cgr.</i></p> <p>De 2 à 6 sphérulines par jour.</p>	<p><b>Extrait rénal MONCOUR</b></p> <p>Insuffisance rénale Albuminurie Néphrites, Urémie</p> <p><i>En sphérulines dosées à 15 cgr.</i></p> <p>De 4 à 16 sphérulines par jour.</p>	<p><b>Corps thyroïde MONCOUR</b></p> <p>Myxœdème, Obésité Arrêt de Croissance Fibromes</p> <p><i>En bonbons dosés à 5 cgr.</i> <i>En sphérulines dosées à 35 cgr.</i></p> <p>De 1 à 4 bonbons par jour. De 1 à 6 sphérulines —</p>	<p><b>Poudre ovarienne MONCOUR</b></p> <p>Aménorrhée Dysménorrhée Ménopause Neurasthénie féminine</p> <p><i>En sphérulines dosées à 20 cgr.</i></p> <p>De 1 à 3 sphérulines par jour.</p>	<p><b>Autres préparations MONCOUR</b></p> <p>Extrait de Muscle lisse Extrait de Muscle strié Moelle osseuse Myocardine Poudre surrénale Thymus, etc., etc.</p>
--	---	--	---	--

Toutes ces préparations ont été expérimentées dans les Hôpitaux de Paris. Elles ne se déforment que sur prescription médicale.

## MÉDAILLES DES ÉPIDÉMIES (Suite)

6<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital complémentaire Valmy, à Sainte-Menehould; M<sup>lle</sup> CHAUSSON (Marguerite-Jeanne-Valentine), infirmière à l'hôpital complémentaire Valmy, à Sainte-Menehould; soldat André (Joseph-Jean), de la 12<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital complémentaire Valmy, à Sainte-Menehould; soldat KYFFER (Albert-Jules-Ferdinand), de la 6<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital complémentaire Valmy, à Sainte-Menehould; soldat PONCELET (Pierre-Jean-Frédéric-Charles-Vincent-Léon), de la 6<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital complémentaire Valmy, à Sainte-Menehould; soldat GERBELOT (Pierre-Bruno), de la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 3/74; soldat GUCQUET (Jean-Bernard), de la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires à l'ambulance 3/74; soldat PETIT (Henri-Étienne), au 6<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale, hôpital Maisonnave, à Marrakech; soldat BLANCART (Henry-René), de la 24<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital militaire V. R. 62, à Issy; soldat DUBUISSON (Eugène-Victor), de la 24<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital V. R. 62, à Issy; M<sup>me</sup> BATESTI, infirmière, hôpital de la Chapelle-la-Reine, à Fontainebleau; M<sup>me</sup> FAIVRE, née CHARLIER, infirmière de l'U. F. F., hôpital mixte d'Épernay; M<sup>me</sup> HEURTEAUX, née THIÉRY, infirmière de l'U. F. F., hôpital mixte d'Épernay; M<sup>lle</sup> SOURICK (Marie-Louise), infirmière de l'U. F. F., hôpital n° 113, à Cholet; M<sup>lle</sup> FELDMANN (Jeanne-Charlotte-Marie), infirmière à l'hôpital auxiliaire n° 2, à la Bretèche, Tours; M<sup>me</sup> QUESTEL, en religion sœur Françoise, infirmière à l'hôpital complémentaire n° 40, à Rennes; M<sup>me</sup> BLIECO, en religion sœur Agnès, infirmière à l'hôpital complémentaire n° 40, à Rennes; soldat SIMON (Jean-Baptiste), de la 10<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital complémentaire n° 59, à Saint-Quay-Portrieux; M<sup>me</sup> DENOVAL,

en religion sœur Suzanne, infirmière à l'hôpital n° 6, à Saint-Brieuc; M<sup>me</sup> SUAU, en religion sœur Marguerite, infirmière, formations sanitaires de Mont-de-Marsau; M<sup>lle</sup> BONNAIRE (Alice-Jeanne-Marie), infirmière de la S. S. B. M., hôpital n° 23 bis, à Arcachon; M<sup>lle</sup> LEREDU (Madeleine-Antoinette), infirmière de l'Union des femmes de France, hôpital n° 23 bis, à Arcachon; soldat BARET (Emmanuel-Marie-Joseph), au 54<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M<sup>me</sup> LARGE, infirmière à l'hôpital auxiliaire n° 28, à Arcachon; M<sup>me</sup> FOURCADE-BARBIER, infirmière à l'hôpital auxiliaire n° 28, à Arcachon; M<sup>lle</sup> PAPIN, infirmière à l'hôpital auxiliaire n° 28, à Arcachon; Miss CUNINGHAM, infirmière à l'hôpital auxiliaire n° 28, à Arcachon; M<sup>me</sup> LONG (née PLASSON), infirmière à l'hôpital complémentaire n° 28 à Dinard; M. POTEL (Genius), sergent à la 6<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires à l'hôpital temporaire n° 18, à Châlons-sur-Marne; M. D'HOLLANDER (Lucien), soldat à la 6<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires à l'hôpital temporaire n° 18 Corbineau, à Châlons-sur-Marne; M. MENNESSON (Auguste), soldat à la 6<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires à l'hôpital n° 18 Corbineau, à Châlons-sur-Marne; M<sup>me</sup> J. R. DIRAISON (Hélène), infirmière-major des salles militaires de l'hospice mixte de Lorient.

M. le D<sup>r</sup> EDOUARD (Marcel-Louis), médecin de l'assistance publique, médecin adjoint du dispensaire de Rabat: a assuré seul, avec dévouement, le service du dispensaire pendant l'épidémie de typhus de 1913-1914, en l'absence du médecin-chef, absorbé par d'autres fonctions.

M<sup>me</sup> CALCEL (Sylvia-Eugénie), et KARAM (Léontine-Louise-Gabrielle), sages-femmes de 2<sup>e</sup> classe à Rabat: ont fait preuve de beaucoup de zèle et de dévouement en donnant leurs soins aux contagieux de la maternité de Rabat.

### Réabonnements aux journaux suivants dont la publication est régulièrement continuée en 1916

Annales d'Hygiène publique et de Médecine légale, postale	Abonnem. annuel, Paris, 22 fr. Départements, 24 fr. Union 25 fr. »
Archives des Maladies du Cœur, des Vaisseaux et du Sang, publiées sous la direction de D. H. VAQUEZ. Abonnement annuel: France, 20 fr.; Etranger.....	22 fr. »
Nourrisson (Le). Revue publiée sous la direction du professeur A.-B. MARFAN. Abonnement annuel: France, 12 fr.; Etranger.....	14 fr. »
Vie Agricole et Rurale (La), revue hebdomadaire. Abonnement annuel: France.....	12 fr. »
	Etranger..... 15 fr. »

**DÉPURATEUR. RECONSTITUANT, REMINERALISATEUR**

**Goût agréable** **MORRHUETINE JUNGKEN** **Pas de troubles digestifs**

**LIQUEUR NON ALCOOLIQUE**  
à base de Glycérine pure  
contenant par cuillerée à soupe:

Iode assimilable.....	0,015 mgr.
Hypophosphites C <sup>as</sup> .....	0,15 centigr.
Phosphate de Soude.....	0,15 —

DOSE: 2 à 3 cuillerées (à soupe ou à café selon l'âge) par jour à la fin du repas.

**RÉSULTATS CERTAINS**  
dans **LYMPHATISME, CONVALESCENCES, PRÉTUBERCULOSE**

PRIX: 3'60 le Flacon de 600 gr. (réglementé).

**J. DUHÈME, Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe, COURBEVOIE-PARIS.**

## Maladies Microbiennes

Par P. CARNOT

Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris,  
Médecin des Hôpitaux.

7<sup>e</sup> tirage, 1913, 1 vol. in-8 de 268 p., avec 75 fig. noires et coloriées, broché: 6 fr.; cartonné..... 7 fr. 50  
(Nouveau Traité de Médecine et de Thérapeutique)

JACQUES CARLES

Professeur agrégé à la Faculté de Bordeaux  
Médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe aux armées

## Les Fièvres Paratyphoïdes

1916, 1 vol. in-16, cartonné..... 1 fr. 50

**E S T O M A C**

**SEL**  
**DE**  
**HUNT**

GRANULÉ FRIABLE

**Alcalin-Type**  
**Spécialement adapté**  
**à la Thérapeutique**  
**Gastrique.**



**ACTION SURE**  
**ABSORPTION AGRÉABLE**  
**EMPLOI AISÉ**  
**INNOCUITÉ ABSOLUE**



**TOUTES PHARMACIES**

*Echantillons au Corps Médical pour Essais Thérapeutiques.*

Pendant la Guerre, ENVOI GRATUIT de SEL de HUNT (Flacons et petites boîtes de poche hors commerce) aux Hôpitaux, Formations Sanitaires Militaires et, individuellement, aux Soldats dont l'Adresse sera donnée par MM. les Docteurs.

**LABORATOIRE ALPH. BRUNOT = PARIS**  
*16, Rue de Boulainvilliers, 16*

## NOUVELLES (Suite)

tillerie lourde (dépôt); M. CAMBON (Émile-Marcel-Louis), médecin auxiliaire à la 15<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. CODET (Henri-Charles-Marie), médecin auxiliaire à la 23<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. CUEL (Jean-Fernand-Robert), médecin auxiliaire au 81<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie (dépôt); M. GODLEWSKI (Pierre-Ulysse-Henri), médecin auxiliaire au laboratoire des épidémies de la 4<sup>e</sup> région; M. ILL (Georges-Émile-Henri), médecin auxiliaire à la 4<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. IMBERT (Charles-Jean-Henri), médecin auxiliaire à la 15<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. LACHARME (Pierre-Joseph), médecin auxiliaire au 173<sup>e</sup> rég. d'infanterie (dépôt); M. LAURET (Gaston), médecin auxiliaire à la 3<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. LOISEAU (Pierre-Emilien-Albéric), médecin auxiliaire à la 9<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. MAITRE (Jean-Marie-Louis), médecin auxiliaire à la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. MOREL (Pierre-Alexandre-Marie), médecin auxiliaire à la 18<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. ORANGE (Pierre-Julien), médecin auxiliaire à la 18<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. PELLET (Alfred-Louis-Alphonse-Marie), soldat à la 15<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. BEAUPERTHUY (Dominique-Georges), soldat à la 2<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. CHÉCHON-LATOUCHE (Paul-Jules-Léon), médecin auxiliaire à la 8<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. DOZOU, (Honoré-Jean-Édouard), soldat à la 15<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. IVANOFF (Georges), médecin auxiliaire à la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. PÉLISSIER (François-Mathieu), médecin auxiliaire à la 15<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. GALOP (Edouard-Jean-Maurice), médecin auxiliaire à la 15<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe (à titre définitif) :* Les médecins aides-majors de 2<sup>e</sup> classe, à titre temporaire : M. CABANES (Étienne-Paul-Léon), ambulance 1/67; M. NICLOUX (Maurice), 13<sup>e</sup> région.

*Au grade de pharmacien aide-major de 2<sup>e</sup> classe (à titre définitif) :* M. le pharmacien aide-major de 2<sup>e</sup> classe,

à titre temporaire, SOMMELET (Marcel-Marie-Gabriel), gouvernement militaire de Paris.

Ont été réintégrés :

*Avec le grade de médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale :* M. CASTAN (Pierre-Émile-André), ex-médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale, actuellement médecin auxiliaire à la 4<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; affecté à la 4<sup>e</sup> région.

*Avec le grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale :* M. MATSOUKIS (Jean), ex-médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale; affecté au gouvernement militaire de Paris, pour être envoyé de suite à l'armée d'Orient.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe :* les docteurs en médecine : M. DRÉYER (Serge), sujet russe; M. FUCHS (Salomon), sujet russe; M. COURVITCH (Isaac), sujet russe; M. ZEDGUINDZÉ (Serge), sujet russe.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe (à titre temporaire), les médecins auxiliaires :* M. CHABAUD (Alexandre-Delphin), compagnie du génie 3/51 T; M. ACH (André-Boris), 26<sup>e</sup> rég. d'artillerie; M. AVININ (Jean-Léopold), G. B. 153<sup>e</sup> D. I.; M. BRILLANT (Marcel-Pierre-Arthur), 9<sup>e</sup> rég. de marche de zouaves; M. CABART-DANNEVILLE (Maurice), G. B. 1<sup>er</sup> C. A. C.; M. CHASTANG (Lucien-Jean), 9<sup>e</sup> rég. de marche de zouaves; M. CORNIL (Lucien), 68<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie; M. DAVIGO (Jacques-Pirmin-Guénolé), 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale; M. DELPERIER (Paul-Roger), R. P. S. d'une armée; M. DUBOIS (Henri-Victor), G. B. 53<sup>e</sup> division d'infanterie; M. FOURRIAUD (Félix-William), 21<sup>e</sup> rég. de dragons; M. GONTHIER (Barthélemy-Antoine-Simon-Marie), G. B. 153<sup>e</sup> division d'infanterie; M. HÉZARD (Amédée-Désiré), 43<sup>e</sup> rég. d'artillerie; M. LAFOND (Jean-Gustave-Léopold), 26<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. MAJNONI-D'INTIGNANO (Jean-Marc-Jérôme-James), 352<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. MARQUEZY (Robert-Alexandre), 6<sup>e</sup> rég. du génie; M. MÉRIADÉC (Aristide-Antoine-Marie), 1<sup>er</sup> rég. d'artillerie coloniale; M. MILLET (Georges-Henri), 39<sup>e</sup> rég. d'artillerie; M. MO-

## CHLOROFORME DUMOUTHIERS

PRÉPARÉ SPÉCIALEMENT POUR L'ANESTHÉSIE  
Son flaconnage, en tubes jaunes scellés, le met à l'abri de toute altération.  
Pharmacie DUMOUTHIERS, 11, Rue de Bourgogne, PARIS.

**IODE COLLOÏDAL** ELECTRO-CHIMIQUE  
PUR & STABLE (Suspension huileuse)  
Admis dans les Hôpitaux depuis 1905

**IODEOL** possède le pouvoir BACTÉRICIDE & ANTITOXIQUE de  
L'IODE MÉTALLOÏDIQUE exalté par L'ÉTAT COLLOÏDAL. Absence  
de TOXICITÉ et CAUSTICITÉ. (Congrès Int. PATHOLOGIE, PARIS).

**IODEOL VIEL**

TUBERCULOSE Pulmonaire, Ganglionnaire, Osseuse  
PNEUMONIES, BronchoPneumonies, MALADIES INFECTIEUSES

**POSOLOGIE**

1<sup>er</sup> USAGE INTERNE : Injections intramusculaires (INDOLABLES)  
1 cent<sup>e</sup>, tous les jours, dans les infections aiguës.  
1 cent<sup>e</sup>, tous les deux jours, dans la Tuberculose et les affections chroniques.  
1 cent<sup>e</sup>, en injection intraganglionnaire, dans les Adénopathies.

2<sup>nd</sup> USAGE EXTERNE : (CONTIENT 50 % IODE).  
Dix fois plus actif que la teinture d'Iode, s'emploie de la même façon. N'irrite  
ni ne colore la peau.

COMMUNICATIONS  
Congrès Int. Tuberculose (Rome)  
Pathologie, (Paris) et St. Khédivial (Le Caire)

**E. VIEL & C<sup>o</sup>**, 9 Rue Saint-Paul PARIS

## NOUVELLES (Suite)

LETTE DE MORANGIS (Henri-Auguste), 102<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. MORESTIN (Paul), G. B. 30<sup>e</sup> division d'infanterie ; M. MOUTIER (Goerges-Marie), ambulance 8/7 ; M. MUNIER (André-Eugène), 79<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. NICOLAS (Maurice-Albert-Henri), 228<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. ORDIONI (Paul-Antoine), G. B. 153<sup>e</sup> division d'infanterie ; M. DE PONTICH (Adrien-Henri), 224<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. PRUDOT D'AVIGNY (Laurent-Germain), 21<sup>e</sup> rég. de dragons ; M. TOURNAY (Raymond), 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale ; M. VOISIN (Émile-Henri-François-Marie), 6<sup>e</sup> rég. du génie ; M. DUCUING (Louis-Victor-Paul), 123<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. DOMMERCUE (Félix-Jules), 100<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

Au grade de médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve, les médecins aides-majors de 2<sup>e</sup> classe de réserve : M. RICHEL (Charles), 15<sup>e</sup> région ; M. BERTRAND (Marcel-Jean-Joseph), 15<sup>e</sup> région ; M. DUCASSE (Blaise-Félix-François), 18<sup>e</sup> région ; M. CHAUMAT (Dominique-Aurélien-Alexandre), 18<sup>e</sup> région ; M. ZALTA (Chéadé-Charles), 16<sup>e</sup> région ; M. BRAUN (Paul-Maurice), hôpital central de Bar-le-Duc ; M. LEDERMANN (Paul-Louis-Marcel), 10<sup>e</sup> région ; M. PADOVANI (Marie-Félix-Jean-Baptiste-Jérôme), 16<sup>e</sup> région ; M. REHM (Louis-Genest-Pierre), génie, compagnie 8/21 ; M. TOURASSE (Marie-Alexandre-Théophile-Honoré-Robert), 15<sup>e</sup> région ; M. BERTRAND (Gabriel-Gilbert-Bonnet), hôpital central de Bar-le-Duc ; M. DUBUISSON (Georges-Louis), 288<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. AUDIBERT (Achille-Marcel), 16<sup>e</sup> région ; M. CHAPPEL (Jean-René), 11<sup>e</sup> région ; M. ÉVRARD (Abel-Gabriel), 1<sup>er</sup> groupe de l'A. D. 51 ; M. GUIBERT (Gaston-Hippolyte), 16<sup>e</sup> région ; M. CAZAUX (Julien), 18<sup>e</sup> région ; M. CHAUVIN (Émile), 5<sup>e</sup> armée ; M. JOLIVET (Marie-Charles-Léon), 36<sup>e</sup> corps d'armée ; M. DUBS (Camille-Paul-Modeste-Éloi), 6<sup>e</sup> région ; M. MARRE (Pierre-Louis), 5<sup>e</sup> région ; M. JACOBS (Adrien-Pierre-Corneille), 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. MOSQUERON (Maurice-Alexandre-Pierre), ambulance 5/3 ; M. DUPREZ (Émile-Édouard-Octave), région du Nord ; M. TORNE (Jean-Raymond), 102<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. FOURGOUX (Marcel-Henry-

Jean-Michel), ambulance 236 ; M. PARENT (Fernand-Maurice-Eugène-Gustave), 15<sup>e</sup> rég. de chasseurs ; M. MAINBRÉCQ (Géry-Camille-Arthur-Charles), ambulance 10/1 ; M. RIGOLET (Ansel-Jules-Louis), 349<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. RIBO (Henri-Gustave-Joseph), 10<sup>e</sup> région ; M. CHABROL (Henri-Jean), 14<sup>e</sup> région ; M. SIMACOURBE (Gaston-Louis), 222<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. FRAUDET (Roger-Henri-Joseph-Alexandre), 7<sup>e</sup> tirailleurs ; M. DELSOULLER (Marie-Gustave-Antoine-André), 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. TIMAL (Paul), 15<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. SILVE (Paul-Jean-Joseph), 9<sup>e</sup> région (détaché à la Martinique) ; M. Chevalier-Seyvet (Jean-Louis-Eugène-Charles), 14<sup>e</sup> région ; M. GOULLIQUOUD (Louis-Émile-Marie-Paul), 415<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. BÉLIARD (Camille-Claude-Charles), 5<sup>e</sup> région.

**Faculté de Paris — Laboratoire d'histologie.** — M. le professeur PRENANT fera, personnellement, un cours élémentaire de Technique histologique. Ce cours aura lieu tous les jours, de 14 à 18 heures, du 5 octobre au 5 novembre, dans le laboratoire du professeur.

Il convient aux étudiants désireux de compléter les travaux pratiques ordinaires et obligatoires par l'exercice de la Technique histologique, ainsi qu'aux docteurs français et étrangers non encore initiés à cette technique.

On insistera surtout sur les méthodes générales capables de mettre l'élève à même de pratiquer dans de bonnes conditions l'examen histologique d'un organe ou tissu quelconque. Mais, en outre, on passera en revue les principales méthodes spéciales : examen du sang, procédés de coloration des fibres conjonctives et élastiques, méthodes d'imprégnation métallique ; technique du système nerveux ; méthodes cytologiques, etc.

Le droit afférent à ce cours est de 50 francs. Le nombre des places est limité à 10.

Le cours n'aura lieu que si le nombre des inscriptions est suffisant.

Les étudiants intéressés devront se faire inscrire au guichet n° 3, les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

1913. GAND I MED. D'OR — Produit exot français — DIPLOME D'HONNEUR : LYON, 1914

## NÉVROSTHÉLINE FREYSSINGE

Gouttes de glycérophosphates alcalins (éléments principaux des tissus nerveux)

Convalescences, Surmenage, Dépressions nerveuses

xv à xx gout. à ch. repas. — 6, Rue ABEL, PARIS — L. Fl. 3 fr. — Ni sucre, ni chaux, ni alcool.

Ch. LOREAU

**INSTRUMENTS ET APPAREILS  
MÉDICO-CHIRURGICAUX**

3 bis, RUE ABEL — PARIS

TéL. Roq. 41.85

INCONTINENCE

**D'URINE**

Guérie par les Globules NÉRA

1 à 3 globules par jour

Rapports élogieux de chefs de Cliniques

Dépot : Pharmacie centrale de France à Paris

Préparateur : BUROT, spécialiste à Nantes

**URASEPTINE ROGIER**

Echant. et Littérature  
19, Avenue de Villiers

## NOUVELLES

**Morts au champ d'honneur.** — Le Dr Georges Gouffier, médecin-major aux armées, ancien externe des hôpitaux de Paris. — M. Roger Gaube, médecin auxiliaire, tué à Verdun à l'âge de vingt-trois ans, cité quatre fois à l'ordre de l'armée, décoré de la croix de guerre et de la médaille militaire. Il était le fils de M. le Dr Gaube (de Reims). — Le Dr Vallot (d'Anteuil), chevalier de la Légion d'honneur, deux croix de guerre, médaille des épidémies.

**Nécrologie.** — Le Dr Dieu, médecin inspecteur de l'armée du cadre de réserve, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Versailles. Il fut longtemps directeur du service de santé à la 7<sup>e</sup> direction au ministère. Nous adressons à son gendre, M. le médecin principal Bonnet, l'expression de notre douloureuse sympathie. — Le Dr Bourcy, médecin des hôpitaux de Paris.

**Légion d'honneur.** — Sont inscrits au tableau spécial pour Chevalier :

BELLOUARD (Georges-Marie), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de territoriale, médecin chef d'une ambulance : très bon médecin de complément, chargé d'un important service chirurgical dans un hôpital temporaire. S'acquitte de ses fonctions avec une grande conscience et un dévouement entier.

CAMUS (Camille), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de territoriale au service de santé d'une division d'infanterie : resté volontairement au service, a montré, depuis le début de la campagne, un grand dévouement et des qualités militaires précieuses dans les différents services régimentaires ou hospitaliers qu'il a dirigés.

NOVON (Henri-Alexandre), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve, médecin-chef d'une ambulance : méritant par son ancienneté, sa valeur technique et les services qu'il a rendus au

cours de la campagne, soit à la tête d'un groupe de brancardiers divisionnaires, soit dans un hôpital de la zone de l'intérieur.

DEVOIR (Étienne), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de territoriale au service de santé d'une division d'infanterie : médecin très méritant par l'ancienneté de ses services ; s'est acquis de nouveaux titres par son courage et son dévouement au cours de la campagne (a déjà reçu la Croix de guerre).

BOUFANDEAU (Hippolyte), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie : a fait preuve pendant toute la campagne, et notamment au cours d'événements militaires récents, de belles qualités de courage et de dévouement (a déjà reçu la Croix de guerre).

VAST (Albert-Louis-Prosper), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve, médecin-chef d'une ambulance : bon chirurgien, dirige son ambulance avec beaucoup de zèle et de compétence. Longs services antérieurs (a déjà reçu la Croix de guerre).

REILLE (Paul-Lucien-Joseph), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de territoriale au 44<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie : au front depuis le début des hostilités comme médecin d'un corps de troupe ; s'est affirmé en toutes circonstances comme un modèle d'énergie et de fermeté, en particulier au cours des affaires de février et mars 1916 (a déjà reçu la Croix de guerre).

ROUX (Maurice-Joseph), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de territoriale au 295<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent médecin, plein de zèle et de dévouement ; affecté sur sa demande à un régiment d'infanterie, n'a cessé de se prodiguer pour relayer des blessés sous les bombardements. A été grièvement blessé, le 21 mai 1916, en se dévouant ainsi à sa mission (Croix de guerre).



## Le Diurétique rénal

par excellence

# SANTHEOSE

LE PLUS FIDÈLE, LE PLUS CONSTANT  
LE PLUS INOFFENSIF DES DIURÉTIQUES

L'Adjuvant le plus sûr des Cures de Déchloration

SOUS SES QUATRE FORMES

## PURE

Le médicament régulateur par excellence, d'une efficacité sans égale dans l'artério-sclérose, la pré-sclérose, l'albuminurie, l'hydropisie.

## PHOSPHATÉE

L'adjuvant le plus sûr des cures de déchloration, le remède le plus héroïque pour le brightique comme est la digitale pour le cardiaque

## CAFÉINÉE

Le médicament de choix des cardiopathies, fait disparaître les œdèmes et la dyspnée, renforce la systole, régularise le cours du sang.

## LITHINÉE

Le traitement rationnel de l'arthritisme et de ses manifestations ; jugule les crises, enraye la diathèse urique, solubilise les acides urinaires.

DOSES : 2 à 4 cachets par jour. — Ces cachets sont en forme de cœur et se présentent en boîtes de 24. — Prix 5 fr.

PRODUIT FRANÇAIS

4, rue du Roi-de-Sicile  
PARIS

PRODUIT FRANÇAIS

**NOUVELLES (Suite)**

**ABELOUS** (Jacques-Émile), médecin-major de territoriale de 1<sup>re</sup> classe : *médecin-chef d'un groupe de brancardiers de corps d'armée, remplit ses fonctions avec une activité, un dévouement et une compétence dignes de tous éloges.*

**VALLAIS** (François-Marie), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de territoriale au 79<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie : *dirige le service de santé d'un régiment territorial, avec une compétence, une autorité et un dévouement remarquables. Toujours sur la brèche, sans souci aucun du danger, a donné dans les circonstances les plus difficiles le plus bel exemple de l'accomplissement du devoir (a déjà reçu la Croix de guerre).*

**MARIE** (Charles-René), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe de territoriale, médecin-chef d'une ambulance : *excellent chef de service et praticien distingué, ayant de nombreuses annuités : s'est acquis de nouveaux titres depuis le début de la campagne.*

**CABON** (Alphonse-Joseph), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve à titre temporaire au 276<sup>e</sup> rég. d'infanterie : *a demandé à rester au front alors qu'il aurait pu, en raison de son âge, être affecté à un service de l'intérieur. A assuré son service d'une façon remarquable, dans des conditions particulièrement difficiles (a déjà reçu la Croix de guerre).*

**TEYNAC** (Siméon-Paul-Georges-André), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de territoriale au 212<sup>e</sup> rég. d'infanterie : *médecin des plus méritants, ayant de nombreuses annuités. Apporte à l'exécution de son service un zèle, un dévouement et une compétence dignes d'éloges (a déjà reçu la Croix de guerre).*

**TEZENAS DU MONTCEL** (Henri), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve, médecin-chef d'une ambulance : *médecin éclairé et consciencieux, bon organisateur : a toujours fait preuve d'une haute conception de ses devoirs,*

*aussi bien comme chef de service d'un régiment d'infanterie, que comme médecin-chef d'une ambulance.*

**PASDELOUP** (Louis), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de territoriale, médecin-chef d'une ambulance : *dégagé par son âge de toute obligation militaire, a repris du service dès le début de la guerre ; s'acquitte de ses fonctions avec le zèle le plus louable.*

**JACQUEAU** (Louis-Prosper-Arthur), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve au 142<sup>e</sup> rég. d'infanterie : *assure la direction du service de santé d'un régiment d'infanterie avec zèle et dévouement. Au cours d'opérations récentes, et tout particulièrement dans la période du 2 au 6 juin, a, sous un bombardement des plus violents, prodigué ses soins aux nombreux blessés, et procédé à leur évacuation avec calme et sang-froid (Croix de guerre).*

**DEBIENNE** (Henri-Edmond-Isaïe), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve au 48<sup>e</sup> rég. d'infanterie : *excellent médecin qui dirige parfaitement le service médical d'un régiment. A fait toute la campagne et s'est distingué partout par son courage et son habileté professionnelle (a déjà reçu la Croix de guerre).*

**ETCHEVERRY** (Jules-Marcel), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve, médecin-chef d'une ambulance : *très bon médecin. Dirige son ambulance avec compétence et autorité. Est resté plusieurs mois avec son ambulance dans une ville bombardée (a déjà reçu la Croix de guerre).*

**LOUVIOT** (Victor), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe de territoriale au 53<sup>e</sup> rég. d'infanterie : *bien que classé, en raison de son âge, dans les services de l'arrière, a demandé à venir servir dans un régiment sur le front et s'y est acquis, par son zèle et son sang-froid, les titres les plus précieux.*

**RÉGNIER** (Louis-Antoine-Léon), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve au 10<sup>e</sup> rég. d'infanterie : *sur le front depuis la mobilisation, a pris part à tous les combats du*

**DIGITALINE** crist.<sup>ée</sup>

Académie de Médecine de Paris.

Prix Orfila (6.000 fr.)  
Prix Desportes.

SOLUTION au millième  
GRANULES BLANCS  
au 1/4 de milligr.  
GRANULES ROSES  
au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
AMPOULES au 1/4 de milligr.  
AMPOULES au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
49, Boul. Port-Royal, Paris.

**NATIVELLE**

Régime des  
*Arthritiques, Goutteux, Rhumatisants*

**VICHY CÉLESTINS****BOUTEILLES ET DEMI-BOUTEILLES**

# PEPTONATE DE FER ROBIN

est le Véritable Sel ferrugineux assimilable

Ce sel a été découvert en 1881 par **M. Maurice ROBIN** alors qu'il était Interne et Chef de Laboratoire des Hôpitaux de Paris. Il constitue l'agent thérapeutique le plus rationnel de la médication martiale.

Comme l'a démontré **M. Robin** dans son Étude sur les ferrugineux, aucun sel ferrugineux, ou ferreux, n'est absorbé directement par la muqueuse stomacale, mais seulement par l'intestin.

Le fer ingéré sous quelque forme que ce soit (sels ferrugineux, hémoglobine etc.), est attaqué par les acides de l'estomac et forme avec la peptone des aliments un sel qui, tout d'abord insoluble, redevient soluble dans l'intestin, en présence de la glycérine. Ce sel est le **PEPTONATE DE FER**.

Sous la forme de *Peptonate de Fer*, le fer représente donc la forme chimique ultime assimilable du sel ferrugineux constitué normalement dans l'intestin.

Préconisé par les professeurs : HAYEM, HUCHARD, DUJARDIN-BEAUMETZ, RAYMOND, DUMONTPALLIER, etc... les expériences faites avec ce ferrugineux dans les hôpitaux de Paris ont confirmé les conclusions de **M. M<sup>co</sup> ROBIN** dans ses travaux et en particulier le rôle physiologique jusqu'alors inconnu de la **Glycérine** dans l'assimilation des métaux. L'éminent savant et grand Chimiste Berthelot a fait à ces conclusions l'honneur d'un rapport à l'Académie des Sciences. (Berthelot V. Comptes rendus, Ac. des Sciences 1885.)

En 1890, une attestation, qui a eu un grand retentissement fut donnée par le Docteur Jaillet, rendant hommage à son ancien collègue d'Internat, **M<sup>co</sup> ROBIN**, l'Inventeur du *Peptonate de fer* reconnaissant la supériorité de son produit sur tous ses congénères. Cette attestation à la suite d'un procès fut reconnue sincère et véritable par la cour d'Appel de Bourges en 1892.

(EXTRAIT) *Tamataze*, 27 Septembre 1890.

"Le **PEPTONATE DE FER ROBIN** a vraiment une action curative puissante bien supérieure à celle des autres préparations similaires" Docteur JAILLET.  
Ancien Chef de Laboratoire de Thérapeutique à la Faculté de Médecine de Paris.

A cette occasion le **PEPTONATE DE FER ROBIN** fut soumis à la Faculté de Médecine de Paris pour qu'il en soit fait l'examen et l'analyse. Les résultats en furent

exprimés de la manière suivante par le Professeur **G. POUCHET** :

"Le **PEPTONATE DE FER ROBIN** est un sel organique défini constitué par deux combinaisons : 1° de Peptone et 2° de Glycérine et de Fer, formant un sel ferrugineux double, à l'état de combinaison particulière, et telle que le fer ne peut être décelé ni précipité par les réactifs ordinaires de la chimie minérale. Cet état particulier le rend éminemment propre à l'assimilation".

(Analyse du Docteur **G. POUCHET**, Professeur de pharmacologie à la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie de Médecine, etc.)

D'après ce qui précède, nous croyons donc pouvoir affirmer qu'aucune Spécialité Pharmaceutique n'a jamais eu une pareille consécration officielle sur sa composition chimique et sa valeur thérapeutique.

Voici en résumé les propriétés thérapeutiques de ce produit :

1° **Le Fer ROBIN augmente le nombre des globules rouges et leur richesse en hémoglobine**, il est donc précieux dans l'Anémie et la Chlorose.

2° **Le Fer ROBIN favorise l'hypertrophie des hématoblastes et augmente la fibrine du sang**. Il sera donc utilement employé pour augmenter la plasticité du sang et combattre l'Hémophilie ou les hémorragies de toute nature.

3° **Le Fer ROBIN augmente la capacité respiratoire du sang**. On pourra donc utilement l'employer pour activer les combustions organiques dans les vaisseaux (diabète, glycosurie) ou au niveau des tissus (dégénérescence graisseuse, etc.)

4° **Enfin le Fer ROBIN active la nutrition**. Il pourra donc servir simultanément dans le traitement du lymphatisme, des manifestations scrofuleuses et syphilitiques, etc...)

Très économique, car chaque flacon représente une durée de trois semaines à un mois de traitement, ce médicament dépourvu de toute saveur styptique, se prend à la dose de 10 à 30 gouttes par repas dans un peu d'eau ou de vin et dans n'importe quel liquide ou aliment, étant soluble dans tous les liquides organiques, lait, etc....

On prescrira avec avantage chez les Personnes délicates, les Convalescents et les Vieillards, etc. :

le **VIN ROBIN** au Peptonate de Fer ou le **PEPTO-ELIXIR ROBIN**.

(Liquours très agréables). — Dose : Un verre à liqueur par repas.  
Pour ne pas confondre et éviter les Imitations et Contrefaçons de ce produit, exiger la Signature et la Marque "FER ROBIN avec un LION COUCHÉ".

VENTE EN GROS : PARIS, 13, Rue de Poissy. — DÉTAIL : Toutes Pharmacies.



## CAISSE D'ASSISTANCE MÉDICALE DE GUERRE

Caisse d'assistance médicale de guerre et « Secours de guerre à la famille médicale » réunis, 5, rue de Surèze, Paris (VIII<sup>e</sup>). — Le total de la souscription au 15 août 1916 s'élève à 530 000 francs.

SOUSCRIPTIONS REÇUES DU 10 JUILLET AU 15 AOUT 1916. (Cette liste ne comprend pas les souscriptions provenant des engagements de versements mensuels.)

A versé 5 000 francs : Association médicale mutuelle du département de la Seine (Gallet-Lagouey).

A versé 1 000 francs : M. de Pétigny de Saint-Romain, capitaine de cavalerie, Toulouse (Haute-Garonne).

Ont versé 500 francs : La Société locale des Vosges (2<sup>e</sup> vers.). — P<sup>r</sup> Bergonié (J.), Bordeaux (8<sup>e</sup> vers.). — « Digitaline Nativelle ». — Les médecins de l'arrondissement de Coulommiers (S.et-M.).

A versé 400 francs : D<sup>r</sup> Domec, Dijon (Côte-d'Or) (2<sup>e</sup> vers.).

A versé 240 francs : D<sup>r</sup> Bussière, Chamallières (P.-de-D.). Ont versé 200 francs : D<sup>rs</sup> Lasserre (G.), Bayonne (2<sup>e</sup> vers.). — Thiroloux, Paris. — Mahu, Paris (7<sup>e</sup> vers.).

A versé 180 francs : P<sup>r</sup> Demons, Bordeaux (Gironde).

Ont versé 100 francs : La Faculté mixte de médecine et de pharmacie d'Alger. — D<sup>rs</sup> Baron, Dijon (Côte-d'Or) (2<sup>e</sup> vers.). — Bobrie, La Rochelle (Char.-Inf.). — Brasse (Léon), Rouen (Seine-Inf.) (3<sup>e</sup> vers.). — Brisson et Janin, Vertus (Marne). — Colomb, Douvaine (Hte-Savoie). — Hue (Jude), Rouen (Seine-Inf.). — Kahn, Paris. — Troisier, Paris (3<sup>e</sup> vers.). — Zadok, Paris. — Ancelet,

Paris. — Martel, Saïgon (Cochinchine). — Morlot (Ed.), Dijon (Côte-d'Or).

A versé 80 francs : D<sup>r</sup> Nodet (V.), Bourg (Ain).

A versé 65 fr. 60 : D<sup>r</sup> Cordier, Dijon (Côte-d'Or).

Ont versé 60 francs : D<sup>rs</sup> Quermonne, Caen (Calvados). — Drapier, Rethel (Ardennes) (2<sup>e</sup> vers.).

Ont versé 50 francs : M<sup>me</sup> la D<sup>esse</sup> M. Jacobson, Cléry (Loiret). — D<sup>rs</sup> Bon, Navarreux (Basses-Pyr.). — Bories (Th.), Cannes-le-Cannet (A.-M.). — Chambrette, Paris (3<sup>e</sup> vers.). — Coqueret, Troyes (Aube) (2<sup>e</sup> vers.). — Declabost (M.), Rouen (Seine-Inf.). — Gault, Dijon (Côte-d'Or). — Hélie, Paris. — Larricu, Paris. — Le Garrec, Lorient (Morbihan) (2<sup>e</sup> vers.). — Lucien, Dijon (Côte-d'Or). — Masquin, Saint-Didier (Vaucluse) (3<sup>e</sup> vers.). — Oyon, Paris. — Troisier (Jean), aide-major de 1<sup>re</sup> classe, Paris. — Wolff, Tours (Indre-et-Loire) (2<sup>e</sup> vers.). — P.-J. et E. Matignon, Le Mans (Sarthe) qui ont abandonné la somme annuellement consacrée à leur faire un cadeau pour l'anniversaire de mariage des parents, en faveur des fils de confrères victimes de la guerre. — D<sup>rs</sup> Delarrat, Nérès-les-Bains (Allier) (2<sup>e</sup> vers.). — Demicville, Lausanne (Suisse). — Duchaussoy, Paris. — Eclumundo Escomel, Aréquipa (Pérou). — Fernet, Paris. — L<sup>r</sup> Gendre (P.), Paris (2<sup>e</sup> vers.). — Luncau, Nantes (Loire-Inf.). — Monnier, Souprosse (Landes). — Pouzet (Paul), Cannes (A.-M.). — Sendral, Paris. — Tissier (Paul), Paris (2<sup>e</sup> vers.).

A versé 47 fr. 60 : D<sup>r</sup> Ronsin, Paramé (Ille-et-Vilaine).

## LE PLUS PUISSANT MÉDICAMENT VALÉRIANIQUE

Préparation à base de Suc frais de Valériane combiné au Validol.

# Valéromenthol

Odeur et Saveur agréables, agit sûrement et rapidement dans toutes les *Affections nerveuses* : *Neurasthénie, Hystérie, Insomnie, Excitabilité nerveuse, Migraines, Palpitations, Toux nerveuse, Asthme nerveux, Vomissements spasmodiques, Gastralgies, etc.*

Dose : 3 à 5 cuillerées à café par jour.

PHARMACIE INTERNATIONALE, 71, Faubourg Saint-Honoré, Paris.

## ÉTABLISSEMENTS THERMAUX OUVERTS EN 1916

### DAX (Landes)

ÉTABLISSEMENT THERMAL ET GRAND HOTEL  
DES BAINOTS

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

TRAITEMENT DU RHUMATISME ET DE SES DIVERSES MANIFESTATIONS

Par les **BOUES VÉGÉTO-MINÉRALES**

Docteur **Ch. LAVIELLE**, Médecin-Directeur.

Docteur **Louis LAVIELLE**, Médecin-Adjoint.

PRIX DE LA PENSION : à partir de 9 fr. par jour et par personne.

Envoi franco de Prospectus. S'adresser au Gérant.

**DAX** : D<sup>r</sup> Ch. Lavielle, D<sup>r</sup> Louis Lavielle.

### L'ÉTABLISSEMENT THERMAL

## de ROYAT

est ouvert en 1916

### VICHY

Hôtel du Parc. (Aletti, directeur.)

Hôtel Majestic. (Aletti, directeur.)

**VITTEL.** Voir annonce spéciale.

## CAISSE D'ASSISTANCE MÉDICALE DE GUERRE (Suite)

Ont versé 40 francs : D<sup>r</sup> Barbier, Dijon (Côte-d'Or). — D<sup>r</sup> Leblond (E.), Mantes-sur-Seine (S.-et-O.).

Ont versé 35 francs : D<sup>r</sup> Bichet, Briau, Diard, Drizard, Pelletier, Rebillard et Rousselot (souscription collective), Le Creusot (Saône-et-Loire).

A versé 34 francs : D<sup>r</sup> Rebillard, Le Creusot (S.-et-L.).

Ont versé 30 francs : D<sup>r</sup>s Deffains, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Duheux, Bordeaux (Gironde) (2<sup>e</sup> vers.). — Guénot, La Roche-en-Breuil (Côte-d'Or) (2<sup>e</sup> vers.).

A versé 28 francs : D<sup>r</sup> Carrel, Lacoux (Ain) (2<sup>e</sup> vers.).

Ont versé 25 francs : D<sup>r</sup>s Fleury, Beaune (Côte-d'Or). — Béraud, ambulance 14/16, S. P. 200. — Wittmer de Frontignen, 101<sup>e</sup> d'infanterie, S. P. 38.

A versé 23 fr. 80 : D<sup>r</sup> Rousseau, Herbignac (Loire-Inf.).

Ont versé 20 francs : Les médecins de l'ambulance 5/44, S. P. 86 (3<sup>e</sup> vers.). — D<sup>r</sup>s Anthony, Pau (Basses-Pyrénées). — Cabanncs, Rouvre (Côte-d'Or). — Charra, Lamastre (Ardèche). — Demirleau, Montmorency (S.-et-O.). — Duclaux, Ben-Gardane (Sud-Tunisien) (5<sup>e</sup> vers.). — Poignes (E.), Tiflet (Maroc occidental). — Galimard, Flaviigny (Côte-d'Or). — Goudet, Dijon (Côte-d'Or). — Grégoire, Chazelles-sur-Lyon (Loire) (4<sup>e</sup> vers.). — Gremeaux (A.), Dijon (Côte-d'Or). — Laugier, Le Muy (Var). — Martre, Anoccur (Maroc) (2<sup>e</sup> vers.). — Stanislas, Saint-Loubès (Gironde) (2<sup>e</sup> vers.). — Une anonyme (de Paris). — Les médecins de l'ambulance 5/44, S. P. 86 (4<sup>e</sup> vers.). — D<sup>r</sup>s Bordenave, Châteauroux (Indre). — Hodé (P.), Bouvron (Loire-Inf.). — Lamare, médecin-chef hôpital complémentaire n<sup>o</sup> 5, Dreux (Eure-et-Loir). — Latapie, Saint-Étienne-du-Rouvray (Seine-Inf.) (2<sup>e</sup> vers.).

Ont versé 15 francs : D<sup>r</sup>s Ziégler, Paris. — Lacombe Séverac-le-Château (Aveyron). — Marquié, Saint-André-de-Lidon (Char.-Inf.).

Ont versé 14 francs : D<sup>r</sup>s Quentin (M.), Plouescat (Côtes-du-Nord). — Cornudet, La Roche-Bernard (Morbihan).

Ont versé 13 francs : D<sup>r</sup> Mangin, Saint-Martin-d'Ablois (Marne). — Abandon d'honoraires fait par un membre de la Société d'Eure-et-Loir mobilisé (envoi fait par le D<sup>r</sup> Maunoury, de Chartres).

Ont versé 10 francs : M. G. Bertheau, Neuves-Maisons (M.-et-M.). — D<sup>r</sup> Armaingaud, Sanatorium d'Arcachon (Gironde). — D<sup>r</sup>s Broc (R.), Tunis (7<sup>e</sup> vers.). — Damcy, Douarnentz (Finistère) (3<sup>e</sup> vers.). — Dechoudans, Saint-

Jean-de-Gonville (Ain) (2<sup>e</sup> vers.). — Domela, Tunis (Tunis). — Dupont, Dakar (Sénégal) (4<sup>e</sup> vers.). — Durand, Saint-Martin-d'Auxigny (Cher). — Étable, Thiberville (Eure). — Frontgous, Marseille (Bouches-du-Rhône). — Heckenroth, Dakar (Sénégal). — Jeannin, Paris (3<sup>e</sup> vers.). — Lacrampe-Lousteau, Tournay (Hautes-Pyrénées) (4<sup>e</sup> vers.). — Méchain, Bordeaux (4<sup>e</sup> vers.). — Monribot, Montauban (Tarn-et-Garonne) (4<sup>e</sup> vers.). — Perchet, Autel (Hte-Saône) (2<sup>e</sup> vers.). — Tolédano, Paris. — Vernet (Paul), Castels-en-Dorthe (Gironde). — Anonyme, Miramont (Lot-et-Garonne) (4<sup>e</sup> vers.). — D<sup>r</sup>s Claa, Arudy (Basses-Pyr.). — Chatelain (J.), hôpital Saint-Maurice, Épinal (Vosges). — Descubes, Poitiers (Vienne) (4<sup>e</sup> vers.). — Dresch (J.), Ax-les-Thermes (Ariège) (2<sup>e</sup> vers.). — Guilha, Nantes (Loire-Inf.). (4<sup>e</sup> vers.). — Guillemain, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) (2<sup>e</sup> vers.). — Halsey, Toulouse (Hte-Garonne) (2<sup>e</sup> vers.). — Naury, Paris (7<sup>e</sup> vers.). — Trémoulet, Ménigoute (Deux-Sèvres).

Ont versé 7 francs : D<sup>r</sup>s Virenque, Saint-Jean-de-Bruel (Aveyron). — Pons, Saturac (Lot) (2<sup>e</sup> vers.).

Ont versé 5 francs : D<sup>r</sup>s Brenac, Vincennes (Seine). — Dauphin, Champeaux (S.-et-M.) (3<sup>e</sup> vers.). — Escande, Mazamet (Tarn) (2<sup>e</sup> vers.). — Maincent, Brécéy (Manche) (2<sup>e</sup> vers.). — Roy, Saint-Martin-de-Ré (Char.-Inf.) (6<sup>e</sup> vers.). — Savolle, Saint-Martin-d'Éstréaux (Loire). — Trilhé, Mazamet (Tarn) (2<sup>e</sup> vers.). — Zentler, Marcillat (Allier) (2<sup>e</sup> vers.). — Bergé, aide-major, 367<sup>e</sup> d'infanterie, S. P. 84. — Maincent, Brécéy (Manche) (3<sup>e</sup> vers.). — Ycard (Léopold), Saint-Benoît (Ile de la Réunion).

### ENGAGEMENTS DE VERSEMENTS MENSUELS reçus du 16 juillet au 15 août 1916.

MM. les D<sup>r</sup>s : Armaingaud (Gironde), 10. — Biéatrix (René) (Saône-et-Loire), 5. — Borel (Hérault), 10. — Brenac (Seine), 5. — Étable (Eure), 10. — Granval (Loiret), 10. — Rappoport (M<sup>me</sup> la D<sup>me</sup>), Paris, 10. — Savolle (P.) (Loire), 5. — Tolédano, Paris, 5. — Zachariadès (Char.-Inférieure), 30. — Ziégler, Paris, 15. — Leprévost (Calvados), 5. — Le Siner (Ile de la Réunion), 10. — Ycard (Léopold) (Ile de la Réunion), 5.

Prière d'adresser les souscriptions à M. le trésorier (sans indication de nom) de l'Association générale des médecins de France, 5, rue de Surène, Paris (8<sup>e</sup>).



## VAL-MONT-LA COLLINE SUR MONTREUX-TERRITET

600-660 M. d'altitude avec très belle vue sur le lac Léman.

**ÉTABLISSEMENTS MÉDICAUX ET MAISONS DE RÉGIMES**

Traitement diététique et physiothérapique des maladies de la nutrition (arthritisme, goutte, diabète, obésité, amaigrissement, anémie, etc.), des affections des organes digestifs (estomac, intestins, foie); des maladies des reins et de la circulation.

**HYDROTHÉRAPIE, ÉLECTROTHÉRAPIE, MASSAGE, RADIOTHÉRAPIE**

3 Médecins et un chimiste attachés aux établissements. Docteur Widmer, Médecin-Directeur.

### Maladies Microbiennes

Par P. CARNOT

Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris,  
Médecin des Hôpitaux.

7<sup>e</sup> tirage, 1913, 1 vol. in-8 de 268 p., avec 75 fig. noires et coloriées, broché : 6 fr.; cartonné..... 7 fr. 50  
(Nouveau Traité de Médecine et de Thérapeutique)

**JACQUES CARLES**

Professeur agrégé à la Faculté de Bordeaux  
Médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe aux armées

### Les Fièvres Paratyphoïdes

1916, 1 vol. in-16, cartonné..... 1 fr. 50

DÉPURATEUR, RECONSTITUANT, REMINERALISATEUR

Goût agréable



## MORRHUETINE JUNGKEN

LIQUEUR NON ALCOOLIQUE  
à base de Glycerine pure

contenant par cuillerée à soupe :

Iode assimilable.....	0,015 mgr.
Hypophosphites Csés.....	0,15 centigr.
Phosphate de Soude.....	0,15 —

DOSE : 2 à 3 cuillerées (à soupe ou à café selon l'âge) par jour à la fin du repas

RÉSULTATS CERTAINS

dans LYMPHATISME, CONVALESCENCES, PRÉTUBERCULOSE

PRIX : 3'60 le Flacon de 600 gr. (réglementé).

J. DUHÈME, Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe, COURBEVOIE-PARIS.

Pas de trouble digestif

*Adoptée dans les Hôpitaux de Paris et de la Marine.*

<p><b>POUDRE DE PEPTONE CATILLON</b> Aliment des malades digérant mal ou qu'on veut sustenter.</p>	<p><b>GLYCERINE CRÉOSOTÉE PHOSPHATÉE DE CATILLON</b> 0 gr. 20 par cuill. créosote purifiée par procédé spécial <b>Riche en Gaïacol</b> Agent d'épargne, antiseptique, minéralisateur Succédané de l'Huile de Morue, bien toléré même l'été. Fait cesser l'Expectoration, la Toux, les Sueurs.</p>
<p><b>VIN DE PEPTONE CATILLON</b> Viande assimilable et Glycérophosphates. <b>Rétablit les Forces, Appétit, Digestions.</b></p>	

<p style="text-align: center;"><b>TANNURGYL</b></p> <p style="text-align: center;">du docteur LE TANNEUR (de Paris)</p> <p style="text-align: center;"><b>Sel de Vanadium non toxique</b></p> <p style="text-align: center;"><i>Anorexie, Troubles digestifs, Adynamie, Neurasthénie.</i></p> <p style="text-align: center;">Toutes les propriétés de l'arsenic sans ses inconvénients ; tolérance parfaite (enfants et nourrissons.) 15 gouttes à chacun des 2 repas.</p>	<p style="text-align: center;"><b>CONSTIPATION-COLITES</b></p> <p style="text-align: center;">TRAITEMENT par la</p> <p style="text-align: center;"><b>Paraffine LIQUIDE CONFITURE</b></p> <p style="text-align: center;"><b>MINEROLAXINE</b></p> <p style="text-align: center;">du docteur LE TANNEUR (de Paris)</p> <p style="text-align: center;">MODE D'EMPLOI    Liquide : 1 ou 2 cuillerées à soupe.                           Confiture : Enfants 1 à 2 cuillerées à café.</p>
<p>RENSEIGNEMENTS &amp; ÉCHANTILLONS, 6, RUE DE LABORDE - PARIS</p>	

**PRODUITS PHYSIOLOGIQUES**

TÉLÉPHONE 114	<p style="font-size: 24px;"><b>A. DE MONTCOURT</b></p> <p>49, Avenue Victor-Hugo, BOULOGNE-PARIS</p>	TÉLÉPHONE 114		
<p><b>Extrait gastrique MONCOUR</b></p> <p style="text-align: center;">Hypopepsie</p> <p><i>En sphérulines dosées à 0 gr. 125</i></p> <p>De 4 à 16 sphérulines par jour.</p>	<p><b>Extrait hépatique MONCOUR</b></p> <p style="text-align: center;">Maladies du Foie Diabète par anhépatie</p> <p><i>En sphérulines dosées à 30 c/gr. en doses de 12 gr.</i> <i>En suppositoires dosés à 3 gr.</i></p> <p>De 4 à 16 sphérulines p. jour De 1 à 4 suppositoires —</p>	<p><b>Extrait pancréatique MONCOUR</b></p> <p style="text-align: center;">Diabète par hyperhépatie</p> <p><i>En sphérulines dosées à 20 c/gr.</i> <i>En suppositoires dosés à 1 gr.</i></p> <p>De 2 à 10 sphérulines p. jour De 1 à 2 suppositoires —</p>	<p><b>Extrait entéro-pancréatique MONCOUR</b></p> <p style="text-align: center;">Affections intestinales Troubles dyspeptiques</p> <p><i>En sphérulines dosées à 25 c/gr.</i></p> <p>De 1 à 4 sphérulines par jour.</p>	<p><b>Extrait intestinal MONCOUR</b></p> <p style="text-align: center;">Constipation Entérite muco-membraneuse</p> <p><i>En sphérulines dosées à 30 c/gr.</i></p> <p>De 2 à 6 sphérulines par jour.</p>
<p><i>Toutes ces préparations ont été expérimentées dans les Hôpitaux de Paris. Elles ne se défont que sur prescription médicale.</i></p>				

**Le plus actif, le plus agréable, le moins odorant et le moins irritant** des éthers salicyliques pour le traitement externe :

du **Rhumatisme** est le **SALÈNE-CIBA**

ÉCHANTILLONS & LITTÉRATURE : LABORATOIRES CIBA, Saint-Fons (Rhône)

administration prolongée de **GAÏACOL INODORE** à hautes doses, sans aucun inconvénient

par le **THIOL "ROCHE"** uniquement sous forme de

**SIROP "ROCHE"**  
**COMPRIMÉS "ROCHE"**  
**CACHETS "ROCHE"**



Echantillon et littérature  
Produits : F. HOFFMANN-LA ROCHE & C<sup>e</sup>  
21 Place des Vosges, Paris

**NOUVELLES (Suite)**

régiment d'infanterie auquel il est affecté et dont il dirige depuis un an le service médical avec autant de zèle que de compétence (a déjà reçu la Croix de guerre).

GRÉGOIRE (Raymond-Hippolyte-Auguste), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de territoriale à une ambulance auto-chirurgicale : chirurgien distingué ; s'est acquis les titres les plus sérieux, depuis le début de la campagne, par le dévouement dont il a fait preuve, dans une période d'activité intense, comme médecin-chef d'une ambulance (a déjà reçu la Croix de guerre).

ROCHE (Georges), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve au service de santé d'un corps d'armée : médecin énergique. N'a pas cessé, durant toute la campagne, d'assurer son service avec le plus haut sentiment du devoir, conduisant lui-même ses hommes à la relève des blessés et consacrant les périodes de repos à des recherches scientifiques (a déjà reçu la Croix de guerre).

MAILLARD (Louis-Camille), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve au service de santé d'un corps d'armée : quoique libre de toute obligation militaire, s'est engagé dès le début de la campagne et a pris une part importante au développement du service antityphoïdique de l'armée, contribuant dans une large mesure à la préservation des effectifs.

PARISOT (Jacques-Victor-Jules), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve à une ambulance : a dirigé avec les plus heureux résultats un important service de contagieux et pris part à des travaux de laboratoire d'une portée considérable (a déjà reçu la Croix de guerre).

BOUVIER (Joseph-Marie-Jules), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve au service de santé d'une division : médecin d'un grand dévouement et d'une conscience professionnelle absolue. A fait preuve notamment de la plus heureuse initiative, en organisant un poste avancé d'ambulance chirurgicale à proximité des premières lignes (a déjà reçu la Croix de guerre).

PASQUIER (Robert-Édouard), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de territoriale, pilote à l'escadrille n° 31 : officier du plus grand mérite qui s'est acquis de nouveaux titres au cours de la campagne par les belles qualités militaires dont il a fait preuve (a déjà reçu la Croix de guerre).

COLOMBANI (Jules-Anthelme-François), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve à un centre hospitalier : médecin des plus distingués. S'est acquis les titres les plus sérieux par la façon dont il s'est comporté, en toutes circonstances, depuis le début de la guerre.

ROUX (Rémi-François), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de territoriale au 176<sup>e</sup> rég. d'infanterie : a donné, au cours de la campagne, les plus belles preuves de courage militaire et de dévouement professionnel (a déjà reçu la Croix de guerre).

LEMAIRE (Fernand-Philippe), médecin aide-major de

2<sup>e</sup> classe de territoriale au 96<sup>e</sup> rég. d'infanterie : engagé volontaire pour la durée de la guerre, a demandé à servir dans un régiment actif et y a donné l'exemple du dévouement et du courage ; grièvement blessé en allant prodiguer ses soins sur le champ de bataille (a déjà reçu la Croix de guerre).

LEMAISTRE (Pierre), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve à un groupe sanitaire : médecin qui joint à une valeur professionnelle éprouvée de remarquables qualités d'initiative et d'activité. S'est acquis, depuis le début de la campagne, des titres spéciaux par les perfectionnements qu'il a apportés au transport des blessés.

DUTERTRE (Auguste-Robert-Émile), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe territoriale à l'hôpital militaire de Versailles, gouvernement militaire de Paris ; BIENVENOT (Hubert-Jean-Théophile), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe territorial au service de santé de la 4<sup>e</sup> région ; LACHAUD (Jean-Baptiste-François-Guillaume-Édouard), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe territorial, médecin-chef de l'hôpital temporaire des arts et métiers, gouvernement militaire de Paris ; BIRAUD (Francis-Marie-Julien), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve, médecin-chef de la place de Rambouillet, gouvernement militaire de Paris ; HENNOQUE (Clément-Louis-Eugène), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe territorial au service de santé de la 20<sup>e</sup> région ; LACOSTE (Victor-Camille), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe territorial à l'hôpital complémentaire n° 48, à Moissac, 17<sup>e</sup> région ; PANGON (Jules-André), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe territorial au service de santé de la place de Gap, 14<sup>e</sup> région ; COURAUD (Joseph-Marie), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe territorial, médecin-chef de l'hôpital complémentaire de Verneuil-sur-Avre, 3<sup>e</sup> région ; PETIT (Pierre-Gustave), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe territorial, médecin-chef de la place de Libourne ; DIDIER (Eugène-Charles-Joseph), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe territorial à l'hôpital-dépôt de Clignancourt, à Paris ; DUMONT (Georges-Henri-Marie), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe territorial au service médical de la place de Saint-Cloud (Seine) ; CHABROL (Julien-Pierre), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve à l'hôpital militaire de Vichy, 13<sup>e</sup> région ; DUCAMP (Louis-Arthur), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe territorial à l'hospice mixte de Narbonne, 10<sup>e</sup> région ; NICOLAS (Jacques-Joseph), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe territorial à l'hôpital militaire d'Aïn-Sefra (Afrique du Nord) ; NORMAND (Joseph-Henri-Adelson), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe territorial au service de santé de la Tunisie (Afrique du Nord) ; COLLET (Constant), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve au service de santé de l'Afrique du Nord ; LASSÈGUE (Jean-Antoine-Joseph-Charles-Louis), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve, médecin-chef de la place de Lourdes, 18<sup>e</sup> région ; LAUTH (Armand), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe territorial

**L'ERMITAGE d'ÉVIAN - les - BAINS**Lac de Genève  
(Haute - Savoie)

PREMIER ÉTABLISSEMENT DE CE GENRE EN FRANCE

Ouvert à tous les Médecins consultants — Spécialement aménagé pour les convalescences

Cures d'Air \* de Soleil \* de Régimes

Relié à l'Établissement Thermal par un Funiculaire

Saison 15 Mai — 15 Novembre

Pour tous renseignements s'adresser à la Direction à ÉVIAN - LES - BAINS

**NOUVELLES (Suite)**

au service de santé de la 20<sup>e</sup> région; PREVOST (Auguste-Édouard), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe territorial à l'hôpital Bégin, à Paris; PIC (Ferdinand-Adrien), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe territorial au service de santé de la place de Lyon, 14<sup>e</sup> région; LEPEVRE (Léonce-Camille), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe territorial au service de santé de la 5<sup>e</sup> région; DUBRISAY (Henri-Louis), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe territorial à l'hôpital temporaire de Ligny-en-Barrois, 6<sup>e</sup> région; STÖBER (Louis-Léon-Adolphe), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe territorial, médecin-chef de l'hôpital du collège à Épinal, 21<sup>e</sup> région; DESSIRIER (Marie-Louis), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve, médecin-chef de l'hôpital mixte d'Amiens, région du Nord; DURAND (Claude-Marie), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe territorial au service de santé de la place de Lyon, 14<sup>e</sup> région; PÉGURIER (Marie-Clément-Albert), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe territorial, médecin-chef de la place de Biarritz, 18<sup>e</sup> région; LEYMARIE (Louis-Joseph), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe territorial, médecin-chef de la place de Tarascon, 15<sup>e</sup> région; BLAISE (Charles-Albert), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe territorial, médecin-chef de la place de Bourg, 7<sup>e</sup> région.

**Service de santé militaire.** — Sont nommés :

*Au grade de médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve* les médecins aides-majors de 2<sup>e</sup> classe de réserve : M. MOISAN (Ange-Marie-Radegonde), ambulance 9/10; M. GUÉNET (Charles-Pierre-Marie), 11<sup>e</sup> région; M. LEFEBVRE (Gaston-Eugène), région du Nord; M. MACHEFER (Michel-Louis-Joseph), ambulance 1/11; M. BARBIN (Edgard), 35<sup>e</sup> rég. d'artillerie; M. CATRICE (Paul-Léon-Sabin-Joseph), région du Nord; M. DURAND (Georges-Clovis-Louis-Antoine), ambulance 3/1; M. ARNAL (Raoul-Élie), ambulance 13/8; M. POULAIN (Jean-Victor-Émile-Joseph), 9<sup>e</sup> rég. de cuirassiers; M. IMBERT (Joseph-Marin-Marie-Antoine), ambulance 4/7; M. VILLEMEN (René-Marie-Albert), ambulance 2/12; M. JEHANIN (Georges-Pierre), 53<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. JOUVE (Jean-Alphonse), 1<sup>re</sup> rég. d'artillerie; M. BRUNET (Édouard-Albert-Marie-Joseph), 153<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. DUMONT (Louis-Joseph-Albert), ambulance 206; M. BLUTEL (Auguste-Adrien-Marie), Afrique du Nord.

*Au grade de médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale*, les médecins aides-majors de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale : M. LABUZE (Antoine-Pierre-André), hôpital d'évacuation n° 16; M. SILBERT (Paulin-Fernand-Marie-Karl-Arthur), 20<sup>e</sup> région; M. MANET (Pierre-

Marie-Joseph), 12<sup>e</sup> région; M. LAURENT (Gustave-René), 20<sup>e</sup> région; M. DUVAL (Henri-Gaston-Rubens), 5<sup>e</sup> région; M. DUVAL (Henri-Gaston-Rubens), 5<sup>e</sup> région; M. JACQUARD (Jean-Marie-Joseph-Henri), 8<sup>e</sup> C. A.; M. BENOIST (Raoul-Victor-Philibert-Emmanuel), 10<sup>e</sup> région; M. BALLETREAU (Jean-Alfred), 11<sup>e</sup> région.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe (à titre temporaire)*, les médecins auxiliaires : M. PION (Marie-César-Auguste), section sanitaire automobile n° 98; M. PETIT (Honoré-Paul-Antoine), élève de l'école principale du service de santé de la marine, 57<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. GÉROME (Henri-Vital), élève de l'école du service de santé, groupe de brancardiers de la 17<sup>e</sup> division d'infanterie.

*Au grade de pharmacien aide-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve*, les pharmaciens aides-majors de 2<sup>e</sup> classe de réserve : M. BERGER (Maurice-Auguste), train sanitaire S. P. n° 1, P.-L.-M.; M. TRUFFART (Gustave-Léon-Albert), T. S. E. n° 9; M. Baudoin (Georges), ambulance 1/53; M. HOCQUETTE (Arsène-François-Alfred), 5<sup>e</sup> région; M. BUGNIOT (René-André), H. O. E. 5/2; M. DELLUC (Lucien-Raymond), ambulance 3/5; M. DEHORTER (Léon-Élie-Emmanuel), région du Nord; M. DEMEURE (Alphonse-Georges-Charles), région du Nord; M. DESMOULIN (Louis-Albert-Marie), ambulance 15/1, étapes; M. JULIEN (Louis-Marius-Charles), ambulance 15/5; M. GUILLEMINOT (Maurice-Marie), 5<sup>e</sup> région; M. CARREZ (Léon-Victor), 33<sup>e</sup> corps d'armée; M. POITAU (Paul-Ernest-Joseph), ambulance 14/1, étapes.

*Au grade de pharmacien aide-major de 2<sup>e</sup> classe, à titre temporaire* : M. le médecin auxiliaire JOURDAN (Gustave-Paul-Alexandre), ambulance 2/155.

*Au grade de pharmacien-major de 2<sup>e</sup> classe*, les pharmaciens aides-majors de 1<sup>re</sup> classe : M. DEVAL (Lucien-Camille-Émile), H. O. E. n° 11; M. GRAS (Jean-Pierre-Marie-Honoré-Victor), 15<sup>e</sup> région; M. PELLISSIER (Amable-Joseph-Paul), sous-secrétariat d'État du service de santé.

**Caisse d'assistance médicale de guerre.** — Le Conseil de la Caisse d'Assistance médicale de guerre est heureux de porter à la connaissance de nos confrères que le don individuel le plus important vient de lui être fait par Mlle Pommay, infirmière des hôpitaux de Paris qui, généreusement, a abandonné à notre œuvre une somme de cinq mille francs, montant des honoraires qui lui ont été remis pour les soins qu'elle a donnés aux blessés dans un hôpital privé.

1913. GAND : MED. D'OR — Produit excel<sup>l</sup> français — DIPLOME D'HONNEUR : LYON. 1914

**NEVROSTHÉLINE FREYSSINGE**

Gouttes de glycérophosphates alcalins (éléments principaux des tissus nerveux)

Convalescences, Surmenage, Dépressions nerveuses

27 à 35 gout. à ch. repas. — G. RUE ABEL, PARIS — L. Fl. 3 fr. — Ni sucre, ni chaux, ni alcool.

**INCONTINENCE  
D'URINE**

Guérie par les Globules NÉRA

1 à 3 globules par jour

Rapports élogieux de chefs de Cliniques

Dépôt : Pharmacie centrale de France à Paris

Préparateur : BUROT, spécialiste à Nantes

Ch. LOREAU

**INSTRUMENTS ET APPAREILS  
MÉDICO-CHIRURGICAUX**

3 bis, RUE ABEL — PARIS

Tél. Roq. 41 85

## VARIÉTÉS

## EN SUIVANT LES GUERRIERS

SOUVENIRS DE L'AIDE-MAJOR D'UN GROUPE DE 75.

Je ne saurais décrire exactement de quelle étrange manière les premiers mois de la guerre semblent s'être fixés dans mon cerveau. Si je ferme les yeux en répétant mentalement : « Août 1914 », il me paraît que ces mois n'ont aucune puissance d'évocation nette, je ressens un malaise vague de l'esprit, et une impuissance absolue à me figurer un seul tableau précis, à me rappeler un fait.

Maissi, au contraire, le hasard d'une rencontre ou d'une lecture éveille en moi brusquement telle image de ces mois immortels, alors tout me revient avec une intensité si vive, une richesse de détails si abondante que je revis littéralement les moments passés, et par tous les sens. Les yeux de mon âme voient la couleur du ciel, et celle de la route et celle de la brume légère qui monte le matin, j'entends le roulement des coffres pleins sur la chaussée durcie, et subitement cesser le bruit quand la « colonne » oblique pour entrer dans un pâturage, et je sens la poussière fade, ou la fraîche odeur de la nuit dans la forêt.

Je n'ai pas omis un seul jour de noter les événements menus ou immenses de la vie quotidienne. Au reste, pouvais-je en distinguer l'importance relative ? Après toute une page consacrée à l'accident de bivouac où ma jument grise fut estropiée, voici trois petites lignes qui content la première journée de la bataille de la Marne.

Tandis que je feuillette cet agenda tout froissé, les souvenirs se pressent en foule, mais il est des pages que je ne veux point relire, il est une partie de mon carnet que je ne rouvrirai qu'au jour de la délivrance. Là sont les tout

premiers jours. Alors celles que j'ai laissées dans la ville envahie étaient encore libres, en terre libre. Alors elles étaient encore reliées à moi par le lien fragile et précieux des lettres échangées; alors aux jours sombres parfois un jour clair succédait, qui m'apportait des nouvelles de la maison...

Aujourd'hui je ne suis pas sûr que la maison soit encore debout, et je ne sais pas, à l'heure où j'écris, si les miens vivent, si les chers yeux bleus de ma petite fille voient encore la lumière du soleil.

Mon carnet est là, devant moi, sur la table; il est petit et couvert de cuir noir élimé, écorné. Je l'ai acheté le jour de mon départ. Ma femme était avec moi, nous allions gravement sur le trottoir de la petite ville, où jusque-là notre vie suivait son cours paisible. Déjà tout était changé, les gens étaient en rumeur, les ménagères se pressaient aux épiceries et, pressées par une vague panique, s'arrachaient les provisions; les ponts étaient gardés; sur la vieille place du XVIII<sup>e</sup> siècle, du matériel d'artillerie s'accumulait, des soldats très vieux passaient, encore à demi en civil.

Nous entrâmes dans la librairie où une vieille demoiselle à lunettes me donnait chaque samedi le journal de modes de ma femme que je prenais en passant. Le magasin était désert et comme froid.

J'achetai des cartes routières : la Belgique, l'Alsace-Lorraine, les pays rhénans. Depuis je les ai perdues, d'autres m'ont été nécessaires. La vieille demoiselle tint à m'offrir elle-même un petit agenda. « Vous serez de retour avant qu'il soit rempli, » dit-elle. Ma femme fit un geste de doute et d'angoisse. Je l'ai rempli, j'en ai commencé deux autres.



## Le Diurétique rénal

par excellence

## SANTHÉOSE

LE PLUS FIDÈLE, LE PLUS CONSTANT  
LE PLUS INOFFENSIF DES DIURÉTIQUES

L'Adjuvant le plus sûr des Cures de Déchloration

SOUS SES QUATRE FORMES

## PURE

Le médicament régulateur par excellence, d'une efficacité sans égale dans l'artério-sclérose, la présclérose, l'albuminurie, l'hydropisie.

## PHOSPHATÉE

L'adjuvant le plus sûr des cures de déchloration, le remède le plus héroïque pour le brightisme comme est la digitale pour le cardiaque

## CAFÉINÉE

Le médicament de choix des cardiopathies, fait disparaître les œdèmes et la dyspnée, renforce la systole, régularise le cours du sang.

## LITHINÉE

Le traitement rationnel de l'arthritisme et de ses manifestations; jugule les crises, enraye la diathèse urique, solubilise les acides urinaires.

DOSES : 2 à 4 cachets par jour. — Ces cachets sont en forme de cœur et se présentent en boîtes de 24. — Prix 5 fr.

PRODUIT FRANÇAIS

4, rue du Roi-de-Sicile  
— PARIS —

PRODUIT FRANÇAIS

## VARIÉTÉS (Suite)

Elles m'attendent. Encore, si j'étais bien sûr qu'elles m'attendent...

Notre premier cantonnement fut paisible et confortable ; seule l'angoisse légère, tapie au fond des cœurs, nous rappelait que nous n'étions pas en manœuvre, mais à la guerre, à la vraie guerre. Ce mot ne nous disait pas grand'chose. Depuis, nous avons compris.

Dès l'arrivée, il fallut s'occuper des questions d'eau potable, de maisons contagieuses, etc. C'était un jeu, en ces temps-là : les villages avaient encore des habitants, un maire, un secrétaire de mairie, une institutrice. Et comme tout ce monde-là nous recevait à bras ouverts ! Pourtant ces gens de la terre, confiants et patriotes — comme on l'est aux frontières, — semblaient se défier un peu de notre enthousiasme et de notre assurance et de la certitude du succès que nous affichions volontiers. « Ils sont forts, disaient-ils, ne les laissez pas venir par ici. » Les nôtres, officiers et canonniers, haussaient gaïement les épaules. Il faisait beau. On restait plusieurs jours, on prenait des habitudes. Sur la grand'route devant l'église passait la fourragère, et, juchés sur les bottes de paille, les hommes en bourgeron s'exclamaient en riant.

Aux seuils, les jeunes sous-officiers bien pris dans leurs vestes blanches, le calot sur l'oreille, les jambes gainées de noir, les éperons menaçants, se pavanaient devant les jeunes villageoises. Les poules gloussaient et picoriaient activement. Le matin je passais la visite dans la salle d'école : pas de malades, une vraie sinécure. Le deuxième jour, pourtant, il y eut un accident assez sérieux : un homme tomba en voulant grimper sur un coffre, et la roue de l'arrière-train lui passa sur la cuisse et la brisa. On m'amena le blessé tout pâle sur un brancard. La foule s'assemblait.

A voir la figure du blessé, ciré et amaigri en quelques minutes par la souffrance, j'eus une impression nouvelle, comme si c'était la première fois qu'il me fût donné d'assister à ce spectacle. En une seconde m'appareurent dévoilés les lendemains redoutables.

J'étais logé chez le brave curé du village, grand gaillard bâti dans le roc, voix gaie, œil clair, figure ouverte et sympathique.

Nous bûmes avec lui, et avec mon cher L..., le médecin auxiliaire qui fut mon aide intrépide et mon ami, quelques petits verres d'un suave schiedam, dont la saveur emplît encore ma bouche quand j'y songe. Nous faisons de la stratégie en chambre. J'en suis bien guéri.

J..., musicien dans l'âme, jouait du piano, ou sur l'harmonium, faisait sonner des airs profanes : si sincèrement pieux que je le connaisse, il me permettra de vendre la mèche.

Nous dînions dans une auberge à côté de la mairie. Il y avait des verres et dès assiettes, des fourchettes, des serviettes même... et cela nous paraissait tout naturel.

Le soir, je rentrais avec le lieutenant W..., qui demeurait à côté du presbytère. Nous découvrîmes, chemin faisant, que nous avions été au lycée ensemble.

Il me rappela une représentation de *Gringoire*, donnée dans la salle des fêtes du vieux lycée, alors que j'étais tout enfant. Nous restâmes longtemps à deviser sur la route. La campagne s'était paisiblement endormie, il y avait de nombreuses étoiles, la lune était ronde et roussâtre. Tout était calme et silence. Nous allâmes jusqu'aux « issues ». La barricade me parut superflue et ridicule et je dis : « La défense de Tarascon » ; mon compagnon se mit à rire.

Nous étions insoucieux et légers...

Comme je dormais, j'entendis des pas d'hommes et de chevaux non loin du presbytère. On cria dans la rue : « Monsieur le major, départ à 4 heures. »

J'allai, peu avant l'heure, m'assurer au « parc » que tout était en ordre dans la voiture médicale — stupide charrette à deux roues, lourde et incommode, et tout à fait impropre à transporter le moindre blessé (et c'est la seule voiture sanitaire de la colonne). Et puis, parmi les cris des sous-officiers, les « hue » des conducteurs, les adieux des habitants déjà conquis, la colonne s'ébranla vers l'est, face au soleil levant. J. R.

**DIGITALINE** crist.<sup>ée</sup>

Académie de Médecine de Paris.

Prix Orfila (6,000 fr.)  
Prix Desportes.

SOLUTION au millième  
GRANULES BLANCS  
au 1/4 de milligr.  
GRANULES ROSES  
au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
AMPOULES au 1/4 de milligr.  
AMPOULES au 1/10<sup>e</sup> de milligr.

49, Boul. Port-Royal, Paris.

**NATIVELLE**

**HEMONEUROI**  
**COGNET**  
Oxyhémoglobine, Kola, Glycérophosphate de Chaux  
**PUISSANT RÉGÉNÉRATEUR ORGANIQUE**  
NEURASTHÉNIE — CHLORO-ANÉMIE — CACHEXIES, etc.  
A. COGNET & C<sup>ie</sup>, 43, Rue de Saintonge, PARIS

**E S T O M A C**

**SEL**  
**DE**  
**HUNT**

GRANULÉ FRIABLE

**Alcalin-Type**  
**Spécialement adapté**  
**à la Thérapeutique**  
**Gastrique.**



**ACTION SURE**  
**ABSORPTION AGRÉABLE**  
**EMPLOI AISÉ**  
**INNOCUITÉ ABSOLUE**



**TOUTES PHARMACIES**

*Echantillons au Corps Médical pour Essais Thérapeutiques.*

Pendant la Guerre, ENVOI GRATUIT de SEL de HUNT (Flacons et  
petites boîtes de poche hors commerce) aux Hôpitaux, Formations Sani-  
taires Militaires et, individuellement, aux Soldats dont l'Adresse  
sera donnée par MM. les Docteurs.

**LABORATOIRE ALPH. BRUNOT = PARIS**  
16, Rue de Boulainvilliers, 16



## NOUVELLES

**Mort au champ d'honneur.** — M. Georges Many, médecin auxiliaire, décoré de la croix de guerre, tué dans la Somme.

**Nécrologie.** — Le Dr Magnan, ancien président de l'Académie de médecine, médecin en chef honoraire de l'asile Sainte-Anne, officier de la Légion d'honneur. — M. Jean-Victor Gosselin, ancien interne en pharmacie des hôpitaux, pharmacien des hôpitaux de Paris, préparateur de M. Jungfleisch. — Le Dr J. Picot, ancien professeur de clinique médicale à la Faculté de médecine de Bordeaux.

**Mariage.** — M. Paul Cabouat, interne des hôpitaux de Paris, et M<sup>lle</sup> Steeg, fille du sénateur.

**Légion d'honneur.** — Sont inscrits au tableau spécial pour officier :

FÉRAUD (Léandre-Charles-Henri), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe au 30<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : n'a cessé de donner l'exemple du dévouement et de l'abnégation. A assisté à tous les engagements auxquels a pris part le régiment et, au cours de chaque combat, s'est dépensé sans compter et prodiguant ses soins aux blessés jusque sur la ligne de feu. Déjà deux fois cité à l'ordre. Le 13 août 1916, a été blessé au poste de secours où, sous un violent bombardement, il assurait avec son courage et son dévouement habiles l'évacuation des blessés.

**Le chevalier :**  
SARRÉ (Antoine-Paul), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de territoriale au 105<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie : médecin d'un zèle et d'un dévouement dignes d'éloges. Deux fois blessé, n'a pas consenti à se laisser évacuer. A toujours donné le plus bel exemple de courage et d'abnégation en allant soigner et relever les blessés sous des bombardements intenses. Déjà deux fois cité à l'ordre.

LAURENT (Jules-Pulcrand-Antoine), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve du parc d'artillerie d'un corps d'armée : médecin-major de haute valeur morale et professionnelle, d'un zèle et d'un dévouement au-dessus de tout éloge. A été très grièvement blessé dans l'accomplissement de ses devoirs.

RISER (Marcel-Marie), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve à titre temporaire au 329<sup>e</sup> rég. d'infanterie : médecin d'un très grand courage. Le 4 juillet 1916, s'est porté à l'assaut d'un village avec les compagnies de pre-

mière ligne pour relever les blessés et a assuré leur évacuation sous le feu de l'ennemi. Dans la nuit au 6 au 7 juillet, entendant des appels d'un blessé français resté entre les lignes après l'attaque de la veille, n'a pas hésité, malgré la proximité de l'ennemi, à s'élaner avec des brancardiers pour aller le chercher et le ramener. Déjà cité à l'ordre de l'armée et médaillé militaire pour faits de guerre.

DODERO (Paul-Victor-André), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe territorial à la 14<sup>e</sup> région.

PEYROUX (Louis-Amédée), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve à la région du Nord : a rendu les meilleurs services depuis le début de la campagne. A organisé en particulier, d'une façon remarquable, un grand centre hospitalier.

DUMOULIN (Eugène), médecin-major au 12<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins : médecin-major plein de courage et de dévouement. Au bataillon depuis le début de la campagne, a toujours organisé le service d'évacuation des blessés dans les meilleures conditions. Aux combats du 20 juillet, a dirigé lui-même ses brancardiers sur la ligne de feu et, les entraînant par son exemple, a réussi à sauver des officiers et chasseurs tombés blessés entre les lignes. Déjà trois fois cité à l'ordre.

PRETIT (Raymond-Louis-Marie), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe territorial, chirurgien de la place de Dieppe, 3<sup>e</sup> région ; BOUSQUET (Jean-Henri-Joseph), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe territorial, médecin-chef de la place de Narbonne, 10<sup>e</sup> région ; JOLY (Adrien-Paul-Louis), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe territorial, médecin-chef de la place de Chalon-sur-Saône, 8<sup>e</sup> région ; LOURADOUR (Adolphe-François), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve, médecin-chef de la poudrerie d'Angoulême, 12<sup>e</sup> région ; PAUTRIER (Lucien-Marius-Adolphe), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve au service de santé de la 8<sup>e</sup> région ; SEXE (Ernest-Jean-Marie), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe territorial, chef du centre ophtalmologique de la 7<sup>e</sup> région ; LE CALVÉ (Jules-Yves-Marie), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe territorial à l'hôpital complémentaire n° 6, à Nantes, 11<sup>e</sup> région ; GANDAR (Paul-Émile), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe territorial, médecin-chef de l'hôpital complémentaire n° 2, à Tours, 9<sup>e</sup> région ; BUÉ (Vincent-Joseph-Martin), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe territorial au service de santé de la 15<sup>e</sup> région ; DUMONT (Jean-Nicolas), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe territorial au sous-secrétariat



administration prolongée  
de  
**GAÏACOL INODORE**  
à hautes doses, sans aucun inconvénient

par le **THIOL "ROCHE"**  
uniquement sous forme de  
**SIROP "ROCHE"**  
**COMPRIMÉS "ROCHE"**  
**CACHETS "ROCHE"**

Echantillon et littérature  
Produits : F. HOFFMANN-LA ROCHE & C<sup>e</sup>  
21 Place des Vosges, Paris

MÉDICATION NOUVELLE  
des  
**Troubles trophiques sulfurés**  
**SULFOÏDOL**  
**GRANULÉ**

**Soufre colloïdal chimiquement pur**  
*Très agréable, sans goût, ni odeur.*  
Contient 0,10 centigr. de *Soufre colloïdal* par cuiller-mesure.

Le **SOUFRE COLLOÏDAL** est une des formes du soufre *la plus soluble, la plus assimilable, c'est un soufre non oxydé, c'est sa forme VIVANTE.*

Ce qui fait la supériorité du **SULFOÏDOL** sur tous ses congénères, c'est son mode de préparation.

En effet, il ne contient pas, comme dans les solutions, des *acides thioniques*, ni autres dérivés *oxygénés* du soufre, c'est ce qui explique son *goût agréable* et sa *parfaite conservation*.

Il se dissout dans l'eau pour former un liquide blanc comme du lait, *sans dégager aucune odeur* et sans qu'il soit besoin comme dans les solutions de l'additionner d'essences fortes (eucalyptus).

Par le procédé spécial M<sup>co</sup> ROBIN, le Soufre colloïdal (*Sulfoïdol*) reste un colloïde, qu'il soit desséché ou non, parce qu'il peut toujours être remis en suspension dans l'eau, qu'il ne varie pas de composition et qu'il présente tous les caractères des mouvements

browniens comme on peut le constater à l'ultramicroscope.

**INDICATIONS :** S'emploie

dans l'**ARTHRITISME CHRONIQUE**,  
dans l'**ANÉMIE REBELLE**,  
la **DÉBILITÉ**,  
en **DERMATOLOGIE**,  
dans la **FURONCULOSE**,  
l'**ACNÉ** du **TRONC** et du **VISAGE**,  
les **PHARYNGITES**,  
**BRONCHITES, VAGINITES,**  
**URÉTRO-VAGINITES**,  
dans les **INTOXICATIONS**  
**MÉTALLIQUES,**  
**SATURNISME,**  
**HYDRARGYRISME**

Le **SULFOÏDOL** se prépare également sous forme :

- 1° **Injectable** (ampoules de 2 c. cubes);
- 2° **Capsules** glutinisées (dosées à 0,10 de soufre colloïdal par capsule);
- 3° **Pommade**  $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\circ} \text{ dosée à } 1/15^{\circ} \text{ pour frictions;} \\ 2^{\circ} \text{ dosée à } 2/15^{\circ} \text{ pour soins du visage (acné, rhinites);} \end{array} \right.$
- 4° **Ovules** à base de Soufre colloïdal (vaginites, uréthro-vaginites).

**LABORATOIRES ROBIN, 13, 15, 31, Rue de Poissy, PARIS**

## CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMÉE

**BARDY**, médecin auxiliaire au 210<sup>e</sup> rég. d'infanterie : s'est fait remarquer depuis le début de la campagne, par son dévouement et une bravoure exceptionnelle. Le 20 janvier 1915, a sauté le premier dans un entonnoir de mines pour y soigner des blessés. Le 2 juin 1916, est resté plus d'une heure sous un bombardement très violent pour dégager deux hommes pris sous un éboulement. A été le 4 juin, en procédant sous le bombardement, au sauvetage des blessés renfermés dans un poste de secours incendié par l'artillerie ennemie.

**DIDRY** (Jules), médecin auxiliaire de la 1<sup>re</sup> compagnie du 74<sup>e</sup> rég. d'infanterie : servant depuis le premier jour de la campagne dans l'infanterie, a profité de chaque engagement pour montrer son mépris du danger, son esprit du devoir et de décision. Cité déjà deux fois à l'ordre (D. I. — C. A.), s'est distingué encore du 20 au 25 mai 1916 en restant auprès des blessés non évacués dans un poste de secours de première ligne violemment bombardé et en partie démoli.

**DREVET** (Charles-Marie), médecin-chef de service au 112<sup>e</sup> rég. d'infanterie : médecin militaire de tout premier ordre, d'une haute valeur morale, vivant exemple du devoir. Au cours des attaques allemandes des 22, 23 et 24 mai 1916, sous un bombardement continu d'une extrême violence, jour et nuit, s'est dépensé sans compter pour soigner les nombreux blessés qui affluaient au poste central de secours. A fait preuve, en ces circonstances, d'un courage et d'un dévouement admirables.

**CHOIX** (Pierre), médecin auxiliaire au 12<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied : a toujours fait preuve d'un dévouement infatigable. En décembre 1915, s'est présenté comme volon-

taire pour assurer ses soins aux blessés dans une parallèle de départ ; a suivi la vague d'assaut et a fait ramasser immédiatement les blessés sous un feu intense d'artillerie.

**SOULOUMIAC** (Gaston), médecin auxiliaire au 12<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied : a traversé un tir de barrage pour se rendre en première ligne où il a pu donner les premiers soins à de nombreux blessés et a été lui-même grièvement atteint.

**SAADA** (Elie), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au service de santé du Sud Tunisien : médecin attaché à une compagnie d'infanterie qui, du 2 au 9 octobre 1915 à X..., fut attaquée et étroitement cernée par des forces ennemies supérieures en nombre et en armement. A su assurer les meilleurs soins aux blessés, malgré l'insuffisance de ses ressources en matériel. A fait preuve du plus grand dévouement.

**POMMEZ** (Charles-Henri), médecin aide-major du 3<sup>e</sup> rég. mixte de zouaves et tirailleurs : à l'attaque d'une position ennemie, a prodigué ses soins aux blessés en première ligne avec un dévouement et un courage au-dessus de tout éloge. N'a pas hésité à se porter à découvert dans la tranchée conquise pour soigner et ramener son commandant blessé. Déjà cité à l'ordre de la division. Ne cesse de donner des preuves de son courage depuis le début de la campagne.

**BILLOT** (Georges-Émile-Étienne), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe du 3<sup>e</sup> bataillon du 36<sup>e</sup> rég. d'infanterie : a fait preuve d'un dévouement remarquable et d'un esprit de sacrifice au-dessus de tout éloge, au cours des derniers combats où, pendant cinq jours et cinq nuits consécutives

TUBERCULOSE • LYMPHATISME • ANEMIE • TUBERCULOSE

# TRICALCINE

**TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE**

## RECONSTITUANT

LE PLUS PUISSANT — LE PLUS SCIENTIFIQUE — LE PLUS RATIONNEL

...

CROISSANCE • RACHITISME • SCROFULOSE



**LA RECALCIFICATION**  
ne peut être **ASSURÉE** d'une façon **CERTAINE**  
et **PRATIQUE**  
QUE PAR LA **TRICALCINE**

A BASE DE SELS CALCIQUES RENDUS ASSIMILABLES

**EN POUDRE - COMPRIMÉS - GRANULÉS - CACHETS**  
LA TRICALCINE EST VENDUE

TRICALCINE	PURE
TRICALCINE	MÉTHYLARSINÉE
TRICALCINE	ADRÉNALINÉE
TRICALCINE	FLUORÉE

POUDRE - COMPRIMÉS - GRANULÉS - CACHETS  
4 fr. 50 le flacon pour 30 jours de traitement  
ou la boîte de 60 cachets.  
en CACHETS seulement dans exactement 4  
mg. 05 de MÉTHYLARSINATE DE SODIUM  
chimiquement pur. 2 fr. la Boîte de 60 cachets.  
en CACHETS seulement dans exactement 4  
3 gouttes de solution d'ADRÉNALINE  
ou  
millièmes par cachet. 4 fr. la Boîte de 60 cachets.  
en CACHETS seulement dans exactement 4  
mg. 02 de FLUORURE DE CALCIUM par cachet  
2 fr. 50 la Boîte de 60 cachets.

DYSPEPSIE NERVEUSE • TUBERCULOSE

Échantillons et littérature sur demande. Laboratoire des Produits "Scientia", 10, rue Fromentin, Paris.

CARIE DENTAIRE • TROUBLES DE DENTITION • DIABÈTE

## CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMÉE (Suite)

et sans repos, il a soigné tous les blessés du poste de secours, jusqu'à épuisement complet de ses forces. Déjà cité à l'ordre de la brigade et du corps d'armée.

MÉLINE (Jean-Alexis-Victor), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale, au 6<sup>e</sup> bataillon d'infanterie coloniale du Maroc : au cours des opérations du 22 mai au 30 juin 1916, contre les Beni Ouaraïn, a fait preuve du plus grand courage en se portant sur des points très dangereux, pour donner des soins aux blessés ; en particulier, le 11 juin 1916, a fait l'admiration de tous en se rendant au galop à l'arrière-garde fortement engagée pour prodiguer ses soins aux blessés et a pris le commandement d'un groupe de tirailleurs isolés qu'il maintint face à l'ennemi.

LABADAN (Charles-Jean), médecin auxiliaire au groupe mobile de Salsafat : depuis cinq ans et demi au Maroc, a fait l'admiration de tous par son courage et son dévouement. Blessé trois fois en secourant des blessés ; s'est particulièrement distingué le 25 juin 1916 en prodiguant sous le feu, aux nombreux blessés, les soins les plus dévoués.

« WAGNER (Henri-Konrad), médecin auxiliaire, s'est dépensé sans compter au cours de la préparation et de l'exécution de deux opérations délicates, assurant sous le feu même de l'ennemi le fonctionnement d'un service parfait par les soins immédiats et l'évacuation des hommes mis hors de combat. A largement contribué à réduire au minimum le chiffre des pertes. »

WICKHAM (Yves-Louis), médecin auxiliaire.

## MÉDAILLES DES ÉPIDÉMIES

Médaille de vermeil. — M<sup>lle</sup> SCHILLER (Georgette-Aline-Marie), infirmière à l'hôpital complémentaire B 45, Paris, décédée ; M. RICARD (Léon), soldat à la 6<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital militaire 4, Châlons-sur-Marne, décédé.

Médaille d'argent. — M. MARTIN (Lucien), soldat à la 24<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital Rebeval 2, Neufchâteau ; M<sup>lle</sup> BEAUFILS DE CASTELLUS (Béatrix), infirmière, wagons cantines de l'œuvre des trains de blessés de la Presse française ; M<sup>lle</sup> ERTZBISCHOFF (Yvonne-Marguerite), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, hôpital d'évacuation 3 ; M<sup>lle</sup> CHATEL (Irma), infirmière de l'Association des dames fran-

çaises, hôpital d'évacuation 38 ; M. GIBIELLE (Louis), sergent à la 18<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, ambulance 13/18 ; M<sup>lle</sup> HAFNER (Sabine), infirmière-major de l'Union des femmes de France, hôpital temporaire 18 (Corbineau), Châlons-sur-Marne ; M<sup>lle</sup> JANIAUD (Jane), infirmière de l'Association des dames françaises, hôpital complémentaire Pévrier, Châlons-sur-Marne ; M<sup>me</sup> MIRANTE (Berthe-Rosalie), infirmière, wagon cantine de la Presse, n<sup>o</sup> 18 ; M. BOUSQUET (Alexandre-Victor), soldat à la 18<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, ambulance 4 17 ; M. PERRIER (Louis-François), infirmier à la section d'hospitalisation 10/22, hôpital complémentaire 19 (Pévrier), Châlons-sur-Marne.

## CRATÆGINE LEROUX

MÉDICATION CARDIO-TONIQUE SÉDATIVE (NON TOXIQUE)

Palpitations des Nerveux et des Neurasthéniques. Erêtisme cardiaque de toute ordre, des affections fonctionnelles :: comme des affections organiques du cœur, Tachycardie essentielle paroxystique, Goitre exophtalmique, etc. ::

DOSES : 15 à 20 gouttes 2 ou 3 fois par jour.

E. LEROUX, 182, rue de la Convention, Paris, et toutes pharmacies.

CURE DE  
**DIURÈSE**

**ENIAN**  
SOURCE  
**CACHAT**  
VOIES URINAIRES, FOIE

GOUTTE GRAVELLE  
ARTÉRIO-SCLÉROSE

**Coaltar saponiné**  
**Le Beuf**

Antiseptique, Détersif, Antidiptérique  
Officiellement admis dans les Hôpitaux de Paris

DÉPURATEUR, RECONSTITUANT, REMINÉRALISATEUR

Goût agréable

**MORRHUETINE JUNGKEN**

Pas de troubles digestifs



LIQUEUR NON ALCOOLIQUE

à base de Glycérine pure

contenant par cuillerée à soupe :

Iode assimilable.....	0,015 mgr.
Hypophosphites C <sup>es</sup> .....	0,15 centigr.
Phosphato de Soude.....	0,15 —

DOSE : 2 à 3 cuillerées (à soupe ou à café selon l'âge) par jour à la fin du repas.

RESULTATS CERTAINS

dans **LYMPHATISME, CONVALESCENCES, PRÉTUBERCULOSE**

PRIX : 3'60 le Flacon de 600 gr. (réglementé).

**J. DUHÈME, Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe, COURBEVOIE-PARIS.**

EXTRAITS DAUSSE  
**OPIUM INJECTABLE**  
**PAVÉRON**  
*Alcaloïdes totaux de l'Opium*  
Ampoules — Comprimés  
**IPÉCA INJECTABLE**  
**IPÉCA total Dausse**  
Ampoules pour injections  
*Aussi actif que l'Éméline à doses beaucoup moindres*  
Laboratoire Pharmaceutique **DAUSSE**, 4, Rue Aubriot, PARIS.

**LE VALERIANATE DE PIERLOT**  
Liquide ou en Capsules  
reste *toujours* et *malgré tout* l'unique préparation efficace et inoffensive,  
résumant tous les principes sédatifs et névrossthéniques de  
**LA VALERIANE OFFICINALE**  
**Maladies du Cœur et des Vaisseaux**  
**PANDIGITALE HOUDAS**  
15 gouttes de Pandigitale correspondent environ à 0 gr. 40 Poudre de feuille sèche de Digitale.  
50 gouttes contiennent 1 milligramme de glucosides totaux.  
**LANCELOT & C<sup>ie</sup>**, 26 et 28, Rue Saint-Claude, Paris.

*Sédatif de l'Hyperexcitabilité nerveuse*

---

**Véronidia**

---

**Buisson**

---

**DOSES:**  
ANTISPASMODIQUE: 2 cuillerées à café  
HYPNOTIQUE: 1 à 2 cuillerées à potage

Laboratoires  
**ALBERT BUISSON**  
15, Avenue de Tourville, PARIS

## NOUVELLES (Suite)

d'État du service de santé militaire; HALLÉ (Étienne-Jean-Marie), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe territorial au service de santé de la 5<sup>e</sup> région; PÔTEL (Gaston-Félicien-Céleste), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe territorial au centre chirurgical du Raincy (Seine); RUDAUX (Édouard-Paul), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe territorial au service de santé de la 10<sup>e</sup> région; NORDMANN (Benoît), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe territorial à l'hôpital mixte d'Amiens, région du Nord; LALLEMENT (Maurice-Albert), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve, médecin-chef de l'hôpital complémentaire Saint-Léonard, 12<sup>e</sup> région; DEJARRIER (Louis-Charles-Antoine-Adrien), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe au service de santé de la 10<sup>e</sup> région; BAUDET (Raoul-René), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe territorial à l'hôpital temporaire de la villa Molière, à Paris; PASCAL (Claude-Émile-Gabriel), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve aux archives et documents de la guerre; PÉCHADRE (Hippolyte-Élie-Adhémar), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe territorial au gouvernement militaire de Paris, détaché au ministère de la Marine; FRANÇAIS (Jean-Pierre-Victor-Raymond), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve à l'hôpital militaire annexe de Châlons, 6<sup>e</sup> région; BENOIST (François-Marie-Olivier), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe territorial à la 10<sup>e</sup> région (pour

prendre rang du 9 février 1916); PORTE (René-Jean), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe territorial à la 14<sup>e</sup> région.

LAY (Joseph-Ismail), pharmacien-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve à l'ambulance d'un corps d'armée: nombreuses annuités; s'est acquis de nouveaux titres depuis le début de la campagne.

CURE (François-Joseph-Albert), pharmacien aide-major de 1<sup>re</sup> classe territorial à l'ambulance d'une division d'infanterie: âgé de cinquante-cinq ans, est venu au front sur sa demande il y a un an. Depuis cette époque, dirige son service avec beaucoup de compétence professionnelle et un zèle infatigable.

GUIRAUD (Joseph), pharmacien-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve à une ambulance: méritant par ses services antérieurs, continue à donner toute satisfaction par son zèle et son dévouement au cours de la campagne.

DELANNES (Jean-Joseph), pharmacien aide-major de 1<sup>re</sup> classe territorial à un groupe de brancardiers de corps: officier des plus méritants, tant par le nombre de ses annuités qu'en raison des excellents services qu'il a rendus jusqu'à ce jour dans une formation du front.

SPEDER (Henri-Benoît-Amédée), pharmacien de 1<sup>re</sup> classe de la marine de réserve à la station-magasin de Montereau; CHATEAU (Bernard), pharmacien-major de

AFFECTIONS  
DE L'ESTOMAC  
DYSPEPSIE  
GASTRALGIE

**VALS-SAINT-JEAN**

ENTÉRITE  
Chez l'Enfant ↔ Chez l'Adulte  
VALS PRÉCIEUSE  
l'Eau des Hépatiques

**CURE RESPIRATOIRE**

Histogénique, Hyperphagocytaire et Reminéralisatrice

**PULMOSÉRUM**

Combinaison Organo-Minérale  
Phospho - Gaïacolée

Médication des Affections

**BRONCHO-PULMONAIRES**

(Toux, Gripes, Catarrhes, Laryngites et Bronchites. Suite de Coqueluche et Rougeole)

Mode d'Emploi: Une cuillerée matin et soir.

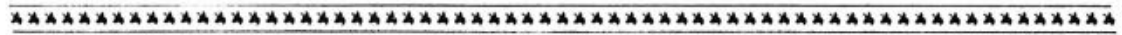
Echantillons sur demande

Laboratoire A. BAILLY, 15, Rue de Rome, PARIS

**ANTISEPTIQUE, INODORE**  
**ET NON IRRITANT**

# VIOFORME CIBA

**EXCELLENT ÉPIDERMISANT**  
**PLAIES ATONES, ESCARRES,**  
**ULCÈRES VARIQUEUX**



**Échantillons et Littérature :**  
**Laboratoires CIBA, O. ROLLAND, pharmacien à St-Fons (Rhône).**

LITHIASE BILIAIRE  
COLIQUE HÉPATIQUE - ICTÈRES etc.

**INSUFFISANCES**  
**HÉPATIQUE & BILIAIRE :**  
HÉPATISME :: ARTHRITISME  
CHOLÉMIE FAMILIALE  
DIABÈTE PAR DYSHÉPATIE

**TUBERCULOSE et SCAPOFULE**  
Justiciables de l'Huile de Foie de Morue

**DYSPEPSIES**  
HYPERCHLORHYDRIE :: PITUIE  
MIGRAINE :: ENTÉRITES  
COLITE MUCO-MEMBRANEUSE

**CONSTIPATION :: HÉMORROIDES**  
**ENTÉROPTOSE, GYNALGIES**  
Névroses et Psychoses Dyshépatiques  
EPILEPSIE — NEURASTHÉNIE  
MALADIES INFECTIEUSES  
ANGIOCHOLÉCYSTITES  
FIEVRE TYPHOÏDE  
**INTOXICATIONS**  
**TOXHÉMIE GRAVIDIQUE**

**DERMATOSES par DYSHÉPATIE :**  
(Chloasma, Ephélides, Xanthomes, etc.)  
**DERMATOSES AUTO ou HÉTÉROTOXIQUES**  
(Aché, Furonculose, Pyodermites, etc.)  
**Maladies des pays chauds**

**CONGESTIONS DU FOIE**  
**HÉPATITES ET CIRRHOSES**  
(Alcoolique, Palustre, Syphilitique, etc.)

**EXPOSITION UNIVERSELLE et INTERNATIONALE**  
de GAND 1913 — MÉDAILLE D'OR  
Exposition du 1<sup>er</sup> Congrès Espagnol de Pédiatrie,  
Palma-de-Majorque 1914 — Médaille d'Or

**OPOTHÉRAPIES HÉPATIQUE et BILIAIRE**  
associées à la médication CHOLAGOGUE



Prix en France : 6 francs  
EN VENTE dans toutes LES PHARMACIES

Dépôt Général, Échantillons, Littérature  
**LABORATOIRE de la PANBILINE**  
ANNONAY (Ardèche) France

Cette médication essentiellement clinique, instituée par le Dr Plantier et sanctionnée par des milliers d'observations ou même d'auto-observations de confrères, est la seule qui, agissant à la fois sur la sécrétion et sur l'excrétion de la glande hépatique, combine l'opothérapie et les cholagogues, utilisant par surcroît les propriétés hydragogues de la glycérine. Elle constitue une thérapeutique complète, en quelque sorte spécifique des maladies du FOIE et des VOIES BILIAIRES et des syndromes énumérés plus haut qui en dérivent. Un traitement d'épreuves par la PANBILINE permet d'affirmer le diagnostic causal dans les cas incertains où il amène la guérison, au même titre que son échec, après un temps d'application suffisant, autorise à recourir à l'intervention chirurgicale, l'obstacle à la perméabilité des voies biliaires étant alors démontré extérieur à celles-ci, non lithiasique ou au-dessus des ressources de la médecine

La PANBILINE, traitement total des maladies du FOIE et des VOIES BILIAIRES, combine synergiquement en une association qui exalte leurs propriétés :

EXTRAIT HÉPATIQUE  
EXTRAIT BILIAIRE  
EXTRAIT de BOLDO  
PODOPHYLLIN  
GLYCÉRINE PURE NEUTRE

NI SUCRE NI ALCOOL

Solution d'absorption facile, inaltérable, non toxique, bien tolérée, légèrement amère mais sans arrière-goût.

**POSOLOGIE**

Une à quatre cuillerées à dessert de dix grammes le matin à jeun, ou au début du repas, soit pure, soit dans une boisson froide ou tiède.  
— Demi-dose pour les Enfants.

**DÉPOT** chez les DROGUISTES et COMMISSIONNAIRES en FRANCE, ALGÉRIE et COLONIES, BELGIQUE, SUISSE, ESPAGNE, ITALIE, PORTUGAL, RÉP. ARGENTINE, CUBA, etc.

Agissant sur le tractus digestif, avant tout par le rétablissement de la biligénèse normale, la médication exerce, en outre, bien que ne renfermant aucune drogue à dose purgative ou même laxative, une action directe sur la motricité et la sécrétion de l'intestin qu'elle ramène à l'état physiologique dans les expériences de perfusion intestinale.

Dépourvue d'effet toxique ou nocif, ne réunissant que des produits bien connus et n'exposant à aucun mécompte, elle combine harmonieusement la substance de plusieurs spécialités excellentes qu'elle complète et dont elle accroît l'efficacité par association synergique. Elle permet ainsi au médecin de trouver d'emblée sans tâtonnement et sans essais successifs, le remède actif chez tel ou tel malade, quelle que soit son idiosyncrasie.

A la dose moyenne d'une cuillerée à dessert de dix grammes par jour, elle ne constitue une dépense quotidienne que de 0,25 environ.

## NOUVELLES (Suite)

1<sup>re</sup> classe territorial à l'hôpital militaire de Bourges, 8<sup>e</sup> région ; MOUV (Émile-Henry-Victor), pharmacien-major de 2<sup>e</sup> classe territorial à l'hôpital temporaire n° 5, à Amiens, région du Nord ; DUPERRON (Fernand-Louis-Maurice), pharmacien-major de 2<sup>e</sup> classe territorial au service de santé de la 4<sup>e</sup> région ; BIAIS (Augustin), pharmacien-major de 2<sup>e</sup> classe territorial à la 12<sup>e</sup> région ; BERENI (Ange), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve des troupes coloniales (Madagascar) ; PAUCOT (Maurice), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve des troupes coloniales (Indo-Chine).

VUILLEMOT (Édouard-Auguste-René), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 311<sup>e</sup> rég. d'infanterie : le 15 juin 1916 a fait preuve d'un dévouement inlassable et du plus grand mépris du danger en prodiguant ses soins aux blessés, malgré un bombardement d'une extrême violence.

**Médaille militaire.** — WEISS (Édouard-Roger), médecin auxiliaire au 69<sup>e</sup> rég. d'infanterie : le 1<sup>er</sup> juillet 1916, a donné le plus bel exemple de courage et de mépris du danger en se portant à plusieurs reprises, en première ligne, sous un violent bombardement, pour relever des blessés. Déjà cité deux fois à l'ordre pour sa belle conduite, au cours de la campagne.

LAUTMAN (Samie), médecin auxiliaire à la compagnie 28/55 du génie : médecin plein de zèle et de sang-froid ; le 12 février 1916, a procédé avec calme à l'évacuation d'un blessé dans un village sérieusement bombardé et a été blessé lui-même très grièvement au cours de cette opération. Perte d'un œil.

RAULINE (Léon), médecin auxiliaire au 3<sup>e</sup> bataillon du 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : a pris part à tous les combats où son bataillon a été engagé, faisant toujours preuve du plus grand courage et du plus bel esprit de sacrifice. Déjà deux fois cité à l'ordre, s'est à nouveau distingué par sa brillante conduite aux attaques de juillet, au cours desquelles il a été très grièvement blessé.

SUZANNE (Louis), médecin auxiliaire au 54<sup>e</sup> bataillon alpin de chasseurs à pied : a toujours montré les plus belles qualités de dévouement et d'abnégation. Déjà cité trois fois à l'ordre, s'est de nouveau brillamment distingué aux combats de juillet 1916 en suivant les vagues d'assaut pour prodiguer sans retard ses soins aux blessés, les portant même sur son dos pour assurer plus rapidement leur évacuation.

FOURTEAU (René-Maurice-Louis-Marie), médecin auxiliaire au 14<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins : médecin auxiliaire d'un courage et d'un dévouement remarquables, étant à l'hôpital pour blessure, a demandé une permission et en a profité pour rejoindre son bataillon avant l'attaque. Très belle conduite au cours des combats du 20 juillet 1916.

QUÉRÉT (Marcel), médecin auxiliaire du 11<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins : jeune médecin auxiliaire, d'une compétence technique et d'un dévouement remarquables. Blessé le 19 juillet 1916, pendant les préparatifs d'une attaque, a continué à assurer son service lors de l'action, et n'a consenti à être évacué qu'au moment où le bataillon allait être relevé. Déjà trois fois blessé et trois fois cité à l'ordre.

DURANTON (Louis), médecin auxiliaire au 2<sup>e</sup> rég. de tirailleurs de marche : a suivi son bataillon jusqu'aux lignes ennemies à l'attaque du 15 juillet 1916, donnant le plus bel exemple de courage et de dévouement. A été très grièvement blessé au cours de l'action.

**Service de santé.** — Sont nommés :

Au grad. de médecin inspecteur général : le médecin inspecteur LEMOINE.

Au grade de médecin inspecteur : M. le médecin principal de 1<sup>re</sup> classe LAPASSET ; M. le médecin principal de 1<sup>re</sup> classe SIMONIN ; M. le médecin principal de 1<sup>re</sup> classe ROUGET ; M. le médecin inspecteur à titre temporaire RUOTTE.

Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe (à titre temporaire) : M. GEORGEL (Marie-Jean-Robert), élève de l'école du service de santé militaire, médecin auxiliaire à la 13<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. PILLOT (Jean-Félix-Victor), élève de l'école du service de santé militaire, médecin auxiliaire à l'hôpital-dépôt de convalescents à Angers ; M. BOULET (René-Achille-Désiré-Antonin-Joseph), médecin auxiliaire à la 1<sup>re</sup> section d'infirmiers militaires ; M. BREYSSE (Henri-Louis), médecin auxiliaire à la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. CHABRUT (Charles-Pierre), médecin auxiliaire à la 13<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. LACOMBE (Maurice), médecin auxiliaire à la 12<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. LEBLANC (Albert-Hippolyte), médecin auxiliaire à la 22<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. LEFEBVRE (Joseph-Marie), médecin auxiliaire à la 10<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. MAUREL (Joseph-



SAISON 1916, 25 MAI AU 25 SEPTEMBRE

**VITTEL GRANDE SOURCE**

**Arthritisme, Goutte, Gravelle, Foie, Artério-Sclérose**

**CHLOROFORME DUMOUTHIERS**

PRÉPARÉ SPÉCIALEMENT POUR L'ANESTHÉSIE  
Son flaconnage, en tubes jaunes scellés, le met à l'abri de toute altération.  
Pharmacie DUMOUTHIERS, 11, Rue de Bourgogne, PARIS.



**NOUVELLES (Suite)**

Ludovic-Félicien-Clément), médecin auxiliaire à la 13<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. BEYRE (Louis-Marie-Jean), médecin auxiliaire à la section de marche des infirmiers militaires; M. RÉMY (Jean-Charles-Louis), médecin auxiliaire au 55<sup>e</sup> rég. d'artillerie (dépôt); M. RIVALIER (Louis-Jean-Baptiste-Émile), médecin auxiliaire à la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. SAUNIER (Hippolyte-Jésus), médecin auxiliaire au 20<sup>e</sup> bataillon de chasseurs (dépôt); M. ARBOCAST (Adolphe-Jean-Charles), soldat à la 22<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. BAZIN (François-Paul-Jean-Marie), médecin auxiliaire au 50<sup>e</sup> rég. d'artillerie (dépôt); M. BERNARD (Claude), soldat à la 24<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. COURTELLEMONT (Victor-Gustave), médecin auxiliaire à la 2<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. DIBON (Félix-Edmond), médecin auxiliaire à la 15<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. HÉDON (Amédée-Louis-Lucien), soldat à la 18<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. MENAUD (Georges), médecin auxiliaire au centre d'instruction de Roumazières; M. MERLEAU (Auguste-François-Joseph-Marie), médecin auxiliaire à la 9<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. OZO (Gustave-Ernest), médecin auxiliaire à la 11<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. PAULEAU (Louis-André-Marie-Joseph), médecin auxiliaire à la 15<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. TSAMBOULAS (Nicolas), médecin auxiliaire à la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. VERNET (Henri-Jean), médecin auxiliaire à la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

Les élèves de l'école du service de santé militaire dont les noms suivent, médecins aides-majors de 2<sup>e</sup> classe, à titre temporaire, reçus docteurs en médecine, sont nommés, à titre définitif, au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe: M. VICHERAT (André), groupe de brancardiers de la 10<sup>e</sup> division d'infanterie; M. FOURNIER (François-Pierre-Alfred), hôpital temporaire n<sup>o</sup> 3, armée d'Orient; M. GEORGES (Marie-Maurice-Eugène), hôpital temporaire, armée d'Orient; M. ROBIN (Joseph-

Victor), 138<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. BILLOT (Georges-Émile-Étienne), 50<sup>e</sup> rég. d'artillerie; M. DILLENSSEGER (René-Joseph-Marie), 351<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. GIRAUD (Jean-Robert-Ferréol), 108<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**Les médecins classés inaptes.** — M. Godet, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre: 1<sup>o</sup> si les médecins classés inaptes définitifs doivent à nouveau être présentés devant la commission présidée par le médecin chargé de l'examen des médecins ou officiers inaptes momentanés; 2<sup>o</sup> si la situation des inaptes définitifs est définitive, comme paraît l'indiquer l'expression « inapte définitif »; 3<sup>o</sup> si les commandants des centres d'instruction des dépôts, des détachements, ont le droit de contraindre des médecins inaptes définitifs à passer la visite bimensuelle du médecin chargé de l'examen des « inaptes momentanés »; 4<sup>o</sup> si un médecin classé inapte définitif peut, sur sa demande, obtenir une place dans un hôpital de son choix de la zone des armées ou la direction d'un train sanitaire, a reçu la réponse suivante:

« Les inaptes même classés définitifs peuvent toujours être soumis à un examen médical en vue de vérifier leur aptitude et présentés devant la Commission déterminant l'aptitude des officiers.

« Un médecin classé inapte ne peut obtenir aucun poste de son choix. »

**L'indemnité d'entrée en campagne et les étudiants à 4 et à 8 inscriptions.** — M. Émile Vincent, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre si les étudiants en médecine de l'armée active, nommés médecins auxiliaires à 4 et à 8 inscriptions, ont droit comme leurs collègues médecins et pharmaciens auxiliaires à 12 inscriptions, à l'indemnité d'entrée en campagne et à l'indemnité de première mise d'équipement, indemnités prévues pour les adjudants du cadre actif, a reçu la réponse suivante:

« Les médecins auxiliaires nommés à cet emploi au cours de leur service actif ont droit, quelle que soit leur origine, en sus de l'indemnité d'entrée en campagne prévue pour les adjudants, auxquels ils sont assimilés, à l'indemnité de première mise d'équipement de 300 francs qui leur est spéciale. »

## RECouvreMENTS DES HONORAIRES MÉDICAUX H. MAUGER

Ancien chef du service des recouvrements du Syndicat des Médecins de la Seine  
(15<sup>e</sup> Année) Bureau, 39, rue Galande, PARIS (V<sup>e</sup>)

# ALIMENTS DE RÉGIMES

**BIGNON-PARIANI** 5, rue de l'Arcade, 5 PARIS CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE

## Extraits OPOTHÉRAPIQUES INJECTABLES

OVARIQUE, THYROÏDIEN, HÉPATIQUE, PANCRÉATIQUE, TESTICULAIRE,  
NÉPHRÉTIQUE, SURRÉNAL, THYMIQUE, HYPOPHYSIAIRE

**CHAIK & C<sup>ie</sup>**, 40, Rue de l'Orne, PARIS. - (Téléph.: Saxe 12-55).

## NOUVELLES

**Morts au champ d'honneur.** — Le Dr RAVET, médecin aide-major au 43<sup>e</sup> d'artillerie. — Le Dr Dominique BERTRAND, médecin auxiliaire au 350<sup>e</sup> rég. d'infanterie, préparateur à l'Institut Pasteur. — Le Dr ASSICOT, ancien interne, professeur de clinique ophtalmologique à l'École de médecine de Rennes, médecin-major.

**Nécrologie.** — Le Dr Georges Martin, décédé à l'âge de soixante-douze ans, à Chaumont-sur-Charonne; il avait été conseiller municipal de Paris, président du conseil général de la Seine et avait occupé le siège de Victor Hugo comme sénateur de la Seine. — Le Dr Valentin Gilbert, de Genève, décédé à l'âge de cinquante-quatre ans, ancien président de la Société médicale du canton de Genève; il s'est particulièrement occupé d'études relatives à la tuberculose.

**Légion d'honneur.** — Sont inscrits au tableau pour officier :

DEFRESSINE (Jean - Jacques - Eugène - Clément), médecin principal, médecin-chef du navire-hôpital *Canada* : a fait preuve dans ses fonctions de médecin-chef, depuis plus de vingt mois, d'un zèle et d'un dévouement infatigables et de qualités professionnelles supérieures qui lui ont valu déjà un témoignage de satisfaction du vice-amiral commandant en chef de l'armée navale.

BOCQUILLON (Émile), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve au 415<sup>e</sup> rég. d'infanterie : s'est dévoué, sans compter, pour assurer les soins aux blessés sous un violent bombardement pendant les journées du 14 au 17 mai 1916. Blessé grièvement, par éclat d'obus, à son poste de secours.

MOLINIÉ (Henri-Jean), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve au 2<sup>e</sup> bataillon du 159<sup>e</sup> rég. d'infanterie : médecin d'une haute valeur morale et d'un dévouement qui lui a

attiré l'admiration de tous. Modeste autant que brave, n'a jamais hésité à parcourir les premières lignes sous les bombardements les plus violents. A été blessé très grièvement, le 31 mai 1916, au cours d'un bombardement.

BLOMME (Edmond-Léon-Jules), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 287<sup>e</sup> rég. d'infanterie : a fait preuve d'une grande bravoure en soignant les blessés, sous le feu le plus violent pendant les combats des 3 et 4 mai 1916; a été très grièvement blessé à son poste de secours, le 10 mai 1916. Blessés multiples.

**Médaille militaire.** — MAZÉ (Pierre-Marie), médecin auxiliaire au 112<sup>e</sup> rég. d'infanterie : médecin de haute valeur morale, vivant exemple de courage et de dévouement. Du 20 au 23 mai 1916, sous un bombardement continu d'une extrême violence, a prodigué ses soins nuit et jour à de nombreux blessés que l'exiguïté et l'insuffisance de son poste de secours l'obligeaient à soigner à découvert. Déjà cité à l'ordre.

**Service de santé militaire.** — Les élèves de l'école du service de santé militaire dont les noms suivent, médecins aides-majors de 2<sup>e</sup> classe, à titre temporaire, reçus docteurs en médecine, sont nommés, à titre définitif, au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe : M. CARRADE (Jean), 232<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. LORTHOARY (Henri-Ernest-Christophe), ambulance 5 5.

Sont nommés :

Au grade de médecin principal de 1<sup>re</sup> classe, les médecins principaux de 2<sup>e</sup> classe : M. FASQUELLE, directeur adjoint du service de santé de la 3<sup>e</sup> région; M. CRUSON, médecin divisionnaire, 1<sup>re</sup> D. I.; M. TRICOT, médecin divisionnaire, 60<sup>e</sup> D. I.; M. DE CASABON, médecin divisionnaire, 32<sup>e</sup> D. I.; M. SÉBILLON, 5<sup>e</sup> région.



## Le Diurétique rénal

par excellence

SANTHÉOSE

LE PLUS FIDÈLE, LE PLUS CONSTANT  
LE PLUS INOFFENSIF DES DIURÉTIQUES  
L'Adjuvant le plus sûr des Cures de Déchloruration

SOUS SES QUATRE FORMES

## PURE

Le médicament régulateur par excellence, d'une efficacité sans égale dans l'artério-sclérose, la présclérose, l'albuminurie, l'hydropisie.

## PHOSPHATÉE

L'adjuvant le plus sûr des cures de déchloruration, le remède le plus héroïque pour le brightisme comme est la digitale pour le cardiaque

## CAFÉINÉE

Le médicament de choix des cardiopathies, fait disparaître les œdèmes et la dyspnée, renforce la systole, régularise le cours du sang.

## LITHINÉE

Le traitement rationnel de l'arthritisme et de ses manifestations; juggle les crises, enraye la diathèse urique, solubilise les acides urinaires.

DOSES : 2 à 4 cachets par jour. — Ces cachets sont en forme de cœur et se présentent en boîtes de 24. — Prix 5 fr.

PRODUIT FRANÇAIS

4, rue du Roi-de-Sicile  
PARIS

PRODUIT FRANÇAIS

**NOUVELLES (Suite)**

*Au grade de médecin principal de 2<sup>e</sup> classe*, les médecins-majors de 1<sup>re</sup> classe : M. JETTE, 14<sup>e</sup> région ; M. OLIVIER, 14<sup>e</sup> région ; M. CHEVASSU-PERIGNY, médecin-chef, ambulance 13/1 ; M. THÉRAULT, médecin divisionnaire, 10<sup>e</sup> D. I. ; M. JARRIEU, médecin-chef du groupe de brancardiers de la 126<sup>e</sup> D. I. ; M. POUILLAIN, chef de service, 48<sup>e</sup> D. I. ; M. SACQUÉPÈRE, chef du laboratoire de la 4<sup>e</sup> armée ; M. LAFFORGUE (B.-M.-J.), adjoint au président du comité consultatif de santé ; M. BARON, au sous-secrétariat d'État du service de santé.

*Au grade de médecin-major de 1<sup>re</sup> classe*, les médecins-majors de 2<sup>e</sup> classe : M. TRILLE, 214<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. COMTE (P.-C.-A.), 341<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. LANSOU, ambulance 13/1 ; M. MOREL, 291<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. BÉNARD (J.-E.-M.-V.), 38<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. GRUÏÉ, médecin-chef, groupe de brancardiers, 41<sup>e</sup> D. I. ; M. ROQUES, direction du service de santé du 12<sup>e</sup> corps d'armée ; M. COSTE (J.-C.), groupe de brancardiers de corps, ...<sup>e</sup> corps d'armée ; M. LÉOTHAUD, 5<sup>e</sup> région ; M. MASSIP, commission consultative médicale ; M. GARNAUD, gouvernement militaire de Paris ; M. FERRON, ambulance 6, 18 ; M. LAMANDÉ, groupe de brancardiers de la 19<sup>e</sup> D. I. ; M. CRISTIANI, hors cadres, en mission au Maroc ; M. BRIOLE, 6<sup>e</sup> groupe à pied d'Afrique.

*Au grade de médecin-major de 2<sup>e</sup> classe* : M. JOURDAN, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, 4<sup>e</sup> rég. de chasseurs à cheval ; M. MOUZELS, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, 46<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. VIOLET, médecin-major de 2<sup>e</sup> classe, à titre temporaire, hors cadres, 3<sup>e</sup> bis rég. de zouaves ; M. MANIEL, médecin-major de 2<sup>e</sup> classe, à titre temporaire, hors cadres, 362<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. GUILLAUME, médecin-major de 2<sup>e</sup> classe à titre temporaire, 95<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. COLLILIEUX, médecin aide-major

de 1<sup>re</sup> classe, Tunisie ; M. MAIX, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, hors cadres, aux T. M. O. ; M. LAFONT, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, direction du service de santé de la 17<sup>e</sup> région ; M. RISSER, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, 30<sup>e</sup> rég. de dragons ; M. SONDAG, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, hors cadres, aux T. M. O. ; M. MULLER, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, 214<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. SIEUR, médecin-major de 2<sup>e</sup> classe, à titre temporaire, groupe de brancardiers de la 30<sup>e</sup> D. I. ; M. CHENELOT, médecin-major de 2<sup>e</sup> classe, à titre temporaire, hors cadres, 94<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. LIÉGROIS, médecin-major de 2<sup>e</sup> classe, à titre temporaire, 98<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. CHAPUIS, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, médecin-chef du groupe de brancardiers divisionnaires 124 ; M. GIACARDY, médecin-major de 2<sup>e</sup> classe, à titre temporaire, 124<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. MULOY, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, groupe de brancardiers de corps, du 13<sup>e</sup> corps d'armée ; M. ROUX, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, 10<sup>e</sup> région.

*Au grade de pharmacien principal de 2<sup>e</sup> classe*, les pharmaciens-majors de 1<sup>re</sup> classe : M. BISSERIE, réserve des médicaments S. A. ; M. CORNUTRAIT, 6<sup>e</sup> région ; M. PELLERIN, sous-secrétariat du service de santé.

*Au grade de pharmacien-major de 1<sup>re</sup> classe*, les pharmaciens-majors de 2<sup>e</sup> classe : M. SABRIA, réserve des médicaments de Marseille ; M. PASTUREAU, laboratoire central des armées.

*Au grade de pharmacien-major de 2<sup>e</sup> classe*, les pharmaciens aides-majors de 1<sup>re</sup> classe : M. LAURENT, groupe de brancardiers, 45<sup>e</sup> division d'infanterie ; M. MARTIN-ROSSIT, hors cadres, aux T. M. O.

Est réintégré dans les cadres, M. ODINOT, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, en non-activité pour infirmités

**DIGITALINE** crist<sup>ée</sup>

Académie de Médecine de Paris.

Prix Orfila (6.000 fr.)  
Prix Desportes.

SOLUTION au millième

GRANULES BLANCS  
au 1/4 de milligr.GRANULES ROSES  
au 1/10<sup>e</sup> de milligr.AMPOULES au 1/4 de milligr.  
AMPOULES au 1/10<sup>e</sup> de milligr.

49, Boul. Port-Royal, Paris.

**NATIVE**Régime des  
*Arthritiques, Goutteux, Rhumatisants***VICHY CÉLESTINS****BOUTEILLES ET DEMI-BOUTEILLES**

**ARTHRITISME**  
**DIATHÈSE URIQUE**  
**RHUMATISME — GOUTTE**  
**GRAVELLE**

# Dialyl

[C<sup>11</sup> H<sup>16</sup> O<sup>13</sup> Az<sup>2</sup> Li Bo]

**Sel défini, découvert**  
**PAR LE LABORATOIRE ALPH. BRUNOT**  
**et sa Propriété exclusive.**

*Spécialement Préparé et Dosé pour la Solubilisation et l'Élimination  
des Déchets de l'Organisme (Acide Urique, Urates, Oxalates, etc.),  
pour l'Antiseptie Vésicale et Rénale et pour favoriser la Diurèse.*

▯ **TRÈS EFFICACE** ▯

**ABSOLUMENT INOFFENSIF :**

**Ni toxicité générale,  
Ni toxicité rénale.**

▼ ▼ ▼ ▼

— 2 Doses par jour, dans un Verre d'Eau —  
**DANS LES ÉTATS AIGUS :**  
4 à 6 doses par jour.

**LABORATOIRE ALPH. BRUNOT**  
**PARIS — 16, Rue de Boulainvilliers, 16 — PARIS**

**Dialyl**

*Soluble dans l'Eau :*  
*"Cures d'eau dialylée"*

▯ ▯

**TOUTES  
PHARMACIES**

**ENVOI GRATUIT**  
**de Flacons de "Dialyl"**  
à MM. les Docteurs ainsi  
qu'aux Hôpitaux, Forma-  
tions sanitaires Militaires  
et, individuellement, aux  
Soldats rhumatisants dont  
l'adresse sera donnée par  
MM. les Docteurs au  
Laboratoire du "Dialyl"

**Dialyl**

*Soluble dans l'Eau :*  
*"Cures d'eau dialylée"*

▯ ▯

**TOUTES  
PHARMACIES**

## NOUVELLES (Suite)

temporaires, à Briançon (Hautes-Alpes), en remplacement de M. HÉRAUD, mis en non-activité pour infirmités temporaires. Affecté provisoirement à la 14<sup>e</sup> région.

Sont nommés :

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve* (à titre temporaire) : M. ARON (Max-Raymond-Émile), médecin auxiliaire à la 23<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. BRUNET (Louis), médecin auxiliaire, Maroc ; M. CAILLIET (André), médecin auxiliaire au 25<sup>e</sup> bataillon de chasseurs (dépôt) ; M. CAUSERET (Roger-Eugène-Jules-Albat), médecin auxiliaire, hôpital Saint-Jacques, Besançon ; M. DUCLOS (Charles-Jean-Mathieu), médecin auxiliaire au 30<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. FLOQUET (Jean-François-Régis), médecin auxiliaire à la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. FLORAND (Jacques-Charles-Marie-Gabriel), médecin auxiliaire au 5<sup>e</sup> rég. du génie (dépôt) ; M. JOLLY (Robert), médecin auxiliaire à la 23<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. MAURY (Louis-Edmond-Célestin-Marie), médecin auxiliaire à la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. PIGNY (Georges-Aimable-Michel), médecin auxiliaire à la 23<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. SANTONI (Ange-Dominique), soldat à la 22<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. STÉPHAN (Marcel-Félix-Marie), médecin auxiliaire à la 10<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. STROMBERG (Jules-Ismaël), médecin auxiliaire à la 12<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. ZELIÈRE (Wladimir), médecin auxiliaire à la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. BARINQUE (Félix-Joseph-Guillaume-Charles), médecin auxiliaire à la 17<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. BERLIAT (Henri-Paul-Louis), médecin auxiliaire à la 1<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. CHAUMIER (Marcel-Alexandre-Jean), médecin auxiliaire au 4<sup>e</sup> rég. du génie (dépôt) ; M. CHAUSSIER (Marie-Charles-Henri), médecin auxiliaire au 21<sup>e</sup> rég. d'infanterie (dépôt) ; M. CHEVILLE (Jean-Jules), médecin auxiliaire à la 4<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. GULLARD (Marcel-Edmond-Olivier), médecin auxiliaire à la 10<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. HENRY (Georges-Pierre), médecin auxiliaire au 139<sup>e</sup> rég. d'infanterie (dépôt) ; M. HERPE (François-Marie-Alphonse), médecin auxiliaire au 9<sup>e</sup> rég. du génie (dépôt) ; M. JULIEN (Joseph-Paul-Georges), médecin auxiliaire à la 15<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. LAMOUNETTE (Jean-Baptiste-Paul-René), médecin auxiliaire au 4<sup>e</sup> bataillon de chasseurs (dépôt) ; M. QUÉRON (Abel-Adolphe-Franck), médecin auxiliaire à la 18<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. ROLINAT (Louis-Philippe), soldat à la 18<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. SCHWEBEL (Auguste-Frédéric-Louis), médecin auxiliaire au 1<sup>er</sup> rég. de marche de zouaves (dépôt) ; M. VEIL (Paul-Léon-Charles), médecin auxiliaire à la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. VERSON (Jean-Baptiste-René), médecin auxiliaire à la 12<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale* (à titre temporaire) : M. BOHDANOWICZ (Antoine-Edmond-Stanislas), 103, quai du Midi, à Nice ; M. CAMBRÉLS (François-André), soldat à la 10<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. COUSIN (André-Gabriel-Aimé), soldat à la 10<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. PÉRON (Henri-Pierre-Auguste), médecin auxiliaire au 3<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied (dépôt) ; M. FORSTIER

(Marie-Étienne-Émile-Adrien), soldat à la 10<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. FURBURY (Paul-Justin-Henri-Casimir), soldat à la 10<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. HUC (Jean-Jacques), soldat à la 10<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. LOUP (Joseph-Pierre-Maxime), médecin auxiliaire à l'hôpital temporaire n<sup>o</sup> 6, à Besançon ; M. NICOLAS (Joseph-Melon-Casimir-Étienne), soldat à la 10<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. BALLARD (Julien-Pierre-Marie), médecin auxiliaire à la 10<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. BERTHOMIER (Auguste), médecin auxiliaire à la 13<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. COSTARD (Gabriel-Auguste), médecin auxiliaire à la 10<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. DUFOUR DE LABASTIDE (Marie-Joseph-Albert), médecin auxiliaire à la 13<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. DURAND (Alphonse-Étienne), médecin auxiliaire à la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. DURAND (Joseph-Paul), médecin auxiliaire à la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. FÉVAL (Georges-Marie-Eugène), médecin auxiliaire à la 10<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. GAUTIER (Charles-Jules-Henri), médecin auxiliaire à la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. GOYON (Pierre-Élie), médecin auxiliaire à la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. MAGE (Pierre-Hippolyte-Émile), soldat à la 12<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. MARTY (Pierre-Bernard-Marius-Joseph), soldat à la 17<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. NICAUDIE (Jean-Baptiste-Amédée), médecin auxiliaire à la 12<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. OFFNER (Jules-Aristide), médecin auxiliaire à la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. OZUN (Guillaume-François-Eugène), médecin auxiliaire à la 18<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. PALLUT (Stéphane-Joseph), médecin auxiliaire à la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. PANZANI (Antoine-Napoléon), médecin auxiliaire à la 10<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. PUST (François-Marius), médecin auxiliaire à la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. REMIGNARD (Charles-François-Marie-Constant), médecin auxiliaire à la 10<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. RODOCANACHI (Georges), médecin auxiliaire à la 15<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

Les élèves de l'école du service de santé militaire dont les noms suivent, médecins aides-majors de 2<sup>e</sup> classe, à titre temporaire, reçus docteurs en médecine, sont nommés, à titre définitif, au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe : M. JEÛL (Eugène-Pierre), 214<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. TAUFFLIER (René-Georges-Alphonse), ambulance 205 ; M. FABRE (Camille-Joseph), 100<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. FONTAINE (René-Marcel), 257<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. BRISSAC (Edmond-Auguste-Baptistin-François), ambulance 18/6 ; M. CAMPAIGNOLLE (Joseph-Henri-Pascal-Didier), 126<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

*Au grade de médecin principal de 1<sup>re</sup> classe* : M. LEBON, médecin principal de 2<sup>e</sup> classe, chef du service de santé des étapes d'une armée.

*Au grade de médecin principal de 2<sup>e</sup> classe* : M. RIGAUD, médecin-major de 1<sup>re</sup> classe, chef du centre hospitalier de Bussang ; M. TANTON, médecin-major de 1<sup>re</sup> classe, rapatrié.

*Au grade de médecin-major de 1<sup>re</sup> classe* : M. EHRMANN, médecin-major de 2<sup>e</sup> classe, chef de service, ambulance 4/56 ; M. GAUBERT, médecin-major de 2<sup>e</sup> classe, direction du service de santé d'un corps d'armée.

# PEPTONATE DE FER ROBIN

*est le Véritable Sel ferrugineux assimilable*

Ce sel a été découvert en 1881 par **M. Maurice ROBIN** alors qu'il était Interne et Chef de Laboratoire des Hôpitaux de Paris. Il constitue l'agent thérapeutique le plus rationnel de la médication martiale.

Comme l'a démontré **M. Robin** dans son Étude sur les ferrugineux, aucun sel ferrugineux, ou ferreux, n'est absorbé directement par la muqueuse stomacale, mais seulement par l'intestin.

Le fer ingéré sous quelque forme que ce soit (sels ferrugineux, hémoglobine etc.), est attaqué par les acides de l'estomac et forme avec la peptone des aliments un sel qui, tout d'abord insoluble, redevient soluble dans l'intestin, en présence de la glycérine. Ce sel est le **PEPTONATE DE FER**.

Sous la forme de *Peptonate de Fer*, le fer représente donc la forme chimique ultime assimilable du sel ferrugineux constitué normalement dans l'intestin.

Préconisé par les professeurs: **HAYEM, HUCHARD, DUJARDIN-BEAUMETZ, RAYMOND, DUMONT-PALLIER**, etc... les expériences faites avec ce ferrugineux dans les hôpitaux de Paris ont confirmé les conclusions de **M. M<sup>ce</sup> ROBIN** dans ses travaux et en particulier le rôle physiologique jusqu'alors inconnu de la **Glycérine** dans l'assimilation des métaux. L'éminent savant et grand Chimiste **Berthelot** a fait à ces conclusions l'honneur d'un rapport à l'Académie des Sciences. (Berthelot V. Comptes rendus, Ac. des Sciences 1885.)

En 1890, une attestation, qui a eu un grand retentissement fut donnée par le Docteur **Jaillet**, rendant hommage à son ancien collègue d'Internat, **M<sup>ce</sup> ROBIN**, l'Inventeur du *Peptonate de fer* reconnaissant la supériorité de son produit sur tous ses congénères. Cette attestation à la suite d'un procès fut reconnue sincère et véritable par la cour d'Appel de Bourges en 1892.

(EXTRAIT) *Tamatace*, 27 Septembre 1890.

"Le **PEPTONATE DE FER ROBIN** a vraiment une action curative puissante bien supérieure à celle des autres préparations similaires" Docteur **JAILLET**. Ancien Chef de Laboratoire de Thérapeutique à la Faculté de Médecine de Paris.

A cette occasion le **PEPTONATE DE FER ROBIN** fut soumis à la Faculté de Médecine de Paris pour qu'il en soit fait l'examen et l'analyse. Les résultats en furent

exprimés de la manière suivante par le Professeur **G. POUCHET**:

"Le **PEPTONATE DE FER ROBIN** est un sel organique défini constitué par deux combinaisons: 1° de Peptone et 2° de Glycérine et de Fer, formant un sel ferrugineux double, à l'état de combinaison particulière, et telle que le fer ne peut être décelé ni précipité par les réactifs ordinaires de la chimie minérale. Cet état particulier le rend éminemment propre à l'assimilation".

(Analyse du Docteur **G. POUCHET**, Professeur de pharmacologie à la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie de Médecine, etc.)

D'après ce qui précède, nous croyons donc pouvoir affirmer qu'aucune Spécialité Pharmaceutique n'a jamais eu une pareille consécration officielle sur sa composition chimique et sa valeur thérapeutique.

Voici en résumé les propriétés thérapeutiques de ce produit:

1° **Le Fer ROBIN augmente le nombre des globules rouges et leur richesse en hémoglobine**, il est donc précieux dans l'Anémie et la Chlorose.

2° **Le Fer ROBIN favorise l'hypertrophie des hémato blastes et augmente la fibrine du sang**. Il sera donc utilement employé pour augmenter la plasticité du sang et combattre l'Hémophilie ou les hémorragies de toute nature.

3° **Le Fer ROBIN augmente la capacité respiratoire du sang**. On pourra donc utilement l'employer pour activer les combustions organiques dans les vaisseaux (diabète, glycosurie) ou au niveau des tissus (dégénérescence graisseuse, etc.)

4° **Enfin le Fer ROBIN active la nutrition**. Il pourra donc servir simultanément dans le traitement du lymphatisme, des manifestations scrofuleuses et syphilitiques, etc...)

Très économique, car chaque flacon représente une durée de trois semaines à un mois de traitement, ce médicament dépourvu de toute saveur styptique, se prend à la dose de 10 à 30 gouttes par repas dans un peu d'eau ou de vin et dans n'importe quel liquide ou aliment, étant soluble dans tous les liquides organiques, lait, etc...

On prescrira avec avantage chez les Personnes délicates, les Convalescents et les Vieillards, etc.:

le **VIN ROBIN** au Peptonate de Fer ou le **PEPTO-ELIXIR ROBIN**.

(Liquides très agréables). — Dose: Un verre à liqueur par repas.

Pour ne pas confondre et éviter les Imitations et Contrefaçons de ce produit, exiger la Signature et la Marque "FER ROBIN avec un LION COUCHÉ".

VENTE EN GROS: PARIS, 13, Rue de Poissy. — DÉTAIL: Toutes Pharmacies.

## CAISSE D'ASSISTANCE MÉDICALE DE GUERRE

**Caisse d'assistance médicale de guerre et « Secours de guerre à la famille médicale » réunis**, 5, rue de Surène, Paris (8<sup>e</sup>). — *Le total de la souscription au 31 août 1916 s'élève à 540 000 francs.*

SOUSCRIPTIONS REÇUES DU 16 AU 31 AOUT 1916.

(Celle liste ne comprend pas les souscriptions provenant des engagements de versements mensuels.)

*Don de 5 000 francs* : M<sup>lle</sup> Pommay, interne des hôpitaux de Paris.

*A versé 333 fr. 35* : D<sup>r</sup> Gascuel, Paris (honoraires versés par l'usine Bourbon au D<sup>r</sup> Gascuel, remplaçant le D<sup>r</sup> D..., mobilisé).

*A versé 225 francs* : D<sup>r</sup> Barnay, Paris.

*Ont versé 200 francs* : D<sup>rs</sup> Legry, Paris. — Martin (Bédard), Genève (Suisse) (2<sup>e</sup> vers.). — Sottas, Paris.

*A versé 150 francs* : D<sup>r</sup> Minet, Paris (honoraires d'un de ses malades).

*Ont versé 100 francs* : La Faculté mixte de médecine et de pharmacie d'Alger (5<sup>e</sup> vers.). — Le Syndicat médical de l'arrondissement de Lodève (Hérault). — M<sup>me</sup> Em. Chippel, Lyon (Rhône) (abandon d'honoraires du D<sup>r</sup> Delle, mobilisé à l'hôpital de Bourbonne-les-Bains). — M. Hupier (Goménol), Paris. — D<sup>rs</sup> Charpentier, Mélesse (L.-et-V.). — Dupont (Georges), Yzernay (M.-et-L.). — Jacob (J.), Paris (2<sup>e</sup> vers.).

*A versé 76 francs* : D<sup>r</sup> Rautureau, Les Herbiers (Vendée).

*Ont versé 60 francs* : D<sup>rs</sup> Archambaud, Saint-Denis (Ile de la Réunion). — Auber (J.), Saint-Denis (Ile de la Réunion). — Azéma, Saint-Denis (Ile de la Réunion).

— Déramond, Saint-Denis (Ile de la Réunion). — Le Si er, Saint-Denis (Ile de la Réunion). — Monès (G.), Saint-Denis (Ile de la Réunion).

*Ont versé 50 francs* : D<sup>rs</sup> Barralis, Nice (A.-M.). — Grand-sire, Gamaches (Somme). — Poirier, Saint-Mars-la-Jaille (Loire-Inférieure). — Salomon (Maurice), Paris. — Servoles (Jean), Paris. — Vié (L.), Tamatave (Madagascar).

*A versé 47 fr. 45* : D<sup>r</sup> Pitte, Toulouse (Haute-Garonne).  
*A versé 30 francs* : Laboratoire d'électricité de l'école de médecine de Tananarive (2<sup>e</sup> vers.).

*Ont versé 20 francs* : M<sup>me</sup> Aug. Coluet, Haute-Paulx (M.-et-M.). — M. Capoté (R.), Paris. — D<sup>rs</sup> Délémontey, Alger. — Fontoynt, Tananarive (Madagascar) (5<sup>e</sup> vers.). — Foucherand, Saint-Pal-en-Chalengon (Haute-Loire). — Gallard (R.), Montrevault (M.-et-L.). — Grégoire, Chazelles-sur-Lyon (Loire) (5<sup>e</sup> vers.). — Guédel, Grenoble (Isère) (3<sup>e</sup> vers.). — Jude, 103<sup>e</sup> d'inf., Secteur P. 123. — Lefler (A.), Nacey (Meuse). — Letarouilly, Saint-Pair-sur-Mer (Manche) (3<sup>e</sup> vers.). — Maynaud, Paris (2<sup>e</sup> vers.). — Sarradon, Gallargues (Gard). — Staïeff, Grenoble (Isère). — Touillon, Bourg (Ain) (5<sup>e</sup> vers.). — H. D., à M... (Seine-et-Oise).

*A versé 15 francs* : D<sup>r</sup> Ras. mimanana (J.), Tananarive (Madagascar).

*Ont versé 10 francs* : D<sup>rs</sup> Allary (Ch.), 27<sup>e</sup> bataillon sénégalais, S. P. 173. — Broc (R.), Tunis (9<sup>e</sup> vers.). — Bannay, Monts-sur-Guesnes (Vienne). — Blanc (Henri), Paris. — Gleisz (Louis), 101<sup>e</sup> artillerie, Angoulême (Charente). — Domela, Tunis (2<sup>e</sup> vers.). — Kaplan (Horace), Paris. — Lacrampe-Loustau, Tournay (Htes-Pyr.) (5<sup>e</sup> vers.). — Lafaye, Auchel (P.-de-C.) (2<sup>e</sup> vers.). — Razafindrazaka, Andriamena (Madagascar). — Pavie,

## LE PLUS PUISSANT MÉDICAMENT VALÉRIANIQUE

Préparation à base de **Suc frais de Valériane combiné au Validol.**

# Valéromenthol

Odeur et Saveur agréables, agit sûrement et rapidement dans toutes les *Affections nerveuses* :  
*Néurasthénie, Hystérie, Insomnie, Excitabilité nerveuse, Migraines, Palpitations, Toux nerveuse, Asthme nerveux, Vomissements spasmodiques, Gastralgies, etc.*

Dose : 3 à 5 cuillerées à café par jour.

**PHARMACIE INTERNATIONALE, 71, Faubourg Saint-Honoré, Paris.**

Ch. LOREAU

**INSTRUMENTS ET APPAREILS  
MÉDICO-CHIRURGICAUX**

3<sup>bis</sup>, RUE ABEL — PARIS

Tél. Rog. 41 85

LE DENTU & DELBET

**NOUVEAU TRAITÉ DE CHIRURGIE**

Fasc. XXII

*Maladies de la Poitrine*

Par le D<sup>r</sup> SOULIGOUX

Chirurgien des Hôpitaux de Paris

1911. 1 volume grand in-8 de 282 pages, avec 48 figures.  
Broché. 6 fr. — Cartonné. 7 fr. 50

## CAISSE D'ASSISTANCE MÉDICALE DE GUERRE (Suite)

Paris (6<sup>e</sup> vers.). — Sauséigne, 9<sup>e</sup> artillerie, S. P. 138. — Anonyme, Miramont (L.-et-G.) (6<sup>e</sup> vers.). — Anonyme, Saint-Gervais-sur-Mare (Hérault). — Anonyme, amb. 1/85, S. P. 26 (3<sup>e</sup> vers.). — Anonyme.

Ont versé 5 francs : D<sup>m</sup> Dauphin, Champeaux (S.-et-M.) (4<sup>e</sup> vers.). — Roy, Saint-Martin-de-Ré (Ch.-Inf.) (7<sup>e</sup> vers.). — Anonyme, Bastelica (Corse).

*Erratum.* — Le versement de 50 francs inscrit au nom du D<sup>r</sup> Laureau, de Nantes, dans la liste des souscriptions reçues du 1<sup>er</sup> au 15 août a été fait par le D<sup>r</sup> Laureau au nom du Syndicat des médecins de la Loire-Inférieure.

ENGAGEMENTS DE VERSEMENTS MENSUELS REÇUS DU 16 AU 31 AOUT 1916.

MM. les D<sup>rs</sup> Drapier (P.) (Alpes-Maritimes), 20. — Dupont (Sénégal), 10. — Gaucheu (R.), hôp. temp. n<sup>o</sup> 2, Salonique, 10. — Martre (Joseph), ambulance d'Anocœur (Maroc), 10. — Maubert (Orne), 10. — Vié (L.) (Madagascar), 50.

*Prière d'adresser les souscriptions à M. le Trésorier (sans indication de nom) de l'Association Générale des Médecins de France, 5, rue de Surène, Paris (8<sup>e</sup>).*

## MÉDAILLES DES ÉPIDÉMIES

*Médaille d'argent.* — Miss WILLETS (Annie), nurse de la Queen's jubilee nursing association, ambulance 4 de la 60<sup>e</sup> division de réserve ; M. GAUTHIER (Yves-Marie), soldat à la 10<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, ambulance 3 de la 60<sup>e</sup> division ; M. LEROY (Edgard-Auguste-Jéandre-Henry), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe, ambulance 14/20 ; M<sup>lle</sup> BARBEZAT (Dona-Louise), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, hôpital temporaire n<sup>o</sup> 26 d'une armée ; M<sup>me</sup> BERTET (Germaine), infirmière de l'Union des femmes de France, hôpital complémentaire n<sup>o</sup> 22 d'une armée ; M<sup>me</sup> CHATELAIN (Berthe), infirmière de la Société de secours aux

blessés militaires, hôpital temporaire au pavillon Duvau-chel, Amiens ; M<sup>lle</sup> FOUGERAY (Louise), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, hôpital temporaire n<sup>o</sup> 15 d'une armée ; M<sup>lle</sup> JOST (Mathilde), infirmière de l'œuvre de Mimi Pinson, hôpital temporaire 78 d'une armée ; M. PÉCHREVIS (Édouard-Clément-Adrien), caporal à la 9<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital temporaire 78 d'une armée ; M. SONKIN (Henri-Robert), caporal à la 6<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital temporaire 15 d'une armée ; M. BOUTEILLE (Bernard), soldat à la 2<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital temporaire 78 d'une armée.

Librairie J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, 19, rue Hautefeuille, Paris.

BIBLIOTHÈQUE DU DOCTORAT EN MÉDECINE (GILBERT et FOURNIER)

# Pathologie Interne

II

MALADIES DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE  
et MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE

PAR LES DOCTEURS

**LÉPER**  
Professeur agrégé  
à la Faculté de médecine  
de Paris.

**JOSUÉ**  
Médecin  
de l'Hôpital de la Pitié.

**PAISSEAU**  
Ancien chef de clinique  
de la  
Faculté de Paris.

**PAILLARD**  
Ancien interne.  
Lauréat des hôpitaux  
de Paris.

1914, 1 vol. petit in-8 de 756 p. avec 175 fig. noires et coloriées. Cart. .... 14 fr.

*Indispensable à  
tous ceux qui  
veulent connaître  
les idées actuelles  
sur les MALADIES  
DU CŒUR  
et des Vaisseaux.*

I

MALADIES INFECTIEUSES — INTOXICATIONS  
MALADIES DU SANG

PAR

**Ch. DOPTER**  
Professeur  
au Val-de-Grâce.

**RATHERY**  
Professeur agrégé à la Faculté de médecine  
de Paris. Médecin des hôpitaux.

**RIBIERRE**  
Professeur agrégé  
à la Faculté de Paris.

1 volume in-8 de 908 pages, avec 92 figures noires et coloriées. .... 14 fr.

*Indispensable à tous  
ceux qui veulent  
connaître les idées  
actuelles sur les  
MALADIES DU SANG  
et les  
Maladies infectieuses.*

# URASEPTINE ROGIER



administration prolongée  
de  
**GAÏACOL INODORE**  
à hautes doses, sans aucun inconvénient

par le **THIOLCOL "ROCHE"**  
uniquement sous forme de  
**SIROP "ROCHE"**  
**COMPRIMÉS "ROCHE"**  
**CACHETS "ROCHE"**



*Echantillon et Littérature  
Produits: F. HOFFMANN - LA ROCHE & C<sup>e</sup>  
21 Place des Voûtes, Paris*

**LES OPTHÉRAPIE**  
**EXTRAITS INJECTABLES CHOAY:**  
SONT ADOPTÉS DANS LES HÔPITAUX DE PARIS

**HYPOPHYSAIRE**  
*DOSAGE: 1<sup>cc</sup> Correspond à 1/2 lobe postérieur d'hypophyse de bœuf*  
SUR DEMANDE SPÉCIALE: *Lobe antérieur ou Glande totale*

**SURRÉNAL**  
*DOSAGE: 1<sup>cc</sup> Correspond à 0,10 d'extrait de glande totale*  
SUR DEMANDE SPÉCIALE: *Substance corticale ou médullaire*

ET TOUS AUTRES EXTRAITS

**FORMULER: AMPOULES CHOAY À L'EXTRAIT (DÉSIGNER LA SORTE)**  
**LABORATOIRE CHOAY, 44 AVENUE DU MAINE, PARIS**

**VAL-MONT-LA COLLINE** SUR MONTREUX-TERRITET  
600-660 M. d'altitude avec très belle vue sur le lac Léman.  
ÉTABLISSEMENTS MÉDICAUX ET MAISONS DE RÉGIMES

Traitement diététique et physiothérapique des maladies de la nutrition (arthritisme, goutte, diabète, obésité, amaigrissement, anémie, etc.), des affections des organes digestifs (estomac, intestins, foie); des maladies des reins et des troubles de la circulation.

**HYDROTHERAPIE, ÉLECTROTHERAPIE, MASSAGE, RADIOTHERAPIE**  
5 Médecins et un chimiste attachés aux établissements. Docteur Widmer, Médecin-Directeur.



**DEPURATEUR, RECONSTITUANT, REMINERALISATEUR**

**MORRHUÉTINE JUNGKEN** Pas de troubles digestifs

**LIQUEUR NON ALCOOLIQUE**  
à base de Glysérine pure  
contenant par cuillerée à soupe:

Iode assimilable.....	0,015 mgr.
Hypophosphites C <sup>és</sup> .....	0,15 centigr.
Phosphate de Soude.....	0,15 —

DOSE: 2 à 3 cuillerées (à soupe ou à café selon l'âge) par jour à la fin du repas.

**RÉSULTATS CERTAINS**  
**LYMPHATISME, CONVALESCENCES, PRÉTUBERCULOSE**

PRIX: 3'60 le Flacon de 600 gr. (réglementé).

**J. DUHÈME, Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe, COURBEVOIE-PARIS.**



**PRÉCIS D'OBSTÉTRIQUE**  
par le D<sup>r</sup> FABRE  
Professeur à la Faculté de médecine de Lyon.  
2<sup>e</sup> édition, 1 vol. in-8 de 832 pages  
avec 510 figures.  
Cartonné. ... .. 18 fr.

**SOULIÉ**  
**PRÉCIS**  
**d'Anatomie topographique**  
1911. 1 vol. in-8, 720 pages avec  
300 fig. noires et coloriées, cart. . 16 fr.  
**BIBLIOTHÈQUE GILBERT ET FOURNIER**

## NOUVELLES (Suite)

*Au grade de médecin-major de 2<sup>e</sup> classe :* M. LANDRET, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, ambulance n° 3 ; M. CHAGNAUD, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, 91<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. GOURDON, médecin-major de 2<sup>e</sup> classe, à titre temporaire, hors cadres, 1<sup>er</sup> rég. de marche de tirailleurs.

*Au grade de pharmacien-major de 2<sup>e</sup> classe :* M. BOBIER, pharmacien aide-major de 1<sup>re</sup> classe, sous-secrétariat d'État du service de santé.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve (à titre temporaire), les médecins auxiliaires :* M. VATAR (Henri-Joseph Marie-Augustin), 7<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. LE BOURHIS (Joseph-Marie), 7<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. LOUART (Marcel-Gustave-Joseph), compagnie 1/10 du génie ; M. ALEXANDRE (Pierre-Jean), compagnie 13 03 du génie ; M. de MASSIA (Xavier-Édouard-Marie-Gabriel), 27<sup>e</sup> bataillon de chasseurs ; M. LATOUR (Robert-Lucien), 292<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. CORNET (Constant-Antonin-Henri-Marie), 49 rég. territorial d'infanterie ; M. CARDENOUX (Jean-Auguste-Joseph), 30<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. AUROUSSEAU (Léon-Clément-André), 31<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. RAVINA (André-Jean-Marie), 31<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. NARBONI (Georges-Robert-Moise), 31<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. LÉVI-VALENSIN (André-Salomon), 91<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. LEROY (Jean-Charles-Michel), 72<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. DUMET (Pierre), 29<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. BROUSSEAU (Albert-Xavier), compagnie 5/4 du génie ; M. CAUVIN (Louis-Félix-Gustave), 2<sup>e</sup> rég. d'artillerie de montagne ; M. LAVALÉE (Georges), 13<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. GIRET (André-Emmanuel), compagnie 5/2 du génie ; M. BOULVA (René-Marcel), compagnie 4/5 du génie ; M. SARTRE (Pierre-Louis), 80<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. GENIN (Jean-Baptiste-Joseph), 100<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde ; M. NOBLE (Jean-Marie-Jacques), 2<sup>e</sup> rég. d'artillerie de montagne ; M. MILLIER (Pierre-Henri), 113<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. CHARLOT (Étienne-Auguste-Achille-Marie), 113<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. CHOPIN (André-Ambroise-Jean-Louis), 30<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. LECOMTE (Émile-René), compagnie 4/55 du génie ; M. CAMOUS (Auguste-André-Clément), 55<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. BENTKOWSKI (Jean-François-Henri-Stanislas), 123<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. PÉRIOT (Maurice-Henri), ambulance alpine 2/65 ; M. LANNES (Étienne-Victor-Émile), 320<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. GUILLERMARD (Charles-Louis-Albert), 107<sup>e</sup> bataillon de chasseurs ; M. BOURDILLON (Emmanuel-Marie-Léon-Jules-Charles), 333<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. CAPMAN (Charles), compagnie 14/63, du génie ; M. RESLER (Jules-Albert-François), 30<sup>e</sup> bataillon de chasseurs ; M. BEAUD (Joseph-François-Gabriel), 30<sup>e</sup> bataillon de chasseurs ; M. BARTET (Pierre-Louis-Albert), 408<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. BRIAND (André-Charles-Louis), compagnie du génie 6/11 ; M. BARREAU (Émile-Yves-Auguste-Jean-Baptiste), 123<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. DEMARGNE (Lucien-Jean-Baptiste), 18<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. VIATEAU (Jean-Joseph-Maurice), 111<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. ROUARTS (Fernand-Eugène-Maurice), 348<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. FOURTEAU (René-Maurice-Louis-Marie), 14<sup>e</sup> bataillon de chasseurs ; M. DAUDÉ (Georges-Jacques-Delphin), 56<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. PAUZAT (Denis-Jean), service médical du quartier général d'une armée ; M. BESNIER (Maurice-Alphonse-Léon-Célestin-Jean), ambulance 5/69.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale (à titre temporaire) :* M. le médecin auxiliaire HERVÉ (Félix-Louis-Frédéric), 5<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe (à titre temporaire), les médecins auxiliaires :* M. CAZALIS (Jean-Marie-Alphonse), élève de l'école du service de santé, compagnie d'étapes du génie 0/4 ; M. LEMAIRE (André-Émile-Henri), élève de l'école du service de santé, compagnie du génie 15/18 ; M. MARTIN (Jules-Gustave-Marie-Joseph), ambulance n° 4 ; M. DE BRUN DU BOIS NOIR (Pierre), 25<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. COURDOUAN (Marius), ambulance n° 3 ; M. BOURDIER (Pierre-Louis), compagnie d'étapes du génie 0/3 ; M. BERNARD (Eugène), 170<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. PASQUIER (Charles-Marie-François), ambulance alpine n° 4 ; M. ÉVRARD (François-Marie-Jacques), parc automobile, section de parc 50 ; M. BINET (Alfred), ambulance alpine n° 3 ; M. CAPELLÉ (Fernand), 85<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. LAMY (Marc), 1<sup>er</sup> rég. d'artillerie de montagne ; M. DUCHON (Louis-Victor-Prosper), ambulance alpine n° 6 ; M. DUCHEIN (Pierre), 1<sup>er</sup> rég. d'artillerie de montagne ; M. LAFFINEUR (Camille), 242<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. MARTIN (Émile), 242<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. CASABIANCA (Jérôme), 170<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. DENOVILLE (Urbain-Marie-Pierre), 104<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde ; M. LHERRE (Joseph-Gabriel), élève de l'école principale du service de santé de la marine, 23<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale ; M. VIALLETON (Jean-Marie-Joseph), 205<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. GRILLET (Charles-Lucien-Valentin), G. B. D., 20<sup>e</sup> division d'infanterie ; M. NUYTTEN (Jean-Robert-Marie), parc automobile, section de parc 14 ; M. QUÉNARDEL (André), 101<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde ; M. MARREI (Joseph-Antoine-Aimé), 110<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. MARTINETTI (Charles-Amédée-Théodore), 143<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. PERNET (Albert-Charles-Antoine), compagnie 5/51 T du génie.

**Le buste du D<sup>r</sup> Émile Reymond** — On vient d'installer dans la Galerie des Bustes du Sénat le buste du D<sup>r</sup> Émile Reymond, sénateur de la Loire, qui mourut, au champ d'honneur, dans des circonstances glorieuses, en Alsace, à l'issue d'une reconnaissance stratégique qu'il venait d'effectuer en aéroplane.

Le marbre, dû au ciseau du sculpteur Alfred Boucher, a été installé sur un socle paré de feuilles de laurier et portant les dates de l'année de la naissance et de la mort d'Émile Reymond : 1865-1914.

**Le Syndicat des médecins de la Seine et l'impôt sur les bénéfices de guerre.** — Le Syndicat des médecins de la Seine a eu son attention attirée sur la loi concernant l'impôt sur les bénéfices de guerre (loi du 1<sup>er</sup> juillet 1910), par le fait que certains confrères ont fait une déclaration. Il a fait une enquête. Il résulte de ses recherches : que les médecins n'ont pas à se préoccuper de cette loi.

Dans un commentaire autorisé que nous possédons il est dit :

« Ajoutons, pour être complets, que la loi exempte de la taxe :

\* A. — ...

\* B. — Les personnes qui, figurant au tableau D de la loi du 15 juillet 1880 sur les patentes : médecins..., exercent une profession dont les bénéfices dépendent de leurs aptitudes personnelles. »

# NOUVEAU TRAITÉ de MÉDECINE et de Thérapeutique

Publié en fascicules sous la direction de MM.

A. GILBERT

ET

P. CARNOT

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS  
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

PROFESSEUR AGRÉGÉ A LA FACULTÉ DE MÉDECINE  
DE PARIS

Avec la collaboration de MM.

Achard, Aubertin, Auché, Aviragnet, Babonneix, Ballet, Balzer, Barbier, Barth, L. Bernard, Bezançon, Boinet, Bouloche, P. Carnot, Cartax, Chauffard, P. Claisse, Claude, Courmont, Cruchet, Dejerine, Deschamps, Dupré, L. Fournier, Galliard, Gallois, M. Garnier, Gaucher, Gilbert, Gouget, Grasset, Guiart, Hallopeau, Hayem, Herscher, Hudelo, Hutinel, Jacquet, Jeanseime, Klippel, M. Labbé, Laederich, Laignel-Levantine, Lancereaux, L. Landouzy, Lannois, Laveran, Le Fur, Le Noir, Lereboullet, Léris, Letulle, L. Levi, Lion, Marfan, Marie, Marinesco, Menetrier, Méry, Millan, Mosny, Netter, Parmentier, Pitres, Raugier, Raymond, Richardière, Roger, Roque, Salnton, Sérieux, Sicard, A. Siredey, Surmont, J. Teissler, Thoinot, A. Thomas, Triboulet, Vaillard, Vaquez, Villaret, E. Well, Widal, R. Wurtz.

1. <i>Maladies microbiennes en général</i> , 8 <sup>e</sup> tirage (272 pages, 75 figures noires et coloriées) .....	6 »
2. <i>Fièvres éruptives</i> , 7 <sup>e</sup> tirage (258 pages, 8 figures).....	5 »
3. <i>Fièvre typhoïde</i> , 7 <sup>e</sup> tirage (312 pages, 32 figures).....	6 »
4. <i>Maladies parasitaires communes à l'Homme et aux Animaux</i> (Tuberculose, morve, charbon, rage, etc.), 4 <sup>e</sup> tirage (566 pages, 81 figures) .....	10 »
5. <i>Paludisme et Trypanosomiase</i> , 7 <sup>e</sup> tirage (150 pages, 20 figures).....	3 »
6. <i>Maladies exotiques</i> , 5 <sup>e</sup> tirage (440 pages, 29 figures).....	8 »
7. <i>Maladies vénériennes</i> , 8 <sup>e</sup> tirage (330 pages, 20 figures).....	7 »
8. <i>Rhumatismes et Pseudo-Rhumatismes</i> , 7 <sup>e</sup> tirage (164 pages, 18 figures).....	3 50
9. <i>Grippe, Coqueluche, Oreillons, Diphtérie</i> , 6 <sup>e</sup> tirage (172 pages, 6 figures).....	3 50
10. <i>Streptococcie, Staphylococcie, Pneumococcie, Colibacillose, etc.</i> , 5 <sup>e</sup> tirage (149 p., 18 fig.).....	3 50
11. <i>Intoxications</i> , 3 <sup>e</sup> tirage (352 pages, 6 figures).....	6 »
12. <i>Maladies de la nutrition</i> (diabète, goutte, obésité), 3 <sup>e</sup> tirage (378 pages, 15 figures).....	7 »
13. <i>Cancer</i> (662 pages, 114 figures) .....	12 »
14. <i>Maladies de la Peau</i> , 2 <sup>e</sup> tir. (560 p., 200 fig.) .....	12 »
15. <i>Maladies de la Bouche, du Pharynx, etc.</i> , 3 <sup>e</sup> tirage (284 pages, avec figures) .....	5 »
16. <i>Maladies de l'Estomac</i> (688 p. avec 91 fig.) .....	12 »
17. <i>Maladies de l'Intestin</i> , 4 <sup>e</sup> tirage (525 pages, 96 figures) .....	9 »
18. <i>Maladies du Péritoine</i> (324 pages, fig.) .....	5 »
19. <i>Maladies du Foie et de la Rate</i> .....	
20. <i>Maladies des Glandes salivaires et du Pancréas</i> (352 pages, avec 60 figures).....	7 »
21. <i>Maladies des Reins</i> (462 pages, 76 fig.) .....	9 »
22. <i>Maladies des Organes génito-urinaires</i> , 6 <sup>e</sup> tirage (464 pages, 67 figures) .....	8 »
23. <i>Maladies du Cœur</i> .....	
24. <i>Maladies des Artères et de l'Aorte</i> , 3 <sup>e</sup> tirage (480 pages, 63 figures).....	8 »
25. <i>Maladies des Veines et des Lymphatiques</i> (169 p., 32 fig.).....	4 »
26. <i>Maladies du Sang</i> .....	
27. <i>Maladies du Nez et du Larynx</i> , 2 <sup>e</sup> tirage (277 pages, 65 figures).....	5 »
28. <i>Sémiologie de l'Appareil respiratoire</i> , 2 <sup>e</sup> tirage (180 pages, 109 figures) .....	5 »
29. <i>Maladies des Poumons et des Bronches</i> (860 pages, 50 figures) .....	16 »
30. <i>Maladies des Plèvres et du Médiastin</i> .....	
31. <i>Sémiologie nerveuse</i> (629 pages, 129 fig.) .....	12 »
32. <i>Maladies de l'Encéphale</i> .....	
33. <i>Maladies mentales</i> .....	
34. <i>Maladies de la Moelle épinière</i> (839 pages, 420 figures) .....	16 »
35. <i>Maladies des Méninges</i> . (382 pag., 49 fig.) .....	8 »
36. <i>Maladies des Nerfs périphériques</i> .....	
37. <i>Névroses</i> .....	
38. <i>Maladies des Muscles</i> (170 pages, 76 fig.) .....	5 »
39. <i>Maladies des Os</i> . (755 pages, 164 fig.) .....	15 »
40. <i>Mal. du Corps thyroïde et des Capsules surrénales</i> .....	

Le *Nouveau Traité de Médecine et de Thérapeutique* est le premier ouvrage français qui paraisse en fascicules séparés, formant chacun un tout complet, et constituant ainsi en même temps que le *livre de médecine complet du savant, le guide journalier du praticien*. Le succès considérable qui a accueilli cette innovation a obligé les éditeurs à faire mieux encore; aussi chaque nouveau fascicule est-il en progrès sur les précédents par ses qualités pratiques, sa mise au point exacte de la science actuelle et aussi par sa forme, notamment par son illustration toujours plus développée.

MM. GILBERT et CARNOT ont voulu que le *Nouveau Traité de Médecine et de Thérapeutique* soit le *Traité de Médecine perpétuel du XX<sup>e</sup> siècle*; aussi, grâce à la haute compétence des collaborateurs, suivant l'énorme mouvement scientifique actuel, le *Nouveau Traité de médecine* est *perpétuellement mis au courant*. A chaque tirage les fascicules sont revus en tenant compte des derniers progrès scientifiques.

#### CHAQUE FASCICULE SE VEND SÉPARÉMENT

Chaque fascicule se vend également *cartonné* avec une augmentation de 2 francs par fascicule.

31 fascicules sont en vente au 1<sup>er</sup> octobre 1916.

## MÉDECINE PRATIQUE

### LE COAGULÈNE EN GYNÉCOLOGIE

Le coagulène, qui est un ferment fibrinogène extrait des plaquettes du sang, et ayant sur celui-ci un pouvoir coagulant intense, peut rendre des services non seulement en chirurgie, lorsqu'il s'agit par exemple de tarir une hémorragie en nappe dont la source ne peut être atteinte, ou bien de juguler une hémorragie secondaire, mais aussi en gynécologie, ainsi qu'en témoigne l'observation suivante :

La malade, âgée de trente-quatre ans, ne présentant rien de particulier dans ses antécédents personnels, fit le 3 août dernier, une fausse couche accidentelle de deux mois et demi. Du 3 au 6, elle perd peu de sang. Le 6, à 10 heures du soir, se produit une forte hémorragie. L'examen, pratiqué le lendemain à 8 heures, montre que la malade n'est pas délivrée. L'écouvillonnage ne parvient pas à décoller le placenta. L'hémorragie persistant, abondante, on fait un tamponnement utéro-vaginal. Ce tamponnement est enlevé deux jours après ; l'hémorragie est arrêtée.

Le soir, nouvelle hémorragie, nouveau tamponnement après injection intra-utérine d'eau bouillie chaude et extirpation à la pince de presque tout le placenta qui est à demi spaccélé.

Le tamponnement est enlevé le lendemain. Le soir même, nouvelle hémorragie: de vives douleurs empêchent de faire un nouveau tamponnement. On fait alors une injection intra-utérine avec une solution à 5 p. 100 de coagulène (1), assez chaude, 37 à 40° environ.

L'hémorragie s'arrête presque instantanément et ne récidive pas. Le 11, la malade se relève et ne présente qu'un simple écoulement normal des lochies.

On voit par cette observation qu'une simple injection de solution de coagulène a permis de se rendre maître d'une hémorragie utérine récidivante que les tamponnements ne parvenaient à arrêter que momentanément. Si l'on considère que ce produit physiologique n'est toxique à aucun degré, qu'il ne peut en aucun cas provoquer l'embolie, son action coagulante ne s'exerçant que vis-à-vis du sang extravasé, si bien que l'on peut même, lorsque le siège de l'hémorragie ne peut être atteint, pratiquer des injections intraveineuses, on sera tenté de faire une place assez large en gynécologie à ce nouvel hémostatique, qui a toujours donné les résultats les plus satisfaisants.

(1) On fit usage du coagulène Ciba, fabriqué par les Laboratoires Ciba, à Saint-Pons (Rhône), qui en tiennent gracieusement des échantillons à la disposition des médecins désireux d'en faire l'essai.

## VARIÉTÉS

**L'humidité des appartements.** — Voici un moyen précis d'appréciation et à la portée de chacun : on place dans la pièce suspecte 1 kilogramme de chaux fraîchement éteinte, puis on ferme hermétiquement portes et fenêtres. Au bout de vingt-quatre heures, on pèse de nouveau la chaux. Si le kilogramme s'est annexé plus de 10 grammes, c'est-à-dire plus de 1 p. 100, la pièce doit être déclarée humide et considérée comme insalubre.

**Manufacture de drogues au Japon.** — Dans le supplément du *Times* consacré au Japon (15 juillet 1915), le Dr Nagoyoschi Nagal donne quelques renseignements sur la fabrication des produits chimiques dans ce pays.

Il est incontestable que, depuis la guerre, le Japon a fait des progrès rapides dans cet ordre d'idées ; le gouvernement subventionne les fabriques de produits

chimiques sous certaines conditions et cherche à rendre le pays indépendant des nations ennemies en ce qui concerne surtout les médicaments synthétiques.

Déjà à Tokyo, à Osaka, certains articles, acide salicylique, brome, phénol, etc., ont pu être mis à la disposition du gouvernement en petites quantités il est vrai ; des recherches sont établies de différents côtés et on espère au Japon que d'ici peu on pourra mettre à la disposition des hôpitaux et du public les médicaments les plus importants. (*Journal de Pharmacie et de Chimie*, 1<sup>er</sup> octobre 1916.)

**Avis.** — A céder *gratuitement*, clientèle de 10 000 francs touchés dans petite ville du midi de la France. Station d'hiver et d'été. Situation assurée. Seules conditions : location de l'appartement ; achat livres et instruments de chirurgie.

## SOMMAIRE DES REVUES

**Archives des maladies du cœur, des vaisseaux et du sang.** — Numéro d'octobre 1916. — Recherches expérimentales sur l'origine de l'arythmie extrasystolique, par le professeur D.-D. PLETNEW (Moscou). — *Revue critique.* — L'électrocardiogramme dans les états pathologiques du cœur (déplacements de l'organe et hypertrophie des ventricules). — *Revue analytique.*

**Annales d'hygiène publique et de médecine légale.** — Numéro d'octobre 1916. — L'aliénation mentale n'est pas de la médecine ; la loi sur les aliénés, par le Dr R. BENON. — L'enfance seculaire, par J. BAUDRILLARD. — Variétés. L'organisation sanitaire du corps expéditionnaire de Salonique. — Primes à la natalité. — Revue des journaux. L'exercice de la médecine par les médecins militaires. La hernie accident de travail. Pour se débarrasser des mouches.

## CHRONIQUE DES LIVRES

**La Trépanation**, par le Dr HENRI BRODIER, ancien chef de clinique chirurgicale de la Faculté de Paris. In-8°, 95 pages, 114 figures.

Pendant seize mois passés à Verdun à la tête d'un hôpital de chirurgie, M. le Dr Brodier a observé plus de 400 cas de plaies de la tête et du cuir chevelu qui ont nécessité 200 interventions crâniennes et 25 explorations sans trépanation.

Après avoir indiqué la technique opératoire que l'expérience lui a fait adopter et qui lui a donné les meilleurs résultats, l'auteur fait défiler, grâce à des photographies très claires, les différentes phases de l'opération. Il indique ensuite les inconvénients inhérents à certains procédés de trépanation et se livre à des réflexions cliniques et chirurgicales du plus haut intérêt : aspect des plaies extérieures, formes cliniques, aspect des plaies osseuses, accidents et complications, pronostics, température dans les traumatismes du crâne.

Grâce au procédé qu'il a employé, le Dr Brodier peut en arriver à la conclusion que la trépanation est une opération bénigne qui constitue une thérapeutique des plus efficaces dans les traumatismes du cerveau.

**Les Allemands et la science**, par le professeur Gabriel PETIT, d'Alfort, et Maurice LEUDET. Préface de M. PAUL DESCHANEL, de l'Académie française. 1 vol. in-10, 3 fr. 50 (F. Alcan et R. Lisbonne, éditeurs, à Paris).

On se rappelle que l'Académie des sciences a cru devoir protester, dès le début de la guerre, contre la prétention de lier l'avenir intellectuel de l'Europe à celui de la science allemande.

Ce qu'elle pouvait, avec le prestige de sa haute autorité, se borner à affirmer en quelques phrases lapidaires, il a paru intéressant aux auteurs d'en apporter la preuve.

D'où leur enquête poursuivie près d'un certain nombre de nos maîtres les plus qualifiés de la Philosophie, de l'Histoire et des Sciences, la plupart membres de l'Institut ou de l'Académie de médecine, parmi lesquels nous citerons : MM. A. Chauffard, A. Chauveau, A. Dastre, Yves Delage, Pierre Delbet, E. Gaucher, Armand Gautier, E. Gley, professeur Grasset, F. Hennequy, L. Landouzy,

Stanislas Meunier, Edmond Perrier, professeur Pinard et Henri Roger.

Ce livre est l'expression de la pensée française sur les visées des Germains à l'hégémonie scientifique. En réponse à tant d'insinuations perfides venues d'Outre-Rhin, il démontre que la France, loin de décliner, n'a jamais cessé d'être une *initiatrice incomparable* ! Dans aucun des domaines de la Science, l'Allemagne ne mérite la suprématie dont elle se prévaut, et les plus éminents spécialistes, analysant son œuvre et ne méconnaissant point ses qualités, s'accordent à dénoncer sa médiocrité flagrante dans la découverte scientifique, ce qui rend ses prétentions encore plus odieuses.

**Petit guide-formulaire du médecin mobilisé**, par P. GANDY, médecin-chef de l'hôpital bénévole n° ... 1916, 1 vol. in-18 de 98 pages (A. Maloine et fils, à Paris).

M. Gandy a eu la bonne idée de réunir certains renseignements thérapeutiques que le médecin mobilisé n'a pas toujours sous la main, et dont il peut avoir besoin à tout instant.

Ce petit travail est limité aux blessures de guerre, aux principales affections traitées chez les soldats, et à certains traitements les plus récents. On y trouvera de bonnes indications sur les traitements *aseptique* et *antiseptique* (liquide de Dakin, chlorure de magnésium, etc.), *bactériologique* (préparations de Wright, sérum de Leclainche et Vallée, etc.), sur les *grandes complications infectieuses* (gangrène gazeuse, tétanos), sur les *désordres organiques ou fonctionnels déterminés par l'action de l'air et des gaz* (action mécanique et chimique), sur les *affections fréquemment observées dans les tranchées* (gelures, affections parasitaires, diarrhées, dysentériques), sur les *maladies épidémiques* (typhoïde, choléra, méningite cérébro-spinale, fièvres éruptives, typhus).

Enfin M. Gandy termine par quelques *formules* médicamenteuses, par certains détails de technique thérapeutique, d'hygiène aux armées (stérilisation de l'eau potable), et en donnant la liste des *stations thermales* où peuvent être envoyés en traitement les militaires malades ou blessés.

H.

PAIS SPÉCIAUX	PRODUITS DIÉTÉTIQUES	PÂTES ALIMENTAIRES
<b>&amp; DE RÉGIME</b>		
<b>CH. HEUDEBERT</b>		
EN VENTE PARTOUT		
LITTÉRATURE & ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE		
PARINES CÉRÉALES	à MM. les Docteurs Usines à NANTERRE (Seine)	PARINES LÉGUMINEUSES

<b>INCONTINENCE D'URINE</b>
Guérie par les Globules NÉRA
1 à 3 globules par jour
Rapports élogieux de chefs de Cliniques
Dépôt : Pharmacie centrale de France à Paris
Préparateur : BUROT, spécialiste à Nantes

<b>RECOUVREMENTS DES HONORAIRES MÉDICAUX</b>
<b>H. MAUGER</b>
Ancien chef du service des recouvrements du Syndicat des Médecins de la Seine
(15 <sup>e</sup> Année) Bureau, 39, rue Galande, PARIS (V <sup>e</sup> )

1913. GAND : MED. D'OR — Produit exco <sup>l</sup> français — DIPLOME D'HONNEUR : LYON, 1914
<b>NÉVROSTHÉLINE FREYSSINGE</b>
Gouttes de glycérophosphates alcalins (éléments principaux des tissus nerveux)
<b>Convalescences, Surmenage, Dépressions nerveuses</b>
xv à xx gout. à ch. repas. — 6, Rue ABEL, PARIS — Lc Fl. 3 fr. — Ni sucre, ni chaux, ni alcool.

## NÉCROLOGIE

## PAUL BOURCY (1857-1916)

Mourir est à l'ordre du jour dans le corps médical. A côté de tous ceux des nôtres tués à l'ennemi, il en est qui, bien qu'à l'arrière, s'en vont avant l'heure : hier Gilbert Ballet, mon maître aimé, aujourd'hui Paul Bourcy, mon cher et premier chef d'internat. Médecin de l'hôpital Laënnec, Paul Bourcy avait été nommé médecin des hôpitaux en 1892 et chef de service en 1895.

Élève de Hérard et de Bouchard, il était la conscience même.

Très lettré, nourri d'humanisme, il vivait avec les maîtres français, latins et grecs. Quand il venait à Tenon faire son service par le vieil omnibus Mémilmontant-Gare Montparnasse, il avait dans sa poche soit un Virgile, soit un Lucrèce, plus souvent un petit Horace, et les vers du bourgeois de Rome faisaient évader sa pensée vers la sagesse antique au milieu des cahots du si lent véhicule. Après une visite au cours de laquelle chaque malade avait un mot de réconfort ou un coup d'œil ami, nous causions, et sa causerie s'élargissait du cas concret d'hôpital aux questions éternelles du mal, de la souffrance et de la mort.

Sa culture littéraire, jointe à sa modestie, l'avait rendu trop difficile pour lui-même. Jamais il n'était satisfait de l'expression de sa pensée. Aussi a-t-il écrit très peu ; et c'est dommage : sa thèse sur les *Pseudo-rhumatismes infectieux* est une date dans l'évolution de la pathologie générale.

D'apparence robuste, l'œil doux, la barbe en pointe, il marchait lentement, la cigarette aux lèvres, ou à la

main. Dans ces derniers mois il avait affreusement maigri et dans la rue, lors de rencontres banales d'amis, il avait dans le regard effrayé de ceux-ci qu'il était atteint irrémédiablement.

Le départ de son fils pour les armées fut une trop lourde charge à son cœur fatigué.

Chez lui aussi la guerre eut son contre-coup, et dans son âme triste une nouvelle larme perle à mes paupières. Je l'offre à la femme et aux enfants de celui qui n'est plus, en souvenir très ému.

LAIGNEI-LAVASTINE.

## LE PROFESSEUR J. PICOT

Le professeur J. Picot, professeur honoraire de clinique médicale à la Faculté de médecine de Bordeaux, vient de mourir dans sa propriété de Rochecorbon (Indre-et-Loire) à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Originaire de Meurthe-et-Moselle, il avait fait ses études médicales à la Faculté de Strasbourg et avait été nommé en 1872 professeur suppléant à l'École de médecine de Tours.

Lors de la création de la Faculté de médecine de Bordeaux, il fut appelé à occuper la chaire de pathologie générale. L'année suivante, en 1879, il succédait à Gintrac dans la chaire de clinique médicale.

Il fut pour ses élèves un maître savant et dévoué, ayant le souci de leur faire comprendre et aimer la clinique, ce qui l'avait fait surnommer par les étudiants « Père la Clinique ».

En 1891, il devenait membre correspondant de l'Institut.



## Le Diurétique rénal

par excellence

# SANTHÉOSE

LE PLUS FIDÈLE, LE PLUS CONSTANT  
LE PLUS INOFFENSIF DES DIURÉTIQUES  
L'Adjuvant le plus sûr des Cures de Déchloruration

SOUS SES QUATRE FORMES

## PURE

Le médicament régulateur par excellence, d'une efficacité sans égale dans l'artério-sclérose, la présclérose, l'albuminurie, l'hydropisie.

## PHOSPHATÉE

L'adjuvant le plus sûr des cures de déchloruration, le remède le plus héroïque pour le brightique comme est la digitale pour le cardiaque

## CAFÉINÉE

Le médicament de choix des cardiopathies, fait disparaître les œdèmes et la dyspnée, renforce la systole, régularise le cours du sang.

## LITHINÉE

Le traitement rationnel de l'arthritisme et de ses manifestations; juggle les crises, enraye la diathèse urique, solubilise les acides urinaires

DOSES : 2 à 4 cachets par jour. — Ces cachets sont en forme de cœur et se présentent en boîtes de 24. — Prix 5 fr.

PRODUIT FRANÇAIS

4, rue du Roi-de-Sicile  
PARIS

PRODUIT FRANÇAIS

## NÉCROLOGIE (Suite)

En 1899, il recevait la croix de la Légion d'honneur au titre du ministère de la Marine.

Ses travaux sur les maladies du cœur, son ouvrage sur les grands processus morbides eurent un grand retentissement dans le monde médical.

Si le professeur aimait ses élèves et ses amis, il aimait aussi ses malades, cette phrase qu'il donna à une revue en autographe en est un témoignage : « Le médecin ne vaut pas seulement par sa science, mais encore et surtout par son dévouement et sa bonté. » H.

### MAGNAN

Pour retracer ici avec ampleur, dans son cours fertile et beau, la longue carrière médicale et scientifique du Dr Magnan, il faudrait la plume d'or d'un psychiatre et aussi, un certain recul du temps. Ces conditions naturelles se présenteront nécessairement un jour. En attendant, *Paris médical* se doit de s'associer aux hommages qui ont été rendus, à la tribune de l'Académie de médecine, à celle du grand public, ainsi qu'au champ de repos, à l'occasion de la mort de celui qui était « le plus illustre et le plus vénéré des maîtres de la psychiatrie française » (1).

Valentin-Jacques-Joseph Magnan était né en 1835, à Perpignan. On pouvait se douter du lieu de naissance, à entendre ce doux accent du terroir, qui tantôt susurrail avec mélodie, et tantôt s'animait, accompagné d'un regard pétillant et bon. Après avoir été interne des hôpitaux de Lyon (1858), puis de ceux de Paris (1863), il fut nommé, en 1867, médecin de l'asile Sainte-Anne. C'est là, plus spécialement dans ce service de l'admission organisé par lui, que le maître se donna tout entier, pendant

plus de quarante années, à un enseignement remarquable qui ne cessa d'attirer de toutes parts de nombreux étudiants et de nombreux médecins. Ses études innombrables portèrent notamment sur l'alcoolisme et l'absinthisme, sur la paralysie générale, sur la dégénérescence mentale, l'épilepsie, l'aphasie, etc.

En ce qui concerne le traitement des aliénés, Magnan s'est élevé contre les procédés de coercition. Comme l'a dit, dans un discours très remarqué, M. Mosny, parlant au nom de l'Académie de médecine, sur la tombe de son ancien président, « Magnan sut mettre au service de sa bonté son génie d'observation, et il parvint si bien à convaincre ses élèves et même ses contradicteurs, qu'en 1900, au Congrès international de médecine, il fit triompher ses idées et émettre le vœu que la méthode soit généralisée dans les asiles et que, par suite, les quartiers exclusivement cellulaires soient progressivement abolis.

« Complétée par la méthode de l'alitement qui lui donna de si brillants résultats dans le traitement des délires aigus, des états maniaques et mélancoliques aigus et subaigus, la suppression des procédés de coercition transforma les asiles d'aliénés en hôpitaux ordinaires sous la bienfaisante initiative et l'apostolat fécond de Magnan. »

Et nous qui avons eu plusieurs occasions de voir ce Maître au *Progrès médical* et en dernier lieu dans des circonstances pénibles pour ceux qui les vécurent, nous conservons le souvenir ému du grand cœur qui parfois remuait dans tout son être le grand médecin qui vient de s'éteindre.

Nous prions la famille de M. Magnan, et plus personnellement son gendre, M. le Dr Filassier, de vouloir bien agréer nos sincères sentiments de condoléance. H.

(1) Dr HORACE BIANCHON, in *Le Figaro*, 29 septembre 1916.

# DIGITALINE crist<sup>ée</sup>

Académie de Médecine de Paris.

Prix Orfila (6,000 fr.)  
Prix Desportes.

SOLUTION au millième  
GRANULES BLANCS  
au 1/4 de milligr.  
GRANULES ROSES  
au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
AMPOULES au 1/4 de milligr.  
AMPOULES au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
49, Boul. Port-Royal, Paris.

# NATIVELLE

# VITTEL

## GRANDE SOURCE

GOUTTE — GRAVELLE — DIABÈTE

Régime des ARTHRIQUES

## SOURCE SALÉE

CONSTIPATION — CONGESTION DU FOIE

Régime des HÉPATIQUES

**ARTHRITISME  
DIATHÈSE URIQUE  
RHUMATISME — GOUTTE  
GRAVELLE**

# Dialyl

[C<sup>11</sup> H<sup>16</sup> O<sup>13</sup> Az<sup>2</sup> Li Bo]

**Sel défini, découvert  
PAR LE LABORATOIRE ALPH. BRUNOT  
et sa Propriété exclusive.**

*Spécialement Préparé et Dosé pour la Solubilisation et l'Élimination  
des Déchets de l'Organisme (Acide Urique, Urates, Oxalates, etc.),  
pour l'Antiseptie Vésicale et Rénale et pour favoriser la Diurèse.*

**▯ TRÈS EFFICACE ▯**

**ABSOLUMENT INOFFENSIF :**

**Ni toxicité générale,  
Ni toxicité rénale.**



— 2 Doses par jour, dans un Verre d'Eau —  
**DANS LES ÉTATS AIGUS :**  
4 à 6 doses par jour.

**LABORATOIRE ALPH. BRUNOT  
PARIS — 16, Rue de Boulainvilliers, 16 — PARIS**

**Dialyl**

*Soluble dans l'Eau :  
" Cures d'eau dialylée "*



**TOUTES  
PHARMACIES**

**ENVOI GRATUIT  
de Flacons de "Dialyl"  
à MM. les Docteurs ainsi  
qu'aux Hôpitaux, Forma-  
tions sanitaires Militaires  
et, individuellement, aux  
Soldats rhumatisants dont  
l'adresse sera donnée par  
MM. les Docteurs au  
Laboratoire du "Dialyl"**

**Dialyl**

*Soluble dans l'Eau :  
" Cures d'eau dialylée "*



**TOUTES  
PHARMACIES**



## NOUVELLES

**Morts au champ d'honneur.** — Le D<sup>r</sup> Eugène NEYRON, aide-major, tué devant Verdun. — André FERNET, auditeur au Conseil d'État, fils de M. le D<sup>r</sup> Ch. Fernet. — ORLANDUCCI, médecin auxiliaire. — Marius-Antoine MARTIN, étudiant en médecine. — Le D<sup>r</sup> Alphonse CHASSY, aide-major à l'armée d'Orient. — Le D<sup>r</sup> Ferdinand ARNOUX, aide-major à l'armée d'Orient. — Le D<sup>r</sup> Henri RIGLIER, aide-major, tué dans son poste de secours sous Verdun. — Le D<sup>r</sup> BARDY, médecin auxiliaire au 210<sup>e</sup> rég. d'infanterie. — Le D<sup>r</sup> George THÉRY (de Charmes-sur-Moselle), aide-major de 1<sup>re</sup> classe, décoré de la Croix de guerre, tombé au champ d'honneur à l'âge de 34 ans. — M. Pierre Richard, médecin auxiliaire, élève à l'École du service de santé militaire, décoré de la Croix de guerre. — Le D<sup>r</sup> François Jalbaud, médecin aide-major.

Léon Funck-Brentano, externe des hôpitaux, aide-major au ...<sup>e</sup> d'infanterie, tombé au champ d'honneur, il était titulaire de la Croix de Guerre avec deux palmes et une étoile et de la Médaille d'honneur des épidémies. Voici le texte de sa dernière citation :

« Médecin d'un dévouement et d'un entrain remarquables, donnant aux soldats et aux blessés l'exemple constant de la bonne humeur et de la bravoure. Animé des sentiments les plus élevés, se prodiguant sans aucun souci du danger pour relever et soigner les blessés sous le feu le plus violent. Glorieusement tué le 2 septembre 1916 à son poste de secours, dans les tranchées de première ligne ».

Nous exprimons notre bien douloureuse sympathie à son oncle, le D<sup>r</sup> Funck-Brentano, accoucheur des hôpitaux de Paris.

**Nécrologie.** — Le D<sup>r</sup> Gabet (d'Aix en Provence). — Le D<sup>r</sup> Barthélemy Combalat, professeur à l'École de médecine de Marseille. — Le D<sup>r</sup> Charles Olivier, ancien interne des hôpitaux de Lyon. — Le D<sup>r</sup> Laviny. — Le D<sup>r</sup> Frédéric Borel, directeur du service sanitaire maritime à Marseille. — Le D<sup>r</sup> Alexandre Martin (de la Méridole). — Le D<sup>r</sup> Léandre Péraud (de Varages), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe des troupes coloniales, chevalier de la Légion d'honneur. — Le D<sup>r</sup> Jean Gauthier, chargé du cours de pathologie coloniale à l'École de médecine de Marseille. — Le D<sup>r</sup> Caillol de Poncy, professeur de physique à l'École de médecine de Marseille. — Le D<sup>r</sup> Brisson (de Vertus, Marne). — Le D<sup>r</sup> Bontemps, de Saumur, décédé à l'âge de 61 ans. — Le D<sup>r</sup> Rungel (de Montfaucon, Meuse).

**Légion d'honneur.** — Sont inscrits au tableau spécial pour officier :

MAUBRAC (Pierre-Octave-Joseph), médecin principal de 2<sup>e</sup> classe de territoriale, médecin-chef de l'hôpital Michelet à Vanves : *médecin de grande valeur, ancien médecin de l'armée active, chevalier de la Légion depuis 1908, a été blessé grièvement dans l'exercice de ses fonctions.*

Pour chevalier :

LESUR (Marcel-André), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 27<sup>e</sup> rég. d'artillerie : *excellent médecin qui a toujours fait preuve de la plus grande abnégation. A été très grièvement blessé le 24 août 1916, alors qu'il soignait des soldats près d'une batterie bombardée ; a donné, par sa courageuse attitude, un bel exemple de stoïcisme.*

MONTALESCOT (Gaston-Jean-Denis), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de territoriale au 172<sup>e</sup> rég. d'infanterie : *a fait l'admiration de tout le régiment au cours des opérations du 24 juin au 7 juillet 1916, par son courage personnel et son dévouement à soigner les blessés en toute première ligne, sous les plus violents bombardements. Déjà cité à l'ordre.*

DE BYCKER (René-Eugène-Marie), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve au 130<sup>e</sup> rég. d'infanterie : *très grièvement blessé au début de la campagne, a tenu à reprendre sa place dans un régiment, bien que souffrant encore de ses blessures. Toujours au poste le plus périlleux ; a assuré son service pendant les dures journées du 7 juillet au 3 août 1916, à proximité immédiate de la ligne ennemie, et dans des conditions d'organisation des plus précaires, avec un dévouement et un sang-froid qui ont fait l'admiration de tout le régiment. Déjà cité à l'ordre de l'armée.*

GRANGER (Marcel), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve au 363<sup>e</sup> rég. d'infanterie : *s'est dépensé avec un dévouement au-dessus de tout éloge, pendant six jours et six nuits consécutifs, pour assurer le service médical du champ de bataille dans les conditions les plus périlleuses et les plus pénibles. Blessé pour la troisième fois, le 7 août 1916, a refusé de quitter son poste et a assuré son service jusqu'au bout. Déjà cinq fois cité à l'ordre.*

ALEXANDRE (Paul), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve, à la 9<sup>e</sup> compagnie du 48<sup>e</sup> rég. d'infanterie : *médecin aussi distingué par sa valeur professionnelle que par sa superbe bravoure et son inlassable dévouement, A fait toute la campagne avec le régiment, se faisant remarquer*

PRODUITS PHYSIOLOGIQUES				
TÉLÉPHONE 114		<b>A. DE MONTCOURT</b>		TÉLÉPHONE 114
49, Avenue Victor-Hugo, BOULOGNE-PARIS				
<b>Extrait de bile MONCOUR</b> Coliques hépatiques Lithiase Ictère par rétention <i>En sphérulines dosées à 10 c/gr.</i> De 2 à 6 sphérulines par jour.	<b>Extrait rénal MONCOUR</b> Insuffisance rénale Albuminurie Néphrites, Urémie <i>En sphérulines dosées à 15 c/gr.</i> De 4 à 16 sphérulines par jour.	<b>Corps thyroïde MONCOUR</b> Myxœdème, Obésité Arrêt de Croissance Fibromes <i>En bonbons dosés à 5 c/gr.</i> <i>En sphérulines dosées à 35 c/gr.</i> De 1 à 4 bonbons par jour. De 1 à 6 sphérulines —	<b>Poudre ovarienne MONCOUR</b> Aménorrhée Dysménorrhée Ménopause Neurasthénie féminine <i>En sphérulines dosées à 20 c/gr.</i> De 1 à 3 sphérulines par jour.	<b>Autres préparations MONCOUR</b> Extrait de Muscle lisse Extrait de Muscle strié Moelle osseuse Myocardine Poudre surrénale Thymus, etc., etc.
Toutes ces préparations ont été expérimentées dans les Hôpitaux de Paris. Elles ne se dédorment que sur prescription médicale.				

# Bromothérapie Physiologique

Remplace la Médication bromurée

(Combat avec succès la Morphinomanie)

**SPÉCIFIQUE DES AFFECTIONS NERVEUSES**

Traitement de l'Insomnie nerveuse, Epilepsie, etc.

# BROMONE ROBIN

BROME ORGANIQUE, PHYSIOLOGIQUE, ASSIMILABLE

**Première Combinaison** directe et **absolument stable** de Brome et de Peptone

découverte en 1902 par M. Maurice ROBIN, l'auteur des Combinaisons Métallo-Peptoniques de Peptone et de Fer en 1881  
(Voir Communication à l'Académie des Sciences, par Berthelot en 1885.)

Le Bromone a été expérimenté pour la première fois à la Salpêtrière dans le Service du Professeur Raymond, de 1905 à 1906.

Une thèse intitulée "Les Préparations organiques de Brome" a été faite par un de ses élèves, M. le Docteur Mathieu F. M. P. en 1906.

Cette thèse et le Bromone ont eu un rapport favorable à l'Académie de Médecine par le Professeur Blache, séance du 26 mars 1907

*Il n'existe aucune autre véritable solution titrée de Brome et de Peptone trypsique que le BROMONE.*

*Ne pas confondre cette préparation avec les nombreuses imitations créées depuis notre découverte, se donnant des noms plus ou moins similaires et dont la plupart ne sont que des solutions de Bromure de sodium ou de Bromhydrate d'ammoniaque, dans un liquide organique.*

Le **BROMONE** est la préparation **BROMÉE ORGANIQUE** par excellence et la **PLUS ASSIMILABLE**. C'est **LA SEULE** qui s'emploie sous forme **INJECTABLE** et qui soit complètement **INDOLORE**.

**Remplace les Bromures alcalins sans aucun accident de Bromisme.**

Deux formes de préparation. **GOUTTES** concentrées et **AMPOULES** injectables.

**DOSE : ADULTES** { Gouttes..... XX gouttes avant chacun des principaux repas.  
Injectables } 2 ou 3 cc. toutes les 24 heures. — Peut se continuer sans inconvénient plusieurs semaines.

40 Gouttes correspondent comme effet thérapeutique à 1 gramme de bromure de potassium.

Dépôt Général et Vente en Gros : **13 et 15, Rue de Poissy, PARIS**

DÉTAIL DANS TOUTES LES PHARMACIES

## CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMÉE

**FAUCHEUX** (Adolphe-René), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, état-major 1<sup>er</sup> groupe, 12<sup>e</sup> rég. d'artillerie : médecin aide-major de territoriale affecté au début de la campagne à un hôpital de X..., d'où il a été conduit dans un camp de typhiques et y a été atteint de la contagion ; rapatrié en juin 1915, est revenu au front sur sa demande et y a fait preuve d'un dévouement de tous les instants, notamment pendant le combat de juin 1916 ; dans la nuit du 21-22 juin 1916, très fortement contusionné par un obus de gros calibre, s'est d'abord porté au secours des blessés de son groupe, donnant ainsi un bel exemple d'abnégation.

**KAMINER** (Joseph), médecin auxiliaire du 3<sup>e</sup> bataillon du 53<sup>e</sup> rég. d'infanterie : a, dans une circonstance difficile, contribué par son énergie à maintenir l'ordre dans une fraction éprouvée par le feu. Blessé à la main, est resté à son poste de secours sous des lirs d'artillerie terribles et a continué pendant plusieurs jours à assurer le service médical du bataillon.

**HÉLIE** (Georges), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 81<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde : engagé volontaire pour la durée de la guerre, s'est toujours montré particulièrement brave et courageux. Le 21 juin 1916, n'a pas hésité à porter secours sous un feu violent à des hommes ensevelis sous un abri ; a dû à deux reprises interrompre son travail, sur l'ordre du capitaine commandant la batterie ; a été blessé le 23 juin en rejoignant son poste de secours.

**MESTRAL** (Paul), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 332<sup>e</sup> rég. d'infanterie : les 23 et 24 mai 1916, a soigné de nombreux blessés du régiment sous un bombardement violent, dans des abris peu sûrs dont l'un s'effondra. Modèle de désintéressement et d'abnégation. De nationalité suisse, a offert ses services à la France depuis le début de la guerre et n'a cessé d'être au front dans un régiment d'infanterie, rendant les plus grands services par sa science, son ingéniosité, son dévouement, sa connaissance du soldat. Aimé et admiré de tous.

**MADÉLAINE** (Jean-Constant-Marie), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe du rég. de tirailleurs marocains : affecté sur sa demande aux tirailleurs marocains sur le front, n'a cessé de faire preuve des plus belles qualités de dévouement et de mépris du danger ; au cours des engagements des 22, 23 et 24 mai 1916, devant X..., a assuré, avec le plus grand calme et malgré un bombardement violent de son poste de secours, le pansement et l'évacuation de très nombreux blessés. A été lui-même victime d'une rupture du tympan par l'éclatement d'un obus qui a tué, dans ses bras, un blessé qu'il soignait.

**CHÉRY** (Charles), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 255<sup>e</sup> rég. d'infanterie : médecin aide-major au 6<sup>e</sup> bataillon depuis plus d'un an. A fait la campagne entière dans des corps de troupes. Médecin d'un dévouement professionnel sans bornes, d'une activité inlassable, d'une très grande bravoure. A déjà été l'objet d'une citation à l'ordre de la

### LE PLUS PUISSANT MÉDICAMENT VALÉRIANIQUE

Préparation à base de Suc frais de Valériane combiné au Validol.

# Valéromenthol

Odeur et Saveur agréables, agit sûrement et rapidement dans toutes les *Affections nerveuses* :  
*Névrasthénie, Hystérie, Insomnie, Excitabilité nerveuse, Migraines,*  
*Palpitations, Toux nerveuse, Asthme nerveux, Vomissements spasmodiques, Gastralgies, etc.*

Dose : 3 à 5 cuillerées à café par jour.

**PHARMACIE INTERNATIONALE, 71, Faubourg Saint-Honoré, Paris.**

Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, éditeurs, 19, rue Hautefeuille, PARIS

## CLINIQUE MÉDICALE = de l'Hôtel-Dieu de Paris =

PAR

le Professeur A. GILBERT

1913, 1 volume grand in-8, 320 pages avec 92 figures noires et coloriées..... 12 fr.

## CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMÉE (Suite)

division. En dernier lieu, le 29 mai 1916, s'est prodigué pour soigner et évacuer les blessés de son bataillon. A été sérieusement blessé, le 3 juin, de plusieurs éclats d'obus et a continué de donner des soins aux blessés qui l'entouraient.

WICKHAM (Yves-Louis), médecin auxiliaire : engagé volontaire pour la durée de la guerre, n'a cessé de faire preuve depuis son arrivée au front des plus belles qualités d'énergie et de dévouement. Le 12 mars 1916, sous un violent bombardement qui avait provoqué du désordre parmi certaines unités, a rassemblé un certain nombre de soldats qui n'avaient plus de gradés et les a ramenés dans la tranchée.

PELLAGOR (Ferdinand), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 31<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied : médecin-major remarquable par son dévouement, son courage personnel et le bel exemple qu'il donne à tout son personnel par sa belle tenue au feu. Contusionné, légèrement blessé pendant l'action du 9 juillet, a continué à assurer la relève des blessés, à les soigner et à les faire évacuer, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus sur le terrain. Ne s'est fait soigner qu'ensuite et a refusé de se faire évacuer.

CUILLÉ (Albert), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe du 3<sup>e</sup> bataillon du 405<sup>e</sup> rég. d'infanterie : fait preuve en toutes circonstances d'un courage et d'un dévouement à toute épreuve. Pendant l'attaque allemande du 21 juin 1916, s'est porté sur la ligne de feu sous de violentes rafales d'artillerie pour y soigner les blessés et y est resté jusqu'à la relève du bataillon, bien que blessé lui-même à l'arcade sourcilière.

PELTIER (Louis-Aimé-Marie), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 361<sup>e</sup> rég. d'infanterie : pendant le temps que son régiment a été engagé dans un secteur soumis à des bombardements de grande violence, a donné, comme en toute occasion depuis le début de la campagne, de nouvelles preuves de sa bravoure et de son inlassable dévouement, en prodiguant, sous le feu, ses soins aux blessés et en assistant avec intelligence le service des évacuations.

ROUDOUY (Auguste-Paul-Louis), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 294<sup>e</sup> rég. d'infanterie : allie les plus belles qualités militaires aux capacités techniques les plus étendues. Vient de faire preuve pendant les combats de son régiment autour de V..., d'un courage exceptionnel et a su, par de très judicieuses dispositions, obtenir dans la rapidité des évacuations des résultats inespérés.

LEMOINE (Pierre-Léon-Gustave), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 2<sup>e</sup> groupe de 120 du 107<sup>e</sup> rég. d'A. L. : au cours du combat du 21 février 1916, étant blessé à la tête par l'éclatement d'un obus qui avait coupé en même temps la jambe d'un artilleur, s'est porté immédiatement au secours de celui-ci, a aidé à le transporter à un poste de secours, lui a prodigué ses soins avant de s'occuper de lui-même. Courage et dévouement absolu et de tout instant.

ANTOINET (Roger), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 238<sup>e</sup> rég. d'infanterie : du 8 au 13 juin 1916, jour et nuit, sans arrêt, a dirigé, sous un feu continu, le relève et l'évacuation des blessés du régiment et du régiment voisin, allant à la première ligne pour diriger les équipes. A fait l'admiration de tous et particulièrement du régiment voisin qui, à maintes reprises, exprima sa reconnaissance au chef de corps. Blessé légèrement et contusionné par un obus qui explosa devant lui, ne se laissa panser que lorsque tout fut fini.

ALLOUCH (François-Marlus), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 311<sup>e</sup> rég. d'infanterie : depuis le début de la campagne ne cesse de se faire remarquer dans les combats par sa grande bravoure, en prodiguant des soins aux blessés sur la ligne de feu. S'est particulièrement distingué aux combats du 24 avril au 5 mai 1915. A été grièvement blessé le 2 mars 1916 par l'éclatement d'un obus qui lui perçura les deux tympanes. Le 15 juin a fait l'admiration de tous en prodiguant ses soins aux blessés sur la ligne de feu, et sous un bombardement par obus de gros calibre d'une extrême violence.

# ALIMENTS DE RÉGIMES

**BIGNON-PARIANI** 5, rue de l'Arcade, 5 PARIS CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE

**DÉPURATEUR. RECONSTITUANT, REMINERALISATEUR**

**Goût agréable** **MORRHUÉTINE JUNGKEN** **Pas de troubles digestifs**

**LIQUEUR NON ALCOOLIQUE**  
à base de Glycérine pure  
contenant par cuillerée à soupe :

Iode assimilable.....	0,015 mgr.
Hypophosphites C <sup>60</sup> .....	0,15 centigr.
Phosphate de Soude.....	0,15 —

DOSE : 2 à 3 cuillerées (à soupe ou à café selon l'âge) par jour à la fin du repas.

**RÉSULTATS CERTAINS**  
dans **LYMPHATISME, CONVALESCENCES, PRÉTUBERCULOSE**

PRIX : 3<sup>fr</sup> 60 le Flacon de 600 gr. (réglementé).

**J. DUHÈME, Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe, COURBEVOIE-PARIS.**

**PRÉCIS D'OBSTÉTRIQUE**  
par le D<sup>r</sup> FABRE  
Professeur à la Faculté de médecine de Lyon.  
2<sup>e</sup> édition, 1 vol. in-8 de 832 pages  
avec 510 figures.  
Cartonné. ... .. 18 fr.

**La Vaccination ANTITYPHOÏDIQUE**  
Vaccination préventive et Vaccinothérapie  
par le D<sup>r</sup> H. MÉRY  
Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. Médecin des hôpitaux.  
1 vol. in-8 de 96 pages. Cartonné. 11.50

# URASEPTINE ROGIER

Echant. et Littérature  
19, Avenue de Sévres

**OPOTHÉRAPIE**

LES **EXTRAITS TOTAUX CHOAY**

**ÉQUIVALENT AUX ORGANES FRAIS**

DESSICCATION RAPIDE ★ ... ★ NI AUTOLYSE  
**VERS 0°** ★ ... ★ NI CHALEUR  
 DANS LE VIDE ★ ... ★ NI AIR

FORMULER

PILULES  
CACHETS  
PAQUETS  
COMPRIMÉS

CHOAY

2 à 8 par jour

A L'EXTRAIT

GASTRIQUE, ENTÉRIQUE,  
HÉPATIQUE, PANCRÉATIQUE,  
ORCHITIQUE, OVARIEN,  
HYPOPHYSIAIRE, THYROÏDIEN,  
RÉNAL, SURRÉNAL, etc.

DEPOT: Pharmacie DÉBRUÈRES, 26, Rue du Four, 26, PARIS

administration prolongée  
de  
**GAÏACOL INODORE**  
à hautes doses sans aucun inconvénient

par le **THIocol "ROCHE"**  
uniquement sous forme de  
**SIROP "ROCHE"**  
**COMPRIMÉS "ROCHE"**  
**CACHETS "ROCHE"**



Echantillon et Littérature  
Produits: F. HOFFMANN - LA ROCHE & C<sup>e</sup>  
21 Place des Vosges, Paris

\* **OPOTHÉRAPIES HÉPATIQUE ET BILIAIRE associées aux CHOLAGOGUES** \*

Extraits Hépatique et Biliaire - Glycérine - Boldo - Podophyllin

**LITHIASÉ BILIAIRE**  
Coliques hépatiques, \*\* Ictères  
ANGIOCHOLÉCYSTITES, HYPOHÉPATIE  
**HÉPATISME et ARTHRITISME**  
**DIABÈTE DYSHÉPATIQUE**  
**CHOLÉMIE FAMILIALE**  
**SCROFULE et TUBERCULOSE**  
justiciable de l'Huile de FOIE de Morue  
DYSPEPSIES et ENTERITES \*\* HYPERCHLORHYDRIE  
**COLITE MUCOMEMBRANEUSE**  
CONSTIPATION \*\* HÉMORROIDES \*\* PITUIE  
**MIGRAINE - GYNALGIES - ENTÉROPTOSE**  
NÉVROSES ET PSYCHOSES DYSHÉPATIQUES  
DERMATOSES AUTO ET HÉTÉROTOXIQUES  
INTOXICATIONS et INFECTIONS  
**TOXÉMIE GRAVIDIQUE**  
**FIÈVRE TYPHOÏDE** - HÉPATITES et CIRRHOSES



**Prix du FLACON : 6 fr.**  
dans toutes les Pharmacies

**MÉD. D'OR**  
**GAND**  
1913  
ET  
**PALMA**  
1914

Cette médication essentiellement clinique, instituée par le D<sup>r</sup> Plantier, est la seule qui, agissant à la fois sur la sécrétion et sur l'excrétion, combine l'opothérapie et les cholagogues, utilisant par surcroît les propriétés hydragogues de la glycérine. Elle constitue une thérapeutique complète, en quelque sorte spécifique, des maladies du **FOIE** et des **VOIES BILIAIRES** et des syndromes qui en dérivent. Solution d'absorption facile, inaltérable, non toxique, bien tolérée, légèrement amère mais sans arrière-goût, ne contenant ni sucre, ni alcool. Une à quatre cuillerées à dessert par jour au début des repas. Enfant : demi-dose. Le traitement, qui combine la substance de plusieurs spécialités excellentes, constitue une dépense de 0 fr. 25 pro die à la dose habituelle d'une cuillerée à dessert quotidiennement.

\* Littérature et Échantillon : LABORATOIRE de la PANBILINE, ANNONAY (Ardèche) \*

## NOUVELLES (Suite)

*partout par son mépris du danger et par son zèle à aller lui-même relever les blessés sous le feu. A la suite d'une explosion survenue à ses côtés, a eu le tympan perforé et, depuis, a complètement perdu l'usage d'une oreille. Déjà cité à l'ordre.*

**MARC** (Louis-Marie-Charles-Rugène), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 70<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : *modèle de dévouement, de zèle et d'abnégation. N'a cessé de se prodiguer, dans les circonstances les plus difficiles, pour secourir les blessés. A été atteint d'une très grave blessure le 22 juillet 1916, en allant installer un poste de secours en première ligne. Déjà cité à l'ordre de l'armée.*

**SALOMEZ** (Maurice-Gustave), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 246<sup>e</sup> rég. d'infanterie : *excellent médecin d'une conscience et d'un dévouement dignes des plus grands éloges. A été atteint d'une très grave blessure le 30 juillet 1916, alors qu'il assurait l'évacuation des blessés. Perte de la vision de l'œil gauche.*

**MAISJONS** (Abel-Maurice), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 254<sup>e</sup> rég. d'infanterie : *au front depuis le début de la campagne, a toujours montré autant de courage et d'entrain que de compétence professionnelle. Grièvement blessé le 16 août 1915 par l'explosion d'une mine, ne s'est préoccupé que de faire soigner les hommes atteints en même temps que lui, donnant ainsi un bel exemple de sang-froid et d'oubli de soi-même. Perte de l'usage de la jambe droite.*

**Service de santé militaire.** — L'élève de l'école du service de santé militaire dont le nom suit, médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe, à titre temporaire, reçu docteur en médecine, est nommé, à titre définitif, au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe : **M. JACOB** (Jean-Edmond), 20<sup>e</sup> rég. de chasseurs à cheval.

Sont nommés :

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe (à titre temporaire) :* **M. BOURDEL** (Charles-Achille-Armand), médecin auxiliaire à la 16<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; **M. DESCHAMPS** (Pierre-Philippe-Joseph), médecin auxiliaire au 14<sup>e</sup> bataillon de chasseurs (dépôt) ; **M. DEVAL** (Joseph-Guillaume-Félix), médecin auxiliaire au 9<sup>e</sup> rég. d'artillerie à pied ; **M. COUTURIER** (Charles-Joseph-Jacques), médecin auxiliaire à la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; **M. GIRAUD** (Eugène-Marie-Benjamin), médecin auxiliaire à la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; **M. HOULBERT** (Gustave-Rugène), médecin auxiliaire à la 13<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; **M. HURE** (Louis-Jean-Baptiste-Henri), médecin auxiliaire au service central de radiologie de la 18<sup>e</sup> région ; **M. IMBERT** (Louis-Joseph-Maurice), médecin auxiliaire à la 8<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; **M. JEANJEAN** (Rugène-Albert), médecin auxiliaire à la 13<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; **M. JEANVOINE** (Henri-Joseph-Hubert), médecin auxiliaire à la 13<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; **M. LEFFEBVRE** (Gaston-Maurice), médecin auxiliaire au 127<sup>e</sup> rég. d'infanterie (dépôt) ; **M. PIERROT** (François-Bernard-Philibert), médecin auxiliaire au 22<sup>e</sup> bataillon de chasseurs (dépôt) ; **M. PIERSON** (René-Charles-Joseph), médecin auxiliaire à la 4<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; **M. PIETTRE** (Louis-Camille-Marie), médecin auxiliaire à la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; **M. SARDOU** (Élie-Joseph-Marie), médecin auxiliaire à la 18<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; **M. SÉRANE** (Jean-Jacques-Maurice-René), médecin auxiliaire à la 13<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; **M. SERRÉ**

(Victor-Jean-Baptiste-Antoine), médecin auxiliaire à la 13<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; **M. BAHUAUD** (Julien), médecin auxiliaire à la 23<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; **M. BLAIRON** (Georges-Félix), médecin auxiliaire à la 13<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; **M. CALVET** (Maxime-Julien-Sylvestre), médecin auxiliaire à la 3<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; **M. CEZILLY** (Joseph-Léonce-Séraphin), soldat au 145<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie (dépôt) ; **M. CHAIX** (Mathieu-Alexandre), médecin auxiliaire à la 12<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; **M. FROSSARD** (Henri-Joseph-Alexis), Paris, 41, rue du Rocher ; **M. LÉPORT** (Charles-Marie-Portuné), médecin auxiliaire à la 11<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; **M. MAIRE** (René-Charles-Joseph-Ernest), médecin auxiliaire à la 19<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; **M. MARTIN** (dit Saint-Laurent) (Joseph-Honoré), soldat à la 22<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; **M. PARIER** (Léon-Casimir), médecin auxiliaire à la 13<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; **M. UNGAUER** (Louis-Joseph), soldat à la 22<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; **M. DUQUESNAY** (Philippe-Osman), soldat à la 22<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe (à titre temporaire), les médecins auxiliaires :* **M. DANO** (Louis-Jules), élève de l'école du service de santé militaire, compagnie 11/63 du génie ; **M. DOR** (Marie-Antonin-Georges), hôpital temporaire de Révigny ; **M. DUBUC** (René-Albert), G. B., 151<sup>e</sup> division d'infanterie ; **M. FARRUGIA** (Alexandre), 72<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; **M. LE COUSIN** (François-Marie), H. O. E., 20/1 ; **M. MANIEUX** (Jean-Arsène-Lucien), G. B., 13<sup>e</sup> division d'infanterie ; **M. BUGEY** (Lucien), 2<sup>e</sup> rég. du génie ; **M. NEAU** (Henri-Joseph-Auguste), 44<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; **M. POTHON** (Fernand-Jules), 40<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; **M. ROQUET** (Jean-Étienne-Auguste), G. B. C., 21<sup>e</sup> corps d'armée ; **M. VINCENT** (Henri-Antoine-Marie), compagnie 14/13 du génie ; **M. CHOPINET** (Jean-Marie-Louis), 332<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; **M. ROLLIN** (Louis-Charles-Frédéric), 22<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; **M. TOULZE** (André-Jean-Albert), 93<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; **M. GIFFO** (Félix-François-Marie), 320<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; **M. CHARLES** (Marie-Claude-Étienne), 2<sup>e</sup> compagnie de skieurs ; **M. BONNET** (Marie-César-Paul), 1<sup>er</sup> rég. d'artillerie de montagne ; **M. CARRY** (Jean-Léon-Charles), parc d'artillerie, 34<sup>e</sup> corps d'armée ; **M. CHAPUIS** (Paul-Marie-Édouard), 227<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; **M. DESTRE** (Louis-Auguste-Marie), 227<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; **M. DUPLAY** (Marcel-Adrien-Louis), ambulance alpine 1/74 ; **M. POLACCI** (Jean-Pierre), 6<sup>e</sup> bataillon de chasseurs ; **M. LAFERRIÈRE** (Henri-Claude), artillerie de la 6<sup>e</sup> division de cavalerie ; **M. MARANGÉ** (Jules-Charles-Rugène), G. B., 14<sup>e</sup> division d'infanterie ; **M. MONTAGU** (André-Lucien), réserve générale d'aviation.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée active (à titre temporaire) :* **M. le médecin auxiliaire CHATON** (Pierre-Louis-Alexis), élève de l'école du service de santé, 19<sup>e</sup> compagnie d'aérosciers.

*Au grade de médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve (à titre temporaire), les médecins auxiliaires :* **M. DOURNÈS** (Justin-Marcelin), 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; **M. GRELLIER** (Henri-Jean-Baptiste-Alexandre), 50<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; **M. JAQUELIN** (Charles), 101<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde ; **M. ROUSSE** (Famile), hôpital complémentaire d'armée de Rambervillers ; **M. VEYFOUR** (Louis-Marie-Pierre), 36<sup>e</sup> rég. d'artillerie.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée*

# L'Hémostase

est assurée sans forcipressure  
par le

# Coagulène Ciba

**Ferment fibrinogène spécifique extrait des plaquettes du sang**

L'emploi du **Coagulène** permet de juguler immédiatement  
les hémorragies en nappe, d'éviter les hémorragies secondaires  
et les hématomes post-opératoires

---

*Échantillons et Conditions de Vente exceptionnelles aux Ambulances  
et Hôpitaux militaires et de la Croix-Rouge*

---

**LABORATOIRES CIBA, O. ROLLAND, Pharmacien à St-Fons (Rhône)**

TUBERCULOSE • LYMPHATISME • ANÉMIE • TUBERCULOSE

# TRICALCINE

**TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE**

## RECONSTITUANT

LE PLUS PUISSANT — LE PLUS SCIENTIFIQUE — LE PLUS RATIONNEL

...



## LA RECALCIFICATION

ne peut être **ASSURÉE** d'une façon **CERTAINE**  
et **PRATIQUE**  
QUE PAR LA **TRICALCINE**

A BASE DE SELS CALCIQUES RENDUS ASSIMILABLES

**EN POUDRE - COMPRIMÉS - GRANULÉS - CACHETS**  
LA TRICALCINE EST VENDUE

TRICALCINE	PURE
TRICALCINE	MÉTHYLARSINÉE
TRICALCINE	ADRÉNALINÉE
TRICALCINE	FLUORÉE

POUDRE - COMPRIMÉS - GRANULÉS - CACHETS  
4 fr. 50 le flacon pour 30 jours de traitement  
ou la boîte de 60 cachets.  
40 CACHETS seulement doses exactement à  
5 gr. ou de MÉTHYLARSINATE DE SOUDE  
chimiquement pur. 3 fr. la Boîte de 60 cachets.  
40 CACHETS seulement doses exactement à  
3 milligrammes de sels d'ADRÉNALINE au  
millième par cachet. 6 fr. la Boîte de 60 cachets.  
40 CACHETS seulement doses exactement à  
5 gr. ou de FLOORURE DE CALCIUM par cachet  
3 fr. 50 la Boîte de 60 cachets.

Échantillons et littérature sur demande. Laboratoire des Produits "Scientia", 10, rue Fromentin, Paris.

CROISSANCE • RACHITISME • SCROFULOSE • DYSPEPSIE NERVEUSE • TUBERCULOSE

CARIE DENTAIRE • TROUBLES DE DENTITION • DIABETE

## NOUVELLES (Suite)

territoriale (à titre temporaire) : M. le médecin auxiliaire FROMENT (Louis-Jean-René), 12<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

*Au grade de pharmacien aide-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale (à titre temporaire) :* M. DEBORNE (Georges-Claude), pharmacien auxiliaire à la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. FERRÉ (Agapit-Sébastien-Ephrème), pharmacien auxiliaire à la 11<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. LEGRAND (Edmond-Eugène), soldat à la 8<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. PHILIPPE (Pierre-Paul-Jean), soldat à la section des infirmiers militaires coloniaux.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve (à titre temporaire) :* M. DRAMIZ (Eugène-Désiré-Jean-Baptiste), médecin auxiliaire au 1<sup>er</sup> rég. d'infanterie (dépot) ; M. HENNETON (Albert-Auguste), soldat à la 1<sup>re</sup> section d'infirmiers militaires ; M. LE QUANG TRINH médecin auxiliaire au 1<sup>er</sup> rég. de tirailleurs tonkinois ; M. REY (Bernard-Gualbert-Jean-Louis-Sylvain-Aimé), médecin auxiliaire à la 18<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

*Au grade de médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve :* M. le médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve CHAMPY (Paul-Émile-Christian), 358<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

*Au grade de médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale, les médecins aides-majors de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale :* M. TABARY (Octave-Albert), commission consultative médicale ; M. NOACK (Eugène-Alexandre), gouvernement militaire de Paris.

*Au grade de médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale :* M. le médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale ALLAMAGNY (Pancrace), 28<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale :* M. BARGAIN (Léopold-Auguste-Ludovic), médecin auxiliaire au 19<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. COTARD (Louis-Henri), caporal à la 24<sup>e</sup> section de commis et ouvriers d'administration M. FÉLIX (Paul-Antoine-Edmond), médecin auxiliaire à l'hôpital complémen-

taire 22, à Grasse ; M. GASTINEL (Jean-Jétienne-Jules-Melchior-Albert), médecin auxiliaire à la 15<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. ROYER (Marie-Hugues-Léon), soldat à la 24<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

A été réintégré pour la durée de la guerre :

*Avec le grade de médecin-major de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale :* M. MONOD (Eugène), ex-médecin-major de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale, affecté à la 13<sup>e</sup> région

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée active (à titre temporaire), les médecins auxiliaires :* M. ROUX (Georges-Adolphe-Henri), élève de l'école du service de santé militaire, 138<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. MARTY (Gaston-Lucien-Jean), élève de l'école du service de santé militaire, 264<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**Corps de santé des troupes coloniales.** — Est nommé :

*Au grade de médecin principal de 2<sup>e</sup> classe de réserve :* M. DELRIEU (Marie-Louis-Joseph-Georges), médecin principal de 2<sup>e</sup> classe des troupes coloniales, retraité, désigné pour servir en Afrique occidentale française.

**Service de santé de la marine.** — Sont nommés :

*Au grade de pharmacien principal.* — M. PERDRIGEAT (C.-A.), pharmacien de 1<sup>re</sup> classe.

*Au grade de pharmacien de 1<sup>re</sup> classe :* M. SALLÉ (Paul-Charles), pharmacien de 2<sup>e</sup> classe.

**Médaille militaire.** — CHEFDRUE (Agnès-Benoît-Gaston-Léonce), médecin auxiliaire de réserve à la compagnie 19/51 du 2<sup>e</sup> rég. de génie : *médecin courageux et dévoué. A été blessé très grièvement le 14 juillet 1916 en se portant à son poste sous un feu violent d'artillerie.*

ALIBERT (Adrien), pharmacien auxiliaire au groupe de brancardiers d'une division (7<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires) : *s'est fait remarquer au cours des récentes opérations par son courage et son dévouement. A été blessé très grièvement, le 2 août 1916, en dirigeant des équipes de brancardiers chargés d'une relève de blessés tout particulièrement périlleuse.*

**Académie de médecine.** — Le regretté D<sup>r</sup> Magnan,

**Blédine**  
JACQUEMAIRE

Aliment rationnel des Enfants

ÉCHANTILLONS ET FEUILLES DE PESÉES

Établissements JACQUEMAIRE  
VILLEFRANCHE (RHONE)

**Ch. LOREAU**

**INSTRUMENTS ET APPAREILS**  
**MÉDICO-CHIRURGICAUX**

3 bis, RUE ABEL — PARIS

Tél. Roq. 41 85

**INCONTINENCE**  
**D'URINE**

Guérie par les Globules NÉRA  
1 à 3 globules par jour

Rapports élogieux de chefs de Cliniques  
Dépôt : Pharmacie centrale de France à Paris  
Préparateur : BUROT, spécialiste à Nantes



## NOUVELLES (Suite)

ancien président, a légué à l'Académie une somme de 25 000 francs dont les arrérages devront être affectés à la fondation d'un prix triennal destiné à récompenser l'auteur du meilleur ouvrage ou mémoire de psychiatrie paru dans les trois dernières années.

**Les étudiants roumains de l'Université de Paris.** — Les étudiants roumains, avant d'aller rejoindre l'armée, n'ont pas oublié leurs camarades français. Une délégation est venue déposer à l'École de droit une plaque de marbre, portant une palme de bronze et la mention suivante : « A leurs camarades français tombés au champ d'honneur, les étudiants roumains ». M. Jean-covici a prononcé un discours ému : « Vos frères d'armes, a-t-il dit, prennent devant vos mémoires saintes l'engagement de suivre vos glorieuses traditions. »

**Le radium aux États-Unis.** — Tout augmente... Aussi convient-il de signaler une denrée qui, par exception, va voir s'abaisser son prix. Ce n'est pas une de celles dont nous avons le plus besoin, mais encore joue-t-elle son rôle et a-t-elle son utilité. C'est le radium. On sait qu'il y a au Colorado des mines de carnotite, et que la carnotite renferme du radium. Les gisements sont assez nombreux et abondants. Voici assez longtemps que le Bureau des mines des États-Unis étudie le problème de l'extraction du radium. Après de longues études de laboratoire, il est arrivé à des résultats satisfaisants, permettant de passer à l'exploitation industrielle. Celle-ci est maintenant organisée, les usines marchent. Et le radium va se présenter à des prix plus abordables. Le gramme se vendait 120 000 et 160 000 dollars : on le produit en Amérique à 30 500 dollars le gramme.

**Un sanatorium au front.** — C'est un chef de corps d'armée, combattant à quelques verstes au nord de Smorgoni, qui a eu l'idée originale et touchante de créer pour ses soldats une maison de repos aux abords immédiats du front.

Ce sanatorium, qui peut contenir jusqu'à 1 800 malades, fonctionne depuis près de six mois. Il est destiné à relever les forces des soldats physiquement et moralement affaiblis, mais dont l'état ne nécessite pas une évacuation à l'hôpital.

Le séjour est de deux semaines à un mois. Le traitement se borne à procurer aux soldats un air pur, du soleil, une nourriture abondante. Ce dernier soin est confié à des détachements volants de la Croix-Rouge qui s'en acquittent à merveille.

Quant au reste, c'est l'endroit même qui fournit les éléments de santé nécessaires aux malades. La maison de santé, — ou plutôt, le campement de santé, — est située, en effet, sur une montagne couverte d'un bois de sapins séculaires. De loin, on aperçoit les branches vertes bleuisantes sous la pureté du ciel et leur arôme chaud et sec flotte sur toute la colline.

Les soldats vivent dans des baraquements couverts de gazon, précaution nécessaire contre l'acharnement des aviateurs allemands. Le sanatorium est à peine à quelques kilomètres du front. Non seulement le grondement des canons, mais la sèche érépitation des mitrailleuses y arrivent distinctement.

Malgré cela, la vie coule tranquille et pacifique et c'est avec reconnaissance que les soldats disent de leur chef : — Notre général sait ce dont le soldat a besoin.

## VARIÉTÉS

## L'HOPITAL-ÉCOLE EDITH-CAVELL

Le premier anniversaire de l'assassinat par les Allemands de miss Edith Cavell a été commémoré la semaine dernière par l'inauguration d'un hôpital-école qui formera des infirmières. Il était impossible d'honorer plus dignement la mémoire de la bienfaitrice puis héroïque directrice d'école normale d'infirmières, à Bruxelles, qui fut exécutée dans la nuit du 11 au 12 octobre 1915, et il convient d'en féliciter l'Association pour le développement de l'assistance aux malades, qui a édifié cet utile établissement sur un terrain qui lui appartient, rue Desnouettes, à Vaugirard, construction provisoire, en baraquements, contenant cent lits, qu'a permise une libéralité de M. Charles Stern et dont une souscription ouverte à l'école permettra le remplacement par des bâtiments plus durables.

Outre le pavillon chirurgical et les services généraux complets, l'hôpital comprend quatre pavillons d'hospitalisation, deux de blessés et deux de malades portant les noms : de M<sup>me</sup> Depage, femme du docteur qui dirigeait, à Bruxelles, l'institut chirurgical dont l'école d'infirmières d'Edith Cavell était une annexe et qui fut une des

victimes du torpillage de la *Lusitania*, à son retour d'une tournée de propagande en Amérique, où elle avait été recueillir des fonds pour l'hôpital belge; Jeanne Houdin, infirmière de l'association, morte de la fièvre typhoïde à Verdun, pendant la guerre; Jeanné Scherer, fille de l'écrivain, qui fut de longues années directrice de l'école d'infirmières de l'association; Jeannie Meynadier, vice-présidente de l'association, morte le 1<sup>er</sup> juillet dernier, victime du surmenage qu'elle s'était imposé dans les ambulances depuis le début de la guerre.

L'hôpital-école Edith-Cavell est remis au service de santé pour la durée de la guerre et pour les six mois qui la suivront. Le personnel médical comprend :

M. le professeur Hartmann, MM. les D<sup>rs</sup> G. Baudouin, Girard-Manguin, et M<sup>me</sup> Pierre Curie assurera les services et l'enseignement de la radiographie. L'enseignement pratique sera donné au chevet des blessés à des infirmières militaires temporaires, ayant exercé déjà pendant six mois dans les hôpitaux, qui subiront rue Desnouettes un stage de deux à trois mois avant d'être titularisées ou éliminées. Plus tard, l'établissement formera des infirmières civiles.



Miss Edith Cavell, médaille gravée par Prudhomme.

1913. GAND : MED. D'OR — Produits exc<sup>l</sup> français — DIPLOME D'HONNEUR : LYON, 1914

**NÉVROSTHÉNINE FREYSSINGE**

Gouttes de glycérophosphates alcalins (éléments principaux des tissus nerveux)

**Convalescences, Surmenage, Dépressions nerveuses**

xv à xx gout. à ch. repas. — 6, Rue ABEL, PARIS — Le Fl. 3 fr. — Ni sucre, ni chaux, ni alcool.

## NOUVELLES

**Morts au champ d'honneur.** — Les pharmaciens auxiliaires Barreaud (de Cerisay), Mas (de Paris), Royer et Vialon. — Le D<sup>r</sup> Gourrin, tombé devant Salonique, préparateur de l'Institut Pasteur de Bordeaux. — Le D<sup>r</sup> Jean Rialan, médecin aide-major au 120<sup>e</sup> rég. d'artillerie. — Le D<sup>r</sup> Albert Page (de Tulle), ancien interne des hôpitaux de Paris, médecin aide-major aux armées.

**Nécrologie.** — Le D<sup>r</sup> Beauchamps, ancien député de la Dordogne. — Le D<sup>r</sup> Gaston Mathelin, médecin-major de 1<sup>re</sup> classe, chevalier de la Légion d'honneur.

**Marlages.** — M. le D<sup>r</sup> Jean Le Pannetier de Roissay, aide-major aux armées, décoré de la Croix de guerre, et M<sup>lle</sup> Annick de Laubrière. — M. le D<sup>r</sup> André Tournade, médecin-major de 2<sup>e</sup> classe, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Toulouse, chevalier de la Légion d'honneur, et M<sup>lle</sup> Marie Savatier. — M. le D<sup>r</sup> Pol Taburet, médecin aide-major aux armées, décoré de la croix de guerre, et M<sup>lle</sup> Gilberte Missoffe.

**Légion d'honneur.** — Est nommé au grade de chevalier de la Légion d'honneur :

M. MÉNARD (Maxime-Pierre-François-Marie), docteur en médecine, chef du laboratoire de radiologie à l'hôpital Cochin, à Paris. Docteur en médecine depuis 1908 ; chef du laboratoire de radiologie de l'hôpital Cochin depuis le 9 octobre 1909. Huit ans de services civils. Titres exceptionnels : victime de son dévouement à la science ; par suite de la manipulation des rayons X, il a dû subir, en 1914, l'amputation d'un doigt, et vient d'être amputé d'un autre doigt. N'a cessé, depuis le début des hostilités, de prodiguer ses soins aux blessés.

Sont inscrits au tableau spécial pour chevalier :

BLANKSTEIN (Adolphe), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve au 11<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins : engagé volontaire pour la durée de la guerre, a fait campagne avec le bataillon depuis les premiers mois des hostilités et n'a cessé de donner l'exemple du courage et du dévouement. A recueilli, en interrogeant les prisonniers allemands blessés, les renseignements dont il a su assurer la transmission immédiate. Déjà deux fois cité à l'ordre et blessé au cours de la campagne.

CHIARA (François-Franck), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve : chirurgien de haute valeur. Depuis le début de la campagne a dirigé successivement différentes formations chirurgicales de l'avant, recevant de grands blessés. A été partout hautement apprécié pour ses qualités professionnelles, son activité inlassable et son énergie morale et physique qui lui ont permis de sauver de nombreuses vies humaines.

CARAVON (Auguste), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 54<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : médecin d'un dévouement à toute épreuve. Les 16 et 17 août 1916, a assuré, durant trente heures, le service de son poste de secours sous un bombardement des plus violents. Grièvement blessé au bras et au visage, ne s'est laissé évacuer que sur l'ordre de ses chefs et est revenu, deux jours après, reprendre sa place au milieu du bataillon.

LOISEAU (Georges-Louis-Stéphane), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe territorial au gouvernement militaire de Paris : médecin militaire de complément d'une grande valeur scientifique, a fait preuve d'un dévouement de tous les instants dans la lutte contre les maladies épidémiques et dans la préparation des sérums destinés à les combattre.



## Le Diurétique rénal

par excellence

SANTHÉOSE

LE PLUS FIDÈLE, LE PLUS CONSTANT  
LE PLUS INOFFENSIF DES DIURÉTIQUES  
L'Adjuvant le plus sûr des Cures de Déchloruration

SOUS SES QUATRE FORMES

## PURE

Le médicament régulateur par excellence, d'une efficacité sans égale dans l'artério-sclérose, la pré-sclérose, l'albuminurie, l'hydropisie.

DOSES : 2 à 4 cachets par jour.

## PHOSPHATÉE

L'adjuvant le plus sûr des cures de déchloruration, le remède le plus héroïque pour le brightique comme est la digitale pour le cardiaque

## CAFÉINÉE

Le médicament de choix des cardiopathies, fait disparaître les œdèmes et la dyspnée, renforce la systole, régularise le cours du sang.

## LITHINÉE

Le traitement rationnel de l'arthritisme et de ses manifestations, jugule les crises, enrayer la diathèse urique, solubilise les acides urinaires.

Ces cachets sont en forme de cœur et se présentent en boîtes de 24. — Prix 5 fr.

PRODUIT FRANÇAIS

4, rue du Roi-de-Sicile  
PARIS

PRODUIT FRANÇAIS

## NOUVELLES (Suite)

Vient de contracter, dans son service, une maladie épidémique très grave.

**GORSE (Jean)**, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe : homme de cœur, animé du sentiment du devoir. Sert à l'avant, sur sa demande, depuis le début de la guerre. A pris part aux opérations de Verdun. Le 28 août 1916, un dépôt de munitions ayant explosé sous le bombardement, en face de son poste de secours, alors que passait une compagnie de relève, a su diriger avec calme et sang-froid, sous la menace des explosions, la relève des nombreux blessés de cette compagnie qu'il a mis rapidement à l'abri du danger.

**BRODIN (Paul)**, médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de l'état-major du 2<sup>e</sup> groupe du 62<sup>e</sup> rég. d'artillerie : s'est toujours fait remarquer par une conscience et un dévouement à toute épreuve. D'une bravoure absolue sur le champ de bataille. Notamment les 8, 10 et 11 juillet a, sous un très violent bombardement, sauvé des blessés en leur portant secours sans retard, au mépris de tout danger. Le 10 juillet 1916 a empêché des intoxications graves par les gaz, grâce à ses soins immédiats, bien qu'intoxiqué lui-même par suite de son dévouement.

**Médaille militaire.** — **COUTURE (Émile-Léon)**, médecin auxiliaire à la 5<sup>e</sup> compagnie du 106<sup>e</sup> rég. d'infanterie : médecin auxiliaire courageux et d'un dévouement à toute épreuve. A été blessé très grièvement en faisant bravement son devoir, le 30 septembre 1915. Amputation partielle du pied gauche.

**SIMON (Félix)**, médecin auxiliaire au 5<sup>e</sup> bataillon du 4<sup>e</sup> rég. de tirailleurs : médecin auxiliaire très dévoué. Le 6 juillet 1916, ayant à installer un poste de secours dans un village, a fait immédiatement une reconnaissance sous un violent tir de barrage et a été très grièvement blessé.

**Service de santé.** — Sont nommés :

*Au grade de médecin-major de 1<sup>re</sup> classe de l'armée ter-*

*ritoriale*, les médecins-majors de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale : **M. ROUYER (Jules-Henri)**, S. S., étapes d'une armée ; **M. NOGUÈS (Paul-Jean)**, ambulance 12/2 ; **M. GRINDA (Édouard-Joseph-Auguste)**, ambulance 4/44 ; **M. DELANGLADE (Joseph-Jean-Baptiste-Édouard)**, ambulance 2/70 ; **M. WOOLONGHAN (James-Marie-Eugène)**, ambulance 1/92 ; **M. CHABRIÉ (Pierre-Camille)**, D. E. S., 36<sup>e</sup> corps d'armée ; **M. LEBELLE (Émile-Paulin-René)**, 412<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; **M. POTEL (Gaston-Félicien-Céleste)**, gouvernement militaire de Paris ; **M. BOULARAN (Abel-Paul-Marie-Benjamin)**, gouvernement militaire de Paris ; **M. DEVIS (Antonin-Charles-Ludovic)**, gouvernement militaire de Paris ; **M. ANGOT (Édmond-Félix-René)**, 4<sup>e</sup> région ; **M. GUÉDON (Pierre-Félicien)**, 6<sup>e</sup> région ; **M. SOLLIÉ (Paul-Auguste)**, 14<sup>e</sup> région ; **M. LEVRAT (Albice-Joseph-Gustave)**, 14<sup>e</sup> région ; **M. OLMÈRES (Jacques-Marie-Émile)**, 17<sup>e</sup> région ; **M. CHANTELOUBE (Jacques-Frédéric)**, 17<sup>e</sup> région ; **M. GUIGON (Bernard)**, Afrique du Nord ; **M. PHILON (Lucien-Édouard-Aurélius)**, 20<sup>e</sup> région.

*Au grade de médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale*, les médecins-majors de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale (à titre temporaire) : **M. SCHWEISGUTH (Charles-Daniel)**, ambulance 2/2 ; **M. RENAUD (Camille-Emmanuel)**, ambulance 4/7 ; **M. CAYRE (Jean-Émile-Bernard)**, ambulance 4/69 ; **M. FOUQUET (Charles-Lucien)**, 101<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; **M. MILLAS (Marc-Paul-Henri-Antoine)**, 91<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; **M. BUFNOIR (Claude-Maurice)**, ambulance 2/52 ; **M. LAPTE-DUPONT (Jean-Bernard-Louis)**, 363<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; **M. COMPAIN (Henri)**, ambulance 10/9 ; **M. LONGUET (Alfred-Léon)**, H. O. E. n<sup>o</sup> 11 ; **M. LAMY (Auguste-Marie-Joseph-Patrice)**, 48<sup>e</sup> bataillon de chasseurs ; **M. COURMONTAGNE (Joseph-Eugène-Fernand)**, 12<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ;

# DIGITALINE crist.<sup>ée</sup>

Académie de Médecine de Paris.

Prix Orfila (6,000 fr.)  
Prix Desportes.

SOLUTION au millième  
GRANULES BLANCS  
au 1/4 de milligr.  
GRANULES ROSES  
au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
AMPOULES au 1/4 de milligr.  
AMPOULES au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
49, Boul. Port-Royal, Paris.

# NATIVELLE

Régime des  
*Arthritiques, Goutteux, Rhumatisants*

# VICHY CÉLESTINS

BOUTEILLES ET DEMI-BOUTEILLES

**Traitement des Dyscrasies nerveuses**

# Sérum Névrosthénique FRAISSE

*au Cacodylate de Strychnine et au Glycérophosphate de Soude*

<p><b>1° En Ampoules</b></p> <p>posées à 1/2 milligr. de Cacodylate de strychnine et 0 gr. 10 de Glycérophosphate de soude par centim. cube.</p> <p><i>Envoi gratuit d'échantillons à MM. les Docteurs.</i> Téléphone 682-16.</p>	<p><b>2° En Gouttes</b> (pour la voie gastrique)</p> <p>25 gouttes contiennent 1/2 milligr. de Cacodylate de strychnine et 0 gr. 10 de Glycérophosphate de soude.</p> <p style="text-align: right;"><b>Marius FRAISSE, pharmacien,</b> 85, rue Mozart, PARIS</p>
---	--



**GRAINS  
DE  
VALS**

**Dose : 1 ou 2 avant ou au début  
du repas du soir.**

**TRAITEMENT RATIONNEL**

## CONSTIPATION

*Chronique ou Accidentelle*

**Fermentations Gastro-intestinales**

**Intoxications bacillaires**

**Troubles hépatiques et biliaires**

Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, 19, rue Hautefeuille, PARIS

---

**BIBLIOTHÈQUE DU DOCTORAT EN MÉDECINE (GILBERT et FOURNIER)**

*Mise en vente :*

# Pathologie Externe

II

## Tête, Cou, Rachis

Par le Dr OKINCZYC  
Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

Un volume petit in-8 de 452 pages avec 164 figures noires et coloriées. Cartonné..... 10 fr.

*Déjà parus :*

III

## Poitrine et Abdomen

Par L. OMBRÉDANNE  
Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. Chirurgien de l'hôpital Bretonneau.

Un volume petit in-8 de 496 pages avec 186 figures coloriées. Cartonné..... 10 fr.

IV

## Organes génito-urinaires

PAR LES DOCTEURS

<p><b>A. SCHWARTZ</b> Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. Chirurgien des hôpitaux de Paris.</p>	<p>ET</p>	<p><b>MATHIEU</b> Chirurgien des hôpitaux de Paris.</p>
--	-----------	---

Un volume petit in-8 de 478 pages avec 200 figures noires et coloriées. Cartonné..... 10 fr.

**NOUVELLES (Suite)**

M. DE CASTÉRAS (René-François-Paul), ambulance 1/73 ; M. DESCAMPS (Jules-Paul-Anatole), 26<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. FONTAINE (Charles-Adolphe), G. B., 130<sup>e</sup> division d'infanterie ; M. MAIRESSE (Marcel), ambulance 15/18 ; M. CADOL (Henri-Édouard-Armand), ambulance 12/3 ; M. GILLI (Jean-Marius), ambulance 2, marocaine ; M. RENAUD (Hilaire-Lucien), 8<sup>e</sup> rég. de dragons ; M. LAMBERT (Maurice-Ernest), ambulance 5/63 ; M. ARIÈS (Charles-Joseph-Auguste), ambulance 4/8 ; M. MAZIN (Paul-Marie), 291<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

Les médecins aides-majors de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale : M. VILLER (Louis-Nicolas-Alexis), 4<sup>e</sup> groupe d'instruction du 6<sup>e</sup> rég. colonial ; M. VALLET (Émile-Joseph), quartier général d'une armée ; M. VALLÉE (Paul-Henri), ambulance 9/3 ; M. GRAVIER (Georges-Octave), 73<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. CANONNE (Gustave-Albert), ambulance 13/21 ; M. LEMSLER (René-Eugène-Ferdinand), 237<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. DE GAULÉJAC (René), 163<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. AYROLES (Marie-Félix-Laurent), 47<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. DRAVET (Henri-Marie), 6<sup>e</sup> groupe d'artillerie d'Afrique ; M. LAGACHE (Henri-Eugène-Joseph), 75<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. COMBES (Victorin-Jean-Marie-Joseph), 29<sup>e</sup> rég. de dragons ; M. EYTLINGER (Charles-Jacques), ambulance 1/86 ; M. GIBERT (Joseph), 288<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. CHUFFART (Charles-Louis-Joseph), Train S. P. 14 Midl ; M. DARFEUILLE (Charles-Jean-François), ambulance 211 ; M. BRALANT (Édmond-Théodule), 7<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. CAZALIS (Charles-Alphonse-Eugène), 34<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. RONGIER (Charles-François-Marie-Joseph), 99<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. FORISSIER (Jean), ambulance 14/6 ; M. HADOT (Georges), centre hospitalier de Remiremont ; M. MANESSÉ (Victor-Clément), commandant d'étapes G. R. d'une armée ; M. DESCOULVERS (Octave-Joseph), ambulance 4/14 ; M. CLAVERIE (Siméon), H. O. E., n<sup>o</sup> 2 ; M. LAFITTE (Joseph-Paul-Jean), hôpital de Gravelines ; M. ROBERT (Marie-Ferdinand-Gabriel-Roger), 114<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde ; M. CÉSAR (Jacques-Maurice-Jules), ambulance

1/105 ; M. KERANGUYADER (Henri), 3<sup>e</sup> rég. d'artillerie à pied ; M. PROUST (René-Auguste), service des étapes d'une armée ; M. GAYMARD (Ernest), 88<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. ANGLAVIN (Michel-Jacques-Lucien), P. A., 34<sup>e</sup> corps d'armée ; M. VERGUES (Emmanuel-Marie), ambulance 1/91 ; M. FINK (Laurent-Barthélemy), 143<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. LEROY (Bernard-Eugène-Joseph), ambulance 16/3 ; M. FONTAINE (Alfred-Octave), 117<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde ; M. PLAIGNARD (Henri-André-Joseph), dépôt d'éclapés de Lure ; M. POUPART (Jules-Alphonse-Édouard-Joseph), ambulance 7/2 ; M. JANOT (Paul-Marie), ambulance 2/72 ; M. BRUNTA (André-Charles-Barthélemy), 308<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. DUPLANT (François), ambulance 2/73 ; M. PLANQUES (Jean-Baptiste-Léopold-Germain-Joseph), ambulance 2/154 ; M. SERINI (Basile), dépôt d'éclapés d'Abbeville ; M. CHARUEL (Paul-Jean), 250<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. DOTÉZAC (Édouard-Louis-Émile), ambulance 12/18 ; M. BAUDOT (Édouard-Augustin), ambulance 4/60 ; M. PRAX (Pierre-Marius-Achille), services des étapes d'une armée ; M. LEMAITRE (René-Adrien), ambulance 15/3 ; M. GRIMARD (Jean-Octave-François-Marie-Ernest), ambulance 12/7 ; M. SAINZ (Carlos-Valentin), 295<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. BERBINEAU (Bernard-Marcel), ambulance 14/17 ; M. GOUBEAU (René-Marie-Raymond-Paul), ambulance 3/60 ; M. LEGENDRE (Arsène-Marie-Paul-Gabriel), ambulance 5/60 ; M. STRIEYS (Marie-Antoine-Adolphe), 143<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. LAMOTE (Paul-Georges), ambulance 2/5 ; M. BRICHT (Pierre-Émile-Charles), ambulance 4/53 ; M. MEYSSAN (Pierre-André), 80<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. PIZE (Albert-Édouard-Louis), 57<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. SALVADOR (Louis-Joseph-Benjamin), 309<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. LEMESLE (René-Eugène-Ferdinand), 273<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. DUCLOS (Bernard-Jules-Oscar), 117<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde ; M. LEQUYER (Joseph-Henri), 117<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde ; M. FONTAN (Claude), G. B., 34<sup>e</sup> corps d'armée ; M. PÉRÉ (Vincent-Lucien-Dominique), 10<sup>e</sup> rég. de cuirassiers ;

**PRODUITS DE RÉGIME****CH. HEUDEBERT**

Pains spéciaux, Pâtes  
Farines de légumes cuits  
et de céréales  
Légumes décortiqués

LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

Usine de NANTERRE (Seine).

**OPOTHÉRAPIE**

Par le Dr PAUL CARNOT

Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris,  
Médecin de l'hôpital Tenon.

1911, 1 volume in-8, 600 pages avec figures,  
Cartonné..... 12 fr.

(Bibliothèque de Thérapeutique Gilbert et Carnot)

**CAPSULES COGNET**

Eucalyptol absolu iodoformo-créosoté

**BRONCHITES AIGÜES et CHRONIQUES, TUBERCULOSE**Littérature et Échantillons : A. COGNET & C<sup>e</sup>, 43, Rue de Saintonge, PARIS

# GLYCÉROPHOSPHATE ROBIN

## GRANULÉ

(Produit physiologique semblable à celui de l'organisme)

*Le premier introduit en thérapeutique en 1887.*

L'acide *glycérophosphorique* découvert par Gobley en 1846 dans la lécithine du jaune d'œuf se trouve normalement dans tous les tissus nerveux de l'économie, dans la moelle, le cerveau, etc.

**C'est la forme chimique des phosphates adoptée par l'organisme. Semblable aux acides gras**, l'acide *glycérophosphorique* forme des sels avec les alcalins, chaux, soude, etc., *identiques aux savons (glycéro-stéarate de soude, etc.)*, c'est ce qui explique la **parfaite assimilation et l'innocuité** de ces sels, surtout quand ils sont bien préparés.

Les propriétés thérapeutiques des *glycéro-phosphates* ont été mises en lumière par la communication faite à l'*Académie de Médecine* par le *prof A. Robin en 1894*.

*Notre préparation chimiquement pure, préparée à froid, par des procédés spéciaux, conserve toute sa solubilité dans les liquides aqueux.*

Le **GLYCÉROPHOSPHATE ROBIN** s'emploie sous forme de :

**Granulé :** à la dose de 2 cuillers-mesures dans un peu d'eau à chacun des deux principaux repas.

**Comprimés effervescents :** (sans sucre) se dissolvent en quelques minutes dans l'eau.  
Dose : 4 Comprimés par jour (spécialement pour Diabétiques, etc.)

**Injectable :** Une injection par jour (ampoule 2 c.c.).  
**Croissance, Recalcification, Grossesse, Allaitement, et contre toutes formes de Débilité et d'Épuisement.**

**LABORATOIRES ROBIN, 13, 15, 31, Rue de Poissy, PARIS**

DÉTAIL : TOUTES PHARMACIES

## CAISSE D'ASSISTANCE MÉDICALE DE GUERRE

**Caisse d'assistance médicale de guerre et « Secours de guerre à la famille médicale » réunis, 5, rue de Surène, Paris (8<sup>e</sup>).** — *Le total de la souscription au 15 septembre 1916 s'élève à 550 000 francs.*

**SOUSCRIPTIONS REÇUES DU 1<sup>er</sup> AU 15 SEPTEMBRE 1916.**

*Cette liste ne comprend pas les souscriptions provenant des engagements de versement mensuels.*

*A versé 500 francs :* D<sup>r</sup> Leray, médecin de l'Assistance médicale indigène, Suiguiri (Guinée Française).

*A versé 450 francs :* D<sup>r</sup> Dubois, Saujon.

*Ont versé 200 francs :* D<sup>r</sup> Courmont (P.), aide-major de 1<sup>re</sup> classe, hôpital militaire de Belfort. — Patry (A.), Genève (Suisse).

*A versé 120 francs :* D<sup>r</sup> Monnés (Olivier), Hell-Barry (Réunion).

*A versé 110 francs :* D<sup>r</sup> Heckenroth, Dakar (3<sup>e</sup> vers.).

*A versé 100 francs :* D<sup>r</sup> Vitrey (La Rose Malpassé), Marseille (B.-du.-R.) (Abandon d'honoraires pour soins donnés à un ouvrier blessé).

*Ont versé 100 francs :* La Société locale des médecins de l'Aube. — M<sup>me</sup> Édouard Patry, Genève (Suisse). — D<sup>r</sup> Bussat, Meaux (S.-et-M.) (2<sup>e</sup> vers.). — Clémentine Ferreira, Sao-Paulo (Brésil). — Delricu, médecin-ins-

pecteur des troupes coloniales, Directeur du service de santé en Afrique Occidentale, Dakar (Sénégal). — Dumesnil, Courbevoie (Seine). — Fruhinsholtz, Nancy (M.-et-M.). — Laurent, médecin principal de l'Assistance indigène, Ouidah (Dahomey). — Mallet, Genève (Suisse) (2<sup>e</sup> vers.). — Mathevet, Longeville (Vendée). — Rafinesque, Paris (2<sup>e</sup> vers.).

*A versé 60 francs :* D<sup>r</sup> Isautier, Saint-Pierre (Ile de la Réunion).

*Ont versé 50 francs :* Le Syndicat des médecins de la Loire-Inférieure (4<sup>e</sup> vers.). — D<sup>r</sup> Canteteau, Sables-d'Olonne (Vendée). — Chambrette, Paris (4<sup>e</sup> vers.). — Crudeli (Joseph), Koroko (Côte d'Ivoire). — Gaillard, Autun (S.-et-L.) (3<sup>e</sup> vers.). — Gautier (Léon), Genève (Suisse). — Gourfein, Genève (Suisse). — Jeanne, Rouen (Seine-Inférieure) (2<sup>e</sup> vers.). — Mauban, médecin-chef de l'ambulance alpine 7, S. P. 508. — Mawas (J.), Paris. — P<sup>r</sup> Reverdin (J.), Genève (Suisse). — Scu de Rouville (Em.), Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme).

*A versé 40 francs :* D<sup>r</sup> Pritz, Isle-Adam (S.-et-O.).

*Ont versé 30 francs :* Les Internes de l'hôpital Saint-Joseph, Paris (2<sup>e</sup> vers.). — D<sup>r</sup> Babeau, Aiguemortes (Gard). — Roussel, Saint-Pierre (Ile de la Réunion).

*Ont versé 25 francs :* D<sup>r</sup> Cheridjean, Genève (Suisse). — Le Goff, Lorient (Morbihan).

## LE PLUS PUISSANT MÉDICAMENT VALÉRIANIQUE

Préparation à base de **Suc frais de Valériane combiné au Validol.**

# Valéromenthol

Odeur et Saveur agréables, agit sûrement et rapidement dans toutes les *Affections nerveuses* : *Névrasthénie, Hystérie, Insomnie, Excitabilité nerveuse, Migraines, Palpitations, Toux nerveuse, Asthme nerveux, Vomissements spasmodiques, Gastralgies, etc.*

Dose : 3 à 5 cuillerées à café par jour.

**PHARMACIE INTERNATIONALE, 71, Faubourg Saint-Honoré, Paris.**

### Formulaire

des

### Médications Nouvelles

Par le D<sup>r</sup> H. GILLET

Nouvelle édition

1916, 1 vol. in-18 de 300 pages, cart. 3 fr.

### Formulaire

des

### Médicaments nouveaux

Par H. BOCQUILLON-LIMOUSIN

Préface du P<sup>r</sup> ROBIN

28<sup>e</sup> édit. 1916, 1 v. in-18 de 350 p., cart. 3 fr.

DÉPURATEUR, RECONSTITUANT, REMINÉRALISATEUR

Goût agréable

## MORRHUÉTINE JUNGKEN

Pas de troubles digestifs

LIQUEUR NON ALCOOLIQUE

à base de Glycérine pure

contenant par cuillerée à soupe :

Iode assimilable.....	0,015 mgr.
Hypophosphites C <sup>46</sup> .....	0,15 centigr.
Phosphate de Soude.....	0,15 —

DOSE : 2 à 3 cuillerées (à soupe ou à café selon l'âge) par jour à la fin du repas.

RESULTATS CERTAINS

dans **LYMPHATISME, CONVALESCENCES, PRÉTUBERCULOSE**

PRIX : 3'60 le Flacon de 600 gr. (réglementé).

**J. DUHÈME, Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe, COURBEVOIE-PARIS.**

## CAISSE D'ASSISTANCE MÉDICALE DE GUERRE (Suite)

*Ont versé 20 francs :* D<sup>rs</sup> Acar, Dakar (Sénégal). — Aussilloux (Charles), Narbonne (Aude). — Barros, Dakar (Sénégal). — Baude, Calais (P.-de-C.). — Buscarlet, Genève (Suisse). — Dasté, Boulogne-sur-Gesse (Haut-Garonne). — François, Bohain (Aisne). — Gampert, Genève (Suisse). — Gauthier, Le Breil (Sarthe) (2<sup>e</sup> vers.). — Goetz, Genève (Suisse). — Guyot, Genève (Suisse). — Habel, Genève (Suisse). — Julliard (Ch.), Genève (Suisse). — König, Genève (Suisse). — P<sup>r</sup> Kumer, Genève (Suisse). — P<sup>r</sup> Lesieur, Lyon (Rhône). — Lombard, Genève (Suisse). — Maclhard, Genève (Suisse). — Mailart, Genève (Suisse). — Martin (Ed.), Genève (Suisse), (2<sup>e</sup> vers.). — Martin (Joanès), Genève (Suisse). — Martin (René), Genève (Suisse). — Martin Du Pan, Genève (Suisse). — Morin, Genève (Suisse). — Muller, Genève (Suisse). — P<sup>r</sup> Oltramare, Genève (Suisse). — Pallard, Genève (Suisse). — Patru, Genève (Suisse). — Patry (Eug.), Genève (Suisse). — Pichard, Dakar (Sénégal). — Pichenot, Buxy (S.-et-L.). — Picot, Genève (Suisse). — P<sup>r</sup> Prévost, Genève (Suisse). — Renault (F.-H.), Paris. — Revilliod (Eug.), Genève (Suisse). — Roehrich, Genève (Suisse). — Sênarelens (de), Genève (Suisse). — Schwob père, Genève (Suisse). — Schwob fils, Genève (Suisse). — Testevin, Paris (3<sup>e</sup> vers.). — Tuvache, La Flèche (Sarthe) (3<sup>e</sup> vers.). — Vallette, Genève (Suisse).

*Ont versé 15 francs :* D<sup>rs</sup> Cadre (G.), Pontivy (Morbihan). — Perrier (Charles), Genève (Suisse).

*Ont versé 10 francs :* D<sup>rs</sup> Aubry père, Saint-Louis (Ile de la Réunion). — Aubry fils, Saint-Louis (Ile de la Réunion). — Audéoud (H.), Genève (Suisse). — Besse, Genève (Suisse). — Borel, Cette (Hérault). — Bourdillon, Genève (Suisse). — Chassot, Genève (Suisse). — Cormier, Villiers (L.-et-C.). — Courtin, Bordeaux (Gironde) (4<sup>e</sup> vers.). — Du Bois, Genève (Suisse). — Dufrembley,

Genève (Suisse). — Flournoy, Genève (Suisse). — Granval, Sandillon (Loiret). — Guihal, Nantes (Loire-Inf.) (5<sup>e</sup> vers.). — Guillermin (Paul), Genève (Suisse). — Henneberg, Genève (Suisse). — Humbert, Genève (Suisse). — Jalaguier, Sommières (Gard). — Jaubert, La Plage d'Hyères (Var) (2<sup>e</sup> vers.). — Jeandin, Genève (Suisse). — Lamunière, Genève (Suisse). — Lasserre, Genève (Suisse). — Loiseaux, Cilaos (Ils de la Réunion). — Loup, Genève (Suisse). — Martin, Saint-Paul (Ile de la Réunion). — Maumus, Diourbel (Sénégal). — Naury, Paris (8<sup>e</sup> vers.). — Naville, Genève (Suisse). — Olivier, Genève (Suisse). — Oltramare (J.), Genève (Suisse). — Oudendal, Utrecht (Hollande). — Papadaki, Genève (Suisse). — Perlemann, Genève (Suisse). — Reverdin (Isaac), Genève (Suisse) (2<sup>e</sup> vers.). — Rilliet, Genève (Suisse). — Roch (Maurice), Genève (Suisse). — Rœthlisberger, Genève (Suisse). — Seigneux (de), Genève (Suisse). — Turrettini, Genève (Suisse). — Wiki, Genève (Suisse). — Wintzenried, Genève (Suisse). — Yennar, Genève (Suisse). — Anonyme, Bingerville (Côte d'Ivoire).

*Ont versé 5 francs :* D<sup>rs</sup> Andrianandraina (Martin-Édouard), Ambositra (Madagascar). — Dauphin, Champeaux (S.-et-M.) (5<sup>e</sup> vers.).

ENGAGEMENTS DE VERSEMENTS MENSUELS REÇUS  
DU 1<sup>er</sup> AU 15 SEPTEMBRE 1916.

MM. les D<sup>rs</sup> : Andrianandraina (Madagascar), 5. — Crudeli (Joseph) (Côte d'Ivoire), 10. — Dumesnil (M.), (Seine), 20.

*Prière d'adresser les souscriptions à M. le Trésorier (sans indication de nom) de l'Association générale des Médecins de France, 5, rue de Surène, Paris (8<sup>e</sup>).*

**IODE COLLOÏDAL** ELECTRO-CHIMIQUE  
PUR & STABLE (Suspension huileuse)  
Admis dans les Hôpitaux depuis 1905

**L'IODÉOL** possède le pouvoir **BACTÉRICIDE** & **ANTITOXIQUE** de  
**L'IODE MÉTALLOÏDIQUE** exalté par l'**ÉTAT COLLOÏDAL**. Absence  
de **TOXICITÉ** et **CAUSTICITÉ**. (Congrès Int. PATHOLOGIE, PARIS).

**IODÉOL VIEL**

**TUBERCULOSE, Pulmonaire, Ganglionnaire, Osseuse**  
**PNEUMONIES, Broncho-Pneumonies, MALADIES INFECTIEUSES**

**COMMUNICATIONS**  
Congrès Int. Tuberculose (Rome)  
Pathologie, (Paris) et St. Khédivial (Le Caire)

**POSOLOGIE**

**USAGE INTERNE :** Injections intramusculaires (**INDOLORES**),  
1 cent<sup>e</sup>, tous les jours, dans les infections aiguës.  
1 cent<sup>e</sup>, tous les deux jours, dans la Tuberculose et les affections chroniques.  
1 cent<sup>e</sup>, en injection intraganglionnaire, dans les Adénopathies.

**USAGE EXTERNE :** (CONTIENT 50 % IODE).  
Dix fois plus actif que la teinture d'iode, s'emploie de la même façon. **N'irrite**  
**ni ne colore la peau.**

**E. VIEL & C<sup>ie</sup>, 9, Rue Saint Paul, PARIS**

**Ch. LOREAU**

**INSTRUMENTS ET APPAREILS**  
**MÉDICO-CHIRURGICAUX**

3 bis, RUE ABEL. — PARIS

Tél. Roq. 41 85

**O. JOSUÉ**

**La Sémiologie Cardiaque**  
**ACTUELLE**

**Les localisations cardiaques**

1914, 1 vol. in-16 de 96 p. avec figures, cartonné. 1 fr. 50  
(Actualités Médicales)



**ARTHRITISME  
DIATHÈSE URIQUE  
RHUMATISME — GOUTTE  
GRAVELLE**

# Dialyl

[C<sup>11</sup> H<sup>16</sup> O<sup>13</sup> Az<sup>2</sup> Li Bo]

**Sel défini, découvert  
PAR LE LABORATOIRE ALPH. BRUNOT  
et sa Propriété exclusive.**

*Spécialement Préparé et Dosé pour la Solubilisation et l'Élimination  
des Déchets de l'Organisme (Acide Urique, Urates, Oxalates, etc.),  
pour l'Antiseptie Vésicale et Rénale et pour favoriser la Diurèse.*

**▀ TRÈS EFFICACE ▀**

**ABSOLUMENT INOFFENSIF :**

**Ni toxicité générale,**

**Ni toxicité rénale.**



**— 2 Doses par jour, dans un Verre d'Eau —  
DANS LES ÉTATS AIGUS :  
4 à 6 doses par jour.**

**LABORATOIRE ALPH. BRUNOT  
PARIS — 16, Rue de Boulainvilliers, 16 — PARIS**

**Dialyl**

*Soluble dans l'Eau :  
"Cures d'eau dialylée"*



**TOUTES  
PHARMACIES**

**ENVOI GRATUIT  
de Flacons de "Dialyl"**

*à MM. les Docteurs ainsi  
qu'aux Hôpitaux, Forma-  
tions sanitaires Militaires  
et, individuellement, aux  
Soldats rhumatisants dont  
l'adresse sera donnée par  
MM. les Docteurs au  
Laboratoire du "Dialyl"*

**Dialyl**

*Soluble dans l'Eau :  
"Cures d'eau dialylée"*



**TOUTES  
PHARMACIES**

## NOUVELLES (Suite)

M. CARCASSONNE (Paul), camp de Zeitenlick ; M. GUILHEM (Jacques-Paul-André), P. A., 2<sup>e</sup> corps d'armée colonial ; M. SERINGE (Henri-Charles), ambulance 4/63 ; M. LÉVI-VALENSI (Moïse), ambulance 2/155 ; M. BULTÉ (Victor-Alfred), 8<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. VERNY (Georges-Ferdinand-Eugène), dépôt d'écloués du Bourget ; M. TROUVÉ (Paul-René-Gustave), 18<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. HURIZÉ (Félix-Léon), ambulance 3/152 ; M. BAILLIACHE (Julien-Jean-Amédée-Amable), 10<sup>e</sup> bataillon de chasseurs ; M. BARRET (Georges-Marie-Joseph), équipe de radiologie n<sup>o</sup> 5 ; M. DURAND (Claude-Pierre-Jules), 125<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. GRANDIN (Henri-René-Paul), ambulance 4/22 ; M. BERTHIER (Louis-Henry), ambulance 1/2 ; M. SOLLEIS (François-Joseph), 271<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. LOUIS (Georges), G. B. C., 52 ; M. ATGER (Joseph-Edmond), ambulance 7/4 ; M. LOISEAU (Louis-François-Ferdinand-Vilfranc), ambulance 8/5 ; M. FEULLADE (Jean-Florentin-Henri), ambulance 3/8 ; M. DUHAMEL (Maurice-Louis), ambulance 2/10 ; M. POIRIER DE CLISSON (Joseph-Henri-Michel), ambulance 7/11 ; M. BIDAULT (Alfred-Gabriel-Émile), 354<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. KNOLL (Fernand-Léon), ambulance 10/14 ; M. MONSIEUX (Alfred-Joseph), ambulance 2/73 ; M. CASTAING (Paul-Marie-Auguste), ambulance 8/14 ; M. PANIER (Émile-Georges), 34<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. COSSON (Maurice-André-Paul), 70<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. MAURY (Paul-Adolphe-Pierre), ambulance 3/18 ; M. LAMY (René-Gabriel), G. B. 2<sup>e</sup> division d'infanterie ; M. LEGROS (Victor-Léon), ambulance 3/54 ; M. ÉTIENNE (Léon-Charles), ambulance 2/51 ; M. DEPOUTRE (Léon-Jules-Alexandre), hôpital de Zuydecoote ; M. CRUET (Maurice-Louis-Ludger), G. B., 17<sup>e</sup> division d'infanterie ; M. BOUÉ (Joseph), ambulance 3/37 ; M. ROCHE (Jean-Auguste), ambulance 15/18 ; M. LECLERC (Albert-Arsène-Jean-Baptiste), G. B., 4<sup>e</sup> division d'infanterie ; M. COSTE (Martial-Louis), ambulance 15/18 ; M. TRESSIER (Gustave-Miche-Louis), ambulance chirurgicale russe ; M. FIGUIERA (Charles-Louis), ambulance 9/1 ; M. DELAY (Maurice-François), hôpital de Vadelaincourt ; M. ROCHER (Ferdinand-François), ambulance 15/4 ; M. LEMERCIER (Jean-François-Pierre-Maurice), 31<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. PONROY (Sylvain-Maurice), 17<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. GUERBÉ (Charles-Jules-Paul), 5<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. AUBERT (Victor-Symphorien-Marius), ambulance 1/20 ; M. MAURY (Xavier-François-Joseph), H. O. E., 22 ; M. SILHOL (Joseph-Marle-Jacques), gouvernement militaire de Paris ; M. JAMART (Charles-Émile-Gaston), gouvernement militaire de Paris ; M. MARDELIS (Alcibiade), gouvernement militaire de Paris ; M. CARREZ (Henri-Louis-Joseph-Gaston), gouvernement militaire de Paris ; M. PAGE (André-Gustave-Oscar), gouvernement militaire de Paris ; M. FEUCHÈRE (Gaston-Georges-Camille), région du Nord ; M. TRIBAUT (Albert-Jules-Joseph), région du Nord ; M. DUBALLEN (Georges-

Jean-Marie-Fernand), région du Nord ; M. FANTON D'ANDON (Jean-François-Louis), région du Nord ; M. WAGON (Alfred-Louis-Albéric), région du Nord ; M. THILLIEZ (Louis-Victor-Joseph), région du Nord ; M. MORTIER (Félix-Pierre), 3<sup>e</sup> région ; M. GÉRAUDEL (Émile-Arthur), 3<sup>e</sup> région ; M. SAINTOT (André), 3<sup>e</sup> région ; M. CAPETTE (Henri-Louis), 3<sup>e</sup> région ; M. AUDION (Léon-Pierre), 3<sup>e</sup> région ; M. BOURGEOIS (Victor-Georges-Eugène-Camille-Louis), 3<sup>e</sup> région ; M. SALOMON (Moïse-Marie), 3<sup>e</sup> région ; M. COSSÉ (Élie-François-Joseph), 4<sup>e</sup> région ; M. CHERMONT (Christian-Joseph-Georges), 4<sup>e</sup> région ; M. AUTEFAGE (Jean-Côme-Bernard-Maurice), 4<sup>e</sup> région ; M. SIGRE (Marcel-Henri-Eugène), 4<sup>e</sup> région ; M. HÉRARD (Pierre-François-Emmanuel), 4<sup>e</sup> région ; M. DELORD (Aimé-Émile), 4<sup>e</sup> région ; M. CANTONNET (Paul-François-Jean), 5<sup>e</sup> région ; M. GERST (Ernest-Louis-Maurice), 5<sup>e</sup> région ; M. BERRUVÉR (Gaston-Louis-Victor), 5<sup>e</sup> région ; M. PAUBLAN (Jean-Léon-Joseph), 5<sup>e</sup> région ; M. PELLEGRIN (Jacques), 5<sup>e</sup> région ; M. HANOTTE (Maurice-Jules-Victor), 6<sup>e</sup> région ; M. PALLE (Bernard-Jules), 6<sup>e</sup> région ; M. LAMOURÉUX (Fernand-Jules), 6<sup>e</sup> région ; M. WEILL (Georges-Albert-Simon), 6<sup>e</sup> région ; M. POTRON (Maurice), 6<sup>e</sup> région ; M. DECHERF (Élie-Rémy-Vinoc-Eugène), 7<sup>e</sup> région ; M. RENAUD (Gustave-Adolphe), 7<sup>e</sup> région ; M. VILLEQUEY (Charles-Marie-Alexandre), 7<sup>e</sup> région ; M. RENIEZ (Fernand-Maurice-Arsène), 7<sup>e</sup> région ; M. BRUNSCHWIG (Charles), 7<sup>e</sup> région ; M. ARMAND (Marc-Louis), 7<sup>e</sup> région ; M. JACQUOT (Jules-Léon-Alfred), 7<sup>e</sup> région ; M. BERNARD (Louis-Jean-Baptiste-Arthur), 8<sup>e</sup> région ; M. CARLET (Paul-Charles-Ambroise), 8<sup>e</sup> région ; M. MOINEAU (Henri-Alfred), 8<sup>e</sup> région ; M. CALLERON (Léopold-Jules), 9<sup>e</sup> région ; M. OBERTHUR (Joseph-Marie), 9<sup>e</sup> région ; M. CAMUS (Maurice-Joseph-Stanislas), 9<sup>e</sup> région ; M. GONTIER DE LA ROCHE (Marius-Adrien-Amédée), 9<sup>e</sup> région ; M. CHARPENTIER (Albert), 9<sup>e</sup> région ; M. RIVALTA (Maurice-Bernard), 9<sup>e</sup> région ; M. GOBILLOT (Louis-Nicolas-Charles), 9<sup>e</sup> région ; M. THOMAS (Joseph-Marie-Paul), 9<sup>e</sup> région ; M. RENOU (Eugène-Henri-Emmanuel), 9<sup>e</sup> région ; M. TULASNE (Joseph-Ferdinand-François), 10<sup>e</sup> région ; M. LAFFITTE (Édouard-François-Pierre), 10<sup>e</sup> région ; M. MICHEL (Joseph-Georges), 10<sup>e</sup> région ; M. JOMIER (Julien-Marie-Léon), 10<sup>e</sup> région ; M. GAUTIER (Joseph-Marie), 10<sup>e</sup> région ; M. LEMERLE (Gabriel-Marie-Joseph), 11<sup>e</sup> région ; M. HAÏE (Prosper-Louis-Alfred), 11<sup>e</sup> région ; M. SAUVAIN (Jean-Baptista-Fernand), 11<sup>e</sup> région ; M. FOUQUE (Paul-Armand-Murat), 11<sup>e</sup> région ; M. MONTFORT (André-Jules-Eugène), 11<sup>e</sup> région ; M. BIBARD (Camille), 11<sup>e</sup> région ; M. LAROCHE (Félix-Paulin), 12<sup>e</sup> région ; M. LE CLÈRE (Marie-Charles-Gustave-Williams), 12<sup>e</sup> région ; M. PENOT (Jean-Joseph-Gabriel-Alexandre), 12<sup>e</sup> région ; M. BARGE (Pierre), 12<sup>e</sup> région ; M. POITEVIN DE FONCUYON (Louis-Henri-Ernest), 12<sup>e</sup> région ; M. LAVAL (Henri-François-Jean-Bertrand),

## RECOUUREMENTS DES HONORAIRES MÉDICAUX H. MAUGER

Ancien chef du service des recouurements du Syndicat des Médecins de la Seine  
(15<sup>e</sup> Année) Bureau, 39, rue Galande, PARIS (V<sup>e</sup>)

# NOUVEAU TRAITÉ de MÉDECINE et de Thérapeutique

Publié en fascicules sous la direction de MM.

A. GILBERT

ET

P. CARNOT

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS  
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

PROFESSEUR AGRÉGÉ A LA FACULTÉ DE MÉDECINE  
DE PARIS

Avec la collaboration de MM.

Achard, Aubertin, Auché, Aviragnet, Babonneix, Ballet, Balzer, Barbier, Barth, L. Bernard, Bezançon, Boinet, Boulloche, P. Carnot, Cartaz, Castex, Chauffard, P. Claisse, Claudé, Courmont, Cruchet, Dejerine, Deschamps, Dupré, L. Fournier, Gaillard, Gallois, M. Garnier, Gaucher, Gilbert, Gouget, Grasset, Guiart, Hallopeau, Hayem, Herscher, Hudelo, Hutinel, Jacquet, Jeanselme, Klippel, M. Labbé, Laederich, Laignel-Levastine, Lancereaux, L. Landouzy, Lannois, Laveran, Le Fur, Le Noir, Lereboullet, Lérl, Letulle, L. Levi, Lion, Marfan, Marie, Marinesco, Menetrier, Méry, Millan, Mosny, Netter, Parmentier, Pitres, Rauzier, Raymond, Richardière, Roger, Roque, Sainton, Sérieux, Sicard, A. Siredey, Surmont, J. Teissler, Thoinot, A. Thomas, Triboulet, Vaillard, Vaquez, Villaret, E. Well, Widal, R. Wurtz.

1. <i>Maladies microbiennes en général</i> , 8 <sup>e</sup> tirage (272 pages, 75 figures noires et coloriées) .....	6 »
2. <i>Fièvres éruptives</i> , 7 <sup>e</sup> tirage (258 pages, 8 figures).....	5 »
3. <i>Fièvre typhoïde</i> , 7 <sup>e</sup> tirage (312 pages, 32 figures).....	6 »
4. <i>Maladies parasitaires communes à l'Homme et aux Animaux</i> (Tuberculose, morve, charbon, rage, etc.), 4 <sup>e</sup> tirage (566 pages, 81 figures) .....	10 »
5. <i>Paludisme et Trypanosomiase</i> , 7 <sup>e</sup> tirage (150 pages, 20 figures).....	3 »
6. <i>Maladies exotiques</i> , 5 <sup>e</sup> tirage (440 pages, 29 figures).....	8 »
7. <i>Maladies vénériennes</i> , 8 <sup>e</sup> tirage (330 pages, 20 figures).....	7 »
8. <i>Rhumatismes et Pseudo-Rhumatismes</i> , 7 <sup>e</sup> tirage (164 pages, 18 figures).....	3 50
9. <i>Grippe, Coqueluche, Oreillons, Diphthérie</i> , 6 <sup>e</sup> tirage (172 pages, 6 figures).....	3 50
10. <i>Streptococcie, Staphylococcie, Pneumococcie, Colibacillose, etc.</i> , 5 <sup>e</sup> tirage (149 p., 18 fig.).....	3 50
11. <i>Intoxications</i> , 3 <sup>e</sup> tirage (352 pages, 6 figures).....	6 »
12. <i>Maladies de la nutrition</i> (diabète, goutte, obésité), 3 <sup>e</sup> tirage (378 pages, 15 figures).....	7 »
13. <i>Cancer</i> (662 pages, 114 figures) .....	12 »
14. <i>Maladies de la Peau</i> , 2 <sup>e</sup> tir. (560 p., 200 fig.) .....	12 »
15. <i>Maladies de la Bouche, du Pharynx, etc.</i> , 3 <sup>e</sup> tirage (284 pages, avec figures) .....	5 »
16. <i>Maladies de l'Estomac</i> (688 p. avec 91 fig.) .....	12 »
17. <i>Maladies de l'Intestin</i> , 4 <sup>e</sup> tirage (525 pages, 96 figures) .....	9 »
18. <i>Maladies du Péritoine</i> (324 pages, fig.) .....	5 »
19. <i>Maladies du Foie et de la Rate.</i>	
20. <i>Maladies des Glandes salivaires et du Pancréas</i> (352 pages, avec 60 figures) .....	7 »
21. <i>Maladies des Reins</i> (462 pages, 76 fig.) .....	9 »
22. <i>Maladies des Organes génito-urinaires</i> , 6 <sup>e</sup> tirage (464 pages, 67 figures) .....	8 »
23. <i>Maladies du Cœur.</i>	
24. <i>Maladies des Artères et de l'Aorte</i> , 3 <sup>e</sup> tirage (480 pages, 63 figures) .....	8 »
25. <i>Maladies des Veines et des Lymphatiques</i> (169 p., 32 fig.).....	4 »
26. <i>Maladies du Sang.</i>	
27. <i>Maladies du Nez et du Larynx</i> , 2 <sup>e</sup> tirage (277 pages, 65 figures).....	5 »
28. <i>Sémiologie de l'Appareil respiratoire</i> , 2 <sup>e</sup> tirage (180 pages, 109 figures) .....	5 »
29. <i>Maladies des Poumons et des Bronches</i> (860 pages, 50 figures) .....	16 »
30. <i>Maladies des Plèvres et du Médiastin.</i>	
31. <i>Sémiologie nerveuse</i> (629 pages, 129 fig.) .....	12 »
32. <i>Maladies de l'Encéphale.</i>	
33. <i>Maladies mentales.</i>	
34. <i>Maladies de la Moelle épinière</i> (839 pages, 420 figures) .....	16 »
35. <i>Maladies des Méninges.</i> (382 pag., 49 fig.) .....	8 »
36. <i>Maladies des Nerfs périphériques.</i>	
37. <i>Névroses.</i>	
38. <i>Maladies des Muscles</i> (170 pages, 76 fig.) .....	5 »
39. <i>Maladies des Os.</i> (755 pages, 164 fig.) .....	15 »
40. <i>Mâl. du Corps thyroïde et des Capsules surrénales.</i>	

Le Nouveau Traité de Médecine et de Thérapeutique est le premier ouvrage français qui paraisse en fascicules séparés, formant chacun un tout complet, et constituant ainsi en même temps que le livre de médecine complet du savant, le guide journalier du praticien. Le succès considérable qui a accueilli cette innovation a obligé les éditeurs à faire mieux encore; aussi chaque nouveau fascicule est-il en progrès sur les précédents par ses qualités pratiques, sa mise au point exacte de la science actuelle et aussi par sa forme, notamment par son illustration toujours plus développée.

MM. GILBERT et CARNOT ont voulu que le Nouveau Traité de Médecine et de Thérapeutique soit le Traité de Médecine perpétuel du XX<sup>e</sup> siècle; aussi, grâce à la haute compétence des collaborateurs, suivant l'énorme mouvement scientifique actuel, le Nouveau Traité de médecine est perpétuellement mis au courant. A chaque tirage les fascicules sont revus en tenant compte des derniers progrès scientifiques.

## CHAQUE FASCICULE SE VEND SÉPARÉMENT

Chaque fascicule se vend également cartonné avec une augmentation de 2 francs par fascicule.

31 fascicules sont en vente au 1<sup>er</sup> octobre 1916.

## NOUVELLES (Suite)

12<sup>e</sup> région ; M. PISSARD (Ernest-Germain-François-Joseph-Marie-Ambroise), 12<sup>e</sup> région ; M. DECLIUX (Jean-François-Ernest), 13<sup>e</sup> région ; M. DELORT (Pierre-François), 13<sup>e</sup> région ; M. LÈGROS (Antoine-Louis-Auguste), 13<sup>e</sup> région ; M. DELORME (Lubin-Émile), 13<sup>e</sup> région ; M. SURREL (Joseph-Marius-Charles), 13<sup>e</sup> région ; M. HUGON (Pierre), 13<sup>e</sup> région ; M. DESCOS (André-Jean-Joseph), 14<sup>e</sup> région ; M. MULLER (Henri-François), 14<sup>e</sup> région ; M. FERRAN (Côme-Jean-Émile), 14<sup>e</sup> région ; M. ABA (Isaac), 14<sup>e</sup> région ; M. COSTE (Julien), 14<sup>e</sup> région ; M. FERRIN (Joseph-Jean-Marie), 14<sup>e</sup> région ; M. JUDET (Henri-Jean-Baptiste), 15<sup>e</sup> région ; M. JOUVE (Joseph-Marie-Georges), 15<sup>e</sup> région ; M. GIGON (André-Marie), 15<sup>e</sup> région ; M. BRIQUEL (François-Pierre-Paul), 15<sup>e</sup> région ; M. VERNET (Joseph-Émile), 15<sup>e</sup> région ; M. PERRIER (Jean-Marie-François), 15<sup>e</sup> région ; M. REY (Étienne-Adolphe-Jules-Fulcrand-Lubin), 16<sup>e</sup> région ; M. CAILLOL (Marie-Victor-Pierre-Sylvain), 16<sup>e</sup> région ; M. PAUZIER (François-Justinien-Joseph), 16<sup>e</sup> région ; M. COULOMB (Georges-Claude-Édouard), 16<sup>e</sup> région ; M. LOUBAT (Pierre-Joseph), 16<sup>e</sup> région ; M. SOUEIX (Louis-François), 17<sup>e</sup> région ; M. TRÉZIÈRES (Joseph-Marie-Étienne), 17<sup>e</sup> région ; M. VERNIOLE (Louis-Ernest-François), 17<sup>e</sup> région ; M. GRIMOUD (Jules-Jean-Joseph), 17<sup>e</sup> région ; M. DESSORT (Georges-Marie-Joseph), 17<sup>e</sup> région ; M. GAYRAL (Pierre-Marie-Joseph-André), 17<sup>e</sup> région ; M. LARNAUDIE (Théophile), 17<sup>e</sup> région ; M. BOYER (François), 18<sup>e</sup> région ; M. VÈVE (Aristide-Joseph-Aimé), 18<sup>e</sup> région ; M. RUFFIER (Édouard-James), 18<sup>e</sup> région ; M. RICHARD (Joseph-Édouard), 18<sup>e</sup> région ; M. LÈGROS (Gaston), 18<sup>e</sup> région ; M. MARSÉ (Martial-Adolphe-Pierre-François), 18<sup>e</sup> région ; M. MALMÉJAC (Marie-Denis-Paul), 18<sup>e</sup> région ; M. LEMANSKI (Witold-Charles), Afrique du Nord ; M. BARGUES (Adolphe-Baruch), Afrique du Nord ; M. BERNASCONI (François-Georges), Afrique du Nord ; M. CARDIÈRGUES (Georges-Étienne-Marie-Joseph-Léon), Afrique du Nord ; M. JARSAILLON (Louis), Afrique du Nord ; M. MORARD (Gustave-Jules), Afrique du Nord ; M. MOUGEOT (Georges-René), 20<sup>e</sup> région ; M. GLAIVE (Albert-Louis-Joseph), 20<sup>e</sup> région ; M. LAMY (Georges-Jean-Marie), 20<sup>e</sup> région ; M. VOIRIN (Paul), 20<sup>e</sup> région ; M. CONTAL (Gustave-Maurice), 20<sup>e</sup> région ; M. RABANT (Maurice-Ernest), 21<sup>e</sup> région ; M. ORIOU (Léon-Gustave-Georges), 21<sup>e</sup> région ; M. LEROY (Louis), 21<sup>e</sup> région ; M. GUICHARD (Louis-Henri-Joseph),

21<sup>e</sup> région ; M. BLOC (Isaac-Henri), 21<sup>e</sup> région ; M. BACHMONT (Alexandre-Émile-Marie), Afrique occidentale française ; M. CASALTA (Charles Martin-Lambert), Afrique occidentale française ; M. JACQUET (Louis-Ferdinand), Afrique occidentale française ; M. BARBARROUX (Léon-Victor-Marie-Joseph), Maroc ; M. LAURENT (Georges-Alexandre-Charles-Joseph), Maroc ; M. BOCAGE (Joseph-Honoré-Gaston), armée d'Orient ; M. DHOMONT (Achille-Alexandre-Auguste), armée d'Orient ; M. BEAUDOT (Léon-Antoine-Marie), Afrique du Nord ; M. NAAMÉ (Chukri), Afrique du Nord ; M. TROTESKI (Victor), Maroc ; M. HERIN (Albert-Guillaume-Henri), région du Nord ; M. COFFART (Charles-Stanislas), magasin général de l'armée ; M. DABOUT (Eugène-Jacques), commission consultative médicale ; M. BLOIS (Jean-Denis), commission consultative médicale.

*At grade de médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale, les médecins aides-majors de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale :* M. MONIER-VINARD (Raymond), centre hospitalier de Salonique ; M. CRINON (Joseph-Henri-Louis), H. O. E., n<sup>o</sup> 17 ; M. FERTÉ (Lucien-Gustave-Octave), 111<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde ; M. MONCANY (Charles-Auguste), ambulance 3/55 ; M. FOURNIER (Pierre-René-Henri), 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. LUZOIR (Jules-Henri-Eugène), hôpital de Bourbourg ; M. NOMBLOT (Antoine), ambulance 1/52 ; M. BUTIN (Georges-Henri-Théophile), 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. PEVRONNIÉ (Jean-Baptiste-Marie), 222<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. FOURNAL (Henri-Dominique-Auguste), ambulance 3/58 ; M. HERVIAULT (Victor-Louis-Joseph), ambulance 4/60 ; M. HERVÉ (Victor-Georges-Marie), ambulance 10/12 ; M. PRAT (Louis), gouvernement militaire de Paris ; M. CARAMANO (Georges-Nicolas), gouvernement militaire de Paris ; M. POLLET (Marcel), région du Nord ; M. DENECHAU (Désiré-Marie-Joseph), 9<sup>e</sup> région ; M. CATHELINÉAU (Henri-Charles-Louis), 9<sup>e</sup> région ; M. PONT (Albéric-Auguste), 14<sup>e</sup> région ; M. COTTARD (Eugène-Albert-André), 14<sup>e</sup> région ; M. VERRIÈRE (Auguste), 14<sup>e</sup> région ; M. CARRIER (Marie-Auguste), 14<sup>e</sup> région ; M. LAFAURY (Jean-Louis-Philippe), 14<sup>e</sup> région ; M. SARGNON (Jean-Marie-Antoine), 14<sup>e</sup> région ; M. RÉAL (Pierre-Jean-Baptiste), 15<sup>e</sup> région ; M. MOULY (Jean-Placide), 16<sup>e</sup> région ; M. CONSTANT (Édouard), 17<sup>e</sup> région ; M. DANDRIEU (Paul-Jean-Marie), 17<sup>e</sup> région ; M. PÉCHARMANT (Jean-Léon), 18<sup>e</sup> région ; M. CRÉMIER

1913. GAND I MED. D'OR — Produits exotiques français — DIPLOME D'HONNEUR LYON-1914

## NÉVROSTHÉNINE FREYSSINGE

Gouttes de glycérophosphates alcalins (éléments principaux des tissus nerveux)

Convalescences, Surmenage, Dépressions nerveuses

xv à xx gout. à ch. repas. — 6, Rue ABEL, PARIS — Le Fl. 3 fr. — Ni sucre, ni chaux, ni alcool.

Médication totale des maladies du foie et des voies biliaires —

OPOTHÉRAPIES  
HÉPATIQUE ET BILIAIRE  
ASSOCIÉES AUX CHOLAGOGUES

**PANBILINE**

une à 4 cuillerées à entremets par jour

Prix du flacon 6 frs. toutes pharmacies

LITHIASE BILIAIRE  
CHOLÉMIE FAMILIALE  
INSUFFISANCE HÉPATIQUE

ÉCHANTILLON GRATUIT ET LITTÉRATURE LABORATOIRE de la PANBILINE Annonay (Ardèche)

## NOUVELLES (Suite)

(Marcel-Yomtob), 18<sup>e</sup> région; M. MOISON (Louis-Francis-François), mission près l'armée britannique; M. WOIMANT (Henri-Léon-Georges), mission du docteur Carrel.

*Au grade de pharmacien principal de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale*: M. le pharmacien-major de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale THUBERT (Charles-Paul), 8<sup>e</sup> région.

*Au grade de pharmacien-major de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale*: M. le pharmacien-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale DION (René-Eugène-Olivier), 18<sup>e</sup> région.

*Au grade de pharmacien-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale*: les pharmaciens aides-majors de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale: M. CURÉ (François-Joseph-Albert), ambulance 7/16; M. DELANNES (Jean-Joseph), G. B., 15<sup>e</sup> corps d'armée; M. PELISSE (Paul-Louis), H. O. E., n<sup>o</sup> 33; M. GUERITTE (Marie-Gustave-Albert), H. O. E., n<sup>o</sup> 33; M. POULAIN (Paul-Louis), gouvernement militaire de Paris; M. HUET (Eugène-Marius), région du Nord; M. GUERRET (Maurice-Eugène), 3<sup>e</sup> région; M. DUMESNIL (Ernest-Joseph), 3<sup>e</sup> région; M. MONTMILLÉ (Casimir-René), 1<sup>re</sup> région; M. RONCERAY (Paul-Louis), 5<sup>e</sup> région; M. LAUTISSIER (Philibert), 8<sup>e</sup> région; M. LÉONARDON (Sylvain-Joseph), 9<sup>e</sup> région; M. HARDY (Joseph-Gabriel), 10<sup>e</sup> région; M. MARGUERY (Félix), 11<sup>e</sup> région; M. CHARLIER (Jules-Edouard), 12<sup>e</sup> région.

**Faculté de Paris. — Travaux de laboratoire.** — Peuvent y être admis, après autorisation préalable de M. le Doyen, sur leur demande écrite et après immatriculation: 1<sup>o</sup> tous les étudiants de la Faculté; 2<sup>o</sup> les docteurs et étudiants français et étrangers.

L'autorisation est valable pour un trimestre.

Le droit trimestriel à acquitter par MM. les étudiants admis dans les laboratoires de recherches varie de 50 à 150 francs.

**Avis important.** — Il est délivré gratuitement (guichet n<sup>o</sup> 5) à tout étudiant, en même temps que sa carte d'immatriculation, un fascicule destiné à le renseigner sur toutes les obligations scolaires auxquelles il sera astreint pendant la durée de l'année 1916-1917.

**Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux.** — Les travaux d'anatomie et de médecine opératoire commenceront le

vendredi 3 novembre, sous la direction de M. Pierre Sebi-leau, directeur. Les internes et externes des hôpitaux sont admis à disséquer gratuitement.

**Faculté de médecine de Lyon.** — M. Renault est nommé professeur honoraire.

**École de médecine de Marseille.** — M. Treille est nommé professeur honoraire.

**École de médecine de Caen.** — M. Gidon est nommé professeur honoraire.

**Envoi d'une formation sanitaire en Roumanie.** — La formation sanitaire que la Société de secours aux blessés militaires envoie en Roumanie est partie sous la direction de M. le vicomte d'Harcourt, membre du Conseil central.

Cette formation comprend deux chirurgiens, MM. Moure et Sorel; un médecin, M. Clumet; un radiographe, M. Duchaffaud; un médecin auxiliaire, M. Ripert, et neuf infirmières de la Société.

**Médecins militaires détachés au service de la population civile.** — D'accord avec le ministère de l'Intérieur, le département de la guerre a réglé les conditions dans lesquelles les médecins militaires participent au service médical des populations civiles. Ils perçoivent uniquement leur solde; toutefois ils auront droit, le cas échéant, au remboursement de leurs frais de déplacement quand les municipalités ne fourniront pas les moyens de transport nécessaires.

**Pour être infirmière.** — L'Union des Femmes de France (Croix-Rouge Française) reprend son enseignement théorique de tous les ans. Des cours d'anatomie, de petite chirurgie, de soins, d'hygiène et de pharmacie vont s'ouvrir la première semaine de novembre.

Pour y assister, il est indispensable de venir se faire inscrire au siège social, bureau de l'enseignement, 16, rue de Thann (place Malesherbes), tous les jours, du 15 au 20 octobre, de 10 heures à midi et de 15 heures à 17 heures.

Ces cours, réservés aux dames et aux jeunes filles du monde, sont faits par des docteurs, ils sont gratuits.

**Avis.** — Poste d'interne vacant à l'asile d'aliénés de Brenty, près Angoulême. — Conditions: 800 francs par an, nourri, logé, chauffé, éclairé, blanchi.

S'adresser au Directeur.



SAISON 1916, 25 MAI AU 25 SEPTEMBRE

**VITTEL GRANDE SOURCE**

**Arthritisme, Goutte, Gravelle, Foie, Artério-Sclérose**

**CHLOROFORME DUMOUTHIER**

PRÉPARÉ SPÉCIALEMENT POUR L'ANESTHÉSIE  
Son flaconnage, en tubes jaunes scellés, le met à l'abri de toute altération.  
Pharmacie DUMOUTHIER, 11, Rue de Bourgogne, PARIS.

## GLANES MÉDICALES

### La Bruyère et les Médecins.

L'on ne saurait assurément, sans quelque irrespect pour ses lecteurs, prétendre parcourir à nouveau le champ si connu des *Caractères* de La Bruyère pour y glaner des épis nouveaux. Mais, dans une édition publiée chez Laurent Prault, en 1768, avec « la Clef des *Caractères* » par Pierre Coste, quelques observations m'ont paru assez savoureuses pour en être extraites. On lit, en ce moment, un peu ce que l'on a sous la main; j'espère qu'on n'en voudra pas trop au glaneur, si, en fin de compte, la gerbe ne paraît pas fort lourde.

« Il y a, écrit La Bruyère, déjà longtemps que l'on improuve les médecins et que l'on s'en sert : le théâtre et la satire ne touchent point à leur pension. Ils dotent leurs filles, placent leurs fils aux parlements et dans la prélature -- et les railleurs eux-mêmes fournissent l'argent. Ceux qui se portent bien deviennent malades. Il leur faut des gens dont le métier soit de les assurer qu'ils ne mourront point. Tant que les hommes pourront mourir et qu'ils aimeront à vivre, le médecin sera raillé et payé. »

Est, un peu plus loin :

« Un bon médecin est celui qui a des remèdes spécifiques, ou, s'il en manque, qui permet à ceux qui les ont de guérir son malade. »

L'on ne saisit pas bien ce que La Bruyère veut dire dans ce dernier paragraphe. Évidemment, il ironise. Il semble prétendre que peu de médecins aient des remèdes qui guérissent réellement; mais que, d'ordinaire, ils continuent à soigner, sans rien entendre à la maladie. Bien plus, ils écarteraient ceux qui auraient des remèdes susceptibles de guérir le malade -- en dehors de la Faculté.

C'est là un absurde reproche qu'on a souvent fait, qu'on fait, hélas! parfois encore aux médecins. Comme si le premier intérêt de ceux-ci -- sans parler d'autres sentiments! -- n'était pas de guérir, et vite! le malade. Il n'y a pas de remèdes secrets, s'il y a des remèdes spécifiques. Or qui donc a intérêt à connaître tous les remèdes spécifiques -- et à les employer -- si ce n'est le médecin?

À côté d'excellentes choses, presque tous les grands esprits, Montaigne, La Bruyère, Molière et combien d'autres, ont dit des sottises quand il s'est agi de la médecine. Pourquoi donc?

Il est vrai que La Bruyère a commencé par déclarer que les médecins n'en vont pas plus mal.

### Balzac plagiaire.

Dans la « Clef des *Caractères* » on trouve, à propos du passage : « Le fonds perdu, autrefois si sûr... », l'explication suivante :

« La Bruyère fait allusion à la banqueroute faite par les hôpitaux de Paris et les Incurables en 1689, qui a fait périr aux particuliers qui avaient des deniers à fonds perdu sur les hôpitaux, la plus grande partie de leurs biens : ce qui arriva par la friponnerie de quelques-uns des administrateurs que l'on chassa, dont un nommé André Le Vieux, fameux usurier, père de Le Vieux, conseiller à la cour des aides, était le principal. L'on dit que ce Le Vieux étant à l'extrémité et le curé de Saint-Germain l'Auxerrois l'exhortant à la mort, il lui présenta un petit *crucifix de vermeil* qu'il l'engagea à adorer; à quoi l'autre ne répondit rien : mais le curé le lui ayant approché de la bouche pour le faire baiser, Le Vieux le prit à la main et, l'ayant soupesé, il dit qu'il



## Le Diurétique rénal

par excellence

# SANTHÉOSE

LE PLUS FIDÈLE, LE PLUS CONSTANT  
LE PLUS INOFFENSIF DES DIURÉTIQUES  
L'Adjuvant le plus sûr des Cures de Déchloruration

SOUS SES QUATRE FORMES

#### IPURE

Le médicament régulateur par excellence, d'une efficacité sans égale dans l'artério-sclérose, la présclérose, l'albuminurie, l'hydrémie.

#### PHOSPHATÉE

L'adjuvant le plus sûr des cures de déchloruration, le remède le plus héroïque pour le brightique comme est la digitale pour le cardiaque.

#### CAFÉINÉE

Le médicament de choix des cardiopathies, fait disparaître les œdèmes et la dyspnée, renforce la systole, régularise le cours du sang.

#### LITHINÉE

Le traitement rationnel de l'arthritisme et de ses manifestations; jugule les crises, enrayer la diathèse urique, solubilise les acides urinaires.

DOSES : 2 à 4 cachets par jour. — Ces cachets sont en forme de cœur et se présentent en boîtes de 24. — Prix 5 fr.

PRODUIT FRANÇAIS 4, rue du Roi-de-Sicile PARIS PRODUIT FRANÇAIS

## GLANES MÉDICALES (Suite)

n'était pas de grand prix, qu'il ne pouvait pas avancer beaucoup d'argent dessus.»

On se rappelle la magistrale figure d'usurier brossée par Balzac dans *Eugénie Grandet*. On se souvient que le prêtre, présentant un *crucifix de vermeil* à baiser au père Grandet moribond, celui-ci, à la vue du métal précieux, fait un suprême et épouvantable effort pour s'en emparer, puis retombe mort sur son lit.

N'était-il pas curieux de noter que ce détail qui donne tant de vigueur à la sinistre figure de l'usurier était emprunté à la réalité ?

Balzac a certainement connu l'anecdote de l'usurier *Le Vieux* et l'a transposée dans un de ses ouvrages les plus fameux.

Mais quel génial plagiaire, celui qui emprunte ainsi à la vie réelle les traits dont il peint ses personnages !

### La Dichotomie au grand siècle!..:

Toujours d'après P. Coste, il paraît que d'Aquin, médecin du roi et qui fut disgracié en 1694 par trop d'ambition, était aussi « fort intéressé et faisait argent de tout, jusques-là qu'il tira de du Tarté, chirurgien, 2 000 livres, pour lui permettre de saigner le Roi, dans une petite indisposition où il s'en serait fort bien passé ! »

Ce fut Fagon qui lui succéda, dont on connaît le magistral portrait par Saint-Simon.

### In extremis!..:

Il en est qui plaisaient à leur lit de mort... et comment !

Le comte d'Olonne, que sa femme n'avait pas rendu très heureux toute sa vie, dit au lit de la mort, quand on vint l'avertir que M. de Cornouailles, vicaire de Saint-Eustache, entrait pour le confesser :

« Serai-je encornailé jusqu'au bout ? »

### Eaux minérales.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la fraude sur les eaux minérales s'est exercée.

On lit dans *La Bruyère* :

« B... s'enrichit à vendre en bouteille l'eau de la rivière. »

Et son commentateur ajoute :

« Il s'agit de Barbereau, qui a amassé du bien en vendant de l'eau de la rivière de Seine pour des eaux minérales ! »

Brr !... de l'eau de Seine en bouteille !... Il a bien fallu que la plupart de nos grandes marques, débitées surtout comme eaux de table, trouvassent un procédé pour mettre en défaut l'astuce des contrefacteurs. Presque toutes, comme *Evian-Cachat*, ont adopté la capsule métallique. La bouteille, vide, ne peut plus être remplie — ou, en tout cas, ne peut plus être rebouchée.

### Médecine et cuisine.

Le médecin Hecquet, en visitant ses malades opulents, allait toujours aux cuisines embrasser les cuisinières :

« Mes amies, leur disait-il je vous dois de la reconnaissance pour tous les bons services que vous nous rendez : sans votre art, la Faculté serait vite à l'hôpital !... »

### Le meilleur médecin.

Le meilleur médecin est celui après lequel on court et qu'on ne trouve point (DIDEROT).

Dr F.-M. GRANGÉE.

# DIGITALINE crist<sup>ée</sup>

Académie de Médecine de Paris.

Prix Orfila (6,000 fr.)  
Prix Desportes.

SOLUTION au millième  
GRANULES BLANCS  
au 1/4 de milligr.  
GRANULES ROSES  
au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
AMPOULES au 1/4 de milligr.  
AMPOULES au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
49, Boul. Fort-Royal, Paris.

# NATIVELLE

# VITTEL

## GRANDE SOURCE

GOUTTE — GRAVELLE — DIABÈTE

Régime des ARTHRIQUES

## SOURCE SALÉE

CONSTIPATION — CONGESTION DU FOIE

Régime des HÉPATIQUES

**E S T O M A C**

**SEL**  
**DE**  
**HUNT**

GRANULÉ FRIABLE

**Alcalin-Type**  
**Spécialement adapté**  
**à la Thérapeutique**  
**Gastrique.**



**ACTION SURE**  
**ABSORPTION AGRÉABLE**  
**EMPLOI AISÉ**  
**INNOCUITÉ ABSOLUE**



**TOUTES PHARMACIES**

*Echantillons au Corps Médical pour Essais Thérapeutiques.*

Pendant la Guerre, ENVOI GRATUIT de SEL de HUNT (Flacons et petites boîtes de poche hors commerce) aux Hôpitaux, Formations Sanitaires Militaires et, individuellement, aux Soldats dont l'Adresse sera donnée par MM. les Docteurs.

**LABORATOIRE ALPH. BRUNOT = PARIS**  
16, Rue de Boulainvilliers, 16



## NOUVELLES

**Morts au champ d'honneur.** — Le Dr COURTELLE-MONT, professeur à l'École de médecine d'Amiens, médecin de l'Hôtel-Dieu.

La mort au champ d'honneur de Victor Courtelle-mont, professeur à l'École de médecine d'Amiens, tué par un obus le 16 octobre dernier, surprendra douloureusement tous ceux qui l'ont connu. Dans sa courte et laborieuse carrière il s'était fait apprécier tant à Paris (où il fut interne de 1900 à 1904) qu'à Amiens par ses qualités d'observateur attentif et sagace. A la Salpêtrière près de son maître le professeur Raymond, à l'Hôtel-Dieu d'Amiens dont il était médecin depuis plusieurs années, il avait pu mener à bien d'importants travaux neurologiques et sa thèse sur les séquelles éloignées des méningites cérébro-spinales a justement fait époque. Ses qualités de médecin, son caractère, son dévouement lui avaient valu de nombreuses amitiés et sa mort glorieuse, qui interrompt brusquement une carrière pleine d'avenir, sera unanimement regrettée.

M. Jean ROGER, médecin auxiliaire, tombé à vingt et un ans, petit-fils de M. Ferdinand Buisson.

M. Marcel ROGNET, médecin auxiliaire au 37<sup>e</sup> rég. d'artillerie, engagé volontaire, décoré de la Croix de guerre, tombé glorieusement le 20 octobre, en soignant des blessés.

**Nécrologie.** — Le Dr Gérard ENCAUSSE, décédé subitement. Sous le pseudonyme de Papyrus, le Dr Gérard Encausse avait publié une série de travaux philosophiques du plus haut intérêt. Son *Traité de sciences occultes*, notamment, était apprécié dans le monde entier. Sa

perte sera vivement ressentie par le monde occultiste et par ses nombreux amis.

**Prix Nobel de médecine.** — L'Institut Carolin de médecine et de chirurgie a décidé de ne pas distribuer et de réserver le prix Nobel de médecine pour les années 1915 et 1916.

Le prix de 1916 sera réservé pour l'année prochaine et le montant du prix de 1915 constituera un fonds spécial pour le groupe du prix de médecine.

**Légion d'honneur.** — Est inscrit au tableau spécial pour chevalier :

GRENIÉ (Joseph), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de territoriale au 71<sup>e</sup> rég. d'infanterie : *médecin d'un courage et d'un dévouement exceptionnels. S'est particulièrement distingué par son énergie et son mépris du danger pendant la période du 8 au 25 août 1916, dans un secteur particulièrement difficile, visitant constamment les postes de secours les plus avancés, assurant d'une façon remarquable l'évacuation des blessés et sauvant, par son intervention immédiate, de nombreuses vies humaines. Déjà cité à l'ordre.*

**Service de santé.** — Sont nommés :

Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe (à titre temporaire), les médecins auxiliaires : M. GAYNO (Raphaël-Maxime), élève de l'école principale du service de santé de la marine, 9<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. VINCENS (Louis-Paul-Armand), élève de l'école du service de santé militaire, 232<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. BERNARD (Charles-Henry-Constant-Dieudonné), médecin auxiliaire au 109<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde ; M. CHAMBAS (Henri-Gustave), médecin auxiliaire au 154<sup>e</sup> rég. d'infanterie ;

## CURE RESPIRATOIRE

Histogénique, Hyperphagocytaire et Reminéralisatrice

## PULMOSÉRUM

Combinaison Organo-Minérale  
Phospho - Galacolé

Médication des Affections

## BRONCHO-PULMONAIRES

(Toux, Gripes, Catarrhes, Laryngites et Bronchites. Suite de Coqueluche et Rougeole)

Mode d'Emploi : Une cuillerée matin et soir.

Echantillons sur demande

Laboratoire A. BAILLY, 15, Rue de Rome, PARIS

**MÉDICATION NOUVELLE**  
 des  
**Troubles trophiques sulfurés**  
**SULFOÏDOL**  
**GRANULÉ**

**Soufre colloïdal chimiquement pur**  
*Très agréable, sans goût, ni odeur.*  
 Contient 0,10 centigr. de *Soufre colloïdal* par cuiller-mesure.

Le **SOUFRE COLLOÏDAL** est une des formes du soufre *la plus soluble, la plus assimilable, c'est un soufre non oxydé, c'est sa forme VIVANTE.*

Ce qui fait la supériorité du **SULFOÏDOL** sur tous ses congénères, c'est son mode de préparation.

En effet, il ne contient pas, comme dans les solutions, des *acides thioniques*, ni autres dérivés *oxygénés* du soufre, c'est ce qui explique son *goût agréable* et sa *parfaite conservation*.

Il se dissout dans l'eau pour former un liquide blanc comme du lait, *sans dégager aucune odeur* et sans qu'il soit besoin comme dans les solutions de l'ajouter d'essences fortes (eucalyptus).

Par le procédé spécial M<sup>ce</sup> **ROBIN**, le Soufre colloïdal (*Sulfoïdol*) reste un colloïde, qu'il soit desséché ou non, parce *qu'il peut toujours être remis en suspension dans l'eau*, qu'il ne varie pas de composition et qu'il présente tous les caractères des mouvements

browniens comme on peut le constater à l'ultramicroscope.

**INDICATIONS :** S'emploie

dans l'**ARTHRITISME CHRONIQUE**,  
 dans l'**ANÉMIE REBELLE**,  
 la **DÉBILITÉ**,  
 en **DERMATOLOGIE**,  
 dans la **FURONCULOSE**,  
 l'**ACNÉ** du **TRONC** et du **VISAGE**,  
 les **PHARYNGITES**,  
**BRONCHITES, VAGINITES,**  
**URÉTRO-VAGINITES,**  
 dans les **INTOXICATIONS**  
**MÉTALLIQUES,**  
**SATURNISME,**  
**HYDRARGYRISME**

Le **SULFOÏDOL** se prépare également sous forme :

- 1° **Injectable** (ampoules de 2 c. cubes);
- 2° **Capsules** glutinisées (dosées à 0,10 de soufre colloïdal par capsule);
- 3° **Pommade** { 1° dosée à 1/15<sup>e</sup> pour frictions;  
 2° dosée à 2/15<sup>e</sup> pour soins du visage (acné, rhinites);
- 4° **Ovules** à base de Soufre colloïdal (vaginites, uréthro-vaginites).

**LABORATOIRES ROBIN, 13, 15, 31, Rue de Poissy, PARIS**

## CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMÉE

**STREISSEL** (Pierre), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 1<sup>er</sup> bataillon du 150<sup>e</sup> rég. d'infanterie : *blessé en allant, sous un assez violent bombardement, porter secours à des blessés, a refusé de se faire évacuer et, dans des circonstances difficiles, a continué, pendant sept jours, à assurer son service, donnant ainsi le plus bel exemple d'énergie et de sentiment du devoir.*

**WOLFF** (Marcel), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 3<sup>e</sup> bataillon du 58<sup>e</sup> rég. d'infanterie : *au cours du bombardement presque ininterrompu du 5 au 12 juillet 1916, s'est dépensé sans compter pour aller aux points les plus dangereux dégager et soigner des blessés enterrés par les obus. Sur le front depuis le début de la campagne ; a donné, en toutes circonstances, l'exemple d'un dévouement sans limite et d'un imperturbable courage, notamment les 15 et 20 août 1914 et pendant la période du 9 au 21 octobre 1915. A été tué le 15 juillet 1916 à son poste.*

**GODAR** (Edmond-Pierre), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 171<sup>e</sup> rég. d'infanterie : *a donné, du 24 au 28 juin, le plus bel exemple de dévouement, d'énergie et de courage en allant jusqu'en première ligne, sous un feu d'une violence inouïe, surveiller lui-même l'enlèvement des blessés et donner des soins à des officiers malades qui ne voulaient pas quitter leur poste.*

**SEVESTRE** (Jacques), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve au 320<sup>e</sup> rég. d'infanterie : *d'un sang-froid imperturbable, au cours de l'attaque du 4 juillet 1916, a soigné des blessés dans des conditions particulièrement périlleuses, alors que tous les abris étaient effondrés.*

**GAILLARD** (Raoul-Claire-Joseph), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 21<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : *médecin-major*

*d'un courage et d'un dévouement à toute épreuve. Grièvement blessé, le 3 juillet, en se portant sur la ligne de feu pour donner ses soins à un chef de bataillon blessé, a, malgré sa blessure, donné des soins à un infirmier qui venait d'être frappé à ses côtés et n'a quitté le champ de bataille qu'après avoir obtenu la promesse de reprendre sa place à son régent.*

**AZAM** (Jean), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe, rég. de marche de la légion étrangère : *médecin chef de service de grande valeur. Blessé par éclat d'obus le 3 juillet 1916, a continué à assurer son service pendant toute la durée des attaques sous le bombardement incessant de l'artillerie ennemie.*

**DARTIGOLLES** (Robert), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 8<sup>e</sup> rég. de marche de zouaves : *médecin d'une bravoure et d'un dévouement sans bornes. A assuré d'une façon particulièrement brillante son service médical de première ligne au cours des combats des 8 et 9 juillet 1916.*

**BARTHELET** (Paul), médecin auxiliaire au rég. d'infanterie coloniale du Maroc : *le 8 juin 1916, a été grièvement blessé en conduisant en première ligne ses équipages de brancardiers. A fait preuve de beau courage et d'abnégation, répondant à son chef de bataillon qui s'intéressait à son état : « Mes blessures ne sont rien : mon plus gros ennemi est de quitter le régiment dans un moment pareil. »*

**ESPAGNE** (Victor-Joseph), médecin auxiliaire du 62<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied : *médecin auxiliaire qui a toujours fait preuve de la plus grande bravoure et du mépris le plus absolu du danger. Mortellement frappé en se portant, malgré un violent bombardement, au secours de chasseurs ensevelis sous un abri.*

TUBERCULOSE • LYMPHATISME • ANÉMIE • TUBERCULOSE

# TRICALCINE

**TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE**

## RECONSTITUANT

LE PLUS PUISSANT — LE PLUS SCIENTIFIQUE — LE PLUS RATIONNEL

... ..

### LA RECALCIFICATION

ne peut être ASSURÉE d'une façon CERTAINE  
et PRATIQUE

QUE PAR LA **TRICALCINE**

A BASE DE SELS CALCIQUES RENDUS ASSIMILABLES



**EN POUVRE - COMPRIMÉS - GRANULÉS - CACHETS**

LA TRICALCINE EST VENDUE

TRICALCINE	PURE
TRICALCINE	MÉTHYLARSINÉE
TRICALCINE	ADRÉNALINÉE
TRICALCINE	FLUORÉE

**POUVRE - COMPRIMÉS - GRANULÉS - CACHETS**  
43c. 50 le flacon pour 30 jours de traitement ou la Boîte de 60 cachets.

**CACHETS** seulement dans exactement 4 gr. 01 de MÉTHYLARSINATE DE SODRE chimiquement pur. 2 fr. la Boîte de 60 cachets.

**CACHETS** seulement dans exactement 4 2 gouttes de solution d'ADRÉNALINE au centième par cachet. 4 fr. la Boîte de 60 cachets.

**CACHETS** seulement dans exactement 2 gr. 01 de FLUORURE DE CALCIUM par cachet. 2 fr. 50 la Boîte de 60 cachets.

Échantillons et littérature sur demande. Laboratoire des Produits "Scléttia", 10, rue Fromentin, Paris.

CROISSANCE • RACHITISME • SCROFULOSE • DYSPEPSIE • NERVEUSE • TUBERCULOSE

CARIE DENTAIRE • TROUBLES DE DENTITION • DIABÈTE

## MÉDAILLES DES ÉPIDÉMIES

**Médaille d'or.** — M. le Dr BIRCH (Paul), médecin-chef, hôpital auxiliaire 62, à Grenoble.

**Médailles de vermeil.** — M. PONSOT (Raymond-Charles-Adolphe), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe, sous-directeur du service de santé de la 3<sup>e</sup> région; M<sup>lle</sup> DUMAS (Elisabeth-Louise), infirmière de l'A. D. F., hôpital auxiliaire 201, à Orléans; M. TAUBMANN (Charles), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, 29<sup>e</sup> rég. d'infanterie, à Nolay; M. CUZIN (Claudius-François), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe, hôpital 126 bis, à la Tour-du-Pin; M. JEANBRAU (Émile-Alexis), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe, ambulance chirurgicale automobile n° 12; M. CHEVALIER (Albert-Marie-Joseph), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, hôpital d'évacuation n° 3; M. VILLERJAN (Eugène), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve, lazaret de Corfou; M. SICARD (Maurice), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe, mission militaire française auprès de l'armée serbe, à Corfou; M. LEGA-GNEUR (Henri-Jacques), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe, hôpital franco-serbe de Corfou; M. DELALBRE (Lucien-Gaston), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe, hôpital complémentaire n° 32, à Angoulême; M. REDON (Alfred-Félix-Eugène), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, hospice mixte de Bergerac; M<sup>me</sup> MAITRE (née Dittoz), infirmière principale à l'hôpital 32 bis, à Rosendahl.

**Médailles d'argent.** — M<sup>lle</sup> BERTIN (Paulle), infirmière de la S. S. B. M., hôpital des Sablons, annexe de l'hôpital temporaire 15, à Compiègne; M<sup>me</sup> THÉRIE (née Ritaige), infirmière de la S. S. B. M., hôpital des Sablons, annexe de l'hôpital temporaire 15, à Compiègne; M<sup>lle</sup> BOSSON (Gabrielle-Léonie), infirmière de l'A. D. F., hôpital

auxiliaire 226; M. LÉVYER (Gaston-Prosper), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe, hôpital de Cahors; M. BAILLARD (Eugène-Gaston-Marie-Guillaume), pharmacien-major de 2<sup>e</sup> classe, attaché à la direction du service de santé de la 3<sup>e</sup> région, chef du laboratoire régional; M. PEAN (Louis-Édouard-André), soldat à la 4<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital mixte de Châteaudun; M<sup>lle</sup> LELUC (Juliette-Adrienne), infirmière de la S. S. B. M., hôpital auxiliaire 12, à Brie-Comte-Robert; M<sup>lle</sup> de SANCY (Thérèse), infirmière-major de la S. S. B. M., hôpital auxiliaire 30, à Salbris; M<sup>me</sup> PTON (Marie), infirmière à l'hôpital complémentaire 40, à Pithiviers; M. BOURGON (Armand-Paul), soldat à la 5<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital mixte de Montargis; M. DÉCHER (Jean-Marie), soldat au 5<sup>e</sup> rég. d'artillerie de campagne; M. MORVAN (Jules-Jean-Yves-René-Marie), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe, inspection permanente de l'hygiène des troupes à l'intérieur; M. VACHER (Théodore-Alfred-Gabriel), soldat à la 9<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hospice mixte de Châteauroux; M. RIVIER (Gustave), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe, hôpital civil de Voiron; M. PIGNOT (Jean-Louis-Marie-Bernard), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe, hôpital complémentaire Valmy, à Sainte-Menehould; M. LARGIER (Pierre), infirmier à la section coloniale, hôpital central de Bar-le-Duc; M. JAMET (François-Louis-Marie), soldat à la 11<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, ambulance 11/40; M. MORSSON (Charles-Marie-Joseph), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe, hôpital de Vido; M<sup>me</sup> LUCAS, infirmière de la S. S. B. M., hôpital de l'Achillejeon.

# ALIMENTS DE RÉGIMES

**BIGNON-PARIANI**

5, rue de l'Arceade, 5  
PARIS

 CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE

CURE DE  
**DIURÈSE**

**EVIAN**  
SOURCE  
**CACHAT**  
VOIES URINAIRES, FOIE

GOUTTE GRAVELLE  
ARTERIO-SCLÉROSE

**Coaltar saponiné  
Le Beuf**

Antiseptique, Détersif, Antidiphthérique  
Officiellement admis dans les Hôpitaux de Paris

DÉPURATEUR, RECONSTITUANT, REMINÉRALISATEUR

Goût  
agréable

**MORRHUÉTINE JUNGKEN**

Pas de troubles  
digestifs

LIQUEUR NON ALCOOLIQUE

à base de Glysérine pure

contenant par cuillerée à soupe :

Iode assimilable.....	0,015 mgr.
Hypophosphites Césés.....	0,15 centigr.
Phosphate de Soude.....	0,15 —

DOSE : 2 à 3 cuillerées (à soupe ou à café selon l'âge) par jour à la fin du repas.

RESULTATS CERTAINS

dans **LYMPHATISME, CONVALESCENCES, PRÉTUBERCULOSE**

PRIX : 3'60 le Flacon de 900 gr. (réglementé).

**J. DUHÈME, Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe, COURBEVOIE-PARIS.**

# DIAL Ciba.

ACIDE DIALLYLBARBITURIQUE

Spécifique de l'**INSOMNIE** essentielle

Rapidement résorbé, vite éliminé, le **DIAL** ne laisse au réveil aucune sensation désagréable. ●

Il procure un sommeil calme, réparateur, se rapprochant autant qu'il est possible du sommeil naturel.

**ECHANTILLONS :** LABORATOIRES CIBA  
O. ROLLAND, Ph<sup>ien</sup>, St-FONS (Rhône)

## LE VALERIANATE DE PIERLOT

Liquide ou en Capsules

reste *toujours* et *malgré tout* l'unique préparation efficace et inoffensive, résumant tous les principes sédatifs et névroséthéniques de

**LA VALERIANE OFFICINALE**

Maladies du Cœur et des Vaisseaux

## PANDIGITALE HOUDAS

15 gouttes de Pandigitale correspondent environ à 0 gr. 40 Poudre de feuille sèche de Digitale.  
50 gouttes contiennent 1 milligramme de glucosides totaux.

LANCELOT & C<sup>ie</sup>, 26 et 28, Rue Saint-Claude, Paris.

## PRODUITS Spéciaux des Laboratoires LUMIÈRE

Échantillons et Vente en gros : Marius SESTIER, Pharmacien, 9, Cours de la Liberté, LYON

### Contre la FIÈVRE TYPHOÏDE

IMMUNISATION ET TRAITEMENT

PAR

# L'ENTÉROVACCIN LUMIÈRE

ANTITYPHO-COLIQUE POLYVALENT

*Sans contre-indication, sans danger, sans réaction*

### CRYOGÉNINE LUMIÈRE

ANTIPYRÉTIQUE et ANALGÉSIQUE  
1 à 2 grammes par jour. — PAS DE CONTRE-INDICATION

Spécialement indiquée dans la FIÈVRE TYPHOÏDE

### PERSODINE LUMIÈRE

Dans tous les cas d'anorexie et d'inappétence

### HÉMOPLASE LUMIÈRE

Médication énergique des déchéances organiques  
(AMPOULES, CACHETS, DRAGÉES)

### OPOZONES LUMIÈRE

Préparations organothérapeutiques à tous organes  
Contenant la totalité des principes actifs des organes frais

## NOUVELLES (Suite)

M. SAUZE (Edmond-Louis-Alphonse-Honoré), médecin auxiliaire au 34<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. DE VERNÉJOUL (Robert-Jean-Louis-Etienne), médecin auxiliaire, chef de service au 5<sup>e</sup> groupe d'artillerie d'Afrique ; M. FANTON D'ANDON (Jean-Marie-Charles), médecin auxiliaire au 20<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. SUSBIELLE-BÉNÉDIT (Émile-Léopold), médecin auxiliaire au 24<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. VINCANT (Georges-Louis-Édouard), médecin auxiliaire au 121<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde.

**Péniches sanitaires.** — On a connu au début de la guerre les *péniches-ambulances* (1) ; on nous apprend maintenant (*Journal des Débats*, 16 octobre 1916) l'heureuse utilisation, pour l'évacuation des blessés, des *péniches sanitaires*. Les premières voguèrent dans l'Est, notamment sur le canal de la Marne à la Saône ; elles s'appelaient l'*Île-de-France*, la *Sarre*, le *Franco-Russe*, le *Rabaïsson*, la *Danoise* (offerte par la colonie danoise de Paris). Les secondes montent et descendent la Somme, et ont reçu des noms évocateurs : *Ville d'Arras*, *Ville de Saint-Dié*, etc.

Si nous poursuivons la comparaison entre deux entreprises utiles et dignes du plus grand intérêt, nous rappellerons que c'est l'*Union des Femmes de France* qui a organisé le premier convoi de ces péniches spécialement aménagées, transportant les grands blessés de Bar-le-Duc à Dijon, et permettant de pratiquer, sur le bateau même, les opérations ou les pansements indispensables.

L'idée des « péniches sanitaires d'Amiens » fut conçue à la veille de l'offensive de la Somme. Nos chefs militaires, et en particulier M. le directeur du service de santé de la n<sup>e</sup> armée, préoccupés de la difficulté du transport rapide et confortable des grands blessés par les routes encombrées desservant le front de bataille, songèrent à employer la voie fluviale (2).

Cette œuvre nouvelle, dont le fonctionnement est assuré par des personnes dévouées, à la tête desquelles se trouve M<sup>me</sup> la comtesse de Marcieu, mérite tous les encouragements.

Mais pour quelles raisons avait-on renoncé pour si longtemps au transport des blessés par voie fluviale, transport déjà pratiqué par des « péniches-ambulances » ? A propos de celles-ci, nous écrivions en effet (3) : « Il nous semble bien que les autorités militaires ont cons-

taté certains inconvénients, car, si nous ne nous trompons pas, les voyages ont été interrompus. Néanmoins ce mode de transport a rendu des services. Il en rendra peut-être encore. »

Nous constatons avec bonheur que, pour le plus grand bien d'une certaine catégorie de blessés, notre espoir en une nouvelle utilisation des péniches vient d'être réalisé. Nous saluons donc avec un sympathique respect les « péniches sanitaires d'Amiens ».

Il ne serait pas moins intéressant de savoir quels inconvénients présentaient les « péniches-ambulances ».

K.

**Nomination au grade de médecin auxiliaire.** — M. Paisant, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre s'il ne lui paraîtrait pas équitable de décider que, sans autres conditions, les médecins auxiliaires pourvus d'au moins 12 inscriptions et comptant au moins six mois de front, pourront être nommés au grade d'aide-major, ce qui les différencierait des étudiants à 4 ou 6 inscriptions, dont les connaissances médicales sont peu étendues et qui sont cependant placés sur le même pied d'égalité qu'eux, a reçu la réponse suivante :

« La possibilité de nommer au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe, à titre temporaire, les médecins auxiliaires pourvus de 12 inscriptions de doctoral n'a été prévue que pour ceux d'entre eux qui ont obtenu, en outre, une citation à l'ordre.

« Il ne semble pas opportun de modifier la réglementation en vigueur à ce sujet. »

**Les étudiants possédant des inscriptions périmées.** — M. Barthe, député, ayant signalé à M. le ministre de la Guerre que des étudiants en médecine ayant 4 inscriptions ont été nommés médecins auxiliaires et lui ayant demandé si un étudiant qui a 7 inscriptions périmées peut être nommé à ce grade, a reçu la réponse suivante :

« En principe, les anciens étudiants en médecine dont les inscriptions sont périmées ne peuvent pas être nommés à l'emploi de médecin auxiliaire ; mais il a été admis que certains candidats, ayant fait antérieurement d'assez longues études médicales, pouvaient être l'objet d'une exception après constatation de leur aptitude actuelle à exercer les fonctions de médecin auxiliaire. »

**Les élèves de l'École de Bordeaux.** — M. Goude, député, ayant demandé à M. le ministre de la Guerre de faire bénéficier les élèves de l'École du Service de santé de Bordeaux affectés à l'armée de terre, des dispositions équivalentes à celles qui ont été prises en faveur des élèves

(1) Voir *Paris médical*, numéro spécial des « Ambulances et hôpitaux de guerre », 15 mai 1915, p. 66.

(2) *Loc. cit.*

(3) *Paris médical*, 15 mai 1915, n<sup>os</sup> 1 et 2.

Reconstituant général sans contre-indications

Contre toutes  
les formes  
de la  
**la Faiblesse**  
et de  
**l'Épuisement**

# Phosphate

# vital

de Jacquemaire

Glycérophosphate  
identique  
à celui de  
l'organisme

ÉCHANTILLONS : Établissements JACQUEMAIRE • Villefranche (Rhône)

## Tablettes de Catillon IODO-THYROIDINE

0,25 corps thyroïde, titré, stérilisé, bien toléré, actif et agréable.  
1 à 2 contre **Myxœdème**; 2 à 8 **Obésité, Goitre, Herpétisme, Ostéogénèse**, etc. — Fl. 3 A.

## Granules de Catillon STROPHANTUS

A 0,001 EXTRAIT TITRÉ DE

C'est avec ces granules qu'ont été faites les observations discutées à l'Académie en 1880; elles prouvent que 2 à 4 par jour, donnent une **diurèse rapide**, relèvent vite le **cœur affaibli**, dissipent

**ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES, Affections MITRALES, CARDIOPATHIES des ENFANTS et VIEILLARDS**, etc.

Effet immédiat. — Innocuité. — ni intolérance ni vasoconstriction. — on peut en faire un usage continu.  
En cas urgent, on peut donner 8, 12, 16 granules pour forcer la diurèse.

**GRANULES DE CATILLON** 0,0001 **STROPHANTINE** CRIST. **TONIQUE DU CŒUR PAR EXCELLENCE** NON DIURÉTIQUE

Nombre de Strophantus sont inertes, d'autres toxiques; les teintures sont infidèles, exiger la Signature **CATILLON**

Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine", Médaille d'Or Expos. univ. 1900,

3, Boulevard-Martin, Paris 8<sup>e</sup> P<sup>ne</sup>.

LITHIASE BILIAIRE  
COLIQUE HÉPATIQUE - ICTÈRES etc.

### INSUFFISANCES

HÉPATIQUE & BILIAIRE :  
HÉPATISME :: ARTHRITISME  
CHOLÉMIE FAMILIALE  
DIABÈTE PAR DYSHÉPATIE

TUBERCULOSE et SCROFULE

justiciables de l'Huile de Foie de Morue

### DYSPEPSIES

HYPERCHLORHYDRIE :: PITUITÉ

MIGRAINE :: ENTÉRITES

COLITE MUCO-MEMBRANEUSE

CONSTIPATION :: HÉMORROIDES

ENTÉROPTOSE :: GYNALGIES

Névroses et Psychoses Dyshépatiques

EPILEPSIE — NEURASTHÉNIE

MALADIES INFECTIEUSES

ANGIOCHOLÉCYSTITES

FIÈVRE TYPHOÏDE

INTOXICATIONS

TOXHÉMIE GRAVIDIQUE

DERMATOSES par DYSHÉPATIE :

(Chloasma, Ephélides, Xanthomes, etc.)

DERMATOSES AUTO ou HÉTÉROTOXIQUES

(Acné, Furonculose, Pyodermites, etc.)

Maladies des pays chauds

CONGESTIONS DU FOIE

HÉPATITES ET CIRRHOSES

(Alcoolique, Palustre, Syphilitique, etc.)

### EXPOSITION UNIVERSELLE et INTERNATIONALE

de GAND 1913 — MÉDAILLE D'OR

Exposition du 1<sup>er</sup> Congrès Espagnol de Pédiatrie,

Palma-de-Majorque 1914 — Médaille d'Or

### OPOTHÉRAPIES HÉPATIQUE et BILIAIRE

associées à la médication CHOLAGOGUE



Prix en France : 6 francs

EN VENTE dans toutes LES PHARMACIES

Dépôt Général, Échantillons, Littérature  
**LABORATOIRE de la PANBILINE**  
ANNONAY (Ardèche) France

Cette médication essentiellement clinique, instituée par le Dr Plantier et sanctionnée par des milliers d'observations ou même d'auto-observations de confrères, est la seule qui, agissant à la fois sur la sécrétion et sur l'excrétion de la glande hépatique, combine l'opothérapie et les cholagogues, utilisant par surcroît les propriétés hydragogues de la glycérine. Elle constitue une thérapie complète, en quelque sorte spécifique des maladies du FOIE et des VOIES BILIAIRES et des syndromes énumérés plus haut qui en dérivent. Un traitement d'épreuves par la PANBILINE permet d'affirmer le diagnostic causal dans les cas incertains où il amène la guérison, au même titre que son échec, après un temps d'application suffisant, autorise à recourir à l'intervention chirurgicale, l'obstacle à la perméabilité des voies biliaires étant alors démontré extérieurement à celles-ci, non lithiasique ou au-dessus des ressources de la médecine

La PANBILINE, traitement total des maladies du FOIE et des VOIES BILIAIRES, combine synergiquement en une association qui exalte leurs propriétés :

EXTRAIT HÉPATIQUE  
EXTRAIT BILIAIRE  
EXTRAIT de BOLDO  
PODOPHYLLIN  
GLYCÉRINE PURE NEUTRE

NI SUCRE NI ALCOOL

Solution d'absorption facile, inaltérable, non toxique, bien tolérée, légèrement amère mais sans arrière-goût.

### POSOLOGIE

Une à quatre cuillerées à dessert de dix grammes le matin à jeun, ou au début du repas, soit pure, soit dans une boisson froide ou tiède.  
— Demi-dose pour les Enfants.

DÉPOT chez les DROGUISTES et COMMISSIONNAIRES en FRANCE, ALGÉRIE et COLONIES, BELGIQUE, SUISSE, ESPAGNE, ITALIE, PORTUGAL, RÉP. ARGENTINE, CUBA, etc.

Agissant sur le tractus digestif, avant tout par le rétablissement de la biligénèse normale, la médication exerce, en outre, bien que ne renfermant aucune drogue à dose purgative ou même laxative, une action directe sur la motricité et la sécrétion de l'intestin qu'elle ramène à l'état physiologique dans les expériences de perfusion intestinale.

Dépourvue d'effet toxique ou nocif, ne réunissant que des produits bien connus et n'exposant à aucun mécompte, elle combine harmonieusement la substance de plusieurs spécialités excellentes qu'elle complète et dont elle accroît l'efficacité par association synergique. Elle permet ainsi au médecin de trouver d'emblée sans tâtonnement et sans essais successifs, le remède actif chez tel ou tel malade, quelle que soit son idiosyncrasie.

À la dose moyenne d'une cuillerée à dessert de dix grammes par jour, elle ne constitue une dépense quotidienne que de 0,25 environ.

### administration prolongée de GAIACOL INODORE

à hautes doses, sans aucun inconvénient

par le **THIACOL "ROCHE"**

uniquement sous forme de  
**SIROP "ROCHE"**  
**COMPRIMÉS "ROCHE"**  
**CACHETS "ROCHE"**



Echantillon et Littérature  
Produits : F. ROYMAN - LA ROCHE & Co  
21 Place des Vosges - Paris

**NOUVELLES (Suite)**

de la même école en service dans la marine, a reçu la réponse suivante :

« De l'École du Service de santé de Bordeaux sortent les médecins du cadre colonial et les médecins de la marine. Ces derniers ont un statut propre comportant des règles spéciales d'avancement.

« La promotion de 1913 avait, d'ailleurs, été mise entièrement à la disposition du ministre de la Guerre. Ce n'est que par la suite et sur une demande du ministre de la Marine, que 25 élèves ont été, d'après leur numéro de classement, remis à la disposition de ce dernier département.

« Cette mesure ne saurait, en aucun cas, être étendue aux autres élèves, sans créer un déficit prononcé dans le recrutement des médecins coloniaux. Et, d'autre part, aucune mesure spéciale ne pourrait être prise en leur faveur, en tant que médecins du cadre métropolitain, sans amener des protestations de la part de leurs collègues. Il apparaît donc comme impossible de les soustraire aux règles de l'avancement normal. »

**Faculté de Paris. — Examen. — 1<sup>o</sup> Ancien régime d'études.** — Les consignations pour les différents examens probatoires sont reçues au secrétariat de la Faculté (guichet n<sup>o</sup> 3), de midi à 3 heures, les lundi et mardi de chaque semaine, à partir du 2 octobre 1916.

Les limites des consignations pour ces examens sont fixées ainsi qu'il suit :

Pour le 1<sup>er</sup> examen le registre sera clos le mardi 27 février 1917. Pour le 2<sup>e</sup> examen le registre sera clos le mardi 16 janvier 1917. Pour le 3<sup>e</sup> examen (1<sup>re</sup> partie) le registre sera clos le mardi 23 janvier 1917. Pour le 3<sup>e</sup> examen (2<sup>e</sup> partie) le registre sera clos le mardi 13 mars 1917. Pour le 4<sup>e</sup> examen le registre sera clos le mardi 1<sup>er</sup> mai 1917. Pour le 5<sup>e</sup> examen (1<sup>re</sup> partie) le registre sera clos le mardi 22 mai 1917. Pour le 5<sup>e</sup> examen (2<sup>e</sup> partie) le registre sera clos le mardi 19 juin 1917. Pour la thèse le registre sera clos le mardi 26 juin 1917.

**Avis aux candidats ajournés.** — Épreuves pratiques : Les candidats ayant consigné dans les délais indiqués ci-dessus et ajournés à l'épreuve pratique :

Du 1<sup>er</sup> examen pourront consigner les 7, 8, 14 et 15 mai pour renouveler l'épreuve à partir du 30 mai 1917.

Du 3<sup>e</sup> examen (1<sup>re</sup> partie) pourront consigner les 12 et 13 mars pour renouveler l'épreuve à partir du 26 mars 1917. (En cas de nouvel échec, les candidats pourront, une troisième fois, consigner les 7, 8, 14 et 15 mai pour passer à partir du 30 mai 1917).

Du 3<sup>e</sup> examen (2<sup>e</sup> partie) pourront consigner les 7, 8, 14 et 15 mai pour renouveler l'épreuve à partir du 29 mai 1917.

**Épreuves orales :** Tout candidat ayant subi sans succès, dans les délais indiqués ci-dessus, une épreuve orale entraînant un ajournement à une date antérieure au 1<sup>er</sup> juin pourra consigner les 7, 8, 14 et 15 mai pour renouveler l'épreuve avant les vacances.

Si le délai d'ajournement expire après le 1<sup>er</sup> juin et avant le 15 août, le candidat désireux de renouveler l'épreuve avant les vacances devra solliciter, de M. le Doyen, une abréviation du délai d'ajournement.

Les demandes à cet effet (adressées au doyen, avant le 5 mai 1917, dernier délai) seront examinées par la Commission scolaire, qui statuera sur chaque cas particulier.

Si le délai expire postérieurement au 15 août, le candidat ne pourra consigner de nouveau pour l'examen avant le 1<sup>er</sup> octobre suivant.

**2<sup>o</sup> Nouveau régime d'études.** — Les étudiants du nouveau régime d'études seront informés, en temps utile par voie d'affiche, des dates d'ouverture de la session de juillet 1917, pour les différentes épreuves des examens de fin d'année.

N. B. — Les candidats doivent présenter leur relevé d'inscriptions au guichet n<sup>o</sup> 3, chaque fois qu'ils consignent pour un examen.

**BRONCHITES**  
**ASTHME · TOUX · GRIPPE**  
**GLOBULES DU D<sup>r</sup> DE KORAB**  
**A L'HELENINE DE**  
*EXPERIMENTES DANS LES HOPITAUX DE PARIS*  
**2 à 4 par jour**  
*L'HELENINE DE KORAB calme la toux, les quintes même incoercibles, tarit l'expectoration, diminue la dyspnée, prévient les hémoptysies*  
*Sterilise les bacilles de la tuberculose et ne fatigue pas l'estomac*  
**CHAPÈS 12, RUE DE LISLY PARIS**

**PRODUITS DE RÉGIME**  
**Ch. HEUDEBERT**  
**Pains spéciaux, Pâtes**  
**Farines de légumes cuits**  
**et de céréales**  
**Légumes décortiqués**  
**LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE**  
**Usine de NANTERRE (Seine).**

**Ch. LOREAU**  
**INSTRUMENTS ET APPAREILS**  
**MÉDICO-CHIRURGICAUX**  
**3 bis, RUE ABEL — PARIS**  
**Tél. Roq. 41 85**

**INCONTINENCE**  
**D'URINE**  
**Guérie par les Globules NÉRA**  
**1 à 3 globules par jour**  
**Rapports élogieux de chefs de Cliniques**  
**Dépôt : Pharmacie centrale de France à Paris**  
**Préparateur : BUROT, spécialiste à Nantes**

**CHLOROFORME DUMOUTIERS**  
**PRÉPARÉ SPÉCIALEMENT POUR L'ANESTHÉSIE**  
**Son flaconnage, en tubes jaunes scellés, le met à l'abri de toute altération.**  
**Pharmacie DUMOUTIERS, 11, Rue de Bourgogne, PARIS.**



**NOUVELLES (Suite)**

**La relève des officiers du service de santé.** — Le sous-secrétaire d'État à la santé vient d'abroger la circulaire du 31 janvier 1916, et l'affectation des officiers du service de santé aux armées et à l'intérieur est fixée désormais suivant les règles suivantes :

1° Un classement général des médecins, pharmaciens et officiers d'administration aptes au service armé, est établi par classe de mobilisation et par grade.

Pour tenir compte des charges de famille, chaque enfant vivant catégorisera son père dans la classe de mobilisation immédiatement antérieure. (Exemple : un officier classe 1898 ayant trois enfants sera placé dans la classe 1895.)

Dans chaque classe de mobilisation, les officiers seront placés par ordre alphabétique.

Dans chaque catégorie d'officiers (médecins, pharmaciens, officiers d'administration) il sera établi une liste de départ par grade et de la façon suivante : une liste unique comprenant les médecins aides-majors de 1<sup>re</sup> classe et de 2<sup>e</sup> classe ; une liste pour les médecins-majors de 2<sup>e</sup> classe ; une liste pour les médecins-majors de 1<sup>re</sup> classe ; une liste unique comprenant les médecins principaux de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> classe. (Il en sera de même pour les pharmaciens et officiers d'administration assimilés aux grades ci-dessus.)

Les listes seront tenues à jour au fur et à mesure de l'arrivée d'officiers et de modifications d'âge, d'aptitude, de situation de famille ou de grade.

En cas de promotion, l'officier promu prend, dans la liste affectée à son grade, le rang qui lui est dévolu.

Le 5 de chaque mois, ces listes seront adressées au sous-secrétaire d'État, où seront établies les listes d'ensemble ;

2° Dans chaque grade, les officiers des classes les plus jeunes seront appelés à servir aux armées, et suivant les nécessités numériques ;

3° La relève de ces officiers ne sera plus effectuée sauf pour maladie ou blessure ;

4° Ils seront alors remplacés par les officiers du même grade placés en tête de la liste établie comme il est spécifié plus haut et en service à l'intérieur ;

5° Les officiers du service de santé évacués du front pour blessure ou maladie, une fois reconnus aptes, seront catégorisés à nouveau, à leur rang alphabétique, dans la classe de mobilisation où les situent leur âge et leurs charges de famille, et reprendront un tour de départ pour lequel il n'est pas tenu compte de leur temps de séjour au front ;

6° Les volontaires seront ou maintenus aux armées, s'ils y sont déjà, ou inscrits en tête de la liste de départ, quelle que soit leur classe. Il en sera de même des officiers de l'armée active.

7° Il sera tenu compte de ces dispositions générales, en ce qui concerne les spécialistes ;

8° Le sous-secrétaire d'État désigne nominativement les officiers pour le tour de départ qui est établi globalement ;

9° Pour terminer rapidement les opérations de relève en cours, les officiers du service de santé présents aux armées depuis dix-huit mois, et qui n'auraient bénéficié d'aucune relève, seront pourvus d'un poste à l'intérieur pendant une durée de trois mois (à moins qu'ils ne demandent à rester aux armées). Ce temps écoulé, ils reprendront le tour de départ normal.

A raison du roulement à établir, cette nouvelle réglementation n'entrera en vigueur que dans quelque temps.

**La Stomatologie indispensable aux Médecins praticiens**

Par Th. RAYNAL

Chef du service de Stomatologie au dispensaire central de Marseille.

1914, 1 vol. in-8 de 412 pages avec 244 figures, cartonné ..... 9 fr.

**RECouvreMENTS DES HONORAIRES MÉDICAUX  
H. MAUGER**

Ancien chef du service des recouvrements du Syndicat des Médecins de la Seine  
(15<sup>e</sup> Année) Bureau, 39, rue Galande, PARIS (V<sup>e</sup>)

**AFFECTIONS  
DE L'ESTOMAC  
DYSPEPSIE  
GASTRALGIE**

**VALS-SAINTE-JEAN**

**ENTÉRITE**  
Chez l'Enfant ↔ Chez l'Adulte  
**VALS PRÉCIEUSE**  
l'Eau des Hépatiques

**COLLOBIASES DAUSSE**

**COLLOBIASE D'OR**

OR COLLOÏDAL DAUSSE

*Agent anti-infectieux dans toutes les septicémies*

**COLLOBIASE DE SOUFRE**

SOUFRE COLLOÏDAL DAUSSE

*Traitement rapide du rhumatisme*

LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS Laboratoires DAUSSE, 4, Rue Aubriot PARIS

## VARIÉTÉS

## KULTUR ET POÉSIE DE GUERRE

Nous savions déjà que les Boches s'étaient fait une spécialité de sentimentalité fade et de barbarie, qu'ils associaient avec la plus insane désinvolture les oiseaux, les fleurs, l'amour de leurs plantureuses Gretchen et la basse bestialité, la passion du meurtre. Toutes ces brillantes qualités du surhomme nous étaient connues par les correspondances, carnets de route trouvés sur leurs morts. Mais ce que nous connaissons peut-être moins, c'est la façon aimable (oh ! combien) et à tout le moins originale, dont quelques-uns savent faire la cour à leur fiancée.

Nous avons eu l'occasion de découvrir sur le cadavre d'un Boche tué dans un des derniers combats en Lorraine une poésie, qu'il se proposait d'adresser à sa fiancée, comme la suscription le montre, et dont seule la mort prématurée a empêché l'envoi. Le lecteur jugera de la délicatesse, du tact de ce buveur de bière et sans doute grand « entonneur » de choucroute et de cervelas. Il pourra imaginer d'autre part quelle joie sans mélange n'aurait point été celle de la douce fiancée prénommée Anna, à la réception de cette épître tant énamourée de son gracieux « mousquetaire » (1).

Cette poésie est une parodie d'une romance sentimentale très connue qui se chante surtout au pays bavarois. Une parodie est ordinairement pleine de traits d'esprit, de points de vue inattendus; celle-ci est d'une platitude

(1) Dans l'armée allemande, pour rehausser le prestige du fantassin, on l'appelle « Mouskettier ».

et d'une banalité décevantes. Le dernier vers lui-même, qui voudrait être la flèche du Parthe ou le *in cauda venenum*, arrive à peine à nous faire sourire; et encore je ne suis pas bien certain que ce sourire ne soit pas tout de pitié.

Imprimée sur carte postale, cette poésie se vend couramment dans les tranchées boches et doit y avoir, à n'en pas douter, un grand succès.

*Der Krieg im Lauseland*

Steh' ich in finst'rer Mitternacht  
So einsam auf der Lausejagd,  
So denk ich an die Drogerie  
Ob sie nichts hat fürs Lausevich.

Als ich zum Kriege fort gemusst,  
Hab' ich nichts von dem Vieh gewusst,  
Bis ich nachher so manche Nacht  
Von diesen Laisen aufgewacht.

Und wenn ich nun des Nachts erwacht  
Ist alles in der Lausejagd.  
Es standen all vom Schläfe auf  
Und machten Sturmangriffe drauf.

Sie sind uns treu, doch wir nicht gut,  
Sie saugen gern Soldatenblut.  
Noch nie schlug's Herz uns warm di' Nacht  
Wenn uns das Lausevich erwacht.



## Le Diurétique rénal

par excellence

## SANTHÉOSE

LE PLUS FIDÈLE, LE PLUS CONSTANT  
LE PLUS INOFFENSIF DES DIURÉTIQUES  
L'Adjuvant le plus sûr des Cures de Déchloration

SOUS SES QUATRE FORMES

**[PURE]**  
Le médicament régulateur par excellence, d'une efficacité sans égale dans l'artério-sclérose, la présclérose, l'albuminurie, l'hydropisie.

**PHOSPHATÉE**  
L'adjuvant le plus sûr des cures de déchloration, le remède le plus héroïque pour le brightique comme est la digitale pour le cardiaque

**CAFÉINÉE**  
Le médicament de choix des cardiopathies, fait disparaître les œdèmes et la dyspnée, renforce la systole, régularise le cours du sang.

**LITHINÉE**  
Le traitement rationnel de l'arthritisme et de ses manifestations; jugule les crises, enraye la diathèse urique, solubilise les acides urinaires.

DOSES : 2 à 4 cachets par jour. — Ces cachets sont en forme de cœur et se présentent en boîtes de 24. — Prix 5 fr.

PRODUIT FRANÇAIS

4, rue du Roi-de-Sicile  
PARIS

PRODUIT FRANÇAIS

**VARIÉTÉS (Suite)**

Wie glücklich lebt ihr doch daheim  
Da ihr nichts wisst von dieser Pein!  
Ihr schlafet ruhig jede Nacht  
Wenn wir sind auf der Lausejagd.

Doch für uns ist es keine Schand'  
Denn wir sind hier im Lausland  
Man find't die Thiere in jedem Haus'  
Vielleicht auch bei dem Nikolaus...

## TRADUCTION.

Seul, à minuit, dans l'obscurité, je me livre à la chasse aux poux, et me demande si la droguerie ne possède rien contre ce bétail.

Quand je suis parti à la guerre, j'ignorais ce bétail, jusqu'à ce que, plus tard, il m'ait fait passer plus d'une nuit blanche.

Et maintenant, quand je m'éveille dans la nuit, je suis tout entier à la chasse aux poux. Nous nous relevons tous dans notre sommeil sous les terribles assauts qu'ils nous livrent.

Ils nous sont fidèles, et cependant nous ne les ménaçons pas ; ils sucent le sang des soldats. Jamais encore nous n'avons pu être réveillés, la nuit, avec plaisir par les poux.

Comme vous êtes heureux, vous qui ignorez ce maudit troupeau ! Vous dormez bien tranquilles, la nuit, pendant que nous nous livrons à la chasse aux poux.

Cependant pour nous il n'y a pas de déshonneur, car nous sommes au pays des poux. On trouve ces animaux dans chaque maison, et peut-être même chez Nicolas.

GRENIER.

**NOUVELLES**

**Morts au champ d'honneur.** — Le Dr Maurice Muller, médecin-major d'un régiment d'infanterie, tombé à son poste de secours, à l'âge de trente ans. — Le Dr Alphonse Chassy (de Marseille), ancien interne des hôpitaux de Marseille. — Eugène Bernard, médecin auxiliaire, externe des hôpitaux de Paris. — René-Camille-Joseph Giraud, étudiant en médecine, médecin auxiliaire, décoré de la Croix de guerre. — Dr Léonce Deleuze (d'Arles-sur-Rhône), médecin aide-major. — Dr Prosper Blanc (d'Aix-en-Provence), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve. — Le Dr Magdinier, médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe. —

M. Jean Lecercf, interne des hôpitaux de Paris, médecin aide-major, décoré de la croix de guerre.

**Nécrologie.** — Le Dr Duquesnel, ancien conseiller général de Roye (Somme), décédé dans cette ville à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Malgré l'occupation, il était resté courageusement à son poste. — Le Dr Jomini (d'Avenches, Suisse). — Le Dr Georges Rœhring (de Montreux, Suisse). — Le Dr Robert Cunier (de Romainmottier Suisse). — M<sup>me</sup> Paul Fidelin, femme du Dr Paul Fidelin (d'Étretat). — Le Dr Albert Demptos (de Mérignac), décédé à l'âge de quarante-cinq ans.

**DIGITALINE** crist.<sup>ée</sup>

Académie de Médecine de Paris.

Prix Orfila (6.000 fr.)  
Prix Desportes.

SOLUTION au millième  
GRANULES BLANCS  
ou 1/4 de milligr.  
GRANULES ROSES  
ou 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
AMPOULES au 1/4 de milligr.  
AMPOULES au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
43, Boul. Fort-Royal, Paris.

**NATIVELLE**

Régime des  
*Arthritiques, Goutteux, Rhumatisants*

**VICHY CÉLESTINS****BOUTEILLES ET DEMI-BOUTEILLES**

**ARTHRITISME  
DIATHÈSE URIQUE  
RHUMATISME — GOUTTE.  
GRAVELLE**

# Dialyl

[C<sup>11</sup> H<sup>16</sup> O<sup>13</sup> Az<sup>2</sup> Li Bo]

**Sel défini, découvert  
PAR LE LABORATOIRE ALPH. BRUNOT  
et sa Propriété exclusive.**

*Spécialement Préparé et Dosé pour la Solubilisation et l'Élimination  
des Déchets de l'Organisme (Acide Urique, Urates, Oxalates, etc.),  
pour l'Antiseptie Vésicale et Rénale et pour favoriser la Diurèse.*

**▀ TRÈS EFFICACE ▀**

**ABSOLUMENT INOFFENSIF :**

**Ni toxicité générale,  
Ni toxicité rénale.**

▼▼▼▼

**— 2 Doses par jour, dans un Verre d'Eau —  
DANS LES ÉTATS AIGUS :  
4 à 6 doses par jour.**

**LABORATOIRE ALPH. BRUNOT  
PARIS — 16, Rue de Boulainvilliers, 16 — PARIS**

**Dialyl**

*Soluble dans l'Eau :  
" Cures d'eau dialysée "*

▀ ▀

**TOUTES  
PHARMACIES**

**ENVOI GRATUIT**  
*de Flacons de "Dialyl"  
à MM. les Docteurs ainsi  
qu'aux Hôpitaux, Forma-  
tions sanitaires Militaires  
et, individuellement, aux  
Soldats rhumatisants dont  
l'adresse sera donnée par  
MM. les Docteurs au  
Laboratoire du "Dialyl"*

**Dialyl**

*Soluble dans l'Eau :  
" Cures d'eau dialysée "*

▀ ▀

**TOUTES  
PHARMACIES**

## NOUVELLES (Suite)

## Nécrologie. — A. Laboulais.

On annonce la mort après une longue maladie du D<sup>r</sup> A. Laboulais, chef de laboratoire du D<sup>r</sup> Mathieu.

Laboulais avait publié différents travaux sur la physiologie et la pathologie de l'estomac et en particulier une thèse intéressante sur la stase gastrique.

Laboulais avait su se créer une importante situation de clientèle due à une science très sûre et à son dévouement inlassable pour ses malades.

**Mariages.** — M. le D<sup>r</sup> Delogé, ancien assistant d'ophtalmologie des hôpitaux de Paris, et M<sup>lle</sup> de Puyraimond.

**Légion d'honneur.** — Sont inscrits au tableau spécial pour commandeur :

**VISSEMANS** (Maurice-Marie-Joseph), médecin inspecteur-chef du service de santé d'une armée : médecin inspecteur de haute valeur qui a dirigé avec une compétence et une habileté remarquables le service de santé d'une armée devant Verdun. Réunit de beaux états de services antérieurs spécialement au Maroc (a déjà reçu la Croix de guerre).

Pour officier :

**CRETON** (Félix-Léonce-Georges), médecin principal de 2<sup>e</sup> classe, chef du service de santé d'une division d'infanterie : dirige avec distinction le service de santé d'une division. Une blessure (a déjà reçu la Croix de guerre).

**AUDIBERT** (Auguste-Constantin-Marie), médecin principal de 2<sup>e</sup> classe, hôpital d'évacuation n° 13 (D. E. F. d'une armée) : nombreuses annuités. Dirige avec autorité, dévouement et compétence un hôpital d'évacuation.

**SAVIGNAC** (Jules-Hippolyte-Ernest), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe des troupes coloniales (8<sup>e</sup> rég. d'infanterie

coloniale) : n'a cessé de se distinguer depuis le début de la campagne, par sa compétence, son dévouement et son entrain. Au cours de tous les combats livrés par le régiment, s'est dépensé sans compter pour soigner les blessés et assurer leur évacuation dans les meilleures conditions (a déjà reçu la Croix de Guerre).

Pour chevalier :

**DUVAU** (Jean), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe à l'ambulance 2/105 d'une armée : excellent praticien ; fait preuve d'un dévouement inlassable et de remarquables qualités d'organisation.

**DÉNIAU** (René-Pierre-Louis), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 314<sup>e</sup> rég. d'infanterie, actuellement détaché à la 7<sup>e</sup> région : médecin très consciencieux et très dévoué. A prodigué ses soins à de nombreux blessés dans les postes de secours qu'il avait organisés d'une façon parfaite (a déjà reçu la Croix de guerre).

**DELCROIX** (Albert-Émile), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe, médecin-chef de l'ambulance 3/61 d'une armée (détaché actuellement au G. M. P.) : médecin très actif et très dévoué. Rend d'excellents services depuis le début de la campagne.

**LEYNIA DE LA JARRIGE** (Henri), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe des troupes coloniales, direction du service de santé d'un corps d'armée : nombreuses annuités. Fait preuve en toutes circonstances, du plus grand dévouement et du plus absolu mépris du danger (a déjà reçu la Croix de guerre).

**COLAT** (Louis-Pierre), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 4<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : n'a cessé de faire preuve, depuis le début de la campagne, d'un dévouement et d'un courage exemplaires. S'est particulièrement distingué par sa belle conduite au cours des combats de juillet et d'août 1916 (a déjà reçu la Croix de guerre).



TRAITEMENT DIÉTÉTIQUE DES MALADES, CONVALESCENTS, VIEILLARDS  
ET ALIMENTATION PROGRESSIVE ET VARIÉE DES ENFANTS

**FARINES MALTÉES JAMMET**

ARISTOSE - GÉRÉMALTINE - ORGÉOSE - RIZINE - GRAMENOSE - AVENOSE, ETC.  
CÉRÉALES JAMMET pour Décoctions - CACAO GRANVILLE - Cacao à l'Orgéose, etc.  
Brochure et échantillons sur demande, M<sup>re</sup> JAMMET, 47, Rue de Miromesnil, PARIS

**TANNURGYL**

du docteur LE TANNEUR (de Paris)

Sel de Vanadium non toxique

Anorexie, Troubles digestifs,  
Adynamie, Neurasthénie.

Toutes les propriétés de l'arsenic sans ses  
inconvenients ; tolérance parfaite (enfants  
et nourrissons.) 15 gouttes à chacun des 2 repas.

RENSEIGNEMENTS & ÉCHANTILLONS, 6, RUE DE LABORDE - PARIS

**CONSTIPATION-COLITES**

TRAITEMENT par la

**Paraffine** LIQUIDE  
CONFITURE

**MINEROLAXINE**

du docteur LE TANNEUR (de Paris)

MODE D'EMPLOI { Liquide : 1 ou 2 cuillerées à soupe.  
Confiture : Enfants 1 à 2 cuillerées à café.

## MÉDAILLES DES ÉPIDÉMIES

*Médailles de vermeil.* — M<sup>lle</sup> ROULLET (Marie-Caroline), infirmière principale, hôpital de campagne de Vido; M. REJIN (Victor-Émile), sergent à la 15<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital du Lazaret, à Corfou; M. IRE (Léon), caporal à la 15<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital de Govino, Corfou; M. LUSSV (Édouard), soldat à la 15<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital de Govino, Corfou; M. CORTIAL (Jean-Louis), soldat à la 15<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital de Govino, Corfou; M. TERRIÈRE (Jean-Cyprien), soldat à la 15<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital de Govino, Corfou; M. GASQUET (Joseph), soldat à la 15<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires mission militaire française auprès de l'armée serbe à Corfou; M<sup>me</sup> de la CHAPELINE (Louise), infirmière à l'hôpital de l'Achilléon, à Corfou; M<sup>lle</sup> GIRARD, infirmière à l'hôpital de Vido; M<sup>lle</sup> PRITSCH, infirmière principale à l'hôpital de Vido; M<sup>lle</sup> VIGNON (Marguerite), infirmière de la S. S. B. M., hôpital auxiliaire 9, à Dunkerque; M<sup>me</sup> BOREL (Julie), infirmière de la S. S. B. M., hôpital temporaire de Malo-Écoles; M<sup>me</sup> OUTREY (Minna), infirmière à l'hôpital temporaire 15, à Compiègne; M. REYMAL (Albert), médecin auxiliaire à l'hôpital mixte de Limoges; M. SIAM (Arthur), infirmier à l'hôpital complémentaire 32, à Angoulême; M<sup>lle</sup> LE BALLE (Geneviève-Félicie-Inès-Georgette), infirmière de la S. S. B. M., hôpital complémentaire 28, à Dinard.

*Médailles de bronze.* — M<sup>me</sup> MAYRARGUES (née Péreyra), infirmière à l'hôpital auxiliaire 106, à Paris; M<sup>lle</sup> MOIHO (Éveline), infirmière-chef à l'hôpital auxiliaire 106, à Paris; M<sup>me</sup> LAMARRE (née Mosby), infirmière-major de l'A. D. F., hôpital auxiliaire 201, à Orléans; M<sup>lle</sup> BOUSQUERNAUD (Joséphine-Balentine), infirmière de l'U. P. F., à l'ambulance 12/2; M<sup>me</sup> DECOBERT (née Bouvy), infirmière à l'hôpital complémentaire 28, à Bourges; M. NICOLAI-LOTA (Tonio), sergent infirmier à l'hôpital de Vido; M. FABRE (Félix-Marius), caporal infirmier à l'hôpital de Vido; M<sup>me</sup> LALANÇE (Christine), infirmière bénévole à

l'hôpital temporaire 57, à Dunkerque; M<sup>me</sup> PRUVOST (en religion sœur sainte Marie-Euthyme), infirmière à l'hôpital 32 bis, à Rosendaël; M<sup>lle</sup> BAUDIN (Gabrielle), infirmière de la S. S. B. M., hôpital auxiliaire 30, à Compiègne; M<sup>me</sup> COMTE (en religion, sœur Joséphine-Cécile), infirmière à l'hôpital temporaire n° 57, à Dunkerque; M. BACONNET (Auguste-Louis), caporal à la 12<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital temporaire 30, Aubusson; M. BASTIDE (Jean-Gilbert), soldat infirmier, hôpital complémentaire 45, Cognac; M<sup>me</sup> BASTIER (en religion sœur sainte Marguerite d'Écosse), infirmière, hôpital complémentaire 27, Larochevoucauld; M<sup>me</sup> DALEM (en religion sœur Marie-Claire), infirmière, hôpital mixte de Brive; M<sup>me</sup> MOTTARD (en religion sœur Mottard), infirmière, hôpital complémentaire 27, Larochevoucauld; M<sup>lle</sup> MÉRCIER (Renée), infirmière-major, hôpital temporaire 23, Aurillac; M<sup>me</sup> AMMIRALE (Victoria), infirmière, hôpital militaire (annexe de la Rose), Marseille; M. BUTARD (Louis-Félix), caporal infirmier, hôpital militaire (annexe de la Rose), Marseille; M<sup>me</sup> HESLOR (Vera Molesworth), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, hôpital bénévole 86 bis, Saint-Jeand-Luz; M. CHEVILLET (Pierre-Jules), médecin auxiliaire à la 23<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital complémentaire 8, Troyes; M<sup>me</sup> BOPPE (née Nicolas), infirmière, hôpital militaire Sédillot, Nancy; M<sup>lle</sup> FOLCHER (Julie-Anna), infirmière, hôpital militaire Sédillot, Nancy; M<sup>me</sup> TOUSSAINT (née Vacher), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, hôpital militaire Sédillot, Nancy; M. REIZLER (Stanislas-Théodore), caporal à la 23<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, infirmier-major, hôpital complémentaire 8, à Troyes; M. GILBERT (Maurice-Angustin), soldat à la 23<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital complémentaire 8, Troyes; M. HUTART (Honoré-Antoine), soldat de 1<sup>re</sup> classe à la 2<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital complémentaire 8, Troyes.

*Adoptée dans les Hôpitaux de Paris et de la Marine.*

**POUDRE DE PEPTONE CATILLON**

Aliment des malades digérant mal ou qu'on veut sustenter.

**VIN DE PEPTONE CATILLON**

Viande assimilable et Glycérophosphates.

*Rétablit les Forces, Appétit, Digestions.*

**GLYCÉRINE CRÉOSOTÉE PHOSPHATÉE DE CATILLON**

0 gr. 20 par oculi, créosote purifiée par procédé spécial

**Riche en Gaiacol**

*Agent d'épargne, antiseptique, minéralisateur*

Succédané de l'Huile de Morue, bien toléré même lété.

Fait cesser l'Expectoration, la Toux, les Susurs.

**DÉPURATEUR, RECONSTITUANT, REMINERALISATEUR**

**Goût agréable**

**MORRHUETINE JUNGKEN**

**Pas de troubles digestifs**

**LIQUEUR NON ALCOOLIQUE**  
à base de Glycérine pure

contenant par cuillerée à soupe :

Iode assimilable.....	0,015 mgr.
Hypophosphites C <sup>6</sup> 6.....	0,15 centigr.
Phosphate de Soude.....	0,15 —

DOSE : 2 à 3 cuillerées (à soupe ou à café selon l'âge) par jour à la fin du repas.

**RÉSULTATS CERTAINS**

**dans LYMPHATISME, CONVALESCENCES, PRÉTUBERCULOSE**

PRIX : 3'60 le Flacon de 600 gr. (réglementé).

**J. DUHÈME, Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe, COURBEVOIE-PARIS.**

Ch. LOREAU

**INSTRUMENTS ET APPAREILS MÉDICO-CHIRURGICAUX**

3 bis, RUE ABEL — PARIS

TéL. Roq. 41.

**INCONTINENCE D'URINE**

Guérie par les Globules NÉRA

1 à 3 globules par jour

Rapports élogieux de chefs de Cliniques

Dépôt : Pharmacie centrale de France à Paris

Préparateur : BUROT, spécialiste à Nantes

*Sédatif de l'Hyperexcitabilité nerveuse*

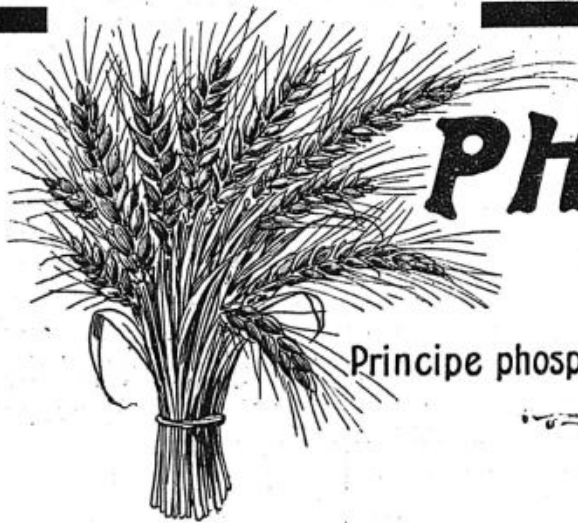
# Véronidia

## Buisson

**DOSES:**

ANTISPASMODIQUE : 2 cuillerées à café  
HYPNOTIQUE : 1 à 2 cuillerées à potage

Laboratoires  
ALBERT BUISSON  
15, Avenue de Tourville, PARIS



# PHYTINE

"CIBA"

Principe phospho-organique des Céréales



La Phytine est un produit organique défini, de formule connue ( $C^4H^8P^4O^{18}Ca^2Mg^2$ ), elle est par conséquent de composition invariable et toujours identique à elle-même.

La Phytine est le plus riche et le plus assimilable des médicaments phosphorés. Elle apporte, de plus, à l'organisme les bases alcalino-terreuses nécessaires à sa minéralisation.

0 gr. 25 à 2 gr. par jour

ÉCHANTILLONS & LITTÉRATURE :

Laboratoires CIBA — O. ROLLAND, pharmacien à St-FONS (Rhône)

**NOUVELLES (Suite)**

**CORNET** (Paul-Eugène), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de territoriale, médecin-chef du train sanitaire semi-permanent n° 13 État : bien qu'âgé de cinquanté-six ans, a tenu à faire campagne. Depuis le début de la mobilisation, dirige un train sanitaire avec beaucoup d'initiative et de dévouement.

**GRIVET** (Anthelme), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe de territoriale, médecin-chef de l'ambulance 248 d'une armée : nombreuses annuités. Fait preuve, depuis la mobilisation, de réelles qualités d'organisation et rend les meilleurs services comme médecin-chef d'une ambulance.

**GROUHEL** (Adolphe-Joseph-Matthe), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve, médecin-chef du groupe de brancardiers d'une division coloniale : longs et excellents services avant la campagne. Fait preuve, depuis le début des hostilités, de remarquables qualités de dévouement, d'activité et d'énergie.

**PIRONS** (Georges-Marie-Gabriel-Arnaud), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve, médecin-chef de l'ambulance 4/18 d'une armée : médecin très distingué, d'une haute valeur professionnelle. Rend les meilleurs services comme médecin-chef d'une ambulance en campagne.

**GIBORY** (Gabriel-Joseph-Félix), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de territoriale, médecin-chef de l'ambulance 4/4 d'une armée : médecin d'un courage et d'un dévouement à toute épreuve. Au front depuis le début de la campagne, s'est dépensé sans compter dans les circonstances les plus difficiles et les plus périlleuses pour donner ses soins aux blessés et assurer leur évacuation (a déjà reçu la Croix de guerre).

**BAILLET** (Arsène-Auguste-Euflle), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve, chef du service de santé du 106<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : chef de service d'une compétence remarquable et d'un zèle infatigable. A fait preuve d'un grand courage et d'un dévouement absolu en donnant ses soins aux blessés sous des bombardements très violents (a déjà reçu la Croix de guerre).

**RÉSILLOT** (Jacques-Mathieu-Félix-André), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve au 57<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie : très bon médecin militaire. Les 15 et 16 octobre 1915, a soigné avec dévouement de nombreux blessés dans un poste de secours situé à moins de 100 mètres des lignes ennemies, sous un bombardement et pendant des combats d'une extrême violence. A été très grièvement blessé (a déjà reçu la Croix de guerre).

**Service de santé.** — Sont nommés :

Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe (à titre temporaire), les médecins auxiliaires : M. SIRAUDEAU (Gabriel-René-Félix), médecin auxiliaire à la compagnie 9/13 du génie ; M. CORNET (Jules-Louis-Maurice), médecin auxiliaire au 2<sup>e</sup> groupe de l'A. D. 59 ; M. BLANC (Charles-Yves-Henri), médecin auxiliaire au 1<sup>er</sup> groupe de l'A. D. 59 ; M. DUFOUR (Louis-Eugène), médecin auxiliaire au 3<sup>e</sup> groupe de l'A. D. 59 ; M. OLLIER (Aubin-Maurice-Louis), médecin auxiliaire au 10<sup>e</sup> rég. du génie ; M. MARQUAND (Jean), médecin auxiliaire au 1<sup>er</sup> groupe d'aérostation ; M. GUSTIN (Louis-Ange), médecin auxiliaire au 403<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. GIRAUD (Paul-Michel), médecin auxiliaire au 158<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. MARAIS (Théophile-Charles), médecin auxi-

**CURE RESPIRATOIRE**

**Histogénique, Hyperphagocytaire et Reminéralisatrice**

**PULMOSÉRUM**

Combinaison Organo-Minérale  
Phospho - Gaïacolée

Médication des Affections

**BRONCHO-PULMONAIRES**

(Toux, Gripes, Catarrhes, Laryngites et Bronchites. Suite de Coqueluche et Rougeole)

Mode d'Emploi : Une cuillerée matin et soir.

Echantillons sur demande

Laboratoire A. BAILLY, 15, Rue de Rome, PARIS



administration prolongée  
de  
**GAIACOL INODORE**  
à hautes doses, sans aucun inconvénient

par le **THIUCOL "ROCHE"**  
uniquement sous forme de  
**SIROP "ROCHE"**  
**COMPRIMÉS "ROCHE"**  
**CACHETS "ROCHE"**



Echantillon et Littérature  
Produits : F. HOFFMANN - LA ROCHE & C<sup>e</sup>  
21 Place des Vosges, Paris

**GRAINS DE VALS**

**TRAITEMENT RATIONNEL**  
**CONSTIPATION**  
*Chronique ou Accidentelle*  
**Fermentations Gastro-intestinales**  
**Intoxications bacillaires**  
**Troubles hépatiques et biliaires**

Dose : 1 ou 2 avant ou au début  
du repas du soir.

**PRODUITS DE RÉGIME**  
**CH. HEUDEBERT**  
Pains spéciaux, Pâtes  
Farines de légumes cuits  
et de céréales  
Légumes décortiqués

LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE  
Usine de NANTERRE (Seine).

**BRONCHITES**  
**ASTHME TOUX GRIPPE**  
**GLOBULES DU D<sup>r</sup> DE KORAB**  
**A L'HÉLÉNINE DE**  
EXPERIMENTÉS DANS LES HOPITAUX DE PARIS  
2 à 4 par jour

L'HÉLÉNINE DE KORAB calme la toux, les quintes même incoercibles, tarit l'expectoration, diminue la dyspnée, prévient les hémoptysies. Stérilise les bacilles de la tuberculose et ne fatigue pas l'estomac.

**CHAPÈS 12, RUE DE LISLY PARIS**

Librairie J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, 19, Rue Hautefeuille, PARIS

**TRAITÉ PRATIQUE**  
**D'ANATOMIE CHIRURGICALE**  
**ET DE MÉDECINE OPÉRATOIRE**

Par le Docteur Robert PICQUÉ  
Agrégré du Val-de-Grâce, Docteur ès sciences

Préface de M. le D<sup>r</sup> MIGNON  
Médecin-Inspecteur de l'Armée, Directeur du Val-de-Grâce

2 volumes grand in-8, de 940 pages avec 294 photographies originales de MM. Gauthier et Bellenot, brochés ..... 40 fr.

Vient de paraître : **Tome III. — AMPUTATIONS**  
1 volume grand in-8 de 200 pages avec 180 figures..... 14 fr.

## NOUVELLES (Suite)

liaire à la 45<sup>e</sup> compagnie d'acrostiers ; M. BOUVIER (Edmond-Jean), élève de l'école principale du service de santé de la marine, 35<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale ; M. DECROOQ (Louis-Lévin-Vital), aspirant de l'école du service de santé militaire, G. B. D., 2<sup>o</sup> division d'infanterie ; M. AGNEL (Ernest-Victorin), train sanitaire S. P. État 20 ; M. PLA (Paul), 329<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. DENIS (Alphonse-Louis), 30<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. COCQ (Maximin-Edmond-Armand-Raoul), 171<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. AUDUZE-ACHER (Raoul), 100<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. PITRES (Edgard-Jean-Paul), laboratoire central de bactériologie d'une armée ; M. DUBOS (Antoine-Clément-Paul), 14<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. BORDENAVE (Alexis-Lazare), train sanitaire permanent P. I. M. 4. M. TRIBET (Adrien-Julien), 15<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. MAYOLLE (Pierre-Paul-Valentin-Joseph), G. B. D., 45<sup>e</sup> division d'infanterie ; M. IZAC (Théophile-Jules), 101<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. SIMON (Albert-Émile-Antoine-André), 28<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. MAURIN (Alfred-Bénoni), 2<sup>e</sup> rég. d'artillerie de montagne ; M. RATEL (Pierre), 25<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. BOUCHER (Gaston-Éugène-Louis), 10<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. POUVEY (Nicolas-Marie-Jacques-Pierre), 4<sup>e</sup> rég. du génie ; M. MASSIÈRE (Roger-Marius-Benjamin), 6<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. FURET (Marcel), 65<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. RESMOND (Maurice-Gérard), 19<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. VÉGEAS (Georges), 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. BRIENS (Édouard-André), 289<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. LE PILEUR (Jacques-Marie-Auguste), 32<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. DELAPORTE (Louis-Édouard), R. P. S. d'armée n<sup>o</sup> 7 ; M. VAUTRAIN (Pierre-Victor), 106<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

*Au grade de pharmacien aide-major de 2<sup>e</sup> classe* (à titre temporaire) : M. PERNET (Léon-Gaston), pharmacien auxiliaire, ambulance 1/153. M. CLAVEL (Marius-Louis-Jean), pharmacien auxiliaire au 10<sup>e</sup> escadron du train des équipages ; M. CHESSEBREF (Albert-Auguste-Henri), pharmacien auxiliaire à la 11<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. LAUMONIER (Jules-Adolphe-Léon), soldat à la 3<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. MOULIN (Simon-César-Firmin), pharmacien auxiliaire à la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. THOMAS (André-Louis), pharmacien auxiliaire à la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

Les élèves de l'école du service de santé militaire dont les noms suivent, médecins aides-majors de 2<sup>e</sup> classe, à titre temporaire, reçus docteurs en médecine, sont nommés, à titre définitif, au grade de *médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe* : M. CAMPAIGNOÛLE (Joseph-Henri-Pascal-Didier), 126<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. KROUCH (Maurice-Jean-Émile), 75<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. CARRER (Claude-Bernardin), 119<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

**Corps de santé des troupes coloniales.** — Est nommé :

*Au grade de médecin-major de 1<sup>re</sup> classe* : M. GARNIER (Félix-Marie-Gabriel), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe faisant partie d'une mission militaire.

M. le médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe à titre temporaire SOUCHARD (Louis-Angel-Alcide), en service au 312<sup>e</sup> rég. d'infanterie, élève sorti en 1914 de l'école principale du service de santé de la marine et reçu docteur en médecine, a été nommé, à titre définitif, au grade de *médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe*.

**Cours de la Faculté de Paris** — *Pathologie et thérapeutique générales.* — M. le professeur ACHARD fait son cours les lundis, mercredis, vendredis à 16 heures (petit amphithéâtre) : Notions élémentaires de médecine.

*Pharmacologie et matière médicale.* — M. le professeur POUCHET fait son cours les mardis, jeudis, samedis à 15 heures (amphithéâtre Vulpian).

*Parasitologie.* — M. le professeur BLANCHARD commence son cours le 13 novembre et le continue les mercredis, vendredis et lundis à 17 heures.

*Anatomie pathologique.* — M. le professeur PIERRE MARIE commence son cours le 13 novembre et le continue les mercredis, vendredis et lundis à 14 heures.

*Anatomie.* — M. le professeur NICOLAS commence son cours le 14 novembre et le continue les jeudis, samedis et mardis, à 16 heures (petit amphithéâtre) : splanchnologie.

M. le professeur BRACHET (de Bruxelles) commence son cours le 22 novembre et le continue les vendredis, lundis, mercredis à 17 heures (amphithéâtre Vulpian) : anatomie descriptive.

*Pathologie expérimentale et comparée.* — M. le professeur ROGER commence son cours le 16 novembre et le continue les samedis, mardis et jeudis à 17 heures.

*Clinique des maladies des voies urinaires (hôpital Necker).* — M. le professeur LEGUEU commencera ses leçons de Polyclinique, le vendredi 10 novembre 1916, à 10 heures et demie, et les continuera les vendredis suivants à la même heure, dans la salle de la Terrasse.

Opérations, le lundi et le mercredi, de 9 heures et demie à midi, et le vendredi avant la Clinique.

**Faculté des sciences. Cours d'histologie.** — Le Dr Aug. PRITIT, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur, fera, chaque semaine, deux conférences, suivies de travaux pratiques, préparatoires au certificat, le mardi à 8 heures, le samedi à 14 heures.

**École française d'infirmières et d'ambulancières.** — Les cours et conférences de cette école, que dirigent MM. Bérrillon, Caustier et Paul Farez, ont repris, ainsi que l'enseignement pratique.

Le siège de l'École est rue Saint-André-des-Arts.

**Le prix Alvarenga de l'Académie de médecine de Philadelphie.** — L'Académie de médecine de Philadelphie annonce que la prochaine attribution du prix Alvarenga, montant à deux cent cinquante dollars, aura lieu le 14 juillet 1917. Les travaux proposés pour le concours peuvent porter sur n'importe quel sujet de la médecine, mais ne doivent pas avoir été publiés, ils doivent être dactylographiés, et, s'ils sont écrits dans une langue autre que l'anglais, ils doivent être accompagnés d'une traduction anglaise et ils doivent être reçus par le secrétaire de l'Académie le 1<sup>er</sup> mai 1917 au plus tard. Chaque manuscrit doit être envoyé sans signature, mais doit être clairement marqué par une devise, et doit être accompagné d'une enveloppe cachetée portant à l'extérieur la devise du manuscrit et en dedans le nom et l'adresse de l'auteur.

C'est une condition du concours que le manuscrit récompensé ou une copie de ce manuscrit reste dans la possession de l'Académie.

Les autres manuscrits seront renvoyés sur la demande dans les trois mois après l'attribution du prix.

Le prix Alvarenga de 1916 n'a pas été décerné.

## CHRONIQUE DES LIVRES

*Commentaires de la Faculté de médecine de l'Université de Paris* (1395-1516), publiés avec une introduction et des notes par le Dr Ernest WICKERSHEIMER. Imprimerie nationale, 1915, in *Collection de Documents inédits sur l'histoire de France*, publiés par les soins du ministre de l'Instruction publique. 1 vol. grand in-8 de 561 pages (*Librairie Ern. Leroux*).

La Faculté de médecine de Paris possède, sous le nom de *Commentaires*, une collection d'anciens registres dans lesquels ont été transcrits, avec les listes des docteurs régents, les comptes rendus de leurs assemblées, la mention des cérémonies auxquelles ils prirent part, celle des procès que dut soutenir la compagnie contre des charlatans ou des corporations rivales, l'inventaire de ses biens, en un mot l'histoire administrative de la Faculté rédigée au jour le jour par ses doyens, depuis le 6 novembre 1395 jusqu'en novembre 1786. Le vingt-quatrième volume, qui va de 1776 à 1786, a déjà été publié par les soins du regretté H. Varnier et de M. G. Steinheil. Mais les vingt-trois premiers sont restés inédits. En 1891, cette publication fut proposée par M. Bougenot, archivist-paléographe, qui commença ce travail mais fut empêché de le mener à bonne fin. M. Ernest Wickersheimer, le jeune, actif et savant bibliothécaire de l'Académie de médecine, a repris la tâche de M. Bougenot et a mené ce travail jusqu'en 1516, date après laquelle les Commentaires perdent de leur concision et n'ont plus l'importance des premières années. Le long et patient labeur de M. Wickersheimer lui a permis de publier ainsi les trois premiers volumes des Commentaires et une partie du quatrième; riches en documents de toutes sortes, ils constituent pour tous ceux qu'intéressent l'histoire de la médecine et l'histoire de Paris une mine précieuse. M. Wickersheimer a d'ailleurs fait précéder le texte latin de ces Commentaires d'une introduction où il résume, d'après ces Commentaires, l'histoire de la Faculté de Paris depuis son origine jusqu'en 1516. Cette introduction constitue à elle seule un excellent chapitre d'histoire médicale: les origines de la Faculté, la manière dont s'y donnait l'enseignement et s'y passaient les examens, l'administration de la Faculté, les conditions de l'exercice de la médecine et de la chirurgie, les démêlés de la Faculté avec la corporation des barbiers, les lieux de réunion, les cérémonies religieuses, les banquets, les costumes, toute la vie de la Faculté à ses origines est retracée par M. Wickersheimer; on saisit par ces exemples toute la valeur historique des Commentaires. Ce beau travail d'érudit, d'historien et de médecin fait grand honneur à M. Wickersheimer qui, sous la direction de M. Omont, de l'Institut, commissaire responsable de la publication, l'a rapidement mené à bien. Les médecins soucieux de documentation précise sur les débuts de la médecine

française seront reconnaissants à M. Wickersheimer d'avoir mis à leur disposition ces précieux Commentaires.

P. LEREBOLLETT.

*Précis d'Anatomie pathologique*, par les Drs ACHARD et LÉGER, professeur et agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 2<sup>e</sup> édit. 1916, 1 vol. in-8 de 600 pages, avec 320 fig. et pl. color., cartonné, 14 fr. (*Librairie J.-B. Baillière et fils*, à Paris).

Le succès de la première édition de ce précis a été très vif et les étudiants ont vite apprécié les qualités de cet ouvrage à la fois simple et précis, moderne et classique; ses auteurs ont réussi à en faire, selon leur expression, un livre « aussi parlant que possible ». Ils ont profité de cette seconde édition pour perfectionner encore leur œuvre et apporter à divers chapitres d'utiles additions, notamment à ceux qui traitent de l'appareil respiratoire, de l'appareil circulatoire, des tumeurs. De nouvelles figures, et notamment quelques clichés radiologiques, sont venus faciliter encore la lecture de ce précis, qui constitue un guide excellent pour l'étudiant et le médecin, soucieux de comprendre l'anatomie pathologique et d'en saisir tout l'intérêt.

P. LEREBOLLETT.

*Le Darwinisme et la guerre*, par P. CHALMERS MITCHELL, membre de la Société royale de Londres, traduit de l'anglais par M. SOLOVINE, préface de M. R. BOUTROUX, de l'Académie française. 1 vol. in-16 de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, 2 fr. 50 (*Librairie Félix Alcan et Lisbonne*, à Paris).

La guerre est-elle, ainsi que l'a dit von Bernhardi, une loi fondamentale de l'évolution et peut-elle trouver sa justification dans la théorie darwinienne de l'évolution et de la lutte pour l'existence? Le naturaliste éminent qui a écrit ce livre ne le pense point et démontre, au contraire, combien la conception allemande de la guerre entre nations s'écarte des faits de la nature. La lutte pour l'existence, telle que l'a conçue Darwin, n'est point la loi de l'évolution, mais la conservation des races favorisées, non pas de celles qui sont le mieux armées pour l'extermination violente de leurs semblables, mais des mieux adaptées aux conditions de l'existence.

Au surplus, l'assimilation de l'homme à l'animal n'est point légitime. L'homme possède la conscience de la loi morale, et entre des êtres conscients et libres, il peut et il doit exister d'autres rapports qu'entre les animaux, chez qui l'instinct aveugle est prédominant. Comme le dit M. Boutroux dans la préface de cet intéressant petit volume, « c'est bien effectivement une culture indigne de l'homme que celle qui se borne à multiplier, par la science, les moyens de satisfaire les instincts de l'animal, sans consentir à apprécier et à respecter ce qui dans l'homme est proprement humain: la conscience et la liberté ».

P. L.

### RECouvreMENTS DES HONORAIRES MÉDICAUX H. MAUGER

Ancien chef du service des recouvrements du Syndicat des Médecins de la Seine  
(15<sup>e</sup> Année) Bureau, 39, rue Galande, PARIS (V<sup>e</sup>)

**URASEPTINE ROGIER**

Echant. et Littérature  
19, Avenue de Willems

- 1 -

## VARIÉTÉS

LA DISETTE EN ALLEMAGNE

D'APRÈS UNE ESTAMPE DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

Image du temps jadis, sujet du temps présent !

La figure principale personnifie la misère du peuple, mais ce n'est point là la misère en haillons et en guenilles, celle qui couchait Job sur son fumier, ce n'est pas la misère des gueux, des malchanceux qui ont toujours vécu et qui vivront toujours dans une abjection causée par leur paresse, par leur inconduite, ou par leur mauvaise étoile. Le costume simple mais décent de cet homme, son tricorne, son habit bleu à boutons de cuivre, sa veste jaune, sa culotte brune protégée par un petit tablier, le font reconnaître pour un artisan ou pour un petit bourgeois, qui naguère vivait honnêtement de son travail ; mais quelle tristesse dans les yeux de ce père, qui ne peut rien pour ses enfants affamés !

Au fond du tableau, une boulangerie assiégée par une foule menaçante. Des imprécations, des huées, des cris « A l'accapareur ! » empêchent le boulanger de se faire entendre ; aussi cherche-t-il à exprimer par gestes qu'il n'a plus ni pain ni farine. Scène semblable à celles qui, voici quelques jours, se déroulaient dans les rues de Leipzig et d'Aix-la-Chapelle. A quelques pas de là, un personnage à longue per-ruque, tout de noir vêtu. Ce magistrat, ou cet ecclé-

siastique sent peut-être s'éveiller en lui la vocation d'un « dictateur de l'alimentation » ; en tout cas sa mine soucieuse trahit l'amertume de ses pensées sur les calamités entraînées par la guerre. En effet, si l'on en croit les vers inscrits au-dessous de l'estampe, et dont voici la traduction, c'est bien à la guerre qu'est dû le fléau :

*Cherté de vivres et disette de pain.*

La guerre dévore toute provision  
Aussi bien à la campagne que dans les villes.  
Tandis qu'arrive la horde sauvage et guerrière  
Semant sous ses pas ruine et dévastation,  
Le paysan ne peut rien cultiver,  
La disette apparaît donc bientôt.

Apporte-t-on de l'argent comptant,  
On ne peut néanmoins obtenir du pain.  
La cherté des vivres opprime le pays tout entier,  
Tous les bienfaits de la paix s'évanouissent.  
Une pierre serait attendrie  
Par la clameur des pauvres demandant du pain.

Cette gravure, qui n'est pas signée, appartient à une série de types populaires que les frères Martin



## Le Diurétique rénal

### par excellence

# SANTHÉOSE

LE PLUS FIDÈLE, LE PLUS CONSTANT  
LE PLUS INOFFENSIF DES DIURÉTIQUES  
L'Adjuvant le plus sûr des Cures de Déchloration

SOUS SES QUATRE FORMES

#### PURE

Le médicament régulateur par excellence, d'une efficacité sans égale dans l'artério-sclérose, la présclérose, l'albuminurie, l'hydrosisie.

#### PHOSPHATÉE

L'adjuvant le plus sûr des cures de déchloration, le remède le plus héroïque pour le brightique comme est la digitale pour le cardiaque

#### CAFÉINÉE

Le médicament de choix des cardiopathies, fait disparaître les œdèmes et la dyspnée, renforce la systole, régularise le cours du sang.

#### LITHINÉE

Le traitement rationnel de l'arthritisme et de ses manifestations ; jugule les crises, enraye la diathèse urique, solubilise les acides urinaires

DOSES : 2 à 4 cachets par jour. — Ces cachets sont en forme de cœur et se présentent en boîtes de 24. — Prix 5 fr.

PRODUIT FRANÇAIS

4, rue du Roi-de-Sicile  
PARIS

PRODUIT FRANÇAIS

VARIÉTÉS (Suite)

et Christian Engelbrecht, graveurs et marchands d'estampes à Augsbourg, publièrent avec privilège impérial, vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Quelques

l'autre une vivandière, semblent, ainsi que la scène de disette, se rapporter à la guerre de la Succession d'Autriche, qui de 1741 à 1748 ensanglanta l'Alle-



*Chauring und Brod Mangel.*  
 Der Krieg schert allen Vorrath auf  
 Er soll dem Landt alle in den Straßen  
 Indem der wilde Arzget, Drost  
 Kommt him verberst und in der Straßen  
 Der Landmann aber nicht hat, haben  
 Daher der Mangel bald zu schäuen  
 Fragt man das Feld gleich in der Hand  
 Ist doch kein Brod darvor zu haben  
 Die Chauring bruch das ganze Land  
 Es schwinden alle Beget, Staben  
 Nach Brod geht die Hirtung der Armen  
 Das er mocht einen Sten erparmen

gravures, appartenant à la même série, portent la signature de Martin Engelbrecht, mort en 1756. Deux d'entre elles, représentant l'une un Pandour,

magne et au cours de laquelle la Bavière et le pays d'Augsbourg furent souvent ravagés.

ER. WICKERSHEIMER.

# DIGITALINE crist<sup>ee</sup>

# NATIVELLE

Académie de Médecine de Paris,  
**Prix Orfila (6,000 fr.)**  
**Prix Desportes.**

**SOLUTION** au millième  
**GRANULES BLANCS** au 1/4 de milligr.  
**GRANULES ROSES** au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
**AMPOULES** au 1/4 de milligr.  
**AMPOULES** au 1/10<sup>e</sup> de milligr.

49, Boul. Port-Royal, Paris.

**E S T O M A C**

**SEL**  
**DE**  
**HUNT**

GRANULÉ FRIABLE

**Alcalin-Type**  
**Spécialement adapté**  
**à la Thérapeutique**  
**Gastrique.**



**ACTION SURE**  
**ABSORPTION AGRÉABLE**  
**EMPLOI AISÉ**  
**INNOCUITÉ ABSOLUE**



**TOUTES PHARMACIES**

*Echantillons au Corps Médical pour Essais Thérapeutiques.*

Pendant la Guerre, ENVOI GRATUIT de SEL de HUNT (Flacons et petites boîtes de poche hors commerce) aux Hôpitaux, Formations Sanitaires Militaires et, individuellement, aux Soldats dont l'Adresse sera donnée par MM. les Docteurs.

**LABORATOIRE ALPH. BRUNOT = PARIS**  
**16, Rue de Boulainvilliers, 16**

## NOUVELLES

**Morts au champ d'honneur.** — Le Dr Georges Mautpetit, médecin-major du corps de santé des troupes coloniales. — Le Dr Joseph Delacour, originaire de Saint-Claude, habitant Londres avant la guerre, a succombé à Belfort aux suites de la fièvre typhoïde contractée au chevet des malades. — M. Maurice Roger, étudiant en médecine, caporal d'infanterie, décoré de la Croix de guerre, tombé glorieusement à l'âge de vingt ans.

**Nécrologie.** — M. F. Cruchet, père de M. le Dr René Cruchet, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Bordeaux, médecin-major aux armées, à qui nous adressons l'expression de notre douloureuse sympathie. — M. Henry Léauté, membre de l'Académie des sciences, officier de la Légion d'honneur, il dirigeait une encyclopédie des sciences appliquées qui comprend de nombreux volumes de médecine. — Le Dr Vaquet, ancien professeur agrégé de chimie à la Faculté de médecine de Paris. — Le Dr A. Guillemain, chirurgien des hôpitaux de Paris.

**Service de santé.** — Sont nommés :

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée active* (à titre temporaire) : M. le médecin auxiliaire CAMBIS (Ernest-André), élève de l'école principale du service de santé de la marine, 1<sup>er</sup> rég. de marche de zouaves.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve au titre étranger* : M. le Dr KAMENKFF (Wladimir), sujet russe ; M. le docteur en médecine HARDWICKE (Charles), sujet américain.

*Au grade de médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée active* (à titre temporaire) : M. le médecin aide-major de

1<sup>re</sup> classe BIGAUD (René), chef de service au 142<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée active* (à titre temporaire), les médecins auxiliaires : M. GUYONNET (Henri-Julien-Alfred-Marie), élève de l'école du service de santé militaire, 29<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. SILVESTRE (Victor-Marius), élève de l'école du service de santé militaire, 331<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. NOEL (Robert), élève de l'école du service de santé militaire, 14<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. LAPÉYRE (Marc-Paulin-André), élève de l'école du service de santé militaire, 129<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

*Au grade de médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale* : M. le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale Desfosses (Louis-Paul), 13<sup>e</sup> région.

*Au grade de médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve* (à titre temporaire), les médecins aides-majors de 1<sup>re</sup> classe de réserve : M. BEAUSSART (Pierre), chef de service au 279<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. MENDELSSOHN (Émile), chef de service au 274<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve* (à titre temporaire), les médecins auxiliaires : M. BARDIN (Charles), 222<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. LAVOINE (Gabriel-Charles), compagnie 2/57 du génie ; M. MONOD (Max-Robert), 32<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. FURET (Arthur-Louis-Émilien), 209<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. CHANSON (Jean-Joseph-Marie-Bernard), 87<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. DE GENNES (André-Lucien), 109<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde ; M. CHIOSELLI (Paul), 363<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. GAUTROT (Lucien-Joseph), 126<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde ; M. BOURGEOIS (Toussaint-Philippe), compagnie 28/3 du génie ; M. AZOULAY (Robert-Échoua), 4<sup>e</sup> rég. de cui-



**TRAITEMENT DIÉTÉTIQUE DES MALADES, CONVALESCENTS, VIEILLARDS**  
ET ALIMENTATION PROGRESSIVE ET VARIÉE DES ENFANTS

**FARINES MALTÉES JAMMET**

ARISTOSE - GÉRÉMALTINE - ORGÉOSE - RIZINE - GRAMENOSE - AVENOSE, ETC.  
CÉRÉALES JAMMET pour Décoctions - CACAO GRANVILLE - Cacao à l'Orgéose, etc.  
Brochure et échantillons sur demande, M<sup>re</sup> JAMMET, 47, Rue de Miromesnil, PARIS

**PRODUITS DE RÉGIME**  
**Ch. HEUDEBERT**  
Pains spéciaux, Pâtes  
Farines de légumes cuits  
et de céréales  
Légumes décortiqués  
LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE  
Usine de NANTERRE (Seine).

**BRONCHITES**  
**ASTHME TOUX GRIPPE**  
**GLOBULES DU Dr DE KORAB**  
A L'HÉLÉNINE DE  
EXPERIMENTÉS DANS LES HOPITAUX DE PARIS  
2 à 4 par jour  
L'HÉLÉNINE DE KORAB calme la toux, les quintes même incoercibles, tarit l'expectoration, diminue la dyspnée, prévient les hémoptysies. Sterilise les bacilles de la tuberculose et ne fatigue pas l'estomac.  
**CHAPES 12, RUE DE LISLY PARIS**

**Ch. LOREAU**  
**INSTRUMENTS ET APPAREILS**  
**MÉDICO-CHIRURGICAUX**  
3 bis, RUE ABEL — PARIS  
Tél. Roq. 41-85

**O. JOSUÉ**  
**La Sémiologie Cardiaque**  
**ACTUELLE**  
**Les localisations cardiaques**  
1914, 1 vol. in-16 de 96 p. avec figures, cartonné. 1 fr. 50  
(Actualités Médicales)





## CAISSE D'ASSISTANCE MÉDICALE DE GUERRE

Caisse d'assistance médicale de guerre et « Secours de guerre à la famille médicale » réunis, 5, rue de Surène, Paris (8<sup>e</sup>). — Le total de la souscription au 30 septembre 1916 s'élève à 560 000 francs.

**SOUSCRIPTIONS REÇUES DU 16 AU 30 SEPTEMBRE 1916.**  
(Celle liste ne comprend pas les souscriptions provenant des engagements de versements mensuels.)

1 000 francs : Anonyme, Paris (2<sup>e</sup> vers.). — D<sup>r</sup> Huguenschmidt, Paris (2<sup>e</sup> vers.). — Anonyme (par le D<sup>r</sup> BAZY), (2<sup>e</sup> vers.).

500 francs : Syndicat des médecins de la Seine (2<sup>e</sup> vers.). — Syndicat médical des Deux-Sèvres. — D<sup>r</sup> Hugot, Paris.

300 francs : D<sup>r</sup> A. Siredey, Paris (5<sup>e</sup> vers.).

250 francs : M. A. Beder, Directeur des Eaux de Pougues, 15 et 17, rue Auber, Paris, en souvenir de M. Jérôme, fondateur de la Société et dont la libéralité pour le corps médical fut proverbiale. « Don de la Tricalcine » (2<sup>e</sup> vers.).

200 francs : D<sup>r</sup> X... (par M<sup>me</sup> J. de L.).

150 francs : D<sup>r</sup> Bouchard, Chartres (Eure-et-Loir) (2<sup>e</sup> vers.).

100 francs : D<sup>r</sup>s Chodorowski, Bayeux (Calvados) (2<sup>e</sup> vers.). — Dufour (Henri), Paris (3<sup>e</sup> vers.). — Gapin, Paris. — Imbert, Marseille (Bouches-du-Rhône) (9<sup>e</sup> vers.). — Legrix, Paris.

50 francs : D<sup>r</sup>s Barbier, Landivisiau (Finistère) (2<sup>e</sup> vers.). — Bastian, Le Fayet (Haute-Savoie). — Caracotchian, Paris (3<sup>e</sup> vers.). — Cuénod, Tunis (3<sup>e</sup> vers.). — Danger, Miliana (Alger). — Engelbach, Le Havre (Seine-Inférieure) (3<sup>e</sup> vers.). — Gaillard, Parthenay (Deux-Sèvres) (2<sup>e</sup> vers.). — Gouverné, Yport (Seine-Inférieure). — Mathieu, Wassy (Haute-Marne) (2<sup>e</sup> vers.). — Perrotte (Louis), Croisy-sur-Andelle (Seine-Inférieure) (2<sup>e</sup> vers.).

— Pessez (J.), Paris (2<sup>e</sup> vers.). — Piquard, Roche-lez-Beaupré (Doubs). — Richomme, Traviuh (Cochinchine).

40 francs : D<sup>r</sup>s Bertherand, Paris. — Martin-Bernard, Cognac (Charente) (2<sup>e</sup> vers.).

30 francs : D<sup>r</sup> Martin, Neufchâteau (Vosges).

25 francs : D<sup>r</sup>s Cros (A.), Mascara (Oran). — Fournier, Boiscommun (Loiret) (3<sup>e</sup> vers.). — Vallet, médecin-major de quartier général d'armée, S. P. 16 au P. C.

20 francs : « En souvenir de la bonté du D<sup>r</sup> A. Weber. » — D<sup>r</sup>s Binet, Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre). — Cande, Camaret (Finistère).

15 francs : D<sup>r</sup>s Granet, Saint-Maixent (Deux-Sèvres) (3<sup>e</sup> vers.). — Villechauvaix, Paris (4<sup>e</sup> vers.).

14 francs : D<sup>r</sup> Ronchon, Paulhaguet (Haute-Loire).

10 francs : D<sup>r</sup>s Broc (René), Tunis (9<sup>e</sup> vers.). — Lacrampe Loustau, Tournay (Hautes-Pyrénées) (6<sup>e</sup> vers.). — Liénard, Pont-de-Beauvoisin (Isère) (2<sup>e</sup> vers.). — A..., Alais (Gard) (2<sup>e</sup> vers.). — Anonyme, Miramont (Lot-et-Garonne) (7<sup>e</sup> vers.).

7 francs : D<sup>r</sup> Martiñ, médecin-chef de la place de Lama-lou-les-Bains (Hérault).

5 francs : D<sup>r</sup>s Deschamps (A.), Chamalières (Puy-de-Dôme) (2<sup>e</sup> vers.). — Pavie, Paris (7<sup>e</sup> vers.). — Roy, Saint-Martin-de-Ré (Charente-Inférieure) (9<sup>e</sup> vers.). — Anonyme, Tunis (Tunisie).

**ENGAGEMENTS DE VERSEMENTS MENSUELS REÇUS DU 16 AU 30 SEPTEMBRE 1916.**

MM. les D<sup>r</sup>s Danger (Ed.) (Alger), 10. — Deschamps (Albert) (Puy-de-Dôme), 5. — Fournier (Loiret), 5. — Liénard (Paul) (Savoie), 5.

Prière d'adresser les souscriptions à M. le Trésorier (sans indication de nom) de l'Association Générale des Médecins de France, 5, rue de Surène, Paris (8<sup>e</sup>).

## LE PLUS PUISSANT MÉDICAMENT VALÉRIANIQUE

Préparation à base de **Suc frais de Valériane** combiné au **Validol**.

# Valéromenthol

**Odeur et Saveur agréables, agit sûrement et rapidement dans toutes les Affections nerveuses :  
Névrasthénie, Hystérie, Insomnie, Excitabilité nerveuse, Migraines,  
Palpitations, Toux nerveuse, Asthme nerveux, Vomissements spasmodiques, Gastralgies, etc.**

Dose : 3 à 5 cuillerées à café par jour.

**PHARMACIE INTERNATIONALE, 71, Faubourg Saint-Honoré, Paris.**

## Bibliothèque d'Orthopédie et de Physiothérapie

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM.

**Jacques CALVÉ**

Chirurgien assistant de l'Hôpital maritime de Berek-sur-Mer.

**Louis LAMY**

Ancien interne de l'Hôpital maritime de Berek-sur-Mer.

**Marcel GALLAND**

Ancien interne de l'Hôpital maritime de Berek-sur-Mer.

### Les Appareils plâtrés

Par J. CALVÉ et M. GALLAND

1917. 1 vol. in-8 de 88 pages avec 109 figures..... 2 fr. 50

En préparation :

La Mécanothérapie.  
Le Traitement du Mal de Pott.  
Le Traitement du Pied bot congénital et du Torticolis.  
La Manothérapie.  
Le Traitement des Fractures de jambe et des Fractures de cuisse.

Les Appareils de Prothèse.  
Le Traitement de la Coxalgie.  
L'Orthothérapie dans la Tuberculose chirurgicale.  
Le Traitement de la Scoliose.  
Le Traitement de la Luxation congénitale, etc.

## CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMÉE

**DUBOIS (Jean)**, médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe à l'état-major du 2<sup>e</sup> groupe du 62<sup>e</sup> rég. d'artillerie. A. D. : a prodigué son dévouement avec la plus grande bravoure pendant toute la campagne. Atteint le 10 juillet 1916 par un éclat lors d'un bombardement par obus asphyxiants et fortement contusionné, a tenu à vérifier lui-même les mesures de protection et ne s'est laissé évacuer que sur son ordre formel. Est mort quelques heures après, victime de son dévouement.

**CRUSSAIRE (André)**, médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe, 1<sup>er</sup> groupe, 1<sup>re</sup> batterie, du 112<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde : chef de service du 1<sup>er</sup> groupe, s'est prodigué sans compter sur le front de X..., du 7 avril au 18 juillet 1916, dans l'accomplissement de son devoir autant dans son groupe que dans les unités voisines. A maintes fois provoqué autour de lui des mouvements d'admiration par sa décision et son calme sous le feu, en particulier le 12 avril à Y..., au cours d'un incendie, d'un dépôt de matériel provoqué par un bombardement de gros calibre, s'est précipité, sous ce bombardement, sans souci du danger, au secours d'un blessé immobilisé dans un abri, et est parvenu à la ramener en lieu sûr, l'arrachant à une mort certaine.

**LASSONNERY**, médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 121<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied : commandant d'un poste de secours à proximité de la ligne de feu, très éprouvé par les gaz, a continué à soigner les blessés avec le plus grand dévouement. Gravement malade, ne s'est fait évacuer que par son ordre après la relève complète du bataillon.

**TURGIS (Henri-Gabriel-Émile)**, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 8<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : a fait preuve, pendant les combats du 1<sup>er</sup> au 5 juillet 1916, des qualités de courage et de dévouement qu'il a montrées dans toutes les affaires auxquelles son bataillon a pris part depuis le début de la campagne et qui lui ont valu deux citations. A remarquablement assuré en première ligne, sous le feu de l'ennemi, le pansement et l'évacuation des blessés.

**MORIN (Gabriel-Henri-Sully)**, médecin aide-major du 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : a eu une superbe attitude

dans toutes les affaires auxquelles il a pris part. Dans les violents combats du 1<sup>er</sup> au 4 juillet 1916, s'est porté résolument en avant avec les vagues d'assaut ; a assuré le secours aux blessés avec un rare mépris du danger.

**BERTHOD (Maurice-Jean-Félix)**, médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 166<sup>e</sup> rég. d'infanterie : a fait preuve depuis le début de la campagne d'un dévouement et d'un zèle à toute épreuve, d'un complet mépris du danger, se portant fréquemment jusqu'à la première ligne pour donner des soins aux blessés. A été mortellement atteint, le 30 juillet 1916, au cours d'un bombardement par obus de gros calibre, à son poste de secours.

**MALLET (François-Marie-Alphonse)**, médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 233<sup>e</sup> rég. d'infanterie : a assisté en première ligne à tous les combats où son régiment a été engagé. Dans toutes les circonstances, s'est dépensé sans compter pour assurer son service avec une rare compétence, un entrain et un zèle remarquables. Blessé très grièvement dans les tranchées à son poste de secours, le 25 juillet 1916, par un obus qui lui a sectionné le bras. Mort des suites de ses blessures huit heures après.

**KLEYMAN (Daniel-David)**, médecin aide-major au 108<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde : médecin de nationalité russe engagé dans l'armée française depuis le début des hostilités. S'est constamment signalé par son courage et son dévouement. Affecté à un groupe d'artillerie, s'est toujours tenu de sa propre initiative, avec les fractions les plus avancées ou les plus éprouvées. Le 28 juin 1916, au cours d'un bombardement d'un cantonnement, blessé lui-même, a tenu à assurer complètement les soins à trois autres blessés avant de consentir à se laisser panser.

**RUFÉ (Jean-Eugène)**, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 137<sup>e</sup> rég. d'infanterie : est resté à son poste de secours entre les lignes du 12 au 15 juin sans ravitaillement avec le personnel infirmier de deux bataillons et seize blessés graves. Soumis presque continuellement au bombardement de l'artillerie allemande, n'a quitté son poste qu'après avoir fait transporter les blessés dans nos lignes.

# ALIMENTS DE RÉGIMES

**BIGNON-PARIANI** 5, rue de l'Araode, 5 PARIS CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE

**DÉPURATEUR, RECONSTITUANT, REMINERALISATEUR**

**Goût agréable**

**MORRHUÉTINE JUNGKEN**

**LIQUEUR NON ALCOOLIQUE**  
à base de Glycérine pure

contenant par cuillerée à soupe :

Iode assimilable.....	0,015 mgr.
Hypophosphites C <sup>és</sup> .....	0,15 centigr.
Phosphate de Soude.....	0,15 —

DOSE : 2 à 3 cuillerées (à soupe ou à café selon l'âge) par jour à la fin du repas.

**RÉSULTATS CERTAINS**

**dans LYMPHATISME, CONVALESCENCES, PRÉTUBERCULOSE**

PRIX : 3'60 le Flacon de 600 gr. (réglementé).

**J. DUHÈME, Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe, COURBEVOIE-PARIS.**

**Pas de troubles digestifs**

**PRÉCIS D'OBSTÉTRIQUE**  
par le D<sup>r</sup> FABRE  
Professeur à la Faculté de médecine de Lyon.  
2<sup>e</sup> édition, 1 vol. in-8 de 832 pages  
avec 510 figures.  
Cartonné. ... .. 18 fr.

**La Vaccination ANTITYPHOÏDIQUE**  
Vaccination préventive et Vaccinothérapie  
par le D<sup>r</sup> H. MÉRY  
Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. Médecin des hôpitaux.  
1 vol. in-8 de 96 pages. Cartonné. 1f.50

**RECALCIFICATION**

**REMINÉRALISATION**

**CHAUX ORGANIQUE**

**PHOSPHATES DES CÉRÉALES**

directement  
et entièrement  
assimilable

Puissants  
modificateurs  
du Terrain



# **FLUOR ET SILICE**

*Agents fixateurs de la Chaux et des Phosphates*

**POUDRE-CACHETS-GRANULÉ**

*DOSES: Une mesure, un cachet, une cuillère à café de granulé, au milieu de chaque repas*

Laboratoires

**ALBERT BUISSON**

15, Avenue de Tourville, PARIS

Cl. Reder

**Blédine**  
JACQUEMAIRE

Aliment rationnel des Enfants

ECHANTILLONS ET FEUILLES DE PÉSEES

Établissements JACQUEMAIRE  
VILLEFRANCHE (RHONE)

La Blédine ne contient pas d'excès de sucre, aucun élément constipant

La Blédine est entièrement digestible et assimilable dès le premier âge

La Blédine facilite la digestion du lait, augmente sa valeur nutritive

La Blédine est pour base la partie la plus riche en phosphates organiques du froment

administration prolongée  
de  
**GAIACOL INODORE**  
à hautes doses, sans aucun inconvénient

par le **THIOLCOL "ROCHE"**  
uniquement sous forme de  
**SIROP "ROCHE"**  
**COMPRIMÉS "ROCHE"**  
**CACHETS "ROCHE"**

Echantillon et littérature  
Produits: F. NORMANN - LA ROCHE & C<sup>e</sup>  
21 Place des Vosges, Paris

## NOUVELLES (Suite).

rassiers à pied ; M. MUGEL (Paul-Jean), compagnie 9/52 du génie ; M. REGNIER (Pierre), compagnie 32/2 du génie ; M. WAMBERGUE (Omer-Christian-Louis-Joseph-Cornil), 57<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. DUVOCHET (Pierre-Aimé-Amédée-Fulcrand), compagnie 6'22 du génie ; M. COTTIN (François-Marie-Julien), 71<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. SAUTEL (Alfred-Nicolas-Marie), 44<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. GILLARD (Charles-François-Augustin), 11<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. DESANGES (André), 28<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. BOUCHER (Alphonse-Florian), compagnie d'étapes, P. 3, du génie.

*Au grade de médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale (à titre temporaire) :* M. le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe BOUTRON (René-Henri), chef de service au 30<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie.

*Au grade de médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve, les médecins aides-majors de 2<sup>e</sup> classe de réserve :* M. RIOU (Jean-Yves), 10<sup>e</sup> région ; M. RAFINESQUE (Félix-Louis-Marcel), gouvernement militaire de Paris.

*Au grade de médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale :* M. le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale LANCIEU (Ferdinand), gouvernement militaire de Paris.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve (à titre temporaire), les médecins auxiliaires :* M. GAYRAND (Lucien-Jacques-Célestin), G. B. D. 127<sup>e</sup> D. I. ; M. GAUTIER (Octave-Gustave), compagnie du génie 15/7 ; M. TRIFAUD (Louis-Marius), ambulance 11/17 ; M. SIZARET (Alexandre-Paul-Auguste), 61<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. CASAL (Georges-Amédée-Marion), 98<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. ESCOUBOUË (Jean-Louis-Jacques-Damase), 1<sup>er</sup> rég. d'artillerie de montagne ; M. POUPELAIN (Louis-Marie-Charles), 52<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. SERRI (Clément-Hercule-Hubert), parc d'artillerie, 74<sup>e</sup> division ; M. LE CHAUX (Adrien-Émile), 18<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. MALET (Louis-Noël-Victor-Henri), parc d'artillerie, 59<sup>e</sup> D. I. ; M. LEBEUF (François), 325<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

*Au grade de pharmacien-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale :* M. GARNAUD (Paul-Jean), 13<sup>e</sup> région ; M. BOUTRY (Antonin-Georges-Édouard), 13<sup>e</sup> région ; M. CUILLET (Étienne-Auguste-Charles), 14<sup>e</sup> région ; M. BIÉTRIX (Alexandre-Marie), 14<sup>e</sup> région ; M. JOILLIVET (Jean-Joseph), 17<sup>e</sup> région ; M. AZÉMA (Joseph-Louis), 17<sup>e</sup> région ; M. AUGRAND (Louis-Albin), 18<sup>e</sup> région ; M. BOUTY (Alphonse-Jules-Auguste), Afrique du Nord ; M. MARTINET (Jean-Marie-Maurice), Afrique du Nord ; M. GABOURY (André), 20<sup>e</sup> région ; M. BELHOMME (Paul-Léon), 13<sup>e</sup> région.

*Au grade de pharmacien aide-major de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale, les pharmaciens aides-majors de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale :* M. CHAUSSADE (Pierre-Joseph), ambulance 7/14 ; M. CHEVRIER (Fernand-Joseph), 18<sup>e</sup> région.

**Corps de santé des troupes coloniales.** — Ont été affectés :

*Au Laos :* M. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe TALBOT.

*En Indo-Chine :* M. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe MUL.

*A la Guyane :* MM. les médecins-majors de 2<sup>e</sup> classe BIZOLIER et MOUZELS.

*Aux Antilles :* M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe ARNÉ.

*Au Maroc :* M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe MAZURIÉ.

*Au Cameroun :* M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe BOREL.

*En Afrique équatoriale française :* MM. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe MARTY ; les médecins-majors de 2<sup>e</sup> classe GAILLARD, GAMBIER et GOUIN ; le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe ALEXANDRE ; le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe BUSSIÈRE (M.-P.) ; le médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe PARIS.

*Au Dahomey :* Hors cadres, M. le pharmacien-major de 2<sup>e</sup> classe BOUCHER.

**Cours de la Faculté de médecine de Paris.** — *Hygiène.* — M. le Pr CHANTEMESSE fait son cours les mardis, jeudis, samedis, à 4 heures, au laboratoire d'hygiène : prophylaxie des maladies contagieuses.

*Clinique d'accouchements et de gynécologie.* — M. le Pr BAR fait son cours tous les matins à 9 heures à la clinique Tarnier, 89, rue d'Assas.

*Clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu.* — M. le Pr HARTMANN commence son cours le 18 novembre à 9 h. 3/4 et le continue tous les samedis.

*Clinique thérapeutique de l'hôpital Beaujon.* — M. le Pr Albert ROBIN commence son cours le 23 novembre à 10 heures et le continue tous les jeudis.

*Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu.* — M. le Pr GILBERT fait son cours les mercredis et samedis à 10 heures et demie.

*Clinique médicale de l'hôpital Saint-Antoine.* — M. le Pr CHAUFFARD fait son cours les mardis et samedis à 10 heures et demie.

*Clinique chirurgicale de l'hôpital Cochin.* — M. le Pr QUÉNU fait son cours les mercredis et samedis à 10 heures.

**Société d'encouragement pour l'industrie nationale** (rue de Rennes). — M. AMAR fera le 23 décembre, à 17 heures, conférence sur la rééducation des mutilés de guerre.

**Les pertes actuelles du service de santé pendant la guerre.** — D'après le *Bulletin médical*, voici les pertes actuelles :

Médecins : décédés 453, dont 285 tués ; blessés 1 350.

Pharmaciens : décédés 24, dont 3 tués ; blessés 18.

**Universités de l'Entente.** — Le comte Ignatief, ministre de l'Instruction publique de Russie, a transmis à M. B. Sturmier, président du Conseil, les desiderata des Universités russes concernant les moyens à employer pour développer les relations intellectuelles entre la Russie et les alliés.

Le comte Ignatief demande au ministère des Affaires étrangères, au nom des Universités russes, d'entrer en pourparlers avec les chancelleries des puissances alliées et de provoquer la réunion d'un congrès général de professeurs de France, d'Angleterre et de Russie. Cette réunion se ferait à Pétersbourg et serait organisée par le ministère de l'Instruction publique.

Pour réaliser le but poursuivi, les Universités russes envisagent notamment : le développement de l'enseignement de la langue anglaise dans les établissements d'enseignement supérieur ; l'envoi de jeunes savants dans les Universités anglaises et françaises ; la création d'un poste d'attaché intellectuel auprès des ambassades de Paris et de Londres ; l'organisation d'un voyage scolaire en Russie et en Angleterre ; la création en Angleterre d'un institut russe et en Russie d'un institut anglais.

TUBERCULOSE • LYMPHATISME • ANÉMIE • TUBERCULOSE

# TRICALCINE

**TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE**

## RECONSTITUANT

LE PLUS PUISSANT — LE PLUS SCIENTIFIQUE — LE PLUS RATIONNEL

...

CROISSANCE • RACHITISME • SCROFULOSE



DYSPEPSIE NERVEUSE • TUBERCULOSE

## LA RECALCIFICATION

ne peut être ASSURÉE d'une façon CERTAINE  
et PRATIQUE

QUE PAR LA **TRICALCINE**

A BASE DE SELS CALCAIQUES RENDUS ASSIMILABLES

EN POUDRE - COMPRIMÉS - GRANULÉS - CACHETS

LA TRICALCINE EST VENDUE

TRICALCINE	PURE	POUDRE - COMPRIMÉS - GRANULÉS - CACHETS 4 fr. 50 le flacon pour 30 jours de traitement ou la Boîte de 60 cachets.
TRICALCINE	MÉTHYLARSINÉE	<sup>1</sup> CACHETS soixante-dois exactement à 2 gr. 25 de MÉTHYLARSINATE DE SODIUM chimiquement pur. 3 fr. la Boîte de 60 cachets.
TRICALCINE	ADRÉNALINÉE	<sup>2</sup> CACHETS soixante-dois exactement à 3 gouttes de solution d'ADRÉNALINE au millième par cachet. 6 fr. la Boîte de 60 cachets.
TRICALCINE	FLUORÉE	<sup>3</sup> CACHETS soixante-dois exactement à 2 gr. 25 de FLUORURE DE CALCIUM par cachet fr. 50 la Boîte de 60 cachets.

Échantillons et littérature sur demande. Laboratoire des Produits "Scientia", 10, rue Fromentin, Paris.

CARIE DENTAIRE • TROUBLES DE DENTITION • DIABÈTE

# VITTEL

**GRANDE SOURCE**

GOUTTE — GRAVELLE — DIABÈTE

**Régime des ARTHRITIQUES**

**SOURCE SALÉE**

CONSTIPATION — CONGESTION DU FOIE

**Régime des HÉPATIQUES**

Traitement des Dyscrasies nerveuses

## Sérum Névrosthénique FRAISSE

*au Cacodylate de Strychnine et au Glycérophosphate de Soude*

**1° En Ampoules**

posées à 1/2 milligr. de Cacodylate de strychnine et  
0 gr. 10 de Glycérophosphate de soude par centim. cube.

Envoi gratuit d'échantillons à MM. les Docteurs.  
Téléphone 682-16.

**2° En Gouttes** (pour la voie  
gastrique)

25 gouttes contiennent 1/2 milligr. de Cacodylate de  
strychnine et 0 gr. 10 de Glycérophosphate de soude.

 **Marius FRAISSE**, pharmacien,  
85, rue Mozart, PARIS

## MÉDECINE PRATIQUE

### LA MÉDICATION IODURÉE SANS IODURE DE K EST-ELLE POSSIBLE ?

Voir n<sup>os</sup> 21 août 1915, 29 janvier 1916, 13 mai 1916 du  
**Paris Médical.**

L'iodure de potassium est parmi les médicaments que l'on a le plus cherché à remplacer par des succédanés, ce qui s'explique, d'une part, par sa tolérance gastrique, qui souvent laisse à désirer, d'autre part, par les accidents d'iodisme qui, fréquemment, lui sont imputables. Parmi les nombreuses substances que l'on a proposé de lui substituer, le diiodobrassidate d'éthyle ou lipoiodine est bien celle qui a donné les résultats les plus constants. Nous avons mentionné ici que ce corps, de l'avis de plusieurs cliniciens autorisés, peut remplacer l'iodure et agit avec la même efficacité, quelquefois même avec une efficacité plus grande, dans la plupart des affections qui sont justiciables de la cure iodurée, telles que les cardiopathies, l'hypertension, le goître, le rhumatisme chronique, l'obésité, l'asthme, l'emphysème, etc., sans en excepter la syphilis, où nous avons vu que son action est tout à fait remarquable, mais que agissant, avec plus de douceur, son administration n'est jamais suivie d'accidents d'iodisme ou d'intolérance gastro-intestinale.

Le professeur Faivre, qui l'a expérimentée dans son service médical, lui attribue un rôle prépondérant dans le traitement des syphilis secondaires, tertiaires et secondotertiaires (1) : « Quelle que soit, dit-il, l'efficacité des nouvelles préparations arsenicales et des mercuriaux, nous n'avons pas le droit de méconnaître les indications toujours existantes de l'iode, fondant idéal des syphilides secondotertiaire plus ou moins gommeuses, et cicatrisant incomparable des foyers scléro-spécifiques. Aussi employons-nous dans notre service et notre clientèle les dérivés organiques de l'iode et en particulier le diiodobrassidate d'éthyle ou lipoiodine, qui par des cures com-

binées ou intercalaires nous a permis d'obtenir des résultats dignes de retenir l'attention des praticiens qui sont à la recherche d'une préparation iodurée bien tolérée et ne provoquant pas d'iodisme. »

Le professeur Faivre cite, entre autres cas, un syphilitique traité pendant plusieurs années, qui, après une saison à Luchon, présentait des accidents sycoisiformes naso-labiaux, accompagnés d'érythrodermie jugo-mentonnière récidivante. L'iodure de potassium et toutes les préparations iodées, au nombre desquelles les spécialités les plus diverses, avaient été employés chez ce malade sans résultat appréciable. Une cure de trois semaines de lipoiodine, 0<sup>gr</sup>.30 par jour, suffit pour faire avorter la poussée automnale habituelle, et cette cure, répétée le printemps suivant, prévint tout retour offensif.

Un autre malade, atteint d'oto-sclérose avec bourdonnements et vertiges, et dont le W. R. est positif, a été traité classiquement au point de vue mercuriel, mais sans résultat sur le terrain auditif. Absolument intolérant aux iodures, le sujet supporta fort bien une cure de lipoiodine qui, si elle n'augmenta que faiblement l'acuité auditive, le débarrassa complètement de ses bruits et vertiges, ce dont il se montra enchanté. Une professionnelle dont les accidents muqueux secondaires récidivants ne cédaient pas aux injections intramusculaires de biiodure et aux attouchements d'acide chromique argentine naissant, guérit très vite sous l'influence de la lipoiodine (1). Enfin, un homme hospitalisé pour des syphilides malignes précoces à forme ecthymateuse ulcéraires de la face, du tronc et des jambes, avec une localisation temporaire urticaire, soumis à la lipoiodine pendant un mois, du 15 décembre au 20 janvier, vit ses lésions régresser à vue d'œil sans nouvelle atteinte. Celle-ci, cependant, se produisit un mois plus tard, le traitement de la lipoiodine ayant été remplacé par le sirop de Gibert ; on recourut de nouveau à la lipoiodine et avec le même succès que la première fois.

(1) FAIVRE. La lipoiodine en syphilithérapie (*Journal scientifique et médical de Poitiers*, février 1914).

(1) La lipoiodine est fabriquée par les laboratoires Ciba, à Saint-Pons (Rhône), qui en tiennent gracieusement des échantillons à la disposition du corps médical.

## MÉDICATIONS SYMPTOMATIQUES

NERVEUSES, MENTALES, CUTANÉES,  
RESPIRATOIRES & GÉNITO-URINAIRES

Par MM. Maurice de FLEURY, Jean LÉPINE, JACQUET, Marcel FERRAND, MENÉTRIER,  
STEVENIN, SIREDEY, H. LEMAIRE et Paul CÂMUS

1 volume in-8, de 488 pages. Cartonné..... 12 fr.

(Bibliothèque de Thérapeutique GILBERT et CARNOT, J.-B. BAILLIÈRE et FILS, Éditeurs)



## VARIÉTÉS

LA PRESCRIPTION DES MÉDICAMENTS  
TOXIQUES D'APRÈS LA NOUVELLE LOI

Nous croyons être utiles aux lecteurs de *Paris médical* en résumant en quelques éclaircies le décret du 19 septembre 1916, lequel détermine l'application de la loi du 12 juillet 1916 « concernant l'usage des substances vénéneuses ».

D'après ce décret, les médicaments susceptibles d'être toxiques sont classés en trois tableaux (A, B, C) pour chacun desquels nous rappellerons, *en substance*, les obligations de pratique qui sont imposées au médecin et qu'il doit retenir.

\*\*

TABLEAU A.

Ce tableau comprend la plupart des toxiques (arsénicaux, mercuriaux, cyanures, chloroforme, etc., à l'exception des stupéfiants et de la cocaïne qui constituent le tableau B). Ce sont : *acides arsénieux, arsénique, cyanhydrique*; *aconit* (feuilles, racine, extrait, teinture); *aconitine* et ses sels; *adrénaline*; *apomorphine* et ses sels; *arséniates* et *arsénites*; *atropine* et ses sels; *belladone* (feuilles, racine, poudre, extrait); *benzoate, bichlorure, biiodure de mercure*; *bromoforme*; *brucine* et ses sels; *cantharides* entières (poudre et teinture); *cantharidine* et ses sels; *chloroforme*; *ciguë* (fruit, poudre, extrait); *colchicine* et ses sels; *codéine* et ses sels; *colchique* (semence, extrait); *coque du Levant*; *curare* et *curarine*; *cyanures métalliques*; *digitale* (feuilles, poudre, extrait); *digitaline*; *duboisine* et ses sels; *émétine, ergotinine, ergot de seigle* (extrait ou *ergotine*, extrait fluide); *èves de Saint-Ignace*; *gouttes amères de Baumé*; *gouttes noires anglaises*; *huile de croton* (pure ou en topiques); *huile phosphorée*; *hydrastine*; *hydrastinine* et ses sels;

*hyoscyamine* et ses sels; *juniperus phœnicea* (feuilles, poudre, essence); *jusquiame* (feuilles, poudre, extrait); *laudanum*; *liqueur de Fowler*; *nicotine* et ses sels; *nitrate de mercure*; *nitroglycérine*; *noix vomique* (poudre, extrait, teinture); *oxydes de mercure*; *sublimé corrosif* (en paquets); *pavot* (capsules); *phosphore*; *phosphures de calcium, de zinc*; *picrotoxine*; *pilocarpine* et ses sels; *rue* (feuilles, poudre, essences); *sabine* (feuilles, poudre, essences); *santonine*; *scopolamine* et ses sels; *stovaine*; *stramoine* (feuilles, poudre, extrait); *strophantine* et ses sels; *strychnine* et ses sels; *sulfure d'arsenic*; *teinture d'opium*; *véraltrine* et ses sels.

Ces médicaments ne peuvent être délivrés sans ordonnance du médecin. Toutefois les pharmaciens peuvent délivrer sur la prescription d'un chirurgien-dentiste ou d'une sage-femme diplômée, celles des dites substances dont la liste sera fixée par arrêté (art. 19).

Comment doit être rédigée l'ordonnance. — Art. 20 : « L'auteur de la prescription est tenu, sous les sanctions prévues par la loi du 19 juillet 1845, de la dater, de la signer et de mentionner lisiblement son nom et son adresse, d'énoncer en toutes lettres les doses de substances vénéneuses prescrites et d'indiquer le mode d'administration du médicament. »

Le pharmacien peut en général renouveler l'ordonnance, sauf interdiction mentionnée par le médecin. — En outre, ne peuvent être exécutées à nouveau, sans indication contraire du médecin :

1° Les ordonnances qui prescrivent les médicaments du tableau A, soit en nature, soit pour injections sous-cutanées ;

2° Celles qui prescrivent par la voie stomacale, et quelle que soit la dose, les cyanures de mercure ou de



## Le Diurétique rénal

par excellence

## SANTHÉOSE

LE PLUS FIDÈLE, LE PLUS CONSTANT  
LE PLUS INOFFENSIF DES DIURÉTIQUES  
L'Adjuvant le plus sûr des Cures de Déchloration

SOUS SES QUATRE FORMES

## PURE

Le médicament régulateur par excellence, d'une efficacité sans égale dans l'artério-sclérose, la préclérose, l'albuminurie, l'hydropisie.

DOSES : 2 à 4 cachets par jour.

## PHOSPHATÉE

L'adjuvant le plus sûr des cures de déchloration, le remède le plus héroïque pour le brightique comme est la digitale pour le cardiaque

## CAFÉINÉE

Le médicament de choix des cardiopathies, fait disparaître les œdèmes et la dyspnée, renforce la systole, régularise le cours du sang.

## LITHINÉE

Le traitement rationnel de l'arthritisme et de ses manifestations; jugule les crises, enraye la diathèse urique, solubilise les acides urinaires

— Ces cachets sont en forme de cœur et se présentent en boîtes de 24. — Prix 5 fr.

PRODUIT FRANÇAIS

4, rue du Roi-de-Sicile  
PARIS

PRODUIT FRANÇAIS



**VARIÉTÉS (Suite)**

*potassium, l'aconitine, la strophantine, la vératrine ou ses sels;*

3° Les ordonnances qui prescrivent, par voie stomacale, les autres médicaments que les précédents, à une dose maximum supérieure à celle indiquée par le Codex.

N. B. — Sauf mention spéciale, le pharmacien peut renouveler une ordonnance prescrivant du *laudanum* ou de la *teinture de noix vomique*, à une dose n'excédant pas 5 grammes.

**Médicaments à l'usage personnel du médecin.** — Le pharmacien peut délivrer (d'après l'art. 27) au médecin, sur sa demande écrite, datée et signée (avec nom, adresse, doses en toutes lettres), les substances du tableau A, destinées aux cas d'urgence ou pour opérations, pansements, injections.

N. B. — Le médecin ne peut céder ces médicaments à ses clients, à titre onéreux ou gratuit.

Ces médicaments ne peuvent lui être délivrés que sous la forme pharmaceutique compatible avec l'emploi médical.

**Lorsque le pharmacien conserve l'ordonnance.** — Le pharmacien doit inscrire l'ordonnance prescrivant les substances du tableau A sur un registre spécial, en mentionnant le nom et l'adresse du médecin.

Le renouvellement d'une même ordonnance doit être mentionné sur le registre, le jour de chaque renouvellement, sous un nouveau numéro d'ordre.

N. B. — Lorsque les pharmaciens conservent l'ordonnance, ils doivent en remettre à l'intéressé une copie intégrale datée et signée par eux, portant le timbre de leur officine et mentionnant le numéro sous lequel la prescription est inscrite à leur registre.

Les ordonnances retenues par les pharmaciens doivent être conservées par eux pendant trois ans pour être représentées à toute réquisition de l'autorité compétente (art. 22).

LA PRÉSCRIPTION DES MÉDICAMENTS  
TABLEAU B.  
Stupéfiants. **Cocaïne.** — Opium (brut, extraits); alcaloïdes de l'opium (à l'exception de la codéine, qui figure au tableau A), leurs sels et leurs dérivés; morphine et ses sels; diacétylmorphine et ses sels; cocaïne, ses sels et dérivés; haschich et ses préparations.

**Interdiction au pharmacien de renouveler l'ordonnance** (art. 38). — Qu'il s'agisse de ces substances en nature, ou pour injections sous-cutanées ou pour la voie stomacale, ou sous forme de poudres composées à base de cocaïne (ou ses sels et dérivés) et renfermant ces principes actifs dans une proportion égale ou supérieure au centième.

**Exception à cette règle.** — Par dérogation à la disposition précédente, peuvent être renouvelées les ordonnances prescrivant des préparations destinées à être absorbées par la voie stomacale et ne contenant pas plus de 12 centigrammes d'extrait d'opium, ni plus de 3 centigrammes de chlorhydrate de morphine, de diacétylmorphine ou de cocaïne.

**Le médecin ne doit pas prescrire pour plus d'une semaine.** Par l'article 39 il est interdit aux médecins de rédiger et aux pharmaciens d'exécuter les ordonnances prescrivant, pour une période supérieure à sept jours, les substances du tableau B. Lorsque la composition des préparations prescrites correspond aux conditions d'interdiction édictées par l'article 38.

TABLEAU C.  
**Médicaments usuels** (iode, teinture d'iode, phénol, chloral, calomel, formol, eau de laurier-cerise, ammoniac, brome, etc., etc.), dont la plupart sont pour l'usage externe ou de toxicité relativement faible.

Il n'est pas question du renouvellement de l'ordonnance. — Les dispositions du décret concernant le tableau C intéressent surtout le pharmacien. K.

**DIGITALINE crist<sup>ée</sup>**

Académie de Médecine de Paris.  
Prix Orfila (6,000 fr.)  
Prix Desportes.

SOLUTION au millième  
GRANULES BLANCS au 1/4 de milligr.  
GRANULES ROGES au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
AMPOULES au 1/4 de milligr.  
AMPOULES au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
49, Boul. Port-Royal, Paris.

**NATIVELLE**

Régime des  
**Arthritiques, Goutteux, Rhumatisants**  
**VICHY CÉLESTINS**  
BOUTEILLES ET DEMI-BOUTEILLES

**ARTHRITISME  
DIATHÈSE URIQUE  
RHUMATISME — GOUTTE  
GRAVELLE**

# Dialyl

[C<sup>11</sup> H<sup>16</sup> O<sup>13</sup> Az<sup>2</sup> Li Bo]

**Sel défini, découvert  
PAR LE LABORATOIRE ALPH. BRUNOT  
et sa Propriété exclusive.**

*Spécialement Préparé et Dosé pour la Solubilisation et l'Élimination  
des Déchets de l'Organisme (Acide Urique, Urates, Oxalates, etc.),  
pour l'Antiseptie Vésicale et Rénale et pour favoriser la Diurèse.*

**■ TRÈS EFFICACE ■**

**ABSOLUMENT INOFFENSIF :**

**Ni toxicité générale,  
Ni toxicité rénale.**



**— 2 Doïses par jour, dans un Verre d'Eau —  
DANS LES ETATS AIGUS :  
4 à 6 doses par jour.**

**LABORATOIRE ALPH. BRUNOT  
PARIS — 16, Rue de Boulainvilliers, 16 — PARIS**

**Dialyl**

*Soluble dans l'Eau :  
"Cures d'eau dialylée"*



**TOUTES  
PHARMACIES**

**ENVOI GRATUIT  
de Flacons de "Dialyl"  
à MM. les Docteurs ainsi  
qu'aux Hôpitaux, Forma-  
tions sanitaires Militaires  
et, individuellement, aux  
Soldats rhumatisants dont  
l'adresse sera donnée par  
MM. les Docteurs au  
Laboratoire du "Dialyl"**

**Dialyl**

*Soluble dans l'Eau :  
"Cures d'eau dialylée"*



**TOUTES  
PHARMACIES**

## NOUVELLES

**Morts au champ d'honneur.** — M. Henry BEAUREGARD, médecin auxiliaire, fils du député de la Seine. — Le D<sup>r</sup> Albert PAGE (de Tulle), ancien interne des hôpitaux de Paris, médecin à La Bourboule, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe qui a succombé aux atteintes d'une maladie contractée à l'armée — Le D<sup>r</sup> René LE JEUNE, médecin aide-major, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre. — Le D<sup>r</sup> BRUAS (d'Arles-sur-Rhône), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe, décoré de la Croix de guerre, de la médaille coloniale et de la médaille des épidémies.

**Nécrologie.** — Le P<sup>r</sup> CAILLOL DE PONCY, professeur de physique médicale à l'École de médecine de Marseille. — D<sup>r</sup> MARTIN, de la Méridole. — M. Emile DUCHOUD, beau-père de M. le D<sup>r</sup> CELS, médecin-major à Chalandrey. — Le D<sup>r</sup> Raymond TRIPIER, professeur honoraire à la Faculté de médecine de Lyon, décédé à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il était l'oncle de M. Justin Godart, sous-secrétaire d'État du service de santé de l'armée.

**Légion d'honneur.** — Sont inscrits au tableau spécial pour officier :

LAJUS (Joseph-Marie-Henri), médecin-major de 2<sup>e</sup> cl. au 57<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : modèle de dévouement et d'énergie. S'est dépensé sans compter et avec le plus absolu mépris du danger pour relever et soigner les blessés au cours de violents bombardements du 6 au 9 septembre 1916. A été atteint à son poste d'une très grave blessure. Déjà deux fois blessé et trois fois cité à l'ordre de l'armée depuis le début de la campagne.

Pour chevalier : BARTHE DE SANDFORT (Jean-Marie-David-Louis-Eugène-Paul-Edmond-Arthur), médecin-major de 2<sup>e</sup> cl. de l'armée territoriale, à l'hôpital d'Issy-les-Moulineaux : ancien médecin de la marine, réintégré pour la durée de la guerre dans le cadre réglementaire des officiers du corps de santé, a rendu des services exceptionnels depuis sa réintégration.

VAILLOT (Albert-Adolphe), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe,

médecin-chef d'un groupe de brancardiers divisionnaire : s'est dépensé sans compter depuis le début de la guerre dans l'exécution de son important service et a fait preuve d'un courage et d'un dévouement inlassables. A été atteint, le 4 septembre 1916, d'une très grave blessure, en faisant procéder, sous un violent bombardement, à l'évacuation de ses blessés. Cité à l'ordre en 1914.

ROINET (Paul), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 9<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : bien qu'appartenant par son âge à l'armée territoriale, sert, sur sa demande, depuis le début de la campagne, dans un corps de troupes de l'active. Au cours des attaques des 15 et 17 septembre 1916, a tenu à occuper lui-même le poste de secours de la première ligne établi d'une façon précaire, s'est dépensé sans compter pour donner ses soins aux blessés, sous un bombardement ininterrompu, et les a réconfortés par son exemple de calme courage. Déjà cité à l'ordre de l'armée.

**Médaille militaire.** — BARBARIN (Henri-Maurice), médecin auxiliaire au 1<sup>er</sup> bataillon du 159<sup>e</sup> rég. d'infanterie : médecin d'une conscience professionnelle parfaite et d'un dévouement remarquable. A été grièvement blessé le 22 septembre 1916.

GILBERT (Albert-Joseph), pharmacien auxiliaire à un groupe de brancardiers d'une division d'infanterie : excellent gradé. A été grièvement blessé le 22 septembre 1916 en effectuant une reconnaissance d'un poste de secours qu'il devait diriger.

**Service de santé.** — Sont nommés :

Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée active (à titre temporaire), les médecins auxiliaires : M. DURIEU (Armand-Louis-Noël), élève de l'école du service de santé militaire, 262<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. GOURDET (Henri-Marie), élève de l'école du service de santé militaire, 70<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. GRELLIER (Elisée), 34<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale ; M. OLLIVIER-BEAUREGARD (Edmond-André), 34<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.



**TRAITEMENT DIÉTÉTIQUE DES MALADES, CONVALESCENTS, VIEILLARDS  
ET ALIMENTATION PROGRESSIVE ET VARIÉE DES ENFANTS**

**FARINES MALTÉES JAMMET**

ARISTOSE - GÉRÉMALTINE - ORGÉOSE - RIZINE - GRAMENOSE - AVENOSE, ETC.

CÉRÉALES JAMMET pour Décotions - CACAO GRANVILLE - Cacao à l'Orgéose, etc.

Brochure et échantillons sur demande, M<sup>me</sup> JAMMET, 47, Rue de Miromesnil, PARIS

PRODUITS DE RÉGIME

**CH. HEUDEBERT**

Pains spéciaux, Pâtes  
Farines de légumes cuits  
et de céréales  
Légumes décortiqués

LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

Usine de NANTERRE (Seine).

**BRONCHITES**  
**ASTHME TOUX GRIPPE**  
**GLOBULES DU D<sup>r</sup> DE KORAB**  
**A L'HÉLÉNINE DE**  
EXPERIMENTÉS DANS LES HOPITAUX DE PARIS  
2 à 4 par jour  
L'HÉLÉNINE DE KORAB calme la toux, les quintes même incoercibles, tarit l'expectoration, diminue la dyspnée, prévient les hémoptysies, stérilise les bacilles de la tuberculose et ne fatigue pas l'estomac  
**CHAPES 12, RUE DE LISLY PARIS**

**Artério-Sclérose**  
**Presclérose, Hypertension**  
**Dyspepsie, Entérite**  
**Néphro-Sclérose, Goutte**  
**Saturnisme**

**MINÉRALOGÈNE BOSSON**

Bicarbonate de Soude titré et soluble

**NOUVEL ET LE MEILLEUR DES HYPOTENSEURS**

Littérature et échantillons : VIAL, 4, Place de la Croix-Rouge, LYON

MÉDICATION NOUVELLE  
des  
**Troubles trophiques sulfurés**  
**SULFOÏDOL**  
**GRANULÉ**

**Soufre colloïdal chimiquement pur**  
*Très agréable, sans goût, ni odeur.*  
Contient 0,10 centigr. de *Soufre colloïdal* par cuiller-mesure.

Le **SOUFRE COLLOÏDAL** est une des formes du soufre *la plus soluble, la plus assimilable, c'est un soufre non oxydé, c'est sa forme VIVANTE.*

Ce qui fait la supériorité du **SULFOÏDOL** sur tous ses congénères, c'est son mode de préparation.

En effet, il ne contient pas, comme dans les solutions, des *acides thioniques*, ni autres dérivés *oxygénés* du soufre, c'est ce qui explique son *goût agréable* et sa *parfaite conservation*.

Il se dissout dans l'eau pour former un liquide blanc comme du lait, *sans dégager aucune odeur* et sans qu'il soit besoin comme dans les solutions de l'additionner d'essences fortes (eucalyptus).

Par le procédé spécial M<sup>co</sup> **ROBIN**, le Soufre colloïdal (*Sulfoïdol*) reste un colloïde, qu'il soit desséché ou non, parce *qu'il peut toujours être remis en suspension dans l'eau, qu'il ne varie pas de composition* et qu'il présente *tous les caractères* des mouvements

browniens comme on peut le constater à l'ultramicroscope.

**INDICATIONS :** S'emploie

dans l'**ARTHRITISME CHRONIQUE**,  
dans l'**ANÉMIE REBELLE**,  
la **DÉBILITÉ**,  
en **DERMATOLOGIE**,  
dans la **FURONCULOSE**,  
l'**ACNÉ** du **TRONC** et du **VISAGE**,  
les **PHARYNGITES**,  
**BRONCHITES, VAGINITES,**  
**URÉTRO-VAGINITES**,  
dans les **INTOXICATIONS**  
**MÉTALLIQUES,**  
**SATURNISME,**  
**HYDRARGYRISME**

Le **SULFOÏDOL** se prépare également sous forme :

- 1<sup>o</sup> **Injectable** (ampoules de 2 c. cubes);
- 2<sup>o</sup> **Capsules** gélatinisées (dosées à 0,10 de soufre colloïdal par capsule);
- 3<sup>o</sup> **Pommade** (1<sup>o</sup> dosée à 1/15<sup>e</sup> pour frictions; 2<sup>o</sup> dosée à 2/15<sup>e</sup> pour soins du visage (acné, rhinites);
- 4<sup>o</sup> **Ovules** à base de Soufre colloïdal (vaginites, uréthro-vaginites).

**LABORATOIRES ROBIN, 13, 15, 31, Rue de Poissy, PARIS**

## MÉDAILLES DES ÉPIDÉMIES

*Médailles de bronze.* — M<sup>lle</sup> MENU (Élisabeth), infirmière de l'Union des femmes de France, hôpital temporaire 35, Paris-Plage; M<sup>lle</sup> MOLLIÈRE (Lucie), infirmière de l'Association des dames françaises, hôpital temporaire 35, Paris-Plage; M. RICHARD (Charles), soldat à la 25<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital militaire de Tunis; M<sup>me</sup> BRUNEL (en religion sœur Joseph), infirmière, hôpital de Chantilly; M<sup>me</sup> GRATIOT (née Fuchs), infirmière de l'Union des femmes de France, hôpital auxiliaire 118; M<sup>me</sup> LÉVÊQUE DU ROSTU (née Margueritte), infirmière, hôpital auxiliaire 19 à Mantes; M<sup>me</sup> QUINET (Anna-Joséphine), infirmière, hôpital auxiliaire 150, Paris; M<sup>me</sup> THEILLY (née Chevallier), infirmière-major de l'Union des femmes de France, hôpital auxiliaire 101, Paris; M<sup>lle</sup> GERMAN (Berthe-Marie-Thérèse), interne, hôpital complémentaire V. R. 64, Le Vésinet; M<sup>me</sup> PINGUET (née Roblot), infirmière-major, hôpital 308, Neuilly-sur-Seine; D<sup>r</sup> LOUBIÈRE (Maurice), infirmier bénévole, hôpital complémentaire Buffon; M<sup>me</sup> BORNÈQUE-JAPY (née Hauart), infirmière, hôpital complémentaire Buffon; M. NORMAND (Pierre), caporal à la 2<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital complémentaire Buffon; M<sup>lle</sup> LEJOUR D'HARMEVILLE (Blanche), infirmière-major, hôpital auxiliaire 110, Forges; M<sup>me</sup> DROZ (Juliette), infirmière-major de l'Association des dames françaises, hôpital de campagne de Moudros; M. BERTRAND (Jean-Marcel), soldat à la 6<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital temporaire 17, Châlons-sur-Marne; M<sup>lle</sup> HAUSER (Alice), bactériologiste, attachée au laboratoire de bactériologie de la place de Dijon; M<sup>me</sup> CHAUVAT (en religion sœur Jean-Marie), infirmière, hôpital complémentaire 50, Saumur; M<sup>me</sup> JUBERT (née Leperrier), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, hôpital auxiliaire 16, Loches; M<sup>me</sup> QUIQUET (née Lefèvre), infirmière-major de l'Union des femmes de France, hôpital auxiliaire 103, Tours;

M. CAILLARD (Gabriel-Georges-Marie), soldat à la 9<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital d'Argenton-sur-Creuse; M. HIPPEAU (François), soldat à la 9<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital complémentaire 50, Saumur; M<sup>lle</sup> GUILLON (Colette-Michelle), infirmière de l'Union des femmes de France, hôpital complémentaire 59, Saint-Quais-Portrieux; M<sup>lle</sup> MALDANT (Jeanne-Charlotte), infirmière-major de l'Union des femmes de France, hôpital complémentaire 59, Saint-Quais-Portrieux; M<sup>me</sup> MONCHICOURT, infirmière, hôpital bénévole de la Baule; M. TARRADE (Amédée), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, au 126<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M<sup>me</sup> ROUET (en religion sœur Saint-Cyrille), infirmière, hôpital mixte d'Angoulême; M. BARUSSAUD (Pierre), soldat infirmier, hôpital complémentaire 27, Laroche-foucauld; M. BOURDOIRE (Adolphe), soldat à la 12<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital mixte d'Angoulême; M<sup>me</sup> BEAL (Anne), infirmière, hôpital temporaire 55, Clermont-Ferrand; M. THOMAS (Joseph-Auguste), soldat à la 13<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital temporaire 78, Montferrand; M. BAILLE (Henri-François-Joseph), soldat à la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital complémentaire 18, Lyon; M<sup>lle</sup> SEPTEMBRE (Pauline), infirmière de l'Association des dames françaises, hôpital militaire de Marseille; M. BONNET (Léon), soldat infirmier, hôpital militaire (annexe de la Rose), Marseille; M. IZOARD (Marius), soldat infirmier, hôpital militaire (annexe de la Rose), Marseille; M. NIGHERZOLI (Camille), soldat infirmier, hôpital militaire (annexe de la Rose), Marseille; M. ROZIER (Henri), soldat infirmier, hôpital militaire (annexe de la Rose), Marseille; M. BELLANGER (Louis-Lucien-Armand), soldat infirmier, 29<sup>e</sup> rég. de dragons; M. RIFFAUD (Alcide-Edmond-Léon), soldat à la 18<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital complémentaire 58, Bordeaux; M. FINOT (André-Léon-Eugène), médecin

## LE PLUS PUISSANT MÉDICAMENT VALÉRIANIQUE

Préparation à base de **Suc frais de Valériane combiné au Validol.**

# Valéromenthol

Odeur et Saveur agréables, agit sûrement et rapidement dans toutes les *Affections nerveuses*:  
*Néurasthénie, Hystérie, Insomnie, Excitabilité nerveuse, Migraines, Palpitations, Toux nerveuse, Asthme nerveux, Vomissements spasmodiques, Gastralgies, etc.*

Dose : 3 à 5 cuillerées à café par jour.

PHARMACIE INTERNATIONALE, 71, Faubourg Saint-Honoré, Paris. ☺

Ch. LOREAU

**INSTRUMENTS ET APPAREILS  
MÉDICO-CHIRURGICAUX**

3 bis, RUE ABEL — PARIS

Tél. Roq. 41-85

**INCONTINENCE**

**D'URINE**

Guérie par les **Globules NÉRA**

1 à 3 globules par jour

Rapports élogieux de chefs de Cliniques

Dépot : Pharmacie centrale de France à Paris

Préparateur : BUROT, spécialiste à Nantes

## MÉDAILLES DES ÉPIDÉMIES (Suite)

aide-major de 2<sup>e</sup> classe, dépôt d'éclapés de Mesgrigny-Méry; M<sup>me</sup> MATHIEU (en religion sœur Espérance), infirmière, hôpital auxiliaire 103, Mirecourt (annexe de Rouvres-en-Xaintois); M. LALLEMAND (Auguste-Émile-Louis), sergent à la 23<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, ambulance 2/20; M<sup>me</sup> BURVILLE-GRASSET (Hannah), infirmière, hôpital auxiliaire 15, Aix-les-Bains; M<sup>lle</sup> ALBY DE GINOUX (Gabrielle-Françoise-Marie), infirmière de la Société de secours aux blessés, hôpital Rébeval n° 2, Neufchâteau; M<sup>lle</sup> DE CONTES DE BUCAMPS (Valentine-Marguerite-Annie), infirmière de la Société de secours aux blessés, hôpital Rébeval n° 2, Neufchâteau; M. GOSSET (Pierre-Auguste-Léon), soldat à la 10<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital temporaire Rébeval n° 1, Neufchâteau; M<sup>lle</sup> LABORDE (Marcelle-Ernestine-Noémie), infirmière de l'Association des dames françaises, hôpital temporaire de Revigny; M. FEHRENBACHER (Georges-Xavier), sergent à la 23<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital temporaire de Revigny; M. VIDONNE (Pierre-Louis), sergent à la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital temporaire de Revigny; M. BONGRAND (Alfred-Louis), soldat à la 23<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital temporaire de Revigny; M<sup>lle</sup> BONJOUR (Anne), infirmière de l'Association des dames françaises, hôpital complémentaire 19, à Châlons-sur-Marne; M<sup>lle</sup> COPIN (Andrée-Henriette), infirmière de l'Union des femmes de France, hôpital complémentaire 19, à Châlons-sur-Marne; M<sup>lle</sup> DESLANDES (Alice), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, hôpital temporaire 18 (Corbineau), à Châlons-sur-Marne; M<sup>lle</sup> HAAS (Élise), infirmière de l'Union des femmes de France, hôpital complémentaire 18 (Corbineau), à Châlons-sur-Marne; M<sup>lle</sup> MERLE (Marie), infirmière, hôpital complémentaire 19, à Châlons-sur-Marne; M<sup>lle</sup> PEUGEOT (Marianne), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, hôpital temporaire 18, Châlons-sur-Marne; M<sup>lle</sup> QUEYRIES (Philomène), infirmière de la Société de secours aux

blessés militaires, hôpital temporaire 18, Châlons-sur-Marne; M<sup>me</sup> RENAUD (Séverine), infirmière, hôpital complémentaire 19 (Février), Châlons-sur-Marne; M<sup>lle</sup> SOUCHON (Geneviève), infirmière de l'Union des femmes de France, hôpital complémentaire 18 (Corbineau), Châlons-sur-Marne; M<sup>lle</sup> THÉVENIN (Jacqueline), infirmière de l'Union des femmes de France, hôpital complémentaire 18 (Corbineau), Châlons-sur-Marne; M<sup>lle</sup> TOURVILLE (Magdeleine), infirmière de l'Union des femmes de France, hôpital complémentaire 18 (Corbineau), Châlons-sur-Marne; M<sup>lle</sup> DE VIEL DE LUNAS D'ESPEUILLES (Marie), infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, hôpital temporaire 18 (Corbineau), Châlons-sur-Marne; M. ARRIBAT (Fernand-Esprit-Joseph), soldat à la 16<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital temporaire 19 (Février), Châlons-sur-Marne; M. CABARET (Albert), soldat à la 6<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital complémentaire n° 19, Châlons-sur-Marne; M. DESHAYES (Eugène-Pierre), soldat à la 6<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital complémentaire 19, Châlons-sur-Marne; M. MIQUEL (Albert-Léon), soldat à la 6<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital complémentaire 19, Châlons-sur-Marne; M. MOURA (Jean), soldat de 1<sup>re</sup> classe à la 18<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, ambulance 13/18; M. TABOURET (René-Alphonse), soldat à la 20<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, ambulance 13/18; M. TOURTE (Léopold), soldat à la 6<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital complémentaire 19, Châlons-sur-Marne; M<sup>me</sup> HENUY (en religion sœur Saint-Alphonse), infirmière, hôpital mixte Auban-Moët, Épernay; M<sup>lle</sup> LEVREY (Joséphine), infirmière, ambulance 3 de la 69<sup>e</sup> division; M<sup>lle</sup> CLERET (Marie), infirmière-major de la Société de secours aux blessés militaires, hôpital complémentaire 26 d'une armée; M<sup>me</sup> KOCHLER (en religion sœur Saint-Bernard), infirmière, hôpital auxiliaire 32 d'une armée; M<sup>me</sup> TOUZARD (en religion sœur Saint-Simon), infirmière, hôpital auxiliaire 32 d'une armée.

1913. GAND : MÉD. D'OR — Produits exot. français — DIPLOME D'HONNEUR : LYON. 1914

### NÉVROSTHÉNINE FREYSSINGE

Gouttes de glycérophosphates alcalins (éléments principaux des tissus nerveux),  
Convalescences, Surmenage, Dépressions nerveuses

xv à xx gout. à ch. repas. — 6, Rue ABEL, PARIS — Le Fl. 3 fr. — Ni sucre, ni chaux, ni alcool.

DEPURATEUR, RECONSTITUANT, REMINÉRALISATEUR

Goût agréable

**MORRHUÉTINE JUNGKEN**

Pathologies digestifs

LIQUEUR NON ALCOOLIQUE

à base de Glysérine pure

contenant par cuillerée à soupe :

Iode assimilable.....	0,015 mgr.
Hypophosphites C <sup>40</sup> .....	0,15 centigr.
Phosphate de Soude.....	0,15 —

DOSE : 2 à 3 cuillerées (à soupe ou à café selon l'âge) par jour à la fin du repas.

RÉSULTATS CERTAINS

à : LYMPHATISME, CONVALESCENCES, PRÉTUBERCULOSE

PRIX : 8<sup>fr</sup>00 le Flacon de 500 gr. (réglementé).

J. DUNÈME, Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe, COURBEVOIE-PARIS.

PRÉCIS D'OBSTÉTRIQUE

par le D<sup>r</sup> FABRE

Professeur à la Faculté de médecine de Lyon.

2<sup>e</sup> édition, 1 vol. in-8 de 832 pages avec 510 figures.

Cartonné. ... .. 18 fr.

SOULIÉ

PRÉCIS

d'Anatomie topographique

1911. 1 vol. in-8, 720 pages avec 300 fig. noires et coloriées, cart. 16 fr.

BIBLIOTHÈQUE GILBERT ET FOURNIER

**E S T O M A C**

**SEL  
DE  
HUNT**

**GRANULÉ FRIABLE**

**Alcalin-Type  
Spécialement adapté  
à la Thérapeutique  
Gastrique.**

**ACTION SURE  
ABSORPTION AGRÉABLE  
EMPLOI AISÉ  
INNOCUITÉ ABSOLUE**

**TOUTES PHARMACIES**

*Echantillons au Corps Médical pour Essais Thérapeutiques.*

**Pendant la Guerre, ENVOI GRATUIT de SEL de HUNT (Flacons et  
petites boîtes de poche hors commerce) aux Hôpitaux, Formations Sani-  
taires Militaires et, individuellement, aux Soldats dont l'Adresse  
sera donnée par MM. les Docteurs.**

**LABORATOIRE ALPH. BRUNOT = PARIS**  
16, Rue de Boulainvilliers, 16

**NOUVELLES (Suite)**

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve* (à titre temporaire), les médecins auxiliaires : M. BOISNIER (Georges-Louis-Anselme), ambulance n° 2, A. O. ; M. PRIVE (Jean-Charles-Henri), 36<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. VIEL (Pierre-Marie), compagnie 13/4 du génie ; M. LONGEPierre (Jacques-Joseph-Marie), 348<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. BOUCHERON (Marcel-Marc-René-Jean), compagnie 20/1 du génie ; M. BERNARD (Ferdinand-Jean-Joseph), compagnie 10/19 du génie ; M. AMBLARD (Léon), 240<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. CHATAING (Hippolyte-Louis), 404<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. BINET (Maurice-Victor-Aimé), ambulance 4/66 ; M. GOBRECHT (Louis), 111<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde ; M. RIVAL (Charles-Alphonse), 121<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. CHEVALLIER (Henri-Charles), 106<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied ; M. FERNAGUT (Maurice), 44<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. HÉRISSON (Raymond-Jean), 341<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. HENRION (Paul), 111<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde ; M. BOUFFARD (Paul-Edouard), 58<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. BARRE (Léon-Noël), 415<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. BOUCHET (Maurice-Jean-Léon), 54<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. CHALAMET (Jean-Baptiste-Edmond), G. B. D. 70 ; M. PRADINES (Joseph-François-Louis-Antoine-Marie), 6<sup>e</sup> régiment d'artillerie ; M. ROUSSEAU (Charles-Marie-Émile), 25<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied ; M. HERRY (Paul-Valentin), compagnie M. 5 T. du génie ; M. GAILLARD (Maurice-Louis-Adolphe), 44<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale ; M. BUREAU (André-Léon-Joseph), 42<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. CHABERT DES NOTS (Isabelle-Henri), 53<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins ; M. GETIN (Jean-Paul-Henri), 152<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. JACQUES (Maurice), compagnie 7/52 T du génie ; M. NODET (Michel-Paul), compagnie 5/57 du génie ; M. VIGNE (Paul-Louis), 37<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. ANDRIEU (Roger-Pierre-Camille), 13<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. CONAN (Merladec-Louis-Charles), 142<sup>e</sup> rég. terri-

torial d'infanterie ; M. AVGUESPARSSE (Antoine-Michel-Marie-Maurice), 142<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. POLONY (Sylvain-Eugène-Léonard), compagnie 6/5 du génie ; M. BENOIT (Maurice-Louis-Henri), 40<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. BADIÉ (Edouard-Jean), 10<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. CORDEBART (Edouard-Jean), 289<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. DRESCH (Pierre), 166<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. DUBY (Louis-Joseph), G. B. C. 21 ; M. PINEAU (Albert), 7<sup>e</sup> rég. de tirailleurs algériens ; M. RUNEL (Roch-Jean-Joseph), compagnie 15/2 du génie.

*Au grade de médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale* (à titre temporaire), les médecins aides-majors de 1<sup>re</sup> classe : M. REURE (Henri-Simon), 13<sup>e</sup> région ; M. CASTETS (Jean), chef de service, ambulance 11/18.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale* (à titre temporaire), les médecins auxiliaires : M. VILLEDENT (Louis-Henri), G. B. C., 1<sup>er</sup> C. A. ; M. LEDOUX (Edmond-Louis), 51<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve* : M. le docteur en médecine PELLOTIER (Albert-Firmin), lieutenant de réserve au 344<sup>e</sup> rég. d'infanterie, dont la démission de son grade est acceptée (18<sup>e</sup> région).

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve* (à titre temporaire) : M. BORDES (Pierre-Raymond-Marie), médecin auxiliaire à la 18<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. KADI OMAR, médecin auxiliaire à la 21<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. KERBRAT (Yves-Victor-Joseph), médecin auxiliaire à la 11<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. LABADAN (Charles-Jean-Guillaume), médecin auxiliaire au 1<sup>er</sup> rég. étranger de marche ; M. MOIGNETEAU (Charles-Henri-Marcel), médecin auxiliaire au 86<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde (dépôt) ; M. PIAGNIOL (Achille-Clément), médecin auxiliaire à la 16<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. POUCH (Raoul-Léon-Auguste),

**TANNURGYL**

du docteur **LE TANNEUR** (de Paris)  
**Sel de Vanadium non toxique**

*Anorexie, Troubles digestifs,  
Adynamie, Neurasthénie.*

Toutes les propriétés de l'arsenic sans ses  
inconvenients ; tolérance parfaite (enfants  
et nourrissons.) 15 gouttes à chacun des 2 repas.

RENSEIGNEMENTS & ÉCHANTILLONS, 6, RUE DE LABORDE - PARIS

**CONSTIPATION-COLITES**

TRAITEMENT par la

**Paraffine** LIQUIDE  
CONFITURE

**MINEROLAXINE**

du docteur **LE TANNEUR** (de Paris)

MODE D'EMPLOI { Liquide : 1 ou 2 cuillerées à soupe.  
Confiture : Enfants 1 à 2 cuillerées à café.

**RECouvreMENTS DES HONORAIRES MÉDICAUX****H. MAUGER**

Ancien chef du service des recouvrements du Syndicat des Médecins de la Seine  
(15<sup>e</sup> Année) Bureau, 39, rue Galande, PARIS (V<sup>e</sup>)



# Les Actualités Médicales

Collection de volumes in-16, de 96 pages avec figures, cartonnés. Chaque volume : 2 fr.

- Les Fièvres paratyphoïdes, par le Dr J. CARLES. 1916, 1 vol. 2 fr.
- Les Déséquilibres du ventre, par le Dr FRAIKIN. 1915, 1 vol. 2 fr.
- Les Sécrétions internes, par le Dr GLEY. 1914, 1 vol. 2 fr.
- La Sémiologie cardiaque actuelle, par le Dr O. JOSSE. 1914, 1 vol. 2 fr.
- La Vaccination antityphoïdique, par le Dr MÉRY. 1915, 1 vol. 2 fr.
- Le Rachitisme, par A.-B. MARFAN, professeur à la Faculté de médecine de Paris. 1911, 1 vol. 2 fr.
- Hygiène de la Peau, par J. NICOLAS et JAMBON. 1911, 1 vol. 2 fr.
- L'Arthritisme et son traitement, par MAUBAN. 1911. 2 fr.
- Guide pratique du diagnostic de la Syphilis, par le Dr P. GASTOU. 2<sup>e</sup> édition, 1917, 1 vol. 2 fr.
- L'Ultra-Microscope dans le diagnostic et les recherches de laboratoire, par le Dr P. GASTOU. 2<sup>e</sup> édition, 1912, 1 vol. 2 fr.
- Hygiène du visage (cosmétique, esthétique et massage), par le Dr P. GASTOU. 2<sup>e</sup> édition, 1915, 1 vol. 2 fr.
- Les Courants de haute fréquence et la D'Arsonvalisation, par le Dr ZIMMERN, et S. TURCHINI. 1910, 1 vol. 2 fr.
- Les Oponines et les traitements opsonins, par le Dr R. GAULTIER. 2<sup>e</sup> édition, 1913, 1 vol. 2 fr.
- L'Artériosclérose et son traitement, par le Dr A. GOUGET. 2<sup>e</sup> édition, 1912, 1 vol. 2 fr.
- La Radioscopie clinique de l'Estomac, par le Dr CERNÉ et le Dr DELAFORGE. 1908, 1 vol. 2 fr.
- Technique de l'Exploration du Tube digestif, par le Dr GAULTIER. 1905, 1 vol. 2 fr.
- Les Dilatations de l'Estomac, Sémiologie et Thérapeutique, par le Dr René GAULTIER. 1909, 1 vol. 2 fr.
- Les Empoisonnements alimentaires, par le Dr SACQUÉPÉR. 1909, 1 vol. 2 fr.
- La Cure de Déchloration dans le Mal de Bright, par le Dr F. VIDAL et le Dr A. JAVAL. 2<sup>e</sup> éd. 1913, 1 vol. 2 fr.
- La Diphtérie, Prophylaxie et Traitement, par les Drs H. BARBIER et G. ULMANN. 1899, 1 vol. 2 fr.
- Les Maladies du Cuir chevelu, Prophylaxie et Traitement, par le Dr GASTOU. 3<sup>e</sup> édition, 1917, 1 vol. 2 fr.
- Traitement de la Syphilis, par le Dr EMERY. 3<sup>e</sup> éd., 1917, 1 vol. 2 fr.
- L'Alimentation des Enfants malades, par PÉHU. 1908. 2 fr.
- Le Traitement de la Constipation, par le Dr FROUSSARD. 2<sup>e</sup> édition, 1909, 1 vol. 2 fr.
- Calculs des Voies biliaires et Pancréatites, par le Dr R. GAULTIER. 1908, 1 vol. 2 fr.
- Trachéobronchoscopie et Œsophagoscopie, par le Dr GUISEZ. 1905, 1 vol. 2 fr.
- La Démence précoce, par le Dr DENY, et P. ROY. 2 fr.
- Les Folies intermittentes. La Folie maniaque dépressive, par les Drs G. DENY et P. CAMUS. 1907, 1 vol. 2 fr.
- L'ionothérapie électrique, par les Drs DELHERM et A. LAQUERRIÈRE. 1908, 1 vol. 2 fr.
- Les Rayons de Röntgen et le Diagnostic de la Tuberculose, par le Dr A. BÉCLÈRE. 1899, 1 vol. 2 fr.
- Traitement chirurgical des Néphrites médicamenteuses, par le Dr A. POUSSON. 1904, 1 vol. 2 fr.
- Radiothérapie et Photothérapie, par L. RÉGNIER. 1902. 2 fr.
- La Mécanothérapie, par L.-R. RÉGNIER. 1901, 1 vol. 2 fr.
- Le Requin mobile, par le Dr L. LEGUEU. 1 vol. 2 fr.
- Les Auto-intoxications de la Grossesse, par le Dr BOUFFÉ DE SAINT-BLAISE. 1899, 1 vol. 2 fr.
- Les Médications nouvelles en Obstétrique, par le Dr G. KEIM. 1908, 1 vol. 2 fr.
- Cancer et Tuberculose, par H. CLAUDE. 1900, 1 vol. 2 fr.
- Syphilis et Cancer, par le Dr R. HORAND. 1908, 1 vol. 2 fr.
- Les Régénérations d'organes, par le Dr P. CARNOT. 1890, 1 vol. 2 fr.
- L'Obésité et son traitement, par P. LE NOIR. 1907. 2 fr.
- Les Traitements du Goitre exophtalmique, par les Drs SAINTON et DELHERM. 1908, 1 vol. 2 fr.
- Le Cloisonnement vésical et la division des urines, par le Dr CATHELIN. 1903, 1 vol. 2 fr.
- Moustiques et Fièvre jaune, par A. CHANTEMESSE et F. BOREL. 1906, 1 vol. 2 fr.
- Mouches et Choléra, par CHANTEMESSE et le Dr BOREL. 1906, 1 vol. 2 fr.
- Les Rayons de Röntgen et le Diagnostic des affections thoraciques non tuberculeuses, par BÉCLÈRE. 1901. 2 fr.
- Les Rayons de Röntgen et le Diagnostic des maladies internes, par le Dr A. BÉCLÈRE. 1904, 1 vol. 2 fr.
- Puériculture et Pouponnières, par le Dr RAIMONDI. 1913, 1 vol. 2 fr.
- L'Allaitement au sein et l'Allaitement mixte, par le Dr RAIMONDI. 1914, 1 vol. 2 fr.
- Les Névroses post-traumatiques, par le Dr J. ROUX. 1913, 1 vol. 2 fr.
- Petite Chirurgie urinaire, par le Dr UTEAU. 1916, 1 vol. 2 fr.
- Traitement des Anémies, par les Drs VAQUEZ et AUBERTIN. 1914, 1 vol. 2 fr.
- La Fulguration, son rôle et ses effets en thérapeutique, par le Dr ZIMMERN. 1909, 1 vol. 2 fr.
- Le Cytodiagnostic, par Marcel LABBÉ. 2<sup>e</sup> éd., 1912. 2 fr.
- Le Sang, par le Dr Marcel LABBÉ. 2<sup>e</sup> éd., 1910, 1 vol. 2 fr.
- La Protection de la Santé publique, par le Dr MOSNY. 1904, 1 vol. 2 fr.
- Les Accidents du Travail. Guide du Médecin, par le Dr BROUARDEL. 2<sup>e</sup> édition, 1907, 1 vol. 2 fr.
- La Paralysie générale traumatique, par les Drs RÉGIS et VERGER. 1914, 1 vol. 2 fr.
- La Psychologie du Rêve au point de vue médical, par N. VASCHIDÉ et H. PIÉRON. 1902, 1 vol. 2 fr.
- Diagnostic de l'Appendicite, par AUVRAY. 1904. 2 fr.
- Chirurgie intestinale d'urgence, par MOUCHET. 1903. 2 fr.
- Chirurgie nerveuse d'urgence, par CHIPAULT. 1904. 2 fr.
- Le Canal vagino-péritonéal, par le Dr P. VILLEMEN. 1904, 1 vol. 2 fr.
- La Gastrostomie, par le Dr J. BRAQUERHAYE. 1900, 1 vol. 2 fr.
- Chirurgie des Voies biliaires, par le Dr PAUCHET. 1900, 1 vol. 2 fr.
- Le Tétanos, par les Drs J. COURMONT, M. DOYON. 1899, 1 vol. 2 fr.
- Le Rhumatisme articulaire aigu, par les Drs H. TRIROULET et A. COYON. 1900, 1 vol. 2 fr.
- Le Pneumocoque, par le Dr LIPPMANN. 1900, 1 vol. 2 fr.
- Les Oxydations de l'Organisme (oxydases), par E. ENRIQUÈZE et J.-A. SICARD. 1902, 1 vol. 2 fr.
- Les États neurasthéniques, par le Dr A. RICHE. 1908. 2 fr.
- Les Myélites syphilitiques, par le Dr GILLES de LA TOURETTE. 1899, 1 vol. 2 fr.
- Les Névralgies et leur traitement, par les Drs LÉVY et BAUDOUIN. 1909, 1 vol. 2 fr.
- Les Thérapeutiques récentes dans les maladies nerveuses, par les Drs LANNOIS et POROT. 1907, 1 vol. 2 fr.
- La Syphilis de la moelle, par les Drs A. GILBERT et G. LION. 1908, 1 vol. 2 fr.
- Les Rayons N et les Rayons N<sup>1</sup>, par le Dr BORDIER. 1905. 2 fr.
- Les Enfants retardataires, par le Dr E. APERT. 1902, 1 vol. 2 fr.
- Les Médications reconstituantes. La Médication phosphorée, par Henri LABBÉ. 1904, 1 vol. 2 fr.
- La Diathèse urique, par Henri LABBÉ. 1908, 1 vol. 2 fr.
- La Médication surrénale, par les Drs R. OPPENHEIM et M. LORBER. 1904, 1 vol. 2 fr.
- Sérothérapie et Bactériothérapie, par le Dr NATTAN-LARRIER. 1905, 1 vol. 2 fr.
- Le Traitement de la Surdité, par CHAVANNE. 1905. 2 fr.
- Le Rhume des Foies, par le Dr GAREL. 1899, 1 vol. 2 fr.
- L'Odorat et ses Troubles, par le Dr COLLET. 1904, 1 vol. 2 fr.
- La Fatigue oculaire et le Surmenage visuel, par le Dr L. DOR. 1900, 1 vol. 2 fr.
- La Goutte et son traitement, par le Dr AFFRY. 1902. 2 fr.
- Le Diabète et son traitement, par le Dr R. LÉPINE. 3<sup>e</sup> éd., 1912, 1 vol. 2 fr.
- Les Complications du Diabète et leur traitement, par le Dr LÉPINE. Nouvelle édition, 1914, 1 vol. 2 fr.
- Diagnostic des Maladies de la Moelle, par les Drs GRASSSET et RIMBAUD. 4<sup>e</sup> édition, 1917, 1 vol. 2 fr.
- Diagnostic des Maladies de l'Encéphale, par les Drs GRASSSET et RIMBAUD. 3<sup>e</sup> édition, 1917, 1 vol. 2 fr.
- Le Radium, son emploi dans le traitement du Cancer, par les Drs T. WICKHAM et P. DEGRAIS. 1913, 1 vol. 2 fr.
- Les Applications pratiques de l'Anaphylaxie, par les Drs J. MINET et J. LECLERCO. 1913, 1 vol. 2 fr.
- Traitement de la Syphilis par le 606, par le Dr G. MILIAN. 2<sup>e</sup> édition, 1914, 1 vol. 2 fr.
- L'Acétonurie, son traitement, par le Dr H. MAUBAN. 1912, 1 vol. 2 fr.
- Le Pneumothorax artificiel, par le Dr LÉON BERNARD. 1913, 1 vol. 2 fr.
- Tuberculothérapie et Sérothérapie antituberculeuse, par le Dr A. SÉZARY. 1912, 1 vol. 2 fr.
- La Chaleur et le Froid en thérapeutique, par le Dr R. D'ASSÈT. 1913, 1 vol. 2 fr.
- Radiothérapie des Maladies du Sang, par le Dr R. CRÉMIEU. 1913, 1 vol. 2 fr.

**NOUVELLES (Suite)**

médecin auxiliaire à la 16<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. SOUTY (Louis-Marius-Jean-Baptiste), médecin auxiliaire à la 12<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. VIALA (Franck), médecin auxiliaire à la 22<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale (à titre temporaire) :* M. GÉRARD (Ambroise-Madgeleine-Marie), soldat à la n<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. SABATIER (Philippe-Jtienne-Julien-Louis-Joseph), médecin auxiliaire à la 15<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires; M. SAUGERON (Charles-Marie-Joseph), médecin auxiliaire au 27<sup>e</sup> rég. d'infanterie territoriale (dépôt); M. PEIGNEZ (Alcime-François), médecin auxiliaire au 250<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie (dépôt).

**Service de santé de la marine.** — Sont nommés :

*Au grade de médecin en chef de 1<sup>re</sup> classe :* M. BONAIN (Georges-Ernest), médecin en chef de 2<sup>e</sup> classe.

*Au grade de médecin en chef de 2<sup>e</sup> classe :* M. AUDIAT (E.-H.-M.-N.), médecin principal.

*Au grade de médecin principal :* M. CHALIBERT (Marie-Raphaël), médecin de 1<sup>re</sup> classe.

*Au grade de médecin de 1<sup>re</sup> classe :* M. ADRIEN (C.-M.), médecin de 2<sup>e</sup> classe.

**Corps de santé des troupes coloniales.** — Sont affectés :

*En Indo-Chine :* M. le pharmacien principal de 2<sup>e</sup> classe RÉLAND, précédemment désigné pour l'Afrique occidentale française.

*En France :* Au dépôt du 2<sup>e</sup> colonial : MM. les médecins-majors de 2<sup>e</sup> classe CORSON, rentré de la côte des Somalis, et LAFÈRES, rentré de l'Inde; au dépôt du 5<sup>e</sup> colonial : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe TRAUTMANN, rentré d'Afrique occidentale française; au dépôt du 6<sup>e</sup> colonial : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe HUDELET, rentré d'Afrique occidentale française.

*En Indo-Chine :* MM. les médecins-majors de 1<sup>re</sup> classe FRAISSINET et LUCAS; M. le médecin principal de 2<sup>e</sup> classe LIBERT; M. le pharmacien-major de 1<sup>re</sup> classe PICHAUD, et M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe BÉNAULT; M. le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe BUFFON.

*Au Dahomey (hors cadres) :* M. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe BOUFFARD.

*En Afrique occidentale française (hors cadres) :* M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe LÉGER.

*En Afrique équatoriale française :* M. le médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe LAURINCY, du dépôt du 5<sup>e</sup> colonial.

*A Madagascar :* M. le médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe LE COTY.

*En Chine (hors cadres) :* M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe VALLET (fémile); M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe CASABIANCA.

*Affectations en France.* — Au dépôt du 2<sup>e</sup> colonial : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe FISTIF.

Au dépôt du 4<sup>e</sup> colonial : M. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe ERDINGER.

Au dépôt du 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : M. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe LE DANTEC.

Au dépôt du 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe FOURNIER; M. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe BROUILLARD.

Au dépôt du 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : MM. les médecins aides-majors de 1<sup>re</sup> classe LABERNADIE, LAQUIÈZE et MARTIN (Narcisse); M. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe PUYSSÉGUR.

Au dépôt du 22<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : MM. les médecins aides-majors de 1<sup>re</sup> classe CONIL et MURAZ.

Au dépôt du 24<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : MM. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe DOURNE et le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe ESCUDIÉ; M. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe AUGÉ.

Au dépôt du 5<sup>e</sup> colonial : M. le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe LANDRY.

Au dépôt du 6<sup>e</sup> colonial : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe VERGNE.

À la disposition de la 7<sup>e</sup> direction : M. le pharmacien-major de 1<sup>re</sup> classe GUILLOTBAU.

Au dépôt du 4<sup>e</sup> colonial : MM. les médecins-majors de 2<sup>e</sup> classe ROUVIER et HEYMANN, rentrés du Tonkin; au dépôt du 7<sup>e</sup> colonial : M. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe BRACHET, rentré du Tonkin; au dépôt du 8<sup>e</sup> colonial : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe GIAUFFER, rentré d'Afrique occidentale; au dépôt du 22<sup>e</sup> colonial (pour ordre) : M. le médecin principal de 1<sup>re</sup> classe REMOULACHAUX, rentré d'Afrique équatoriale; au camp de Préjux : MM. les médecins-majors de 2<sup>e</sup> classe BENJAMIN, du dépôt du 7<sup>e</sup> colonial, et BONDUEL, rentré de Chine.

**APPROBATION DE MUTATIONS PRONONCÉES PAR L'AUTORITÉ MILITAIRE.** — *En Afrique occidentale française :* direction du service de santé à Dakar : M. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe NOBLIT.

**IODE COLLOÏDAL** ELECTRO CHIMIQUE. **L'IODEOL** possède le pouvoir **BACTÉRICIDE ANTITOXIQUE** de **L'IODE MÉTALLOÏDIQUE** exalté par l'ÉTAT COLLOÏDAL. Absence de TOXICITÉ et CAUSTICITÉ. (Congrès Int. PATHOLOGIE PARIS)

PUR & STABLE (Suspension huileuse) Admis dans les Hôpitaux depuis 1905

**IODÉOL VIEL**

**TUBERCULOSE Pulmonaire, Ganglionnaire Osseuse**  
**PNEUMONIES Broncho-Pneumonies, MALADIES INFECTIEUSES**

**POSÉOLOGIE**

**USAGES INTERES** : Injections intramusculaires (INDOLÉES), 1 cc/24, tous les jours, dans les tuberculoses aiguës.  
1 cent, tous les deux jours, dans la Tuberculose et les affections chroniques.  
1 cent, en injections intraganglionnaires, dans les Adénopathies.

**USAGE EXTERNE** : (CONTIENT 50 % IODE). Dix fois plus actif que la teinture d'Iode, s'emploie de la même façon. Ne brunit ni ne colore la peau.

COMMUNICATIONS Congrès Int. Tuberculose (Rome) Pathologie (Paris) et St. Khédivial (Le Caire)

**E. VIEL & C<sup>e</sup>**, 9, Rue Saint Paul, PARIS

**NOUVELLES (Suite)**

6<sup>e</sup> rég. d'artillerie coloniale à Ouakam : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe MILLET.

Bataillon n<sup>o</sup> 2 à Oualata : M. le médecin aide-major de 1<sup>er</sup> classe MERCIER.

Hors cadres, hôpital Ballay à Conakry : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe PRZET.

Hors cadres, au Haut-Sénégal-Niger (laboratoire de Bamako) : M. le médecin aide-major de 1<sup>er</sup> classe COMMES.

Poste médical de Thiès (médecin-chef) : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe JUBIN.

40<sup>e</sup> bataillon sénégalais à Kouroussa : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe ARLO, réintégré dans les cadres.

4<sup>e</sup> sénégalais à Rufisque : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe CARMOUZE.

Bataillon de l'Afrique occidentale française à Dakar : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe CHALLIER.

Hors cadres, à l'hôpital central indigène de Dakar : M. le médecin aide-major de 1<sup>er</sup> classe KERREBEL.

**Cours de la Faculté de Paris.** — *Clinique médicale de l'hôpital Beaujon.* — M. le P<sup>r</sup> DEBOVE fait des leçons cliniques tous les jours à 10 heures.

*Clinique médicale de l'hôpital Laënnec.* — M. le D<sup>r</sup> JOUSSET, agrégé, chargé de cours, suppléant M. le professeur LANDOUZY, fait son cours les mardis et vendredis à 10 heures.

*Clinique chirurgicale de l'hôpital Necker.* — M. le professeur DELBET fait son cours les mardis, jeudis, samedis à 10 h. 1/2.

*Clinique chirurgicale de l'hôpital Laënnec.* — M. le D<sup>r</sup> DESMAREST, agrégé, chargé de cours, fait son cours les lundis, mercredis, vendredis à 10 h. 1/2.

*Clinique de pathologie mentale.* — M. le D<sup>r</sup> DUPRÉ, agrégé, fait son cours les mercredis et dimanches à 10 heures à l'asile Sainte-Anne.

*Clinique des maladies des enfants.* — M. le professeur HUTINEL fait son cours les mercredis et samedis à 10 heures à l'hôpital des Enfants-Malades.

*Hygiène et clinique de la première enfance.* — M. le professeur MARFAN fait son cours le jeudi à 10 heures à l'hôpital des Enfants-Malades.

*Clinique des maladies cutanées et syphilitiques.* — M. le professeur GAUCHER fait son cours les mercredis et dimanches à 10 heures à l'hôpital Saint-Louis.

*Clinique ophtalmologique.* — M. le professeur DE LAPERSONNE fait son cours les lundis et mercredis à 9 h. 1/2 et les vendredis à 10 h. 1/4 à l'Hôtel-Dieu.

*Clinique d'accouchements.* — M. le D<sup>r</sup> JEANNIN, agrégé, suppléant le professeur COUVELAIRE, mobilisé, fait son cours les lundis et vendredis à 10 heures à la clinique Baudelocque.

*Clinique des maladies du système nerveux,* professeur DEJERINE. — Le D<sup>r</sup> LERREBOULLET, agrégé, chargé du cours, a commencé le vendredi 10 novembre, à 10 h. 1/2, l'enseignement clinique des maladies du système nerveux et le continue les lundis et vendredis à la même heure (amphithéâtre Charcot) à la Salpêtrière.

**Société royale d'Edimbourg.** — M. Gley, professeur au Collège de France, a été nommé membre honoraire de la Société royale d'Edimbourg (Honorary Fellow of the Royal Society of Edinburgh).

**Institut océanographique,** 195, rue Saint-Jacques. — Les cours publics sont commencés. M. A. Berget : océanographie physique ; courants marins ; propriétés physiques et chimiques de l'eau de mer. — Mercredis, samedis, 17 heures.

M. Joubin : océanographie biologique ; larves et métamorphoses des animaux marins ; application à l'étude du plankton. — Mardis, vendredis, 17 heures.

M. Portier : physiologie des êtres marins. — Lundis, jeudis, 17 heures.

**Avis.** — Place d'interne vacante à l'asile d'aliénés d'Angers. Logement, nourriture, chauffage, éclairage, blanchissage. Traitement, 800 francs ; minimum, 8 inscriptions. Étudiantes et étrangers admis. Écrire au médecin directeur.

Docteur habitant près Nice, région bien abritée, 4 kilomètres de la mer, prendrait en pension une ou deux personnes, enfants ou adultes, ayant besoin de soins. Écrire : D<sup>r</sup> Charlot, Saint-Sylvestre, Nice.

**DIAGNOSTIC**  
des  
**Maladies simulées**  
dans les accidents  
du travail et devant les  
conseils de revision  
Par le D<sup>r</sup> P. CHAVIGNY  
Professeur agrégé  
à l'École du service de santé militaire  
du Val-de-Grâce.  
Préface de M. le Professeur  
A. PIERRET  
1906, 1 vol. in-8 de 512 pages,  
avec 28 figures... 10 fr.

GUIDE  
de Rééducation Physique  
en groupe  
\*\*\*  
MÉTHODE DE  
Gymnastique rééducative  
pour les blessés  
militaires  
\*\*\*\*  
Par le D<sup>r</sup> CH. GUILBERT  
Chargé du service de kinésithérapie  
à l'hôpital militaire du Grand-Palais.  
et G. MAUCURIER  
Professeur d'éducation physique.  
\*\*\*\*  
1 vol. in-16 de 128 pages, avec  
59 figures : 2 fr. 50

**SAINT-GALMIER**  
**Source BADOIT**  
Ne pas confondre  
avec les Eaux  
artificiellement gazéifiées  
qui n'offrent  
pas les mêmes garanties.  
**EAU MINÉRALE**  
Naturellement Gazeuse

## VARIÉTÉS

### LISTE DES SERVICES PUBLICS ET DES PRINCIPALES ŒUVRES ET ÉCOLES DE RÉÉDUCATION PROFESSIONNELLE ET DE PLACEMENT DES BLESSÉS (1)

#### 1<sup>o</sup> SERVICES PUBLICS

*Ministère de la Guerre* (service de placement des mutilés), Caserne de Panthémont, 37, rue de Bellechasse.  
*Ministère de l'Intérieur* (Direction de l'Assistance et de l'hygiène publiques), 7, rue Cambacérés.  
*Ministère du Commerce* (Direction de l'Enseignement technique), 101, rue de Grenelle.  
*Ministère de l'Agriculture* (Direction de l'Enseignement et des Services agricoles), 78, rue de Varenne.  
*Office National des mutilés et réformés de la guerre*, 95 et 97, quai d'Orsay, et 2, avenue Rapp.  
*Office départemental de la Seine*, à l'Hôtel de Ville.  
*Office départemental de placement*, 50, rue de Rivoli.

#### 2<sup>o</sup> ŒUVRES GÉNÉRALES

*Aide immédiate aux mutilés et réformés de la guerre*, 325, rue Saint-Martin.  
*Association pour l'assistance aux mutilés pauvres*, rue François-I<sup>er</sup>.  
*Assistance aux convalescents*, 30, rue Louis-le-Grand.  
*Fédération nationale d'assistance aux mutilés des armées de terre et de mer*, 63, avenue des Champs-Élysées.  
*Association nationale des mutilés de la guerre*, Hôtel des Invalides, 6, boulevard des Invalides.  
*Société nationale de secours mutuels des mutilés et blessés de guerre*, « Aide et Protection », 25, rue Chapon.  
*Les Blessés au travail*, 154, avenue des Champs-Élysées.

(1) D'après A.-L. BITTARD, *Les Ecoles de Blessés* (Alean, éditeur).

*Société d'assistance aux victimes de la guerre*, 98, rue Richelieu.

*Œuvre fraternelle des mutilés de la guerre et des militaires convalescents*, 25, rue Blanche.

*Les Amis des mutilés*, 51, avenue des Champs-Élysées.

*Le « Journal des Mutilés »*, 18, rue Feydeau.

*Le Foyer national des mutilés de la guerre*, œuvre des grands mutilés.

*Le Foyer familial et du travail à domicile des mutilés et blessés de la guerre*, 14 bis, rue Saint-Georges.

*Les Mutilés associés*, 69, rue de Maubeuge.

*L'Œuvre des amputés de la guerre*, 67 bis, rue Duplessis, à VERSAILLES.

*L'Union des colonies étrangères en France en faveur des victimes de la guerre*, 11 bis, rue Seribe.

*Le Gagne-pain des mutilés*, section de la Croix verte.

*La Protection du réformé n° 2*, 35, rue Boissy-d'Anglas.

#### AVEUGLES :

*Association Valentin Haüy*, 9, rue Durand.

*Association d'assistance aux aveugles*, 26, rue de Charrenton.

*Société des ateliers d'aveugles*, 26, boulevard Raspail.

*Société des amis des soldats aveugles*, 78, rue de Reuilly.

*Foyer du soldat aveugle*, 64, rue du Rocher.

*Abri du soldat aveugle*, 8, rue du Commandant-Marchand.

*Aide aux aveugles de guerre*, 2, rue Balzac.

*Union des comités alliés pour l'assistance aux aveugles de la guerre*, 96, avenue des Champs-Élysées.

*Le Phare de France*, 10, rue Daru.

#### 3<sup>o</sup> ÉCOLES ET CENTRES DE RÉÉDUCATION

##### PARIS

*Saint-Maurice*, Institut professionnel des mutilés.

*Rue Rondelet*, 2, Annexe du précédent.

*Rue Jenner*, 47, Maison du Soldat du XII<sup>e</sup> Arr<sup>t</sup>.



## Le Diurétique rénal

par excellence

# SANTHÉOSE

LE PLUS FIDÈLE, LE PLUS CONSTANT  
LE PLUS INOFFENSIF DES DIURÉTIQUES  
L'Adjuvant le plus sûr des Cures de Déchloration

SOUS SES QUATRE FORMES

#### PURE

Le médicament régulateur par excellence, d'une efficacité sans égale dans l'artério-sclérose, la présclérose, l'albuminurie, l'hydropisie.

#### PHOSPHATÉE

L'adjuvant le plus sûr des cures de déchloration, le remède le plus héroïque pour le brightique comme est la digitale pour le cardiaque

#### CAFÉINÉE

Le médicament de choix des cardiopathies, fait disparaître les œdèmes et la dyspnée, renforce la systole, régularise le cours du sang.

#### LITHINÉE

Le traitement rationnel de l'arthritisme et de ses manifestations; jugule les crises, enraye la diathèse urique, solubilise les acides urinaires.

DOSES : 2 à 4 cachets par jour. — Ces cachets sont en forme de cœur et se présentent en boîtes de 24. — Prix 5 fr.

PRODUIT FRANÇAIS

4, rue du Roi-de-Sicile  
PARIS

PRODUIT FRANÇAIS

## VARIÉTÉS (Suite)

Rue et place du Puits-de-l'Ermitte. École de l'Office départemental.  
 Quai de la Rapée, 28. École de la Fédération nationale.  
 Rue des Epinettes, 51 bis. Ateliers des Chambres syndicales.  
 Rue de Bagnoux, 140 (Montrouge). École Rachel.  
 Rue de la Durance, 5. École de la Société d'assistance par le travail: «l'Atelier».  
 Rue Chapon, 25. École de la Chambre syndicale de la bijouterie fantaisie.  
 Rue Gil-le-Cœur, 4. Atelier de soufflage du verre.  
 Avenue Montespan, 2. Atelier de jouets d'art.  
 Rue de la Jusienne, 2. École d'orfèvrerie.  
 Boulevard Malesherbes, 145. Atelier de tapis et d'orfèvrerie.  
 Rue Orfila, 17. Atelier de jouets en bois.  
 Rue Boileau, 91. Atelier des Mutilés de l'armée.  
 Rue Saint-Martin, 325. Placement chez les patrons.  
 Champs-Élysées, 154. Les Blessés au travail.  
 Champs-Élysées, 93. Fédération nationale.  
 Grand-Palais. École des Colonies étrangères en France.  
 AVEUGLES: Institution nationale des jeunes aveugles, 59, boulevard des Invalides.  
 Ecole Braille, à Saint-Mandé.  
 Annexe des Quinze-Vingts, 99, rue de Reuilly.  
 SOURDS: Institut des sourds-muets, 254, rue Saint-Jacques.  
 École du quai Debilly, 28 (Union des Colonies étrangères).  
 École de la Maison-Blanche (pour mutilés) (Union des Colonies étrangères).  
 Écoles pour comptables et bureaucrates, 5, rue Paul-Louis-Courier et 123, rue de Turenne.  
 École, n° 9 de la rue Neuve-de-Villiers.  
 École de reliure de M. Kieffer, 18, rue Séguier.

## DÉPARTEMENTS

AIN. — École pratique d'Oyonnax (Commerce). — Placement dans l'industrie (Comité départemental).  
 AISNE. — École de la Thiérache à Pavillons-sous-Bois (Seine) (Département).  
 ALLIER. — Lycée de Montluçon. — Établissement agricole de Saint-Fons.

ALPES-MARITIMES. — Antibes (Dames de France).  
 ARIÈGE. — Ferme-École de Royat (Agriculture).  
 AVEYRON. — École d'agriculture de Montagnac.  
 BASSES-PYRÉNÉES. — École de Pau (Municipalité). — École de Bayonne (Municipalité). — École d'aveugles de Bayonne.  
 BOUCHES-DU-RHÔNE. — École pratique de Marseille (Commerce). — Écoles d'aveugles Fournier et Moirier de Marseille.  
 CALVADOS. — École de Douvres-la-Délivrande (Département). — École d'aveugles de Caen.  
 CANTAL. — École d'agriculture d'Aurillac.  
 CHARENTE. — Placement dans l'industrie (Comité départemental). — École pratique de l'Oisellerie.  
 CHARENTE-INFÉRIEURE. — École de laiterie de Surgères (Agriculture). — École de tonnellerie de Saintes.  
 CHER. — École de Bourges. — Ferme-École de Montlouis.  
 CORRÈZE. — Placement dans l'industrie (Comité départemental).  
 CÔTE-D'OR. — École d'agriculture de Châtillon-sur-Seine.  
 CÔTES-DU-NORD. — École d'aveugles de Saint-Brieuc.  
 CREUSE. — École pratique de Genouillat (Agriculture). — Placement direct (Comité départemental).  
 DEUX-SÈVRES. — Placement direct (Comité départemental). — Cours professionnel de Niort.  
 DOUBS. — Ateliers d'horlogerie à Besançon et à Montbéliard. — École de laiterie de Mamirolle.  
 ÈCRE. — Institut militaire belge de Port-Villez.  
 ÈURE-ET-LOIR. — École d'aveugles de Chartres.  
 FINISTÈRE. — École pratique de Brest.  
 GARD. — Cours professionnel à Nîmes.  
 GERS. — École d'apprentissage agricole à Auch (Comité départemental). — Ferme-École de la Houvre.  
 GIRONDE. — École pratique et normale de rééducation professionnelle de Bordeaux. — École d'aveugles de Bordeaux. — École pratique de la Réole.  
 HAUTE-GARONNE. — École supérieure de Commerce de Toulouse (Département). — École d'aveugles de Toulouse. — École pratique de Ondes (Agriculture).

# DIGITALINE crist<sup>ée</sup>

Académie de Médecine de Paris.

Prix Orfila (6,000 fr.)  
 Prix Desportes.

SOLUTION au millième  
 GRANULES BLANCS au 1/4 de milligr.  
 GRANULES ROSES au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
 AMPOULES au 1/4 de milligr.  
 AMPOULES au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
 49, Boul. Port-Royal, Paris.

# NATIVELLE

## Extraits OPOTHÉRAPIQUES INJECTABLES

OVARIQUE, THYROÏDIEN, HÉPATIQUE, PANCRÉATIQUE, TESTICULAIRE,  
 NÉPHRÉTIQUE, SURRÉNAL, THYMIQUE, HYPOPHYSIAIRE

CHAIX & C<sup>ie</sup>, 40, Rue de l'Orne, PARIS. - (Téléph.: Saxe 12-55).



TRAITEMENT DIÉTÉTIQUE DES MALADES, CONVALESCENTS, VIEILLARDS  
 ET ALIMENTATION PROGRESSIVE ET VARIÉE DES ENFANTS

## FARINES MALTÉES JAMMET

ARISTOSE - GÉRÉMALTINE - ORGÉOSE - RIZINE - GRAMENOSE - AVENOSE, etc.  
 CÉRÉALES JAMMET pour Décotions - CACAO GRANVILLE - Cacao à l'Orgéose, etc.  
 Brochure et échantillons sur demande, M<sup>re</sup> JAMMET, 47, Rue de Miromesnil, PARIS

**ARTHRITISME  
DIATHÈSE URIQUE  
RHUMATISME — GOUTTE  
GRAVELLE**

# Dialyl

[C<sup>11</sup> H<sup>16</sup> O<sup>13</sup> Az<sup>2</sup> Li Bo]

**Sel défini, découvert  
PAR LE LABORATOIRE ALPH. BRUNOT  
et sa Propriété exclusive.**

*Spécialement Préparé et Dosé pour la Solubilisation et l'Élimination  
des Déchets de l'Organisme (Acide Urique, Urates, Oxalates, etc.),  
pour l'Antiseptie Vésicale et Rénale et pour favoriser la Diurèse.*

**▀ TRÈS EFFICACE ▀**

**ABSOLUMENT INOFFENSIF :**

**Ni toxicité générale,  
Ni toxicité rénale.**

▼▼▼▼

— 2 Doses par jour, dans un Verre d'Eau —  
**DANS LES ÉTATS AIGUS :**  
4 à 6 doses par jour.

**LABORATOIRE ALPH. BRUNOT  
PARIS — 16, Rue de Boulainvilliers, 16 — PARIS**

**Dialyl**

*Soluble dans l'Eau :  
" Cures d'eau dialylée "*

▀ ▀

**TOUTES  
PHARMACIES**

**ENVOI GRATUIT  
de Flacons de "Dialyl"  
à MM. les Docteurs ainsi  
qu'aux Hôpitaux, Forma-  
tions sanitaires Militaires  
et, individuellement, aux  
Soldats rhumatisants dont  
l'adresse sera donnée par  
MM. les Docteurs au  
Laboratoire du "Dialyl"**

**Dialyl**

*Soluble dans l'Eau :  
" Cures d'eau dialylée "*

▀ ▀

**TOUTES  
PHARMACIES**

## VARIÉTÉS (Suite)

- HAUTE-MARNE. — École nationale d'Osiéiculture et de Vannerie de *Fayl-Billot* (Commerce et Agriculture).  
 HAUTE-SAVOIE. — École nationale d'horlogerie de *Cluses*. — Cours professionnels d'*Annecy*.  
 HAUTE-VIENNE. — École pratique de *Limoges*.  
 HÉRAULT. — École de *Montpellier*. — École d'Agriculture de *Montpellier*. — École d'aveugles de *Montpellier*.  
 ILLE-ET-VILAINE. — École d'Agriculture de *Rennes*. — Ateliers de jouets de *Dinard* (Les « Blessés au travail »). — Placement dans l'industrie (Comité départemental).  
 INDRE-ET-LOIRE. — École Sainte-Marie à *Tours* (« Assistance aux convalescents militaires »). — École d'aveugles de *Tours*.  
 ISÈRE. — Centres de *Saint-Egrève*, *La Suisse* et *Voiron* (« Assistance aux convalescents militaires »).  
 JURA. — École de laiterie de *Poligny*. — École de taillerie de diamant de *Saint-Claude*.  
 LOIRE. — École pratique de *Saint-Etienne*. — École d'aveugles de *Saint-Etienne*. — École pratique de *Roanne*. — Clissage des bouteilles à *Rive-de-Gier*. — École des mutilés de *Saint-Etienne*.  
 LOIRET. — École d'*Orléans* (Municipalité).  
 LOIRE-INFÉRIEURE. — Placement dans l'industrie (Comité départemental). — École d'aveugles de *Nantes*. — École pratique de *Grandjouan* (Agriculture).  
 LOIR-ET-CHER. — École de *Blois* (Comité départemental).  
 LOT-ET-GARONNE. — École pratique d'*Agen* (Commerce). — École pratique de *Marmande* (Commerce). — Placement dans l'industrie (Comité départemental).  
 MAINE-ET-LOIRE. — École nationale d'Arts et Métiers d'*Angers* (Commerce).  
 MANCHE. — École pratique de *Cherbourg* (Commerce).  
 MAYENNE. — Placement dans l'industrie (Comité départemental).  
 MEURTHE-ET-MOSELLE. — École de *Nancy* (Œuvre privée).  
 MORBIHAN. — École de *Lorient* (Municipalité).  
 NIÈVRE. — École de *Nevers* (Département).  
 OISE. — Institut agricole de *Beauvais*.  
 PAS-DE-CALAIS. — École pratique de *Boulogne-sur-Mer* (Commerce). — École de *Calais*.  
 PUY-DE-DÔME. — École professionnelle des blessés de *Clermont-Ferrand* (Commerce). — École d'aveugles de *Clermont-Ferrand*. — École pratique de *Thiers* (Commerce).  
 RHÔNE. — École de *Lyon*, 41, rue Rachais. — École de *Lyon*, Tourvielle. — Institut agricole de *Sandar-Limonest*. — Cours professionnels de *Lyon* (Société d'Enseignement professionnel). — Écoles d'aveugles de *Caluire* et de *Villeurbanne* (Lyon).  
 SAÛNE-ET-LOIRE. — École nationale d'Arts et Métiers de *Cluny* (Commerce). — École pratique de *Fontaines* (Agriculture). — Placement dans l'industrie (Comité départemental).  
 SARTHE. — Placement dans l'industrie (Comité départemental).  
 SEINE-ET-OISE. — École d'horticulture de *Versailles*. — École de *Grignon*. — Bergerie nationale de *Rambouillet*. — Ateliers professionnels de *Versailles* (Œuvre privée). — École de *Juvisy* pour agriculture.  
 SEINE-INFÉRIEURE. — École de *Rouen* (Municipalité). — École pratique du *Havre* (Commerce). — École pratique d'*Elbeuf* (Commerce).  
 SOMME. — École d'aveugles d'*Amiens*.  
 TARN. — Cours professionnels d'*Albi*.  
 YONNE. — École pratique de *la Brosse* (Agriculture).  
 ALGÈRE. — École d'apprentissage de *Dellys* (Commerce). — École d'*Oran* (Dames de France).  
 TUNISIE. — Placement dans l'industrie (Résidence générale).

(1) Consulter pour renseignements relatifs à la rééducation professionnelle le rapport extrêmement documenté du Sénateur Paul Strauss. Session ord. Séance du 4 juillet 1916 *Journal officiel*, documents parlementaires, Sénat p. 302, Annexe n° 261.

## PRODUITS Spéciaux des Laboratoires LUMIÈRE

Échantillons et Vente en gros : **Marius SESTIER**, Pharmacien, 9, Cours de la Liberté, LYON

### Contre la FIÈVRE TYPHOÏDE

IMMUNISATION ET TRAITEMENT

PAR

# L'ENTÉROVACCIN LUMIÈRE

ANTITYPHO-COLIQUE POLYVALENT

*Sans contre-indication, sans danger, sans réaction*

## CRYOGÉNINE LUMIÈRE

ANTIPYRÉTIQUE et ANALGÉSIQUE  
4 à 2 grammes par jour. — PAS DE CONTRE-INDICATION

Spécialement indiquée dans la FIÈVRE TYPHOÏDE

## PERSODINE LUMIÈRE

*Dans tous les cas d'anorexie et d'inappétence*

## HÉMOPLASE LUMIÈRE

Médication énergique des déchéances organiques  
(AMPOULES, CACHETS, DRAGÉES)

## OPOZONES LUMIÈRE

Préparations organothérapeutiques à tous organes  
Contenant la totalité des principes actifs des organes frais

## Médication phagocytaire

NUCLÉO-PHOSPHATÉE

# NUCLÉATOL

(Acide nucléinique combiné aux phosphates d'origine végétale).

Le **NUCLÉATOL** possède les propriétés de l'acide nucléinique, c'est-à-dire qu'il produit la **phagocytose**, il est **injectable** et contrairement aux nucléinates, il est **indolore**, de plus son action reconstituante est doublée par l'action des phosphates. S'emploie sous forme de :

### NUCLÉATOL INJECTABLE

(Nucléophosphate de Soude chimiquement pur)

A la dose de 2 c.c. à 5 c.c. par jour, il abaisse la température en 24 heures et jugule les fièvres pernicieuses, puerpérales, typhoïde,

scarlatine, etc. — Injecté l'avant-veille d'une opération chirurgicale, le **NUCLÉATOL** produit une épuration salubre du sang et diminue consécutivement la purulence des plaies, tout en favorisant la cicatrisation et en augmentant les forces de l'opéré.

### NUCLÉATOL GRANULÉ et COMPRIMÉS

(Nucléophosphates de Chaux et de Soude)

DOSE : 4 cuillers-mesures ou 4 Comprimés par jour.

Reconstituant de premier ordre, dépuratif du sang. — S'emploie dans tous les cas de **Lymphatisme, Débilité, Neurasthénie, Croissance, Recalcification**, etc.

NUCLÉO-ARSÉNIO-PHOSPHATÉE

# NUCLÉARSITOL

(Acide nucléinique combiné aux phosphates et au méthylarsinate disodique)

Le **NUCLÉARSITOL** possède les propriétés de l'acide nucléinique, c'est-à-dire qu'il produit la phagocytose, il est **injectable** et **indolore** et joint à l'action reconstituante des phosphates celle de l'arsenic organique (méthylarsinate disodique).

S'emploie sous forme de :

### NUCLÉARSITOL INJECTABLE

(Nucléophosphate de Soude méthylarsiné chimiquement pur)

S'emploie à la dose de une ampoule de 2 c. c. par jour chez les **prétuberculeux**, les **affaiblis**, les **convalescents**, dans les

fièvres paludéennes des pays chauds, etc. En cas de fièvre dans la **Phtisie**, le remplacer par le **Nucléatol Injectable**.

### NUCLÉARSITOL GRANULÉ et COMPRIMÉS

(à base de Nucléophosphates de Chaux et de Soude méthylarsinés)

DOSE : 4 cuillers-mesures par jour ou 4 Comprimés, soit 4 centigrammes de Méthylarsinate disodique.

**Prétuberculose, Débilité, Neurasthénie, Lymphatisme, Scrofules, Diabète, Affections cutanées, Bronchites, Convalescences difficiles**, etc.

Reconstituant de premier ordre.

NUCLÉO-ARSÉNIO-STRYCHNIO-PHOSPHATÉE

# STRYCHNARSITOL

**INJECTABLE = Complètement indolore**

(Nucléophosphate de Soude, Méthylarsinate disodique et Méthylarsinate de Strychnine)

Donne le coup de fouet à l'organisme, dans les **Affaiblissements nerveux, Paralysie**, etc.

(0gr.02cgr. de Méthylarsinate de Soude et 0gr.001 mgr. Méthylarsinate de Strychnine par ampoule de 2 c.c.)

**LABORATOIRES ROBIN, 13, 15, 31, Rue de Poissy, PARIS**



## CAISSE D'ASSISTANCE MÉDICALE DE GUERRE

Caisse d'assistance médicale de guerre et « Secours de guerre à la famille médicale » réunis, 5, rue de Surène, Paris (8<sup>e</sup>).

Le total de la souscription au 15 octobre 1916 s'élève à 570 000 francs.

SOUSCRIPTIONS REÇUES DU 1<sup>er</sup> AU 15 OCTOBRE 1916. (Cette liste ne comprend pas les souscriptions provenant des engagements de versements mensuels.)

500 francs : La Société locale du département de Vaucluse. — Anonyme, Saint-Étienne (Loire) (honoraires pour soins donnés par le D<sup>r</sup> X... à la famille d'un confrère).

300 francs : D<sup>r</sup> Maurel, La Bourboule (P.-de-D.) (2<sup>e</sup> vers.).

200 francs : Société locale des médecins de la Savoie (2<sup>e</sup> vers.). — D<sup>r</sup> Widmer, Val-Mont-sur-Territet (Suisse) (3<sup>e</sup> vers.).

150 francs : D<sup>r</sup> Chenet, Paris (3<sup>e</sup> vers.).

100 francs : La Faculté mixte de médecine d'Alger (6<sup>e</sup> vers.). La Compagnie des eaux minérales de la Bourboule, Paris (2<sup>e</sup> vers.). — D<sup>rs</sup> Conzette, Saint-Mandé (Seine) (2<sup>e</sup> vers.). — Mendelssohn (Maurice), Paris. — Noir (Julien), Paris (5<sup>e</sup> vers.). — Penne, Avignon (Vaucluse).

75 francs : D<sup>r</sup> Seu de Rouville, Saint-Pol-Trois-Châteaux (Drôme) (2<sup>e</sup> vers.).

60 francs : D<sup>rs</sup> Boursier, Contrexéville (Vosges) (3<sup>e</sup> vers.). — Daum (Henri), Saint-Claude (Jura).

50 francs : Le syndicat des médecins de la Loire-Inférieure (5<sup>e</sup> vers.). — D<sup>rs</sup> Allard, Duclair (S.-Inf.) (3<sup>e</sup> vers.). — Ball, Paris (3<sup>e</sup> vers.). — Bayou, Questembert (Mor-

bihan) (7<sup>e</sup> vers.). — Belencontre, Paris (7<sup>e</sup> vers.). — Guyot, Calais (Pas-de-Calais). — Klein, Auxerre (Yonne). — Lapalle (Pierre), Pau (Basses-Pyr.). — Vaucaire, Paris. — Vitrac, Libourne (Gironde) (2<sup>e</sup> vers.). 40 francs : D<sup>r</sup> Chadzynski, Paris (7<sup>e</sup> vers.).

30 fr. 45 : D<sup>rs</sup> Allain-Sauvage, Lorient (Morbihan). — Dauchez (II.) et sa fille M<sup>me</sup> Jean Dubois, Versailles (2<sup>e</sup> vers.). — Duchéin, Bourges (Cher) (3<sup>e</sup> vers.). — Morinière (V.), Saint-Florent-le-Vieil (M.-et-L.) (3<sup>e</sup> vers.). — Portal, Marseille (B.-du-R.). — Riou, Le Chambon de Tence (Hte-Loire) (9<sup>e</sup> vers.). — Roig (de), Cautejets (Hautes-Pyr.).

28 fr. 45 : D<sup>r</sup> Iasnier (Eugenio), Montevideo (Uruguay).

25 francs : D<sup>r</sup> Juhel (Louis), médecin de la Marine, à bord de l'« Eros », division navale d'Orient.

20 francs : D<sup>rs</sup> Camuzet, Rennes (I.-et-V.) (5<sup>e</sup> vers.). — David (André), Toulouse (Haute-Garonne). — Pérot, amb. 1/6, S. P. 35. — Sevenet (Georges), Zeitenlik (Salonique). — Anonyme (par le D<sup>r</sup> Legrand), Paris.

10 francs : D<sup>rs</sup> Lafaye, Auchel (P.-de-C.) (3<sup>e</sup> vers.). Valot Lure (Haute-Savoie).

5 francs : D<sup>r</sup> d'Ansan (Roger), Paris.

ENGAGEMENTS DE VERSEMENTS MENSUELS REÇUS DU 1<sup>er</sup> AU 17 OCTOBRE 1916.

MM. les D<sup>rs</sup> Caldier (Raoul) (Var), 5. — Daum (Henri) (Jura), 5. — Mirallié (Ch.), (Loire-Inférieure), 10.

Prière d'adresser les souscriptions à M. le trésorier (sans indication de nom) de l'Association générale des médecins de France, 5, rue de Surène, Paris (8<sup>e</sup>).

TUBERCULOSE • LYMPHATISME • ANÉMIE • TUBERCULOSE

# TRICALCINE

**TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE**

## RECONSTITUANT

LE PLUS PUISSANT — LE PLUS SCIENTIFIQUE — LE PLUS RATIONNEL

... ..



### LA RECALCIFICATION

ne peut être ASSURÉE d'une façon CERTAINE et PRATIQUE QUE PAR LA TRICALCINE

A BASE DE SELS CALCIQUES RENDUS ASSIMILABLES

**EN POUDRE - COMPRIMÉS - GRANULÉS - CACHETS**

LA TRICALCINE EST VENDUE

<p>TRICALCINE PURE</p> <p>TRICALCINE MÉTHYLARSINÉE</p> <p>TRICALCINE ADRÉNALINÉE</p> <p>TRICALCINE FLUORÉE</p>	<p>POUDRE - COMPRIMÉS - GRANULÉS - CACHETS 4 fr. 20 fr. franco pour 30 jours de traitement ou la Boîte de 60 cachets.</p> <p>en CACHETS soixante doses exactement à 2 gr. 50 de MÉTHYLARSINATE DE SOUDE chimiquement pur. 3 fr. la Boîte de 60 cachets.</p> <p>en CACHETS soixante doses exactement à 3 gouttes de solution d'ADRENALINE au millième par cachet. 5 fr. la Boîte de 60 cachets.</p> <p>en CACHETS soixante doses exactement à 2 gr. 50 de FLUORURE DE CALCIUM par cachet. 5 fr. 20 la Boîte de 60 cachets.</p>
--	---

Échantillons et littérature sur demande. Laboratoire des Produits "Scientia", 10, rue Fromentin, Paris.

CROISSANCE • RACHITISME • SCROFULOSE • DYSPEPSIE NERVEUSE • TUBERCULOSE

CARIE DENTAIRE • TROUBLES DE DENTITION • DIABÈTE

## MÉDAILLES DES ÉPIDÉMIES

*Médaille d'or.* — M. le D<sup>r</sup> HUOT (Louis-Jean-Victor), médecin principal de 2<sup>e</sup> classe des troupes coloniales, chef du service de santé : *a montré en toutes circonstances une énergie, un dévouement de chaque jour, un travail surhumain, grâce auxquels l'épidémie a été arrêtée.*

M. le D<sup>r</sup> RABIN (Alexandre-Jacques), sujet russe, docteur en médecine de l'université de Kazan, directeur du second hôpital militaire de réserve à Skoplje (Serbie) : *a témoigné du dévouement le plus méritoire au cours de l'épidémie de typhus exanthématique (1913-14) en soignant seul, pendant plusieurs semaines, 500 malades parmi lesquels une de ses infirmières françaises gravement atteinte ; a été victime lui-même de la contagion.*

M. le D<sup>r</sup> LE FÈRES (Francis), chef du service de santé dans les établissements français de l'Inde : *a dirigé la lutte contre le choléra durant la dernière épidémie observée en 1914-15 avec le plus grand dévouement et le plus grand mérite, tant en donnant ses soins aux malades et en présidant personnellement à l'application des mesures de prophylaxie.*

M. le D<sup>r</sup> VANDEUVRE (Albert), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, chef du groupe sanitaire mobile de la région de Rabat, médecin-chef du lazaret des typhiques de Salé : *a fait preuve d'une valeur professionnelle remarquable, d'un dévouement à toute épreuve et d'un zèle inlassable dans les conditions les plus difficiles et les plus pénibles pour lutter contre une violente épidémie de typhus exanthématique en 1913. S'était déjà signalé au cours d'épidémies antérieures.*

M. le D<sup>r</sup> LAFONT (Alexandre-Auguste), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe des troupes coloniales, directeur du laboratoire de bactériologie du Sénégal.

M. le D<sup>r</sup> LÉCOMTE (Alfred-Joseph-Marie), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe des troupes coloniales, directeur de l'hôpital indigène de Dakar.

M. le D<sup>r</sup> COMMELEMAN (Clément-Maurice-Marie), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe des troupes coloniales.

*Médaille de vermeil.* — M. le D<sup>r</sup> AUGÉ (Joseph-Jacques-François), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe des troupes coloniales du 6<sup>e</sup> rég. d'artillerie coloniale : *a su, par les nombreuses vaccinations faites, par les mesures de précaution prises, arrêter au début toute extension de la maladie.*

M. le D<sup>r</sup> GRAVELLAT, médecin-major de 2<sup>e</sup> classe : *a rendu les services les plus signalés et à su, par les mesures radicales prises en temps utile, protéger la garnison et arrêter l'extension de la maladie.*

M. le D<sup>r</sup> CAZENEUVE, médecin-major de 2<sup>e</sup> classe : *chargé de la lutte contre l'épidémie dans un groupe de villages réfractaires aux mesures de prophylaxie, a réussi à l'enrayer grâce à son activité, à son énergie et à son dévouement.*

M. le D<sup>r</sup> BARROS (Nicolas-Joseph), médecin de l'assistance médicale : *a, le premier, signalé l'épidémie ; s'est exposé en donnant ses soins aux malades ; a fait preuve du plus rare dévouement.*

M. le D<sup>r</sup> BOUËT (Georges), administrateur de 1<sup>re</sup> classe des colonies, inspecteur mobile d'hygiène de l'Afrique occidentale française, chevalier de la Légion d'honneur.

## CRATÆGINE LEROUX

**MÉDICATION CARDIO-TONIQUE SÉDATIVE (NON TOXIQUE)**

Palpitations des Nerveux et des Neurasthéniques. Eréthisme cardiaque de toute ordre, des affections fonctionnelles :: comme des affections organiques du cœur, Tachycardie essentielle paroxystique, Goitre exophtalmique, etc. ::

DOSES : 15 à 20 gouttes 2 ou 3 fois par jour.

**E. LEROUX, 182, rue de la Convention, Paris, et toutes pharmacies.**

CURE DE  
**DIURÈSE**



**GOUTTE GRAVELLE**  
**ARTERIO-SCLÉROSE**

**Coaltar saponiné**  
**Le Beuf**

Antiseptique, Détersif, Antidiptérique  
Officiellement admis dans les Hôpitaux de Paris

DÉPURATEUR, RECONSTITUANT, REMINÉRALISATEUR

Goût agréable

**MORRHUËTINE JUNGKEN**

Pas de troubles digestifs



**LIQUEUR NON ALCOOLIQUE**

à base de Glycérine pure

contenant par cuillerée à soupe :

Iode assimilable.....	0,015 mgr.
Hypophosphites C <sup>és</sup> .....	0,15 centigr.
Phosphate de Soude.....	0,45 —

DOSE : 2 à 3 cuillerées (à soupe ou à café selon l'âge) par jour à la fin du repas.

**RÉSULTATS CERTAINS**

dans **LYMPHATISME, CONVALESCENCES, PRÉTUBERCULOSE**

PRIX : 3'60 le Flacon de 600 gr. (réglementé).

**J. DUHÈME, Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe, COURBEVOIE-PARIS.**

**Tablettes de Catillon IODO-THYROIDINE**  
 0gr.25 corps thyroïde, titré, stérilisé, bien toléré, actif et agréable.  
 1 à 2 contre Myxœdème; 2 à 8 Obésité, Goitre, Exophtalmie, Ostéogénèse, etc. — Fl. 3

---

**Granules de Catillon STROPHANTUS**  
 A 0,001 EXTRAIT TITRÉ DE

C'est avec ces granules qu'ont été faites les observations discutées à l'Académie en 1889; elles prouvent que 2 à 4 par jour donnent une **diurèse rapide**, relèvent vite le **cœur affaibli**, dissipent **ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES**, Affections **MITRALES, CARDIOPATHIES** des **ENFANTS** et **VIELLARDS**, etc.  
 Effet immédiat, — innocuité, — ni intolérance ni vasoconstriction, — on peut en faire un usage continu.  
 En cas urgent, on peut donner 8, 12, 16 granules pour forcer la diurèse.

**GRANULES DE CATILLON** 0,0001 **STROPHANTINE** CRIST. **TONIQUE DU CŒUR PAR EXCELLENCE**  
NON DIURÉTIQUE

Nombre de Strophantus sont inertes, d'autres toxiques; les teintures sont infidèles, exigez la Signature **CATILLON**  
 Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine", Médaille d'Or Expos. univ. 1900,  
 3, Boule's-Martin, Paris et Pa<sup>is</sup>.

**LE VALERIANATE DE PIERLOT**  
 Liquide ou en Capsules.  
 reste toujours et malgré tout l'unique préparation efficace et inoffensive, résumant tous les principes sédatifs et névroséthéniques de  
**LA VALERIANE OFFICINALE**

---

**Maladies du Cœur et des Vaisseaux**  
**PANDIGITALE HOUDAS**  
 15 gouttes de Pandigitale correspondent environ à 0 gr. 10 Poudre de feuille sèche de Digitale.  
 50 gouttes contiennent 1 milligramme de glucosides totaux.  
**LANCELOT & C<sup>ie</sup>, 26 et 28, Rue Saint-Claude, Paris.**

**RECALCIFICATION** **REMINÉRALISATION**

**CHAUX ORGANIQUE** **PHOSPHATES DES CÉRÉALES**

directement et entièrement assimilable

Puissants modificateurs du Terrain

**OSTREINE**  
**BUISSON**

**FLUOR ET SILICE**  
*Agents fixateurs de la Chaux et des Phosphates*

**POUDRE-CACHETS-GRANULÉ**  
 DOSES: Une mesure, un cachet, une cuillère à café de granulé au milieu de chaque repas

Laboratoires **ALBERT BUISSON**  
 15, Avenue de Tourville, PARIS

Cl. Redier

## NÉCROLOGIE

## LE DOCTEUR DOYEN

Il était né à Reims le 16 décembre 1859. Il fit ses premières études dans cette ville où son père était professeur d'anatomie ; il les poursuivit à Paris où il fut reçu interne des hôpitaux en 1881, et docteur en médecine en 1885 avec une thèse sur le bacille virgule du choléra asiatique. Il retournait ensuite à Reims, où il faisait successivement fonction de chef des travaux anatomiques, de chargé de cours de pathologie chirurgicale et de médecine opératoire, et enfin de professeur suppléant de chirurgie et d'accouchements. En 1896, il quittait cette situation et venait se fixer dans la Capitale.

L'activité d'Eugène-Louis Doyen fut débordante et

bruyante, mais elle fut servie par des talents vraiment remarquables. Nul doute que l'habile opérateur, célèbre de par le monde, eût pu acquérir, même en dehors de la Faculté de médecine de Paris, une renommée du meilleur aloi et qui fût incontestable en tout et pour tous, si cet homme de volonté eût consacré exclusivement son intelligence à la technique de son art.

On pourrait distinguer en Doyen : le chirurgien, le médecin, le confrère, l'homme. J'en veux retenir, à cette heure, que la première physionomie, cet esprit inventif, merveilleux, cette habileté manuelle prodigieuse, dont le possesseur restera en souvenir, du moins à ces points de vue, dans les fastes de la chirurgie française.

CORNET.

## NOUVELLES

**Morts au champ d'honneur.** — M. Henri Roy, engagé volontaire, fils de M. le D<sup>r</sup> Maurice Roy, professeur à l'École dentaire de Paris, dentiste des hôpitaux. Il est tombé devant Verdun à l'âge de dix-neuf ans, en se portant spontanément au secours de camarades ensevelis sous un abri. Nous prions M. le D<sup>r</sup> Roy d'agréer l'expression de notre douloureuse sympathie. — M. Max Cartier, fils de M. le D<sup>r</sup> Cartier, médecin principal de la marine. — M. Marix, fils de M. le D<sup>r</sup> Marix, tombé au champ d'honneur en Macédoine. — M. Princeteau, fils de M. le D<sup>r</sup> Princeteau, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Bordeaux, tombé au champ d'honneur. — M. Henri Desnos, fils de M. le D<sup>r</sup> Desnos, officier observateur d'artillerie tombé au cours d'un combat aérien.

**Nécrologie.** — Le D<sup>r</sup> Firmin Tarrade, ancien député et ancien conseiller général de la Haute-Vienne, décédé

à l'âge de soixante et un ans. — M<sup>me</sup> veuve Humbert, belle-mère de M. le D<sup>r</sup> Helme à qui nous adressons l'expression de notre douloureuse sympathie. — M. Louis Pagniez, père de M. le D<sup>r</sup> Ph. Pagniez, médecin des hôpitaux de Paris, que nous prions de recevoir nos sympathiques condoléances. — Le D<sup>r</sup> Demptos, ancien externe des hôpitaux de Bordeaux.

**Mariages.** — M. le D<sup>r</sup> Georges Chanteaud, médecin aide-major aux armées, et M<sup>lle</sup> Germaine Chabas.

**Légion d'honneur.** — Sont inscrits au tableau spécial pour chevalier :

COT (Jules-Eugène-Hippolyte-Marie-Joseph), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve au Maroc : signalé comme ayant toujours fait preuve d'un courage et d'un sang-froid remarquables au cours des nombreux combats

## CURE RESPIRATOIRE

Histogénique, Hyperphagocytaire et Reminéralisatrice

## PULMOSÉRUM

Combinaison Organo-Minérale  
Phospho - Galacolé

Médication des Affections

## BRONCHO-PULMONAIRES

(Toux, Gripes, Catarrhes, Laryngites et Bronchites. Suite de Coqueluche et Rougeole)

Mode d'Emploi : Une cuillerée matin et soir.

Echantillons sur demande

Laboratoire A. BAILLY, 15, Rue de Rome, PARIS

# Linciodine

GRANDE ACTIVITÉ

*Ciba*

TOLÉRANCE PARFAITE

Ether Ethylique de l'Acide Diiodobrassidique  
41 % d'IODE



Sous cette forme, l'iode est absorbé lentement, disséminé dans tous les tissus, éliminé progressivement, d'où

**ACTION SURE, RAPIDE, SANS IODISME**

ÉCHANTILLONS & LITTÉRATURE :

LABORATOIRES CIBA — SAINT-FONS (RHONE)

# VITTEL

**GRANDE SOURCE**

GOUTTE — GRAVELLE — DIABÈTE

Régime des ARTHRIQUES

**SOURCE SALÉE**

CONSTIPATION — CONGESTION DU FOIE

Régime des HÉPATIQUES

LITHIASE BILIAIRE  
COLIQUE HÉPATIQUE - ICTÈRES etc.

INSUFFISANCES

HÉPATIQUE & BILIAIRE :  
HÉPATISME :: ARTHRITISME  
CHOLÉMIE FAMILIALE  
DIABÈTE PAR DYSHÉPATIE

TUBERCULOSE et SCROFULE  
Justiciables de l'Huile de Foie de Morue  
DYSPEPSIES

HYPERCHLORHYDRIE :: PITUITE  
MIGRAINE :: ENTÉRITES  
COLITE MUCO-MEMBRANEUSE

CONSTIPATION :: HÉMORROIDES  
ENTEROPTOSE, GYNALGIES

Névroses et Psychoses Dyshépatiques  
EPILEPSIE — NEURASTHÉNIE  
MALADIES INFECTIEUSES  
ANGIOCHOLÉCYSTITES

FIÈVRE TYPHOÏDE  
INTOXICATIONS  
TOXHÉMIE GRAVIDIQUE

DERMATOSES par DYSHÉPATIE :  
(Chloasma, Éphélides, Xanthomes, etc.)

DERMATOSES AUTO ou HÉTÉROTOXIQUES  
(Acné, Furonculose, Pyodermites, etc.)

Maladies des pays chauds

CONGESTIONS DU FOIE  
HÉPATITES ET CIRRHOSES  
(Alcoolique, Palustre, Syphilitique, etc.)

EXPOSITION UNIVERSELLE et INTERNATIONALE

de GAND 1913 — MÉDAILLE D'OR  
Exposition du 1<sup>er</sup> Congrès Espagnol de Pédiatrie,  
Palma-de-Majorque 1914 — Médaille d'Or

OPOTHÉRAPIES HÉPATIQUE et BILIAIRE  
associées à la médication CHOLAGOGUE



Prix en France : 6 francs

EN VENTE dans toutes LES PHARMACIES

Dépôt Général, Échantillons, Littérature  
LABORATOIRE de la PANBILINE  
ANNONAY (Ardèche) France

Cette médication essentiellement clinique, instituée par le Dr Plantier et sanctionnée par des milliers d'observations ou même d'auto-observations de confrères, est la seule qui, agissant à la fois sur la sécrétion et sur l'excrétion de la glande hépatique, combine l'opothérapie et les cholagogues, utilisant par surcroît les propriétés hydtragogues de la glycérine. Elle constitue une thérapeutique complète, en quelque sorte spécifique de maladies du FOIE et des VOIES BILIAIRES et des syndromes énumérés plus haut qui en dérivent. Un traitement d'épreuves par la PANBILINE permet d'affirmer le diagnostic causal dans les cas incertains où il amène la guérison, au même titre que son échec, après un temps d'application suffisant, autorise à recourir à l'intervention chirurgicale, l'obstacle à la perméabilité des voies biliaires étant alors démontré extérieur à celle-ci, non lithiasique ou au-dessus des ressources de la médecine.

Agissant sur le tractus digestif, avant tout par le rétablissement de la biligénése normale, la médication exerce, en outre, bien que ne renfermant aucune drogue à dose purgative ou même laxative, une action directe sur la motricité et la sécrétion de l'intestin qu'elle ramène à l'état physiologique dans les expériences de perfusion intestinale.

Dépourvue d'effet toxique ou nocif, ne réunissant que des produits bien connus et n'exposant à aucun mécompte, elle combine harmonieusement la substance de plusieurs spécialités excellentes qu'elle complète et dont elle accroît l'efficacité par association synergique. Elle permet ainsi au médecin de trouver d'emblée sans tâtonnement et sans essais successifs, le remède actif chez tel ou tel malade, quelle que soit son idiosyncrasie.

A la dose moyenne d'une cuillerée à dessert de dix grammes par jour, elle ne constitue une dépense quotidienne que de 0,25 environ.

La PANBILINE, traitement total des maladies du FOIE et des VOIES BILIAIRES, combine synergiquement en une association qui exalte leurs propriétés :

EXTRAIT HÉPATIQUE  
EXTRAIT BILIAIRE  
EXTRAIT de BOLDO  
PODOPHYLLIN  
GLYCÉRINE PURE NEUTRE

NI SUCRE NI ALCOOL

Solution d'absorption facile, inaltérable, non toxique, bien tolérée, légèrement amère mais sans arrière-goût.

POSOLOGIE

Une à quatre cuillerées à dessert de dix grammes le matin à jeun, ou au début du repas, soit pure, soit dans une boisson froide ou tiède.  
— Demi-dose pour les Enfants.

DÉPOT chez les DROGUISTES et COMMISSIONNAIRES en FRANCE, ALGÉRIE et COLONIES, BELGIQUE, SUISSE, ESPAGNE, ITALIE, PORTUGAL, RÉP. ARGENTINE, CUBA, etc.

## NOUVELLES (Suite)

auxquels il a assisté. S'est particulièrement distingué, le 19 juin 1916, en se portant, malgré un feu violent et au péril de sa vie, au secours d'un officier mortellement blessé, qu'il a réussi à ramener dans les lignes. A donné, dans ces circonstances, un exemple magnifique de devoir et d'abnégation (Croix de guerre).

PATRICOT (André-Joseph-Antoine), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale au Maroc : a eu une conduite remarquable au combat du 30 juin 1916. Grièvement blessé (poitrine traversée) et étant seul médecin présent, a continué, malgré ses souffrances et la gravité de son état, à diriger l'action de ses infirmiers (Croix de guerre).

TOSTAIN (Jean-André), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve au 5<sup>e</sup> rég. d'infanterie : médecin d'un grand dévouement. A été blessé très grièvement le 24 septembre 1916 en allant soigner dans un abri de première ligne un malade de son bataillon.

CAUBET (Maurice-Raymond), médecin-major de 2<sup>e</sup> cl. au 362<sup>e</sup> régiment d'infanterie : a constamment fait preuve d'un grand courage et d'un absolu dévouement. A été blessé très grièvement le 21 février 1916 devant le poste de secours central du régiment, alors que, sous un violent bombardement, il organisait le fonctionnement du service médical.

**Service de santé.** — Sont nommés :

Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe à titre temporaire : M. le médecin auxiliaire LE COZ (Hervé), élève de l'école principale du service de santé de la marine, 21<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe (à titre temporaire), le médecin auxiliaire : M. POURCHER (Comes-Marie-Jean-Baptiste), 4<sup>e</sup> rég. d'artillerie de campagne.

**Rééducation des mutilés agricoles.** — Nous signalons tout particulièrement le numéro de *La Vie agricole et rurale* du 2 décembre 1916, qui est consacré à la Rééducation des mutilés en vue des exploitations agricoles. Les articles parus dans ce numéro formeront un complément intéressant des articles contenus dans ce numéro de *Paris médical*.

En voici le sommaire :

La rééducation agricole des mutilés, par le D<sup>r</sup> BOUTREAU. — L'école d'agriculture pour mutilés d'Ondes, par P. LARUE. — La sériciculture en Algérie et les mutilés, par P. DE MAZIÈRES. — L'enseignement de la vannerie aux mutilés, par E. LEROUX. — La rééducation des agriculteurs aveugles de guerre, par P. DE CABAUSSEL. — L'Institut agricole de mutilés de Lyon, par E. VORON. — La rééducation horticole des mutilés. — Les mutilés de la guerre à l'École nationale d'industrie laitière. — La rééducation agricole à l'Institut militaire belge, par P. LINDEMANS.

**Thèses de la Faculté de médecine de Paris.** — M. BOISSIER, La mort de Voltaire (étude clinique). — M. ADNOT, Traitement du rhumatisme articulaire aigu par des injections intraveineuses de salicylate de soude. — M. HAZAN, Le frémissement hydatique. — M. TRIOLLET, Traitement des hémorragies gastro-intestinales des nouveau-nés.

**Faculté de médecine de Paris.** — Cours de pathologie externe. — M. le D<sup>r</sup> MAUCLAIRE, agrégé, chargé de cours, a commencé ce cours le 14 novembre et le continue les mardis, jeudis, samedis à seize heures.

Cours de pathologie interne. — M. le P<sup>r</sup> VIDAL a commencé son cours le 29 novembre et le continue les lundis, mercredis, vendredis à dix-huit heures : Maladies des voies respiratoires.

**Collège de France.** — Biologie générale. — M. le P<sup>r</sup> GLEY commencera son cours le 1<sup>er</sup> décembre à 17 heures et le continuera les vendredis suivants : Immunité contre les sérums toxiques.

Histologie comparée. — M. le P<sup>r</sup> NAGEOTTE commencera son cours le 7 décembre à 17 heures et le continuera les jeudis suivants : Tissus conjonctifs.

**Avis.** — Docteur habitant près Nice, région bien abritée, 4 kilomètres de la mer, prendrait en pension une ou deux personnes, enfants ou adultes, ayant besoin de soins : Écrire : D<sup>r</sup> Charlot, Saint-Sylvestre, Nice.

1913. GAND I MED. D'OR — Produit ex<sup>cl</sup> français — DIPLOME D'HONNEUR I LYON 1914

## NÉVROSTHÉLINE FREYSSINGE

Gouttes de glycérophosphates alcalins (éléments principaux des tissus nerveux)  
Convalescences, Surmenage, Dépressions nerveuses  
xvâxx gout. à ch. repas. — 6, Rue ABEL, PARIS — Lc Fl. 3 fr. — Ni sucre, ni chaux, ni alcool.

### PRODUITS PHYSIOLOGIQUES

TÉLÉPHONE 114

## A. DE MONTCOURT

TÉLÉPHONE 114

49, Avenue Victor-Hugo, BOULOGNE-PARIS

<p><b>Extrait gastrique MONCOUR</b></p> <p><b>Hypopepsie</b></p> <p>En sphérulines dosées à 0 gr. 125</p> <p>De 4 à 16 sphérulines par jour.</p>	<p><b>Extrait hépatique MONCOUR</b></p> <p>Maladies du Foie Diabète par anhépatie</p> <p>En sphérulines dosées à 30 c/gr. en doses de 12 gr. En suppositoires dosés à 3 gr.</p> <p>De 4 à 16 sphérulines p. jour De 1 à 4 suppositoires —</p>	<p><b>Extrait pancréatique MONCOUR</b></p> <p>Diabète par hyperhépatie</p> <p>En sphérulines dosées à 20 c/gr. En suppositoires dosés à 1 gr.</p> <p>De 2 à 10 sphérulines p. jour De 1 à 2 suppositoires —</p>	<p><b>Extrait entéro-pancréatique MONCOUR</b></p> <p>Affections intestinales Troubles dyspeptiques</p> <p>En sphérulines dosées à 25 c/gr.</p> <p>De 1 à 4 sphérulines par jour.</p>	<p><b>Extrait intestinal MONCOUR</b></p> <p>Constipation Entérite muco-membraneuse</p> <p>En sphérulines dosées à 30 c/gr.</p> <p>De 2 à 6 sphérulines par jour.</p>
<p>Toutes ces préparations ont été expérimentées dans les Hôpitaux de Paris. Elles ne se délient que sur prescription médicale.</p>				

## CHRONIQUE DES LIVRES

**Comment rééduquer nos invalides de la guerre, suivi d'une étude sur l'assistance aux estropiés et aux mutilés en Danemark, Suède et Norvège**, par le Dr BOURRILLON, directeur de l'Institut national professionnel des invalides de la guerre de Paris-Saint-Maurice. 1 vol. de 188 p. avec figures (Berger-Levrault, éditeur, Paris et Nancy, 1916).

La guerre, avec son cortège d'invalides et de mutilés, n'a pas, contrairement à ce qui s'est passé pour la plupart des médecins, pris le Dr Bourrillon au dépourvu. Depuis de nombreuses années par ses études, par ses voyages à l'étranger, en Danemark, en Suède, en Norvège, il était au courant de ce qu'on peut attendre de la rééducation fonctionnelle d'une part, de la rééducation professionnelle d'autre part, et l'adaptation aux nouveaux devoirs que nous imposent les circonstances fut pour lui facile. Son asile de Saint-Maurice avait été par lui, avant la guerre, pourvu d'un service de physiothérapie, et quand la mission lui fut donnée d'organiser une école de rééducation professionnelle, il était prêt à cette tâche.

Les différents chapitres de son livre sur la mentalité des mutilés, sur leurs projets, leur apprentissage, leur placement sont écrits par un homme qui a longuement réfléchi à ces questions. Il professe pour les appareils de prothèse compliqués un scepticisme de bon aloi. Il envisage les modes de rééducation professionnelle suivant les mutilations, les conditions matérielles et morales de cette rééducation, la réglementation des écoles de mutilés, etc. ; il montre comment ces problèmes délicats ont été résolus dans l'Institut de Saint-Maurice qu'il a créé et qu'il dirige. Les conseils qu'il donne sur une série de points particuliers : sur l'enseignement de la mécanique agricole et du dessin industriel, méritent d'être médités.

Le lecteur trouvera en outre des considérations pleines d'intérêt sur le rôle de l'État dans la rééducation, sur la

lutte contre l'alcoolisme, qui sont loin d'être déplacées dans cet ouvrage.

Tout cet ensemble de documents font du livre du Dr Bourrillon un guide précieux.

JEAN CAMUS.

**Les écoles professionnelles de blessés**, par le Dr M. CARLE. Préface de M. Edouard HERRIOT, 2<sup>e</sup> édition. 1 vol. de 132 p. avec figures, 3 fr. (A. Rey, édit., Lyon, et J.-B. Baillière, édit., Paris, 1915)

L'œuvre exposée dans ce livre a été conçue par le maire de Lyon, le sénateur Herriot, qui l'un des premiers avec Maurice Barrès a montré le devoir d'organiser la rééducation des mutilés. « Ce sera, dit le Dr Carle, l'honneur d'Edouard Herriot et de Maurice Barrès, d'avoir des premiers compris son urgence et son caractère de nécessité sociale. Dans le *Journal* et l'*Écho de Paris*, ils ont été les interprètes de la pensée inquiète de tous et ont posé le problème avec précision sans en dissimuler les difficultés. »

L'auteur, après un historique rapide, envisage les façons de comprendre la rééducation professionnelle : le placement en ville, l'atelier-école, donnant ses préférences à ce dernier système. Il discute le choix et le mode de recrutement des élèves, le choix des professeurs. Il passe en revue les différents métiers qu'il convient d'enseigner aux mutilés, les questions de la prothèse, du placement des mutilés, l'administration, la réglementation des écoles, les assurances contre les accidents pour les mutilés.

M. le Dr Carle a donné dans ce livre le résultat de son expérience acquise dans les écoles professionnelles de Lyon, à l'organisation desquelles il a collaboré dès la première heure « avec une activité, écrit M. le sénateur Herriot, une souplesse d'esprit, une finesse de perception sans laquelle nous n'aurions pas réussi ».

JEAN CAMUS.

RECouvreMENTS DES HONORAIRES MÉDICAUX

**H. MAUGER**

Ancien chef du service des recouvrements du Syndicat des Médecins de la Seine  
(15<sup>e</sup> Année) Bureau, 39, rue Galande, PARIS (V<sup>e</sup>)

AFFECTIONS  
DE L'ESTOMAC  
DYSPEPSIE  
GASTRALGIE

**VALS-SAINTE-JEAN**

ENTÉRITE  
Chez l'Enfant •• Chez l'Adulte  
**VALS PRÉCIEUSE**  
l'Eau des Hépatiques

EXTRAITS DAUSSE

OPIUM INJECTABLE

**PAVÉRON**

Alcaloïdes totaux de l'Opium  
Ampoules — Comprimés

IPÉCA INJECTABLE

**IPÉCA total Dausse**

Ampoules pour injections  
Aussi actif que l'Éméline à doses beaucoup moindres

Laboratoire Pharmaceutique DAUSSE, 4, Rue Aubriot, PARIS.

## VARIÉTÉS

## LÉTTRES A MON FILLEUL MÉDECIN

I

Je suis bien embarrassé pour t'écrire.

De là-bas, en Argonne, où tu vis la vie ardente des camps, tu exiges que je t'envoie de longues lettres où il ne soit point question de la guerre.

Ces poilus-là sont surprenants ! Comment parler d'autres choses, quand notre pensée, à nous, gens de l'arrière, est toute pleine de ce que vous faites, vous, les jeunes, là-haut, sur le front.

Et tu me demandes, froidement, de te raconter de petites histoires, alors que, quotidiennement, toi et les tiens, vous écrivez la grande histoire, l'*Histoire* ; et de quelle encre rutilante, grands dieux ! Alors que nous attendons, au chaud, notre communiqué quotidien, vous nous demandez de vous faire parvenir des nouvelles, de vous dire ce que nous faisons ; vous nous reprochez de ne pas vous écrire assez gaiement, de ne pas savoir vous distraire.

A deux pas de la mort, en plein milieu du danger, tu me réclames... des conseils... Hé bien, mon garçon ! tu as, ma foi, une riche audace... tu me réclames des conseils... pour ta future installation

Permets-moi de reprendre haleine, car tu m'as, en vérité, estomaqué quelque peu.

L'avouerai-je, en fin de compte ? Je crois te comprendre, jeune héros ! Tu te dis : ou bien je n'en reviendrai pas, alors il vaut mieux se distraire à n'importe quoi en attendant, ou bien j'en reviendrai — alors !... alors

rattrapons le temps perdu et demandons aux ancêtres — les ancêtres, c'est ceux de l'arrière ! — demandons-leur quelques conseils. De ces conseils, certains nous feront sourire, ce qui est autant de gagné ; les autres, en les adaptant à notre mesure, pourront nous être utiles, ce qui est mieux.

Que veux-tu que je te dise ! Je ne puis pas refuser. Mais faisons nos conditions : tu me diras franchement si je t'ennuie, ce dont j'ai grand peur. Ensuite, en te parlant un peu de moi, tu me laisseras te parler de toi, mon cher petit, beaucoup, sans cesse ; et, de cette profession médicale, dans laquelle tu es entré par la grande et belle porte du Devoir et de l'Honneur. Puis, tu m'interrogeras, tu me demanderas toi-même ce que tu désires savoir — et tu accepteras que je réponde, comme je le puis faire, bien imparfaitement. Tous les poilus, à présent, ont une *marraine*, et je sais bien que tu n'en dois pas manquer ! Mais il y a tout de même certaines choses dont on parle plus aisément à un *parrain*, et si tu causais médecine à tes marraines, elles t'enverraient faire lanlaire, mon joli garçon... à moins... j'y songe !... qu'elles ne soient infirmières, tes marraines !

Après la guerre !... Qu'est-ce que tu veux faire, après la guerre ? T'installer !... parbleu ! avoir ta maison ; ta clientèle ; ton auto ; ton indépendance.

Tu crois, peut-être, que c'est facile.

Eh !... Tu n'es pas si naïf, puisque tu me demandes ce que je pense.

Un pauvre vieux médecin de campagne comme moi ne pense plus grand'chose de bon.



## Le Diurétique rénal

par excellence

# SANTHÉOSE

LE PLUS FIDÈLE, LE PLUS CONSTANT  
LE PLUS INOFFENSIF DES DIURÉTIQUES

L'Adjuvant le plus sûr des Cures de Déchloration

SOUS SES QUATRE FORMES

## PURE

Le médicament régulateur par excellence, d'une efficacité sans égale dans l'artério-sclérose, la préclérose, l'albuminurie, l'hydropisie.

## PHOSPHATÉE

L'adjuvant le plus sûr des cures de déchloration, le remède le plus héroïque pour le brightique comme est la digitale pour le cardiaque

## CAFÉINÉE

Le médicament de choix des cardiopathies, fait disparaître les œdèmes et la dyspnée, renforce la systole, régularise le cours du sang.

## LITHINÉE

Le traitement rationnel de l'arthritisme et de ses manifestations ; juggle les crises, enrayer la diathèse urique, solubilise les acides urinaires.

DOSES : 2 à 4 cachets par jour. — Ces cachets sont en forme de cœur et se présentent en boîtes de 24. — Prix 5 fr.

PRODUIT FRANÇAIS

4, rue du Roi-de-Sicile  
PARIS

PRODUIT FRANÇAIS



## VARIÉTÉS (Suite)

Vingt-cinq ans de cabriolet dans les rognons, comme dirait un de mes confrères amis, c'est ça qui vous tasse les idées. Si bien qu'il n'en reste presque plus. Encore ! Le cabriolet avait du bon. On avait le temps de rêvasser par les routes, surtout en montant les côtes ! Mais avec l'auto, maintenant, ça n'est plus drôle. A peine si on a le temps de s'y reconnaître entre deux clients.

*Clients !... en voilà un mot qui me déplaît... Quand je me suis installé, moi, nous disions nos malades !...*

Tu ne te figures pas ce que nous sommes occupés. Presque tous mes voisins immédiats sont mobilisés. J'ai un formidable « rayon » à desservir. Et je me demande un peu, s'il n'eût pas été possible d'arranger les choses de façon à éviter que, en certaines contrées, des femmes, des enfants, des vieillards, meurent faute de soins expérimentés assez prompts.

Mais, dis-moi ce que tu es et ce que tu veux.

Es-tu ambitieux ? Aimes-tu au contraire la vie simple et calme ? Penses-tu t'installer à la ville ou aux champs ? Vas-tu, dans le jardin fertile des spécialités, détacher la branche la plus fleurie ou la plus chargée de fruits ? Vas-tu, l'été, comme les oiseaux migrateurs, t'enfuir vers les régions bienheureuses, où les nymphes de la Thermalité dispensent aux valétudinaires fortunés le verre d'eau régénérateur ?

Vas-tu vers les bords méditerranéens mettre le soleil en coupe réglée ou, sur les pics neigeux, dispenser l'altitude au mètre et planer au-dessus des humains ? Sera-ce l'électricité mystérieuse, la chaleur bienfaisante qui te feront vivre?... *Medice, cura te ipsum...* Pour soigner les autres, il te faut vivre, d'abord. Oh ! tu as le choix.

Ah ! j'y pense ! Tu veux être chirurgien. Chirurgien ! J'y suis !... Qu'est-ce donc qu'un médecin à l'heure actuelle ? Un pauvre être qui se cache et qui paraît éprouver de la honte de son infériorité. Un médecin?... Qui donc oserait s'avouer médecin ? Entendez-vous le cœur des infirmières (dont je me garderai bien de médire !...)? Écoutez-les réclamer l'éclat brutal des bistouris, le *bon pus* qui n'a jamais été si louable, et le sang, dont le pauvre médecin a peur. Il ne lui reste d'ailleurs qu'une ressource : c'est de s'improviser ou de se dire chirurgien. L'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu ! A voir tous les médecins qui ne veulent plus l'être et arborent blancs tabliers, gants de caoutchouc impressionnants, cagoules de scaphandriers pour poser deux compresses sur une fistule ancienne, ce doit être vraiment une bonne affaire d'être un vrai chirurgien.

Mais voilà ! Tu ne l'es pas et tu es assez raisonnable pour en convenir. Je m'empresse d'ajouter avec toi qu'il ne me paraît y avoir rien de déshonorant à demeurer médecin, à condition de vouloir être un bon médecin, un vrai médecin.

Souvenons-nous de celui qui, étant bon médecin, devint mauvais architecte !... Non ! ma mémoire me trompe... *me fallit...* c'est tout le contraire. Bref ! chacun son métier.

Je te dirai même mon idée. *Après la guerre*, puisque c'est *d'après la guerre* que tu exiges que je te parle — ce que je n'ai guère fait jusqu'à présent — après la guerre, combien de chirurgiens allons-nous avoir ?

Certes, tout en cela ne sera pas mauvais. J'ai entendu les bons esprits se féliciter d'une sorte de décentralisation de la chirurgie, qui pourrait se produire. Beaucoup

**DIGITALINE** crist.<sup>ée</sup>

Académie de Médecine de Paris.

Prix Orfila (6,000 fr.)  
Prix Desportes.

SOLUTION au millième  
GRANULES BLANCS  
au 1/4 de milligr.  
GRANULES ROSES  
au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
AMPOULES au 1/4 de milligr.  
AMPOULES au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
49, Boul. Port-Royal, Paris.

**NATIVE** **VELLE**

Régime des  
*Arthritiques, Goutteux, Rhumatisants*

**VICHY CÉLESTINS**

**BOUTEILLES ET DEMI-BOUTEILLES**

**ARTHRITISME  
DIATHÈSE URIQUE  
RHUMATISME — GOUTTE  
GRAVELLE**

# Dialyl

[C<sup>11</sup> H<sup>16</sup> O<sup>13</sup> Az<sup>2</sup> Li Bo]

**Sel défini, découvert  
PAR LE LABORATOIRE ALPH. BRUNOT  
et sa Propriété exclusive.**

*Spécialement Préparé et Dosé pour la Solubilisation et l'Élimination  
des Déchets de l'Organisme (Acide Urique, Urates, Oxalates, etc.),  
pour l'Antiseptie Vésicale et Rénale et pour favoriser la Diurèse.*

**■ TRÈS EFFICACE ■**

**ABSOLUMENT INOFFENSIF :**

**Ni toxicité générale,  
Ni toxicité rénale.**

▼ ▼ ▼ ▼

— 2 Doses par jour, dans un Verre d'Eau —  
**DANS LES ÉTATS AIGUS :**  
4 à 6 doses par jour.

**LABORATOIRE ALPH. BRUNOT  
PARIS — 16, Rue de Boulainvilliers, 16 — PARIS**

**Dialyl**

*Soluble dans l'Eau :  
"Cures d'eau dialylée"*



**TOUTES  
PHARMACIES**

**ENVOI GRATUIT  
de Flacons de "Dialyl"  
à MM. les Docteurs ainsi  
qu'aux Hôpitaux, Forma-  
tions sanitaires Militaires  
et, individuellement, aux  
Soldats rhumatisants dont  
l'adresse sera donnée par  
MM. les Docteurs au  
Laboratoire du "Dialyl"**

**Dialyl**

*Soluble dans l'Eau :  
"Cures d'eau dialylée"*



**TOUTES  
PHARMACIES**

## VARIÉTÉS (Suite)

d'entre vous, jeunes, audacieux, ayant mis la main à la pâte, ayant appris et pratiqué des techniques et les ayant largement vu appliquer, voudront faire bénéficier, dans de toutes petites villes, leurs « clients » de leur jeune science. Dans nombre de cas d'urgence et pour les petites bourses, il se peut que ce soit une excellente chose. Je n'en sais rien, n'ayant pas l'avantage d'être prophète !

Ce dont je suis sûr, c'est qu'un bon médecin, quelle que soit la voie où il s'engage, trouve infailliblement à se faire apprécier.

Choisis donc ce que tu voudras de notre art. Mais sache bien ce que tu veux et efforce-toi de t'y maintenir. Ne compte que sur toi-même : d'ailleurs, les jeunes, vous y comptez assez, sur vous-mêmes, et vous avez bien raison. Cherche ta voie et tâche de ne la pas trouver trop tard ! On ne nage vraiment très bien que dans le sens du courant. On ne devient vraiment soi-même qu'en s'utilisant dans le sens de ses meilleures aptitudes.

Si je t'ai bien compris, c'est précisément cela que tu voudrais me faire déterminer pour toi. Mais, de mon côté, je te donnerai tous les conseils, si tu veux, sauf celui-là ! Il est trop périlleux.

Je ne puis trop te dire ce qu'est la médecine à la ville, ne désirant te parler que de ce que j'ai vu par moi-même.

Je te donnerai seulement l'avis d'un ancien chef de clinique de l'Hôtel-Dieu de Paris, le Dr Bourgeot, qui fut le gendre de l'illustre Geoffroy Saint-Hilaire et qui, accordant sa vie à ses pensées, se retira dans une oasis de l'Algérie, à Saint-Eugène. Il écrivait vers 1848 :

« La pratique de la médecine n'est possible à Paris, et même honnête, que pour celui qui possède en patrimoine 10 000 francs de rentes. Il faut se garder de se laisser éblouir par le succès douteux de beaucoup de médecins parvenus et de parvenus médecins ; ils ne sont

que de mauvais exemples et causes d'erreurs et de grossières illusions sous lesquelles se cachent ce qu'ils ont éprouvé de peines, ce qu'ils ont eu d'humiliations et perdu d'indépendance ; et souvent les ignobles mariages qu'ils ont contractés. »

Songe, avant d'orienter tes rêves d'avenir dans une direction quelconque, que le signataire des lignes désabusées qui précèdent fut cependant un des favorisés de notre profession. Il eut, dès ses débuts, la fortune, les relations et les titres. Avant de quitter Paris pour Saint-Eugène, il avait dû, je pense, réfléchir quelque temps et, avant d'en arriver à ce degré de misanthropie, assister à pas mal de luttes et de déchirements.

Oh ! certes, ce n'est pas moi qui donnerai à ceux de ta génération le vain conseil des renoncements précoces et des suicides moraux.

Si tu te sens l'étoffe du lutteur et le goût du combat, va de l'avant. Mais relis d'abord Virgile :

*O Fortunatos nimium sua si bona norint...*

Connaître son bonheur : tout est là. Il y a des tas de gens qui sont heureux... mais ne s'en aperçoivent que trop tard, alors qu'ils ne le sont plus !

Et si la vie du médecin à la campagne ne te rebute pas dès l'abord, si l'honnête médiocrité dont je vis depuis bien des années ne t'épouvante pas, je suis à ta disposition pour te dire comment tu peux t'agrémenter.

Pour le moment, soigne sous l'uniforme ces paysans que tu retrouveras plus tard sous la blouse avec toutes les qualités qui font la grandeur de notre pays. Et, je te le dis sans détours, je souhaite sincèrement que ces gens simples, ces humbles, te fassent désirer de continuer à vivre plus tard parmi eux. Je t'embrasse.

*Pour copie conforme :*

Dr P.-M. GRANGÉE.



**TRAITEMENT DIÉTÉTIQUE DES MALADES, CONVALESCENTS, VIEILLARDS  
ET ALIMENTATION PROGRESSIVE ET VARIÉE DES ENFANTS**

**FARINES MALTÉES JAMMET**

ARISTOSE - CÉRÉMALTINE - ORGÉOSE - RIZINE - GRAMENOSE - AVENOSE, ETC.

CÉRÉALES JAMMET pour Décoctions - CACAO GRANVILLE - Cacao à l'Orgéose, etc.

Brochure et échantillons sur demande, M<sup>re</sup> JAMMET, 47, Rue de Miromesnil, PARIS

**Artério-Sclérose  
Presclérose, Hypertension  
Dyspepsie, Entérite  
Néphro-Sclérose, Goutte  
Saturnisme**

**MINÉRALOGÈNE BOSSON**

*Silicate de Soude titré et soluble*

**NOUVEL ET LE MEILLEUR DES HYPOTENSEURS**

*Littérature et Échantillons : VIAL, 4, Place de la Croix-Rousse, LYON*

**LA PLAGE D'HYÈRES (VAR)  
Institut Hélio-Marin de Valmer**

Reçoit en toutes saisons, enfants et adultes pour toute cure, solaire ou marine  
Ni pulmonaires, ni contagieux ☉☉☉☉ Direction médicale

# PEPTONATE DE FER ROBIN

est le Véritable Sel ferrugineux assimilable

Ce sel a été découvert en 1881 par **M. Maurice ROBIN** alors qu'il était Interne et Chef de Laboratoire des Hôpitaux de Paris. Il constitue l'agent thérapeutique le plus rationnel de la médication martiale.

Comme l'a démontré M. Robin dans son Étude sur les ferrugineux, aucun sel ferrugineux, ou ferreux, n'est absorbé directement par la muqueuse stomacale, mais seulement par l'intestin.

Le fer ingéré sous quelque forme que ce soit (sels ferrugineux, hémoglobine etc.), est attaqué par les acides de l'estomac et forme avec la peptone des aliments un sel qui, tout d'abord insoluble, redevient soluble dans l'intestin, en présence de la glycérine. Ce sel est le **PEPTONATE DE FER**.

Sous la forme de *Peptonate de Fer*, le fer représente donc la forme chimique ultime assimilable du sel ferrugineux constitué normalement dans l'intestin.

† Préconisé par les professeurs : HAYEM, HUCHARD, DUJARDIN-BEAUMETZ, RAYMOND, DUMONT-PALLIER, etc... les expériences faites avec ce ferrugineux dans les hôpitaux de Paris ont confirmé les conclusions de M. M<sup>o</sup>e ROBIN dans ses travaux et en particulier le rôle physiologique jusqu'alors inconnu de la Glycérine dans l'assimilation des métaux. L'éminent savant et grand Chimiste Berthelot a fait à ces conclusions l'honneur d'un rapport à l'Académie des Sciences. (Berthelot V. Comptes rendus, Ac. des Sciences 1885.)

En 1890, une attestation, qui a eu un grand retentissement fut donnée par le Docteur JAILLET, rendant hommage à son ancien collègue d'Internat, M<sup>o</sup>e ROBIN, l'Inventeur du *Peptonate de fer* reconnaissant la supériorité de son produit sur tous ses congénères. Cette attestation à la suite d'un procès fut reconnue sincère et véritable par la cour d'Appel de Bourges en 1892.

(EXTRAIT) *Tanatave*, 27 Septembre 1890.

"Le PEPTONATE DE FER ROBIN a vraiment une action curative puissante bien supérieure à celle des autres préparations similaires" Docteur JAILLET. Ancien Chef de Laboratoire de Thérapeutique à la Faculté de Médecine de Paris.

A cette occasion le PEPTONATE DE FER ROBIN fut soumis à la Faculté de Médecine de Paris pour qu'il en soit fait l'examen et l'analyse. Les résultats en furent

exprimés de la manière suivante par le Professeur G. POUCHET :

"Le PEPTONATE DE FER ROBIN est un sel organique défini constitué par deux combinaisons : 1° de Peptone et 2° de Glycérine et de Fer, formant un sel ferrugineux double, à l'état de combinaison particulière, et telle que le fer ne peut être précipité ni précipité par les réactifs ordinaires de la chimie minérale. Cet état particulier le rend éminemment propre à l'assimilation".

(Analyse du Docteur G. POUCHET, Professeur de pharmacologie à la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie de Médecine, etc.)

D'après ce qui précède, nous croyons donc pouvoir affirmer qu'aucune Spécialité Pharmaceutique n'a jamais eu une pareille consécration officielle sur sa composition chimique et sa valeur thérapeutique.

Voici en résumé les propriétés thérapeutiques de ce produit :

1° Le Fer ROBIN augmente le nombre des globules rouges et leur richesse en hémoglobine, il est donc précieux dans l'Anémie et la Chlorose.

2° Le Fer ROBIN favorise l'hypertension des hémato blastes et augmente la fibrine du sang. Il sera donc utilement employé pour augmenter la plasticité du sang et combattre l'Hémophilie ou les hémorragies de toute nature.

3° Le Fer ROBIN augmente la capacité respiratoire du sang. On pourra donc utilement l'employer pour activer les combustions organiques dans les vaisseaux (diabète, glycosurie) ou au niveau des tissus (dégénérescence graisseuse, etc.)

4° Enfin le Fer ROBIN active la nutrition. Il pourra donc servir simultanément dans le traitement du lymphatisme, des manifestations scrofuleuses et syphilitiques, etc...)

Très économique, car chaque flacon représente une durée de trois semaines à un mois de traitement, ce médicament dépourvu de toute saveur styptique, se prend à la dose de 10 à 30 gouttes par repas dans un peu d'eau ou de vin et dans n'importe quel liquide ou aliment, étant soluble dans tous les liquides organiques, lait, etc....

On prescrira avec avantage chez les Personnes délicates, les Convalescents et les Vieillards, etc. :

le VIN ROBIN au Peptonate de Fer ou le PEPTO-ELIXIR ROBIN.

(Liqueurs très agréables). — Dose : Un verre à liqueur par repas.

Pour ne pas confondre et éviter les Imitations et Contrefaçons de ce produit, exiger la Signature et la Marque "FER ROBIN avec un LION COUCHÉ".

VENTE EN GROS : PARIS, 13, Rue de Poissy. — DÉTAIL : Toutes Pharmacies.

## MÉDAILLES DES ÉPIDÉMIES

*Médaille de vermeil.* — M. le D<sup>r</sup> GOUZIEN (Louis-Marie), médecin principal de 1<sup>re</sup> classe des troupes coloniales, médecin-chef de la place de Dakar.

M. le D<sup>r</sup> LE STRAT (Pierre-Émile-Benjamin), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe des troupes coloniales.

M. le D<sup>r</sup> SAUTAREL (Georges-Auguste), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe des troupes coloniales.

M. le D<sup>r</sup> MARQUE (Jean-Maurice), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe des troupes coloniales.

M. le D<sup>r</sup> HECKENROTH (Ferdinand-François-Marie), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe des troupes coloniales.

M. le D<sup>r</sup> PICHARD (Émile-Georges), médecin de l'assistance médicale indigène de l'Afrique occidentale française, médecin arraisonneur et d'hygiène à Dakar.

M. le D<sup>r</sup> BOURRET (Henri-Désiré-Gaston), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe des troupes coloniales hors cadres : chargé de l'organisation du service de la prophylaxie dans la province de Phanrang (Annam), envoyé en mission dans cette région, a élaboré et appliqué avec succès, contre l'épidémie de peste qui y sévissait depuis six mois, un plan de campagne rendu très laborieux et consistant en vaccinations, désinfections, dératisations, isolement des pestiférés et installations de lazarets (1913-1914).

*Médaille d'argent.* — M. le D<sup>r</sup> BROUILLARD (Henri-Marie-Joseph-Alexandre), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe des troupes coloniales ; M. le D<sup>r</sup> DOUMENJOU (Léon), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe des troupes coloniales ; M. le D<sup>r</sup> HUDELLET (Gustave-Jean), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe des troupes coloniales ; M. le D<sup>r</sup> LOUYS, médecin de réserve, médecin de l'assistance indigène de l'Afrique occidentale française ; M. le D<sup>r</sup> ACAR (Adib), médecin de l'état civil à Dakar ; M. le D<sup>r</sup> GONTIER (Paul), médecin

municipal à Dakar ; M. le D<sup>r</sup> JOURNÉ (Pierre-Théophile-Eugène), médecin de 3<sup>e</sup> classe de l'assistance médicale indigène de l'Afrique occidentale française ; M. le D<sup>r</sup> GENIES (Philippe-Auguste-Paulin-Guillaume), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe des troupes coloniales, chevalier de la Légion d'honneur ; M. le D<sup>r</sup> POUX (Gabriel-Alexandre-Édouard), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe des troupes coloniales ; M. le D<sup>r</sup> LABERNADIE (Victor-François-Guillaume), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe des troupes coloniales ; M. le D<sup>r</sup> VINCENS (Lucien-Armand), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe des troupes coloniales : ont fait preuve de dévouement le plus absolu dans la lutte contre l'épidémie de maladie du sommeil dans l'Oubanghi-Chari-Tchad (1914-1915).

MM. GOMIS (Joseph-Léonce) et SAIDOU-TAMISOU, aides-médecins indigènes de 4<sup>e</sup> classe ; M. BAURY (Alexandre-Pierre-Alfred-Fancha), préparateur au laboratoire de bactériologie de l'Afrique occidentale française ; M<sup>me</sup> FLEURY (Maria), infirmière de la Croix-Rouge ; M<sup>me</sup> VIDAL (Angèle-Jeanne), infirmière-major de la Croix-Rouge ; M. TRESSOL (Louis), aide-médecin indigène ; M. AMADOU SAR, élève aide-médecin indigène.

M. TIROUVANZIAM (Joseph-Appavon), officier de santé de 1<sup>re</sup> classe, chargé du service à Ariancoupom ; M. ANGE SELVANADIN, officier de santé de 3<sup>e</sup> classe, chargé du service à Madoucoré.

*Médaille d'or.* — M. le D<sup>r</sup> GAIDE (Laurent-Joseph), médecin principal de 2<sup>e</sup> classe, directeur local de la santé à Annam : a fait preuve, dans la lutte contre les graves épidémies de peste et de charbon qui se sont manifestées en Annam en 1915, d'une énergie, d'une compétence et d'une persévérance grâce auxquelles, se dépensant personnellement

## LE PLUS PUISSANT MÉDICAMENT VALÉRIANIQUE

Préparation à base de Suc frais de Valériane combiné au Validol.

# Valéromenthol

Odeur et Saveur agréables, agit sûrement et rapidement dans toutes les Affections nerveuses :  
*Néurasthénie, Hystérie, Insomnie, Excitabilité nerveuse, Migraines, Palpitations, Toux nerveuse, Asthme nerveux, Vomissements spasmodiques, Gastralgies, etc.*

Dose : 3 à 5 cuillerées à café par jour.

PHARMACIE INTERNATIONALE, 71, Faubourg Saint-Honoré, Paris. ☉

Ch. LOREAU

**INSTRUMENTS ET APPAREILS  
 MÉDICO-CHIRURGICAUX**

3<sup>bis</sup>, RUE ABEL — PARIS

Tél. Roq. 41-85

LE DENTU & DELBET

**NOUVEAU TRAITÉ DE CHIRURGIE**

Fasc. XXII

**Maladies de la Poitrine**

Par le D<sup>r</sup> SOULIGOUX  
 Chirurgien des Hôpitaux de Paris

1911. 1 volume grand in-8 de 282 pages, avec 48 figures.  
 Broché. 6 fr. — Cartonné. 7 fr. 50

## MÉDAILLES DES ÉPIDÉMIES (Suite)

ment sans compter, il a pu circonscrire et enrayer aussi rapidement que possible ces fléaux.

M. le D<sup>r</sup> CADÈT (Gustave), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe des troupes coloniales, médecin-chef du service de prophylaxie antipesteuse du Sud-Annam : a non seulement coopéré personnellement au traitement des pestes de la région de Phan-Ri et de Duong (Annam), mais a dirigé avec beaucoup de compétence et de dévouement le service de prophylaxie antipesteuse de tout le Sud-Annam en 1915.

*Médaille de vermeil.* — M. le D<sup>r</sup> PIC (Joseph), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe des troupes coloniales, médecin de la province de Phan-Tiet (Annam) : s'est trouvé aux prises avec une épidémie de peste qui s'est étendue sur la région maritime de la province en 1913-14 et, par son énergie, sa persévérance et les nombreuses vaccinations et désinfections effectuées avec un dévouement à toute épreuve, est parvenu à prévenir l'extension du fléau dans l'intérieur du pays.

*Médaille d'argent.* — M. le D<sup>r</sup> CARTON (Albert), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe des troupes coloniales, chargé du service de l'assistance médicale à Mytho (Cochinchine) : a pris une part très active et dévouée à la lutte contre l'épidémie de choléra qui a sévi dans la province où il assurait le service médical en 1915. Avait contracté à Madagascar une grave atteinte de dysenterie épidémique.

M. le D<sup>r</sup> CHARTRES (Édouard), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe des troupes coloniales à Quang-Yên (Tonkin) : malgré un service déjà extrêmement chargé et tout en assurant le traitement des malades indigènes, a réussi, par les mesures prophylactiques dont il a surveillé nuit et jour l'exécution, à enrayer l'épidémie de choléra qui a sévi dans la province et dans la ville de Quang-Yên en 1915.

M. le D<sup>r</sup> FERRIS (Émile), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe des troupes coloniales, médecin des services extérieurs à Hanoï : chargé du service médical de la prison civile de cette ville, lors de l'épidémie de choléra qui a sévi dans

cet établissement en 1915, a su, par des mesures énergiques, arrêter l'extension de l'épidémie.

M. le D<sup>r</sup> NOGUÉ, médecin-major de 1<sup>re</sup> classe des troupes coloniales en Indo-Chine : a contribué par son intervention personnelle à préserver le poste de Langson du choléra en 1899 et les troupes de Tien-Tsin de la peste de 1900.

*Médaille de vermeil.* — M. Radovitch (Mikallo), commandant médecin, division de réserve ; M. NASTITCH (Nicolas), capitaine médecin de 2<sup>e</sup> classe, médecin du génie à la division du Vardar.

*Médaille d'argent.* — M. MOUNCH (Moscha), capitaine médecin de 1<sup>re</sup> classe, division de Choumadia ; M. BOCHKO (Konjevitch), capitaine médecin de 1<sup>re</sup> classe, division de Choumadia ; M. BACHOVITCH (Milovan), capitaine médecin de 1<sup>re</sup> cl., médecin-chef de l'hôpital auxiliaire 3 de Valjévo ; M. MILORAD (Vélimirovitch), capitaine médecin de 2<sup>e</sup> classe, médecin-chef de l'hôpital auxiliaire 3 de Valjévo ; M. KOZLINSKI (Eugène), capitaine médecin de 1<sup>re</sup> classe, médecin-chef de l'hôpital auxiliaire 3 de Valjévo ; M. ŽETIS (Péтар), capitaine médecin, école de sous-officiers ; M. DJERITIS (Alexandre), lieutenant médecin, école des sous-officiers ; M. GRAOVATZ (Milan), capitaine en premier, école des sous-officiers.

*Médaille de bronze.* — M. ANDREJEVITCH (André), médecin auxiliaire, détaché à l'hôpital d'Aïn-Berda ; M. GAVRILOVITCH (Radoslav), médecin auxiliaire, train sanitaire n° 5 ; M. FOTITCH (Jacques), médecin auxiliaire, train sanitaire n° 5 ; M. DRAGOMIR (Atchimovitch), médecin auxiliaire, train sanitaire n° 5 ; M. BOGORIOUB (Kouranditch), médecin auxiliaire, train sanitaire n° 5 ; M. MILOUTINE (Gioritch), médecin auxiliaire, train sanitaire n° 5 ; M. STANIMIR (Rakovatz), médecin auxiliaire, train sanitaire n° 5 ; M. TANOVITCH (Djeorges), médecin auxiliaire, train sanitaire n° 5 ; M. MICHAÏLOVITCH, médecin auxiliaire, train sanitaire n° 5.

### DIAGNOSTIC des Maladies simulées

dans les accidents  
du travail et devant les  
conseils de revision

Par le D<sup>r</sup> P. CHAVIGNY  
Professeur agrégé  
à l'École du service de santé militaire  
du Val-de-Grâce.

Préface de M. le Professeur  
A. PIERRET

1906, 1 vol. in-8 de 512 pages,  
avec 28 figures... 10 fr.

### VADE - MECUM d'Électrodiagnostic

et de

### Radiodiagnostic

PAR LE

D<sup>r</sup> André LUCAS  
Chef de service d'Électrothérapie

M. Marcel BOLL

ET LE

D<sup>r</sup> Lucien MALLET  
attachés au service de Radiologie  
au Val-de-Grâce.

1 vol. in-16 de 152 pages avec  
55 figures : 2 fr. 50

## SAINT-GALMIER Source BADOIT

Ne pas confondre  
avec les Eaux  
artificiellement gazeifiées  
qui n'offrent  
pas les mêmes garanties.

EAU MINÉRALE  
Naturellement Gazeuse

# URASEPTINE ROGIER

Echant. et Littérature  
19, Avenue de l'Université

administration prolongée  
de  
**GAÏACOL INODORE**  
à hautes doses, sans aucun inconvénient

par le **THIOCOL "ROCHE"**  
uniquement sous forme de  
**SIROP "ROCHE"**  
**COMPRIMÉS "ROCHE"**  
**CACHETS "ROCHE"**



Echantillon et Littérature  
Produits: F. HOFFMANN - LA ROCHE & C<sup>e</sup>  
21 Place des Vosges, Paris

**LES OPOTHÉRAPIE**  
**EXTRAITS INJECTABLES CHOAY:**  
SONT ADOPTÉS DANS LES HÔPITAUX DE PARIS

**HYPOPHYSAIRE**  
DOSAGE: 1<sup>re</sup> Correspond à 1/2 lobe postérieur d'hypophyse de bœuf  
SUR DEMANDE SPÉCIALE: Lobe antérieur ou Glande totale

**SURRÉNAL**  
DOSAGE: 1<sup>re</sup> Correspond à 0<sup>g</sup>10 d'extrait de glande totale  
SUR DEMANDE SPÉCIALE: Substance corticale ou médullaire

ET TOUS AUTRES EXTRAITS

FORMULER: AMPÔULES CHOAY À L'EXTRAIT (DÉSIGNER LA SORTE)

LABORATOIRE CHOAY, 44 AVENUE DU MAINE, PARIS

**ALIMENTS DE RÉGIMES**  
**BIGNON-PARIANI** 5, rue de l'Arcade, 5 PARIS  CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE

DÉPURATEUR, RECONSTITUANT, REMINÉRALISATEUR

Goût agréable **MORRHUÉTINE JUNGKEN** Pas de troubles digestifs

**LIQUEUR NON ALCOOLIQUE**  
à base de Glysérine pure  
contenant par cuillerée à soupe:

Iode assimilable.....	0,015 mgr.
Hypophosphites G <sup>és</sup> .....	0,15 centigr.
Phosphate de Soude.....	0,15 —

DOSE: 2 à 3 cuillerées (à soupe ou à café selon l'âge) par jour à la fin du repas.

**RÉSULTATS CERTAINS**  
dans **LYMPHATISME, CONVALESCENCES, PRÉTUBERCULOSE**

PRIX: 3<sup>fr</sup>60 le Flacon de 600 gr. (réglementé).

**J. DUHÈME, Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe, COURBEVOIE-PARIS.**



**PRÉCIS D'OBSTÉTRIQUE**  
par le D<sup>r</sup> FABRE  
Professeur à la Faculté de médecine de Lyon.  
2<sup>e</sup> édition, 1 vol. in-8 de 832 pages  
avec 510 figures.  
Cartonné. ... .. 18 fr.

**SOULIÉ**  
**PRÉCIS**  
**d'Anatomie topographique**  
1911. 1 vol. in-8, 720 pages avec  
300 fig. noires et coloriées, cart.. 16 fr.  
**BIBLIOTHÈQUE GILBERT ET FOURNIER**

## NOUVELLES

**Morts au champ d'honneur.** — Le Dr Cortin, aide-major, décoré de la Croix de guerre. — M. André Rapin, interne des hôpitaux de Paris, médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe, tué à son poste de secours le 5 novembre. Il avait été blessé deux fois et quatre fois cité, décoré de la médaille militaire et de la Croix de guerre.

**Nécrologie.** — M. le professeur Raoul Lefour, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux. — Le Dr Barnsby (de Tours), correspondant national de l'Académie de médecine. — M<sup>me</sup> René Mathieu, femme de M. René Mathieu, interne des hôpitaux de Paris, aide-major aux armées. Elle était la fille de M. le Dr Bécclère, membre de l'Académie de médecine, médecin de l'hôpital Saint-Antoine et la belle-fille de M. le Dr Albert Mathieu, médecin de l'hôpital Saint-Antoine. Nous adressons à M. Bécclère, à MM. Albert et René Mathieu l'expression de notre bien douloureuse sympathie.

**Légion d'honneur.** — Sont inscrits au tableau spécial pour chevalier :

GARNIER (Charles-Marcel), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 327<sup>e</sup> rég. d'infanterie : *n'a cessé de faire preuve, depuis le début de la campagne, du plus absolu dévouement et des plus remarquables qualités d'organisation. S'est dévoué sans compter pendant les dernières opérations, prenant les dispositions les plus judicieuses pour faire panser et évacuer immédiatement les nombreux blessés et se portant souvent en première ligne, pour s'assurer que des blessés n'y restaient pas sans soins. Déjà quatre fois cité à l'ordre.*

CARRÉGA (François-Gabriel), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve au service de santé d'une armée : *a toujours fait preuve du plus absolu dévouement et de la plus grande abnégation. Cité à l'ordre pour sa belle conduite au cours de la campagne. A été atteint d'une affection grave dans l'accomplissement de ses devoirs.*

COUTESSON (Antoine-François-Marie), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve au 328<sup>e</sup> régiment d'infanterie : *n'a cessé de se distinguer par son dévouement professionnel et son sang-froid dans des circonstances critiques. Le 11 juillet 1915, a prodigué ses soins, avec un absolu mépris du danger, aux blessés, sous une grêle d'obus, alors que son personnel était fortement éprouvé autour de lui, a été blessé très grièvement le 31 juillet 1915, en procédant à la reconnaissance des travaux d'hygiène et d'assainissement du champ de bataille.*

ATTANÉ (Joseph-Marius), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe au 25<sup>e</sup> bataillon de chasseurs : *médecin-chef d'une grande compétence et d'un dévouement absolu. Très grièvement blessé le 25 septembre 1916, en surveillant le fonctionnement du service de relève des blessés, sous un violent bombardement. Déjà cité à l'ordre.*

**Médaille militaire.** — SADOT (Paul-Rugène-Joseph), pharmacien auxiliaire à un groupe de brancardiers divisionnaires : *a toujours fait preuve d'une activité et d'un dévouement inlassables. Très grièvement blessé, dans l'accomplissement de son devoir. Désarticulation de la hanche droite.*

BOUSSEAU (Pierre), médecin auxiliaire à la 10<sup>e</sup> batterie du 37<sup>e</sup> rég. d'artillerie : *médecin d'un dévouement et d'une abnégation dignes des plus grands éloges. A été blessé très grièvement, à son poste, le 19 septembre 1916.*

**Service de santé de la marine.** — Sont nommés :

*Au grade de médecin de 1<sup>re</sup> classe :* M. CALVI (Louis-Robert-Laurent), médecin de 2<sup>e</sup> classe ; M. GUAY (Jules-Narcisse), médecin de 2<sup>e</sup> classe.

*A l'emploi de médecin de 3<sup>e</sup> classe auxiliaire, les médecins auxiliaires, élèves de Bordeaux :* MM. SOULOUMIAC (G.-H.-J.), à bord de la *France-IV* ; KERGREHEN (A.), à bord de la *France-IV* ; RIVIÈRE (M.-J.-P.), à bord de la *France-IV* ; LE FLOCH (R.-J.), à bord de la *France-IV* ; VARIOT (G.-J.), à bord du *Waldeck-Rousseau* ; SIMONNEAU (R.-J.), à bord de l'*Isère* ; LAFONTAINE (C.-D.-A.), à bord de l'*Etourdi* ; CIRCAN (P.-A.), à Toulon ; CARBON (P.-P.-P.), à Toulon ; BIGOIS (O.-E.), à Rochefort ; SCHENNEBERG (P.-C.), à Rochefort ; BREARD (A.-J.-M.), à Brest ; MAUDET (V.-J.-F.), à Rochefort ; MALEVILLE (P.-A.), à Rochefort ; CUSSEC (J.-A.-E.), à Brest ; TISSEUIL (J.-R.), à Lorient ; CHAIGNHAU (Y.), à Cherbourg ; LAPOUGE (A.-M.), à Toulon ; MARÇON (M.-E.-H.), à Toulon ; LA COZ (J.-C.-M.), à Brest ; FONTORBE (L.), à Lorient ; AUBRY (J.), à Cherbourg ; LACAZE (J.-L.-P.), à Lorient ; CLOTTE (C.-H.-L.), à Toulon. — *Les médecins auxiliaires, engagés volontaires :* MM. JAUME (P.-O.), à bord de la *France-IV* ; PATER (A.), à bord du *Sphinx* ; BERGER (P.-V.), à bord du *Britannia* ; BIDERMAN (H.-P.), à bord du *Sphinx* ; FOUET (A.), au bataillon des fusiliers ; HIRSCHBERG (F.), à bord du *Duguay-Trouin*.

*A l'emploi de pharmacien de 3<sup>e</sup> classe auxiliaire, les pharmaciens auxiliaires, engagés volontaires :* MM. BOUIS-

## TANNURGYL

du docteur LE TANNEUR (de Paris)  
Sel de Vanadium non toxique

*Anorexie, Troubles digestifs,  
Adynamie, Neurasthénie.*

Toutes les propriétés de l'arsenic sans ses  
inconvenients ; tolérance parfaite (enfants  
et nourrissons.) 15 gouttes à chacun des 2 repas.

RENSEIGNEMENTS & ÉCHANTILLONS, 6, RUE DE LABORDE — PARIS

## CONSTIPATION-COLITES

TRAITEMENT par la

**Paraffine** LIQUIDE CONFITURE

## MINEROLAXINE

du docteur LE TANNEUR (de Paris)

MODE D'EMPLOI { Liquide : 1 ou 2 cuillerées à soupe.  
Confiture : Enfants 1 à 2 cuillerées à café.



## ANNALES

## d'Hygiène publique et de Médecine légale

Paraît tous les mois par numéro in-8 de 64 pages.

Abonnement annuel : Paris, 22 fr.

Départements : 24 fr. — Union postale, 25 fr.

Le numéro : 2 fr.

## Sommaires des numéros parus en 1916.

- Janvier 1916 : WILLIAM et H. TOLMAN, traduction par BARGERON. Une usine modèle au point de vue de l'hygiène industrielle. — Professeur H. ZANGGER. L'instruction en médecine légale. — A.-B. MARFAN. Protection de la première enfance et loi Roussel. — COLMET D'ANGE. Les voitures d'eau potable... 2 fr.
- Février 1916 : YVES GAHINET et Paul HOUPERT. Les stomatologistes de l'armée. Leur recrutement. Leur rôle médico-chirurgical et médico-légal. — L. ROUSSET, M. BRULÉ, L. BARAT et André PIERRE-MARIE. Recherches bactériologiques sur les bières des Flandres. — Léon GARNIER. Tentative d'empoisonnement par l'aconitine... 2 fr.
- Mars 1916 : H. DUBIEF. Au sujet de la diphtérie, essai d'une organisation méthodique de prophylaxie par les injections préventives de sérum antidiphtérique. — A. CAYREL. Étude des intoxications alimentaires ; épidémie d'intoxications alimentaires... 2 fr.
- Avril 1916 : P. CHAVIGNY. Les tatouages des plaies d'entrée par coup de feu. — Ambroise RENDU. Quelques mots sur l'enseignement ménager. — J. VINTILESCO et Alin POPESCO. Sur la recherche du sulfocyanure d'ammonium dans un cas d'empoisonnement. — GARNIER, P. PARISOT et LALANNE. Intoxications multiples accidentelles par l'oxyde de carbone... 2 fr.
- Mai 1916 : CHAVIGNY. Balles renversées, balles dumdum, balles explosibles, lésions qu'elles provoquent, diagnostic de l'agent vulnérant. — Gabriel PEYRONNET DE LAFONVILLE. Comment doit s'exercer la tactique sanitaire en dehors des corps de troupe. — OLLÉ, J. GÉNEVRIER et MASSELOT. Installation de fortune d'une ambulance d'infanterie... 2 fr.
- Juin 1916 : DELOBEL. Le péril alcoolique. — R. BÉNON et M. LEINBERGER. Simulation d'accident et mélancolie. — Lutte contre les progrès de l'alcoolisme... 2 fr.
- Juillet 1916 : CHAVIGNY. Les explosions du champ de bataille, leur rôle et leur mécanisme pathogènes. — GINESTOUS. La cécité dans la jurisprudence du Conseil d'État. — Ed. DRONSART. Le perfectionnement des appareils orthopédiques pour la rééducation professionnelle. — CAYREL. La destruction des rats dans les tranchées... 2 fr.
- Août 1916 : E. MARQUIS. Les infections anaérobies des plaies de guerre. — BOUREAU. Bras de travail et mains de travail pour amputés... 2 fr.
- Septembre 1916 : L. BARGERON. L'hygiène dans la reconstruction des usines après la guerre. — MOUSSU. Installation et fonctionnement d'une boucherie municipale de viande congelée. — L'importation, le commerce, et l'usage des substances vénéneuses... 2 fr.
- Octobre 1916 : R. BÉNON. L'aliénation mentale n'est pas de la médecine ; la loi sur les aliénés. — J. BAUDRILLARD. L'enceinte scolaire. — L'organisation sanitaire du corps expéditionnaire de Salonique... 2 fr.
- Novembre 1916 : L. BARGERON. L'hygiène dans la reconstruction des usines après la guerre. — PERRIN. Plan d'une conférence antialcoolique. — RAYMONDAUD. Le néoplasme au point de vue médico-légal militaire. — MOISSENEY. Organisation du service de santé dans les tranchées... 2 fr.
- Décembre 1916 : L. BARGERON. L'hygiène dans la reconstruction des usines après la guerre. — CHAVIGNY. Médecine de guerre des plaies par armes à feu. — SIBUT et TASTEVIN. De la mesure de quelques invalidités des membres... 2 fr.

## Archives des Maladies du Cœur des Vaisseaux et du Sang

Publiées sous la direction du Dr H. VAQUEZ

Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

Paraît tous les mois par numéro in-8.

Abonnement annuel : France : 20 fr. — Étranger : 22 fr.

Le numéro : 2 fr.

## Sommaires des numéros parus en 1916.

- Janvier 1916 : G.-B. FERRALIS et C. PEZZI. Réflexe oculocardiaque et extrasystoles (avec une planche hors texte). — Jean HEITZ. De l'étendue comparée des oscillations fournies par l'appareil de Pachon sur les différentes artères des membres chez le sujet normal. — M. ROCH. Le caféisme chronique... 2 fr.

- Février 1916 : Louis GALLAVARDIN. Quelques remarques sur les névroses tachycardiques et la maladie de Basedow fruste. Type inverse rythmique et thermique. Hypertension légère. Formes cliniques. — Daniel ROUTIER. Les dissociations auriculo-ventriculaires... 2 fr.
- Mars 1916 : Jacques CARLES et R. MARCLAND. Les symptômes et complications cardio-vasculaires des fièvres paratyphoïdes. — De l'obstruction des vaisseaux mésentériques... 2 fr.
- Avril 1916 : R. LUTEMBACHER. Syndrome tricuspide terminal dans les lésions chroniques du poulmon... 2 fr.
- Mai 1916 : Aloysio de CASTRO. Inversion viscérale. — Alex. CAWADIAS. L'exploration de la perméabilité des artères des membres par l'oscillométrie... 2 fr.
- Juin 1916 : R. LUTEMBACHER. Sur un cas de sténose mitrale avec communication interauriculaire... 2 fr.
- Juillet 1916 : M. LÉTULLE. L'anévrysme de Rasmussen (avec une planche). — PEZZI. Pathogénie du roulement de flint dans quelques cas d'insuffisance aortique... 2 fr.
- Août 1916 : D. PLETNEW. Phénomènes d'insuffisance cardio-vasculaire qui apparaissent sous l'influence de la guerre. — J. HEITZ. Le « Cœur du soldat ». 2 fr.
- Septembre 1916 : Henri FREDERICQ. Critique de l'emploi des épreuves de l'atropine et du nitrite d'amyle dans le diagnostic des bradycardies. — Jean HEITZ. Du niveau de la pression diastolique mesurée au Pachon dans les différentes artères des membres chez les sujets normaux. — DOLJAN. Grosseesse et tension artérielle... 2 fr.
- Octobre 1916 : PLETNEW. Recherches expérimentales sur l'origine de l'arythmie extra systolique. — BARCLOU. L'électrocardiogramme dans les états physiologiques et dans certains états pathologiques du cœur... 2 fr.
- Novembre 1916 : PAISSEAU et H. LÉMAIRE. Un cas d'anémie splénique pseudo-leucémique d'origine paludéenne. — PETZETAKIS. Dissociation sino-auriculo-ventriculaire, extrasystoles et fibrillation auriculaire provoquées par la compression oculaire. — Travaux récents sur l'anatomie du système de jonction auriculo-ventriculaire... 2 fr.
- Décembre 1916 : NOBÉCOURT et PEVRE. Variations de volume du cœur dans le syndrome de rhumatisme cervical et de névralgies sciatiques associées. — LENOBLE. Estimation du temps de coagulation du sang *in vitro* par le procédé de la bulle d'air... 2 fr.

## Le Nourrisson

## Revue d'hygiène et de pathologie de la première enfance

Publiée sous la direction du professeur A.-B. MARFAN.

Paraît tous les 2 mois par numéro de 64 p., in-8

Abonnement annuel : France : 12 fr. — Étranger : 14 fr.

Le numéro : 2 fr. 50

## Sommaires des numéros parus en 1916.

- Janvier 1916 : COMBE. Le diagnostic de la tuberculose chez le nourrisson. — MARFAN. Les microbes pathogènes du lait... 2 fr. 50
- Mars 1916 : A.-B. MARFAN. La stérilisation du lait. Procédés dans lesquels on n'emploie pas la chaleur. — COMBE. Formes cliniques de la tuberculose du nourrisson (formes localisées). — La recherche d'une sensibilisatrice syphilitique dans le lait peut-elle servir au diagnostic de la syphilis des nourrices?... 2 fr. 50
- Mai 1916 : A.-B. MARFAN. Stérilisation du lait par la chaleur. Stérilisation absolue, pasteurisation, ébullition, chauffage au bain-marie à 100°. — COMBE. Symptômes de la tuberculose du nourrisson. Les formes envahissantes de la tuberculose du nourrisson... 2 fr. 50
- Juillet 1916 : A.-B. MARFAN. Résultats de l'emploi du lait stérilisé dans l'allaitement artificiel. — COMBE. Le pronostic de la tuberculose du nourrisson. — H. DORLENCOURT et DELORT. Rôle de la substance minérale dans la nutrition normale et pathologique du nourrisson... 2 fr. 50
- Septembre 1916 : A.-B. MARFAN. Formes cloisonnées et ventriculaires de la méningite cérébro-spinale. Épendymite méningococcique évoluant en cavité close. — R. RAIMONDI. Contribution à l'étude chimique du lait de femme (déductions cliniques). — A. JEANNERET. Tuberculose infantile et intradermo-tuberculisation. — A.-B. MARFAN. Spasme de la glotte et convulsions généralisées avec signe du facial chez un enfant atteint de rachitisme syphilitique. — LAVERGNE. Pneumonie lobaire aiguë du sommet droit à forme méningée... 2 fr. 50
- Novembre 1916 : DELOBEL. Protection des enfants du premier âge. — COMBE. Le traitement de la tuberculose du nourrisson. — FRANÇOIS. Enseignements à tirer de l'analyse d'un lait condensé... 2 fr. 50

## NOUVELLES (Suite)

SON (P.-E.-L.), à Indret ; SAINTRAPT (L.), à Cherbourg ; MELÈRE (E.), à Toulon ; DELOURME (M.-E.), à Toulon.

**Service de santé.** — Sont nommés :

*Au grade de médecin principal de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale* : M. le médecin principal de 1<sup>re</sup> classe rayé des contrôles de l'armée active LEJEUNE (Louis-Marie), sous-directeur du service de santé de la 4<sup>e</sup> région. Maintenu dans son affectation actuelle.

*Au grade de médecin principal de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale* : M. le médecin principal de 2<sup>e</sup> classe, à titre temporaire, rayé des contrôles de l'armée active CAVALIER-BENEZET (Olivier-Alphonse-Jean), à la disposition de la 20<sup>e</sup> région. Maintenu dans son affectation actuelle.

*Au grade de médecin-major de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale* : M. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe rayé des contrôles de l'armée active CHERPITEL (Charles-Joseph-Victor), à la disposition du directeur du service de santé de la 20<sup>e</sup> région. Maintenu dans son affectation actuelle.

*Au grade de médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale* (à titre temporaire) : M. le médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe DEHELLEY (Georges-Jean-Baptiste), mission militaire médicale française en Roumanie.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe* (à titre temporaire) : M. SAINTORENS (Albert-Robert-Théodore), 234<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. POIRIER (Jean), C. V. A. D. 68 ; M. LAVIE (Amédée-Henri-Jean-Baptiste-François), 3<sup>e</sup> rég. d'artillerie à pied ; M. RÉMY (Charles-Jean), 47<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. MAHBU (Albert-Marie-Jacques), compagnie du génie 33/2.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe* (à titre temporaire), les médecins auxiliaires : M. FEUILLET (Louis-Claude-Emmanuel), 2<sup>e</sup> rég. léger ; M. GABEN (Blaise-François-Casimir), 124<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. MAITRE (Jean-Marie-Louis-Charles-Joseph), 221<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. TRIBOUT (Ferdinand-Victor), 27<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. DELOBELLE (Gilbert), 15<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. LENGAGNE (Pierre-François-Adolphe), 41<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. DECOUSSER (Robert-Fernand-Marie), compagnie 1/4 du génie ; M. LECACHEUR (Georges-Albert), 27<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. MALBRANDT (Charles), 110<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. DES BOULLONS (Yves-Erblon-Marcel-Marie-Joseph), 43<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. THÉBAULT (Francis-Mathurin-Louis), 15<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. DELAIRE (Marcel-Rémi-Léon-Joseph), 89<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. ARNAL (René-Albin), compagnie 3/2 T du génie ; M. LAPEVRE (Philippe-André-Joseph-Anselme), G. B. D., 32<sup>e</sup> division, 1 ; M. VERSINI (Vincent-Napoléon), compagnie 4/19 du génie ; M. LAVIER (Georges-Victor-Dionys), 64<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. JUVIN (Auguste-Sophie-Jean-Marie), 344<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. BERTRAND (Paul-Marie-Eugène), 70<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. MANGÉ (Jean-Joseph), 34<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. ROUCOLLE (Gaston-Paul-Joseph-Crescent), 1<sup>er</sup> rég. d'artillerie à pied ; M. DAVY (Louis-Victor-Marie), G. B. O. 52 ; M. PÉLBOIS (Edmond-Charles-Auguste), artillerie de campagne d'Afrique ; M. ESCALE (Pierre-François-Justin-Joseph), 49<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. CUNY (Louis-Aimé), 107<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. RABUT (Robert-Paul-Marie), ambulance chirurgicale automobile n° 11 ; M. PARRA (Louis-Joseph), H. O. E. 8.

*Au grade de pharmacien aide-major de 2<sup>e</sup> classe* (à titre temporaire) : M. le pharmacien auxiliaire GAUTHIER (Louis), ambulance 1/44.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe*, au titre étranger : M. le médecin auxiliaire BLOCH (Sigismond-Michel), au G. B. D. de la 40<sup>e</sup> division d'infanterie.

*Au grade de médecin-major de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale* : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale GILLES (Léon-Adrien-Raymond), 17<sup>e</sup> région ;

Les médecins aides-majors de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale : M. FRUHINSHOLZ (Albert-Auguste), 20<sup>e</sup> région ; M. PRENANT (Auguste-Louis-César), gouvernement militaire de Paris.

*Au grade de médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve* : M. le médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve CABANES (Étienne-Paul-Léon), ambulance 1/67.

*Au grade de médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale* : M. le médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale NICLOUX (Maurice), 13<sup>e</sup> région.

*Au grade de pharmacien-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve*, les pharmaciens aides-majors de 1<sup>re</sup> classe de réserve : M. KOPP (Henri-Joseph), 14<sup>e</sup> région ; M. DOURIS (Roger-François-Albert), gouvernement militaire de Paris.

*Au grade de pharmacien-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale* : M. le pharmacien aide-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale SOMMELET (Marcel-Marie-Gabriel), gouvernement militaire de Paris.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée active* (à titre temporaire) : M. DESSAGNE (Charles-Joseph-René), élève de l'école du service de santé militaire, 31<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied ; M. LUC (Robert-Henri-Lucien), élève de l'école du service de santé militaire, 13<sup>e</sup> rég. d'artillerie de campagne.

*Au grade de pharmacien-aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve* (à titre temporaire) : M. DEGEORGES (Édouard), ambulance 1/60 ; M. CHANCELIER (Antoine-Charles-Fernand), laboratoire de bactériologie d'une armée.

Est réintégré, pour la durée de la guerre, dans le cadre des pharmaciens de l'armée territoriale :

*Avec le grade de pharmacien aide-major de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale* : M. KUNTZMANN (Émile), ex-pharmacien aide-major de 1<sup>re</sup> classe des troupes coloniales, actuellement sergent à la 10<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires. Affecté à la 10<sup>e</sup> région.

**Corps de santé des troupes coloniales.** — Ont été affectés :

*Au Maroc* : M. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe PINET.  
*En Afrique occidentale française* : M. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe FULCONIS.

*En Indo-Chine* : MM. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe LIBERT, et le pharmacien-major de 2<sup>e</sup> classe BOUVELOY.

*A Madagascar* : M. le médecin-major de 1<sup>re</sup> cl. LHOMME.

*A la Guyane* (hors cadres) : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe PATTERSON.

*Au Siam* (hors cadres) : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe ROBERT (L.-H.-M.).

*En Afrique équatoriale française* (hors cadres) : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe CHEYNEI, et MM. les médecins aides-majors de 1<sup>re</sup> classe BABLET et LE GALLEN ; M. le pharmacien-major de 2<sup>e</sup> classe BONNAFOUS.

*En France.* — Au dépôt du 1<sup>er</sup> colonial : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe CACHIN, rentré de Madagascar ; au dépôt du 4<sup>e</sup> colonial : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe COLLOMB, rentré de mission ; au dépôt du 7<sup>e</sup> colonial : M. le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe BORDES, rentré de Madagascar ; au dépôt du 3<sup>e</sup> colonial : MM. les méde-

## NOUVELLES (Suite)

cins-majors de 2<sup>e</sup> classe ARMSTRONG et NOGUE, rentrés d'Afrique occidentale française; au dépôt du 7<sup>e</sup> colonial: M. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe COUVY, rentré de la Côte-d'Ivoire; au dépôt du 22<sup>e</sup> colonial: M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe FRONTGOU, rentré de la Guyane; au camp de Fréjus: M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe GOUILLO, rentré d'Afrique occidentale française.

Au Cameroun: M. le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe LABANOWSKI.

**Prix Lasserre.** — Le prix scientifique de la fondation Lasserre est attribué pour 1916 au Dr Alexandre Yersin, directeur de l'Institut Pasteur de l'Indo-Chine.

**Nomination de médecins auxiliaires.** — Le ministre de la Marine demande aux autorités maritimes de lui adresser d'urgence des propositions de nominations à l'emploi de médecin auxiliaire en faveur des étudiants en médecine titulaires, avant ou depuis la mobilisation, de quatre inscriptions valables pour le doctorat et qui ont accompli au moins une année de service comme matelots infirmiers.

**Caisse d'assistance médicale de guerre** — Sur la proposition de son président, M. le Dr Barth, la Commission administrative de l'Association des médecins de la Seine a décidé à l'unanimité de proposer à la prochaine assemblée générale le vote d'une somme de 10 000 francs en faveur de la Caisse d'Assistance médicale de guerre.

De plus, elle met à la disposition de cette œuvre, pour un médecin des pays envahis ou pour un médecin mobilisé chargé de famille, une bourse entière au lycée Saint-Louis, à Paris.

Le Conseil d'administration signale avec reconnaissance le don de 5 000 francs fait par M. le doyen Sigalas au nom de MM. les professeurs et agrégés de la Faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux.

La Caisse de guerre a réuni 610 000 francs.

Adresser les souscriptions au trésorier, 5, rue de Surène à Paris (8<sup>e</sup>).

**Faculté de médecine de Paris. — Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu.** — Professeur GILBERT. — Les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9 heures et demie à midi, les jeudis et samedis de 9 heures et demie à 10 heures trois quarts, enseignement de la séméiotique et de la pathologie au lit des malades, salles Saint-Christophe et Sainte-Jeanne. — Le jeudi à 10 heures trois quarts, consultation externe et enseignement de la thérapeutique, au salon de la salle Saint-Christophe. — Le samedi à 10 heures trois quarts, leçon à l'amphithéâtre Trousseau.

Samedis 9 et 16 décembre à 10 heures trois quarts: leçon sur le pneumothorax tuberculeux et son traitement.

**Histologie.** — Un laboratoire de technique histologique est ouvert salle Ranvier, depuis le 20 novembre, sous la direction de M. le Dr MULON, agrégé. Ce laboratoire est ouvert tous les jours. Le droit à verser est de 50 francs. S'inscrire les mardis, jeudis, samedis au secrétariat de la faculté (guichet n° 3).

**Musée pédagogique.** — Le Musée pédagogique, 41, rue Gay-Lussac, rappelle aux médecins militaires, désireux de faire des conférences aux soldats, qu'il peut mettre à leur disposition, avec franchise postale, des boîtes de 25 vues, accompagnées de notices, sur les questions d'hygiène, notamment sur l'alcoolisme et les maladies vénériennes.

Le catalogue et le règlement sont adressés sur demande.

**Avis.** — Docteur habitant près Nice, région bien abritée, 4 kilomètres de la mer, prendrait en pension une ou deux personnes, enfants ou adultes, ayant besoin de soins. Écrire: Dr Charlot, Saint-Sylvestre, Nice.

1919. GAND, MÉD. D'OR — Produit excl<sup>l</sup> français — DIPLOME D'HONNEUR: LYON 1914

## NÉVROSTHÉLINE FREYSSINGE

Gouttes de glycérophosphates alcalins (éléments principaux des tissus nerveux)

Convalescences, Surmenage, Dépressions nerveuses

xv à xx gout. à ch. repas. — 6, Rue ABEL, PARIS — L. Fl. 3 fr. — Ni sucre, ni chaux, ni alcool.

PRODUITS DE RÉGIME

CH. HEUDEBERT

Pains spéciaux, Pâtes  
Farines de légumes cuits  
et de céréales  
Légumes décortiqués

LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE  
Usine de NANTERRE (Seine).

BRONCHITES  
ASTHME · TOUX · GRIPPE

GLOBULES ou Dr DE KORAB

A L'HÉLÉNINE DE KORAB  
EXPERIMENTÉS DANS LES HOPITAUX DE PARIS  
2 à 4 par jour

L'HÉLÉNINE DE KORAB calme la toux, les quintes même incoercibles tarit l'expectoration, diminue la dyspnée, prévient les hémoptysies  
Sterilise les bacilles de la tuberculose et ne fatigue pas l'estomac

CHAPES 12, RUE DE LISLY PARIS

RECouvreMENTS DES HONORAIRES MÉDICAUX

H. MAUGER

Ancien chef du service des recouvrements du Syndicat des Médecins de la Seine  
(15<sup>e</sup> Année) Bureau, 39, rue Galande, PARIS (V<sup>e</sup>)

## VARIÉTÉS

### UN CAS DE "POLYGÉNIE"

Je ne sais pas si le mot existe. Sinon, le voilà créé : son étymologie est facile à saisir (πολυς, beaucoup ; γενναω, j'engendre). Par ces temps de discours subtils sur la dépopulation en France et sur ses remèdes, il nous a paru intéressant de signaler le cas, peut-être unique, d'une femme qui a eu trente-cinq grossesses et ne s'en porte pas plus mal !

Dans un tout petit village de la Somme, à Monsures, existe une gardienne de vaches, encore fort alerte pour ses soixante-neuf ans et que tout le monde, dans le pays, connaît et désigne sous le nom de « la femme aux trente-cinq enfants ».

Ça n'est pas une légende. Les registres de la mairie et ceux de la paroisse sont concordants pour affirmer que trente-deux enfants de la même mère sont bien venus au monde.

Marie Dehen est née à Monsures (Somme) en 1847. Elle a eu son premier enfant à l'âge de dix-huit ans et son dernier à quarante-neuf ans, et il est vraisemblable qu'elle eût pu continuer encore longtemps à procréer, puisqu'elle a cessé d'être réglée seulement à l'âge de soixante ans, sans la mort de son deuxième mari.

Elle a eu, nous l'avons dit, trente-deux enfants vivants ainsi répartis : dix-huit garçons et quatorze filles. Sept filles et huit garçons existent encore. Les autres sont morts en bas âge ou entre trois et dix ans. Elle a eu trois fausses couches.

C'est elle-même qui « s'accouchait », comme elle dit.

Pour le premier, elle avait eu recours à un médecin, mais ensuite, elle avait appris « ce qu'il fallait faire », elle n'appela personne auprès d'elle. Le lendemain du reste elle était sur pieds et apportait elle-même son nouveau-né au baptême « dans son tablier ».

Encinte à l'état permanent, si l'on peut dire, elle ne nourrissait pas ses enfants, mais leur donnait elle-même les biberons et, non contente d'élever sa propre progéniture, elle a élevé plusieurs pupilles de l'Assistance publique et plusieurs de ses petits-enfants.

Ceux de ses enfants encore actuellement vivants, c'est-à-dire quinze, sont bien portants, mais ils ne semblent pas pour la plupart suivre l'exemple de leur mère et ne paraissent pas, jusqu'à présent, être aussi « polygènes ». Une seule fille, mariée à l'âge de vingt-cinq ans et âgée aujourd'hui de trente-cinq ans, a déjà dix enfants bien vivants et en attend un onzième.

« La femme aux trente-cinq enfants » est devenue la matrone du pays. C'est elle qui met au monde tous les enfants. Elle emploie ce qui lui reste de temps disponible, et c'est presque tout le temps, à garder dans « le communal » le troupeau de vaches des propriétaires du village. Quand il le faut, elle court encore avec célérité et donne de vigoureux coups de bâton à ses administrés. Elle est intelligente et souriante, se prête facilement à l'interrogation et même à la photographie, ce qui nous permet aujourd'hui de la montrer à ceux qui croient que les nombreuses maternités abiment la constitution féminine.

D<sup>r</sup> HENRI RAYMONDAUD.



La femme aux 35 enfants.



## Le Diurétique rénal

par excellence

# SANTHÉOSE

LE PLUS FIDÈLE, LE PLUS CONSTANT  
LE PLUS INOFFENSIF DES DIURÉTIQUES  
L'Adjuvant le plus sûr des Cures de Déchloruration

SOUS SES QUATRE FORMES

#### PURE

Le médicament régulateur par excellence, d'une efficacité sans égale dans l'artério-sclérose, la présclérose, l'albuminurie, l'hydropisie.

#### PHOSPHATÉE

L'adjuvant le plus sûr des cures de déchloruration, le remède le plus héroïque pour le brightisme comme est la digitale pour le cardiaque

#### CAFÉINÉE

Le médicament de choix des cardiopathies, fait disparaître les œdèmes et la dyspnée, renforce la systole, régularise le cours du sang.

#### LITHINÉE

Le traitement rationnel de l'arthritisme et de ses manifestations; jugule les crises, enraye la diathèse urique, solubilise les acides urinaires.

DOSES : 2 à 4 cachets par jour. — Ces cachets sont en forme de cœur et se présentent en boîtes de 24. — Prix 5 fr.

PRODUIT FRANÇAIS

4, rue du Roi-de-Sicile  
PARIS

PRODUIT FRANÇAIS

## NÉCROLOGIE

## RAYMOND TRIPIER

Avec le professeur R. Tripier disparaît l'un des maîtres les plus écoutés, l'une des physionomies les plus représentatives de l'École médicale lyonnaise. Pour comprendre quelle influence profonde et durable il a exercée sur plusieurs générations d'élèves dont quelques-uns sont déjà des maîtres, il faut avoir suivi ses leçons à l'amphithéâtre de l'Hôtel-Dieu et ses cours d'anatomie pathologique macroscopique du samedi à la Faculté. Il faut l'avoir vu, pièces en main, analyser et étudier minutieusement les lésions qu'il mettait sous vos yeux, rappeler les constatations cliniques, les expliquer, en faire la critique et transformer ainsi ces études sur la mort en études saisissantes sur la vie. A tous ceux qui l'approchaient il a appris la vraie discipline scientifique : celle qui soumet tout diagnostic, toute idée médicale au contrôle impartial des faits.

L'œuvre scientifique de R. Tripier est très riche, mais on peut la caractériser d'un mot : elle a été vouée tout entière à l'observation anatomo-clinique, et à l'observation aussi probe, aussi personnelle, aussi scrupuleuse que possible. Il est, par contre, impossible de la résumer en quelques formules. Nous rappellerons seulement ici son livre sur le *Traitement de la fièvre typhoïde par les bains*

*froids* (en collaboration avec Bouveret), son article sur la *Sémiologie du cœur* (dans le *Traité de pathologie générale*, en collaboration avec Devic), son *Traité d'anatomie pathologique*, son livre sur la *Péritonite sous-hépatique* (en collaboration avec J. Paviot) et les *Études anatomo-cliniques* dans lesquelles il a résumé une partie de son enseignement et consigné toute une série d'observations cliniques sur les maladies du cœur, des vaisseaux, du poulmon et de la plèvre.

Les problèmes anatomo-pathologiques n'ont pas seuls retenu son attention. R. Tripier s'intéressait passionnément aux questions d'art et s'y consacra tout entier au moment où il laissait J. Paviot continuer son enseignement auquel il avait si longtemps collaboré. Il s'occupait très activement du musée de Lyon, qui lui doit d'importantes modifications.

Ses derniers moments ont couronné dignement cette vie de labeur, de conscience et de probité scientifique. Il a pris sa propre observation : jour après jour, pendant des mois ; il a suivi et noté soigneusement et scrupuleusement les progrès du mal qui l'emportait et il a demandé par testament à ce que cette observation fût complétée par un examen anatomo-pathologique. Il a voulu ainsi que sa propre souffrance contribuât aux progrès de cette science qu'il avait tant aimée.

J. FROMONT.

DIGITALINE crist<sup>ée</sup>

Académie de Médecine de Paris.

Prix Orfila (6,000 fr.)  
Prix Desportes.

SOLUTION au millième  
GRANULES BLANCS  
au 1/4 de milligr.  
GRANULES ROSES  
au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
AMPOULES au 1/4 de milligr.  
AMPOULES au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
49, Boul. Port-Royal, Paris.

NATIVELE



VAL-MONT-LA COLLINE SUR MONTREUX-TERRITET

600-660 M. d'altitude avec très belle vue sur le lac Léman.

ÉTABLISSEMENTS MÉDICAUX ET MAISONS DE RÉGIMES

Traitement diététique et physiothérapique des maladies de la nutrition (arthritisme, goutte, diabète, obésité, amaigrissement, anémie, etc.), des affections des organes digestifs (estomac, intestins, foie); des maladies des reins et des troubles de la circulation.

HYDROTHÉRAPIE, ÉLECTROTHÉRAPIE, MASSAGE, RADIOTHÉRAPIE

5 Médecins et un chimiste attachés aux établissements. Docteur Widmer, Médecin-Directeur.

**BRONCHITES**  
**ASTHME · TOUX · GRIPPE**  
**GLOBULES DU D<sup>r</sup> DE KORAB**  
**A L'HÉLÉNINE DE KORAB**  
EXPERIMENTÉS DANS LES HOPITAUX DE PARIS  
2 à 4 par jour  
L'HÉLÉNINE DE KORAB calme la toux, les quintes même incoercibles, tarit l'expectoration, diminue la dyspnee, prévient les hémoptysies.  
Stérilise les bacilles de la tuberculose et ne fatigue pas l'estomac  
**CHAPÈS 12, RUE DE LISLY PARIS**

**PRODUITS DE RÉGIME**  
**CH. HEUDEBERT**  
Pains spéciaux, Pâtes  
Farines de légumes cuits  
et de céréales,  
Légumes décortiqués  
LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE  
Usine de NANTERRE (Seine).

**ARTHRITISME  
DIATHÈSE URIQUE  
RHUMATISME — GOUTTE  
GRAVELLE**

# Dialyl

[C<sup>11</sup> H<sup>16</sup> O<sup>13</sup> Az<sup>2</sup> Li Bo]

**Sel défini, découvert  
PAR LE LABORATOIRE ALPH. BRUNOT  
et sa Propriété exclusive.**

*Spécialement Préparé et Dosé pour la Solubilisation et l'Élimination  
des Déchets de l'Organisme (Acide Urique, Urates, Oxalates, etc.),  
pour l'Antiseptie Vésicale et Rénale et pour favoriser la Diurèse.*

**♦ TRÈS EFFICACE ♦**

**ABSOLUMENT INOFFENSIF :**

**Ni toxicité générale,  
Ni toxicité rénale.**

▼ ▼ ▼ ▼

— 2 Doses par jour, dans un Verre d'Eau —  
**DANS LES ÉTATS AIGUS :**  
4 à 6 doses par jour.

**LABORATOIRE ALPH. BRUNOT  
PARIS — 16, Rue de Boulainvilliers, 16 — PARIS**

**Dialyl**

*Soluble dans l'Eau :  
"Cures d'eau dialylée"*

♦ ♦

**TOUTES  
PHARMACIES**

**ENVOI GRATUIT  
de Flacons de "Dialyl"  
à MM. les Docteurs ainsi  
qu'aux Hôpitaux, Forma-  
tions sanitaires Militaires  
et, individuellement, aux  
Soldats rhumatisants dont  
l'adresse sera donnée par  
MM. les Docteurs au  
Laboratoire du "Dialyl"**

**Dialyl**

*Soluble dans l'Eau :  
"Cures d'eau dialylée"*

♦ ♦

**TOUTES  
PHARMACIES**

## NOUVELLES

**Morts au champ d'honneur.** — M. Félix GRASSET, fils du professeur Grasset, professeur à la Faculté de Montpellier, à qui nous adressons nos sentiments de douloureuse sympathie.

**Nécrologie.** — Le Dr COUTESSON, aide-major, qui a succombé après de longues souffrances, à la suite d'une blessure de guerre. — M<sup>me</sup> LENORMANT, mère du Dr Ch. Lenormant, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien des hôpitaux, à qui nous adressons l'expression de notre douloureuse sympathie. — M. Adrien LUCET, professeur à l'École vétérinaire d'Alfort, membre de l'Académie de médecine. — Le Dr J. COURTIN, chirurgien honoraire des hôpitaux de Bordeaux, directeur de la *Gazette hebdomadaire des sciences médicales* de Bordeaux. — Le Dr PELVET, décédé à Vire à l'âge de soixante-dix-neuf ans; il avait été interne des hôpitaux de Paris de 1861 à 1865 et sa thèse sur les anévrysmes du cœur est restée longtemps classique; il était ensuite venu exercer la médecine et la chirurgie à Vire où, depuis près d'un demi-siècle, sa science professionnelle, son habileté opératoire, son dévouement et sa bonté lui avaient valu une légitime notoriété.

**Mariages.** — M. le Dr de Serbonnes, ancien interne des hôpitaux de Paris, aide-major aux armées, et M<sup>lle</sup> Madeleine Leclerc.

**Légion d'honneur.** — Sont inscrits au tableau spécial pour chevalier :

BILLOT (Georges-Émile-Étienne), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 36<sup>e</sup> rég. d'infanterie : excellent médecin, plein d'initiative et de zèle. En campagne depuis le début de la guerre, n'a cessé de faire preuve d'un dévouement infatigable, se dépensant jusqu'à la limite de ses forces pour assurer ses soins aux blessés. A été atteint d'une grave blessure, le 10 octobre 1916, dans l'accomplissement de son devoir. Déjà trois fois cité à l'ordre.

VILLETARD DE LAGURRIE (Alphonse-Marie-Georges),

médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 4<sup>e</sup> rég. de marche de tirailleurs : médecin d'un dévouement exceptionnel, déjà plusieurs fois cité à l'ordre au cours de la campagne. Le 6 juillet 1916, son bataillon venant occuper une position nouvellement conquise, a tenu à faire immédiatement la reconnaissance de son poste de secours, malgré un violent tir de barrage, a été blessé à la tête. Perte de l'œil droit.

RIALAN (Jean-René), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe à titre temporaire au 7<sup>e</sup> groupe du 120<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde : médecin d'une conscience professionnelle et d'un dévouement au-dessus de tous éloges. Cité à l'ordre pour sa belle conduite au feu pendant la bataille de la Marne, au cours de laquelle il n'a cessé de donner à tous l'exemple du mépris du danger, se dépensant sans compter pour prodiguer ses soins aux blessés dans les circonstances les plus périlleuses. A été mortellement blessé, le 7 octobre 1916, à son poste de secours.

**Médaille militaire.** — M. GANDIE (Martial), médecin auxiliaire à un groupe divisionnaire de brancardiers, 2<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires : médecin auxiliaire aussi courageux que modeste; n'a cessé d'assurer, avec le plus absolu dévouement, le service périlleux de la relève des blessés, conservant sous les plus violents bombardements un calme et un sang-froid remarquables. A été blessé à son poste le 1<sup>er</sup> mai 1916. Amputé de la jambe gauche.

M. LACOSTE (Adrien), médecin auxiliaire au 8<sup>e</sup> groupe du 24<sup>e</sup> rég. d'artillerie : médecin consciencieux et dévoué. A été atteint d'une très grave blessure, le 17 juin 1916, alors que, sous un violent bombardement, il se portait au secours de soldats blessés.

M. MADELAINE (Jacques-Marie-Joseph), médecin auxiliaire au 53<sup>e</sup> rég. d'infanterie : faisant fonctions de médecin aide-major, est allé lui-même, malgré des bombardements d'une violence extrême, soigner les blessés jusque dans les tranchées les plus bouleversées. A deux reprises différentes, a transporté des blessés sur ses épaules. Admirable d'entrain, d'énergie, infatigable et de dévouement.



**TRAITEMENT DIÉTÉTIQUE DES MALADES, CONVALESCENTS, VIEILLARDS**  
ET ALIMENTATION PROGRESSIVE ET VARIÉE DES ENFANTS

**FARINES MALTÉES JAMMET**

ARISTOSE - CÉRÉALINE - ORGÉOSE - RIZINE - GRAMENOSE - AVENOSE, ETC.  
CÉRÉALES JAMMET pour Décoctions - CACAO GRANVILLE - Cacao à l'Orgéose, etc.  
Brochure et échantillons sur demande, M<sup>re</sup> JAMMET, 47, Rue de Miromesnil, PARIS

## PRODUITS PHYSIOLOGIQUES

TÉLÉPHONE 114

A. DE MONTCOURT

TÉLÉPHONE 114

49, Avenue Victor-Hugo, BOULOGNE-PARIS

<p><b>Extrait de bile MONCOUR</b></p> <p>Coliques hépatiques Lithiase Ictère par rétention</p> <p>En sphérulines dosées à 10 c/gr.</p> <p>De 2 à 6 sphérulines par jour.</p>	<p><b>Extrait rénal MONCOUR</b></p> <p>Insuffisance rénale Albuminurie Néphrites, Urémie</p> <p>En sphérulines dosées à 15 c/gr.</p> <p>De 4 à 16 sphérulines par jour.</p>	<p><b>Corps thyroïde MONCOUR</b></p> <p>Myxœdème, Obésité Arrêt de Croissance Fibromes</p> <p>En bonbons dosés à 5 c/gr. En sphérulines dosées à 35 c/gr.</p> <p>De 1 à 4 bonbons par jour. De 1 à 6 sphérulines —</p>	<p><b>Poudre ovarienne MONCOUR</b></p> <p>Aménorrhée Dysménorrhée Ménopause Neurasthénie féminine</p> <p>En sphérulines dosées à 20 c/gr.</p> <p>De 1 à 3 sphérulines par jour.</p>	<p><b>Autres préparations MONCOUR</b></p> <p>Extrait de Muscle lisse Extrait de Muscle strié Moelle osseuse Myocardine Poudre surrénale Thymus, etc., etc.</p>
--	---	--	---	--

Toutes ces préparations ont été expérimentées dans les Hôpitaux de Paris. Elles ne se délivrent que sur prescription médicale.

MÉDICATION NOUVELLE  
des  
*Troubles trophiques sulfurés*  
**SULFOÏDOL**  
**GRANULÉ**

**Soufre colloïdal chimiquement pur**  
*Très agréable, sans goût, ni odeur.*  
Contient 0,10 centigr. de Soufre colloïdal par cuiller-mesure.

Le **SOUFRE COLLOÏDAL** est une des formes du soufre *la plus soluble, la plus assimilable, c'est un soufre non oxydé, c'est sa forme VIVANTE.*

Ce qui fait la supériorité du **SULFOÏDOL** sur tous ses congénères, c'est son mode de préparation.

En effet, il ne contient pas, comme dans les solutions, des *acides thioniques*, ni autres dérivés *oxygénés* du soufre, c'est ce qui explique son *goût agréable* et sa *parfaite conservation*.

Il se dissout dans l'eau pour former un liquide blanc comme du lait, *sans dégager aucune odeur* et sans qu'il soit besoin comme dans les solutions de l'ajouter d'essences fortes (eucalyptus).

Par le procédé spécial M<sup>ce</sup> **ROBIN**, le Soufre colloïdal (*Sulfoïdol*) reste un colloïde, qu'il soit desséché ou non, parce *qu'il peut toujours être remis en suspension dans l'eau, qu'il ne varie pas de composition* et qu'il présente *tous les caractères* des mouvements

browniens comme on peut le constater à l'ultramicroscope.

**INDICATIONS :** S'emploie

dans l'**ARTHRITISME CHRONIQUE**,  
dans l'**ANÉMIE REBELLE**,  
la **DÉBILITÉ**,  
en **DERMATOLOGIE**,  
dans la **FURONCULOSE**,  
l'**ACNÉ** du **TRONC** et du **VISAGE**,  
les **PHARYNGITES**,  
**BRONCHITES, VAGINITES;**  
**URÉTRO-VAGINITES,**  
dans les **INTOXICATIONS**  
**MÉTALLIQUES,**  
**SATURNISME,**  
**HYDRARGYRISME**

Le **SULFOÏDOL** se prépare également sous forme :

- 1° **Injectable** (ampoules de 2 c. cubes);
- 2° **Capsules** glutinisées (dosées à 0,10 de soufre colloïdal par capsule);
- 3° **Pommade** { 1° dosée à 1/15<sup>e</sup> pour frictions;  
2° dosée à 2/15<sup>e</sup> pour soins du visage (acné, rhinites);
- 4° **Ovules** à base de Soufre colloïdal (vaginites, uréthro-vaginites);

**LABORATOIRES ROBIN, 13, 15, 31, Rue de Poissy, PARIS**



## MÉDAILLES DES ÉPIDÉMIES

*Médaille d'argent.* — M. le Dr NORMET (Léon), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe des troupes coloniales, chef du service médical du 3<sup>e</sup> rég. tonkinois, médecin des services extérieurs de la province de Bac-Ninh : a déployé la plus grande activité au cours de l'épidémie de choléra qui a sévi à Bac-Ninh en 1915 ; s'était déjà distingué en Nouvelle-Calédonie et au Maroc lors d'épidémies de peste et de fièvre typhoïde.

M. le Dr ASSÉLIN (Gustave), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe des troupes coloniales, chef du service de l'assistance médicale dans la province de Ngé-An à Vinh (Annam) : s'est particulièrement distingué par son initiative et son dévouement au cours d'une grave épidémie de charbon humain qui a sévi dans la région de juin à décembre 1915 ; s'est déjà signalé lors de plusieurs épidémies de fièvre jaune et de choléra.

M. le Dr CAILLET (Joseph), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe des troupes coloniales à Sontay : a déployé beaucoup d'énergie et de dévouement tant dans ses services de contagieux que dans la lutte prophylactique contre le choléra qui a sévi en 1915 à Sontay et aux environs.

M. le Dr ESCUDIÉ (Marcel), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe des troupes coloniales, chargé du service de l'assistance médicale du Bas-Iaos à Pak-Sé : a fait preuve de dévouement et d'une réelle compétence pendant toute la durée de l'épidémie de choléra qui a sévi dans la région, soit en donnant ses soins aux cholériques, soit en surveillant les inhumations, et a contribué par des mesures aussi énergiques que judicieuses à enrayer la marche du fléau.

M. le Dr TARDIEU (Rémy), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe des troupes coloniales, médecin des services extérieurs de la province de Bao-Giang : a montré un dévouement au-dessus de tout éloge pendant l'épidémie de choléra qui a sévi à Bao-Giang en 1915 et a su, par les mesures énergiques qu'il a prises, enrayer le fléau qui menaçait de s'étendre à toute la province.

M. le Dr GECONI (Hyacinthe), médecin titulaire de 3<sup>e</sup> classe du service de l'assistance médicale en Indo-Chine, médecin de la délégation de Phan-Rang (Annam) : a fait preuve, pendant l'épidémie de peste de Phan-Rang en 1913-1914, de beaucoup d'initiative et d'un très grand dévouement en parcourant seul de nombreux villages contaminés où, par les vaccinations et les désinfections multiples, il a obtenu les résultats les plus satisfaisants.

M. le Dr GALINIER (Louis), médecin titulaire de 4<sup>e</sup> classe du service de l'assistance médicale en Indo-Chine, médecin de la province de Nha-Trang (Annam) : a apporté en 1913-1914 un concours très efficace à la lutte contre l'épidémie de peste dans la province de Phan-Rang et a su préserver celle de Nha-Trang grâce aux mesures intelligentes qu'il a prescrites.

M. le Dr RONGIER (Louis-Jean), médecin titulaire de 4<sup>e</sup> classe du service de l'assistance médicale en Indo-Chine, chargé du service prophylactique de la région de Phan-Ri (Annam) : envoyé en mission dans cette région où il a organisé la prophylaxie antipesteuse, il est parvenu à faire accepter par une population hostile, grâce à ses qua-

### LE PLUS PUISSANT MÉDICAMENT VALÉRIANIQUE

Préparation à base de Suc frais de Valériane combiné au Validol.

# Valéromenthol

Odeur et Saveur agréables, agit sûrement et rapidement dans toutes les Affections nerveuses :  
*Néurasthénie, Hystérie, Insomnie, Excitabilité nerveuse, Migraines, Palpitations, Toux nerveuse, Asthme nerveux, Vomissements spasmodiques, Gastralgies, etc.*

Dose : 3 à 5 cuillerées à café par jour.

PHARMACIE INTERNATIONALE, 71, Faubourg Saint-Honoré, Paris. ○

Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, éditeurs, 19, rue Hautefeuille, PARIS

## CLINIQUE MÉDICALE

### == de l'Hôtel-Dieu de Paris ==

PAR

le Professeur A. GILBERT

1913, 1 volume grand in-8, 320 pages avec 92 figures noires et coloriées..... 12 fr.

## MÉDAILLES DES ÉPIDÉMIES (Suite)

tités de tact et de dévouement, la vaccination, l'isolement des malades dans les lazarets, la désinfection et la dératization (1913-1914) ; s'est déjà signalé en 1912 (choléra au Laos).

M. le Dr THIÉRY (Émile), médecin titulaire de 4<sup>e</sup> classe du service de l'assistance médicale en Indo-Chine, médecin de la délégation de Phan-Rang (Annam) jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1914 ; a, le premier dans la région de Phan-Rang, diagnostiqué l'épidémie de peste dès son apparition en juillet 1913 et a déployé une activité et un zèle dignes d'éloges pour s'opposer, dans toute la mesure de ses moyens, à l'extension des divers foyers de contagion.

M<sup>me</sup> LEMUSIC (Renée-Jeanne), en religion sœur Adeline, chargée du service du lazaret des cholériques à Mytho (Cochinchine) : s'est signalée par son dévouement et son abnégation lors de l'épidémie de choléra de janvier à juillet 1915 ; a déjà fait preuve des mêmes qualités en 1873 (choléra à Cherbourg), en 1911-12 (à Mytho), en 1905-07 (fièvre jaune à la Guyane et peste à Thudumôt).

M. le Dr PÉAN (Louis-Michel-Émile-Xavier), médecin-chef du dispensaire français de Rabat, chargé de la direction du service sanitaire de la ville : a procédé contre le typhus à une organisation prophylactique qui a été proposée comme modèle à d'autres villes et a accompli, avec le plus grand dévouement, une tâche particulièrement difficile, pénible, dangereuse et féconde.

M. le Dr ROUSSET, (Paul-Raymond-Henri) médecin-major de 2<sup>e</sup> classe, chargé de mission sanitaire dans la tribu des Ouled-Ziane (Casablanca) : a, au cours de sa mission, fait preuve d'un zèle et d'un dévouement remarquables qui, joints à de hautes qualités professionnelles, lui ont permis de limiter rapidement les ravages causés par une épidémie de peste.

M. le Dr DUCHÉ (Émile), médecin de 5<sup>e</sup> classe de la santé et de l'assistance publique à Casablanca : services exceptionnels rendus au cours de l'épidémie de typhus de 1913-1914.

M. le Dr TESSONNIÈRE (Pierre-Lucien), médecin stagiaire de l'assistance publique et de la santé au Maroc : chargé de prendre les mesures prophylactiques pour combattre une épidémie de peste bubonique survenue à la

casbah de Fédalah en 1914, a fait preuve d'un grand dévouement et d'une activité qui ont contribué dans une large mesure à enrayer le fléau.

MM. les Drs GILBERT-DESVALLONS (Eugène-Marie-Jean) et ALLARY (Charles-Louis-Joseph), médecins-majors de 1<sup>re</sup> classe des troupes coloniales, détachés à l'hôpital franco-chinois de Canton : ont largement contribué par leur dévouement inlassable auprès des malades et la part prépondérante qu'ils ont prise dans l'application des mesures prophylactiques, à enrayer l'épidémie de peste qui a sévi à Canton en 1914 et y a fait plusieurs milliers de victimes, en préservant notamment de toute atteinte mortelle la colonie française.

M<sup>lle</sup> JAHAN (Anne-Marie), infirmière à l'hôpital général de Colombo (Indes anglaises) : prodigue ses soins depuis plus de deux ans avec un dévouement admirable aux malades français atteints des affections les plus contagieuses.

Médaille de bronze. — M. le Dr DELANGE (François), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe des troupes coloniales, médecin traitant à l'hôpital de Lanessaï à Hanoï : chargé du service des isolés européens à Hanoï, lors de l'épidémie de choléra en 1915, a rempli ses délicates et périlleuses fonctions avec un zèle et un dévouement remarquables.

M. le Dr LAVEAU (Maurice), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe des troupes coloniales, chargé du service médical des troupes à Dap-Cau et des services extérieurs de la province de Bac-Ninh : n'a cessé de déployer auprès de la population civile et, plus particulièrement, lors de l'apparition du choléra en 1915, l'activité la plus grande et la plus méritoire.

Médaille de vermeil. — M. le Dr DUPUY (Henry-Paul-Marie), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe des troupes coloniales, détaché à l'hôpital franco-chinois de Canton (Chine) : a largement contribué par son dévouement inlassable auprès des malades et la part prépondérante qu'il a prise dans l'application des mesures prophylactiques à enrayer l'épidémie de peste qui a sévi à Canton en 1914 et y a fait plusieurs milliers de victimes, en préservant notamment de toute atteinte mortelle la colonie française. Titulaire de la médaille d'argent depuis 1906.

# ALIMENTS DE RÉGIMES

**BIGNON-PARIANI** 5, rue de l'Arcade, 5 PARIS CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE

**DÉPURATEUR, RECONSTITUANT, REMINERALISATEUR**

Goût agréable **MORRHUÉTINE JUNGKEN** Pas de troubles digestifs

**LIQUEUR NON ALCOOLIQUE**  
à base de Glycérine pure

contenant par cuillerée à soupe :

Iode assimilable.....	0,015 mgr.
Hypophosphites C <sup>6</sup> és.....	0,45 centigr.
Phosphate de Soude.....	0,45 —

DOSE : 2 à 3 cuillerées (à soupe ou à café selon l'âge) par jour à la fin du repas.

**RÉSULTATS CERTAINS**  
dans **LYMPHATISME, CONVALESCENCES, PRÉTUBERCULOSE**

PRIX : 3<sup>fr</sup>60 le Flacon de 600 gr. (réglementé).

**J. DUHÈME, Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe, COURBEVOIE-PARIS.**

### PRÉCIS D'OBSTÉTRIQUE

par le Dr FABRE

Professeur à la Faculté de médecine de Lyon.

2<sup>e</sup> édition, 1 vol. in-8 de 832 pages avec 510 figures.

Cartonné. ... .. 18 fr.

### La Vaccination ANTITYPHOÏDIQUE

Vaccination préventive et Vaccinothérapie

par le Dr H. MÉRY

Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. Médecin des hôpitaux.

1 vol. in-8 de 96 pages. Cartonné. 11.50



## NOUVELLES (Suite)

**Service de santé.** — Sont nommés :

*Au grade de médecin principal de 2<sup>e</sup> classe de l'armée active* (à titre temporaire) : M. le médecin-major de 1<sup>re</sup> cl. de l'armée active COULLAUD (Louis-Henry), mission militaire française en Roumanie.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve* (à titre temporaire) : M. DAX (Gaston-Lucien), soldat à la 18<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. DUPOUX (Robert-Jean-Marie), médecin auxiliaire à la 18<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. FICHT (Léon-Constant-Marie), médecin auxiliaire à la 10<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. PARIS (Louis-André), médecin auxiliaire à la 18<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. PLUMBY (Victor-Alfred) médecin auxiliaire à la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. SIGALAS (Raymond-Michel-Marie), médecin auxiliaire au 84<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde (dépôt) ; M. TRISTAN (Pierre-Auguste), médecin auxiliaire, en traitement à l'hôpital complémentaire n<sup>o</sup> 1, Évreux ; M. VANSIER (Jean-Baptiste), médecin auxiliaire au 47<sup>e</sup> rég. d'infanterie (dépôt).

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale* (à titre temporaire) : M. CHAMORRO (Salvador de Jésus), médecin auxiliaire au 69<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. FARGIER (Léon-Louis-Romain-Charles-François), médecin auxiliaire, 15<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

*Au grade de pharmacien aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve* (à titre temporaire) : M. FLAMBERT (Lucien-Eugène-Louis), pharmacien auxiliaire, G. B. 27<sup>e</sup> division ; M. PARAT (Jean-Paul-Marie), pharmacien auxiliaire, 22<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. THELLET (Simon-Joseph), soldat au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale (dépôt).

*Au grade de pharmacien aide-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale* (à titre temporaire) : M. le pharmacien auxiliaire MAIRRE (Adrien-Emmanuel-Antoine), ambulance 5/7 ; M. ARDELY (Étienne), caporal à la 22<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. JULLIEN (Joseph-Auguste), pharmacien auxiliaire, 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. MAILLET (Denis), pharmacien auxiliaire, 9<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. PETIT (Dominique), pharmacien auxiliaire, 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. REMEAUD (Octave-Ferdinand-Pierre), pharmacien auxiliaire, hôpital temporaire 78, Clermont-Ferrand ; M. ROGER (Paul-Ernest), soldat à la 3<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

*Au grade de médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve*, les médecins aides-majors de 2<sup>e</sup> classe de réserve : M. FERRY (Maurice-Robert-Joseph), compagnie de dépôt de la 43<sup>e</sup> division d'infanterie ; M. ADAM (Paul-Henri-Jean), ambulance 2/70 ; M. FONBEUR-BUELI (Germain-Maurice-Pierre), ambulance 10/3 ; M. DUMAS (Auguste-Alphonse), 13<sup>e</sup> région ; M. ANDRIEUX (Marcel-Eugène), 261<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. AUSSILLOUX (Charles-Joseph), 81<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. ALBERTI (Marcel-Jules), Afrique du Nord ; M. HÜCK (Eugène-Jean-Alexandre), Afrique du Nord ; M. LEROY (Henri-Alfred), ambulance 15/3, étapes ; M. HUBER (Julien-Charles-Armand), ambulance 6/2 ; M. SAINT-GIRONS (Paul-François-Jean-Marie), G. B. du 20<sup>e</sup> corps ; M. CHABASSUT (Georges-Léon), 5<sup>e</sup> région ; M. DELANOR (Léon-Pierre), Maroc ; M. SARRAZIN (Jean-Joseph), 10<sup>e</sup> région ; M. FLACH (Horace), 5<sup>e</sup> région ; M. BALLERIN (Marcel-Émile-Louis), 13<sup>e</sup> région.

*Au grade de médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale*, les médecins aides-majors de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale : M. LOUBIER (Jean-Baptiste-Ferdinand), équipage radiologique n<sup>o</sup> 50, hôpital 12 ; M. CHAMBARDE (Ernest), ambulance 12/16 ; M. PERDRIAT (Hubert-Henri), 8<sup>e</sup> région ; M. AMADO (Narcisse-Nissim), hors cadres 60, Orléans.

**Fondation de l'Institut Lannelongue pour l'hygiène sociale.** — Le professeur Lannelongue, mort il y a quelques années, avait institué comme ses légataires universels MM. Paul Strauss, sénateur ; A. Fallières, et Branet, directeur général des douanes, son neveu, à charge par ces derniers de fonder une « œuvre scientifique ou sociale, nationale ou internationale », à laquelle sa fortune ferait retour.

L'Institut Lannelongue, dont la reconnaissance d'utilité publique a fait l'objet d'un décret paru au *Journal officiel*, est l'œuvre dernière d'un homme qui fut non seulement un grand chirurgien, mais aussi un savant très averti des maladies sociales de son temps.

L'Institut qui va porter son nom aura à cœur de continuer sa pensée. Un pacte d'union sacrée réunit pour l'étude pratique des graves questions qui intéressent la vitalité de la race française des hommes tels que MM. L. Bourgeois, Deschanel, Ribot, D<sup>r</sup> Calmette, Landouzy, Roux, Hébrard de Villeneuve, Arthur Fontaine, Chantemesse, Letulle, Fuster, Paul Bureau, l'abbé Lemire, M. Cachin, Griolet, Jouhaux, Keufer, Herriot, Albert Thomas. Un vaste champ est ouvert à leur activité.

**Prostitution et prophylaxie des maladies vénériennes.**

Le ministre de l'Intérieur vient d'instituer une commission chargée d'examiner les questions relatives à la prostitution et à la prophylaxie des maladies vénériennes.

Cette commission est composée de la manière suivante :

Le D<sup>r</sup> Peyrot, sénateur, membre de l'Académie de médecine, président.

Membres : le D<sup>r</sup> Chautemps, sénateur.

Les D<sup>rs</sup> Doizy et Delom-Sorbé, députés.

M. de Casablanca, substitut du procureur général près la cour de Paris, le médecin inspecteur Simonin, au sous-secrétariat d'État du service de santé.

MM. Ogier, Brisac, directeurs de l'assistance et de l'hygiène publiques au ministère de l'Intérieur, et Hudelo, directeur au ministère de l'Intérieur.

Les D<sup>rs</sup> Chantemesse et Renault, conseillers techniques sanitaires ; Faivre, inspecteur général des services administratifs.

M. Paoli, secrétaire général de la préfecture de police.

**Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu.** — M. le PROFESSEUR GILBERT. — 16 décembre 1916, à 10 h. 45 : Leçon sur le pneumothorax tuberculeux et son traitement.

**Avis.** — Docteur habitant près Nice, région bien abritée, 4 kil. de la mer, prendrait en pension une ou deux personnes, enfants ou adultes, ayant besoin de soins. Écrire : D<sup>r</sup> Charlot, Saint-Sylvestre, Nice.

1913. GAND : MED. D'OR — Produit exot. français — DIPLOME D'HONNEUR : LYON. 1914

# NÉVROSTHÉNINE FREYSSINGE

Gouttes de glycérophosphates alcalins (éléments principaux des tissus nerveux)  
**Convalescences, Surmenage, Dépressions nerveuses**  
 xv à xx gout. à ch. repas. — 6, Rue ABEL, PARIS — La Fl. 3 fr. — Ni sucre, ni chaux, ni alcool.

## NOUVEAU TRAITÉ DE CHIRURGIE

Publié en fascicules sous la direction de M M.

**A. LE DENTU**  
 Professeur honoraire à la Faculté de médecine de Paris,  
 Membre de l'Académie de médecine.

**PIERRE DELBET**  
 Professeur à la Faculté de médecine de Paris,  
 Chirurgien de l'hôpital Necker.

Cinq nouveaux fascicules parus en 1916 :

### Traité des Fractures

PAR J. TANTON, Médecin-major de l'armée, professeur agrégé au Val-de-Grâce.

**I. Fractures en général et Fractures du membre supérieur**

1915, 1 volume gr. in-8 de 860 pages illustré de 470 figures. Broché, 20 fr. — Cartonné..... 22 fr.

**II. Fractures du membre inférieur**

1916, 1 volume gr. in-8 de 620 pages illustré de 371 figures. Broché, 20 fr. — Cartonné..... 22 fr.

### Maladies de l'Anus et du Rectum

PAR **PIERRE DELBET** ET **BRÉCHOT**  
 Professeur à la Faculté de médecine. Chef de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine.  
 1 volume gr. in-8 de 290 pages avec 66 figures. Broché, 8 fr. Cartonné..... 10 fr.

### MALADIES

### des Organes génitaux de l'Homme

PAR P. SEBILEAU et P. DESCOMPS  
 Professeurs agrégés à la Faculté de médecine de Paris, chirurgiens des hôpitaux.  
 1 volume gr. in-8 de 675 pages, avec 150 figures. Broché, 15 fr. Cartonné..... 17 fr.

### Gynécologie

PAR **E. FORGUE** ET **G. MASSABUAU**  
 Professeur à la Faculté de médecine de Montpellier. Professeur à la Faculté de médecine de Montpellier  
 1 volume gr. in-8 de 928 pages, avec 283 figures. Broché, 25 fr. Cartonné..... 27 fr.

# Blédine

## JACQUEMAIRE

Aliment rationnel des Enfants

ECHANTILLONS ET FEUILLES DE PESÉES

Établissements JACQUEMAIRE

VILLEFRANCHE (RHONE)

La Blédine  
se fait avec la partie  
du froment  
la plus riche  
en phosphates  
organiques

La Blédine  
facilite  
la digestion  
du lait,  
augmente sa valeur  
nutritive

La Blédine  
est  
entièrement  
digestible et assimilable  
dès le premier  
âge

La Blédine  
ne contient  
pas de cacao,  
pas d'excès de sucre,  
aucun élément  
constipant

Ch. LOREAU

### INSTRUMENTS ET APPAREILS MÉDICO-CHIRURGICAUX

3 bis, RUE ABEL — PARIS

TéL. Roq. 41-85

### INCONTINENCE D'URINE

Guérie par les Globules NÉRA  
1 à 3 globules par jour

Rapports élogieux de chefs de Cliniques  
Dépôt: Pharmacie centrale de France à Paris  
Préparateur: BUROT, spécialiste à Nantes

## MÉDECINE PRATIQUE

### L'ACTION ANALGÉSIQUE DU SALÈNE

Les analgésiques utilisés par la voie externe sont presque tous des dérivés salicylés; c'est aussi le cas du Salène, qui est un mélange de deux éthers salicyliques: l'éther méthylglyco-salicylique et l'éther éthylglyco-salicylique. Ces deux éthers sont solides à la température ordinaire, mais ils se liquéfient en présence l'un de l'autre et le corps ainsi obtenu, le Salène, est un liquide huileux, inodore, cristallisant vers 4 ou 5°, en longues aiguilles soyeuses. Le Salène jouit de propriétés analgésiques très marquées, utilisées surtout dans le traitement des affections rhumatismales. Il agit alors, non seulement contre l'élément douleur, mais contribue aussi à hâter l'évolution de la crise dans les cas aigus, et à obtenir une régression plus rapide des localisations de la diathèse, qu'il s'agisse du rhumatisme aigu ou chronique, du rhumatisme musculaire, ou de toute autre manifestation rhumatismale. Le Salène, en effet, est éminemment absorbable par l'épiderme, de telle sorte que son application fréquente et renouvelée équivaut presque à un traitement interne salicylé; il permet, en tous cas, d'augmenter la valeur curative de ce dernier, lorsque, pour des raisons d'intolérance ou de contre-indication, il ne peut être prescrit à dose élevée. Cette absorption rapide du Salène peut facilement être mise en lumière par l'examen des urines du sujet traité; dès deux ou trois heures après l'application, celles-ci donnent avec le perchlorure de fer la réaction violette caractéristique de l'acide salicylique. Les avantages du Salène sur les autres essences ou éthers salicyliques, et en particulier le salicylate de méthyle, sont, d'une part, sa grande efficacité résultant de sa facile résorption, d'autre part, son absence d'odeur et de toute action irritante sur les téguments qui permet de renouveler les applications aussi souvent qu'il est nécessaire.

On le prescrira pur, lorsque l'on recherchera une action énergique, dans le rhumatisme articulaire aigu, dans la goutte, les coliques hépatiques, etc. Dans d'autres cas, on pourra l'associer à l'alcool, aux huiles, au chloroforme; par exemple:

Salène .....	} aa	10
Alcool.....		
Salène .....		10
Huile de jusquiame.....		15
Salène .....		10
Baume tranquille.....		20

dans le rhumatisme chronique, le rhumatisme musculaire, ou bien:

Salène.....	10	Salène.....	} aa	10
Chloroforme... }	aa	Teinture d'iode....		
Huile d'olive.. }		5		
Salène.....				10
Chloroforme .....				5
Baume tranquille .....				20

lorsque l'on recherche une action révulsive. On peut aussi formuler des pommades du type ci-après:

Salène.....	10
Lanoline.....	8
Axonge benzoïnée.....	12

dans les douleurs de la phlébite, ou pour le massage des articulations consécutivement aux luxations, aux fractures, aux entorses, etc.

Par cette médication, poursuivie sans préjudice du traitement adéquat à chaque cas, on obtiendra une prompte sédation des sensations douloureuses, toujours fort appréciée des malades.

Le Salène est fabriqué par les laboratoires Ciba, à Saint-Pons (Rhône), qui en tiennent gracieusement des échantillons à la disposition du corps médical.

## FORMULAIRE

### Palpitations du cœur.

Pour calmer les malaises cardiaques fréquents chez des personnes atteintes de dyspepsie chronique, on pratiquera sur la région du cœur une friction douce avec la pommade suivante:

Véatrine.....	0 <sup>gr</sup> ,15
Extrait thébaïque .....	0 <sup>gr</sup> ,75
Essence de térébenthine.....	2 grammes.
— de menthe poivrée .....	XII gouttes.
Axonge benzoïnée .....	30 grammes.

### Démangeaisons.

Voici une formule susceptible de rendre de bons services:

Menthol.....	0 <sup>gr</sup> ,40
Salicylate de méthyle.....	2 grammes.
Oxyde de zinc.....	12 —
Lanoline .....	8 —
Vaseline.....	12 —

F. S. A. — Pommade qu'on appliquera, journellement, sur les parties affectées.

## CHRONIQUE DES LIVRES

*Éléments de biométrie*, par le Dr ALFRED MARTINET, un vol. in-8 de 192 p. (Masson et Cie, édit. à Paris).

On ne fera pas au livre de M. A. Martinet le reproche de banalité. L'auteur a consacré aux maladies du système circulatoire des recherches intéressantes, dans lesquelles il s'est efforcé de préciser notamment les relations qui relient la pression artérielle, la viscosité sanguine, le débit urinaire. Il a exprimé par des formules algébriques ces relations. Aucuns lui reprochèrent cette traduction dans le langage mathématique des phénomènes cliniques, trouvant que l'inflexibilité du chiffre se plie mal aux nuances infiniment délicates de la vie. Le livre de notre distingué confrère est un plaidoyer pour le chiffre, en même temps qu'un plaidoyer *pro domo* : « le moment de passage de la conscience banale des phénomènes à leur connaissance scientifique est, affirme-t-il, le passage de la notion de qualité à celle de la quantité. »

On ne peut nier les progrès que l'introduction des mesures exactes dans l'investigation clinique a provoqués dans les sciences médicales. Nous ne saurions plus nous passer aujourd'hui du thermomètre, de l'analyse chimique des urines, des numérations globulaires ; l'usage plus récent des sphygmomanomètres a précisé nos connaissances relatives aux troubles circulatoires, etc... Les résistances que le Dr Martinet constate chez certains cliniciens éclairés vis-à-vis de l'invasion de la clinique par la chimie, la physique, et même les mathématiques, viennent de ce que souvent les médecins, peu préparés à la critique de méthodes et de notations empruntées à des sciences trop ignorées d'eux, les emploient sans se mettre à l'abri de multiples causes d'erreur, et tirent de leurs constatations numériques des conclusions injustifiées. La fausse précision est plus fâcheuse que l'incertitude. On a commis dans cet ordre d'idée de lourdes fautes, mais ces fautes ne sont pas attribuables aux procédés de mesure exacts ; elles sont la conséquence de l'ignorance de celui qui les utilise et les interprète. Très justement M. Alfred Martinet insiste sur la nécessité d'une

étude préalable du déterminisme de chaque phénomène biologique, de ses variations physiologiques et pathologiques. Les procédés de mesure exacts ne devront être appliqués et surtout interprétés que quand ce déterminisme sera absolument connu.

M. A. Martinet, on ne saurait l'en blâmer, a choisi comme exemples des méthodes biométriques celles qu'il a particulièrement étudiées dans de précédents ouvrages, et ne signale que rapidement d'autres méthodes, telles que l'analyse des urines, qui jouent un rôle considérable en clinique, et sans que l'on se préoccupe assez d'entourer de toutes les garanties d'exactitude les renseignements qu'on en tire. Il apporte à leur étude un esprit critique aiguisé par de solides études scientifiques antérieures. Son ouvrage lui fait honneur ; il est intéressant, et sera lu avec profit.

G. LINOSSIER.

*Les séquelles ostéo-articulaires des plaies de guerre*, par AUG. BROCA, professeur à la Faculté de médecine de Paris, 1916, 1 vol. in-18, avec 112 figures originales, 4 fr. Collection des *Précis de médecine et de chirurgie de guerre* (Librairie Masson et Cie, Paris).

Ce livre du professeur Aug. Broca est un de ceux qui ne peuvent être analysés : c'est un ouvrage « vécu », rempli de judicieux conseils où tout est à lire et à retenir et dont tireront le plus grand profit non seulement tous ces « néophytes de la chirurgie » que la guerre a fait éclore, mais encore pas mal de chirurgiens de carrière à qui la chirurgie des membres n'était peut-être pas aussi familière qu'ils le croyaient.

Quand on aura lu ce livre — non sans plaisir — on en conclura certainement que l'instruction en chirurgie « civile » est utile en chirurgie militaire, et l'on remerciera le professeur Broca de nous avoir donné de ce fait une aussi élégante démonstration.

ALBERT MOUCHET.

### OUVRAGES REÇUS AU BUREAU DU JOURNAL

*A case exhibiting a slow atrio-ventricular rhythm*, par E. LASLETT. Gr. in-8, 6 pages : 50 centimes (London).

*Acidity* — A study of cause and effect, par JOHN AULDE. In-8, 8 pages : 50 centimes (Philadelphie).

*Treatment of Pellagra*, par JOHN AULDE. In-8, 4 pages : 50 centimes. (Philadelphie).

*Eugenica e Codice*, par le Dr ATTILIO CREVIDALLI. Gr. in-8, 26 pages : 1 franc (Milano).

*La Guerra e la Maternita violenta*, par le Dr FRANCESCO CAMPIONE. Gr. in-8, 30 pages : 1 franc (Bari).

*Pulmonary Acoustic Phenomena*, par C.-M. MONTGOMERY et ECKHARDT. Gr. in-8, 117 pages : 3 francs (Henry Phipps Institut à Philadelphie).

*Manuel pratique du manipulateur radiologiste.*

par G. MASSIOT et BIQUARD. 1 vol. in-8 de 224 pages avec 111 figures : 5 fr. (A. Maloine et fils, libraires, Paris).

*Les écoles professionnelles de blessés à Lyon*, par le Dr M. CARLE, aide-major de 2<sup>e</sup> classe, médecin-chef des Écoles. Préface de M. Édouard HERRIOT, maire de Lyon, sénateur du Rhône. 1 vol. in-8 de 132 pages avec photographies hors texte : 3 francs (J.-B. Baillière et fils, édit. à Paris).

*Procédés simples et de fortune pour réaliser partout les indications de la mécano-thérapie.*

*Les phagocytes en chirurgie. Applications récentes en chirurgie de guerre*, par le Dr Raymond PETIT. Préface du Dr METCHNIKOFF. 1 vol. gr. in-8 de 402 pages : 8 francs (Masson et Cie, édit. à Paris).

# VITTEL

## GRANDE SOURCE

GOUTTE — GRAVELLE — DIABÈTE

### Régime des ARTHRIQUES

## SOURCE SALÉE

CONSTIPATION — CONGESTION DU FOIE

### Régime des HÉPATIQUES

## VARIÉTÉS

## LÉTTRES A MON FILLEUL MÉDECIN

II

Eh bien donc ! puisque tu as mûrement réfléchi, c'est entendu. Tu t'installeras dans un petit centre rural, en chef-lieu de canton ou une toute petite ville. Tu es exempt d'ambition — pour le moment, du moins, tu aspiras au repos, à la tranquillité. Tu entrevois des débuts plus faciles, une vie saine, des avantages à peu près certains. Tu es un sage. J'aimerais toutefois te mettre en garde contre quelques inconvénients.

D'abord, aimes-tu la solitude ? Car ce n'est point tout d'être de goûts simples ; encore faut-il être sûr de pouvoir s'accoutumer à vivre perpétuellement avec soi-même.

Attends ! Je vais te faire la part fort large. Te voici installé dans un chef-lieu de canton important. Le pharmacien — naturellement ! — le notaire, le percepteur, le curé sont tes amis et tu les fréquentes.

Je mets que tu aies entièrement et parfaitement réussi. Tu as peu de temps libre. Tu rentres chez toi à 1 heure pour déjeuner et déjà plusieurs malades attendent ta consultation. Des télégrammes, des messages te mandent au loin de nouveau. Tu repars. Le soir, tu es invité à dîner chez le pharmacien. Évidemment tu es en retard. Mais on y est habitué ! En attendant que le potage soit servi, vous prenez un verre d'élixir de Garus ; vous parlez des malades que tu viens de voir. Le dîner est bon : on dine toujours bien à la campagne ! Mais tu es un peu las de ta journée. La partie de cartes ou de dominos que l'on entreprend, la table desservie, te paraît longue... longue !... La femme du pharmacien gagne continuellement. Tu es obligé d'emprunter des pions au percepteur pour achever la partie... Enfin, te voilà sur le chemin de

ta maison... C'est à l'autre bout du village... Il pleut... les chiens aboient à ton passage... Brr !... Tiens ! il y a de la lumière dans ta cuisine !... Ta domestique s'est endormie sur la table, le nez dans son assiette vide... La lampe à pétrole — oh ! tu n'as pas l'électricité — fume !... Ah ! voilà pourquoi elle t'a attendu — attendu ? — ta bonne... Oh ! est venu te chercher pour que tu ailles sans retard au manoir de chez Liaudy... Mais si ! tu sais bien... ce mauvais chemin qu'il faut faire à pied à partir de Saint-... et ça monte !... Allons... en route...

Remarque que je ne pousse rien au noir. Il n'y a rien de noir, d'ailleurs, en tout ceci. Cette vie dont tu viens de découper une tranche est celle de 15 000 de tes confrères qui te valent bien et qui ne se trouvent pas malheureux — et qui ont bien raison. C'est une belle et agréable vie, faite de lourdes obligations, de menues joies, de grands dévouements. Je la connais bien et je l'aime, pour ma part. Mais avant de l'accepter pour soi, il la faut bien connaître et se sentir sûr de n'avoir pas de regrets — regrets tardifs et inutiles. Car, pour sortir de ce doux enlèvement quotidien, il faut, lorsqu'on y est entré, un concours inouï de circonstances ou une frénétique volonté.

Crois-moi, petit, il ne faut point s'apercevoir, au bout de sept ou huit années, lorsqu'on a fait son coin, sa place, lorsqu'on s'est marié, qu'on a des enfants, peut-être, il ne faut pas s'apercevoir que la femme du pharmacien triche aux dominos, que ses « demoiselles » chantent un peu trop faux, que le percepteur confond la musique de Duparc avec les symphonies de Beethoven et que le notaire ne commence à causer qu'après la seconde bouteille de vin blanc « du pays ».

Il ne faut pas s'apercevoir qu'en serrant un peu les



## Le Diurétique rénal

par excellence

## SANTHÉOSE

LE PLUS FIDÈLE, LE PLUS CONSTANT  
LE PLUS INOFFENSIF DES DIURÉTIQUES  
L'Adjuvant le plus sûr des Cures de Déchloration

SOUS SES QUATRE FORMES

## PURE

Le médicament régulateur par excellence, d'une efficacité sans égale dans l'artério-sclérose, la présclérose, l'albuminurie, l'hydropisie.

## PHOSPHATÉE

L'adjuvant le plus sûr des cures de déchloration, le remède le plus héroïque pour le brightisme comme est la digitale pour le cardiaque.

## CAFÉINÉE

Le médicament de choix des cardiopathies, fait disparaître les œdèmes et la dyspnée, renforce la systole, régularise le cours du sang.

## LITHINÉE

Le traitement rationnel de l'arthritisme et de ses manifestations ; juggle les crises, enrayer la diathèse urique, solubilise les acides urinaires.

DOSES : 2 à 4 cachets par jour. — Ces cachets sont en forme de cœur et se présentent en boîtes de 24. — Prix 5 fr.

PRODUIT FRANÇAIS

4, rue du Roi-de-Sicile  
PARIS

PRODUIT FRANÇAIS



## VARIÉTÉS (Suite)

cordons de la bourse on mettra, bon an, mal an, 1 000 à 1 500 francs de côté. Ce qui, après trente années de dur labeur, ne constitue pas un gros capital et ce qui fait qu'on est attelé jusqu'à la fin de son existence à la même charrue pour creuser le même sillon. Il ne faut pas s'apercevoir que l'on en est arrivé à connaître chaque pierre de chaque chemin ; que chaque maison, chaque carrefour, chaque arbre sont devenus familiers jusqu'à l'obsession ; il ne faut pas s'apercevoir que l'on satisfait soi-même à la loi du mimétisme et de l'accommodation ; il ne faut pas s'apercevoir, à un détail de costume, de langage ou même de pensée, lorsqu'un hasard vous amène à la ville — la ville !... — que l'on a cessé d'être un citadin.

Oh ! ce n'est pas une honte... Si je te disais ce que j'en pense !... Mais c'est un fait. Et il vaut mieux le constater avant qu'après. Car, lorsque ces pensées vous viennent trop tard, je vais te dire ce qui arrive — je parle en général, c'est bien entendu !

Parmi les feuilles professionnelles qu'une discrète publicité nous dispense largement — on en vient à ne plus lire les autres journaux médicaux, qui ne parlent que de médecine ! — on va tout de suite à la dernière page. On lit, on relit, on épluche la « petite correspondance ».

Ah ! cette petite correspondance... ce qu'elle a fait de bien, mais aussi... ce qu'elle a fait de mal. N'est-ce pas, comme le plat de langues d'Ésope, ce qu'il y a de meilleur et de pire ?

Comment la maudire puisque chaque semaine elle apporte l'espérance renouvelée de mieux vivre, de mieux être. Oh ! ces « petites affiches médicales » ; tu les as parcourues distraitement, jusqu'ici. Tu ne craignais ni n'espérais pas grand'chose. Tu attendais ta peau d'âne. Quelle philosophie s'en dégage cependant. Il n'est guère besoin de les commenter. C'est le doux bouillonnement de la vie médicale qui amène à sa surface une... mousse légère. Écoute... Au hasard.

N° 3384 : A vendre un fusil chassepot, modifié pour la chasse.

N° 694 : A vendre : un fauteuil de bureau ; une bicyclette d'enfant ; Dieulafoy, 3<sup>e</sup> édition ; urgent.

Paris : Bonne clientèle entièrement transmissible, 30 000 touchés — 30 000 touchés... touchés !! — à remettre pour une annuité.

Paris : Conditions à débattre. Clinique. Moyenne des trois dernières années : 96 000.7

N° 1154 : On demande d'occasion : 1° un trébuchet ; 2° les volumes suivants : Balzac, *Eugénie Grandet* ; Lamartine, *Les Méditations* ; Codex 1914 ; *L'élevage des vers à soie* de Bertiot.

N° 3644. Fille de médecin, instruite, bien élevée, demande poste de confiance. Accepterait de diriger clinique ou sanatorium.

Paris : Confrère expérimenté, quarante-cinq ans, officier d'académie, ferait remplacements. Sait conduire auto ; ferait de la bicyclette.

Et ainsi de suite... Pauvre liste hétéroclite dont les profanes seuls pourraient sourire.

Ah ! la « bonne clientèle transmissible » ; il y a donc quelque part des collègues fortunés qui peuvent vous transmettre 30 000 francs de rentes annuelles et avec lesquels on s'arrangerait, sans doute, pour le paiement !

Et cette clinique dont les conditions de cession sont à débattre ! vite ! écrivons. Demandons des renseignements. Si nous ne réussissons pas cette fois-ci, il suffit d'attendre. Il est impossible que dans tout ce déballage il ne soit pas facile de trouver chaussure à son pied. Il suffit de guetter... d'attendre... d'espérer.

Et, dans toute la liste on ne voit que : la « bonne clientèle, 30 000 touchés », la « clinique, conditions à débattre », le « bon poste avec fixe ». On n'aperçoit pas la « fille de médecin instruite » qui accepterait — et com-

# DIGITALINE cris<sup>te</sup>

Académie de Médecine de Paris.

Prix Orfila (6,000 fr.)  
Prix Desportes.

SOLUTION au millième  
GRANULES BLANCS  
au 1/4 de milligr.  
GRANULES ROSES  
au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
AMPOULES au 1/4 de milligr.  
AMPOULES au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
49, Bouj. Port-Royal, Paris.

# NATIVELLE

Régime des  
*Arthritiques, Goutteux, Rhumatisants*

# VICHY CÉLESTINS

BOUTEILLES ET DEMI-BOUTEILLES

Traitement des Dyscrasies nerveuses

# Sérum Névrosthénique FRAISSE

*au Cacodylate de Strychnine et au Glycérophosphate de Soude*

<p><b>1° En Ampoules</b></p> <p>posées à 1/2 milligr. de Cacodylate de strychnine et 0 gr. 10 de Glycérophosphate de soude par centim. cube.</p> <p>Envoi gratuit d'échantillons à MM. les Docteurs. Téléphone 692-16.</p>	<p><b>2° En Gouttes</b> (pour la voie gastrique)</p> <p>25 gouttes contiennent 1/2 milligr. de Cacodylate de strychnine et 0 gr. 10 de Glycérophosphate de soude.</p> <p style="text-align: right;">Marius FRAISSE, pharmacien, 85, rue Mozart, PARIS</p>
--	---



**GRAINS DE VALS**

Dose : 1 ou 2 avant ou au début du repas du soir.

TRAITEMENT RATIONNEL

## CONSTIPATION

*Chronique ou Accidentelle*

**Fermentations Gastro-intestinales**

**Intoxications bacillaires**

**Troubles hépatiques et biliaires**



**TRAITEMENT DIÉTÉTIQUE DES MALADES, CONVALESCENTS, VIEILLARDS**  
ET ALIMENTATION PROGRESSIVE ET VARIÉE DES ENFANTS

## FARINES MALTEES JAMMET

ARISTOSE - CÉRÉMALTINE - ORGÉOSE - RIZINE - GRAMENOSE - AVENOSE, ETC.

CÉRÉALES JAMMET pour Décocions - CACAO GRANVILLE - Cacao à l'Orgéose, etc.

Brochure et échantillons sur demande, M<sup>re</sup> JAMMET, 47, Rue de Miromesnil, PARIS

## LA PLAGE D'HYÈRES (VAR)

### Institut Hélio-Marin de Valmer

Reçoit en toutes saisons, enfants et adultes pour toute cure, solaire ou marine  
Ni pulmonaires, ni contagieux 9 9 9 9 Direction médicale

PRODUITS DE RÉGIME

## Ch. HEUDEBERT

Pains spéciaux, Pâtes  
Farines de légumes cuits  
et de céréales  
Légumes décortiqués

LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE  
Usine de NANTERRE (Seine).

**BRONCHITES**  
**ASTHME · TOUX · GRIPPE**

## GLOBULES ou D<sup>ts</sup> DE KORAB

A L'HÉLÉNINE DE KORAB  
EXPERIMENTÉS DANS LES HOPITAUX DE PARIS  
2 à 4 par jour

L'HÉLÉNINE DE KORAB calme la toux, les quintes même incoercibles, tarit l'expectoration, diminue la dyspnée, prévient les hémoptysies  
Sterilise les bacilles de la tuberculose et ne fatigue pas l'estomac.

**CHAPÈS 12, RUE DE LISLY PARIS**

## VARIÉTÉS (Suite)

ment ! si elle accepterait !... — de diriger une clinique » ; qui accepterait, pour manger avec décence, n'importe quoi, n'importe où ! On ne médite pas sur le « fauteuil de bureau » à vendre d'URGENCE, avec la 3<sup>e</sup> édition du Dieulafoy ! On ne se demande pas comment le confrère — expérimenté et officier d'académie — en est à faire des remplacements à bicyclette, à quarante-cinq ans !

Tiens, petiot ! puisque tu exiges que je ne te parle pas de la guerre, jugeant suffisant de la vivre dans ton poste de secours, en Argonne, puisque tu veux impérieusement que je te raconte des histoires, touchant notre profession, des histoires pour te distraire et t'instruire, je vais t'en conter une aujourd'hui.

Ce sera l'histoire du confrère de quarante-cinq ans, officier d'académie, qui cherche des remplacements par la voie des « annonces ».

Comme la fille du médecin (décédé à la peine, sans doute) qui cherche une position sociale, notre homme, quand il s'installa, il y a quinze ou dix-huit ans, dans un chef-lieu de canton de Touraine, était un homme instruit et bien élevé. Il avait fréquenté les grands services parisiens ; il aimait son art et même il aimait son métier. C'est passionnant d'être guérisseur ! En peu de temps, il eut un fort beau « noyau de clientèle » comme vous dites. En ce temps-là, il était jeune et faisait aisément la plupart de ses courses à bicyclette : mais c'était pour son propre compte ! Puis il acheta des chevaux, une auto. Cinq ans, six ans, dix ans, il traîna allégrement sa charrue dans le même sillon. Puis, il se fatigua de revoilà les mêmes arbres, les mêmes carrefours, les mêmes maisons. Il se maria — nous reparlerons de cela, petit ! — ses charges s'accrurent ; il augmenta son effort. Peu à peu, de tourner dans le même cercle, lentement agrandi mais dont la circonférence inexorable paraissait lui constituer une sorte de prison, il se sentit pris comme de vertige. Hé quoi ! Était-ce là la vie ? La nuit, le jour, sans trêve, sans cesse, sans repos, tournerait-il ainsi dans sa cage, jusqu'à la fin, jusqu'à la mort ? Assisterait-il, désarmé, impuissant, à l'ensevelissement quotidien d'une partie de lui-même qu'il considérait comme la meilleure ?

Pendant combien d'années encore jouerait-il à la manille avec le percepteur ou aux dominos avec la femme du pharmacien ? Quelle devait donc être la rançon de son écrasant labeur de forçat ?

Or, un jour aux petites annonces, notre homme, devenu officier d'académie pour avoir durant dix ans protégé le premier âge dans sa circonscription ! vit une excellente clinique à céder pour une annuité. Il écrivit. Il vit à Paris une de ces agences où l'on traite des affaires. Je n'en dirai rien. Du même coup, il vendit son poste sûr pour pas grand-chose et signa des billets à échéance pour une

grosse somme représentant le complément de ce qu'il avait versé comptant pour l'acquisition de « l'excellente clinique ». Je ne me souviens pas très bien ce qui s'y faisait, dans cette « clinique » : de l'électricité ou des accidents du travail ? Bref ! cela dura trois mois, après quoi notre officier d'académie se trouva avec des billets à échéance impayés, rien dans la caisse, et personne dans le superbe salon d'attente de sa clinique.

Depuis, il a essayé de se refaire à la campagne, la vie qu'il avait quittée si légèrement... Essayé?... hum !

Un beau jour il a pris le train pour un petit village de Bretagne ou du Limousin (je ne sais plus lequel), qu'on lui avait signalé comme dépourvu de médecin.

Une carriole l'amena de la gare à sa résidence éventuelle, non desservie par la voie ferrée.

Il déjeuna tristement à l'auberge et, quand il sortit sur la petite place de l'église, pour inspecter le pays, un froid mortel l'envahit tout entier.

Car, désormais, le retour à la terre, il le voyait définitif, sans place pour l'espérance, décevante mais nécessaire. Au long des murs de l'église, des volailles s'ébrouaient au soleil ; en face le bruit joyeux du fer qu'on frappe s'évadait de la forge du maréchal ferrant ; tout au fond, des panonceaux dédorés indiquaient le notaire et, là-bas, cette façade mortuaire, peinte en noir, avec des bocaux verts dans une vitrine, c'était l'officine du pharmacien. Fallait-il planter là sa tente, tout refaire, tout recommencer ; oublier les dix années de labeur inutile, trimer encore jusqu'au bout pour payer les échéances si imprudemment signées ? Devait-il, la mort dans l'âme, accomplir ce « suicide moral »?...

Et voilà pourquoi, à quarante-cinq ans, notre confrère, officier d'académie, demande à faire des remplacements, à bicyclette.

Je ne le loue ni ne le blâme. J'ai autre chose à faire : d'abord des clients à voir, ensuite à m'excuser près de toi d'avoir brodé à ton intention, d'aussi folles et invraisemblables arabesques sur un aussi maigre canevas. Je m'aperçois, d'ailleurs, que La Fontaine a écrit, en plus court, une fable sur le même sujet. Aussi, pourquoi veux-tu que je ne te parle pas de la guerre et que je te parle des médecins et de la médecine ? Surtout, ne t'effraye pas trop. Prudence n'est point lâcheté !

Et, si tu désires connaître le fond de ma pensée, eh bien, il a eu tort, grand tort, ton officier d'académie. Il avait précisément recueilli les meilleures conditions pour y vivre parfaitement et absolument heureux, dans sa campagne qu'il a dédaignée. Si tu veux savoir comment il aurait pu faire, je te le dirai peut-être dans ma prochaine lettre.

En attendant, je t'embrasse.

Pour copie conforme : D<sup>r</sup> F.-M. GRANGÉE.

# CAPSULES COGNET

Eucalyptol absolu iodoformo-créosoté

## BRONCHITES AIGÜES et CHRONIQUES, TUBERCULOSE

Littérature et Échantillons : A. COGNET & C<sup>ie</sup>, 43, Rue de Saintonge, PARIS

# Bromothérapie Physiologique

Remplace la Médication bromurée

(Combat avec succès la Morphinomanie)

**SPÉCIFIQUE DES AFFECTIONS NERVEUSES**

**Traitement de l'Insomnie nerveuse, Epilepsie, etc.**

# BROMONE ROBIN

BROME ORGANIQUE, PHYSIOLOGIQUE, ASSIMILABLE

**Première Combinaison** directe et **absolument stable** de Brome et de Peptone

découverte en 1902 par M. Maurice ROBIN, l'auteur des Combinaisons Métallo-Peptiques de Peptone et de Fer en 1881

(Voir Communication à l'Académie des Sciences, par Berthelot en 1885.)

Le Bromone a été expérimenté pour la première fois à la Salpêtrière dans le Service du Professeur Raymond, de 1905 à 1906.

Une thèse intitulée "Les Préparations organiques de Brome" a été faite par un de ses élèves, M. le Docteur Mathieu F. M. P. en 1906.

Cette thèse et le Bromone ont eu un rapport favorable à l'Académie de Médecine par le Professeur Blache, séance du 26 mars 1907

**Il n'existe aucune autre véritable solution titrée de Brome et de Peptone trypsique que le BROMONE.**

*Ne pas confondre cette préparation avec les nombreuses imitations créées depuis notre découverte, se donnant des noms plus ou moins similaires et dont la plupart ne sont que des solutions de Bromure de sodium ou de Bromhydrate d'ammoniaque, dans un liquide organique.*

Le **BROMONE** est la préparation **BROMÉE ORGANIQUE** par excellence et la **PLUS ASSIMILABLE**. C'est **LA SEULE** qui s'emploie sous forme **INJECTABLE** et qui soit complètement **INDOLORE**.

**Remplace les Bromures alcalins sans aucun accident de Bromisme.**

Deux formes de préparation . **GOUTTES** concentrées et **AMPOULES** injectables.

**DOSE : ADULTES** { **Gouttes**..... XX gouttes avant chacun des principaux repas.  
                          { **Injectables** } 2 ou 3 cc. toutes les 24 heures. — Peut se continuer sans inconvénient plusieurs semaines.

40 Gouttes correspondent comme effet thérapeutique à 1 gramme de bromure de potassium.

Dépôt Général et Vente en Gros : **13 et 15, Rue de Poissy, PARIS**

DÉTAIL DANS TOUTES LES PHARMACIES

## MÉDAILLES DES ÉPIDÉMIES

*Médailles d'or.* — M. SAINT (Charles-Frédéric), capitaine R. A. M. C., hôpital d'évacuation 50, à Hazebrouck; M. SWAYN (Richard-Woodward), capitaine R. A. M. C., hôpital d'évacuation 50, à Hazebrouck; M. ANDERSON (William-Arthur), capitaine R. A. M. C., hôpital mixte d'Hazebrouck.

*Médailles de vermeil.* — M. BESSON (Jean-Joseph-Armand), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe, médecin-chef de l'hôpital complémentaire n° 10, à Bourges; M. BONZON (Eugène-Ernest-Lucien), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, chirurgien de la place de Clamecy; M<sup>lle</sup> de FEROL (Laure), infirmière, ambulance 7/9; M<sup>lle</sup> MIOT (Suzanne-Alice), infirmière de l'Union des femmes de France à l'hôpital central de Bar-le-Duc; M<sup>me</sup> BEAUBOIS (Marie-Mathilde-Eugénie), infirmière à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce.

*Médailles d'argent.* — M<sup>lle</sup> LARREGUY DE CIVRIEUX (Germaine-Alice), infirmière-major de l'Union des femmes de France à l'hôpital auxiliaire n° 156, à Paris; M<sup>lle</sup> DANIOUCHEVSKY (Sarah-Sophie), infirmière-major de l'Union des femmes de France à l'hôpital auxiliaire n° 156, à Paris; M<sup>me</sup> ROUGIER, infirmière à l'hôpital complémentaire V. G. 5, à Paris; soldat LE GOFF (Jean), 33<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M<sup>me</sup> VAN CLEEF (née Arpels), infirmière bénévole à l'hôpital V. R. 61, à Issy-les-Moulineaux; M. GARIEPY (Jean-Georges), infirmier à l'hôpital cana-

dien bénévole n° 11 bis, à Saint-Cloud; M<sup>me</sup> JANNET (Marie), infirmière-major de l'Union des femmes de France à l'hôpital temporaire n° 35, à Paris-Plage; M. PETITJEAN (Victor-Gilbert), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe, à l'hôpital complémentaire n° 41, à Nevers; M<sup>me</sup> de SAINTE-CROIX, infirmière à l'hôpital n° 8, à Mâcon; M<sup>me</sup> FORMÉ (en religion sœur Saint-Paul), infirmière à l'hôpital complémentaire n° 2, à Tours; M<sup>me</sup> DUPLÉSSY (née du Castel), infirmière-major à l'hôpital complémentaire n° 55, à Paramé; M<sup>lle</sup> MODOT (Jeanne), infirmière-major à l'hôpital auxiliaire n° 120, à Marseille; M. AUTIPAS (Alexandre), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe à l'hôpital complémentaire n° 59, du lazaret du Frioul (Marseille); M. GABRIEL (Cyprien), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe à l'hôpital complémentaire n° 59, du lazaret du Frioul (Marseille); M. VADON (Jean), médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe à l'hôpital complémentaire n° 59, du lazaret du Frioul (Marseille); M. BÉRAUD (Paul), pharmacien auxiliaire, hôpital complémentaire n° 59, du lazaret du Frioul (Marseille); M<sup>me</sup> GIROIRE (Marie), infirmière-chef à l'hôpital auxiliaire n° 1, au Mans; M<sup>lle</sup> FICHONNEAU DE COURDOUX (Henriette-Anne-Hélène), infirmière à l'hôpital auxiliaire n° 1, au Mans; M<sup>me</sup> de LA MOTTE (Élisabeth), infirmière de la S. S. B. M. à l'hôpital des Sablons, à Compiègne; M. GAUQUELIN (Louis-Jean-Joseph), médecin

## LE PLUS PUISSANT MÉDICAMENT VALÉRIANIQUE

Préparation à base de Suc frais de Valériane combiné au Validol.

# Valéromenthol

Odeur et Saveur agréables, agit sûrement et rapidement dans toutes les *Affections nerveuses*:  
*Névrasthénie, Hystérie, Insomnie, Excitabilité nerveuse, Migraines, Palpitations, Toux nerveuse, Asthme nerveux, Vomissements spasmodiques, Gastralgies, etc.*

Dose: 3 à 5 cuillerées à café par jour.

PHARMACIE INTERNATIONALE, 71, Faubourg Saint-Honoré, Paris.

**Formulaire**  
 des  
**Médications Nouvelles**  
 Par le Dr H. GILLET  
*Nouvelle édition*  
 1916, 1 vol. in-18 de 300 pages, cart. 3 fr.

**Formulaire**  
 des  
**Médicaments nouveaux**  
 Par H. BOCQUILLON-LIMOUSIN  
*Préface du Dr ROBIN*  
 28<sup>e</sup> édit. 1916, 1 v. in-18 de 350 p., cart. 3 fr.

**DEPURATEUR, RECONSTITUANT, REMINERALISATEUR**

**Goût agréable** **MORRHUETINE JUNGKEN** **Pas de troubles digestifs**

**LIQUEUR NON ALCOOLIQUE**  
 à base de Glysérine pure  
 contenant par cuillerée à soupe:

Iode assimilable.....	0,015 mgr.
Hypophosphites C <sup>és</sup> .....	0,15 centigr.
Phosphate de Soude.....	0,15 —

**DOSE: 2 à 3 cuillerées (à soupe ou à café selon l'âge) par jour à la fin du repas.**

**RÉSULTATS CERTAINS**  
**des LYMPHATISME, CONVALESCENCES, PRÉTUBERCULOSE**

**PRIX: 3<sup>fr</sup>60 le Flacon de 600 gr. (réglementé).**

**J. DUHÈME, Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe, COURBEVOIE-PARIS.**

## MÉDAILLES DES ÉPIDÉMIES (Suite)

aide-major de 1<sup>re</sup> classe, ambulance 11/3; M<sup>me</sup> RIFFA-TERRE, infirmière à l'hôpital de Vido; M. DEMEY (Eugène-Charles-Félicie), receveur économe à l'hôpital mixte d'Hazebrouck; M<sup>me</sup> AULOUE (en religion sœur Pirmin), directrice supérieure, hôpital mixte, d'Hazebrouck; M<sup>me</sup> WACHTER (en religion sœur Berthille), infirmière, hôpital mixte d'Hazebrouck; M<sup>me</sup> COLLE (Joséphine), infirmière, mission médicale française en Serbie (secteur de Zayetchar); M<sup>lle</sup> VIMARD (Marthe), infirmière, mission médicale française en Serbie (secteur de Zayetchar); M<sup>lle</sup> HURION (Léontine), infirmière, mission médicale française en Serbie (secteur de Zayetchar); M<sup>me</sup> ACKERLEN (Henriette), infirmière, laboratoire de bactériologie de Belgrade; M<sup>lle</sup> WHITEHOUSE (Marianne-Elisa), infirmière, laboratoire de bactériologie de Belgrade; sergent TESNIÈRE (Alfred-Henri), de la 10<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires, à l'hôpital complémentaire n° 22, à Granville.

*Médailles de bronze.* — M<sup>me</sup> GIBOU (Henriette-Françoise-Marie), infirmière bénévole, hôpital temporaire du Grand-Palais; M<sup>me</sup> Whal (née Naquet-Laroque), infirmière à l'hôpital annexe, École polytechnique; M<sup>me</sup> CHEVALIER (née Bonnin), infirmière bénévole à l'hôpital annexe, École polytechnique; M<sup>lle</sup> GRAFFOULIÈRE (Henriette-Jeanne-Fernande), infirmière bénévole, à l'hôpital annexe, École polytechnique; M<sup>me</sup> HOUELIN (née Mabilie), infirmière bénévole à l'hôpital annexe, École polytechnique; M<sup>lle</sup> PERRIER (Eugénie), infirmière à l'hôpital annexe, École polytechnique; M<sup>me</sup> VERGUEZ (née Crepol), infirmière bénévole à l'hôpital annexe, École polytechnique; M. NARBON (Antoine), infirmier à la 22<sup>e</sup> section, à l'hôpital annexe, École polytechnique; soldat LOGEROT (Charles-Léon), de la 22<sup>e</sup> section d'infirmiers à l'hôpital annexe, École polytechnique; M<sup>lle</sup> AMIC (Corinne), infirmière à l'hôpital auxiliaire n° 120, à Marseille; M<sup>lle</sup> RIGAUDIAS (Eugénie), infirmière-major

à l'hôpital auxiliaire n° 120, à Marseille; M<sup>me</sup> BROCCARD (en religion sœur Liduvine), infirmière à l'hôpital auxiliaire n° 120, à Marseille; M<sup>me</sup> COCCO (en religion sœur Delphine), infirmière à l'hôpital auxiliaire n° 120, à Marseille; M<sup>lle</sup> VAILLANT (Louise), infirmière à l'hôpital auxiliaire n° 120, à Marseille; M<sup>lle</sup> DAUVIRAY (Marthe), infirmière-major à l'hôpital complémentaire n° 59, du lazaret du Frioul (Marseille); M<sup>me</sup> THIBELLY-NORÈS, infirmière militaire à l'hôpital complémentaire n° 59 du lazaret du Frioul (Marseille); M<sup>me</sup> PILATTE (Hélène), directrice à l'hôpital bénévole n° 93 bis, à Nice; M<sup>me</sup> VILLETON (née Cornut), infirmière-major à l'hôpital bénévole n° 93 bis, à Nice; M<sup>me</sup> PAULIAN (Camille), infirmière à l'hôpital bénévole n° 93 bis, à Nice; M<sup>me</sup> ERNST (Caroline), directrice de la lingerie à l'hôpital bénévole n° 93 bis à Nice; M<sup>lle</sup> LE CERF (Marie-Antoinette), infirmière-major à l'ambulance de Breteuil; M<sup>lle</sup> DE LAUR DE LA LAUZADE (Jeanne), infirmière-major de la Société de secours aux blessés militaires, centre hospitalier de Gérardmer; M<sup>me</sup> DELOBEL (Amélie), infirmière de l'Union des femmes de France, hôpital complémentaire 86, Doullens; M<sup>lle</sup> DEVILLE (Jeanne), infirmière de l'Union des femmes de France, hôpital complémentaire 86, Doullens; M<sup>me</sup> LE GOUTREUX (Louise-Adèle), infirmière de l'Union des femmes de France, hôpital complémentaire 86, Doullens; M. MILLET (Guillaume-Philippe-Léon), caporal infirmier, ambulance 4/63; M. FOUCAUD (Jean), soldat infirmier, ambulance 4/63; M. PRADIER (Jacques), soldat infirmier, ambulance 4/63; M<sup>me</sup> DEMANGE (en religion sœur Onésime), infirmière, hôpital de Maignelay (Oise); M<sup>me</sup> MOYEN (Jeanne), infirmière de l'Union des femmes de France, hôpital temporaire 48, Berck-Plage; M<sup>me</sup> VILAIN (en religion sœur Stanislas), infirmière, hôpital de Maignelay (Oise); M. BOUQUET (Émile), caporal à la 1<sup>re</sup> section d'infirmiers militaires, hôpital temporaire 38, Boulogne-sur-Mer.

**IODE COLLOÏDAL** ELECTRO CHIMIQUE **L'IODEOL** possède le pouvoir **BACTÉRICIDE** & **ANTITOXIQUE** de  
**PUR & STABLE** (Suspension huileuse) **L'IODE MÉTALLOÏDIQUE** exalté par l'**ÉTAT COLLOÏDAL**. Absence  
 Admis dans les Hôpitaux de **TOXICITÉ** & **CAUSTICITÉ**. Congrès Int. Pathologie, PARIS.

depuis 1905

# IODEOL

# VIEL

COMMUNICATIONS  
 Congrès Int. Tuberculose (Rome)  
 Pathologie, (Paris); St. Khédivial (Le Caire)

**TUBERCULOSE Pulmonaire Ganglionnaire Osseuse**  
**PNEUMONIES Broncho-Pneumonies, MALADIES INFECTIEUSES**

**POSOLOGIE**

**USAGE INTERNE :** Injections intramusculaires (**INDOLES**),  
 1 cent<sup>e</sup>, tous les jours, dans les infections aiguës.  
 1 cent<sup>e</sup>, tous les deux jours, dans la Tuberculose et les affections chroniques.  
 1 cent<sup>e</sup>, en injection intraganglionnaire, dans les Adénopathies.

**USAGE EXTERNE :** (CONTIENT 50 % IODE).  
 Dix fois plus actif que la teinture d'Iode, s'emploie de la même façon. N'irrite  
 ni ne colore la peau.

**E. VIEL & C<sup>o</sup>.** 9 Rue Saint-Paul, PARIS

**Ch. LOREAU**

**INSTRUMENTS ET APPAREILS**  
**MÉDICO-CHIRURGICAUX**

**3 bis, RUE ABEL — PARIS**

**Tél. Roq. 41-85**

**O. JOSUÉ**

**La Sémiologie Cardiaque**  
**ACTUELLE**

**Les localisations cardiaques**

1914, 1 vol. in-16 de 96 p. avec figures, cartonné. 1 fr. 50  
*(Actualités Médicales)*

**ARTHRITISME  
DIATHÈSE URIQUE  
RHUMATISME — GOUTTE  
GRAVELLE**

# Dialyl

[C<sup>11</sup> H<sup>16</sup> O<sup>13</sup> Az<sup>2</sup> Li Bo]

**Sel défini, découvert  
PAR LE LABORATOIRE ALPH. BRUNOT  
et sa Propriété exclusive.**

*Spécialement Préparé et Dosé pour la Solubilisation et l'Élimination  
des Déchets de l'Organisme (Acide Urique, Urates, Oxalates, etc.),  
pour l'Antiseptie Vésicale et Rénale et pour favoriser la Diurèse.*

**■ TRÈS EFFICACE ■**

**ABSOLUMENT INOFFENSIF :**

**Ni toxicité générale,  
Ni toxicité rénale.**

— 2 Doses par jour, dans un Verre d'Eau —  
**DANS LES ÉTATS AIGUS :**  
4 à 6 doses par jour.

**LABORATOIRE ALPH. BRUNOT  
PARIS — 16, Rue de Boulainvilliers, 16 — PARIS**

**Dialyl**

*Soluble dans l'Eau :  
"Cures d'eau dialylée"*

**TOUTES  
PHARMACIES**

**ENVOI GRATUIT**  
de Flacons de "Dialyl"  
à MM. les Docteurs ainsi  
qu'aux Hôpitaux, Forma-  
tions sanitaires Militaires  
et, individuellement, aux  
Soldats rhumatisants dont  
l'adresse sera donnée par  
MM. les Docteurs au  
Laboratoire du "Dialyl"

**Dialyl**

*Soluble dans l'Eau :  
"Cures d'eau dialylée"*

**TOUTES  
PHARMACIES**

## NÉCROLOGIE

## LE PROFESSEUR R. LEFOUR

Le Dr Lefour, né à Chénéraille, dans la Creuse, le 9 septembre 1851, avait fait ses études classiques à Bordeaux; ancien élève de l'École de médecine de Bordeaux, il soutint sa thèse de doctorat à la Faculté de Montpellier le 12 août 1875; ce travail était intitulé: *Contribution à l'étude du placenta*, marquant déjà ses tendances et ses goûts pour les études obstétricales.

Il prit part au concours d'agrégation d'accouchements en 1880 et soutint à la fin de ce concours une thèse sur *Les fibromes utérins au point de vue de la grossesse et de l'accouchement*, restée classique.

Le 28 novembre 1886, il fut nommé chargé du cours complémentaire d'accouchements de la Faculté.

Après un concours remarqué, en 1884, Lefour obtenait le titre de chirurgien adjoint de la Maternité et dix ans

après, en 1894, la Commission administrative des Hospices le nommait chirurgien titulaire de la Maternité de Pellegrin. Il transforma les différents services de cet important établissement, faisant subir à ses anciennes installations les modifications exigées par l'hygiène nouvelle: il fit une maternité modèle. En 1895, il fut nommé professeur à l'École départementale des sages-femmes; enfin, en 1898, il succédait au Professeur Moussous dans la chaire d'accouchements de la Faculté.

Il organisa, en 1895, le premier Congrès de gynécologie, d'obstétrique et de pédiatrie dont les assises se tinrent à Bordeaux, sous la présidence de son maître le Professeur Tarnier.

Nous adressons à M<sup>me</sup> R. Lefour et au Dr Émile Bitot, médecin des hôpitaux, son beau-frère, nos bien sympathiques condoléances.

## NOUVELLES

**Nécrologie.** — M. A. de Montcourt, pharmacien à Boulogne-sur-Seine, qui était bien connu par ses produits opothérapiques. Nous adressons notre douloureuse sympathie à sa veuve et à son fils qui s'occupe activement du développement de la médication opothérapique. — M. Pierre Frézeau, médecin auxiliaire, originaire de Dijon, décédé à Pau dans un accident au camp d'aviation. — M. Louis Barrère, beau-père de M. le Dr René Luyt, médecin aide-major. — M<sup>me</sup> Bouillet, femme de M. le Dr Bouillet, maire du XVI<sup>e</sup> arrondissement de Paris. — Le Dr Ch. Ewart (de Londres). — Le Dr Marcel Vérette, ancien interne, décédé à Jouy-en-Josas. — Le médecin principal Abel Demandre, officier de la Légion d'honneur.

**Erratum.** — La nécrologie de M. Raymond Tripier, publiée dans le précédent numéro, a pour auteur M. le Dr Froment, professeur agrégé à la Faculté de Lyon et médecin des hôpitaux. Une faute d'impression a été faite en mettant Fromont au lieu de Froment.

**Le Dr Pech victime des rayons X.** — Le Dr Louis Pech de la Faculté de Montpellier, médecin radiographe à l'hôpital de Creil, a été une nouvelle victime de la radiographie. Après avoir sacrifié tous ses instants, avec un dévouement inlassable, à ses malades, il vient de subir l'amputation du médius et de l'index de la main gauche.

**Conseil supérieur de l'Instruction publique.** — M. le professeur Fernand Vidal, membre de l'Académie de médecine, est nommé membre du conseil supérieur de l'Instruction publique en remplacement de M. Bouchard, décédé.

**Pour les Étudiants morts au Champ d'honneur.** — L'Association générale des étudiants de Paris, de concert avec l'Association générale des étudiants catholiques (Cercle du Luxembourg), les étudiants de l'Institut catholique, l'Association des étudiants en pharmacie de France, la Fédération française, l'Association des étudiants protestants de Paris et un comité d'étudiants

## Tablettes de Catillon. IODO-THYROIDINE.

0gr.25 corps thyroïde, titré, stérilisé, bien toléré, actif et agréable.  
1 à 2 contre Myxœdème; 2 à 8 Obésité, Goitre, Herpétisme, Ostéogénèse, etc. — Fl. 3 fr.

## Granules de Catillon STROPHANTUS

A 0,001 EXTRAIT TITRÉ DE

C'est avec ces granules qu'ont été faites les observations discutées à l'Académie en 1889; elles prouvent que 2 à 4 par jour, donnent une diurèse rapide, relèvent vite le cœur affaibli, dissipent

ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES, Affections MITRALES, CARDIOPATHIES des ENFANTS et VIEILLARDS, etc.

Effet immédiat. — Innocuité. — ni intolérance ni vasoconstriction. — on peut en faire un usage continu.

En cas urgent, on peut donner 8, 12, 16 granules pour forcer la diurèse.

GRANULES  
DE CATILLON

0,0001

STROPHANTINE

CRIST.

TONIQUE DU CŒUR  
PAR EXCELLENCE  
NON DIURÉTIQUE

Nombre de Strophantus sont inertes, d'autres toxiques; les teintures sont infidèles, exiger la Signature CATILLON

Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine", Médaille d'Or Expos. univ. 1900,

3, Boule<sup>v</sup>rs-Martin, Paris 2<sup>e</sup> P<sup>o</sup>st.

## RECOUVREMENTS DES HONORAIRES MÉDICAUX

## H. MAUGER

Ancien chef du service des recouvrements du Syndicat des Médecins de la Seine

(15<sup>e</sup> Année) Bureau, 39, rue Galande, PARIS (V<sup>e</sup>)



# NOUVEAU TRAITÉ de MÉDECINE et de Thérapeutique

Publié en fascicules sous la direction de MM.

A. GILBERT

ET

P. CARNOT

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS  
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

PROFESSEUR AGRÉGÉ A LA FACULTÉ DE MÉDECINE  
DE PARIS

Avec la collaboration de MM.

Achard, Aubertin, Auché, Aviragnet, Babonneix, Ballet, Balzer, Barbier, Barth, L. Bernard, Bezançon, Boinet, Bouloche, P. Carnot, Cartaz, Castex, Chauffard, P. Claisse, Claude, Courmont, Cruchet, Dejerine, Deschamps, Dupré, L. Fournier, Galliard, Gallois, M. Garnier, Gaucher, Gilbert, Gouget, Grasset, Guiart, Hallopeau, Hayem, Herscher, Hudelo, Hutinel, Jacquet, Jeanselme, Klippel, M. Labbé, Laederich, Laignel-Levastine, Lancereaux, L. Landouzy, Lannois, Laveran, Le Fur, Le Noir, Lereboullet, Lérl, Letulle, L. Levi, Lion, Marfan, Marie, Marinosco, Monétrier, Méry, Millian, Mosny, Netter, Parmentier, Pîtres, Rauzier, Raymond, Richardière, Roger, Roque, Sainton, Sérieux, Sicard, A. Siredey, Surmont, J. Teissler, Thoinot, A. Thomas, Triboulet, Vaillard, Vaquez, Villaret, E. Weil, Widal, R. Wurtz.

1. Maladies microbiennes en général, 8 <sup>e</sup> tirage (272 pages, 75 figures noires et coloriées) .....	6 »
2. Fièvres éruptives, 7 <sup>e</sup> tirage (258 pages, 8 figures).....	5 »
3. Fièvre typhoïde, 7 <sup>e</sup> tirage (312 pages, 32 figures).....	6 »
4. Maladies parasitaires communes à l'Homme et aux Animaux (Tuberculose, morve, charbon, rage, etc.). 4 <sup>e</sup> tirage (566 pages, 81 figures) .....	10 »
5. Paludisme et Trypanosomiase, 7 <sup>e</sup> tirage (150 pages, 20 figures).....	3 »
6. Maladies exotiques, 5 <sup>e</sup> tirage (440 pages, 29 figures).....	8 »
7. Maladies vénériennes, 8 <sup>e</sup> tirage (330 pages, 20 figures).....	7 »
8. Rhumatismes et Pseudo-Rhumatismes, 7 <sup>e</sup> tirage (164 pages, 18 figures).....	3 50
9. Grippe, Coqueluche, Oreillons, Diphthérie, 6 <sup>e</sup> tirage (172 pages, 6 figures).....	3 50
10. Streptococcie, Staphylococcie, Pneumococcie, Colibacillose, etc., 5 <sup>e</sup> tirage (149 p., 18 fig.).....	3 50
11. Intoxications, 3 <sup>e</sup> tirage (352 pages, 6 figures).....	6 »
12. Maladies de la nutrition (diabète, goutte, obésité), 3 <sup>e</sup> tirage (378 pages, 15 figures).....	7 »
13. Cancer (662 pages, 114 figures) .....	12 »
14. Maladies de la Peau, 2 <sup>e</sup> tir. (560p., 200fig.) .....	12 »
15. Maladies de la Bouche, du Pharynx, etc., 3 <sup>e</sup> tirage (284 pages, avec figures) .....	5 »
16. Maladies de l'Estomac (688p. avec 91 fig.) .....	12 »
17. Maladies de l'Intestin, 4 <sup>e</sup> tirage (525 pages, 96 figures) .....	9 »
18. Maladies du Péritoine (324 pages, fig.) .....	5 »
19. Maladies du Foie et de la Rate.	
20. Maladies des Glandes salivaires et du Pancréas (352 pages, avec 60 figures).....	7 »
21. Maladies des Reins (462 pages, 76 fig.) .....	9 »
22. Maladies des Organes génito-urinaires, 6 <sup>e</sup> tirage (464 pages, 67 figures) .....	8 »
23. Maladies du Cœur.	
24. Maladies des Artères et de l'Aorte, 3 <sup>e</sup> tirage (480 pages, 63 figures) .....	8 »
25. Maladies des Veines et des Lymphatiques (169 p., 32 fig.).....	4 »
26. Maladies du Sang.	
27. Maladies du Nez et du Larynx, 2 <sup>e</sup> tirage (277 pages, 65 figures).....	5 »
28. Sémiologie de l'Appareil respiratoire, 2 <sup>e</sup> tirage (180 pages, 109 figures) .....	5 »
29. Maladies des Poumons et des Bronches (860 pages, 50 figures) .....	16 »
30. Maladies des Plèvres et du Médiastin.	
31. Sémiologie nerveuse (629 pages, 129 fig.) .....	12 »
32. Maladies de l'Encéphale.	
33. Maladies mentales.	
34. Maladies de la Moelle épinière (839 pages, 420 figures) .....	16 »
35. Maladies des Mèninges. (382 pag., 49 fig.) .....	8 »
36. Maladies des Nerfs périphériques.	
37. Névroses.	
38. Maladies des Muscles (170 pages, 76 fig.) .....	5 »
39. Maladies des Os. (755 pages, 164 fig.) .....	15 »
40. Mal. du Corps thyroïde et des Capsules surrénales.	

Le Nouveau Traité de Médecine et de Thérapeutique est le premier ouvrage français qui paraisse en fascicules séparés, formant chacun un tout complet, et constituant ainsi en même temps que le livre de médecine complet du savant, le guide journalier du praticien. Le succès considérable qui a accueilli cette innovation a obligé les éditeurs à faire mieux encore; aussi chaque nouveau fascicule est-il en progrès sur les précédents par ses qualités pratiques, sa mise au point exacte de la science actuelle et aussi par sa forme, notamment par son illustration toujours plus développée.

MM. GILBERT et CARNOT ont voulu que le Nouveau Traité de Médecine et de Thérapeutique soit le Traité de Médecine perpétuel du XX<sup>e</sup> siècle; aussi, grâce à la haute compétence des collaborateurs, suivant l'énorme mouvement scientifique actuel, le Nouveau Traité de médecine est perpétuellement mis au courant. A chaque tirage les fascicules sont revus en tenant compte des derniers progrès scientifiques.

## CHAQUE FASCICULE SE VEND SÉPARÉMENT

Chaque fascicule se vend également cartonné avec une augmentation de 2 francs par fascicule.  
31 fascicules sont en vente au 1<sup>er</sup> octobre 1916.

## NOUVELLES (Suite)

sraélites, a fait célébrer des cérémonies religieuses en mémoire des étudiants morts pour la patrie.

La cérémonie catholique a eu lieu mercredi dernier à Saint-Étienne du Mont, sous la présidence du cardinal Amette; allocution du R. P. Janvier, prédicateur de Notre-Dame.

La cérémonie protestante a eu lieu vendredi à l'église Saint-Jean, 147, rue de Grenelle (près des Invalides), sous les auspices du conseil de la Fédération protestante de France; allocution de M. le pasteur Wilfred Monod, et de M. le professeur Raoul Allier.

La cérémonie israélite aura lieu à la synagogue de la rue de la Victoire, le jeudi 4 janvier 1917, à 4 heures, sous la présidence de MM. les grands rabbins de France et de Paris; allocution de M. Israël Lévi, grand rabbin, adjoint à M. le grand rabbin de France.

**Service de santé.** — Sont nommés :

*Au grade de médecin-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve*, les médecins-majors de 2<sup>e</sup> classe de réserve : M. SEIGNEURIN (Fernand-Pierre), 12<sup>e</sup> région; M. CAMPANA (Michel), 15<sup>e</sup> région.

*Au grade de médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve* : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve (à titre temporaire) MENDELSSOHN (Émile), 247<sup>e</sup> rég. d'infanterie; les médecins aides-majors de 1<sup>re</sup> classe de réserve : M. DELOBEL (Paul-Joseph-Amaranthe-Henri), ambulance 238; M. SUSBIELLE (Émile-Pierre), 24<sup>e</sup> rég. d'artillerie; M. MARAVAL (Julien-François-Alexandre), ambulance 16/21; M. ASTIÉ (Charles-Adrien-André), ambulance 12/9; M. PERROSSIER (Paul-Fernand-Eugène Louis-Cyprien), hôpital de Zuydecoote; M. OLIVIER (Eugène-Louis-Achille-Joseph), 1<sup>er</sup> rég. d'artillerie; M. PINCE (Raymond), ambulance 5/67; M. SAVOURÉ (Pierre), P. A. 1<sup>er</sup> C. A. C.; M. MAZERAN (Pierre-Alexandre), ambulance 15/13; M. BOUTROIS (Charles-Joseph-Léonce-Allyre), parc automobile de Versailles; M. POISSONNIER (Marie-Émile-Frédéric-Gustave), ambulance 12/8; M. PETIT (Constant-Auguste-Alexandre-Henri), ambulance 2/9; M. COTHEREAU (Joseph-Eugène-Pierre), G. P. A. 4; M. WEILL (Louis-René), 39<sup>e</sup> rég. d'artillerie; M. BELLOY (André-Émile), 4<sup>e</sup> bataillon C. P.; M. RABOURDIN (Isidore-Désiré-André), ambulance 2/4; M. DREYER (Marie-François-Joseph), quartier général d'une armée; M. DALMON (Jules-Henri-Gaston), ambulance 2/5; M. MARNAY (Modeste-Auguste), ambulance 15/9; M. PÉTREMENT (Édouard-Placide), P. A. 31<sup>e</sup> C. A.; M. FERRAND (Joseph-Henri), ambulance 5/37; M. ATHANÉ (Jean-Marie-Bernard-Urbain), ambulance 5/18; M. PETIT (Charles-Jules), P. A. d'une armée; M. HARDYVAU (René-François-Louis), ambulance 1/4; M. PILLERBOUÉ (Louis-Auguste), ambulance 215; M. CHARBONNEL (Jean-Joseph-Louis-Maurice), ambulance 7/18; M. BOISSART (Étienne-Victor-Joseph), ambulance 7/1; M. HERREN-

SCHMIDT (André-Jules), ambulance 2/60; M. MAILLARD (Charles), 350<sup>e</sup> rég. d'infanterie; M. ATON (Edmond-Jacob), gouvernement militaire de Paris; M. LÉGRAS (Raoul-Philippe), 15<sup>e</sup> région; M. TRASTOUR (Pierre-Paul), 15<sup>e</sup> région; M. TURCAN (Louis-Joseph), 15<sup>e</sup> région; M. DAVIOT (Maurice-Denis-Paul), 15<sup>e</sup> région; M. MARCHANT (Jean-Ludovic-Léon), 18<sup>e</sup> région; M. CHEVILLOTTE (Lazare-Henri), 20<sup>e</sup> région.

*Au grade de pharmacien-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve*, les pharmaciens aides-majors de 1<sup>re</sup> classe de réserve : M. BARTHET (Georges-Henri), ambulance 8/20; M. MARTIN (Henry-Alphonse-Aimé), T. S. s/p Est 15; M. MOITIER (Julien-Jean), région du Nord; M. GEERSEN (Louis-Romain-Henri-Adonis), région du Nord; M. LEVASSOR (Maurice-Albert), 4<sup>e</sup> région; M. MOUCHOTTE (Marie-Charles-Edmond-Stéphane), 7<sup>e</sup> région; M. PINARD (Pierre-Marie-Paul), 9<sup>e</sup> région; M. VELLON (Jean-Baptiste-Marie-Clément), 11<sup>e</sup> région; M. FRUQUIÈRE (Henri-Alexis), 12<sup>e</sup> région; M. PATRE (Ernest-Jean-Jules), 14<sup>e</sup> région; M. DORBES (Jean-Élie-Bertrand), 17<sup>e</sup> région; M. MANS (Gabriel-Pierre), Afrique du Nord; M. GUÉLORGET (Pierre-Stéphane-James), 21<sup>e</sup> région.

*Au grade de médecin-major de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale*, les médecins-majors de 2<sup>e</sup> classe de réserve : M. CANDELIER (Victor-Louis-Sylvain), 35<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale; M. MOLINIÉ (Raymond-Joseph), ambulance 15/11; M. POIZAT (Albert), 15<sup>e</sup> région.

Les médecins-majors de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale : M. DAURIAC (Jules-Stanislas), centre hospitalier de Remiremont; M. LOCHÉ (Charles), ambulance 10/17; M. BAUBY (Henri-François-Albert), G. B. D. 39; M. MARCOMBES (Marie-Jean-Philippe), gouvernement militaire de Paris; M. PREY (Léon), gouvernement militaire de Paris; M. ISCH-WALL (Maxime-Abraham), gouvernement militaire de Paris; M. MALBEC (Bernard-Armand), gouvernement militaire de Paris; M. CORITON (Paul-Marie-Pierre-Cornelle), gouvernement militaire de Paris; M. HELME (François-Victor), gouvernement militaire de Paris; M. TOUSSAINT (Pierre-Joseph-Alexandre), région du Nord; M. DUFESTEL (Louis-Charles-Julien), 6<sup>e</sup> région; M. BRAUN (Henri-Lucien-Marie), 7<sup>e</sup> région; M. DIFFERDANGE (Auguste-Pierre), 10<sup>e</sup> région; M. LEVMARIE (Louis-Joseph), 15<sup>e</sup> région; M. JOUV (Augustin-Pierre-Joseph), 16<sup>e</sup> région; M. JUGE (Camille-Désiré-Joseph), 17<sup>e</sup> région; M. DARAGNEZ (Bernard-Joseph-Ernest), 18<sup>e</sup> région; M. VITRAC (Jean-Marie-James-Junior), 18<sup>e</sup> région; M. MARBOT (Antony-Marie-Étienne), Afrique du Nord; M. STEBER (Louis-Léon-Adolphe), 21<sup>e</sup> région; M. DOR (Louis-Édouard-Henri), 20<sup>e</sup> région.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve (à titre temporaire)*, les médecins auxiliaires : M. BILLOT (Léon-Hippolyte), ambulance 4/58; M. BURNAND (Antony-Charles-Édouard), 1<sup>er</sup> rég. léger; M. RENARD

Médication totale des maladies du foie et des voies biliaires —

**OPOTHÉRAPIES HÉPATIQUES ET BILIAIRES ASSOCIÉES AUX CHOLAGOGUES**

**PANBILINE**  
une à 4 cuillerées à entremets par jour  
Prix du flacon 6 frs. toutes pharmacies

**LITHIASE BILIAIRE CHOLÉMIE FAMILIALE INSUFFISANCE HÉPATIQUE**

**ÉCHANTILLON GRATUIT ET LITTÉRATURE LABORATOIRE de la PANBILINE Annonay (Ardèche)**

**NOUVELLES (Suite)**

(Jacques-Paul-Victor), 1<sup>er</sup> rég. léger ; M. DOYEN (Roger-Octave-Félix), 46<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. CORBEL (Paul-Ange-François-Marie), compagnie 10/52 du génie ; M. LANOS (Maurice-Henri), 2<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale ; M. BOITREUX (Gaston-Maurice-Lefel), 144<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. ROUJON (René-Marie-Louis-Cyprien), 69<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. BOBINET (Henri-Michel), 282<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. CARABIN (Henri-Louis-Édouard), G. B. 77<sup>e</sup> D. I. ; M. DARBEAU (Jean-Aurélien), 114<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. FLAMMARION (Gaston-Lucien-Jules), 95<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. DURAND (Charles), G. B. 16<sup>e</sup> D. I. ; M. DE MONTALENT (Marie-Joseph-Yves), P. A. 3 ; M. LOYAUTÉ (Robert-Alfred), 105<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde ; M. PUISSANT (Jean-Marie-Émile-Vincent), 217<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. DELGA (Jean-Marie-Gaston), compagnie 4/3 T du génie ; M. SERVANT (Marie-Gustave), compagnie 11/13 du génie ; M. BUCQUET (Joseph-Marie-Jean-Baptiste), 70<sup>e</sup> bataillon de chasseurs ; M. MINVIELLE (Jacques-Pierre-Marie), état-major du groupe de renforts du 21<sup>e</sup> rég. d'artillerie ; M. CAIZERGUES (Joseph-François-Elie-Fernand), 253<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. PIASIO (Joseph-Eusèbe-Gabriel), 256<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. MARSSËT (Hyacinthe-Maurice-Henri), 5<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. EMERY (Léon-Louis-Joseph), 112<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde ; M. Aoust (Hector-Augustin-Joseph), compagnie 16/2 du génie ; M. QUESNEL (Maurice-Paul), compagnie 5/13 du génie ; M. ROUGE (Paul-Louis), 83<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. MICHAU (Paul-Charles-Antoine), 83<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. BOUDOT (Louis-Camille-René), 88<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. DELAMARE (André-Émile-Joseph), 202<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. CORNET (Pierre), 225<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale (à titre temporaire), les médecins auxiliaires :* M. RIOU (François-Marie), 31<sup>e</sup> rég. territorial d'infanterie ; M. LASPARGUES (Charles-Jean-Joseph), G. B. D. 50<sup>e</sup> division ; M. ITHIER (François-Eugène-Raoul), 414<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

*Au grade de pharmacien aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve (à titre temporaire) :* M. CAVEAU (Roger), pharmacien auxiliaire à l'hôpital militaire de la Rochelle ; M. DIBON (Louis-Claude-Victor), pharmacien auxiliaire à l'hôpital Ruffi, à Nîmes ; M. FARRÉ (Louis-Joseph-Pierre),

pharmacien auxiliaire à la 16<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

*Au grade de pharmacien aide-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale (à titre temporaire) :* M. BÉNY (François-Paul-Benoît), pharmacien auxiliaire à la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. CARTIER (Gabriel-Louis), pharmacien auxiliaire à la 1<sup>re</sup> section d'infirmiers militaires ; M. CELLIER (Marie-Jean-Antoine), pharmacien auxiliaire à la 16<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. CÉR-BELAUD (Jules-Philippe-René), pharmacien auxiliaire à la 1<sup>re</sup> section d'infirmiers militaires ; M. IRISSOU (Marie-Joseph-Jean-Louis), pharmacien auxiliaire à la 16<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. MAIGNON (André-Joseph), pharmacien auxiliaire à la 14<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. PAULET (Etienne-Louis), pharmacien auxiliaire à la 16<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

**Corps de santé des troupes coloniales.** — M. le médecin inspecteur COLLOMB (Jean-Marie), des troupes coloniales, est placé dans la 2<sup>e</sup> section (réserve) du cadre du corps de santé des troupes coloniales.

Sont nommés :

*Au grade de médecin principal de 2<sup>e</sup> classe :* M. TANVET (Charles-Eugène), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe, médecin divisionnaire d'une division d'infanterie coloniale.

*Au grade de médecin-major de 1<sup>re</sup> classe :* M. LE ROY (Eugène), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe, au 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale.

**Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu.** — M. le PROFESSEUR GILBERT. — 23 décembre 1916, à 10 h. 45 : Leçon sur le pneumothorax tuberculeux et son traitement.

**Faculté de médecine.** — M. Jeannin est chargé d'un cours de clinique d'accouchement.

MM. Tiffeneau et Weill-Hallé sont chargés des fonctions de chefs des travaux de pharmacologie et de toxicologie.

M<sup>me</sup> Houdré est déléguée dans la fonction de chef du laboratoire d'anatomie topographique.

**Étudiants en médecine.** — M. le D<sup>r</sup> Lucien Dumont député de l'Indre, a fait adopter par la commission de l'armée le vœu suivant :

« Les jeunes filles étudiantes en médecine à 12 inscriptions et plus, qui demanderaient à aller dans les ambulances et hôpitaux de la zone des armées jouiront des mêmes avantages que les étudiants. »

**VITTEL****GRANDE SOURCE**

GOUTTE — GRAVELLE — DIABÈTE

Régime des **ARTHRITIQUES****SOURCE SALÉE**

CONSTIPATION — CONGESTION DU FOIE

Régime des **HÉPATIQUES****CHLOROFORME DUMOUTHIERS**

PRÉPARÉ SPÉCIALEMENT POUR L'ANESTHÉSIE  
 Son flaconnage, en tubes jaunes scellés, le met à l'abri de toute altération.  
 Pharmacie DUMOUTHIERS, 11, Rue de Bourgogne, PARIS.

## LA MÉDECINE AU PALAIS

### L'APPLICATION DU TARIF DUBIEF AUX MASSAGES EXÉCUTÉS PAR UN AUTRE QUE LE MÉDECIN TRAITANT

L'applicabilité du tarif légal faisant l'objet de l'arrêté ministériel du 30 septembre 1905, donne encore lieu à des jugements qui en précisent la portée. C'est ainsi que la première Chambre du tribunal de la Seine a jugé (*Gazette du Palais*, 9 mai 1914) que ce tarif n'est applicable qu'aux soins donnés par le médecin traitant lui-même à la victime d'un accident du travail. Si au contraire les soins ordonnés par ce médecin sont exécutés par des tiers, ils ne doivent pas être payés, suivant ce tarif, alors même qu'ils auraient été exécutés sous la surveillance et sous la responsabilité du médecin traitant.

En conséquence, le médecin qui ne justifie pas des soins donnés personnellement aux blessés et de ceux donnés par un aide doit être débouté de sa demande en paiement d'honoraires.

Le principe admis par le tribunal est que le médecin traitant a le droit de se faire aider ou suppléer, notamment pour les massages; que les divers moyens curatifs, même non prévus par le tarif Dubief, doivent rester à la charge du chef d'entreprise, s'ils ont été jugés utiles par le médecin traitant, et enfin que le montant des honoraires relatif à ces moyens curatifs doit être apprécié souverainement par le juge de fond.

C'est exactement ce que nous avons affirmé dans notre numéro du 9 janvier 1914 au sujet des radiographies

et c'est aussi une conséquence de l'arrêt de Cassation du 16 mai 1911 (*Gazette du Palais*, 11-1-652).

Le jugement du tribunal de la Seine a été rendu sur appel d'un jugement du XV<sup>e</sup> arrondissement de Paris, interjeté par le D<sup>r</sup> Prieur, et après une expertise du D<sup>r</sup> Paul, qui s'était attaché à l'examen de la question de savoir si le médecin pouvait se prévaloir du tarif Dubief pour réclamer le paiement de soins non donnés par lui, mais par des masseurs ou des infirmiers.

A cette question, l'expert a répondu négativement, il déclare qu'on ne saurait refuser au médecin traitant le droit de se faire aider, de se faire suppléer par un infirmier et de se faire remplacer par un confrère, à condition, bien entendu, qu'il reste responsable des soins donnés dans sa clinique; mais qu'il est impossible de soutenir sérieusement que le patron, responsable d'un accident, soit tenu de payer les massages faits par un masseur ou un infirmier, au tarif des massages faits par un médecin. D'ailleurs, le décret du 30 septembre 1905 l'a décidé d'une façon qui ne peut prêter à discussion, puisqu'à chacun des §§ A et B de l'art. 10, il parle exclusivement du médecin traitant. Cette interprétation s'impose d'autant plus que le décret susvisé, en son art. 13, prévoit le cas pour les interventions chirurgicales de la rémunération des aides, donne la nomenclature de ce qu'il appelle un aide, et ne fait aucune allusion ni à l'infirmier ni au masseur. Dans ces conditions, P..., qui reconnaît que les massages qui figurent sur sa note d'honoraires ont été en partie exécutés, soit par un de ses assistants, soit par un infirmier, est mal venu à réclamer pour l'inté-



## Le Diurétique rénal par excellence

# SANTHÉOSE

LE PLUS FIDÈLE, LE PLUS CONSTANT  
LE PLUS INOFFENSIF DES DIURÉTIQUES  
L'Adjuvant le plus sûr des Cures de Déchloruration

SOUS SES QUATRE FORMES

#### PURE

Le médicament régulateur par excellence, d'une efficacité sans égale dans l'artério-sclérose, la préclérose, l'albuminurie, l'hydropisie.

#### PHOSPHATÉE

L'adjuvant le plus sûr des cures de déchloruration, le remède le plus héroïque pour le brightique comme est la digitale pour le cardiaque

#### CAFÉINÉE

Le médicament de choix des cardiopathies, fait disparaître les œdèmes et la dyspnée, renforce la systole, régularise le cours du sang.

#### LITHINÉE

Le traitement rationnel de l'arthritisme et de ses manifestations; juggle les crises, enrayer la diathèse urique, solubilise les acides urinaires

DOSES : 2 à 4 cachets par jour. — Ces cachets sont en forme de cœur et se présentent en boîtes de 24. — Prix 5 fr.

PRODUIT FRANÇAIS 4, rue du Roi-de-Sicile PARIS PRODUIT FRANÇAIS

## LA MÉDECINE AU PALAIS (Suite)

gralité de ces massages les sommes prévues par le décret du 30 septembre 1905, et autorisées pour le médecin traitant seul.

Cette opinion a prévalu par les motifs qui suivent :

Attendu qu'il échet pour le tribunal de rechercher si la théorie admise par l'expert est conforme aux principes qui régissent la matière ;

Attendu qu'il est de jurisprudence certaine, que le tarif des frais médicaux et pharmaceutiques établi par l'arrêté ministériel susrappelé ne s'applique qu'aux honoraires du médecin et aux prix des médicaments fournis par le pharmacien choisis l'un et l'autre par la victime d'un accident du travail, qu'il laisse en dehors des prévisions les différents moyens curatifs, qui, ordonnés par le médecin traitant, ne sont cependant pas mis en œuvre par lui-même ; que ces principes résultent notamment d'un arrêt de la chambre civile de la Cour de cassation en date du 16 mai 1911 ; qu'il ne s'ensuit pas que les divers moyens curatifs, même non prévus au tarif et jugés utiles par le médecin traitant et qu'il n'applique pas lui-même, ne doivent pas être supportés par le chef d'entreprise ; qu'il appartient seulement aux juges du fond d'en apprécier souverainement le montant ; qu'ainsi donc il convient simplement, pour solutionner le litige soumis au tribunal, d'interpréter les mots suivants : « ne sont cependant pas mis en œuvre par le médecin traitant lui-même » ; que ces mots ne doivent pas avoir le sens étendu que leur donne P..., et signifier, comme le prétend ce dernier, qu'indifféremment, pour bénéficier du tarif légal, les divers moyens curatifs doivent être mis en œuvre par le médecin traitant lui-même ou par l'un de ses aides ou assistants, sous sa responsabilité ; qu'ils doivent, au contraire, être pris dans l'acception littérale et restrictive et, par suite, signifier que seuls, les différents moyens curatifs mis en œuvre par le médecin

traitant personnellement, peuvent être rémunérés en prenant pour base le tarif officiel du 30 septembre 1905 ; qu'il suit de là que le médecin expert, en déclarant que, d'après lui, P... ne pouvait se réclamer du tarif Dubief que pour les massages effectués par lui-même, a sagement apprécié ledit tarif et lui a donné une interprétation exacte ;

Attendu, ces principes étant posés, qu'il appartenait à P..., pour parvenir à la réformation du jugement entrepris, de justifier au tribunal du nombre de massages effectués par lui-même et aussi d'indiquer d'une façon précise ceux des massages qui auraient été faits par d'autres personnes que lui-même ;

Attendu que cette justification, qu'il n'avait pas produite devant le premier juge, n'a pas été davantage fournie sur l'appel par P... ; que dès lors, sans avoir à rechercher si le nombre des pansements aseptiques, applications de ventouses, et séances de massages était exagéré, ainsi, d'ailleurs, que l'estime l'expert, il y a lieu de confirmer purement et simplement le jugement dont est appel.

En conséquence le tribunal a jugé que le tarif légal de l'arrêté municipal du 30 septembre 1905, visant les soins donnés aux ouvriers victimes d'accidents du travail, n'est applicable qu'aux soins donnés par le médecin traitant lui-même, et que les soins ordonnés par le médecin traitant lui-même, mais exécutés par des tiers, même sous sa surveillance et sa responsabilité, ne doivent pas être payés suivant le tarif du 30 septembre 1905.

Aussi le médecin traitant, n'ayant pas justifié des soins donnés personnellement et de ceux donnés par les masseurs, a été débouté de sa demande.

ADRIEN PEYTEL,

Docteur en droit avocat à la Cour d'appel.

# DIGITALINE crist.<sup>ée</sup>

Académie de Médecine de Paris.

Prix Orfila (6.000 fr.)  
Prix Desportes.

# NATIVELLE

SOLUTION au millième  
GRANULES BLANCS  
au 1/4 de milligr.  
GRANULES ROSES  
au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
AMPOULES au 1/4 de milligr.  
AMPOULES au 1/10<sup>e</sup> de milligr.  
49, Boul. Port-Royal, Paris.

### PRODUITS PHYSIOLOGIQUES

TELÉPHONE 114

## A. DE MONTCOURT

TELÉPHONE 114

49, Avenue Victor-Hugo, BOULOGNE-PARIS

<p><b>Extrait gastrique MONCOUR</b></p> <p><b>Hypopepsie</b></p> <p>En sphérulines dosées à 0 gr. 125</p> <p>De 4 à 16 sphérulines par jour.</p>	<p><b>Extrait hépatique MONCOUR</b></p> <p><b>Maladies du Foie Diabète par anhépatie</b></p> <p>En sphérulines dosées à 30 c/gr. en doses de 12 gr. En suppositoires dosés à 3 gr.</p> <p>De 4 à 16 sphérulines p. jour De 1 à 4 suppositoires —</p>	<p><b>Extrait pancréatique MONCOUR</b></p> <p><b>Diabète par hyperhépatie</b></p> <p>En sphérulines dosées à 20 c/gr. En suppositoires dosés à 1 gr.</p> <p>De 2 à 10 sphérulines p. jour De 1 à 2 suppositoires —</p>	<p><b>Extrait entéro-pancréatique MONCOUR</b></p> <p><b>Affections intestinales Troubles dyspeptiques</b></p> <p>En sphérulines dosées à 25 c/gr.</p> <p>De 1 à 4 sphérulines par jour.</p>	<p><b>Extrait intestinal MONCOUR</b></p> <p><b>Constipation Entérite muco-membraneuse</b></p> <p>En sphérulines dosées à 30 c/gr.</p> <p>De 2 à 6 sphérulines par jour.</p>
--	--	--	---	---

Toutes ces préparations ont été expérimentées dans les Hôpitaux de Paris. Elles ne se délient que sur prescription médicale.

**ARTHRITISME**  
**DIATHÈSE URIQUE**  
**RHUMATISME — GOUTTE**  
**GRAVELLE**

# Dialyl

[C<sup>11</sup> H<sup>16</sup> O<sup>13</sup> Az<sup>2</sup> Li Bo]

**Sel défini, découvert**  
**PAR LE LABORATOIRE ALPH. BRUNOT**  
**et sa Propriété exclusive.**

*Spécialement Préparé et Dosé pour la Solubilisation et l'Élimination  
des Déchets de l'Organisme (Acide Urique, Urates, Oxalates, etc.),  
pour l'Antiseptie Vésicale et Rénale et pour favoriser la Diurèse.*

**■ TRÈS EFFICACE ■**

**ABSOLUMENT INOFFENSIF :**

**Ni toxicité générale,  
Ni toxicité rénale.**

▼ ▼ ▼ ▼

— 2 Doses par jour, dans un Verre d'Eau —  
**DANS LES ÉTATS AIGUS :**  
4 à 6 doses par jour.

**LABORATOIRE ALPH. BRUNOT**  
**PARIS — 16, Rue de Boulainvilliers, 16 — PARIS**

**Dialyl**

*Soluble dans l'Eau :*  
*"Cures d'eau dialylée"*

■ ■

**TOUTES  
PHARMACIES**

**ENVOI GRATUIT**  
**de Flacons de "Dialyl"**  
à MM. les Docteurs ainsi  
qu'aux Hôpitaux, Forma-  
tions sanitaires Militaires  
et, individuellement, aux  
Soldats rhumatisants dont  
l'adresse sera donnée par  
MM. les Docteurs au  
Laboratoire du "Dialyl"

**Dialyl**

*Soluble dans l'Eau :*  
*"Cures d'eau dialylée"*

■ ■

**TOUTES  
PHARMACIES**

## NOUVELLES

**Les quittances pour l'année 1917** seront présentées :

Aux abonnés de Paris, du 25 décembre 1916 au 10 janvier 1917 ;

Aux abonnés de Province, dans la première quinzaine de janvier.

Nous prions nos abonnés de vouloir bien donner des ordres pour qu'elles reçoivent bon accueil afin de nous simplifier les recouvrements et de nous éviter de nouvelles présentations.

POUR L'ÉTRANGER, nous demandons instamment à nos abonnés de nous envoyer leur réabonnement, car les recouvrements y sont très difficiles en ce moment.

**Nécrologie.** — Le Dr Macker, décédé à Colmar, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, était le doyen du corps médical alsacien.

Il avait fait ses études à la Faculté de Strasbourg, où il eut pour condisciples les futurs agrégés Eugène Boeckel et Koeberlé. Interne des hôpitaux, il fut attaché aux cliniques de Forget, Hirtz, Schutzenberger, Sédillot, Tourdes. Il aimait à proclamer après 1870 la supériorité de ses maîtres sur les professeurs de l'Université allemande de Strasbourg.

Reçu docteur, il s'était établi à Colmar. Il fut bientôt nommé chirurgien de l'hôpital et posséda une vaste clientèle des Vosges au Rhin. Après la mort de son camarade Eugène Boeckel, il eut la joie de voir le docteur Jules Boeckel, son parent et successeur à l'hôpital de Strasbourg, jouir d'une telle autorité qu'il pouvait, lorsqu'une consultation était nécessaire, recourir au chirurgien de Strasbourg sans que les familles songeassent à demander un professeur de l'Université allemande.

Le Dr René Bourguignon, médecin-chef de l'ambulance 13/14. — Le Dr Dubourg, ancien interne des hôpitaux de Bordeaux et chirurgien des hôpitaux de Bordeaux. — Le Dr Chambard-Hénon, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Lyon à l'âge de quatre-vingt ans. — Le Dr Ed. Hirtz, médecin de l'hôpital Necker.

**Légion d'honneur.** — Est inscrit au tableau spécial pour chevalier :

GOURDON (Edouard-Auguste-Antoine), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe à titre temporaire au 174<sup>e</sup> rég. d'infanterie : *ne cesse de faire preuve d'un courage exceptionnel, d'une rare énergie et d'un mépris absolu du danger ; se porte constamment en première ligne pour élever le moral de ses hommes et s'assurer que tous les blessés ont été relevés. Blessé le 12 septembre 1916, n'a pas voulu être évacué ; a continué son service avec une conscience et une ténacité dignes des plus grands éloges.*

**Médaille militaire.** — SÉSINI (André), médecin auxiliaire au 2<sup>e</sup> rég. mixte de zouaves tirailleurs : *depuis son arrivée au front, comme volontaire, a été pour tous un exemple de zèle, de dévouement et de bravoure ; au cours des*

*affaires où son bataillon a été engagé, s'est toujours dépensé sans compter pour assurer, sur la ligne de feu, le pansement et la relève rapide des blessés. A été atteint d'une très grave blessure, le 28 avril 1916. Déjà deux fois blessé et deux fois cité à l'ordre.*

ANGEVIN (Henri-Marie), médecin auxiliaire au 11<sup>e</sup> rég. d'artillerie à pied : *médecin extrêmement dévoué. A été très grièvement blessé, le 21 octobre 1916, alors qu'il se rendait à un poste de batterie de tir pour visiter des hommes malades. Déjà cité à l'ordre.*

**Service de santé.** — Sont nommés :

*Au grade de pharmacien aide-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve, les pharmaciens aides-majors de 2<sup>e</sup> classe de réserve :* M. FONTANILLES (Albin-Henri-Augustin-Jean-Louis), 16<sup>e</sup> région ; M. LUQUET (Alexandre-Louis-Charles), G. B. D., 52<sup>e</sup> D. I. ; M. TRINQUET (Adolphe-Léon-Camille), région du Nord ; M. DREVER-DUFER (Paul-Auguste), station-magasin de Montereau ; M. FONTAINE (Henri-Paul), train 19, Midi.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée active (à titre temporaire) :* M. ROBERT (André-Henri), élève de l'école principale du service de santé de la marine, médecin auxiliaire au 3<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale (dépôt) ; M. TEXIER (Camille-Simon-Marie), élève de l'école du service de santé militaire, médecin auxiliaire à la 4<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve (à titre temporaire) :* M. DURAND (Jacques-René), médecin auxiliaire au 114<sup>e</sup> rég. d'artillerie lourde (dépôt) ; M. LEPENNETIER (François-Louis), médecin auxiliaire à la 10<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires ; M. MAQUET (Henri-Louis-Alfred), médecin auxiliaire à l'hôpital temporaire n<sup>o</sup> 17, à Châlons ; M. MONTAGNE (Marien-Joseph), médecin auxiliaire au 78<sup>e</sup> rég. d'infanterie (dépôt) ; M. PICOT (Jean-Paul), médecin auxiliaire à l'hôpital n<sup>o</sup> 17, à Bourges.

*Au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale (à titre temporaire) :* M. GAUTHIER (Ernest-Marius), soldat à la 4<sup>e</sup> section d'infirmiers militaires.

*Au grade de pharmacien aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve (à titre temporaire), les pharmaciens auxiliaires :* M. LIOTE (Jean-Baptiste), R. P. S. d'une armée ; M. DEJOUX (Pierre-Étienne-Antony-Amédée), G. B. D. 81 ; M. LÉCLUZE (Paul), G. B. 38<sup>e</sup> C. A.

*Au grade de pharmacien aide-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale (à titre temporaire) :* M. le pharmacien auxiliaire MAIRE (Léon-Auguste-René), R. P. S. d'une armée.

*Au grade de médecin principal de 2<sup>e</sup> classe de l'armée active (à titre temporaire), les médecins-majors de 1<sup>re</sup> classe :* M. LIGOUZAT (Thomas-Hilarion-Louis), médecin-chef du service de santé de la 57<sup>e</sup> division A. O. ; M. CORDILLOT (Jean-Ernest-Joseph), médecin divisionnaire



TRAITEMENT DIÉTÉTIQUE DES MALADES, CONVALESCENTS, VIEILLARDS  
ET ALIMENTATION PROGRESSIVE ET VARIÉE DES ENFANTS

**FARINES MALTÉES JAMMET**

ARISTOSE - CÉRÉMALTINE - ORGÉOSE - RIZINE - GRAMENOSE - AVENOSE, ETC.

CÉRÉALES JAMMET pour Décoctions - CACAO GRANVILLE - Cacao à l'Orgéose, etc.

Brochure et échantillons sur demande, M<sup>re</sup> JAMMET, 47, Rue de Miromesnil, PARIS

# GLYCÉROPHOSPHATE ROBIN

## GRANULÉ

(Produit physiologique semblable à celui de l'organisme)

*Le premier introduit en thérapeutique en 1887.*

L'acide *glycérophosphorique* découvert par Gobley en 1846 dans la lécithine du jaune d'œuf se trouve normalement dans tous les tissus nerveux de l'économie, dans la moelle, le cerveau, etc.

**C'est la forme chimique des phosphates adoptée par l'organisme. Semblable aux acides gras**, l'acide *glycérophosphorique* forme des sels avec les alcalins, chaux, soude, etc., *identiques aux savons (glycéro-stéarate de soude, etc.)*, c'est ce qui explique la **parfaite assimilation et l'innocuité** de ces sels, surtout quand ils sont bien préparés.

Les propriétés thérapeutiques des *glycéro-phosphates* ont été mises en lumière par la communication faite à l'*Académie de Médecine* par le *prof A. Robin* en 1894.

*Notre préparation chimiquement pure, préparée à froid, par des procédés spéciaux, conserve toute sa solubilité dans les liquides aqueux.*

Le **GLYCÉROPHOSPHATE ROBIN** s'emploie sous forme de :

**Granulé :** à la dose de 2 cuillers-mesures dans un peu d'eau à chacun des deux principaux repas.

**Comprimés effervescents :** (sans sucre) se dissolvent en quelques minutes dans l'eau.  
Dose : 4 Comprimés par jour (spécialement pour Diabétiques, etc.).

**Injectable :** Une injection par jour (ampoule 2 c.c.).  
Croissance, Recalcification, Grossesse, Allaitement, et contre toutes formes de Débilité et d'Épuisement.

**LABORATOIRES ROBIN, 13, 15, 31, Rue de Poissy, PARIS**

DÉTAIL : TOUTES PHARMACIES



## CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMÉE

**FLORENCE** (Jean-Jacques), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe A. D. : praticien habile et très courageux. Toujours sur les lignes de feu pendant les périodes de combat. A prodigué ses soins éclairés et dévoués à tous les blessés sous les bombardements les plus intenses, les a évacués avec méthode après les avoir pansés avec art.

**DE GOYON** (François-Marie-Benoît-Joseph), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 35<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : excellent médecin en chef, d'un dévouement et d'une activité admirables. S'est prodigué inlassablement pendant la période critique du 10 au 17 juillet, et a réussi, en dépit de difficultés sans nombre, à assurer dans les meilleures conditions l'enlèvement, le pansement et l'évacuation des blessés.

**GALLIOT** (Jules-Albert), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe G. B. D., ..<sup>e</sup> D. I. C. : officier plein de zèle, de dévouement et d'entrain, vigoureux, allié aux qualités professionnelles les plus sérieuses, les aptitudes militaires qui en font un médecin chef de groupes de brancardiers divisionnaires de grande valeur.

**HAIN** (Joseph-Léonce), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 2<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied : a, pendant les journées du 25 février au 4 mars 1916, donné le plus bel exemple de devoir professionnel et de courage en maintenant son poste de secours, dans des conditions les plus périlleuses, sous un bombardement intense, dans un abri de fortune, à 150 mètres environ du bataillon. A fait preuve à nouveau de brillantes qualités pendant toute la période du 11 au

26 juillet 1916, où son poste a été soumis à des bombardements systématiques d'obus de gros calibres et d'obus asphyxiants. N'a quitté ce poste que sur l'ordre du médecin chef de la division.

**CHOSELLI** (Paul), médecin auxiliaire au 363<sup>e</sup> rég. d'infanterie : a assuré le service médical du champ de bataille avec un dévouement au-dessus de tout éloge. A été gravement blessé au bras gauche au moment où il descendait dans la parallèle de départ pour accompagner les vagues d'assaut.

**HERDLY** (Maurice), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe, au 37<sup>e</sup> rég. d'infanterie : a été blessé le 30 juillet 1916, au cours d'une reconnaissance de poste de secours avancé. Après un pansement sommaire est retourné accomplir sa mission sous un bombardement violent et continu.

**REVEL** (Joseph), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 160<sup>e</sup> rég. d'infanterie : dirige le service médical du régiment avec autant de compétence que de dévouement. N'a cessé de se prodiguer pendant les dernières opérations, visitant et organisant ses positions avancées sous de violents bombardements.

**DIDIER** (Pierre), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 26<sup>e</sup> rég. d'infanterie : s'est dépensé sans compter pendant le combat du 30 juillet 1916. Dès la tombée de la nuit, s'est glissé jusqu'aux défenses ennemies, malgré les rafales de mitrailleuses, pour panser les blessés et diriger les équipes de brancardiers chargés de leur relève.

### LE PLUS PUISSANT MÉDICAMENT VALÉRIANIQUE

Préparation à base de **Suc frais de Valériane combiné au Validol.**

# Valéromenthol

Odeur et Saveur agréables, agit sûrement et rapidement dans toutes les *Affections nerveuses* :  
*Névrasthénie, Hystérie, Insomnie, Excitabilité nerveuse, Migraines, Palpitations, Toux nerveuse, Asthme nerveux, Vomissements spasmodiques, Gastralgies, etc.*

Dose : 3 à 5 cuillerées à café par jour.

**PHARMACIE INTERNATIONALE, 71, Faubourg Saint-Honoré, Paris.**

Librairie J.-B. BAILLIÈRE et FILS, éditeurs, 19, rue Hautefeuille, PARIS

## CLINIQUE MÉDICALE

= de l'Hôtel-Dieu de Paris =

PAR

le Professeur A. GILBERT

1913, 1 volume grand in-8, 320 pages avec 92 figures noires et coloriées..... 12 fr.

## CAISSE D'ASSISTANCE MÉDICALE DE GUERRE

**Caisse d'assistance médicale de guerre et « Secours de guerre à la famille médicale » réunis, 5, rue de Surène, Paris (8<sup>e</sup>).** — *Le total de la souscription au 15 novembre 1916 s'élève à 590 000 francs.*

SOUSCRIPTIONS REÇUES DU 16 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE 1916.

*(Cette liste ne comprend pas les souscriptions provenant des engagements de versements mensuels.)*

1 400 francs : Le Syndicat médical des Deux-Sèvres (3<sup>e</sup> vers.).

1 000 francs : MM. les professeurs et agrégés de la Faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux (5<sup>e</sup> vers.).

500 francs : La Société locale des médecins de l'arrondissement de Narbonne. — Association syndicale des médecins des Vosges.

250 francs : D<sup>r</sup> Ferry, Dijon (Côte-d'Or) (2<sup>e</sup> vers.). — Perrin, Dijon (Côte-d'Or) (2<sup>e</sup> vers.).

208 francs : La Réunion médico-chirurgicale militaire de la XVII<sup>e</sup> région (versement fait par le médecin inspecteur Troussaint), Montpellier (Hérault).

200 francs : Syndicat général des médecins d'Ille-et-Vilaine. — « La Panbiline », Annonay (Ardèche). — M<sup>me</sup> Picot, Bordeaux. — D<sup>r</sup> Riolacci, Saint-Etienne (Loire).

175 francs : M<sup>lle</sup> le D<sup>r</sup> Hamilton, Bordeaux (Gironde) (9<sup>e</sup> vers.).

124 francs : D<sup>r</sup> Métraux (Alfredo), Mendoza (Rép. Argentine) (2<sup>e</sup> vers.).

110 francs : D<sup>r</sup> Sarles, Marseille (B.-du-R.).

100 francs : M. Robinet (remis par M. le D<sup>r</sup> Boutiron, de Saint-Xandre (Ch.-Inf.). — D<sup>r</sup>s Chaumier, Tours (Indre-et-Loire) (3<sup>e</sup> vers.). — Ferras fils, Luchon (Hte-Gar.) (9<sup>e</sup> vers.). — De Jong, Paris. — La Faculté de médecine d'Alger (7<sup>e</sup> vers.). — M<sup>me</sup> Gille, Paris (3<sup>e</sup> vers.).

— D<sup>r</sup>s Baron, Saint-Maurice (Seine) (4<sup>e</sup> vers.). — Béraud, médecin-chef de l'hôpital bénévole, Argelès (Hautes-Pyrénées). — Colaneri, Reims (Marne). — Jeannin, Versailles (Seine-et-Oise). — Matas (Rudolph), La Nouvelle-Orléans (L. U.). — Nivière, Vichy (Allier). — Prat, Toulon (Var) (3<sup>e</sup> vers.). — Roux, Marseille (B.-du-R.) (2<sup>e</sup> vers.). — Tarnier, Dijon (Côte-d'Or). — Thévenon, Saint-Chamond (Loire).

92 francs : D<sup>r</sup>s Plessard et Yvon, Paris.

80 francs : D<sup>r</sup> Clauzel-Vialard, Paris (3<sup>e</sup> vers.).

70 francs : D<sup>r</sup> Fayol, Marseille (B.-du-R.) (3<sup>e</sup> vers.).

60 francs : D<sup>r</sup> Tisé, Paris (8<sup>e</sup> vers.).

50 francs : D<sup>r</sup>s Caron, Dieppe (S.-Inf.) (2<sup>e</sup> vers.). — Chambrette, Paris (5<sup>e</sup> vers.). — Christine, Asnières (Seine) (3<sup>e</sup> vers.). — Constantin, Neuville de Poitou (Vienne). — Françon, Aix-les-Bains (Savoie) (2<sup>e</sup> vers.). — Gautier (Ch.), Bordeaux (4<sup>e</sup> vers.). — Lévêque, Togny (Marne) (3<sup>e</sup> vers.). — Mazery, Paris. — Moure (R.), Saint-André de Cubzac (Gironde) (2<sup>e</sup> vers.). — Ninaud, Rufisque (Sénégal) (4<sup>e</sup> vers.). — Saurel, Le Pouget (Hérault) (3<sup>e</sup> vers.). — M. Picot (pharmacien), Thorigny (S.-et-M.). — D<sup>r</sup>s Belencontre, Paris (8<sup>e</sup> vers.). — Compans, Podensac (Gironde) (2<sup>e</sup> vers.). — Corby, Paris

(3<sup>e</sup> vers.). — Escalais, Cuxac-d'Aude (Aude) (2<sup>e</sup> vers.). — Maître, Talmay (Côte-d'Or). — Mennessier, secteur postal 502. — Pasquier, Paris (2<sup>e</sup> vers.). — Regnier, Dijon (Côte-d'Or). — Anonyme, Cherchell (Alger). — Anonyme, Troyes (Aube).

40 francs : D<sup>r</sup>s Jaeggy, Tunis (4<sup>e</sup> vers.). — Retailleau, Le May (M.-et-L.). — D<sup>r</sup>s Créquy, Bondy (Seine) (6<sup>e</sup> vers.). — Lapeyre, Cuxac-d'Aude (Aude). — Milhit, Paris (4<sup>e</sup> vers.).

35 fr. 70 : D<sup>r</sup> Grandsire, Bosc-le-Hard (S.-Inf.).

30 francs : D<sup>r</sup>s Codet-Boisse, Bordeaux (Gironde) (10<sup>e</sup> vers.). — Heckenroth, 22<sup>e</sup> colonial, Marseille (6<sup>e</sup> vers.). — Hirtz, Paris (7<sup>e</sup> vers.). — Scialom, Paris (5<sup>e</sup> vers.). — D<sup>r</sup>s Beaugendre, Rouen (S.-Inf.) (2<sup>e</sup> vers.). — Cadillac, Cette (Hérault) (4<sup>e</sup> vers.). — Pompéani, Ajaccio (Corse).

25 francs : D<sup>r</sup>s Létinois, Corvol l'Orgueilleux (Nièvre) (3<sup>e</sup> vers.). — Boucher, Bouaké (Côte d'Ivoire).

20 francs : D<sup>r</sup>s Aussilloux fils, Narbonne (Aude) (2<sup>e</sup> vers.). — Bouilloud, Pont d'Ain (Ain). — Dellac, Canala (Nouvelle-Calédonie). — Grégoire, Chazelles-sur-Lyon (Loire) (6<sup>e</sup> vers.). — Guillon, La Tremblade (Ch.-Inf.) (10<sup>e</sup> vers.). — Leflaive, Paris (4<sup>e</sup> vers.). — Noël (J.), Paris. — Plantier, Annonay (Ardèche) (2<sup>e</sup> vers.). — M. D. Secteur postal, 138 A. — D<sup>r</sup>s Acar, Dakar (Sénégal) (2<sup>e</sup> vers.). — Barros, Dakar (Sénégal) (2<sup>e</sup> vers.). — Blaringham et Evrard, 15<sup>e</sup> art. S. P. 134. — Bougey, Auxonne (Côte-d'Or) (2<sup>e</sup> vers.). — Daupeyrour, médecin-chef, Vieux-Comte (P.-de-D.). — Ferrand, Marseille (B.-du-R.). — Jude, 16<sup>e</sup> inf. S. P. 123 (2<sup>e</sup> vers.). — Kuhn fils, Vitteaux (Côte-d'Or). — Laurent (G.), Sanvic (S.-Inf.) (8<sup>e</sup> vers.). — Paillé, Nantes (L.-Inf.) (2<sup>e</sup> vers.). — Rabec, Chizé (D. S.) (3<sup>e</sup> vers.). — Scbillotte, Paris (2<sup>e</sup> vers.). — Touillon, Bourg (Ain) (7<sup>e</sup> vers.).

15 francs : D<sup>r</sup>s Hostalrich, Battambang (Cambodge). — Hyvert (R.), amb. 10/9, S. P. 164.

10 francs : D<sup>r</sup>s Danger, Miliana (Alger) (2<sup>e</sup> vers.). — Dauphin, Champeaux (S.-et-M.) (6<sup>e</sup> vers.). — Seney, Nice (A.-Marit.) (5<sup>e</sup> vers.). — Thomas, Censerey (Côte-d'Or) (12<sup>e</sup> vers.). — D<sup>r</sup>s Broc, Tunis (15<sup>e</sup> vers.). — Gallois, Dijon (Côte-d'Or). — Sellerin, Bossancourt (Aube).

5 francs : D<sup>r</sup>s Bouhageb, Tunis (3<sup>e</sup> vers.). — Deschamps, Chamalières (P.-de-D.) (3<sup>e</sup> vers.). — Lamblin, Paris (2<sup>e</sup> vers.). — Rouyer, sous-directeur du Service de santé de la 14<sup>e</sup> région, Lyon (Rhône). — Anonyme, « Consultation, zone des armées ». — D<sup>r</sup>s Durand, Donzy (Nièvre) (2<sup>e</sup> vers.). — Gache, Villefranche (Yonne) (7<sup>e</sup> vers.). — Liaudet, Saint-Symphorien (Rhône) (2<sup>e</sup> vers.). — Anonyme, Mondragon (Vaucluse). — Anonyme, ambulance 1/85, S. P. 26 (4<sup>e</sup> vers.).

Engagements de versements mensuels reçus du 16 octobre au 15 novembre 1916.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 10. — Plantier (Ardèche), 20. — Rouyer (mobilisé), 5. — Hernette (E.) (Ch.-Inf.), 10. — Sarles (B.-du-R.), 10.

MM. les D<sup>r</sup>s : Edmondo Escomel (Péron), 10. — Françon (A.) (Savoie), 1

# URASEPTINE ROGIER

Echant. et Littérature  
19 Avenue de France

**OPOTHÉRAPIE**

**LES EXTRAITS TOTAUX CHOAY**  
**ÉQUIVALENT AUX ORGANES FRAIS**

DESSICCATION RAPIDE ★ ..... ★ NI AUTOLYSE  
**VERS 0°** ★ ..... ★ NI CHALEUR  
DANS LE VIDE ★ ..... ★ NI AIR

**FORMULER** { **PILULES**  
**CACHETS**  
**PAQUETS**  
**COMPRIMÉS** } **CHOAY** { **A L'EXTRAIT** { **GASTRIQUE, ENTÉRIQUE,**  
**HÉPATIQUE, PANCRÉATIQUE,**  
**ORCHITIQUE, OVARIEN,**  
**HYPOPHYSAIRE, THYROÏDIEN,**  
**RÉNAL, SURRÉNAL, etc.**

**2 à 8 par jour** .....

DÉPOT: Pharmacie DÉBRUÈRES, 26, Rue du Four, 26, PARIS

administration prolongée  
de  
**GAÏACOL INODORE**  
à hautes doses, sans aucun inconvénient

par le **THIOLCOL "ROCHE"**  
uniquement sous forme de  
**SIROP "ROCHE"**  
**COMPRIMÉS "ROCHE"**  
**CACHETS "ROCHE"**



*Echantillon et littérature  
Produits: F. HOFFMANN - LA ROCHE & C<sup>o</sup>  
21 Place des Vosges, Paris*

\* **OPOTHÉRAPIES HÉPATIQUE ET BILIAIRE associées aux CHOLAGOGUES** \*

*Extraits Hépatique et Biliaire - Glycérine - Boldo - Podophyllin*

**LITHIASÉ BILIAIRE**  
Coliques hépatiques, ++ Ictères  
ANGIOCHOLÉCYSTITES, HYPOHÉPATIE  
**HÉPATISME et ARTHRITISME**  
**DIABÈTE DYSHÉPATIQUE**  
**CHOLÉMIE FAMILIALE**  
**SCROFULE et TUBERCULOSE**  
justiciable de l'Huile de FOIE de Morue  
**DYSPEPSIES et ENTÉRITES ++ HYPERCHLORHYDRIE**  
**COLITE MUCOMEMBRANEUSE**  
**CONSTIPATION ++ HÉMORROIDES ++ PITUIE**  
**MIGRAINE - GYNALGIES - ENTÉROPTOSE**  
**NÉVROSES et PSYCHOSES DYSHÉPATIQUES**  
DERMATOSES AUTO ET HÉTÉROTOXIQUES  
**INTOXICATIONS et INFECTIONS**  
**TOXÉMIE GRAVIDIQUE**  
**FIÈVRE TYPHOÏDE** ◊ HÉPATITES et CIRRHOSES ◊◊◊



Prix du **FLACON** : 6 fr.  
dans toutes les Pharmacies

**MÉD. D'OR**  
**GAND**  
**1913**  
ET  
**PALMA**  
**1914**

0 fr. 25 pro die à la dose habituelle d'une cuillerée à dessert quotidiennement.

(Cette médication essentiellement clinique, instituée par le D<sup>r</sup> Plantier, est la seule qui, agissant à la fois sur la sécrétion et sur l'excrétion, combine l'opothérapie et les cholagogues, utilisant par surcroît les propriétés hydragogues de la glycérine. Elle constitue une thérapeutique complète, en quelque sorte spécifique, des maladies du FOIE et des VOIES BILIAIRES et des syndromes qui en dérivent. Solution d'absorption facile, inaltérable, non toxique, bien tolérée, légèrement amère mais sans arrière-goût, ne contenant ni sucre, ni alcool. Une à quatre cuillerées à dessert par jour au début des repas. Enfant : demi-dose. Le traitement, qui combine la substance de plusieurs spécialités excellentes, constitue une dépense de

⊗ Littérature et Échantillon : LABORATOIRE de la PANBILINE, ANNONAY (Ardèche) ⊗

## NOUVELLES (Suite)

dè la 18<sup>e</sup> D. I. ; M. DODIEAU (Louis-Baptiste-René), médecin divisionnaire de la 152<sup>e</sup> D. I. ; M. RAVOUX (Louis-Cyrille), médecin divisionnaire de la 39<sup>e</sup> D. I. ; M. GILLES (Marie-Paul-Mathieu), médecin divisionnaire de la 125<sup>e</sup> D. I. ; M. SAINT-PAUL (Georges), médecin divisionnaire de la 127<sup>e</sup> D. I.

*Au grade de médecin-major de 1<sup>re</sup> classe de l'armée active* (à titre temporaire), les médecins-majors de 2<sup>e</sup> classe : M. QUEYROT (Joseph-François-Honoré), chef de service au 07<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. MENARD (Olivier), chef de service au 51<sup>e</sup> rég. d'infanterie.

*Au grade de médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée active* (à titre temporaire), les médecins aides-majors de 1<sup>re</sup> classe : M. FREYDIER (Émile-Louis), chef de service au 21<sup>e</sup> bataillon de chasseurs ; M. RENARD (François), chef de service au 158<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. BELLON (Jules-Georges-François-Élie), chef de service au 60<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied ; M. BONNEFOY (Charles-Stéphane), chef de service au 26<sup>e</sup> bataillon de chasseurs ; M. MONTEL (Édouard), chef de service au 12<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins ; M. SOULIE (François-Germain-Jean), chef de service au 42<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied ; M. WALTER (Pierre) chef de service au 20<sup>e</sup> rég. de dragons.

*Au grade de médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve* : M. le médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve CORVILLOS (Pol), à la disposition du gouvernement roumain.

*Au grade de médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale* : M. le médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale CHENIER (René-Jean), à la disposition du gouvernement roumain.

*Au grade de médecin-major de 1<sup>re</sup> classe de l'armée territoriale* : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe de l'armée territoriale BÜCKEL (Jules), 14<sup>e</sup> région.

*Au grade de médecin principal de 1<sup>re</sup> classe*, les médecins principaux de 2<sup>e</sup> classe : M. SUDRIE, directeur adjoint du service de santé de la 13<sup>e</sup> région ; M. BONNET, chef du service de santé des étapes d'une armée.

*Au grade de médecin principal de 2<sup>e</sup> classe*, les médecins-majors de 1<sup>re</sup> classe : M. CAPILLERY, médecin-chef de l'hôpital du Belvédère, à Tunis ; M. HIRTZ, de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce.

*Au grade de médecin-major de 1<sup>re</sup> classe*, les médecins-majors de 2<sup>e</sup> classe : M. MAGNOUX, médecin G. B. D. 55 ; M. GARCIN, direction du service de santé d'une armée.

*Au grade de médecin-major de 2<sup>e</sup> classe* : M. ROBERT, médecin-major de 2<sup>e</sup> classe à titre temporaire, médecin-chef, ambulance 98 ; M. GEORGES, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, hors cadres, 37<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. LE BOURDELLÈS, médecin-major de 2<sup>e</sup> classe à titre temporaire, 56<sup>e</sup> rég. d'artillerie, 1<sup>er</sup> groupe ; M. PRILET, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, 1<sup>er</sup> bataillon de chasseurs à pied ; M. VIALATTE, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, Afrique du Nord ; M. ALBARET, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, 104<sup>e</sup> rég. d'infanterie ; M. DELRIEU, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, 18<sup>e</sup> rég. de dragons ; M. FAUQUÉ, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, rég. de marche légion étrangère ; M. FRIBOURG-BLANC, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, direction du service de santé.

*Au grade de pharmacien principal de 2<sup>e</sup> classe* : M. LICARDY, pharmacien-major de 1<sup>re</sup> classe, armée d'Orient.

Est rappelé à l'activité : M. LECLERC, médecin-major de 1<sup>re</sup> classe, en non-activité pour infirmités temporaires

à Granville (Manche). Affecté à la 21<sup>e</sup> région (Chaumont, service).

**Service de santé de la marine.** — Sont nommés :

*Au grade de médecin en chef de 1<sup>re</sup> classe* : M. SEGUIN (Marie-Pierre-Edmond-Marcel), médecin en chef de 2<sup>e</sup> classe.

*Au grade de médecin en chef de 2<sup>e</sup> classe* : M. MARTENOT (Auguste-Baptiste), médecin principal.

*Au grade de médecin principal* : M. BÉRAUD (Armand-Louis-Joseph), médecin de 1<sup>re</sup> classe ; M. CHAPUIS (Edmond-Abel-Gabriel), médecin de 1<sup>re</sup> classe.

*Au grade de médecin de 1<sup>re</sup> classe* : M. SEGUY (Fernand-Jean-Marius), médecin de 2<sup>e</sup> classe ; M. BABIN (Édouard-Joseph), médecin de 2<sup>e</sup> classe.

*Est inscrit d'office au tableau d'avancement pour le grade de médecin principal* : M. LASSERRE (J.-J.-R.), médecin de 1<sup>re</sup> classe du *Saint-François-d'Assise*.

**Corps de santé des troupes coloniales.** — Sont nommés :

*Au grade de médecin principal de 2<sup>e</sup> classe* : M. ALQUIER (Augustin-Louis), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe de réserve, rentré d'Afrique occidentale française. Affecté au camp de Fréjus.

*Au grade de médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe* : M. PÉRÉ (Antoine-Dominique-Christian), médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe, à la disposition de la 11<sup>e</sup> région.

Les médecins aides-majors de 2<sup>e</sup> classe à titre temporaire, dont les noms suivent, sortis en 1914 de l'école principale du service de santé de la marine et reçus docteurs en médecine, ont été nommés, à titre définitif, au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe, savoir : M. JEANDEAU (Pierre), du 42<sup>e</sup> bataillon de tirailleurs sénégalais ; M. PONSAN (René), du 35<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale.

Ont été affectés :

*En Indo-Chine* : MM. le médecin principal de 1<sup>re</sup> classe RIGOLLET, le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe BERNARD (N.-P.), les médecins-majors de 2<sup>e</sup> classe MOTAIS (hors cadres), et GARROT, le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe HERVIER, le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe CHEYNEI, précédemment désigné pour servir en Afrique équatoriale française.

*Au Maroc* : MM. les médecins-majors de 1<sup>re</sup> classe LIHERMINIER et ABBATUCCI.

*En Afrique occidentale française* : MM. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe VIOLLE ; les médecins aides-majors de 1<sup>re</sup> classe TOURNIER, et LABANOWSKI, précédemment désigné pour le Cameroun (non embarqué).

*Au Cameroun* : M. le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe BÉRARD.

*Au Togo* (hors cadres) : M. le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe MORIN (P.-M.-B.).

*Au Tchad* : M. le médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe AUGÉ.

*En Afrique équatoriale française* (hors cadres) : M. le médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe FABRY.

*En Indo-Chine* : MM. le médecin principal de 1<sup>re</sup> classe CLOUARD, les médecins principaux de 2<sup>e</sup> classe LOGERAI et THIROUX (ce dernier hors cadres) et le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe PHILIPPE.

*En Afrique occidentale française* : MM. les médecins-majors de 1<sup>re</sup> classe SOREL et COMMÉLÉRAN, et le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe LE MAUX.

*Au Maroc* : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe GAILLARD,

## ANNALES

## d'Hygiène publique et de Médecine légale

Paraît tous les mois par numéro in-8 de 64 pages.

Abonnement annuel : Paris, 22 fr.

Départements : 24 fr. — Union postale, 25 fr.

Le numéro : 2 fr.

## Sommaires des numéros parus en 1916.

- Janvier 1916 : WILLIAM et H. TOLMAN, traduction par BARGERON. Une usine modèle au point de vue de l'hygiène industrielle. — Professeur H. ZANGGER. L'instruction en médecine légale. — A.-B. MARFAN. Protection de la première enfance et loi Roussel. — COLMET D'ANGE. Les voitures d'eau potable... 2 fr.
- Février 1916 : YVES GAHINET et Paul HOUPERT. Les stomatologistes de l'armée. Leur recrutement. Leur rôle médico-chirurgical et médico-légal. — L. ROUSSET, M. BRULÉ, L. BARAT et André PIERRE-MARIE. Recherches bactériologiques sur les bières des Flandres. — Léon GARNIER. Tentative d'empoisonnement par l'aconitine... 2 fr.
- Mars 1916 : H. DUBIEF. Au sujet de la diphtérie, essai d'une organisation méthodique de prophylaxie par les injections préventives de sérum antidiphtérique. — A. CAYREL. Étude des intoxications alimentaires; épidémie d'intoxications alimentaires... 2 fr.
- Avril 1916 : P. CHAVIGNY. Les tatonages des plaies d'entrée par coup de feu. — Ambroise RENDU. Quelques mots sur l'enseignement ménager. — J. VINTI-LESCO et Alim POPESCO. Sur la recherche du sulfocyanure d'ammonium dans un cas d'empoisonnement. — GARNIER, P. PARISOT et LALANNE. Intoxications multiples accidentelles par l'oxyde de carbone... 2 fr.
- Mai 1916 : CHAVIGNY. Balles renversées, balles dumdum, balles explosibles, lésions qu'elles provoquent, diagnostic de l'agent vulnérant. — Gabriel PEYRONNET DE LAFONVIELLE. Comment doit s'exercer la tactique sanitaire en dehors des corps de troupe. — OLLÉ, J. GÉNEVRIER et MASSELOT. Installation de fortune d'une ambulance d'infanterie... 2 fr.
- Juin 1916 : DELOBEL. Le péril alcoolique. — R. BÉNON et M. LEINBERGER. Simulation d'accident et mélancolie. — Lutte contre les progrès de l'alcoolisme. 2 fr.
- Juillet 1916 : CHAVIGNY. Les explosions du champ de bataille, leur rôle et leur mécanisme pathogènes. — GINESTOUS. La cécité dans la jurisprudence du Conseil d'État. — Ed. DRONSART. Le perfectionnement des appareils orthopédiques pour la rééducation professionnelle. — CAYREL. La destruction des rats dans les tranchées... 2 fr.
- Août 1916 : E. MARQUIS. Les infections anaérobies des plaies de guerre. — BOUREAU. Bras de travail et mains de travail pour amputés... 2 fr.
- Septembre 1916 : L. BARGERON. L'hygiène dans la reconstruction des usines après la guerre. — MOUSSU. Installation et fonctionnement d'une boucherie municipale de viande congelée. — L'importation, le commerce, et l'usage des substances vénéneuses. 2 fr.
- Octobre 1916 : R. BÉNON. L'aliénation mentale n'est pas de la médecine; la loi sur les aliénés. — J. BAUDRILLARD. L'enfance scolaire. — L'organisation sanitaire du corps expéditionnaire de Salonique... 2 fr.
- Novembre 1916 : L. BARGERON. L'hygiène dans la reconstruction des usines après la guerre. — PERRIN. Plan d'une conférence antialcoolique. — RAYMONDAUD. Le néoplasme au point de vue médico-légal militaire. — MOISSENEY. Organisation du service de santé dans les tranchées... 2 fr.
- Décembre 1916 : L. BARGERON. L'hygiène dans la reconstruction des usines après la guerre. — CHAVIGNY. Médecine de guerre des plaies par armes à feu. — SIBUT et TASTEVIN. De la mesure de quelques invalidités des membres... 2 fr.

Archives des Maladies du Cœur  
des Vaisseaux et du SangPubliées sous la direction du D<sup>r</sup> H. VAQUEZ

Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

Paraît tous les mois par numéro in-8.

Abonnement annuel : France : 20 fr. — Étranger : 22 fr.

Le numéro : 2 fr.

## Sommaires des numéros parus en 1916.

- Janvier 1916 : G.-B. FERRALIS et C. PREZZI. Réflexe oculocardiaque et extrasystoles (avec une planche hors texte). — Jean HEITZ. De l'étendue comparée des oscillations fournies par l'appareil de Pachon sur les différentes artères des membres chez le sujet normal. — M. ROCH. Le caféisme chronique... 2 fr.

- Février 1916 : Louis GALLAVARDIN. Quelques remarques sur les névroses tachycardiques et la maladie de Basedow fruste. Type inverse rythmique et thermique. Hypertension légère. Formes cliniques. — Daniel ROUTHIER. Les dissociations auriculo-ventriculaires. 2 fr.
- Mars 1916 : Jacques CARLES et R. MARCLAND. Les symptômes et complications cardio-vasculaires des fièvres paratyphoïdes. — De l'obstruction des vaisseaux mésentériques... 2 fr.
- Avril 1916 : R. LUTEMBACHER. Syndrome tricuspidien terminal dans les lésions chroniques du poumon. 2 fr.
- Mai 1916 : Aloysio de CASTRO. Inversion viscérale. — Alex. CAWADIAS. L'exploration de la perméabilité des artères des membres par l'oscillométrie... 2 fr.
- Juin 1916 : R. LUTEMBACHER. Sur un cas de sténose mitrale avec communication interauriculaire... 2 fr.
- Juillet 1916 : M. LETULLE. L'anévrysme de Rasmussen (avec une planche). — PEZZI. Pathogénie du roulement de flint dans quelques cas d'insuffisance aortique. 2 fr.
- Août 1916 : D. PLETNEW. Phénomènes d'insuffisance cardio-vasculaire qui apparaissent sous l'influence de la guerre. — J. HEITZ. Le « Cœur du soldat ». 2 fr.
- Septembre 1916 : Henri FREDERICQ. Critique de l'emploi des épreuves de l'atropine et du nitrite d'amyle dans le diagnostic des bradycardies. — Jean HEITZ. Du niveau de la pression diastolique mesurée au Pachon dans les différentes artères des membres chez les sujets normaux. — DOLJAN. Grossesse et tension artérielle. 2 fr.
- Octobre 1916 : PLETNEW. Recherches expérimentales sur l'origine de l'arythmie extrasystolique. — BARCLOU. L'électrocardiogramme dans les états physiologiques et dans certains états pathologiques du cœur... 2 fr.
- Novembre 1916 : PAISSEAU et H. LEMAIRE. Un cas d'anémie splénique pseudo-leucémique d'origine paludéenne. — PETZETAKIS. Dissociation sino-auriculo-ventriculaire, extrasystoles et fibrillation auriculaire provoquées par la compression oculaire. — Travaux récents sur l'anatomie du système de jonction auriculo-ventriculaire... 2 fr.
- Décembre 1916 : NOBÉCOURT et PEYRE. Variations de volume du cœur dans le syndrome de rhumatisme cervical et de névralgies sciatiques associées. — LENOBLE. Estimation du temps de coagulation du sang *in vitro* par le procédé de la bulle d'air... 2 fr.

## Le Nourrisson

Revue d'hygiène et de pathologie  
de la première enfance

Publiée sous la direction du professeur A.-B. MARFAN.

Paraît tous les 2 mois par numéro de 64 p., in-8

Abonnement annuel : France : 12 fr. — Étranger : 14 fr.

Le numéro : 2 fr. 50

## Sommaires des numéros parus en 1916.

- Janvier 1916 : COMBE. Le diagnostic de la tuberculose chez le nourrisson. — MARFAN. Les microbes pathogènes du lait... 2 fr. 50
- Mars 1916 : A.-B. MARFAN. La stérilisation du lait. Procédés dans lesquels on n'emploie pas la chaleur. — COMBE. Formes cliniques de la tuberculose du nourrisson (formes localisées). — La recherche d'une sensibilité syphilitique dans le lait peut-elle servir au diagnostic de la syphilis des nourrices? ... 2 fr. 50
- Mai 1916 : A.-B. MARFAN. Stérilisation du lait par la chaleur. Stérilisation absolue, pasteurisation, ébullition, chauffage au bain-marie à 100°. — COMBE. Symptômes de la tuberculose du nourrisson. Les formes envahissantes de la tuberculose du nourrisson. 2 fr. 50
- Juillet 1916 : A.-B. MARFAN. Résultats de l'emploi du lait stérilisé dans l'allaitement artificiel. — COMBE. Le pronostic de la tuberculose du nourrisson. — H. DORLENCOURT et DELORT. Rôle de la substance minérale dans la nutrition normale et pathologique du nourrisson... 2 fr. 50
- Septembre 1916 : A.-B. MARFAN. Formes cloisonnées et ventriculaires de la méningite cérébro-spinale. Épendymite méningococcique évoluant en cavité close. — R. RAIMONDI. Contribution à l'étude chimique du lait de femme (déductions cliniques). — A. JEANNERET. Tuberculose infantile et intradermo-tuberculisation. — A.-B. MARFAN. Spasme de la glotte et convulsions généralisées avec signe du facial chez un enfant atteint de rachitisme syphilitique. — LAVERGNE. Pneumonie lobaire aiguë du sommet droit à forme méningée. 2 fr. 50
- Novembre 1916 : DELOBEL. Protection des enfants du premier âge. — COMBE. Le traitement de la tuberculose du nourrisson. — FRANÇOIS. Enseignements à tirer de l'analyse d'un lait condensé... 2 fr. 50

## NOUVELLES (Suite)

précédemment désigné pour l'Afrique équatoriale française et non embarqué.

*A la Côte des Somalis* : M. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe AYNÈS, du camp de Fréjus.

*En France.* — Au dépôt du 1<sup>er</sup> rég. d'infanterie coloniale : MM. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe SPIRE, rentré du Dahomey, et le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe MILLET, rentré d'Afrique occidentale française ; au dépôt du 22<sup>e</sup> colonial : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe HENCKENROTH, rentré d'Afrique occidentale française ; au camp de Fréjus : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe BUSSIÈRE (M.-F.).

Au dépôt du 1<sup>er</sup> rég. d'infanterie coloniale : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe SALABERT-STRAUSS, rentré du Tonkin ; au dépôt du 7<sup>e</sup> rég. d'infanterie coloniale : M. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe RENCUREL, rentré du Tonkin.

46<sup>e</sup> bataillon sénégalais à Ouakam : M. le médecin-aide-major de 1<sup>re</sup> classe BAUVALLET.

Bataillon n<sup>o</sup> 3 à Zinder : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe RICHARD.

Hôpital colonial de Dakar : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe RIVIÈRE.

48<sup>e</sup> bataillon sénégalais à Tiaroye : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe CLAPIER, réintégré dans les cadres.

6<sup>e</sup> rég. d'artillerie coloniale à Dakar : M. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe GERMAIN.

*En Indo-Chine* : hôpital d'Hanoï : M. le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe BOILLEAU (réintégré dans les cadres).

*En Afrique occidentale française* : hôpital colonial de Dakar : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe HERMANN.

*En Chine* : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe JARLAND.

*A la Guyane* : M. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe LÉGER (L.-M.-M.).

*En France* : Au dépôt du 2<sup>e</sup> rég. colonial : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe RIVIÈRE, rentré d'Afrique occidentale française ; au dépôt du 3<sup>e</sup> rég. colonial : M. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe PINAUD, rentré de la Guyane ; au dépôt du 4<sup>e</sup> rég. colonial : M. le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe ASSELIN, rentré du Tonkin ; au dépôt du 7<sup>e</sup> rég. colonial : M. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe MONGIE, rentré d'Afrique occidentale française ; au dépôt du 22<sup>e</sup> rég. colonial : M. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe MAINGUY, rentré de Madagascar ; au dépôt du 24<sup>e</sup> rég. colonial : M. le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe AUBERT, rentré d'Afrique équatoriale française ; au dépôt du 1<sup>er</sup> rég. d'artillerie coloniale : MM. les médecins-majors de 1<sup>re</sup> classe ANDRÈUX, rentré de Madagascar, et RAPIN, rentré de la Guyane ; au camp de Fréjus : MM. les médecins-majors de 2<sup>e</sup> classe LE ROY, rentré du Maroc ; ARLO, rentré d'Afrique occidentale française, et le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe GAUTRON, rentré d'Indo-Chine.

*En Afrique occidentale française* : M. le médecin principal de 2<sup>e</sup> classe DELRIEU.

**Nomination à titre définitif des officiers de complément.** — M. Even, député, a demandé à M. le ministre de la Guerre : 1<sup>o</sup> quelles sont les conditions exigées pour la nomination à titre définitif des officiers de complément du Service de santé nommés à titre temporaire depuis le début de la guerre ; 2<sup>o</sup> dans quelles conditions se font les nominations à titre définitif.

Voici la réponse qui lui a été faite :

La nomination à titre définitif des officiers de complé-

ment du Service de santé implique au moins un an de grade à titre temporaire ; de plus, s'il s'agit de médecins et de pharmaciens, il faut être en possession du diplôme de docteur en médecine ou de pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, délivré par une faculté française ; en ce qui concerne les officiers d'administration, pourront être titularisés :

a. Les sous-officiers appartenant à la réserve ou à l'armée territoriale, et comptant au moins un an de grade ;

b. Les anciens engagés conditionnels appartenant à l'armée territoriale et ayant servi avec le grade de caporal dans l'armée active ;

c. Les candidats ayant subi avec succès, au mois de juillet 1914, l'examen d'aptitude au grade d'officier d'administration de complément du Service de santé militaire, nommés à titre temporaire, et dont les services rendus dans le grade actuel pourront tenir lieu de stage de six mois à l'école d'administration de Vincennes prévu à la suite du concours ;

d. Les officiers d'administration à titre temporaire qui ne remplissaient pas les conditions ci-dessus et dont la situation aura été régularisée par leur nomination rétroactive au grade de caporal ou brigadier et à celui de sous-officier dans les délais où ils ont réuni les conditions légales pour être nommés à ces deux grades.

Les nominations se font pas décret sur rapport du ministre de la Guerre et sur propositions faites par le général commandant en chef pour le personnel des armées, et par les généraux commandant les régions pour le personnel de l'intérieur.

**Les camps de culture physique pour ajournés.** — M. BRUNET, député de Paris, a préconisé la création de « camps de culture physique » sur lesquels seraient dirigés les conscrits ajournés au Conseil de revision. Là, « observant une hygiène rigoureuse, entraînés méthodiquement et rationnellement sans fatigues inutiles, par un personnel spécialement choisi, sous le contrôle de médecins, ils seraient soumis à une discipline intermédiaire entre la vie militaire et civile. Le séjour dans ces camps serait d'au moins trois mois, après quoi ils passeraient un nouvel examen médical. Ceux qui se seraient suffisamment améliorés seraient alors versés dans le service armé ; les autres pourraient être rendus à la vie civile et ajournés à un an ou désignés pour une nouvelle période de trois mois. »

Cette proposition a le double avantage d'être d'accord avec l'intérêt de l'armée et de la race en préparant des soldats vigoureux, et avec celui des ajournés dont la robustesse serait développée en même temps que le séjour dans ces camps serait considéré comme temps de service militaire, tandis qu'avec les lois en vigueur il n'est pas tenu compte des années d'ajournement — injustice contre laquelle nous luttons depuis longtemps.

**Vœu du Syndicat des médecins de la Seine.** — L'Assemblée générale du Syndicat des médecins de la Seine réunie le 20 novembre 1916, après avoir pris connaissance du projet de loi sur les nouveaux impôts, les approuve, regrette de ne pas voir l'alcool dans cette liste, s'indigne de la tolérance donnée aux marchands de vin, cafés, bars, pour la fermeture de leurs établissements, réclame le retour au droit commun de ces commerçants privilégiés.

## CHRONIQUE DES LIVRES

**Le guide du médecin aux tranchées.** Chirurgie, Médecine et Hygiène pratiques, par LÉON BINET, aide-major au ...<sup>e</sup> d'inf., interne des hôpitaux de Paris, préparateur à la Faculté. Un petit vol. de 94 pages, avec 16 figures dans le texte, 2 fr. (*O. Doin et fils*, éditeurs, Paris, 1916).

Ce petit guide que patronne, dans une intéressante préface, M. J.-P. LANGLOIS, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, mériterait d'être envoyé gratuitement (aux frais du Service de santé) à tous les médecins de première ligne, auxiliaires et autres, dont l'esprit d'initiative peut être plus rapidement aidé par l'expérience acquise des devanciers. M. Léon Binet a donné des preuves de son activité au front, non seulement par son dévouement immédiat à l'égard des blessés, mais par son esprit chercheur et ingénieusement inventif dont *Paris médical* a déjà eu à connaître (1). On trouve dans son petit livre ce qui concerne exclusivement le rôle du médecin de bataillon : l'organisation du poste de secours, la relève et l'évacuation des blessés, le traitement d'urgence contre les gaz asphyxiants, la médecine et la chirurgie au poste de secours, l'hygiène aux tranchées (stérilisation de l'eau, propreté corporelle, désinfection des vêtements, les feuillées aux tranchées ; la lutte contre les moustiques, les mouches, les rongeurs).

On devine que tout cela a été vécu. Les références ne

(1) L. BINET. — Procédés pratiques permettant d'assurer la propreté du corps et des vêtements dans les régiments du front (11 septembre 1915). — L'organisation et le fonctionnement d'un poste de secours régimentaire (27 novembre 1915).

manquent pas, et quelques figures, dont la plupart ont été dessinées par le caporal AULOMBARD, de la ...<sup>e</sup> brigade d'infanterie, illustrent utilement le texte.

K.

**Les fièvres paratyphoïdes B à l'hôpital mixte de Zuydcoote,** par les D<sup>rs</sup> RATHERY, AMBARD, VANSTEENBERGHE, MICHEL, 1916, 1 vol. in-8 de 247 pages (*Alean et Lisbonne*, édit., à Paris).

Notre collaborateur M. Rathery s'excuse, dans la préface de cet excellent ouvrage, d'avoir écarté systématiquement, étant donnée la difficulté de les recueillir dans un hôpital du front, les renseignements d'ordre bibliographique. C'est, à mon avis, le grand mérite du livre d'être exclusivement l'exposé d'une observation faite dans des conditions tout à fait exceptionnelles, puisqu'elle porte sur 1088 cas identifiés par l'hémoculture, ou par le séro-diagnostic, par des cliniciens éprouvés, observateurs sagaces autant qu'habiles expérimentateurs.

Le lecteur trouvera, sous une forme concise et très vivante, l'histoire complète de la paratyphoïde B, histoire dans laquelle il est bien difficile de détacher quelques traits capables de différencier cette maladie de la fièvre éberthienne. Gravité peu différente, quoi qu'on en pense généralement, même évolution générale, mêmes complications, mêmes bons effets du traitement hydrothérapique. Les auteurs terminent par une étude de la vaccinothérapie, à laquelle ils attribuent une certaine valeur, mais qui ne fait qu'atténuer légèrement la gravité de la maladie, sans dispenser du traitement ordinaire.

G. LINOSSIER.

### OUVRAGES REÇUS AU BUREAU DU JOURNAL

**Le Bréviaire du malade,** par le D<sup>r</sup> Ch. MOREL-PERNESSIN. 1915, 1 vol. in-18 (*Payot et Cie*, édit. à Paris).

**Normale formazione di agglutinine specifiche nello siero di sangue di una leucemica affetta da enterocolite paratifica B.**, par le D<sup>r</sup> Vittorio RONCHETTI. Gr. in-8, 16 pages avec 1 planche : 1 franc (*Milano*).

**Vulgarizacion de la Higiene social,** par L. VALENTI VIVO. 1 vol. in-8 de 270 pages : 5 francs (*Barcelona*).

**La Cura del mutismo psico-isterico dei militari combattenti,** par le professeur Ferdinando FAZIO. Gr. in-8, 8 pages : 50 centimes (*Napoli*).

**Les Greffes articulaires,** par le D<sup>r</sup> Serge VORONOFF. Gr. in-8, 36 pages avec figures : 1 fr. 50 (*Maloine et fils*, à Paris).

**Surdité de guerre et méthode orale,** par G. DE PARRELL. In-8, 24 pages : 1 franc (*Féret et fils*, libraires à Bordeaux).

**Chirurgie d'ambulance.** Le premier traitement des blessures de guerre, par le D<sup>r</sup> André LAPONTE. 1 vol. in-16 de 110 pages : 3 francs (*Maloine et fils*, à Paris).

**Anatomia patologica de las Leishmaniasis dermaticas,** par le D<sup>r</sup> GUILLERMO ALMENARA. Gr. in-8, 41 pages avec planches contenant 31 figures : 3 francs (*Lima*).

**Les Typhoïdes intriquées.** Pseudorechutes, pseudo-récidives, par le D<sup>r</sup> A. GRIMBERG. Gr. in-8, 64 pages avec figures : 2 fr. 50 (*Marétheux*, à Paris).

**Utilisation des pulvérisateurs de liquides antiseptiques,** spécialement de la teinture d'iode, dans le traitement des plaies de guerre, par le D<sup>r</sup> Emile GLOPPE. Br. in-8 de 8 pages : 0 fr. 50.

**Un caso de meningitis cerebro-espinal en un niño de tres meses y medio,** par le D<sup>r</sup> C. PELFORT. In-8, 7 pages : 50 centimes (*Buenos-Aires*).

**Memoria sobre los trabajos de la « Sociedad de Pediatría de Montevideo » en el año 1915,** par le D<sup>r</sup> C. PELFORT. In-8, 6 pages : 50 centimes (*Buenos-Aires*).

**Piastrinopenia da Benzolo,** par le D<sup>r</sup> V. RONCHETTI. Gr. in-8, 4 pages : 50 centimes (*Genova*).

**Modificazioni della formula ematologica in seguito ad iniezioni di vaccino antitifico,** par le D<sup>r</sup> V. RONCHETTI. Gr. in-8, 5 pages : 50 centimes (*Milano*).

**Réflexes oculaires d'origine auditive,** par le D<sup>r</sup> J. MOLINIÉ. In-8, 11 pages : 1 franc (*O. Doin et fils*, édit. à Paris).

**Risultati ottenuti da Avrorow e Timotejewsky colla coltura in vitro dei globuli bianchi del sangue,** par le D<sup>r</sup> V. RONCHETTI. Gr. in-8, 8 pages : 50 centimes (*Milano*).

**Ancora sulla piastrinopenia da Benzolo,** par le D<sup>r</sup> V. RONCHETTI. In-8, 4 pages : 50 centimes (*Genova*).

**Nuovi casi di infestione da tœnia nana,** par le D<sup>r</sup> V. RONCHETTI. Gr. in-8, 12 pages : 1 franc (*Milano*).

### RECOUVEREMENTS DES HONORAIRES MÉDICAUX

## H. MAUGER

Ancien chef du service des recouvrements du Syndicat des Médecins de la Seine  
(15<sup>e</sup> Année) Bureau, 39, rue Galande, PARIS (V<sup>e</sup>)

1913. GAND : MED. D'OR — Produit exc<sup>l</sup> français — DIPLOME D'HONNEUR : LYON 1914

## NÉVROSTHÉNINE FREYSSINGE

Gouttes de glycérophosphates alcalins (éléments principaux des tissus nerveux)  
Convalescences, Surmenage, Dépressions nerveuses

xv à xx gout. à ch. repas. — 6, Rue ABEL, PARIS — L. 0. Fl. 3 fr. — Ni sucre, ni chaux, ni alcool.